



HAL
open science

Les fictions utopiques pendant la Révolution française : enquête sur les interactions entre réalité révolutionnaire et modèles politiques imaginaires

Anne-Rozenn Morel

► **To cite this version:**

Anne-Rozenn Morel. Les fictions utopiques pendant la Révolution française : enquête sur les interactions entre réalité révolutionnaire et modèles politiques imaginaires. Littératures. Université Rennes 2, 2007. Français. NNT : . tel-00204479v2

HAL Id: tel-00204479

<https://theses.hal.science/tel-00204479v2>

Submitted on 12 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ RENNES 2 – HAUTE BRETAGNE
Centre d'étude des Littératures Anciennes et Modernes
Ecole Doctorale - Humanités et Sciences de l'Homme

Les fictions utopiques pendant la Révolution française

Enquête
sur les interactions entre réalité révolutionnaire et modèles politiques imaginaires

Anne-Rozenn MOREL

Thèse de Doctorat de littérature française
sous la responsabilité d'Isabelle BROUARD-ARENDS et la direction de Laurent LOTY
soutenue le 3 décembre 2007

Volume 1

Jury :

M. Jacques BERCHTOLD, professeur de littérature française à l'Université Paris 3-Sorbonne nouvelle
(rapporteur)

Mme Isabelle BROUARD-ARENDS, professeure de littérature française à l'Université Rennes 2
(codirectrice)

M. Michel DELON, professeur de littérature française à l'Université Paris 4-Sorbonne

M. Jean-Marie GOULEMOT, professeur honoraire de littérature française de l'Université de Tours, ancien
membre senior de l'Institut universitaire de France (rapporteur et président)

M. Laurent LOTY, maître de conférences de littérature française à l'Université Rennes 2 (codirecteur)

Anne-Rozenn MOREL

**Les fictions utopiques
pendant la Révolution française**

Enquête

sur les interactions entre réalité révolutionnaire et modèles politiques imaginaires

Thèse de Doctorat de Littérature française

sous la responsabilité d'Isabelle BROUARD-ARENDS et la direction de Laurent LOTY
et soutenue à l'université Rennes 2

le 3 décembre 2007

A Laurent Loty

Remerciements

Ce travail doit tant à Laurent Loty que je ne saurais lui exprimer en quelques mots toute ma reconnaissance...

Je remercie Isabelle Brouard-Arends pour sa disponibilité, sa bienveillance et ses précieux conseils.

Les conversations que j'ai pu avoir avec Françoise Sylvos, Françoise Le Borgne, Marie-Françoise Bosquet et Jean-Michel Racault ont nourri ma réflexion et je les remercie sincèrement pour leur disponibilité.

Je tiens à exprimer ma gratitude à M. Laurent, principal du Collège Saint-Exupéry à Vannes qui, pendant quatre années, m'a permis de mener à bien mes recherches, ainsi que mes collègues de l'IUFM de Bretagne, Florence Charles et Luc Maisonneuve, grâce auxquels j'ai pu terminer ce travail dans les meilleures conditions.

Je remercie chaleureusement ma famille et mes amis pour leur soutien quotidien et pour leur relecture : Hélène Angot, Anne Ducastel, Marianne Duflot, Rémy Duthille, Françoise Loève, Laurence Allain-Le Forestier, Nordine Hassini, Gérard Gombert, Michel Charpentier, et tout spécialement Catherine Gombert.

Je n'aurais jamais pu finir cette recherche sans Nicolas Charpentier.

Des amis prétendus de la raison [...] croiront honorer ma République en la présentant comme un frêle tissu de rêveries vertueuses que le souffle de l'expérience doit dissiper. Ces critiques, s'ils sont éclairés, mentiront contre la conscience de leurs lumières : car ils verront aisément qu'en appuyant sans cesse ma théorie sur l'histoire de la Révolution française, je me suis mis en garde contre les chimères de l'Optimisme.*

Delisle de Sales, *Eponine ou De la République* (1793)

* Voir Loty (Laurent), *La Genèse de l'optimisme et du pessimisme (De Pierre Bayle à la Révolution française)*, thèse de doctorat sous la direction de Jean Marie Goulemot, Tours, 1995, 863 p.

INTRODUCTION

« Platon qui fait des Républiques, Morus qui écrit des Utopies, un diplomate qui rêve dans son cabinet sur le bonheur du monde, sont tous des fabricateurs de bulles de savons [...]. Ces romans sont des espèces de fanaux placés de loin en loin sur des pointes de rocher, dans des mers orageuses. On ne les cherche point quand le ciel est calme et que le pilote peut estimer sa route ; mais si la tempête se déclare... » (Delisle de Sales, *Mémoires de Candide sur la liberté de la presse, la paix générale, les fondements de l'ordre social et d'autres bagatelles*, 1802)

« Conception qui paraît irréalisable, chimère »¹ : tel est l'emploi courant du terme *utopie* aujourd'hui. Peut-être cette acception, qui concurrence la référence à *L'Utopie* de Thomas More, explique-t-elle en partie l'absence d'utopies contemporaines. Il est toutefois troublant de constater la profusion du discours sur l'utopie, qui dépasse largement la sphère restreinte de la recherche universitaire : l'attrait pour le rêve d'une cité idéale est loin d'avoir cessé avec le passage au troisième millénaire, comme le montre, par exemple, la dernière exposition en date « Utopia, de l'Atlantide aux cités du futur »², qui vient s'ajouter à une longue liste de manifestations autour de l'utopie. Cet engouement pour l'utopie, qui n'est fréquemment qu'une présentation d'oeuvres passées, vient, selon moi, pallier l'absence d'un imaginaire utopique contemporain, que l'on pourrait associer à une perte de la foi en l'action politique. Le programme international « Alterréalisme » d'incitation à l'écriture et à la diffusion de fictions utopiques et juridiques et le projet « Viva Utopia ! Bonus, benne, bellus » mené par l'association « Pulsart » en partenariat

¹ « Utopie », in *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Editions Le Robert, 1992, p. 2204.

² Exposition « Utopia, de l'Atlantide aux cités du futur » du 20 avril au 28 octobre 2007 au Mundaneum, à Mons, organisée par Angélique Demur.

avec la Ligue de l'enseignement ouvrent peut-être la voie d'un imaginaire utopique contemporain³ ; toutefois, ces derniers demeurent des cas relativement exceptionnels.

Le *Grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle* (1870-1876) de Pierre Larousse est, à ma connaissance, le seul dictionnaire à prendre la défense de l'utopie, envisagée comme l'« une des formes de l'idéal », qu'il associe au « possible » :

Dans tous les cas, le mot utopie est généralement pris en mauvaise part, et cependant l'illustre chancelier qui l'a employé le premier ne l'entendait pas ainsi ; il espérait bien que sa conception pourrait se réaliser un jour quelque part, au moins en partie. Mais il y a beaucoup de gens routiniers dont l'esprit est rebelle à la conception de l'idéal et auxquels il est difficile de faire admettre la possibilité d'aucune chose meilleure que ce qui est.⁴

Ce qui est en jeu dans l'utopie est bien cette capacité à développer la croyance en la possibilité d'une action sur le réel. Pierre Larousse poursuit ainsi :

On nous dira peut-être : ce n'est qu'une espérance ; mais si nous voulions fouiller dans l'histoire et en exhumer des exemples de choses qui ont été effectuées après avoir été jugées impossibles, nous en trouverions des milliers. C'est au moins une raison pour ne pas être trop prompt à prononcer ce mot d'utopie dont on a tant abusé.⁵

S'il convient de nuancer ce jugement en rappelant la lente influence des textes littéraires sur les mentalités, il n'en demeure pas moins, à mon sens, que l'imaginaire utopique joue un rôle essentiel dans la réflexion et l'action politiques. Ainsi, c'est avec la conviction qu'un travail sur le passé est nécessaire pour mieux comprendre le présent que j'ai choisi de m'intéresser à la nature et aux fonctions de l'imaginaire utopique pendant la Révolution française.

A bien des égards, la Révolution française et le « genre » utopique semblent s'exclure : l'une est action, bouleversements et désordre, l'autre est réflexion, construction imaginaire dictée par la raison ; la première est une action collective et ne peut exister que par la solidarité ou le conflit de

³ Voir Loty (Laurent), « Which utopias for today ? Historical considerations and propositions for a dialogical and paradoxical alterrealism », *Spaces of Utopia*, Revue en ligne avec comité de lecture, n° 1, spring 2006, pp. 98-116, http://1er.letras.up.pt/uploads/ficheiros/74_9.pdf : Laurent Loty est à l'origine de ce programme qui compte aujourd'hui plusieurs recueils de textes utopiques écrits par des étudiants : « Qui a dit que l'utopie était une chimère ? Pour un alterréalisme », trois recueils édités par Laurent Loty (2002-2005, Université de Rennes 2), « Echos d'Outre-Atlantique », édité par Julia Douthwaite (University of Notre Dame, 2005), « Nouvelles d'ailleurs », édité par Anne-Rozenn Morel (Université de Haute Alsace, 2005), « Who says utopia is a dream », édité par Mary Campbell (Brandeis University, 2006), enfin, un dernier recueil édité par Marie-Françoise Bosquet (Université de la Réunion) est actuellement sous presse. Voir également www.pulsart.org/2_vivautopia.htm : à partir de l'étude de l'ouvrage de Thomas More, jeunes et adultes se sont attachés à donner corps « à une nouvelle organisation sociale, à d'autres relations à l'Autre » (2004-2006).

⁴ Larousse (Pierre), *Grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle*, Paris, Librairie classique Larousse et Boyer, 1867, XV, p. 704.

⁵ *Ibid.*

ses agents, et le second est le travail solitaire d'un auteur qui présente sa vision personnelle de la société idéale comme valable pour le bonheur de tous ; l'une est la création d'une société en acte, et l'autre serait la fondation d'une société parfaite avec la négation du temps et de l'histoire. Faut-il, pour autant, en conclure à une disparition de l'utopie pendant cette période ? De nombreux critiques opposent en effet la littérature et l'action sociale et politique en avançant que l'on ne peut trouver de textes utopiques pendant la période révolutionnaire puisque la Révolution est, elle-même, la réalisation concrète d'une nouvelle société, autrement dit une utopie en acte.

Il semble bien étonnant, cependant, que l'utopie s'arrête brutalement en 1789 alors que, dans les années qui précèdent la Révolution française, elle jouit des faveurs des auteurs et du public comme le montrent les rééditions de *L'An 2440* (1771) de Mercier, les textes renouvelant la tradition utopique comme *La Découverte australe* (1781) de Rétif de la Bretonne ou *Icosameron* (1788) de Casanova, ou encore, l'entreprise de publication des *Voyages imaginaires, songes, visions, et romans cabalistiques*, dont les quarante volumes paraissent de 1787 à 1789.

Mais se pose surtout la question du modèle, que je crois nécessaire à toute réflexion et construction politique. Pour établir une nouvelle société qui mettrait totalement fin aux valeurs de l'Ancien Régime, les aspirations des différentes couches sociales et les idéaux des différents partis politiques suffisent-ils ? La prégnance des modèles antiques, ainsi que les références à la révolution américaine offrent d'emblée une réponse. Peut-être des modèles n'ont-ils jamais été si nécessaires que pendant cette période révolutionnaire où le modèle absolutiste disparaît et où les événements s'enchaînent si vite qu'ils deviennent incontrôlables et difficilement analysables sans un temps de recul.

Il n'existe aucune étude générale sur l'utopie pendant la Révolution française et les bibliographies qui englobent cette période citent des œuvres qui appartiennent à des formes textuelles différentes⁶. Un exemple très révélateur : bien que proposant une réflexion très intéressante sur « la géographie de l'imaginaire », l'une des dernières études parues sur l'utopie, *Nulle part et ses environs. Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)* de Jean-Michel Racault, ne fait aucune mention des utopies révolutionnaires, à l'exception d'*Aline et Valcour ou le Roman philosophique* de Sade et de *L'Amazone* de Bernardin de Saint-Pierre⁷. Dans le cadre de l'histoire littéraire, cette absence, qui laisse dans l'oubli des textes passionnants et originaux, suffirait à justifier l'étude présente. De même, dans le cadre, cette fois, de l'histoire

⁶ Je ne développe pas ce point qui fait l'objet d'une analyse précise dans le chapitre 1 de la première partie.

⁷ Racault (Jean-Michel), *Nulle part et ses environs, Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, 473 p.

des mentalités et des idées, leur analyse peut permettre de mieux appréhender une partie de l'imaginaire littéraire et politique de la Révolution française, et plus précisément, de mettre en lumière les liens qui se nouent entre la création littéraire et l'action politique en période de crise. Enfin, plusieurs utopistes présentent leur modèle de société comme étant réalisables dans la France révolutionnaire : l'existence de ces textes pourrait ainsi rendre caduques certains *a priori* tenaces sur l'utopie.

S'inscrivant dans le cadre de l'histoire des idées, cette présente étude s'appuie sur deux principes, qui proviennent de l'analyse du discours critique sur l'utopie.

Dans l'Avant-propos de son ouvrage *Nulle part et ses environs, Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique* (1657-1802), Jean-Michel Racault montre que la critique moderne sur l'utopie s'appuie sur deux orientations : l'une, littéraire, qui étudie l'utopie comme un genre littéraire, et la seconde, historique, qui définit l'utopie comme un mode de pensée pouvant s'exprimer par d'autres modalités que le texte ; il s'attache alors à démontrer que les différents présupposés des approches « historico-sociologiques » sont peu pertinents, voire contestables, au regard de la réalité des « utopies littéraires »⁸. Mais il ne s'agit pas ici d'opposer ces deux orientations, ni d'établir une hiérarchie comme le fait, par exemple, Peter Kuon dans « Le Primat du littéraire. Utopie et méthodologie » :

La cohérence esthétique de l'utopie (tout comme la cohérence de n'importe quel texte littéraire) est fondée sur l'union indissoluble du fond et de la forme, du signifié et du signifiant. Le projet utopique, la société utopienne représentée, ne prend son sens qu'à travers sa médiation littéraire (ou 'fictionnelle'). D'où il s'ensuit que l'analyse sociologique, idéologique, économique, philosophique d'une utopie ne saurait précéder l'analyse littéraire. Autrement dit : l'analyse littéraire prime sur toutes les autres.⁹

Cette opposition entre une approche littéraire et une approche historique et sociologique révèle la difficulté à mener une recherche s'inscrivant dans l'interdisciplinarité. Selon moi, il convient d'étudier l'utopie comme une représentation fictive de la réalité qui passe par une construction rationnelle et par le choix de formes textuelles ayant elles-mêmes une histoire, représentation qui, en tant que telle, jouera un rôle dans la vie culturelle, politique et sociale. Ce principe m'a ainsi fourni les deux questions qui structurent cette étude portant sur les enjeux esthétiques et politiques du choix de l'utopie pendant la période révolutionnaire : d'une part, dans quelle mesure s'élabore-t-il dans les utopies de la Révolution de nouveaux modèles de société,

⁸ *Ibid.*, pp. 8-10.

⁹ Peter Kuon, « Le Primat du littéraire. Utopie et méthodologie », in *Per una definizione dell'utopia. Metodologie e discipline a confronto*, éd. N. Minerva, Ravenna, Longo, 1992, p. 42.

ainsi qu'un renouvellement de la réflexion sur les fondements de la société au regard des changements culturels, politiques et philosophiques, et quelles transformations esthétiques y correspondent ? Et d'autre part, en quoi l'imaginaire utopique a-t-il pu participer à la construction politique de la société révolutionnaire, à travers les différentes formes de l'engagement politique des utopistes et par le biais des nouvelles modalités de diffusion des écrits littéraires ?

S'il existe des fictions utopiques pendant la Révolution française - et il en existe au moins une cinquantaine -, on peut s'attendre à une transformation importante des modalités d'interaction entre l'imaginaire politique et la réalité.

Le second principe consiste à prendre conscience du risque de schématisme encouru à vouloir, à tout prix, définir l'utopie comme un genre à forme fixe. Voici quelques exemples de définitions de l'utopie qui me paraissent réduire d'emblée la richesse des textes.

Dans *Le récit utopique : droit naturel et roman de l'état* (1982), Pierre-François Moreau découpe l'œuvre de More en trois parties qu'il généralise ensuite pour définir le genre utopique. Selon lui, « L'utopie est un genre exceptionnellement stable » qui se compose de trois discours successifs : « un discours critique » où l'auteur dénonce les travers de la société dans laquelle il vit, « un discours descriptif » qui lui oppose une société idéale et enfin « un discours justificatif » qui expose les conditions préalables à une telle société et qui se matérialise dans les propos du narrateur et des personnages¹⁰. Le texte utopique est défini comme :

cet entrelacement d'un discours critique qui assigne aux maux une causalité d'ensemble, et d'un discours descriptif qui écarte fictivement l'Etat critiqué, comme un individu unique, pour lui en substituer un autre découvert dans un parcours narratif analogue à celui d'un roman.¹¹

Cette définition est complétée par une série de critères : le principe de fermeture géographique et temporelle, la critique du luxe, le principe de l'égalité (P.-F. Moreau admet toutefois l'existence de textes utopiques prônant la propriété privée), la présence d'un Etat fort, le respect de différentes valeurs comme la famille, le travail et la raison. Selon Raymond Trousson, on peut parler d'utopie :

lorsque, dans le cadre d'un récit (ce qui exclut les traités politiques), se trouve décrite une communauté (ce qui exclut la robinsonnade), organisée selon certains principes politiques, économiques, moraux, restituant la complexité de l'existence sociale (ce qui exclut l'âge d'or et l'arcadie), qu'elle soit présentée comme idéal à réaliser (utopie constructiviste) ou comme la prévision d'un enfer (l'anti-utopie moderne), qu'elle soit située dans un espace

¹⁰ Moreau (Pierre-François), *Le récit utopique : droit naturel et roman de l'Etat*, Paris, P.U.F., 1982, p. 11.

¹¹ *Ibid.*, p. 20.

réel, imaginaire, ou encore dans le temps, qu'elle soit enfin décrite au terme d'un voyage imaginaire vraisemblable ou non.¹²

Cette définition précise et rigoureuse se voit toutefois restreinte par une liste des caractères généraux du genre utopique : son « insularisme », « le mépris de l'or et de l'argent », « une économie fermée, parfaitement autarcique » et « une véritable phobie du commerce », « la régularité », l'absence de « toute possibilité de progrès ultérieur », l'uniformité et l'égalité sociales, « le collectivisme le plus absolu », « un strict dirigisme » et la prépondérance des lois, le caractère « ascétique » de la société qui « déteste le luxe », l'importance de l'éducation¹³. Enfin, Christian Marouby définit le genre utopique comme « une stratégie d'élimination du désir » et de l'« autre » qu'il tente désespérément de ramener au « même ». Il propose également une liste de critères généraux : l'insularité et le principe de fermeture, le principe de régularité, une architecture symétrique, le refus du changement et du devenir historique, la forte hiérarchisation sociale, « la hantise du désordre social », l'étroite relation entre le communisme et un pouvoir coercitif, l'omniprésence de la législation et l'élimination de la liberté individuelle, « un bon conditionnement », « la folie de la raison »¹⁴.

On pourrait ainsi multiplier les exemples qui, si on en fait la synthèse, fournissent quelques invariants : un schéma narratif en trois parties : départ-voyage-retour ; un narrateur fort peu individualisé, c'est-à-dire plus proche de l'instance narrative que du personnage romanesque ; l'insularité (la fermeture du monde utopique) ; la perfection architecturale (le principe de symétrie et de disposition géométrique), sociale (l'ordre régnant dans la cité ; l'inexistence des passions et du mal) ; l'uniformité (des habitations, de l'habillement...) ; l'égalité économique mais une hiérarchisation sociale et politique ; le collectivisme et la vie communautaire, c'est-à-dire l'absence totale de propriété privée et d'argent ; l'immobilisme (abolition de toute notion temporelle) ; l'absence de liberté individuelle et l'effacement de l'individu et de ses désirs ; un pouvoir étatique fort et efficace ; la prédominance de la forme descriptive. Cependant, nombre de ces caractéristiques ne correspondent pas à la réalité des textes : si l'on prend l'exemple du XVIIIème siècle, elles ne rendent pas compte de la richesse des différentes utopies qui varient aussi bien par leur contenu que par leur forme : des utopies narratives, des fragments utopiques

¹² Trousson (Raymond), *Voyage aux pays de nulle part, Histoire littéraire de la pensée utopique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2^e édition, 1975, p. 28.

¹³ *Ibid.*, pp. 22-24.

¹⁴ Marouby (Christian), *Utopie et primitivisme, essai sur l'imaginaire anthropologique à l'âge classique*, Paris, Seuil, 1990, première partie : « Utopie », pp. 31-94.

insérés dans un roman, des textes contenant de longs développements théoriques prônant la communauté des biens ou la propriété privée avec la possibilité d'un enrichissement personnel, condamnant ou non les passions, présentant une société parfaite ou la plus parfaite possible en intégrant le mal et le devenir temporel ; proposant un pouvoir total ou réduit de l'Etat, le pouvoir d'un seul ou un pouvoir partagé, un système législatif répressif ou permissif¹⁵.

Le danger du schématisme est donc d'écarter des textes en raison de leur complexité ou de leurs apparentes contradictions, alors que ces dernières me semblent les plus intéressantes à analyser dans le cadre d'une étude sur l'imaginaire : elles permettent en effet de déceler les zones d'ombre, les hésitations de la pensée d'une époque. En raison de la complexité des textes, j'ai longtemps hésité sur la constitution de mon corpus et j'ai été tentée de rejeter des textes qui n'avaient pas une forte valeur utopique, c'est-à-dire qu'ils ne présentaient qu'une partie très limitée de la société idéale, ou qu'ils remettaient en question l'idéalité du monde présenté.

Mais toutes ces hésitations m'ont permis de dégager les principaux questionnements portés par ces textes, et notamment les rapports étroits et nouveaux qui s'établissent pendant la Révolution entre l'irréalité, la représentation de la réalité et l'idéalité au sein de l'utopie. En effet, bien qu'envahies par les références aux événements révolutionnaires, les utopies de la Révolution ne perdent en rien leur caractère imaginaire : pour preuve, les inventions et bizarreries telles des ours intelligents dotés de la parole, des hommes-chevaux, des oiseaux parlants gardiens de la lune, des éléphants ailés qui traversent la galaxie, un géant aux dons prophétiques qui rapporte des échantillons de l'espèce humaine pour créer des hommes meilleurs, mais aussi des aventures incroyables comme celle du comte d'Aramans qui, enlevé par un peuple d'anthropophages devient l'objet du désir de la reine d'un peuple d'Amazones, les Chikikis, elle-même enlevée quand elle était enfant par un peuple de « sauvages » - toutes ces péripéties donnant lieu à la présentation de trois sociétés différentes. Comment les utopistes concilient-ils ce caractère imaginaire et la prétention à fournir des modèles de société à la France révolutionnaire, fréquemment revendiquée dans leur préface ? Certains auteurs convoquent-ils uniquement un cadre utopique pour exprimer des idées contre-révolutionnaires ? Autrement dit, il s'agit d'établir s'il s'opère un renouvellement de la forme de l'utopie : dans leur volonté d'action du modèle proposé sur le réel, les utopistes de la Révolution inventent-ils de nouveaux modes de relation entre le monde idéal et le monde réel ? On s'interrogera également sur la signification de l'écriture d'utopies contenant des centaines et

¹⁵ Voir Morel (Anne-Rozenn), *Modèles de société égalitaires et libéraux dans les utopies du dix-huitième siècle*, mémoire de DEA sous la direction de Laurent Loty, Université de Rennes 2, année 1999-2000, 192 p.

des centaines de pages dans une période où la parole devient reine et où la masse des écrits vise une action immédiate comme les nombreux pamphlets qui paraissent sous forme d'affiches et de brochures. Se pose alors la question de l'idéalité des utopies révolutionnaires. Dans « Révolution et imaginaire », Michel Delon affirme à propos de la littérature révolutionnaire :

Certaines narrations ont la simplicité de leur conviction. Mais bien des fictions expriment les hésitations et les contradictions de consciences chahutées par la rapidité des événements. L'impossibilité de fournir l'explication univoque de la Révolution se traduit dans la fragmentation du récit, dans la multiplication des décrochements, des relais de narration.¹⁶

La discontinuité du discours, qui semble définir une esthétique nouvelle, structure également plusieurs utopies révolutionnaires : par exemple, les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803) de Saint-Simon se composent d'un songe prophétique inséré dans une fiction épistolaire, qui contient également un autre plan d'organisation générale de la société, trois discours adressés à différentes classes d'individus, et la réponse d'un ami de l'auteur. De même, les utopistes insèrent, au cœur de leur fiction, de nombreuses références aux événements révolutionnaires : comment réussissent-ils alors à concilier la construction rationnelle d'un modèle de société, généralement constitutive de l'utopie, et la représentation de la Révolution ? Par ailleurs, on se demandera si en pleine effervescence révolutionnaire, les utopistes parviennent à livrer de véritables modèles politiques ou s'ils expriment la difficulté, voire l'impossibilité de construire un modèle stable et pérenne. Il s'agira également d'établir en quoi les nouvelles valeurs révolutionnaires - la sécularisation, l'exigence conjointe de liberté et d'égalité, l'importance de l'éducation, le respect des droits de l'homme - renouvellent la réflexion sur les fondements de la société : dans la quête d'un bonheur désormais terrestre, les questions du gouvernement et de la loi semblent être la préoccupation majeure des utopistes ; si, au cours du XVIIIème siècle, le gouvernement monarchique est majoritairement retenu dans les fictions utopiques, qu'en est-il pendant la Révolution ? Disparaît-il au profit de la république ? Accorder à l'individu les droits à la liberté et à la propriété pose la question délicate de l'égalité des conditions : quelles solutions les utopistes préconisent-ils ? On tentera d'établir quelle est, selon eux, la nature du lien – moral ou social - susceptible de préserver l'harmonie et le bonheur d'une société composée d'individus conduits par leurs intérêts personnels. On peut enfin supposer que la réflexion politique des auteurs évolue au cours de la Révolution : comment, après la Terreur, envisagent-ils la construction d'une

¹⁶ Delon (Michel), « Révolution et imaginaire », dans *La Révolution mise à nu par ses écrivains même*, Europe, n° 715-716, nov.-déc. 1988, p. 6.

société meilleure ? Leur foi en l'avenir et leur volonté de participer à la régénération de la France s'en trouvent-elles ébranlées ?

Face à l'ampleur de la production littéraire de la Révolution, s'est toutefois vite imposée la nécessité d'établir une définition qui délimiterait le champ de ma recherche. De plus, j'ai souvent perdu du temps à tenter de comprendre la logique des bibliographies sur l'utopie, qui ne précisaient pas la définition à l'origine du corpus retenu. Certains critiques, dont Jean-Michel Racault, se sont attachés à définir l'utopie de manière précise et nuancée :

On appellera utopie narrative la description détaillée, introduite par un récit ou intégré à un récit, d'un espace imaginaire clos, géographiquement plausible et soumis aux lois physiques du monde réel, habité par une collectivité individualisée d'êtres raisonnables dont les rapports mutuels comme les relations avec l'univers matériel et spirituel sont régis par une organisation rationnellement justifiée saisie dans son fonctionnement concret. Cette description doit être apte à susciter la représentation d'un monde fictif complet, autosuffisant et cohérent, implicitement ou explicitement mis en relation dialectique avec le monde réel, dont il modifie ou réarticule des arguments dans une perspective critique, satirique ou réformatrice.¹⁷

Toutefois, cette définition ne s'occupe pas de la possibilité d'un recours à d'autres genres littéraires comme le théâtre. De plus, l'utopie n'est pas seulement descriptive : la présentation de la société idéale revêt souvent la forme d'un dialogue. Très récemment, l'ouvrage *Images du féminin dans les utopies françaises classiques* (2007) de Marie-Françoise Bosquet, a proposé la définition suivante :

L'utopie pourrait alors se définir comme création littéraire d'une société fictive, complète ou embryonnaire – mais l'embryon contient potentiellement toute une société – qui peut être décrite ou proposée sous forme de projet. Cette création sociale établit dans le temps ou l'espace un écart qui l'isole de la société réelle à laquelle elle se réfère implicitement ou explicitement. Ce même écart permet une dialectique entre ces deux sociétés dans une perspective critique et réformatrice.¹⁸

Cette définition me semble tout à fait pertinente pour définir ce que j'entends par utopie, et pour rendre compte de mon corpus, à la différence près de la prise en compte du projet. J'ai effectivement choisi de ne pas inclure les projets de lois fictifs dans mon corpus, car ils ne présentent pas une société posée comme existante. Si l'on prend l'exemple du *Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement proposé à toutes les Nations d'Europe pour*

¹⁷ Racault (Jean-Michel), *L'utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761*, Oxford, The Voltaire Fondation, 1991, p. 22.

¹⁸ Bosquet (Marie-Françoise), *Images du féminin dans les utopies classiques françaises*, Oxford, Voltaire Fondation, 2007, p. 5.

opérer une réforme générale des loix (1789) de Rétif de la Bretonne, on trouve un « Projet de règlement, proposé aux Nations de toute l'Europe, pour avoir un code de loix facile, clair et précis », énoncé au futur de l'indicatif et inséré dans un cadre épistolaire fictif. Pour autant, ce passage n'est pas une utopie car l'auteur ne fait pas voir une société imaginaire réalisée ; en revanche, dans la seconde partie du *Thesmographe* qui est composée de notes, on trouve deux utopies, *L'An 1788 à 1789 en 1888* et *L'An 2000*, qui présentent deux sociétés dans le futur. Cette recherche sur la définition de l'utopie m'a ainsi amenée à déterminer ce qu'il m'importait d'étudier : l'expression fictive d'un modèle politique idéal non prospectif mais déjà réalisé, et son impact sur la réalité. Il n'est donc pas question ici d'ajouter une nouvelle définition de l'utopie, mais d'expliquer le choix de mon corpus et l'analyse que j'en propose, autrement dit d'exprimer à la fois la particularité et la subjectivité de cette étude. J'entends ainsi par utopie : tout texte fictionnel qui présente en acte une société imaginaire parfaite ou la plus parfaite possible, présentée comme un modèle politique idéal dans une visée critique et transformatrice.

Mon analyse s'appuie sur un présupposé important : je considère qu'il existe sinon un « genre » utopique, du moins une tradition utopique dans la conscience collective. Comme le suggère Jean-Michel Racault qui a mené une étude approfondie sur les utopies du XVIII^{ème} siècle, il y a bien « un modèle thématique et formel présent des dernières décennies du XVII^{ème} siècle jusqu'au seuil de l'époque révolutionnaire »¹⁹. Il faudrait rectifier jusqu'au seuil de l'Empire et probablement au-delà. Cette conscience d'une tradition utopique se confirme par la lecture des journaux révolutionnaires qui analysent des utopies comme *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) de Le Mercier de la Rivière ou *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800) de Say à l'aune de *L'Utopie* (1516) de Thomas More. De plus, de nombreuses caractéristiques des utopies révolutionnaires étant déjà présentes dans les utopies antérieures, ce travail permettra d'établir l'évolution du « genre » utopique tout au long du XVIII^{ème} siècle.

La liste de critères énoncés précédemment est souvent le résultat de l'étude de textes d'auteurs connus dont les caractéristiques sont généralisées à toute une époque. Aussi ai-je privilégié, dans mon étude, l'analyse des auteurs méconnus ou totalement tombés dans l'oubli. En effet, de nombreux textes constituant mon corpus sont le fait d'écrivains mineurs, qu'il convient d'étudier, ainsi que le souligne Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, comme des « représentants »

¹⁹ Racault (Jean-Michel), *Nulle part et ses environs*, op. cit., p. 14.

d'un milieu littéraire, comme une « facette » d'un mouvement d'idées²⁰ : ils permettent effectivement d'appréhender plus précisément l'imaginaire littéraire d'une période historique précise. Cette étude sera également l'occasion de revenir sur le rôle des utopies écrites par des femmes comme Olympe de Gouges car, ainsi que le souligne Isabelle Brouard-Arends, bien qu'écartées de la sphère du politique, les auteures produisent « des œuvres d'engagement » :

L'épreuve personnelle se transforme en preuve, authentifie la valeur d'une expérience, la modélise en un dit privé qui vient contredire l'affirmation souvent répétée du non-engagement du dit féminin prétendument restreint à l'intime.²¹

Reste à fixer les limites chronologiques de mon étude : 1789 semblait s'imposer comme une évidence ; j'ai toutefois inclus dans mon corpus un texte de 1788, intitulé *Remarques patriotiques* et écrit par Olympe de Gouges à la suite de l'annonce de la convocation des Etats-généraux. Déterminer la fin de la périodisation s'est avéré plus délicat : de nombreux historiens considèrent que la Révolution se termine en 1799 avec le coup d'état du 18 brumaire an VIII (10 novembre 1799). Toutefois, il me semble que la période du consulat peut également faire partie de la Révolution ainsi que le suggère François Furet :

Sur le moment, le 18 brumaire n'a pas eu pour les contemporains le sens qu'ils lui ont donné plus tard, et que l'histoire a figé : l'instauration d'un régime despotique fondé sur l'autorité d'un seul, inaugurant une nouvelle période de l'histoire de la Révolution.²²

Aussi mon champ d'étude s'arrête-t-il à la naissance de l'Empire, en 1804.

Ainsi, la première partie intitulée « Succès et renouvellement de l'utopie pendant la Révolution française » est consacrée à la présentation générale des cinquante cinq œuvres qui composent mon corpus²³. Dans la deuxième partie, j'analyserai comment les fictions utopiques, porteuses des espérances et les doutes des différents membres de la société révolutionnaire, conjuguent « la représentation de la Révolution et l'élaboration de nouveaux modèles de société », et quelles transformations formelles en résultent. Dans la troisième partie, je montrerai en quoi les utopies de la Révolution participent d'un renouvellement de la « réflexion sur les fondements de la société idéale en pleine effervescence révolutionnaire ». Enfin, dans la quatrième partie « Pour

²⁰ Plagnol-Diéval (Marie-Emmanuelle), « Le cas des mineurs », in *Dix-huitième siècle*, n° 30, 1998, pp. 87-101.

²¹ *Littérature et engagement pendant la Révolution française, essai polyphonique et iconographique*, sous la direction de Isabelle Brouard-Arends et de Laurent Loty, Presses Universitaires de Rennes, collection « Interférences », 2007, p. 15.

²² Furet (François), *La Révolution de Turgot à Jules Ferry, 1770-1880*, Paris, Hachette, 1988, p. 217.

²³ Voir également l'annexe 1 (présentation de chaque texte de mon corpus) dans le volume 2.

une enquête sur l'influence de l'imaginaire utopique », je tenterai d'établir dans quelle mesure ces utopies ont pu contribuer à la « régénération » de la France révolutionnaire²⁴.

²⁴ Voir également l'annexe 2 (notices bio-bibliographiques sur les auteurs du corpus), et l'annexe 3 (mentions des utopies de mon corpus dans les journaux révolutionnaires) dans le volume 2.

Première partie

Succès et renouvellement de l'utopie pendant la Révolution française

Si le XVIII^{ème} siècle est reconnu comme l'âge d'or de l'utopie, l'idée d'un succès de cette dernière pendant la Révolution n'a pas encore été démontré : avant d'en venir à l'analyse détaillée des textes, il me semble donc nécessaire de donner une vue d'ensemble de la production utopique révolutionnaire.

Dans un premier chapitre, je décrirai l'état actuel des études bibliographiques et critiques sur l'utopie pendant la Révolution, qui suffit à lui seul à prouver la nécessité d'une étude approfondie sur ce sujet à la fois négligé et fortement investi politiquement. Je présenterai également les différentes étapes qui m'ont amenée à l'élaboration d'un corpus de travail de cinquante-cinq œuvres.

Dans le deuxième chapitre, je dresserai un panorama général de l'utopie révolutionnaire : je commencerai par donner le résultat d'une enquête sur l'emploi et le sens du mot pendant la Révolution et sur les différentes manières de désigner les textes de mon corpus. Le bilan des différentes éditions des utopies de la Révolution ainsi que celles des utopies antérieures rééditées pendant la période révolutionnaire permettra d'en mesurer le succès et d'esquisser une périodisation de la production utopique. Il s'agira ensuite d'analyser les différentes formes textuelles - narratives et dramatiques - empruntées par les utopies de cette période.

Dans un dernier chapitre, en les comparant aux utopies qui paraissent tout au long du XVIII^{ème} siècle, je donnerai un aperçu des particularités des utopies de la Révolution : le rapport à l'histoire, le traitement du temps et de l'espace. Cette première approche me conduira à proposer des hypothèses qui seront discutées dans la suite de cette étude.

CHAPITRE 1

ENQUETE SUR LES UTOPIES PENDANT LA REVOLUTION FRANCAISE

1- L'absence de l'utopie pendant la Révolution française

Avant d'en venir à la constitution du corpus proprement dite, il paraît utile de s'intéresser au discours critique sur l'utopie pendant la Révolution, ainsi que de faire le bilan des études bibliographiques. Sans avoir l'ambition d'en trouver les causes exactes, il s'agit de montrer de quelle manière l'idée d'une absence d'utopies pendant la Révolution française s'est forgée et pourquoi elle perdure encore aujourd'hui.

1-1- Histoires littéraires et études bibliographiques

En premier lieu, cette absence concerne des catégories génériques plus larges que l'utopie et voit le jour au XIX^{ème} siècle : de nombreuses histoires littéraires de cette époque avancent en effet que le roman disparaît pendant la période révolutionnaire. Dans son *Histoire de la littérature française* (1879), G.-J. Duval affirme que :

Durant la Révolution, les esprits entraînés vers d'autres préoccupations, furent peu disposés à la confection des romans. Les romanciers s'arrêtèrent en 1789 pour ne reprendre la plume que sous le directoire.²⁵

Autrement dit, l'action politique et la construction de la nouvelle société ne laisseraient plus de place à la création littéraire. L'auteur nuance tout de même son propos en citant quelques ouvrages dont *Zilia, roman pastoral* (1789) de la comtesse d'Hautpoul, mais précise que :

De 1789 à l'époque du directoire, le roman fut peu cultivé et, chose remarquable, aucun de ceux qui parurent ne se ressentirent directement de l'influence du temps où ils furent conçus.²⁶

²⁵ Duval (Georges-J.), *Histoire de la littérature révolutionnaire*, Paris, E. Dentu, 1879, p. 147.

²⁶ *Ibid.*

Dans d'autres histoires littéraires, le roman de la Révolution française est totalement occulté : dans *La Littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration (1789-1830)*, Albert Maurice aborde l'éloquence politique, le journalisme, le théâtre et la littérature révolutionnaires, et consacre un développement à des auteurs en particulier - André Chénier, Mme de Staël ou encore Lamartine et Hugo -, mais il ne fait aucune mention du roman sous la Révolution, pas plus qu'Eugène-Nicolas Géroze dans *l'Histoire de la littérature française pendant la Révolution, 1789-1800* (1859)²⁷.

Dans son ouvrage intitulé *La littérature de la Révolution française* (1989), Béatrice Didier montre que ce parti pris n'est pas gratuit, et s'explique par des raisons politiques propres à la période la Restauration, où naît l'histoire littéraire : « c'est-à-dire à un moment où l'on essaie d'oublier la Révolution, de fermer la parenthèse, de reprendre le fil de l'Ancien Régime. »²⁸ On peut alors penser que les histoires littéraires postérieures à cette période reprennent l'idée d'une absence de production littéraire pendant la Révolution.

Longtemps passée sous silence dans les études sur la littérature du dix-huitième siècle - il est frappant de constater que de nombreuses études s'arrêtent en 1789²⁹ -, la littérature révolutionnaire s'avère aujourd'hui un champ d'étude reconnu avec, notamment, les travaux de Michel Delon, de Robert Darnton, de Béatrice Didier et de Malcom Cook. Ces deux derniers auteurs ont particulièrement travaillé sur les rapports entre les événements révolutionnaires et les œuvres littéraires : dans *Ecrire la Révolution*, Béatrice Didier classe les œuvres de cette période en fonction de leurs rôles - ordonner (les écrits journalistiques, juridiques et les discours), représenter (les œuvres théâtrales, les œuvres destinées aux Fêtes, les écrits d'architectes) et narrer (les récits romanesques et autobiographiques)³⁰ ; dans *Fictional France, social reality of French Novel, 1775-1800*³¹, Malcom Cook s'attache à analyser les différentes modes de représentation de la Révolution française dans les fictions. De même, dans l'un des chapitres de l'ouvrage *Literatur der Französischen Revolution* (1988) intitulé « Die Französische Narrativik der Revolution (1789-1799) zwischen Tradition und Innovation », Dietmar Rieger tente de répondre à la question

²⁷ Albert (Maurice), *La littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration, 1789-1830*, Paris, Lecène Oudin et cie, 1891.

²⁸ Didier (Béatrice), *La littérature de la Révolution française*, Paris, P.U.F., collection « Ecriture », 1989, p. 3.

²⁹ Pour ne citer que quelques exemples : Dufresnoy (Marie-Louise), *L'Orient romanesque en France 1704-1789*, Montréal, Beauchemin, 1946 ; Van Wijngaarden (N.), *Les odyssées philosophiques en France entre 1616 et 1789*, rééd. Genève, Paris, Slatkine, 1982, 257 p.

³⁰ Didier (Béatrice), *Ecrire la Révolution*, Paris, P.U.F., 1989, 318 p.

³¹ Cook (Malcom), *Fictional France, social reality of French Novel, 1775-1800*, Oxford, Berg, 1993.

suivante : « Est-il donc vrai qu'on ne lit plus de roman ? », avec l'intention de revenir sur cet *a priori*³².

De plus, beaucoup de parutions sur la littérature révolutionnaire ont vu le jour à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française : je ne citerai comme exemple que le « Colloquium on fictions of the Revolution » qui s'est tenu du 10 au 12 novembre 1989 à l'université de Northwestern et dont les actes intitulés *Fictions of the French Revolution* (1991) comprennent un article qui montre les liens inextricables entre les événements historiques et la fiction ; dans « The French Revolution and the making of fictions », Bernadette Fort avance qu'aucune autre période que la Révolution française n'a été autant mise en fiction par ses propres acteurs alors même qu'elle continuait à se dérouler³³. Enfin, s'est peu à peu développée une recherche sur le « tournant des Lumières » qui englobe la période révolutionnaire, avec principalement l'ouvrage de Michel Delon, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières* (1988), mais on peut également citer un numéro spécial de la revue *Dix-huitième siècle* (1982) intitulé *Au tournant des Lumières : 1780-1820*, la thèse de Richard Robert intitulée *Utopie et individu au tournant des Lumières* (2001), ou encore l'ouvrage de Lucia Omacini, *Le roman épistolaire français au tournant des Lumières* (2003)³⁴.

En second lieu, s'affirme également l'idée d'une absence d'utopies pendant la Révolution française. Dans un article intitulé « Voyages imaginaires à la veille de la Révolution » (1991), Jean-Marie Goulemot affirme que pendant la Révolution :

Il n'y a pas, à ma connaissance, de rééditions des grands textes classiques, à l'exception comme on le sait de l'*Utopie* de More dans la traduction de Thomas Rousseau. Pas de référence aux textes utopiques dans les pamphlets et les journaux. Rien dans *L'Ami du peuple*, rien non plus dans *Le Père Duchesne*. Et quand, par hasard, on trouve une allusion dans le discours politique, c'est en prenant utopie au sens de rêve impossible, de projet irréalisable. Quant aux utopies produites durant la Révolution, elles sont peu nombreuses.³⁵

Si certains faits énoncés ici sont vrais, quelques exemples suffiront à infirmer les autres : à propos de la présence de l'utopie dans les journaux et pour ne citer qu'un exemple, l'œuvre de Le Mercier de la Rivière, *L'heureuse nation ou gouvernement des Féliciens* (1792) est longuement résumée

³² *Literatur der Französischen Revolution*, Stuttgart, J.-B. Metzler, 1988, pp. 114-141.

³³ Fort (Bernadette), « The French Revolution and the making of fictions », in *Fictions of the French Revolution*, ed. by Bernadette Fort, Evanston, Northwestern University Press, 1991, pp. 3-32.

³⁴ Delon (Michel), *L'idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, 521 p. ; *Dix-huitième siècle*, n° 14, Paris, Editions Garnier frères, 1982, 543 p. ; Robert (Richard), *Utopie et individu au tournant des Lumières, 1770-1810*, Caen, Gérard Gengembre dir., 2001 ; Omacini (Lucia), *Le roman épistolaire français au tournant des Lumières*, Paris, Éditions Champion, 2003, 281 p.

³⁵ Goulemot (Jean-Marie), « Voyages imaginaires à la veille de la Révolution », in *Le voyage révolutionnaire*, actes du colloque franco-néerlandais du Bicentenaire de la Révolution française, Amsterdam, 12-13 octobre 1989, publiés par Willem Frijhoff et Rudolf Dekker, Hilversum, Verloren, 1991, pp. 134-135.

dans le *Journal Encyclopédique* du 30 décembre 1792, et présentée comme une « nouvelle utopie »³⁶ ; à propos de la réédition d'utopies « classiques » pendant la Révolution, *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse ou Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère* (1699) de Fénelon sont rééditées tout au long de la Révolution (en 1790, chaque année de 1792 à 1799, ainsi qu'en 1801) ; de même, *l'Arcadie* (1781) de Bernardin de Saint-Pierre est rééditée en 1791 et 1795, *Giphantie* (1760) de Tiphaine de la Roche en 1800, *L'Isle inconnue, ou mémoires du Chevalier de Gastine* (1783-1787) de Grivel en 1793.

Je vais m'attarder sur un exemple précis, qui me paraît révélateur des raisons pour lesquelles l'idée d'une absence des utopies pendant la période révolutionnaire a pu perdurer. Il n'est, en aucun cas, question ici de faire le procès de tel ou tel chercheur, puisque dans toute recherche, on est amené à s'appuyer sur le travail d'autrui, d'autant que nul chercheur n'est à l'abri de recopier des erreurs ou d'en commettre lui-même et donc d'en faire commettre aux autres !

On peut lire, par exemple, dans « L'effet d'utopie de la Révolution française » de François Hincker :

D'un côté, le genre littéraire de l'utopie totale, sur le modèle de la *Cité du Soleil* de Campanella, disparaît bien en France, où il avait été prolifique depuis plus d'un siècle, avec la Révolution, et cela pour une quarantaine d'années.³⁷

Il est utile de tenter de comprendre d'où peut provenir ce jugement catégorique. Une réponse est immédiatement donnée par l'étude des différentes bibliographies portant sur l'utopie pendant la Révolution : François Hincker s'appuie en effet sur la bibliographie de Régis Messac qu'il cite précisément en reproduisant les erreurs de patronymes qui y figurent – « Saleau » au lieu de « Suleau », « Rigny » au lieu de « Reigny » :

L'Esquisse d'une chronobibliographie des utopies de Régis Messac (Lausanne, 1962) n'en recense que deux exemplaires : le *Voyage en l'air* de Saleau en 1791, et *La Constitution de la lune, rêve politique et moral* de Beffroy de Rigny en 1793.³⁸

Toutefois, il est surprenant de constater que sans expliquer cette réduction, l'auteur de l'article a lui-même effectué un choix dans la liste proposée par Régis Messac qui contient neuf références.

Ce procédé est encore très récent, vu que, dans son ouvrage intitulé *L'utopie* (2005), Roger-Michel Allemand consacre quatre pages à la période révolutionnaire, ce qui représente une

³⁶ *Journal Encyclopédique*, 30 décembre 1792, p. 449. Se reporter à l'annexe 3 qui rassemble toutes les mentions des utopies trouvées dans les journaux consultés.

³⁷ Hincker (François), « L'effet d'utopie de la Révolution française », in *L'utopie en question*, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2001, pp. 51-52.

³⁸ *Ibid.* On notera également les erreurs commises dans les noms des auteurs.

avancée puisque la Révolution a désormais droit de cité dans les ouvrages généraux ; cependant, il cite sept références : deux ouvrages anonymes, *L'Education d'Admète* (1791) et *Nitona Franka* (an V), *Les Ruines* (1791) de Volney, *L'isle des philosophes* (1790) de l'abbé Baltazard, *Nicodème dans la lune, ou la Révolution pacifique* (1791) de Beffroy de Reigny, *Le véritable philanthrope, ou l'isle de la Philanthropie* (1790) de Moutonnet de Clairfons et enfin *L'heureuse nation ou gouvernement des Féliciens* (1792) de Le Mercier de la Rivière. A la fin de son analyse, il présente ses sources bibliographiques : deux articles, « Politics in the fiction of the French Revolution » de Malcom Cook et « L'effet d'utopie de la Révolution française » de François Hincker³⁹. Il est utile de préciser, d'une part, que Malcom Cook mentionne d'autres fictions dans des études plus approfondies sur le sujet, notamment dans son article intitulé « Fictions utopiques révolutionnaires » dans le *Dictionnaire des Utopies* (2002) réalisé sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet et Antoine Picon⁴⁰, et d'autre part, qu'il a travaillé sur l'ensemble des fictions révolutionnaires et que toutes les références qu'il propose ne sont pas des utopies. J'ajouterai qu'il n'utilise pas le terme *utopie* pour qualifier certaines oeuvres de la Révolution qui répondent à ma définition de l'utopie : par exemple, dans son article intitulé « Le roman en France en 1789 », il présente le *Roman historique philosophique et politique de Bryttophend* (1789) de Le Breton en ces termes :

Le rêve est très détaillé. Il ressemble parfois plus à un traité de politique qu'à un roman ; il pose des questions fondamentales concernant les institutions d'un État. L'ouvrage, très précis, bien écrit, et de portée didactique, appartient à une sorte d'allégorie sérieuse⁴¹

De plus, à l'instar de François Hincker, Roger-Michel Allemand a opéré des choix : il ne cite pas l'utopie de Suleau, présente dans l'article de François Hincker et dans le même temps, ajoute une référence qui n'est présente dans aucun des deux articles cités en bibliographie.

Ces deux exemples sont représentatifs du traitement de l'utopie pendant la Révolution, qui s'appuie sur une reprise partielle des bibliographies existantes. Aussi est-il utile de présenter une synthèse des utopies répertoriées dans les différentes bibliographies consacrées au genre utopique.

³⁹ Allemand (Roger-Michel), *L'utopie*, Paris, Ellipses, 2005, pp. 133-137. Voir Cook (Malcom), « Politics in the fictions of the french Revolution » in *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, n° 201, Voltaire fondation, 1982, p. 223-340.

⁴⁰ Cook (Malcom), « Fictions utopiques révolutionnaires », in *Dictionnaire des Utopies*, sous la direction de Riot-Sarcey (Michèle), Bouchet (Thomas), Picon (Antoine), Larousse/VUEF, 2002, pp. 97-98.

⁴¹ Cook (Malcom), « Le roman en France en 1789 », *Dix-huitième siècle*, n° 20, 1988, p. 224.

Il n'existe pas, à ma connaissance, de bibliographie française portant uniquement sur l'utopie pendant la Révolution française⁴² ; les ouvrages bibliographiques et les dictionnaires cités dans le tableau suivant traitent du XVIIIème siècle ou d'une période encore plus large. J'y indique par années – de 1789 à 1804 - le nombre d'utopies citées par ces ouvrages que j'ai choisi de présenter par ordre chronologique de parution. Je n'y inclus pas certains dictionnaires dont on ne peut se servir comme des outils de recherche bibliographique car ils ne possèdent pas une entrée par date, mais une entrée par nom d'auteurs pour l'*Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction* (1972) de Pierre Versins et une entrée par titre pour le *Dictionnaire des utopies* (2000) de Raymond Trousson et Vita Fortunati⁴³. Aussi faut-il déjà posséder un corpus établi, dont il s'agit alors de vérifier la présence : Pierre Versins mentionne ainsi les *Posthumes* (1802) de Rétif, ainsi que *Nicodème dans la lune* (1791) de Beffroy de Reigny, et Raymond Trousson et Vita Fortunati citent de nombreuses utopies de la période révolutionnaire dont les notices sont essentiellement rédigées par N. Minerva.

⁴² Il faudrait examiner les recherches non francophones pour pouvoir affirmer qu'aucun chercheur dans le monde ne s'est intéressé à cette question.

⁴³ Versins (Pierre), *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science fiction*, Lausanne, Editions L'Age d'Homme, 1972, 997 p. ; *Dictionary of literary utopias*, Edited by Fortunati (Vita) and Trousson (Raymond), Paris, Honoré champion, 2000, 732 p.

Tableau 1 : La production utopique française de 1789 à 1804

	Messac	Bleymehl	Biesterfeld	Trousson	Hartig	Katalog	Guadalupi	Goulemot	Gallica
	1962	1965	1974	1975	1977	1980	1984	1981	2000
1788	1		1	1	1	1			
1789					6		1	4	3
1790		2	1	2	4		1	2	4
1791	1	1			1	2			1
1792		1	1	1	4			1	6
1793	2				2	1			2
1794	1								
1795		1	1	2	1		1	1	1
1796					1				1
1797									
1798		1			2				2
1799			1			1			
1800	1	1		1	5		1		4
1801	1	2	1				1	-	
1802		1				1		-	1
1803	2	1		1	1	1		-	2
1804								-	1
total	9	11	6	8	28	7	5	8	28

On remarque, en premier lieu, qu'il n' y a pas de bibliographies dans les vingt dernières années du XXème siècle ; cette synthèse montre aussi les divergences entre toutes ces études, tant au niveau du nombre total d'œuvres répertoriées que des dates de parution, qui proviennent principalement non d'une erreur d'attribution, mais d'un choix d'œuvres différentes. On relève toutefois une absence commune à la majorité des bibliographies pour les années 1794, 1796, 1797, 1799, 1804 et un accord presque unanime sur l'existence d'une seule utopie en 1795.

Deux tendances principales se dégagent du tableau : d'une part, une faible moyenne - huit œuvres - dans la majorité des bibliographies et d'autre part, un nombre beaucoup plus important - 28 - pour deux d'entre elles. Cet écart sensible s'explique aisément par la différence de la définition retenue par les auteurs, définition qui n'est pas précisée au préalable dans la plupart de ces ouvrages : Gallica et I. Hartig intègrent des textes non fictionnels qui comprennent des plans de réforme, ainsi que des traités insérés dans un cadre narratif.

Ainsi, l'article de François Hincker révèle un autre fait symptomatique dans le traitement de l'utopie, qui n'est pas propre à la période révolutionnaire : l'imprécision de sa définition, pouvant aller d'un genre littéraire à un mode de pensée. Bien que partant du « genre littéraire » de l'utopie, François Hincker complète la liste proposée par Régis Messac de la manière suivante :

Cependant ce catalogue oublie *Aline et Valcour* de Sade, publié en 1793 (quand fut-il exactement entrepris et quand fut-il achevé ?) dont un long épisode, roman dans le roman, est constitué par l'histoire de Sainville et Léonore (publié isolément par Gilbert Lély), utopiste s'il en est. Il ignore l'existence d'un fragment d'utopie, *Atlantis*, composé pendant la Révolution, dans les papiers de ... Condorcet, type même du rationaliste et dernier seul « philosophe » à avoir connu la Révolution. Il n'y a enfin aucune raison de rejeter de l'histoire de l'utopie les fameuses *Institutions Républicaines* de Saint-Just qui glissent significativement de réflexions sur la Révolution à des notes haletantes présentant tous les ingrédients de l'utopie littéraire, le liant romanesque en moins. Sans parler de la production que l'on classe habituellement dans la lignée du « socialisme utopique » et qui, sous la Révolution, est hybride puisqu'elle est aussi intervention militante bien concrète : celle du « cercle social » ou de certains « enragés » comme Dolivier et L'Ange.⁴⁴

Les références ajoutées ici ne sont pas toutes des œuvres de fiction. Toutefois, il les considère comme telles puisqu'il y oppose « l'utopie particulière », c'est-à-dire les projets d'école, les plans d'architecture d'où se dégage « l'idéologie utopique », mais sans jamais préciser ce qu'il entend précisément par « utopie littéraire ». Les deux dernières références renvoient implicitement soit au chapitre consacré à l'utopie, écrit par Albert Soboul dans *l'Histoire générale du socialisme* (1992), où ces œuvres, comme nous le verrons précisément par la suite, sont mentionnées comme étant des utopies, soit à celui de I. Hartig qui reprend les commentaires d'Albert Soboul en le citant.

Tous ces exemples montrent qu'un flottement subsiste dans le choix même des œuvres utopiques. Aussi est-il utile de s'attacher à la nature des différentes œuvres retenues dans les

⁴⁴ Hincker (François), *op. cit.*, pp. 51-52.

bibliographies de l'utopie précédemment citées, en ajoutant d'autres ouvrages ne traitant pas spécifiquement de l'utopie, afin de tenter d'esquisser le paysage littéraire révolutionnaire.

L'organisation d'une exposition sur l'utopie intitulée « Utopie. Quête de la société idéale en Occident » par la Bibliothèque nationale de France, du 4 avril au 9 juillet 2000, a donné lieu à la constitution d'un dossier sur Gallica : la bibliothèque numérique comprend un important corpus de textes utopiques, qui reprend pour une large part la bibliographie d'I. Hartig.

Suivent les références communes aux deux bibliographies⁴⁵ :

- Reinsier. [République universelle, ou l'Humanité ailée réunie sous l'empire de la Raison. L'An premier de la raison.](#) Paris, [s.n.], 1788 [1792 pour Gallica].
- François Noël C. dit Gracchus Babeuf. [Cadastre perpétuel, ou Démonstration des procédés convenables à la formation de cet important ouvrage. Dédié à l'Assemblée Nationale.](#) Paris, Chez les Auteurs, 1789.
- Nicolas Edme Restif de la Bretonne. *Le Thesmographe, ou Idées d'un honnête homme sur projet de règlement proposé à toute une nation de l'Europe pour opérer une réforme générale des lois, avec des notes historiques (suivi de... et de L'An deux mille).* Paris, Maradan, 1789.
- Abbé Philippe Serane. [L'heureux naufrage, où l'on trouve une idée de la législation conforme à l'humanité, à la nature, au bien public.](#) Paris, Imp. de Demonville, 1789.
- Abbé Balthazard. [L'Isle des philosophes et plusieurs autres, nouvellement découvertes et remarquables par leurs rapports avec la France actuelle.](#) s.l., [s.n.], 1790.
- Pierre Dolivier. [Le Voeu national, ou système politique propre à organiser la nation dans toutes ses parties...](#) Paris, Gastelier, 1790.
- Julien-Jacques Moutonnet de Clairfons. [Le véritable philanthrope, ou l'isle de la la philanthropie, suivie de bonne mère, de la promenade solitaire, du Sommeil et de la toilette de Vénus... Précédé d'anecdotes et de détails peu connu sur J.J. Rousseau, avec réfutation de son prétendu suicide... par J.J.M.D.C.](#) Philadelphie, 1790.
- Louis Abel Beffroy de Reigny [dit le Cousin Jacques]. [Nicodème dans la Lune, ou la révolution pacifique.](#) Paris, L'auteur, 1791.
- Louis Abel Beffroy de Reigny [dit le Cousin Jacques]. [La Constitution de la Lune : rêve politique et moral par le Cousin Jacques.](#) Paris, Froullé, 1792.
- Nicolas de Bonneville. [De l'Esprit des Religions \[suivi de\] Appendice de la seconde édition de l'esprit des religions.](#) 2 vol. Paris, Impr. du Cercle Social, 1792.

⁴⁵ Je reproduis ici la liste que l'on peut trouver sur Gallica et qui suit un ordre chronologique.

- François-Joseph L'Ange. [Moyens simples et faciles de fixer l'abondance et le juste prix du pain, présentés à Messieurs du Conseil général de la Commune de Lyon.](#) Lyon, 1792.
- Pierre-Paul-François-Joachim-Henri Le Mercier de la Rivière. [L'Heureuse nation, ou relation du gouvernement des Féliciens.](#) 2 vol. Paris, Impr. de Creuze et Béhal, 1792.
- Jean-Baptiste Claude Izouard (ou Isoard de Lisle) dit Delisle de Sales. [Eponine ou de la République, ouvrage de Platon, découverte et publiée par l'auteur de la Philosophie de la nature, 1793.](#)
- Donatien Alphonse François de Sade. [Aline et Valcour, ou le Roman philosophique, écrit à la Bastille, un an avant la Révolution de Française.](#) Bruxelles, chez la veuve Girouard, 1795.
- Denis Diderot et Bourlet de Vauxcelles. [Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart posthumes ou inédits...](#) Paris, Chevet, 1796.
- Pierre-Sylvain Maréchal. [Voyages de Pythagore en Egypte, dans la Chaldée, dans l'Inde, en Crète, à Sparte, en Sicile, à Rome, à Carthage, à Marseille et dans les Gaules, suivis de ses lois politiques et morales.](#) 6 vol. Paris, Derterville, 1798-1799.
- Louis-Claude de Saint-Martin. [Le Crocodile ou la guerre du bien et du mal, arrivée sous le règne de Louis XV.](#) Paris, Impr. du Cercle Social, 1798-1799.
- Jean-Baptiste Say. [Olbie, ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation.](#) Paris, Déterville, An III [1800].
- Fanny de Beauharnais. [L'Isle de la Félicité ou Maxis et Théone, poème philosophique en trois chants, précédé d'une épître aux femmes. an IX.](#) Paris, Masson, 1800-1801.
- Johann Jacob Wilhelm Heinse. [Ardinghello et les îles de la Félicité, histoire italienne du XVIe siècle, traduite de l'allemand par les citoyens Weltzein et Faye. an VIII.](#) Paris, C. F. Cramer, 1800-1801.
- Jacques Henri [Jakob Heinrich] Meister. [Betzi ou l'amour comme il est : Roman qui n'en est pas un, précédé d'Entretiens philosophiques et politiques. an IX.](#) Paris, A.-A. Renouard, 1800-1801.
- Joseph Saige. [Voyage à la nouvelle Philadelphie.](#) In : *Opuscules d'un solitaire.* Bordeaux, Bergeret, 1803.

On retrouve ici la même ambiguïté quant à la définition de l'utopie puisque se mêlent des textes fictionnels et des textes non fictionnels.

Mais I. Hartig, qui s'appuie sur les travaux de Wijngaarden et d'Albert Soboul mentionne d'autres œuvres qui ne sont pas reprises dans la bibliographie de Gallica :

- Boissel, *Le Catéchisme du genre humain*, s.l., 1789.

- Fauchet, *De la religion nationale*, Paris, Bailly, 1789.
- Rétif de la Bretonne, *L'An deux mille*, comédie héroïque, in *Le Thesmographe...*, Paris, 1789.
- L'Ange, *Plaintes et représentations d'un citoyen décrété passif aux citoyens décrétés actifs*, Lyon, Cutty, 1790.
- Dolivier, *Essai sur la justice primitive, pour servir de principe générateur au seul ordre social qui peut assurer à l'homme tous ses droits et tous ses moyens de bonheur*, Paris, Impr. De J.-B. Hérault, 1793.
- Saint-Just, *Fragments sur les institutions républicaines*, Paris, Fayolle, 1800.

On peut se demander ce qui justifie cette exclusion : quelle différence existe-t-il entre les deux textes de Dolivier - *Essai sur la justice* (1793) -, qui est exclu, et les *Moyens simples et faciles de fixer l'abondance* (1792) ? Ce sont tous deux des textes non fictionnels qui proposent des solutions afin d'améliorer la réalité contemporaine. Faut-il en conclure que la distinction entre ces deux œuvres tient à la nature des solutions proposées ou à leur degré de vraisemblance ou de faisabilité ?

De même, le dossier utopie de Gallica contient de nouvelles références par rapport à celles d'Hartig et Soboul :

- Anonyme [Voltaire]. [*Le Retour de Babouc à Persepolis, ou la Suite du Monde comme il va.*](#) 2 vol. Concordopolis [Paris], s.n. [De Senne], 1789-1790.
- Théodore Le Sueur. [*Idées sur l'espèce de gouvernement populaire qui pourrait convenir à un pays de l'étendue et de la population de la France.*](#) [Paris], impr. de Mayer, 1792.
- Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet. [*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain. Nouvelle édition, suivie de fragments de l'histoire de la quatrième époque et d'un fragment sur l'Atlantide.*](#) Paris, Agasse, 1793.
- Nicolas-Edmé Retif de la Bretonne. [*Les Posthumes, lettres reçues après la mort du mari par sa femme qui le croit à Florence, par feu Cazotte.*](#) 2 vol. Paris, Duchêne, 1802.
- Pierre Gallet. [*Voyage d'un Habitant de la Lune à Paris à la Fin du XVIIIe Siècle.*](#) Paris, Levrault, 1803.
- Claude-Nicolas Ledoux. [*L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des moeurs et de la législation. Tome 1. \(seul paru\).*](#) Paris, L'Auteur, 1804.

Les autres bibliographies consacrées à l'utopie écartent totalement les textes non fictionnels et présentent le plus souvent une base commune composée de quelques textes :

Dans le chapitre « Nouveautés, les utopies »⁴⁶, J.-M. Goulemot cite les œuvres suivantes sans que cette liste soit exhaustive puisque l'histogramme contenu dans son chapitre comprend un nombre supérieur d'œuvres à celles citées dans le commentaire : *Le Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement proposé à toutes les nations de l'Europe pour opérer une réforme générale des lois* (1789) de Rétif, *L'heureux naufrage, où l'on trouve une idée de législation conforme à l'humanité, à la nature, au bien public* (1789) de l'abbé Philippe Serane, l'œuvre anonyme *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats Généraux* (1789), *L'Isle des philosophes et plusieurs autres nouvellement découvertes et remarquables par leur rapport avec la France actuelle* (1790) de l'abbé Balthazard.

Deux ouvrages bibliographiques ne donnent pas les mêmes dates que les autres : dans *Voyage au pays de nulle part* (1975)⁴⁷, Raymond Trousson propose, parmi les auteurs français, deux œuvres de Sade - *Aline et Valcour ou le roman philosophique*, qu'il date de 1788 au lieu de 1795, et la *Philosophie dans le Boudoir* (1795) -, *L'Amazone* (1795) de Bernardin de Saint-Pierre, *l'An 2000* (1790) de Rétif, *L'Isle des philosophes* (1790) de l'abbé Balthazar et *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) de Mercier de la Rivière, *Olbie ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation* (1800) de J.-B. Say et *Voyage à la Nouvelle Philadelphie* (1803) de Saige. Régis Messac, quant à lui, cite dans *l'Esquisse d'une chrono-bibliographie des utopies* (1762)⁴⁸, *La République universelle, ou l'humanité ailée réunie sous l'Empire de la raison* de Reinsler (1788), *le Voyage en l'air* de Suleau (1791), *Nicodème dans la Lune* de Beffroy de Reigny (1793), *Eponine ou De la République* (1793) de Delisle de Sales, *L'Heureuse nation ou le gouvernement des Féliciens* (1794) de Le Mercier de la Rivière, *Olbie ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation* (1800) de J.-B. Say, *Voyage à la Nouvelle Philadelphie* (1803) de Saige, *Voyages chez les peuples sauvages ou l'homme de la nature* (1801) de Babie de Bercenay et un ouvrage anonyme de 1803 : *Le songe singulier on Nation comme il n'en existe pas*.

Jakob Bleymehl, dans *Beiträge zur Geschichte und bibliographie der Utopischen und Phantastischen Literatur*⁴⁹ cite également les textes de Suleau, Le Mercier de la Rivière, Babie de

⁴⁶ Goulemot (Jean-Marie), « Nouveautés : les utopies », dans *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, avec la collaboration de Jean-Pierre Vivet, II, *Le Livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Éditions Promodis, 1984, pp. 231-239.

⁴⁷ Trousson (Raymond), *Voyages au pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Edition de l'Université de Bruxelles, 1975, 256 p.

⁴⁸ Messac (Régis), *Esquisse d'une chrono-bibliographie des utopies*, Lausanne, Club Futopia, 1962, iv-95 p.

⁴⁹ Bleymehl (Jakob), *Beiträge zur Geschichte und bibliographie der Utopischen und Phantastischen Literatur* Fürth, Offizin Bleymel, 1965.

Bercenay, Say et Saige et y ajoute *Aline et Valcour ou le roman philosophique* (1795) de Sade, *Voyages de Pythagore en Egypte, dans la Chaldée, dans l'Inde, en Crète, à Sparte, en Sicile, à Rome, à Carthage, à Marseille et dans les Gaules, suivis de ses lois politiques et morales* (1798-1799) de Pierre-Sylvain Maréchal, *L'An 2000* (1790) et les *Posthumes* (1802) de Rétif de la Bretonne, *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle* (1801) de Pierre Gallet et enfin, *De la raison, ou Ponthiamas* (1795) de Saint-Lambert.

Wolfgang Biesterfeld dans *Die Literarische Utopie*⁵⁰ mentionne les textes précédemment cités de Sade, Rétif, Le Mercier de la Rivière, Maréchal et y ajoute le texte de Sade : *Français, encore un effort...* dans *la Philosophie dans le boudoir* (1795) et le texte de Jérôme Richard, *Voyages chez les peuples sauvages* (1801).

Le *Katalog einer merkwürdigen Sammlung von Werken utopistischen Inhalts 16-20 jahrh*⁵¹ mentionne les textes de Gallet (en le datant de 1802), de Beffroy de Reigny (à la fois *Nicodème dans la lune ou la Révolution pacifique* (1791) et la *Constitution de la Lune* (1793)) et y ajoute trois textes : *Le Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle pour servir de suite aux aventures de M. son père* (1803) de L.M. Bellin, et deux textes anonymes : *Saint-Hélène et Monrose ou les aventures aériennes, Histoire véritable* (1799) et *Relation véritable et remarquable du grand voyage du Pape en paradis et enfer suivi de la translation du Clergé en enfer* (1791).

Dans le *Guide de nulle part et d'ailleurs à l'usage du voyageur intrépide en maints lieux imaginaires de la littérature universelle* (1981)⁵², Gianni Guadalupi et Alberto Manguel mentionnent *Le Thesmographe* (1789) de Rétif, *L'Isle des philosophes* (1790) de Balthazard, *Aline et Valcour* (1795) de Sade et *L'Isle de la Félicité* (1801) de Fanny de Beauharnais.

Exceptée la base commune qui semble reprise de bibliographies en bibliographies, on ne peut que constater la diversité des œuvres retenues comme utopies : des pamphlets, des poèmes narrants les amours des dieux, des récits de voyage. Après lecture de ces textes, il est difficile d'y trouver le moindre point commun et cela amène à remettre en cause les autres œuvres citées.

⁵⁰ Biesterfeld (Wolfgang), *Die Literarische Utopie*, Stuttgart, 1974.

⁵¹ *Katalog einer merkwürdigen Sammlung von Werken utopistischen Inhalts 16-20 jahrh*, München, Kraus, 1980. 112 p.

⁵² Guadalupi (Gianni), *Guide de nulle part et d'ailleurs à l'usage du voyageur intrépide en maints lieux imaginaires de la littérature universelle*, 1981.

1-2- Absence d'étude critique sur l'utopie pendant la Révolution

A propos des études critiques sur l'utopie pendant la Révolution française, on distingue deux caractéristiques principales.

Premièrement, il convient de noter l'absence d'étude globale sur le sujet ; il est surprenant que la bibliographie établie dans le catalogue de l'exposition sur l'utopie, organisée par la Bibliothèque nationale de France⁵³, comporte une rubrique « Révolution française et utopie » après celle réservée au « XVIIIème siècle », et où sont cités deux ouvrages de Mona Ozouf, *L'Ecole de la France : essai sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement* (1984) et *L'homme régénéré : essais sur la Révolution française* (1989), qui ne sont pas des ouvrages sur le genre littéraire de l'utopie. Il est vrai que le premier consacre une soixantaine de pages à un chapitre intitulé « L'utopie » ; toutefois, il ne s'agit pas d'une étude critique sur l'utopie sous la Révolution française : l'auteur s'attache à comparer certaines pratiques révolutionnaires - comme la fête ou l'architecture - à l'utopie, et plus précisément aux fêtes utopiennes qui institutionnalisent la fondation de la société idéale, ou à l'utilisation politique de l'architecture qui porte des inscriptions rappelant les lois à respecter. Aussi convoque-t-elle quelques utopies de l'époque dans la partie intitulée « Utopie et institutions dans les fêtes de la Révolution française » qui ouvre le chapitre III, « L'utopie » : *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) de Le Mercier de la Rivière à deux reprises et *Olbie ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation* (1800) de Say ; elle consacre un développement plus conséquent à *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* (1804) de Claude-Nicolas Ledoux⁵⁴. En outre, il aurait fallu ajouter à cette liste bibliographique *La Fête révolutionnaire* (1976) du même auteur qui se fonde sur une comparaison semblable entre l'utopie et les pratiques révolutionnaires, et où sont également mentionnées des utopies de la Révolution française : *La Constitution de la Lune* (1793) de Beffroy de Reigny et *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803) de Joseph Saige⁵⁵.

Il existe bien quelques articles sur des œuvres particulières de mon corpus⁵⁶ et il est également fait mention de ces dernières dans plusieurs ouvrages traitant de la littérature

⁵³ *Utopie, La quête de la société idéale en occident*, sous la direction de Lyman Sargent et de Roland Schaer, Paris, Fayard, Bibliothèque nationale de France, 2000, 368 p.

⁵⁴ Ozouf (Mona), *L'Ecole de la France : essai sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement* (1984), p. 271 et p. 311 pour Le Mercier de la Rivière, p. 311 pour Say et pp. 286-320 pour Ledoux.

⁵⁵ Ozouf (Mona), *La fête révolutionnaire*, Paris, Gallimard, 1976, 340 p.

⁵⁶ Je renvoie ici à la bibliographie générale.

révolutionnaire, mais il s'agit des auteurs les plus connus comme Rétif de la Bretonne, Sade, Isabelle de Charrière, Olympe de Gouges, Claude-Nicolas Ledoux ou encore Beffroy de Reigny⁵⁷ ; en ce qui concerne les auteurs mineurs, les articles sont beaucoup plus rares. Denis Fernandez-Recatalà, dans *Mémoires du futur : une anthologie de l'utopie* illustre bien cette tendance en ne considérant que les utopistes faisant autorité : More, Campanella, Bacon, Cyrano de Bergerac, Rétif (*la Découverte australe*), Mercier (*L'An 2440*), Sade (*Aline et Valcour*), Fourier, Cabet, Godin, Déjacque, Wells⁵⁸. De même, comme je le mentionnais en introduction, dans son dernier ouvrage sur l'utopie intitulé *Nulle part et ses environs, Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)* (2003), Jean-Michel Racault ne cite que très peu d'utopies révolutionnaires : l'*Amazone* de Bernardin de Saint-Pierre et *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* de Sade, qui comptent parmi les textes les plus connus. On relèvera ce court commentaire sur *l'Amazone* de Bernardin de Saint-Pierre :

Pour autant qu'on puisse en juger, l'ouvrage semble assez conforme, jusque dans ses bizarreries, aux orientations de la dernière période des Lumières qu'offrent d'autres textes comme *La Découverte australe* de Rétif de la Bretonne ou *l'Icosaméron* de Casanova, tout en annonçant, par ses audacieuses projections anticipatrices (veaux marins dressés pour l'équitation, voyages aériens assurés par des aérostats ou des poissons volants), les grandes dérives dans l'imaginaire de l'utopie fouriériste du début du dix-neuvième siècle.⁵⁹

On peut aussi évoquer d'autres utopies comportant « bizarreries » et « projections » comme l'aérostat en forme de dindon dans *Voyage en l'air* (1791) de Suleau ou la flotte d'oiseaux géants qui parlent et qui se nourrissent de bœufs et d'ânes volants dans la *Constitution de la lune, voyage du Cousin Jacques dans une planète fort aimable* (1791) de Beffroy de Reigny. Dans son avant-propos, Jean-Michel Racault expose l'objet de son étude : « la géographie de l'imaginaire plutôt que l'expression d'un idéal politique »⁶⁰. Toutefois, même s'il s'intéresse davantage aux voyages imaginaires qu'aux modèles de société proposés par les utopistes, plusieurs œuvres de la période 1789-1802 présentent un intérêt certain pour cette question : il n'est qu'à citer l'ouvrage anonyme intitulé *Découvertes dans la mer du Sud. Nouvelles de M. de la Peyrouse jusqu'en 1794* (1798), où l'on suit précisément le voyage d'un vaisseau portugais qui aborde plusieurs côtes de l'océan pacifique.

⁵⁷ Dans *Ecrire la Révolution* (op. cit.), Béatrice Didier consacre un chapitre au *Jugement des rois* de Maréchal et un autre à *L'Architecture* de C.-N. Ledoux, pp. 171-191.

⁵⁸ Fernandez-Recatalà (Denis), *Mémoires du futur : une anthologie de l'utopie*, Paris, Messidor, 1991, 250 p.

⁵⁹ Racault (Jean-Michel), *Nulle part et ses environs, Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)*, op. cit., p. 390.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 15.

Deuxièmement, on retrouve, dans la majorité des études critiques, le même flottement concernant la définition du terme *utopie* observé dans les études bibliographiques : au chapitre V intitulé « Utopie et Révolution française » de l'*Histoire générale du socialisme*⁶¹, Albert Soboul ne traite en aucune manière des utopies littéraires, mais des textes non fictionnels de Dolivier, Babeuf, L'Ange, ou des membres du cercle social comme l'abbé Fauchet et Nicolas de Bonneville ; toutefois, il emploie le terme *utopie* pour qualifier différents ouvrages de L'Ange, comme *Remède à tout ou Constitution invulnérable de la félicité publique* (1793) ou encore *Moyens simples et faciles de fixer l'abondance et le juste prix du pain* (1792). A propos du texte intitulé *Plaintes et représentations d'un citoyen décrété passif aux citoyens décrétés actifs* (1790), Albert Soboul affirme que « De la critique sociale, L'Ange, suivant la démarche habituelle, passait à l'utopie »⁶². Plus loin, il reprend le commentaire de Jean Jaurès qui voit, dans cette œuvre, un « socialisme mêlé d'utopie et de démocratie », et précise :

Disons plus simplement critique sociale mêlée d'utopie et de démocratie. Utopie non seulement par la solution proposée (et qui ne porte pas sur la production industrielle : singulière omission), mais encore par l'appel au roi, par l'attente du *héros philanthrope*, du *sauveur des humains*.⁶³

Ces deux extraits laissent entendre qu'Albert Soboul emploie le terme *utopie* pour évoquer les solutions proposées par l'auteur, qui s'avèrent irréalisables, confondant alors utopie et utopisme.

En s'appuyant sur la distinction établie par Jean-Michel Racault dans son ouvrage *L'utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761* (1991) entre l'utopie et le mode utopique - entendu comme une attitude mentale regroupant entre autres les utopies pratiquées, les propositions d'expérimentations sociales, les programmes de réformes, et les réflexions théoriques autour de la notion de changement politique, qu'ils soient littéraires ou non littéraires⁶⁴ -, on peut affirmer que les études sur l'utopie sous la Révolution française s'attachent essentiellement à analyser le mode utopique à l'œuvre pendant la Révolution : pour preuve, l'ensemble des travaux bien connus de Bronislaw Baczko.

⁶¹ Soboul (Albert), « Utopie et Révolution française », *Histoire générale du socialisme*, sous la direction de Jacques Droz, Paris, P.U.F., 1972, chapitre V, pp. 195-254.

⁶² *Ibid.*, p. 233.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Racault (Jean-Michel), *L'utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761*, chapitre 1 « Le mode utopique », *op. cit.*, pp. 33-147.

Comment expliquer une telle absence d'études sur l'utopie littéraire pendant la Révolution française ? N'est-ce que la simple habitude de laisser de côté la période révolutionnaire ? Dans « L'imaginaire utopique : paradigmes, formes et fonctions » (1994), Lise Leibacher-Ouvrard présente un panorama du discours critique sur l'utopie et montre que la période de grande hostilité envers l'utopie débute au milieu du XX^{ème} siècle, notamment par l'association avec le totalitarisme (J.-L. Talmon, *The origin of Totalitarianism*, 1952, ou K.-R. Popper, *The open society and its enemies*, 1945 ; après 1968, même si quelques voix positives se font entendre, la tendance générale est de considérer l'utopie comme un ennemi à abattre : soit elle est déclarée totalitaire depuis Platon jusqu'au XX^{ème} siècle, soit sa forme contemporaine est une forme de terrorisme collectif (J. Freund, *Utopie et violence* (1978), soit elle contribue obligatoirement à stériliser l'imagination individuelle et collective (J.-J. Wunenberger, *L'utopie ou la crise de l'imaginaire* (1979), soit enfin il s'agit d'une pensée qui veut abolir les concepts de temps et d'individu⁶⁵.

Un tel contexte n'est certes pas propice à des recherches sur l'utopie, et particulièrement pendant la Révolution française, qui pose les bases de la politique moderne. On pourrait ajouter l'influence de la condamnation de l'utopie par Marx et Engels comme le rappelle le *Dictionnaire historique de la langue française* :

UTOPIQUE adj., d'abord dans les lettres utopiques « qui se rapportent au pays appelé Utopie » (1529), a été repris vers 1840 comme adjectif usuel, au sens de « qui ne tient pas compte de la réalité, qui est idéal et fictif ». L'adjectif a surtout été appliqué à des projets sociaux ou politiques, et notamment aux socialismes qui ne répondaient pas, selon les disciples de Marx et Engels, à des principes « scientifiques » (*Socialisme utopique*, trad. de Engels, 1878).⁶⁶

Dans « La Révolution française au tribunal de l'utopie », Mona Ozouf analyse la lecture qu'en font les utopistes du XIX^{ème} siècle, et avance que la condamnation de l'utopie par Marx a longtemps découragé l'examen des rapports entre utopie et Révolution française ; elle résume ainsi la critique marxiste :

L'utopie, loin d'appeler à la transformation du réel, est une fuite hors du réel. Elle est une rêverie pauvre et partielle, enfermée dans l'illusion d'une petite colonie autarcique, île heureuse au milieu des malheurs du monde. Elle est une rêverie archaïque, adaptée sans doute à une époque où les prolétaires n'avaient pas encore franchi la rampe de l'histoire, mais qui reproduit sans inventivité les récits de voyage des Lumières, avec la personne déplacée du narrateur, brusquement débarqué sur une terre inconnue, témoin acritique d'un monde découvert par chance, offert tout construit à ses yeux émerveillés. Elle est une

⁶⁵ Leibacher-Ouvrard (Lise), « Imaginaire utopique : paradigmes, formes et fonctions », in *L'imaginaire utopique*, *L'Esprit créateur*, Winter 1994, vol. XXXIV, n° 4, Lexington, University of Kentucky, 1994, pp. 5-18.

⁶⁶ *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, Dictionnaires Le Robert, 1992, p. 2004.

rêverie sans véritable espérance, veuve de tout programme d'action, vide de toute affirmation d'un monde meilleur, et en son fond conservatrice.⁶⁷

On verra, au cours de cette étude, que de nombreuses utopies de la Révolution viennent contredire point par point ce jugement prononcé sur la base d'une image de l'utopie au XIX^{ème} siècle : il semble donc nécessaire de reconsidérer l'utopie à la lumière des œuvres qui paraissent pendant la Révolution.

Enfin, si l'on analyse les résultats des occurrences du terme *utopie* obtenues dans la base de données Frantext, deux remarques s'imposent : premièrement, il ressort nettement que le terme *utopie* est employé non dans le sens de « genre » littéraire mais davantage dans son sens moderne de « conception ou projet qui paraît irréalisable »⁶⁸. Deuxièmement, si au cours du XIX^{ème} siècle, il est fréquemment présent dans les œuvres littéraires – essentiellement jusqu'en 1845 dans les textes de Sand, Musset et Hugo et de retour vers 1881 avec *Les Misérables* d'Hugo, au XX^{ème} siècle, le mot *utopie* est surtout employé dans des ouvrages de philosophie, d'histoire, ou de politique. Au XIX^{ème} siècle, le terme *utopie* s'avère d'une part, utilisé dans le sens de chimère et d'autre part, de moins en moins associé à une oeuvre littéraire. Mais, ainsi que le montre Laurent Loty dans « Which utopias for today ? Historical considerations and propositions for a dialogical and paradoxical alterrealism », le sens négatif du mot utopie apparaît dès le XVIII^{ème} siècle⁶⁹.

⁶⁷ Ozouf (Mona), *op. cit.*, p. 561.

⁶⁸ « Utopie », in *Le Nouveau Petit Robert*, Dictionnaires Le Robert, 1993, p. 2349. Il est précisé que ce sens naît au XIX^{ème} siècle.

⁶⁹ Loty (Laurent), « Which utopias for today ? Historical considerations and propositions for a dialogical and paradoxical alterrealism », *op. cit.*, pp. 98-116.

2- Enquête sur l'existence d'utopies pendant la Révolution française

2-1- Les étapes de la constitution du corpus

La recherche de textes utopiques pendant la Révolution est un travail à la fois passionnant et exaltant car il n'a jamais été réalisé. Il réserve de belles surprises, comme celle de découvrir des livres non encore coupés et annotés de la main même de l'auteur⁷⁰, mais s'avère également effrayant car il est très difficile de défricher un terrain encore presque vierge, où l'on peut aisément se perdre en considérant l'ampleur de la tâche.

Dans un premier temps, j'ai vérifié si les textes répertoriés dans les bibliographies de l'utopie correspondaient à ma définition : vu l'imprécision des bibliographies existantes constatée précédemment, ce travail s'avérait nécessaire ; j'ai commencé par la liste fournie par Gallica en excluant d'emblée les références de textes non fictionnels. Puis j'ai examiné les références aux fictions comme par exemple *L'île de la Félicité ou Anaxis et Théone, poèmes philosophiques en trois chants* (an IX - 1801), l'un des textes fréquemment cités dans les bibliographies sur l'utopie : je n'ai cependant pas retenu cette œuvre narrant les amours de deux êtres dans un lieu imaginaire, qui :

De l'heureux âge d'or offrent l'heureux tableau,
Et l'amour n'a pour eux ni flèche ni bandeau⁷¹

Anaxis, le Prince de Russie se perd lors de la chasse et rencontre dans une caverne l'épouse d'Eole nommée Théone : tombé immédiatement amoureux de la déesse, il part à sa recherche et la trouve sur l'île de la Félicité, où l'on ne vieillit pas. Ils passent ainsi trois siècles à s'aimer, puis un jour, Anaxis souhaite retrouver son trône ; il quitte l'île en promettant de revenir bientôt, mais oubliant le manteau qui le protège du temps, il meurt de vieillesse et la Félicité quitte à jamais l'île. Il n'y a, dans cette œuvre, ni modèle de société, ni critique de la réalité contemporaine.

Dans un second temps, j'ai recherché les ouvrages traitant de la littérature pendant la Révolution. La plupart d'entre eux ne mentionnent pas le genre utopique. Malcom Cook est l'un des rares critiques à travailler sur la littérature de la Révolution : il étudie les fictions politiques

⁷⁰ Par exemple, *L'Anglais cosmopolite* (1799) de Musset-Patay qui se trouve à la Réserve de la Bibliothèque nationale de France.

⁷¹ Beauharnais (Fanny de), *L'île de la Félicité, ou Anaxis et Théone, poème philosophique en trois chants, précédé d'une épître aux femmes*, Paris, Masson, an IX, p. 29.

qui incluent les utopies, sans toutefois s'y limiter. Par exemple, dans son ouvrage *Fictional France, social reality in the french novel, 1775-1800*, il cite les textes de Moutonnet de Clairfons, de Casanova, le texte anonyme *Nitona Franka et le sultan Patapouf, ou histoire de la Révolution franche*, ou cet autre, *Philo, histoire politico-philosophique*, et ajoute *Adraste et Nancy V.Y.* de A.T. de Rochefort qu'il présente comme une utopie.

Puis, étant donné la pauvreté des bibliographies concernant la Révolution, je me suis orientée vers des bibliographies plus larges concernant la littérature des XVIIIème et XIXème siècles : par exemple, la *Bibliographie de la littérature française du XVIIIème siècle* d'Alexandre Cioranescu qui présente l'intérêt d'inclure les pièces de théâtre et dans laquelle j'ai relevé environ quatre-vingt-dix références à vérifier, parmi lesquelles se trouvait l'uchronie *L'avenir* (1791) de Picard. J'ai également consulté les tomes 1 à 6 (1789-1805) de *La France révolutionnaire et impériale* (1930) d'André Monglond, le *Catalogue de l'histoire de la Révolution française* (1943) d'André Martin et Gérard Walter ou encore *La Bibliographie de la littérature française de 1800 à 1930* de H.-P. Thième et *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIIIe et XIX siècles* (1964) de Joseph-Marie Quérard, auxquels il faut ajouter des ouvrages de l'époque comme, le *Journal général de la littérature de France ou répertoire méthodique des livres nouveaux, cartes géographiques, estampes et œuvres de musique qui paraissent successivement en France accompagné de notes analytiques et critiques* (1798). J'ai également consulté le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier qui cite *L'Isle des philosophes* qu'il attribue à Balthazard. Tous ces ouvrages contiennent la mention de nombreux textes déjà répertoriés dans les bibliographies de l'utopie, mais en les présentant dans leur statut général d'œuvres de fiction.

Puis j'ai consulté des ouvrages plus spécifiquement centrés sur les genres littéraires : en ce qui concerne le genre théâtral, il existe de nombreuses études répertoriant l'immense corpus de la Révolution française⁷² ; pour les œuvres narratives, j'ai consulté d'autres ouvrages bibliographiques, qui ne sont pas consacrés à l'utopie proprement dite, mais à des genres voisins : André Delaporte dans les *Bergers d'Arcadie : poètes et philosophes de l'Age d'or dans la littérature du XVIIIème siècle* (1988) cite le texte de Maréchal⁷³. Philip Babcock Gove, dans *The Imaginary voyage of prose fiction : a history of its criticism and guide for its study, with an*

⁷² Je renvoie ici à la bibliographie générale dans la section concernant la littérature de la Révolution.

⁷³ Delaporte (André), *Bergers d'Arcadie : poètes et philosophes de l'Age d'or dans la littérature du XVIIIème siècle* Puisseaux, Padès, 1988.

annotated check list of 215 imaginary voyages from 1700 to 1800 ne mentionne que deux textes pour la période révolutionnaire : *L'Isle des Philosophes* (1790) de Balthazard et *Les Voyages de Rolando et de ses compagnons de fortune autour du monde* (1799) de L.-F. Jauffret⁷⁴. Dans *Les voyages et l'ancrage : représentation de l'espace insulaire à l'Age classique et aux Lumières, 1615-1797* (1995), Eric Fougère cite un texte nouveau, et le classe parmi les idylles pastorales : *Fragments du dernier voyage de La Pérouse* (1797) de Jacques Cambry⁷⁵. Françoise Lavocat, dans *les Arcadies malheureuses : aux origines du roman moderne* (1998), fait référence à des textes qui auraient pu être des utopies ou contenir des épisodes utopiques : *Daphnis et Chloé, poème en six chants traduit de la langue celtique par M. B**** (1789) de René Joseph de Tournemine, *La Bergère d'Aranville ou l'Emigration* (1792) par M. Liomin, *Félix et Pauline ou le tombeau au pied du Mont Jura* (1794) de Pierre Blanchard⁷⁶. L'ouvrage de Françoise Duvignaud, *Terre mythique, terre fantasmée, L'arcadie* (1994), comprend seulement un texte susceptible de m'intéresser : le *Voyage pittoresque de la Grèce* (1782-1802) de J.-P. Aillard, mais ce texte n'est pas une utopie et se centre principalement sur l'archéologie⁷⁷. Michel-Antoine Burnier, dans *Les paradis terrestres : 25 siècles d'utopies de Platon à Biosphère 2* (2000), mentionne *l'Histoire des Naufrages*, recueil datant de 1789 : après vérification, tous les textes mentionnés sont antérieurs à 1789⁷⁸. *Utopia. 2. The eighteenth century* (1999) contient cinq articles sur Rousseau, Tyssot de Patot, Rétif et Casanova et aucun autre texte utopique n'y est cité⁷⁹. Ainsi, de tous ces ouvrages, je n'ai retenu qu'une seule nouvelle utopie : *Fragments du dernier voyage de La Pérouse* (1797) de Jacques Cambry.

L'ouvrage le plus précieux pour ma recherche a été la *Bibliographie du genre romanesque français : 1751-1800* de Angus Martin, Vivienne G. Mylne et Richard Frautschi⁸⁰, car c'est grâce à lui que j'ai pu élargir le corpus de fictions utopiques pendant la Révolution. Les auteurs

⁷⁴ Gove (Philip Babcock), *The Imaginary voyage in prose fiction : a history of its criticism and a guide for its study, with an annotated check list of 215 imaginary voyages from 1700 to 1800*, New York, Columbia University press, 1941. Dans sa thèse intitulée *Utopie et individu au tournant des Lumières* (2001), Richard Robert inclut cette œuvre dans son corpus ; or, après vérification, il s'agit, selon moi, d'un voyage imaginaire ne comportant aucun épisode utopique.

⁷⁵ Fougère (Eric), *Les voyages et l'ancrage : représentation de l'espace insulaire à l'Age classique et aux Lumières, 1615-1797*, Paris, Éd. de l'Harmattan, 1995, 445 p.

⁷⁶ Lavocat (Françoise), *Arcadies malheureuses : aux origines du roman moderne* Paris, Campion, 1998, 535 p.

⁷⁷ Duvignaud (Françoise), *Terres mythique, terre fantasmée, L'arcadie* Paris, Ed. l'Harmattan, 1994, 285 p.

⁷⁸ Burnier (Michel-Antoine), *Les paradis terrestres : 25 siècles d'utopies de Platon à Biosphère 2*, Paris, F. Massot-COL, 2000, 206 p.

⁷⁹ *Utopia. 2. The eighteenth century*, Charlottesville, Rookwood, cop, 1999, 131 p.

⁸⁰ Martin (Angus), Mylne (Vivienne G.) et Frautschi (Richard), *Bibliographie du genre romanesque français : 1751-1800*, London, Mansell, Paris, France expansion, 1977, 529 p. Leur travail s'appuie sur de nombreux ouvrages bibliographiques et critiques.

proposent un classement par années puis par ordre alphabétique, en indiquant pour chaque année les rééditions, et fournissent pour chaque œuvre un commentaire succinct composé de mots clés. Cette bibliographie mentionne des références présentes dans la liste des utopies fournie par la BNF, *L'Isle des philosophes* (1790) de Balthazard, *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* (1795) de Sade, *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux, par un solitaire* (1789), *Le Crocodile, ou la guerre du bien et du mal, arrivée sous le règne de Louis XV* (1798-99) de Saint Martin, *Le véritable philanthrope ou l'île de la philanthropie* (1790) de Moutonnet de Clairfons. Sont également citées des utopies que je ne connaissais pas jusqu'alors : *Philo, histoire politico-philosophique par MM. L...Y., grenadier non soldé de la garde nationale parisienne* (1791), *Voyage et aventures de Frondeabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde* (1799) de L.M. Henriquez, *L'anglais cosmopolite* (1799) de Musset-Pathay, etc. Après de nombreuses lectures, j'ai inclus ou rejeté ces œuvres dans mon corpus ; j'ai ainsi écarté les romans d'aventures comprenant des robinsonnades, comme *Les infortunes de La Galetierre pendant le régime décemviral* (an VII- 1798-1799) de Joseph Rosny, qui narre la fuite malheureuse d'un homme sous la Terreur : à la suite d'un naufrage, le personnage échoue sur une île déserte avec son épouse et ses deux enfants, qui périssent tous trois ; les voyages imaginaires ne comportant pas la présentation d'une autre société comme *La Narration d'Omaï, insulaire dans la mer du Sud, ami et compagnon de voyage du capitaine Cook* (1790) de l'abbé Baston ; les œuvres convoquant un pays imaginaire qui sert la critique de la réalité contemporaine mais ne présente pas une société idéale, comme l'ouvrage anonyme *Le règne du prince trop bon, dans le royaume des fols, conte oriental* (1792), où sont rapportées les intrigues de cour et où sévit une épidémie contagieuse, la folie ; les idylles où il y a bien un autre monde mais aucune réflexion politique, sociale ou économique comme dans *Zilia, roman pastoral* (1789) de Beaufort d'Hautpoul, qui narre les amours de bergers dans un cadre utopique :

Quelques hameaux séparés, mais voisins peuplent une des plus belles contrées de l'Europe : d'heureux et simples habitants y coulent des jours fortunés, au sein d'une vie laborieuse mais tranquille. Jamais la pauvreté n'approcha de leur cabane ; jamais le luxe n'y eut accès⁸¹

Je propose de donner un aperçu de cette phase de recherche en mettant en regard dans un tableau le nombre de nouveaux romans français répertoriés par Angus Martin, le nombre

⁸¹ Beaufort (J. de), *Zilia, roman pastoral*, Toulouse, 1789, p. 7.

d'oeuvres susceptibles de pouvoir appartenir au genre utopique, et après lecture de ces oeuvres, le nombre d'utopies ou oeuvres à épisodes utopiques retenues.

Tableau n° 2 : Recherches dans la *Bibliographie du genre romanesque*

Année d'éditions	Romans répertoriés	Oeuvres pouvant être des utopies	Oeuvres retenues comme utopies
1789	58	7	2
1790	46	18	6
1791	39	10	2
1792	29	8	2
1793	15	1	0
1794	14	1	0
1795	27	5	1
1796	36	5	0
1797	42	5	0
1798	53	15	0
1799	123	12	2
1800	113	13	0
total	595	100	15

Pour finir, j'ai effectué une recherche par mots-clés et par années dans le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France couvrant la période 1789-1804, avec les termes suivants employés seuls ou coordonnés : aventure(s), gouvernement(s), île(s), relation(s), royaume(s), voyages(s), voyageur(s). Malgré un grand nombre d'œuvres, cette recherche ne m'a pas permis de découvrir de nouvelles utopies, mais d'une part, j'y ai retrouvé les références que j'avais déjà retenues et d'autre part, elle a confirmé l'ampleur de la production littéraire sous la Révolution.

A partir de l'ensemble des œuvres consultées lors de cette phase d'enquête sur l'existence d'utopies sous la Révolution française, il est possible de dégager différents types d'œuvres fictionnelles : des romans d'aventures galantes où les amours de deux jeunes gens sont soumises à diverses épreuves comme *Palma, ou l'Isle de la montagne noire* (1801) de J.-A. Gardy, *Valcindor et Florella, ou les Heureux infortunés, conte moral et didactique* (1801) de M.-J.-A. Boïeldieu, *Odisco et Félicie, ou la colonie des Florides* (1803) de François Vernes, *Le Délire des passions, ou la Vie et les aventures de Gérard Montclar* (an VII) de F.-X. Pagès, qui contient une robinsonnade ; des récits de voyage imaginaires comme *Le Voyageur curieux et sentimental* (an VIII) de Louis Damin, *Le Comte d'A*** (Artois), ou les Aventures d'une jeune voyageur sorti de la France en 1789* (an VIII) de Jean-François André ou des romans d'aventures qui comportent

de nombreux voyages comme *Bythis, ou l'élève de l'Africain* (1802) de Pierre Gallet : le personnage échoue sur les côtes africaines, choisit une épouse et part s'établir dans un autre royaume, mais son épouse étant enlevée par les Arabes, il se lance à sa recherche dans tous les royaumes voisins ; des romans pastoraux comme *Daphnis et Chloé, poème en six chants* (1789) de R.-J. Tournemine ou *Le Bonheur rural ou tableau de la vie champêtre, poème en douze livres et en prose* qui font l'éloge des mœurs pastorales et de la vie à la campagne ; des fictions philosophiques qui proposent une réflexion politique sous une forme fantaisiste comme le *Songe d'un habitant de Scioto* (1790) où le narrateur, à travers le récit de ses rêves à caractère merveilleux, présente différentes formes de gouvernements, *Le Songe systéma-Physi-comi-moral de M. Jérôme* (1796) de C.-F.-X. Compiègne qui rapporte la discussion du personnage avec un génie à propos de la religion, *L'Homme d'Etat imaginaire*, comédie en cinq actes en vers (1789) de Cubières de Palmézeaux, où les personnages réfléchissent aux différents gouvernements possibles. Ces œuvres figurent dans la liste bibliographique de mes sources car, même si je ne les retiens pas comme utopies, et ne les analyse pas, elles montrent la richesse de la production littéraire pendant la Révolution française et le Consulat et donnent un aperçu du paysage littéraire de cette période.

Enfin, après avoir clos mon corpus, j'ai fait de belles découvertes en m'intéressant aux autres ouvrages des auteurs d'utopie : par exemple, en lisant les *Remarques patriotiques* (décembre 1788) d'Olympe de Gouges, je me suis aperçue qu'il comprenait une uchronie intitulée le *Songe de l'Auteur*. Cette insertion d'une utopie au sein d'un texte non fictionnel semblant fréquente à l'époque de la Révolution, j'ai décidé de reprendre les textes non fictionnels présents dans Gallica que j'avais écartés d'emblée. De même, en lisant les journaux écrits par les utopistes, j'ai trouvé deux utopies de Beffroy de Regny qui ne sont répertoriées dans aucune bibliographie : *La Constitution de la lune, ou Le Voyage du Cousin Jacques dans une planète fort aimable (ouvrage qui commence ici et qui aura une suite)*, paru dans *Le Consolateur ou le Journal des honnêtes gens par le Cousin Jacques* de mai à août 1792, et *L'Ile déserte, anecdote véritable*, février-avril 1791, paru dans *Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques* de février à avril 1791. Ces deux textes offrent la particularité de paraître par épisodes dans les différents numéros de ces périodiques, mais aussi d'être morcelés à l'intérieur d'un même numéro, c'est-à-dire entrecoupés par des réflexions personnelles de l'auteur sur la Révolution, des descriptions de la lune, des références aux autres œuvres de l'auteur comme *Nicodème dans la Lune, ou la Révolution pacifique* (1791). De plus, ces utopies demeurent toutes deux inachevées.

Avant de présenter le résultat de mon enquête, plusieurs remarques concernant cette étape de ma recherche s'imposent.

Premièrement, ma recherche n'est pas exhaustive : au regard du nombre impressionnant de fictions publiées pendant la Révolution française, j'ai été amenée à effectuer un premier tri comme le montrent clairement les chiffres du tableau n° 2 : pour la bibliographie d'Angus Martin, les mots-clés m'ont aidée à choisir ; deux notices se révèlent très explicites puisqu'elles comprennent le terme « utopie ». Par exemple, on peut lire pour *Le Royaume de Naudelit, ou la France ressuscitée par les Etats-généraux* (1789) : « troisième personne ; France ; isle de Naudelit (XIIIème siècle) ; Arthur ; voyage ; utopie » et pour *L'Anglais cosmopolite* (1799) de Musset-Patay : « première personne, avec beaucoup de dialogues ; Angleterre ; Amérique ; Adolphe ; John Laughier ; voyages ; utopie ; ton satirique ; thèmes philosophiques »⁸². De nombreuses autres notices comportent, de même, l'expression « pays imaginaires » ou le terme « îles ». Toutefois, il est certain qu'une oeuvre peut posséder un titre qui ne laisse en rien soupçonner de son appartenance à l'utopie. Pour les autres bibliographies de la littérature révolutionnaire (Monglond, Cioranescu, Quérard, Barbier, etc.), j'ai effectué, sur la base de ma connaissance des utopies, un choix dans toutes ces fictions : par le titre, ou par une mention spéciale pouvant être l'indice de la présentation d'une autre société comme les traductions de l'arabe ou des lieux d'édition imaginaires ; j'ai choisi les oeuvres qui me paraissaient pouvoir appartenir au genre utopique tout en étant consciente de la subjectivité de tels critères.

De plus, j'ai lu plus d'une centaine d'oeuvres, et j'ai trouvé, dans certaines d'entre elles, des épisodes utopiques parfois extrêmement réduits. Faute de temps, j'ai décidé d'effectuer une lecture plus rapide pour les nombreuses références restantes : ainsi, alors que je peux affirmer que ces oeuvres ne sont pas des utopies, il m'est impossible d'assurer qu'elles ne contiennent pas un épisode utopique. J'ai la conviction que le résultat de mes recherches, soit 55 oeuvres, pourrait être doublé, d'autant que j'ai dû décider, afin de me conformer au temps imparti au doctorat, de laisser de côté de nombreuses références non encore examinées. Enfin, je n'ai pas été en mesure de consulter certains ouvrages qui pourraient être des utopies comme *Adraste et Nancy*, mentionnée par Malcom Cook⁸³. Toutefois, j'ai décidé de clore ma phase de recherche quand j'ai commencé à rencontrer systématiquement les références que j'avais déjà répertoriées en variant à la fois les critères et les supports (journaux, bibliographies, etc.).

⁸² Martin (Angus), (Vivienne G.) et Frautschi (Richard), *op. cit.*, p. 333 ; p. 434.

⁸³ Œuvre qui ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale de France, mais à Londres et à Long Island.

Deuxièmement, afin d'ouvrir le champ de mes recherches, j'ai opté, au départ, pour une définition large de l'utopie : celle énoncée par J.-M. Goulemot dans le chapitre « Nouveautés : les utopies » de *l'Histoire de l'édition* :

On acceptera une définition minimale : l'utopie comme description d'une société imaginaire, proposée comme modèle et référence critique⁸⁴

Je me suis alors heurtée à de nombreuses difficultés en raison de la complexité des œuvres et des rapports qu'elles instaurent entre la réalité et l'imaginaire ; dans un vaste ensemble de ce que j'appellerai les fictions politiques, qui se présentent sous des formes littéraires diverses - le songe, l'allégorie, le conte oriental, le récit de voyage, les traités fictifs sur le mode de gouvernement ou sur la meilleure éducation des gouvernants -, il s'avère difficile de déterminer lesquelles sont des utopies. Par exemple, si l'on considère l'un des traits particuliers aux récits de voyages, à savoir le jeu du « mentir-vrai » comme le définit Jean-Michel Racault dans un article intitulé « Les jeux de la vérité et du mensonge dans les préfaces des récits de voyages imaginaires à la fin de l'âge classique (1676-1726) »⁸⁵, il devient parfois malaisé de trancher entre un récit de voyage réel ou fictif, où sont décrites des sociétés « sauvages » : la question s'est posée pour les *Voyages au pays de Bambouc* (1789) de Coste d'Arnobat et pour les *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, dans le goût du recueil de M. Campe* (1792) de Jacques Brez. Il s'agissait, d'une part de vérifier si ces pays étaient réels, d'autre part, de rechercher les relations de voyage mentionnées et de les comparer avec ces œuvres ; on décèle la trace de changements et d'interventions de l'auteur : il peut s'avérer que les utopistes se servent de relations de voyage véridiques, qu'ils transforment à divers degrés pour présenter une société, idéale à leurs yeux. On constate un même flottement dans la presse de l'époque : le *Journal général de la littérature de France* de germinal an VI (avril 1798) classe l'ouvrage anonyme *les Découvertes dans la mer du Sud* (1798) dans la rubrique « Voyages » et non dans celles des romans, alors que même si la suite du titre peut prêter à confusion - *Nouvelles de M. de la Peyrouse jusqu'en 1794. Traces de son passage trouvées en diverses isles et terres de l'Océan pacifique ; grande Isle peuplée d'émigrés français* -, il n'y a aucun doute possible sur le caractère imaginaire de ce récit de voyage.

⁸⁴ Goulemot (Jean-Marie), « Nouveautés : les utopies », *op. cit.*, p. 231.

⁸⁵ Dans *Métamorphoses du récit de voyage*, actes du colloque de la Sorbonne et du Sénat, 2 mars 1985, recueillis par François Moureau, préface de Pierre Brunel, Paris, Champion ; Genève, Slatkine, 1986, pp. 82-98.

De même, s'est immédiatement posé le problème des projets de réforme insérés dans une fiction, qui, sous la Révolution, ressemblaient aux milliers de textes écrits au futur de l'indicatif et envoyés à l'Assemblée nationale, comme par exemple les *Remarques patriotiques* d'Olympe de Gouges. J'ai donc, dans un premier temps, écarté *Le Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement proposé à toute une nation de l'Europe pour opérer une réforme générale des lois, avec des notes historiques* (1789) puisque je ne considère pas le projet de lois rédigé au futur de l'indicatif présent dans la première partie comme la présentation d'une société fictive. J'avoue cependant avoir longtemps hésité à intégrer les plans de réforme fictifs comme une catégorie à la frontière entre utopie et utopisme ; mais en affinant l'objet véritable de mon étude - la représentation d'une société fictive donnée comme existante et ses rapports avec le contexte historique -, j'ai décidé de ne pas les inclure dans mon corpus car ils ne diffèrent guère des milliers de plans de réforme envoyés à l'Assemblée nationale pendant la période révolutionnaire. La question qui m'intéresse est la suivante : pourquoi ces auteurs, qui pouvaient proposer des plans de réformes directement aux acteurs politiques, ont-ils choisi de présenter leur modèle de société sous la forme d'un monde imaginaire ? J'ai par exemple retenu les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803) de Saint-Simon pour le songe prophétique où Dieu décrit la société future, et non pour le projet de réforme de la société contemporaine présent dans la première lettre. Enfin, j'ai longuement hésité avant d'inclure *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* (1804) de Ledoux, puisque l'auteur y présente les plans de bâtiments qu'il a inventés, construits ou commencés à construire tels Le Théâtre de Besançon ou la Saline d'Arc-et-Senans ; toutefois, d'une part, ce texte emprunte la forme fictive du récit de voyage, même si celle-ci est vite abandonnée ; d'autre part, l'œuvre comprend la présentation détaillée de la ville idéale de Chaux.

De même, les frontières sont très minces entre les fictions utopiques et les fictions allégoriques : les œuvres les plus délicates à traiter sont celles qui présentent dans un autre monde les événements révolutionnaires, et où il est difficile de trancher entre la vision subjective de l'auteur et une version idéale de la Révolution, d'autant que parfois, l'essentiel de la fiction est davantage consacré à la construction de la société qu'à la description du résultat obtenu, qui est cependant présenté comme un idéal. Autrement dit, il s'agit de distinguer l'altérité et l'idéalité, deux principes qui s'entremêlent volontiers dans les fictions de la Révolution. L'utilisation de l'expression « Pays imaginaire » dans les notices d'Angus Martin signifie que les fictions mettent en scène le principe d'altérité mais sans obligatoirement proposer un modèle de société idéale. Par

exemple, dans l'ouvrage anonyme *Nitona Franka et le Sultan Patapouf, ou histoire de la révolution franche à l'ordre du jour* (1792), l'auteur célèbre la chute de l'Ancien régime et la fin des privilèges en peignant, sous le couvert d'une histoire orientale, la formation des Etats-généraux. En vingt-et-un chapitres, il raconte comment la troisième classe d'hommes de cette société monarchique, surnommée par les deux autres classes « les grandes cravates », parvient à déjouer les manipulations des gouvernants et à se proclamer « assemblée nitonienne ». Même si elle ne contient aucune date, l'œuvre décrit fidèlement la réalité révolutionnaire, et si l'ordre des événements est respecté, leur présentation n'est pas neutre : par cette peinture vivante, l'auteur entend rappeler aux lecteurs les dangers du despotisme. Contrairement à Malcom Cook qui mentionne ce texte dans son article « fictions utopiques révolutionnaires », je n'ai pas retenu cette œuvre dans mon corpus car elle ne contient pas de présentation d'un monde idéal : il s'agit d'un pamphlet empruntant la forme du conte oriental, une œuvre purement satirique où le monde imaginaire peint n'est autre qu'une caricature et une allégorie du réel - pour indice le jeu des anagrammes pour les noms du pays et des protagonistes⁸⁶. Il est de même pour la série des Babouc qui paraissent pendant la Révolution : se donnant chacune comme une continuation du conte de Voltaire *La vision de Babouc* (1758), ces trois œuvres, même si elles convoquent l'*Utopia* de More, ne sont qu'une critique de la Révolution⁸⁷.

A force de m'interroger sur la nature utopique des textes, j'ai fini par douter de ma définition de l'utopie. M'intéressant à l'évolution des mentalités, j'ai alors tenté de déterminer ce que signifiait l'utopie pour les auteurs de la Révolution : il ressort de l'étude du mot pendant cette période que l'utopie est fortement associée dans l'imaginaire de l'époque à l'*Utopia* (1516) de Thomas More ; en la relisant avec attention, j'ai relevé, dans la première partie qui est constituée d'un dialogue où l'on trouve une critique de la société contemporaine, trois références à l'île d'Utopie présentée en détails dans la seconde partie de l'œuvre. Les critiques ne retiennent souvent que cette seconde partie pour définir l'utopie. Si, à l'inverse, l'on prend davantage en compte la première partie d'*Utopia*, il est possible d'admettre comme utopies des textes où la critique du

⁸⁶ Dans *Dictionnaire des utopies* sous la direction de Riot-Sarcey (Michèle), Bouchet (Thomas) et Picon (Antoine), Paris, Larousse/VUEF, 2002, p. 97.

⁸⁷ *Le fils de Babouc à Persepolis ou le nouveau monde*, Num. BNF de l'éd. de Paris : Bibliothèque nationale, 1988, 2 microfiches Reprod. de l'éd. de Paris : Roland, De Senne, 1790, 120 p. ; *Le Retour de Babouc à Persepolis, ou la suite du monde comme il va*, Num. BNF de l'éd. de Paris, Bibliothèque nationale, 1988, une microfiche reprod. de l'éd. de Condordopolis, 1789, 20 p. ; *Nouvelle vision de Babouc ou la Perse comme elle va*, texte imprimé sur le rivage de l'Oxus : de l'imprimerie de Babouc ; et se trouve à Paris chez l'auteur, quai de l'école, n°2, près le Louvre, 2 parties en un vol, L'auteur, Desnne, Maret et tous les marchands de nouveautés, première partie, 112 p. (1796), deuxième partie, 139 p. (1797).

monde contemporain est quantitativement plus importante que la présentation d'un autre monde, mais à la condition qu'elle s'effectue au regard d'une société présentée à la fois comme existante et comme idéale. C'est le cas, par exemple, du *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle* (1803) de Pierre Gallet, où l'auteur se livre à une critique de la politique impérialiste de Napoléon au moyen d'un dialogue entre Alphonaponor et les Parisiens. La société lunaire est présentée par bribes au fur et à mesure des conversations, mais il s'agit bien d'une société idéale proposée comme modèle et accueillie comme telle par les Français.

On pourrait ainsi établir un classement des utopies de la Révolution en fonction de ce rapport entre idéalité et critique. Plusieurs cas de figures se présentent : l'absence presque totale d'une critique de la société présentée textuellement, mais contenue de manière implicite dans l'écart entre la société idéale proposée et la société contemporaine, ou inversement, une longue critique de la société insérée dans la présentation des réformes nécessaires à l'établissement d'un monde meilleur avec une description très rapide de la société idéale ainsi construite. On peut citer, par exemple, le cas limite de l'œuvre de Henriquez : *Voyage et aventures de Frondeabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde* (an VII – 1799), où la société idéale présentée comme un modèle à suivre aux habitants de Moria est la république française, modèle qui est nié tout au long de la fiction dans les notes de bas de page. Cet exemple est révélateur de l'une des particularités des utopies de la Révolution : plusieurs textes présentent une filiation certaine avec l'*Utopia* de Thomas More ainsi qu'avec les romans à épisodes utopiques, mais s'inventent également des formes complexes et peut-être inédites, comme un songe prophétique, inséré dans une fiction épistolaire dans les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803) de Saint-Simon.

Enfin, s'est posé le problème de l'édition des utopies pendant la Révolution. Le cas de Rétif de la Bretonne est particulièrement complexe : j'ai d'abord écarté *Le Thesmographe* (1789) pour les raisons énoncées précédemment ; toutefois, j'ai découvert dans la note I de la deuxième partie la *Suite de L'An 1788 à 1789 en 1888*, pièce qui faisait déjà partie de mon corpus mais sous la forme d'un texte de 24 pages, attribué à Rubiscée ; or cette pièce se poursuit jusqu'à la fin de la seconde partie du *Thesmographe* en intégrant différents textes de Rétif, dont une œuvre dramatique, *L'An deux mille*, un essai intitulé *De la Mendicité*, et des lettres réelles comme la *Lettre à un ancien ami, homme en place* adressée à Trophime-Gérard de Lally-Tollendal, et cette liste est loin d'être exhaustive. Il s'agissait alors de déterminer si je devais considérer *L'An deux mille* comme une œuvre à part entière, ce qui semblait se confirmer par l'édition de ce texte dans

le volume IV intitulé *Théâtre* des œuvres de Rétif de la Bretonne en 1790. La même question se posait pour *L'An 1788 à 1789 en 1888* donné comme un texte de Rubiscée et publié en juillet 1789 : ce texte a-t-il écrit avant *Le Thesmographe* dont je n'ai pu retrouver le mois d'édition, ou bien est-ce une reprise incomplète de la note I de la seconde partie du *Thesmographe* ? Dans le doute, et puisque cette œuvre a fait l'objet d'une publication séparée et différente, je l'ai intégrée dans mon corpus. Et j'ai finalement admis *Le Thesmographe* puisqu'il contient un « morceau » uchronique, la *Suite de L'An 1788 à 1789 en 1888*, comprenant la description de la société de 1888 présentée comme idéale.

2-2- Résultats de la recherche

Après avoir tranché, plus que résolu, tous ces problèmes, j'ai fini par établir un corpus contenant 55 œuvres dont je propose une présentation succincte dans l'annexe 1 afin de faciliter la lecture de mes analyses ultérieures.⁸⁸

⁸⁸ Voir l'annexe n° 1.

Tableau n° 3 : L'utopie pendant la Révolution française

Année d'éditions	Textes lus et retenus comme des utopies ou des œuvres à épisodes utopiques	Textes non lus qui peuvent être des utopies
1788	1	
1789	9	
1790	6	
1791	5*	1
1792	8**	
1793	5	
1794	1	1
1795	1	
1796	2	
1797	1	
1798	2	1
1799	3	2
1800	2***	1
1801	0	
1802	2	
1803	6	
1804	1	
total	55	6 ⁸⁹

⁸⁹ - Dorvigny (Louis-Archambault), *Les quatre cousins et l'inventaire d'un mauvais riche*, Paris, Vatar-Jouannet, an VIII, 3 tomes, 202-225-223 p. : ouvrage absent de la BNF : l'ouvrage se trouve à la Bibliothèque d'Oron en Suisse, mais il est cité dans les ouvrages de Cioranescu, Monglond, Quérard, et Angus Martin avec les mots-clés suivants : récit à la première personne ; pays imaginaire ; voyages ; ton philosophique.

- Ménégaud, A.-P.-F., *Stéphanor ou les aventures d'un jeune Portugais*, Paris, Le Prieur, an VI-1798, 2 tomes, 130-140 p. : ouvrage absent de la BNF mais il est cité dans les ouvrages de Barbier, Monglond, Quérard, Martin avec les mots clé suivants : récit à la première personne avec des récits intercalés à la troisième personne ; voyages, aventures, naufrage, découverte d'une île inconnue (L'île des singes dont le Roi est mi-homme, mi-singe.) ; autres éditions : an VIII, 1800.

- A. T. de Rochefort, *Adraste et Nancy, Tonga et Peggy Nyredon ; deux anecdotes américaines qui contiennent plusieurs faits sur la révolution de l'Amérique septentrionale ; les descriptions des villes principales de cette partie du continent, et les opinions d'un vrai républicain sur les gouvernements* (1794), ouvrage absent à la BNF, qui se trouve à la British Library à Londres.

- Lejeune (Augustin), *Le jeune sauvage dans la société* (1799), Paris, Maradam, 339 p. : ouvrage absent à la BNF, qui se trouve à la British Library à Londres et est cité dans les ouvrages de Delcro, Monglond, Quérard et Angus

*Je répertorie *Nicodème dans la lune* de Beffroy de Reigny en 1791, date de parution de l'œuvre, mais celle-ci a été représentée pour la première fois le 7 novembre 1790 et a été jouée de nombreuses fois avant que le texte ne soit publié, fait important à noter pour étudier l'impact des œuvres sur les mentalités de l'époque.

** Les comédies *Le Passé, Le Présent, L'Avenir* de Picard ont été reçues au Théâtre de la Nation le 30 juillet 1791, mais elles ne furent jouées pour la première fois que le 24 août 1792 et furent publiées au début de l'année 1792⁹⁰.

*** *L'Amazone* de Bernardin de Saint-Pierre n'est éditée qu'en 1831 et semble avoir été rédigée entre 1800 et 1803. Je la répertorie en 1800.

Après ce bilan sur l'état actuel de la recherche sur l'utopie pendant la Révolution, force est de constater qu'il n'y a jamais eu d'étude globale et approfondie sur ce sujet. Les différentes bibliographies se reprennent partiellement les unes les autres en fonction de la définition donnée au terme *utopie*, qui, quand elle est précisée, varie du genre littéraire au mode de pensée. Ce flottement définitionnel traverse les études critiques qui mentionnent l'utopie.

Les difficultés rencontrées lors de la constitution du corpus révèlent déjà quelques particularités des fictions utopiques de la période révolutionnaire : entre autres, la frontière exiguë entre la représentation allégorique de la réalité et la présentation d'une société idéale, ou l'insertion de fragments utopiques dans des formes textuelles variées.

Martin avec les mots clé suivants : récit à la troisième personne ; île située près de la Nouvelle Zélande ; voyages et aventures ; ton satirique.

- Mme Cottin, *Claire d'Albe* (1799), ouvrage absent de la BNF, présent à la bibliothèque d'Oron, cité par Omacini dans son ouvrage sur le *Roman épistolaire français au tournant des Lumières*.

- Beffroy de Reigny, *Les deux Nicodèmes ou les Français dans la planète de Jupiter*, représenté le 25 novembre 1791, pièce absente à la BNF et dans son ouvrage sur *Beffroy de Reigny, dit le Cousin Jacques* (1930), Charles Westercamp affirme que cette pièce n'a jamais été imprimée, mais fut jouée le 25 novembre 1791 au théâtre de Monsieur, rue Feydeau : Westercamp (Charles), *Beffroy de Reigny, dit le Cousin Jacques*, Laon, Editions des Tablettes de l'Aisne, 1930, p. 180. On en trouve un résumé dans le Supplément des *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France* du mercredi 23 novembre 1791, pp. 4253-4256.

⁹⁰ Cette information provient de l'ouvrage d'André Tissier, *Les spectacles à Paris pendant la Révolution, De la réunion des Etats généraux à la chute de la royauté : répertoire analytique, chronologique et bibliographique, 1789-1792*, Genève, Droz, 1992, t. 1, p. 192.

CHAPITRE 2

PANORAMA DE L'UTOPIE SOUS LA REVOLUTION FRANCAISE

Vu l'ambiguïté de la définition de l'utopie dans les ouvrages critiques cités précédemment, il m'a semblé important de mener une enquête approfondie sur l'acception et les usages du terme à l'époque révolutionnaire afin de fonder mes analyses ultérieures sur la définition et les représentations de l'utopie que pouvaient avoir les hommes de la Révolution. Pour ce faire, il s'agit, dans un premier temps, d'établir si les dictionnaires et encyclopédies qui paraissent pendant la Révolution définissent le terme utopie, ensuite d'enquêter sur les emplois de ce terme par les hommes de la Révolution et enfin, d'établir en quels termes les utopies de mon corpus sont désignées à l'époque de leur parution.

1- Les mentions, usages et définitions du terme utopie dans les écrits de la période révolutionnaire

1-1- Les définitions de l'utopie dans les dictionnaires et les encyclopédies

A la veille de la Révolution, notamment dans les *Eléments de littérature* (1787) de Marmontel ainsi que dans le *Dictionnaire critique de la langue française* (1788) de Féraud, il n'y a pas d'article *utopie*⁹¹. En revanche, l'utopie est présente dans le *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique ou Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen* (1777-1783) de Jean-Baptiste-René Robinet et dans l'*Encyclopédie méthodique* (1784-1788)⁹². Ces deux ouvrages contiennent une entrée « Utopie », renvoyant à l'ouvrage de Thomas

⁹¹ Abbé Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, tome 3, Paris, Mossy, p. 493.

⁹² Sur l'analyse précise du traitement de l'utopie dans ces deux ouvrages, voir Benrekassa (Georges), *Le concentrique et l'excentrique. Marges des Lumières*, Paris, Payot, 1980 (chapitre 4 intitulé « Le savoir de la fable et l'utopie du savoir : textes utopiques et recueils politiques, 1764-1788, pp. 125.-153) ; sur la réception et le rôle de l'*Utopie* de Thomas More au XVIIIème siècle, voir Goulemot (Jean-Marie), « L'Utopie de Thomas More à

More, qu'ils qualifient tous deux de « roman politique ». Le principal critère prévalant à leur analyse semble être le caractère utile et praticable des idées politiques avancées par l'auteur. L'article du *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique ou Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen* s'ouvre par ce jugement : « Quelque impraticable que soit l'idée de l'utopie, elle est noble, honnête, intéressante, et aussi utile qu'une chimère puisse l'être »⁹³, nuancé par la suite :

A ces derniers articles près, aucun des principes des Utopiens ne peut être applicable aux grands Etats qui composent l'Europe. L'inégalité des conditions, celle des richesses, le commerce, le luxe même, sont nécessaires partout, hors en Utopie. Mais, quand on imagine une république, et qu'on la suppose petite et isolée, on peut y adapter de pareilles idées.⁹⁴

On retrouve un discours similaire dans l'article *Utopie* de l'*Encyclopédie méthodique*, où il est précisé qu'« Il y a peu de choses utiles dans l'*Utopie* »⁹⁵.

On retiendra cependant la présence d'utopies - telles *L'Isle inconnue* ou *L'Histoire des Sévarambes* - dans cette partie « Economie politique » de l'*Encyclopédie méthodique*, aux côtés de réflexions sur les gouvernements européens. L'auteur, Dêmeunier, s'en justifie de la manière suivante :

Les projets les plus chimériques sur la législation et les gouvernements offrent ordinairement des vues utiles ; on aime d'ailleurs à voir le tableau d'un état heureux, dans lequel on ne se trouvera jamais. Les divers romans politiques, publiés jusqu'à présent, auront chacun leur article dans ce dictionnaire⁹⁶

Aussi peut-on conclure qu'à la veille de la Révolution - ainsi que l'institutionnalise la définition du *Dictionnaire de l'Académie* de 1762 : « UTOPIE. s. f. Titre d'un ouvrage. On le dit quelquefois figurément Du plan d'un Gouvernement imaginaire, à l'exemple de la République de Platon. *L'Utopie de Thomas Morus* »⁹⁷ -, le terme utopie n'est pas employé couramment comme un nom commun définissant un genre littéraire, mais renvoie à l'œuvre de Thomas More. Le terme « roman politique » lui est préféré pour désigner les ouvrages contenant un plan de gouvernement imaginaire.

l'ombre des Lumières : histoire fragmentaire et hypothétique d'une subversion, d'une appropriation, d'un investissement et de quelques opérations encore », in *Les représentations du XVIIe siècle et de la Renaissance au XVIIIe et XIXe siècle*, Université de Tours, *Cahiers d'histoire culturelle*, n° 11, 2002, pp. 51-59.

⁹³ Robinet (Jean-Baptiste-René), *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique ou Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen*, Paris, chez l'éditeur, 1783, tome XXIX, p. 658.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 666.

⁹⁵ *Encyclopédie méthodique*, Paris, 1784- 1787, tome IV, p. 675.

⁹⁶ *Encyclopédie méthodique*, Avertissement, *op. cit.*, p. V.

⁹⁷ *Dictionnaire de l'Académie française*, quatrième édition, Paris, Vve de Bernard Brunet, 1762, p. 899.

Dans la majorité des dictionnaires qui paraissent avant 1798, on constate une absence du terme *utopie* : par exemple, dans le *Dictionnaire raisonné de plusieurs mots qui sont dans la bouche de tout le monde et ne présentent pas des idées bien nettes* (1790) par M. ***, les principaux mots définis sont : anarchie, constitution, liberté, propriété, loi et nation⁹⁸. Le terme ne fait pas partie non plus de l'ouvrage intitulé *Néologie, ou Vocabulaire des mots nouveaux, à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles* (1801), dans lequel Mercier place tous les mots qu'il « a ressuscités », soit par l'étymologie, soit par l'analogie, en partant de « boutures ».⁹⁹

Il faut ainsi attendre la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* en 1798 pour voir apparaître une nouvelle définition qui annonce un emploi plus courant du terme dans le sens de genre littéraire :

UTOPIE s. f. se dit en général d'un plan de Gouvernement imaginaire, où tout est parfaitement réglé pour le bonheur commun, comme dans le Pays fabuleux d'Utopie décrit dans un livre de Thomas Morus qui porte ce titre. *Chaque rêveur imagine son Utopie.*¹⁰⁰

Cet emploi se confirme dans le *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin ; Manuel de grammaire, d'orthographe* (1800) de P. C. V. Boiste, où la référence à l'ouvrage de Thomas More disparaît :

Utopie, s. f. plan d'un gouvernement imaginaire et parfaitement réglé pour le bonheur commun ; pays imaginaire. v. Ou, non, topos, lieu, gr.¹⁰¹

Dans le *Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne* (1798) de J.-F. La Harpe, le terme *utopie* se trouve dans la table analytique, et est défini par « l'ouvrage de Thomas More, Chancelier d'Angleterre, dans lequel il imagine un plan de gouvernement »¹⁰². Dans le corps du texte, la référence à l'œuvre de Thomas More fait l'objet d'une note de bas de page, insérée dans un commentaire sur *Le Code de la nature* :

Maintenant que nous savons à quoi nous en tenir, et que nous sommes sûrs de notre fait, nous pouvons nous permettre un moment quelques réflexions tranquilles, soit sur le partage des terres tant prôné dans notre révolution, soit sur la communauté des biens proposée ici par Diderot.

⁹⁸ *Dictionnaire raisonné de plusieurs mots qui sont dans la bouche de tout le monde et ne présentent pas des idées bien nettes*, Paris, Impr. nationale, 1790, 285 p.

⁹⁹ Mercier, *Néologie, ou Vocabulaire des mots nouveaux, à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles*, Paris, chez Maradan et chez Moussard, an II (1801), p. vij. On aurait pu s'attendre à la présence du terme *utopie* dans un ouvrage réalisé par l'auteur de *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* (1771).

¹⁰⁰ *Dictionnaire de l'Académie française*, cinquième édition, Paris, J.-J. Smits, an VII-1798, p. 710.

¹⁰¹ Boiste (P. C. V.), *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin ; Manuel de grammaire, d'orthographe et de néologie* (1800), Paris, 1812, p. 833.

¹⁰² La Harpe (J.-F.), *Lycée, ou cours de littérature ancienne et moderne*, H. Agasse, p. 716.

Ce rêve, qui a un faux air de philanthropie, a pu s'offrir souvent à l'imagination, non pas assurément comme une idée politique et praticable (ce qui serait la démence complète), mais comme une fable de l'âge d'or, comme une espèce d'*Utopie* (I) dont s'amuse quelquefois très innocemment ceux qui cherchent, dans les illusions, une perfection imaginaire qu'ils ne trouvent pas dans les réalités. S'il n'y avait ici que cette espèce de jeu d'esprit, on n'y ferait pas plus attention qu'à quelques autres romans philosophiques du même genre, et l'on renverrait ces fictions au pays des Sévarambes et à la terre d'Eldorado ; mais ce Code est tout autre chose.¹⁰³

Le (I) renvoie à une note de bas de page, où il est précisé : « c'est le titre d'un ouvrage de Thomas More, où il a tracé de fantaisie un gouvernement d'hommes parfaits. »¹⁰⁴. Ce passage est intéressant car il montre, d'une part, que l'utopie est toujours jugée en fonction de son impact sur la réalité : comparée au *Code de la nature*, la fiction utopique ne se révèle pas dangereuse. On retrouve alors le lexique de l'illusion et l'ouvrage de More est envisagé comme le paradigme d'un ensemble d'oeuvres, que l'auteur désigne par plusieurs synonymes : fable, roman philosophique et fiction.

Pendant la Révolution française, l'utopie est essentiellement désignée par l'expression « roman politique », qui perdure bien après 1804, comme par exemple dans la *Petite bibliographie biographico-romancière, ou dictionnaire des romanciers tant anciens que modernes, tant nationaux qu'étrangers* (octobre 1821), de Nicolas-Alexandre Pigoreau qui qualifie *L'Isle inconnue* (1783-1787) de Grivel de « roman moral et politique »¹⁰⁵.

1-2- Occurrences du terme utopie dans les œuvres fictionnelles et non fictionnelles de la Révolution française

Il s'agit à présent de présenter les résultats d'une recherche des emplois - contexte et sens - du terme utopie et de ses dérivés pendant la Révolution française.

J'ai trouvé plusieurs informations dans l'article de Hans-Günter Funke ; il cite l'utilisation du néologisme *les utopiens* par Mirabeau en 1789 et par Rivarol en 1792, ainsi qu'un troisième emploi :

¹⁰³ *Ibid.*, vol. XVI, pp. 237-238.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 238.

¹⁰⁵ Pigoreau (Nicolas-Alexandre), *Petite bibliographie biographico-romancière, ou dictionnaire des romanciers, tant anciens que modernes, tant nationaux qu'étrangers*, Paris, Pigoreau, 1821, p. 210.

En 1793 et 1794 le jacobin Camille Desmoulins, dans son périodique *Le Vieux Cordelier*, défendit son modérantisme politique comme « mon vieux système d'*Utopie* », son idéal politique comme « une constitution utopienne ». ¹⁰⁶

Reprenant ces références dans son ouvrage intitulé *Utopies et utopistes* (2007), Thierry Paquot les commente :

Quelques années plus tard, Mirabeau qualifie les partisans d'une utopie d'« utopiens » (1789), ce qui, pour lui, signifie « charlatans », tandis que, pour Camille Desmoulins, les utopiens sont assurément des gens estimables, auxquels il s'associe afin d'élaborer une « Constitution utopienne ». ¹⁰⁷

On trouve également des informations précieuses sur les mots dérivés du terme *utopie* dans différents dictionnaires : l'article *utopiste* du *Dictionnaire de la langue française* (1872) d'Emile Littré fournit une précision quant à l'utilisation du néologisme *utopien* par Rivarol : « *Le zèle de nos modernes utopiens*, Rivarol, dans le Dict. de DOCHEZ. » ¹⁰⁸ ; le *Dictionnaire historique de la langue française* atteste le mot *utopiste* dès 1792 ¹⁰⁹, mais je ne suis pas parvenue à trouver dans quel contexte - auteur, œuvres - il apparaîtrait.

J'ai également interrogé la base de données Frantext pour trouver les occurrences du terme *utopie*, en sélectionnant au préalable un corpus de travail allant de 1788 à 1804, soit quatre-vingt-six textes, et j'ai obtenu deux résultats : une première occurrence dans *L'Emigré* (1797) de Sénac de Meilhan :

L'Utopie de Thomas Morus, célèbre dans son temps, n'offre plus rien d'intéressant depuis qu'on a étudié la science des gouvernements, et un grand nombre d'auteurs pourraient faire aujourd'hui un bien meilleur roman politique que celui de Morus. ¹¹⁰

La seconde correspond à l'un des emplois cité par H.-G. Funke et contenu dans *Le vieux Cordelier* (30 décembre 1793) de Camille Desmoulins :

On voit que ce qu'on appelle aujourd'hui dans mes feuilles, du modérantisme, est mon vieux système d'utopie. ¹¹¹

Il convient d'ajouter à ces deux références les mentions que j'ai rencontrées en établissant mon corpus de travail : le terme « utopie » est particulièrement présent dans une fiction

¹⁰⁶ Funke (Hans-Günter), « L'évolution sémantique de la notion d'utopie en français », *op.cit.*, p. 27.

¹⁰⁷ Paquot (Thierry), *Utopie et Utopies*, Paris, Editions La Découverte, 2007, p. 7.

¹⁰⁸ Littré (Emile), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1872, p. 6566.

¹⁰⁹ *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992, p. 2204.

¹¹⁰ Sénac de Meilhan (Gabriel), *L'Emigré*, p. 1758.

¹¹¹ Desmoulins (Camille), *Le vieux Cordelier*, n° 6, « Vivre libre ou mourir », 30 décembre 1793, p. 103.

pamphlétaire anonyme, intitulée *Nouvelle vision de Babouc ou la Perse comme elle va* (1796-1797) :

Au commencement la révolution était superbe. Ce n'est pas, ajoute le vieillard que je veuille dire qu'elle ne le soit pas encore aujourd'hui. Il n'y a jamais eu une aussi belle révolution, et grâce au ciel, il n'y en aura jamais comme la nôtre. Nous pouvons sans mentir, nous glorifier d'avoir attrapé l'excellentissime gouvernement utopien (1) de Thomas Morus. Avec nos deux chambres et nos quatorze armées, il faudra que nous *utopiesions* toute l'Asie malgré elle.¹¹²

La note de bas de page est intéressante car elle précise le sens donné au terme utopie en s'appuyant sur la racine grecque et mettant alors en avant son caractère d'irréalité :

Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre, donna le nom d'utopie (c'est-à-dire qui n'existe nulle part) à sa république qu'il regardait malheureusement lui-même comme un rêve, une chose impraticable. L'ouvrage de Thomas Morus est très curieux et très intéressant.¹¹³

Plus loin, on trouve également l'utilisation du terme « roman » comme synonyme d'utopie :

La chose publique persane, en revanche, est tout ce qu'on peut imaginer de plus parfait, à cause des principes métaphysiques qui lui servent de base. D'ailleurs, Platon, Morus, et tous les Grands hommes qui aiment à bâtir, et à donner des romans ont fait l'éloge des choses publiques. Ce n'est que dans les choses publiques, à ce qu'on assure, que se trouve la vertu, et par conséquent le véritable bonheur.¹¹⁴

Enfin, j'ai recherché si le terme *utopie* était présent dans les utopies de mon corpus. Il est seulement utilisé par Delisle de Sales, dans *Eponine, ou de la République* (1793), dans un passage où le Commodore réfléchit à la construction d'un modèle idéal :

L'embaras n'est pas de faire dans son cabinet des Utopies ou des républiques : il suffit d'avoir l'âme de Platon ou de Thomas More ; mais il nous manque d'avoir des hommes, pour être les instruments de cette révolution philosophique ; la multitude nulle part ne voudrait acheter la liberté au prix qu'il lui en coûterait pour la conserver.¹¹⁵

Ainsi, le terme utopie et ses dérivés sont peu usités pendant la Révolution, et sont très majoritairement associés à l'ouvrage de Thomas More. On peut conclure avec H.-G. Funke que :

¹¹² Anonyme, *Nouvelle vision de Babouc, ou La Perse comme elle va*, *op.cit.*, p. 32.

¹¹³ *Ibid.*, p. 32.

¹¹⁴ *Ibid.*, Deuxième partie, p. 78.

¹¹⁵ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), *Eponine, ou De la République, ouvrage de Platon découvert et publié par l'auteur de la « Philosophie de la nature »*, (1793), édition préparée et présentée par Pierre Malandain, Paris, Annales de l'Université de Besançon, Les Belles Lettres, collection du Bicentenaire de la Révolution, 1990, p. 76.

L'élément sémantique commun à tous les sens du mot utopie réside dans leur caractère d'idéalité, ce qui peut favoriser ou sa péjoration en tant que chimère ou son amélioration en tant que norme idéale de la réalité.¹¹⁶

1-3- Vocabulaire utilisé pour désigner les utopies du corpus

Seize des cinquante-cinq œuvres de mon corpus sont désignées dans les textes liminaires : avertissement, introduction ou préface. Aucun des auteurs du corpus n'utilise le terme d'utopie et ils lui préfèrent des termes généraux : le mot « ouvrage » est le plus employé - on le trouve dans *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793) de Beffroy de Reigny, dans *Le Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement proposé à toutes les Nations d'Europe pour opérer une réforme générale des lois* (1789) de Rétif de la Bretonne, dans *L'heureux naufrage où l'on trouve une idée de législation conforme à l'humanité, à la nature et au bien public* (1789) de l'abbé Serane, dans *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803) de Joseph Saige ou encore dans les *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle ou Mémoires de Typoo-Zaeb, sultan du Maissour* (an IV-1796) de Fantin-Desodoards¹¹⁷. Dans les *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, dans le goût du recueil de M. Campe* (1792), Jacques Brez utilise un synonyme, « volume » ; enfin on relève une expression plus précise indiquant le foliotage du livre, « ouvrage en feuilles » pour *L'Anglais cosmopolite* (1799) de Musset-Patay et « cahier manuscrit » pour les *Fragments du dernier voyage de La Pérouse*, édités par Cambry en prairial an V (1797)¹¹⁸.

Certains auteurs choisissent un qualificatif apportant des précisions sur la forme de l'ouvrage : « Songe » et « fictions » pour le *Songe de l'Auteur* dans les *Remarques patriotiques*

¹¹⁶ Funke (Hans-Günter), *op. cit.*, p. 28.

¹¹⁷ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral*, Paris, Froullé, 1793, p. 16 ; Rétif de la Bretonne, *Le Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur projet de règlement proposé à toute une nation de l'Europe pour opérer une réforme générale des lois*, Paris, Maradan, p. 6 ; Serane (abbé Philippe), *L'heureux naufrage où l'on trouve une idée de législation conforme à l'humanité, à la nature et au bien public*, Paris, Impr. de Demonville, 1789, « Le traducteur au libraire ou Espèce de préface », p. 4 ; Saige (Joseph), *Voyage à la nouvelle Philadelphie*, in *Opuscules d'un solitaire*, Bordeaux, Bergeret, 1803, « Avertissement », non paginé ; Fantin-Desodoards (Antoine-Etienne-Nicolas), *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle ou Mémoires de Typoo-Zaeb, sultan du Maissour*, écrits par lui-même et traduits de la langue indostane, tome premier, Paris, G. Bridel, 1796, « Avertissement », p. xv.

¹¹⁸ Brez (Jacques), *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, dans le goût du recueil de M. Campe*, Utrecht, B. Wild et J. Altheer, 1792, « Préface », p. xviii ; Musset-Patay (Victor-Donatien de Musset, dit), *L'Anglais cosmopolite*, traduit de l'anglais de milord Laughher, avec des notes critiques, Paris, Debrai, Louis, Colnet, Delance, an VII (1799), « Avertissement du traducteur », p. ii ; Cambry (Jacques), *Fragments du dernier voyage de La Pérouse*, Quimper, an V (1797), « Avant-propos », p. 11.

(1788) d'Olympe de Gouges, « Roman » pour *Le Royaume de Naudelit*, « lettres » pour *Les Posthumes, Lettres reçues après la mort du Mari, par sa femme, qui le croit à Florence, Par Feu Cazotte* (1802) de Rétif de la Bretonne, *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) de Nougaret, et enfin, « extrait d'une lettre » pour l'ouvrage anonyme *les Découvertes dans la mer du sud. Nouvelles de M. de la Peyrouse jusqu'en 1794. Traces de son passage trouvées en diverses isles et terres de l'Océan pacifique ; grande Isle peuplée d'émigrés français* (1798)¹¹⁹. Pierre Gallet ne désigne pas son texte dans le long avertissement « Au lecteur » qui ouvre le *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle* (an XI-1803) ; toutefois, il l'annonce dans son journal intitulé *Journal des mœurs publiques, des beaux-arts, de la littérature, du commerce et de bibliographie* Vendémiaire-nivôse an XII (oct.-déc. 1803), en le qualifiant de « roman philosophique, politique et moral »¹²⁰.

Enfin, le terme « tableau » revient dans deux utopies : dans *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800) de J.-B. Say, il est associé au terme « raisonnements », et dans *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* (1804) de Claude-Nicolas Ledoux, au terme « projets »¹²¹ ; il peut également être utilisé pour désigner non l'ouvrage, mais le contenu de l'utopie, comme, par exemple, dans *De la raison, ou Ponthiamas* (an IV-1796) de Saint Lambert :

Je m'étais quelquefois fait le tableau d'un peuple de sages ; c'était là une des chimères de mon enfance, et M. Poivre a réalisé ma chimère.¹²²

Cette citation met en lumière une caractéristique qui mérite d'être relevée : dans le corps du texte, les utopistes mentionnent les pays imaginaires qu'ils présentent, en les comparant justement aux lieux décrits dans les œuvres de fiction. Dans l'ouvrage anonyme *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux* (1789), le Prince s'exclame après avoir parcouru le

¹¹⁹ Gouges (Olympe de), *Songe de l'Auteur*, dans *Remarques patriotiques*, s. l., s. n., 1788, p. 36 ; *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux*, s. l., s. n., 1789, Rétif de la Bretonne (Nicolas Edme), *Les Posthumes Lettres reçues après la mort du Mari, par sa femme, qui le croit à Florence, Par Feu Cazotte*, Paris, 1802, « Avis de l'éditeur », p. 1 ; Nougaret (Pierre-Jean-Baptiste), *Honorine Clarins, histoire américaine*, Paris, Louis, 1792, p. 2 ; *Découvertes dans la mer du sud, nouvelles de M. de la Peyrouse traces de son passage trouvées en diverses isles et terres de l'Océan pacifique ; grande Isle peuplée d'émigrés français*, Paris, chez Evrerat, 1798, p. 3.

¹²⁰ *Journal des mœurs publiques, des beaux-arts et de la littérature*, Vend.-nivôse an XII (oct.-déc. 1803), Paris, s. n., p. 13.

¹²¹ Say (Jean-Baptiste), *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation*, Paris, Deterville, an VIII (1800), dans *Œuvres diverses de J.-B. Say*, Osnabrück, Otto Zeller, 1966, réimpression de l'édition de 1848, Préface de la première édition, p. 583.

¹²² Saint-Lambert (Jean-François, marquis de), *De la Raison, ou Ponthiamas*, dans *Principes des mœurs*, Paris, H. Agasse, an VI-1798, tome 1, p. 267.

pays : « Tout me charme : je crois être dans un de ces lieux enchantés de nos vieux romanciers »¹²³. De même, le narrateur-voyageur de *L'heureux naufrage* (1789) de l'abbé Serane affirme :

A la vue d'un pays qui jusqu'alors n'avait eu pour moi d'existence que dans les feuilles vides des romans ou dans les contes chimériques de fées, j'étais dans une admiration stupide et muette.¹²⁴

On retrouve ici le contre-pied de la mention du caractère illusoire du pays utopique, ordinairement reproché à l'utopie.

D'une manière générale, les rédacteurs de journaux désignent également les fictions utopiques (les utopies et les œuvres à épisodes utopiques) en utilisant des termes généraux comme « ouvrage », « écrit », « brochure », ou en précisant le genre littéraire auquel elles appartiennent : « roman », « pièce », « comédie ». Il ressort, à la lecture des différents extraits de journaux, que les rédacteurs opèrent une distinction entre les œuvres narratives ou dramatiques à épisodes utopiques et les utopies¹²⁵. Si l'on prend l'exemple de *L'Esprit des journaux*, l'accent est fortement mis sur le caractère philosophique d'*Olbie, ou essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800) de Jean-Baptiste Say ou de *De la raison, ou Ponthiomas* (an VI-1798) de Saint-Lambert, et sur la réflexion politique et sociale qu'ils contiennent, alors que pour l'œuvre épistolaire de Boulard, *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont, et de Maurice, son oncle avec la description du pays, des mœurs des Péru-Mexicains* (1792), c'est la trame narrative qui est essentiellement commentée :

Cet ouvrage brille par une imagination riche, par un ensemble de faits bien amenés, bien développés et bien dénoués, et par un plan bien conçu, et conduit avec adresse.¹²⁶

De même, E. Feuillant, rédacteur du *Journal du soir, de politique et de littérature*, affirme à propos d'*Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800) :

Au total, cet écrit est un des meilleurs ouvrages de politique et de morale qui aient paru depuis longtemps ; il est fait pour intéresser vivement ceux qui méditent sur les progrès probables de l'espèce humaine.¹²⁷

¹²³ Anonyme, *Le Royaume de Naudelit*, op. cit., p. 80.

¹²⁴ Serane (abbé Philippe), op. cit., p. 9.

¹²⁵ Se reporter à l'Annexe n° 3.

¹²⁶ *L'esprit des journaux, ouvrage périodique et littéraire*, juillet 1792, Liège, Bruxelles, chez J.-J. Tutot ; Paris, Chez la veuve Valade, p. 50.

¹²⁷ *Journal du soir, de politique et de littérature*, frimaire-ventôse an VIII, Paris, s. n., p. 4.

Ces différents extraits montrent que pendant la Révolution française, l'utopie confirme son appartenance à la sphère du politique en tant que mode de savoir particulier. Pour preuve, le *Journal général de la littérature de la France* classe *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay dans la rubrique « politique » à côté des traités et des discours, alors que le journal comprend une rubrique littéraire annonçant les nouveaux romans et les représentations théâtrales.

Je n'ai trouvé qu'une seule occurrence du terme *utopie*, employé comme un substantif - tout en contenant la référence à l'œuvre de Thomas More - dans le *Journal encyclopédique* de décembre 1792 à propos de l'œuvre de Le Mercier de la Rivière, *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) :

Cette nouvelle Utopie est dédiée à la Nation Française, par l'auteur qui déclare qu'il touche à la fin de sa carrière, comme l'expression des derniers vœux qu'il fait pour son bonheur. C'est ainsi qu'il est glorieux d'attendre la fin avec la douce satisfaction de n'avoir vécu, comme l'anonyme, que pour sa patrie et de pouvoir encore consacrer ses derniers moments, ses dernières pensées à lui tracer des modèles de vertu et de félicité.¹²⁸

Toutes les autres occurrences du terme *utopie* désignent uniquement l'ouvrage de Thomas More, qui devient un point de comparaison servant à évaluer l'œuvre commentée. Dans les *Affiches, annonces et avis divers, ou journal général de France* du 20 septembre 1792, le critère de faisabilité des idées politiques présentées est toujours efficient et la comparaison avec l'œuvre de Thomas More est favorable à l'utopie de Le Mercier de la Rivière :

Cet Ouvrage est dans le genre de l'*Utopie* de Thomas Morus. On sait que l'*Utopie* est le plan d'une République à l'imitation de celle de Platon ; mais elle n'est pas décrite avec le style éloquent du philosophe Grec. Le livre de Thomas Morus est plein de bonnes vues dont la plupart sont inexécutables. Il prêche un Amour de la paix et un mépris de l'or qui exposeraient à des injustices continuelles de la part d'un voisin ambitieux et puissant : il voudrait que les fiancés se vissent sans fortune, ni sans espoir d'en acquérir, avant de se marier, et enfin que, lorsqu'un malade est désespéré, il se donnât ou se fît donner la mort. « Son système politique quoique bon en certaines choses (dit Nicéron, qui ne regarde l'*Utopie* que comme une débauche d'esprit), est cependant répréhensible dans d'autres et impossible dans la pratique ». [...]

L'*Heureuse Nation*, comme l'*Utopie* de Thomas Morus, offre le plan du meilleur des Gouvernements possibles ; mais l'avantage que pourrait avoir encore cet Ouvrage sur celui du Grand Chancelier d'Angleterre, c'est qu'au moins il est praticable, et que le plan qu'il présente peut faire le bonheur d'une Nation : l'exécution de ce beau modèle n'a rien qui soit au-dessus des forces des hommes.¹²⁹

¹²⁸ *Journal encyclopédique*, 30 décembre 1792, Liège, Everard Kints, tome IX, p. 449.

¹²⁹ *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, Paris, s. n., p. 3879.

Toutefois, dans la suite de l'article, un autre critère de jugement apparaît : les idées politiques avancées doivent s'adapter aux événements révolutionnaires, c'est-à-dire en cette fin d'année 1792, au rejet de la monarchie :

Nous avons observé que le plan de cette nouvelle constitution n'était pas dans le sens de la Révolution Française. L'heureuse Nation pourrait bien ne passer que pour le rêve d'un homme de bien, mais ce ne serait pas une raison pour en dédaigner la lecture.¹³⁰

Les utopies sont donc plus que jamais jugées sur leur utilité effective, ainsi que le montrent les exemples suivants. Le rédacteur du *Mercur français* reproche à Picard d'avoir convoqué dans *L'Avenir* le grand Lama, le Mogol et le Sophi, constatant que « l'on ne sert pas sa Patrie par des rêves »¹³¹. Dans plusieurs journaux, l'utopie *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (1800), reçoit, au contraire, de véritables éloges, qui reposent sur le caractère actuel des idées défendues par J.-B. Say ; E. Feuillant, rédacteur du *Journal du soir, de politique et de littérature*, la présente ainsi :

Ce nouvel ouvrage est fort de choses et brillant de style ; il décèle non seulement un excellent écrivain, mais un honnête homme et un vrai philanthrope. [...]

On voit que c'est un ouvrage dans le genre de la république de Platon et de l'utopie de Thomas Morus ; mais il a l'avantage de venir deux mille cinq cents ans après le premier et près de cinq cents après le second, et de participer par conséquent à tous les derniers progrès de l'esprit humain qui en a fait de grands dans le siècle dernier et dans celui-ci.¹³²

Des propos similaires se donnent à lire dans *La Décade philosophique, littéraire et politique* (nivôse-ventôse an VIII) :

Il [J.-B. Say] a fait l'histoire d'un peuple imaginaire, heureux par sa moralité, et ayant acquis sa moralité par de bonnes institutions ; il suppose à ce peuple, tant au-dedans qu'au-dehors, les mêmes rapports sociaux qu'on remarque dans les nations modernes les plus civilisées, et cela suffirait pour mettre une grande différence entre son ouvrage et ceux de Platon, de Thomas Morus et les Troglodytes de Montesquieu.¹³³

Sous la Révolution française, le terme *utopie* renvoie essentiellement à *L'Utopie* de Thomas More qui joue, pour reprendre l'expression de Jean-Marie Goulemot, « le rôle d'une

¹³⁰ *Journal encyclopédique*, tome IX, 30 décembre 1792, p. 465.

¹³¹ *Ibid.*, p. 74.

¹³² *Journal du soir, de politique et de littérature*, frimaire-ventôse an VIII, *op. cit.*, p. 4.

¹³³ *La Décade philosophique, littéraire et politique*, par une société de républicains, nivôse-ventôse an VIII, Paris, s. n., vol. 24, p. 478.

matrice »¹³⁴ ; sans qu'elle fasse l'objet d'une catégorisation, la conscience d'une tradition utopique - c'est-à-dire un groupement d'œuvres qui ont des caractéristiques communes et reposent sur la filiation avec un modèle commun - existe bien. Il convient de noter une « politisation » continue de l'utopie pendant la Révolution française avec l'utilisation de l'expression « roman politique », qui s'avère la plus usitée pour désigner l'utopie. Même si le terme *utopie* entre dans les dictionnaires après 1798 comme un nom commun qui désigne un plan de gouvernement, le mot ne semble pas être entré dans les usages au cours de la Révolution, comme le montrent principalement les commentaires des œuvres dans la presse. Il ressort également de cette enquête l'idée d'un jugement de l'œuvre en fonction de son caractère réaliste, c'est-à-dire de sa capacité à être appliquée à la réalité et de son utilité.

2- Succès des fictions utopiques

Afin de rendre compte le plus précisément possible de la richesse et de la complexité des œuvres du corpus, il me semble utile de compléter la présentation des utopies, réalisée dans l'annexe 1, par une série de tableaux illustrés de graphiques montrant les différentes caractéristiques formelles de ces œuvres littéraires¹³⁵. Il est cependant nécessaire de préciser l'extrême relativité des chiffres avancés, et le caractère relativement aléatoire d'une telle étude statistique, qui présente cependant le mérite de mettre en lumière la corrélation entre la production d'œuvres utopiques et l'actualité historique et politique.

2-1- Un « genre » vivant

Dans le cadre d'une étude sur l'imaginaire, il paraît utile de comparer les différents rythmes de publication de l'utopie pendant la Révolution française, en s'appuyant sur les parutions de fictions utopiques révolutionnaires et leurs rééditions au cours de la période révolutionnaire, ainsi que sur les rééditions d'utopies antérieures à la Révolution, ces trois données apportant des

¹³⁴ Goulemot (Jean-Marie), « L'Utopie de Thomas More à l'ombre des Lumières : histoire fragmentaire et hypothétique d'une subversion, d'une appropriation, d'un investissement et de quelques opérations encore », *op. cit.*, p. 58.

¹³⁵ J'analyserai les tableaux ainsi que les graphiques qui les illustrent dans un même commentaire.

informations complémentaires sur le succès du genre utopique, mais surtout, sur les rapports entre la création, la reprise d'une tradition et les événements contemporains¹³⁶.

¹³⁶ Je ne donne pas ici le détail des utopies rééditées (nom et dates) : ces informations feront l'objet d'une analyse dans la quatrième partie de cette étude.

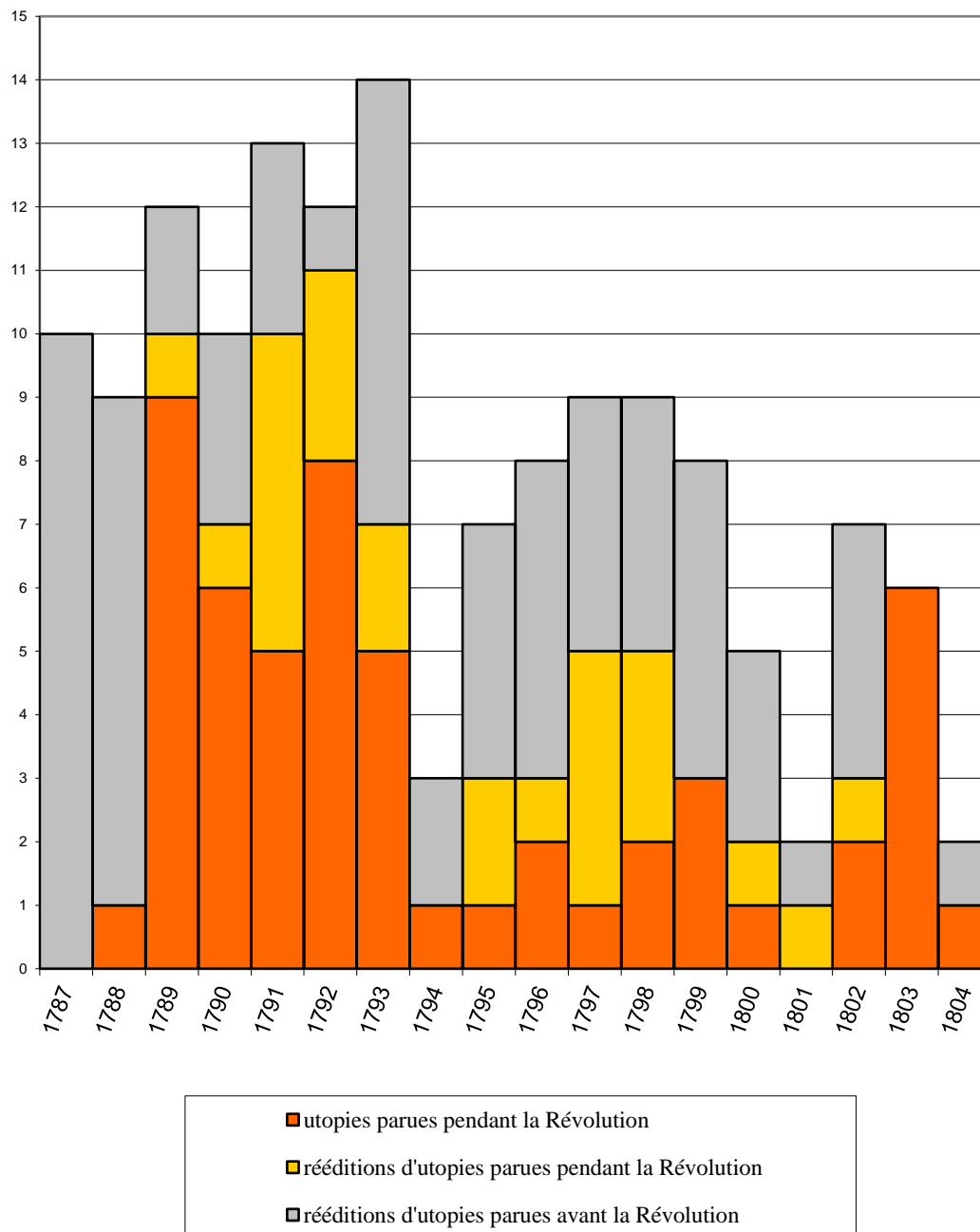
Tableau n° 4 : Périodisation globale des utopies pendant la Révolution

DATES	UTOPIES PARUES PENDANT LA REVOLUTION (première édition)	REEDITIONS D'UTOPIES PARUES PENDANT LA REVOLUTION	REEDITION D'UTOPIES ANTERIEURES A LA REVOLUTION ¹³⁷
1787	-	-	10
1788	1		8
1789	9	1	2
1790	6	1	3
1791	5	5	3
1792	8	3	1
1793	5	2	7
1794	1		2
1795	1	2	4
1796	2	1	5
1797	1	4	4
1798	2	3	4
1799	3		5
1800	1	1	3
1801	0	1	1
1802	2	1	4
1803	6		0
1804	1		1
TOTAL	54*	27	18 (Garnier) + 49

* *L'Amazone* de Bernardin de Saint-Pierre n'est pas incluse dans ce tableau, car, bien qu'elle ait été rédigée entre 1800 et 1803, elle paraît pour la première fois en 1831. Toutefois, je l'ai admise dans mon corpus puisque, conçue dans la période qui m'intéresse, elle est porteuse de l'imaginaire de l'époque.

¹³⁷ Cette dernière rubrique contient également les utopies qui ont été écrites avant la Révolution et n'ont été publiées qu'après. Ainsi, je n'ai pas inclus *Le Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot car, bien qu'édité pour la première fois sous forme d'imprimé en 1796, il a été rédigé vraisemblablement en 1772, et il fait l'objet d'une publication manuscrite dans la *Correspondance littéraire* entre avril 1773 et avril 1774. Les chiffres des rééditions d'utopies parues avant la Révolution avancés dans ce tableau proviennent des ouvrages suivants : Hartig (Irmgard), *Essai de bibliographie*, Paris, Société des Etudes robespierristes, 1977, 83 p. ; Martin (Angus), Mylne (Vivienne G.), Frautchi (Richard), *Bibliographie du genre romanesque français : 1751-1800*, London, Mansell, Paris, France expansion, 1977, 529 p., ainsi que des différents journaux révolutionnaires qui sont mentionnée en introduction de l'annexe 3.

Graphique n° 1 : Périodisation globale des utopies sous la Révolution française



La conversion des chiffres du tableau n°1 en histogramme met davantage en lumière l'évolution de la production utopique pendant la Révolution française : la publication des utopies – premières parutions et rééditions confondues – est assez importante tout au long de la Révolution, excepté pour les trois années : 1794, 1801 et 1804. La réédition d'utopies parues pendant la Révolution -

ayant parfois lieu l'année même de la première parution – qui s'échelonne jusqu'en 1802 confirme le succès de l'utopie.

Si l'on s'attache à observer la seule publication des utopies pendant la Révolution, trois phases principales apparaissent : une production importante entre 1789 et 1793, qui peut s'expliquer par l'enthousiasme provoqué par les événements de 1789 et la volonté de participer à la régénération de la France ; une production beaucoup plus faible entre 1794 et 1800 : l'expérience de la Terreur peut expliquer la faible production des années 1794 et 1795, signifiant probablement une perte d'espoir en la construction d'une société meilleure ; enfin, un pic de production en 1803 qui contraste avec l'absence d'utopies en 1801 : cette irrégularité pourrait signifier une période de désenchantement, puisqu'à partir du Consulat, on passe progressivement d'un pouvoir fort à la dictature, avec notamment la révision constitutionnelle de l'an X et une répression de toute forme de critique du gouvernement. Il ne serait donc pas surprenant que les auteurs se servent de l'utopie pour dénoncer le régime en place sans être inquiétés.

En ce qui concerne la réédition d'œuvres utopiques parues avant la Révolution, si l'on s'appuie sur les chiffres du tableau n° 1, on remarque une quasi équivalence entre la production d'utopies pendant la Révolution et la réédition d'utopies parues antérieurement - ce qui laisse entrevoir la persistance d'une tradition utopique tout au long du XVIIIème siècle, mais aussi le besoin d'un recours à des modèles passés dans une période de reconstruction politique. L'histogramme permet de comparer plus précisément ces deux données.

Parallèlement, pour les rééditions de textes utopiques parus avant la Révolution, on observe trois phases distinctes : la stagnation d'un niveau moyen de 1789 à 1792 - où la création d'utopies est plus importante que la réédition des utopies antérieures à la Révolution, un pic en 1793, le maintien d'un niveau relativement important de 1795 à 1802, où les rééditions d'utopies écrites avant la Révolution dépassent le nombre de créations d'utopies. Il convient de s'interroger sur les raisons motivant la réédition d'utopies antérieures à la Révolution : s'agit-il de la reprise de modèles passés par nostalgie d'un ordre politique désormais révolu, ou en raison d'une impossibilité à construire de nouveaux modèles de société, d'un moyen de délivrer un message politique en échappant à la censure, voire à la mort, ou bien encore d'un besoin de s'appuyer sur des modèles déjà établis pour alimenter la réflexion philosophique et politique contemporaine ?

Si l'on utilise ces chiffres pour enquêter sur le rôle des utopies dans l'évolution des mentalités au cours de la Révolution, il est nécessaire de minimiser la forte réédition d'utopies de 1787 à 1789, qui correspond à la publication des *Voyages imaginaires, songes, visions et romans*

cabalistiques ornés de figures par Charles Georges Thomas Garnier. En effet, cette collection s'attachant au genre du « voyage imaginaire » contient relativement peu d'utopies : pour Jean-Marie Goulemot, ces dernières représentent seulement un tiers de l'ensemble¹³⁸. Garnier mêle en effet des œuvres appartenant à des sous-genres très divers tels, par exemple, la robinsonnade, le songe, les voyages imaginaires merveilleux. De plus, ainsi que le souligne très justement Jean-Michel Racault, beaucoup d'utopies connues sont absentes de cette collection comme l'*Utopia* de More, ou encore des œuvres qui répondraient à la définition du voyage imaginaire proposé par Garnier telles *l'Histoire des Ajaiens* de Fontenelle, *La Basiliade* de Morelly, etc¹³⁹. C'est pour cette raison que je ne retiens comme œuvres utopiques intégrées dans le tableau n° 1 que les ouvrages des deux premières divisions, qui contiennent respectivement les « Voyages romanesques » et les « Voyages imaginaires merveilleux » - de la première classe intitulée « Voyages imaginaires »¹⁴⁰.

Toutefois, il est significatif que le recueil mette en avant la dimension imaginaire et fantaisiste de ces voyages imaginaires. Cette vaste entreprise de librairie montre bien qu'à la veille de la Révolution, l'utopie - le terme n'est, par ailleurs, jamais utilisé dans la classification de Garnier, qui se veut pourtant rigoureuse - n'est pas envisagée, de prime abord, comme un texte politique. Il s'agira ainsi d'évaluer dans quelle mesure la fonction politique de l'utopie prend de l'ampleur au cours de la Révolution française, et comment elle se conjugue avec la fonction de divertissement mise en valeur par l'édition de Garnier.

2-2- Un « genre » en évolution : entre tradition et innovation

Le tableau suivant propose un classement des utopies en fonction de leur appartenance générique. Il a été très difficile de classer ces œuvres dans une seule « catégorie » en raison de leur complexité formelle. Le critère qui a prévalu est le choix de la forme générale de l'œuvre par l'auteur puisqu'il m'apparaît important, dans une étude sur l'imaginaire littéraire et politique, de

¹³⁸ Goulemot (Jean-Marie), « Voyages imaginaires à la veille de la Révolution », *op. cit.*, p. 239.

¹³⁹ Racault (Jean-Michel), *L'utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761*, *op. cit.*, p. 165.

¹⁴⁰ Ce choix est évidemment subjectif puisqu'il repose sur une définition personnelle de l'utopie. Toutefois, je me suis également appuyée sur les bibliographies proposées par Raymond Trousson, Imrgard Hartig et Jean-Michel Racault pour déterminer le nombre d'utopies présentes dans cette collection, soit dix-huit œuvres publiées entre 1787 et 1788 puisqu'en 1789 paraissent les tomes 35 et 36 et le *Supplément aux voyages imaginaires contenant un recueil de naufrages véritables*, qui ne comprennent aucune utopie.

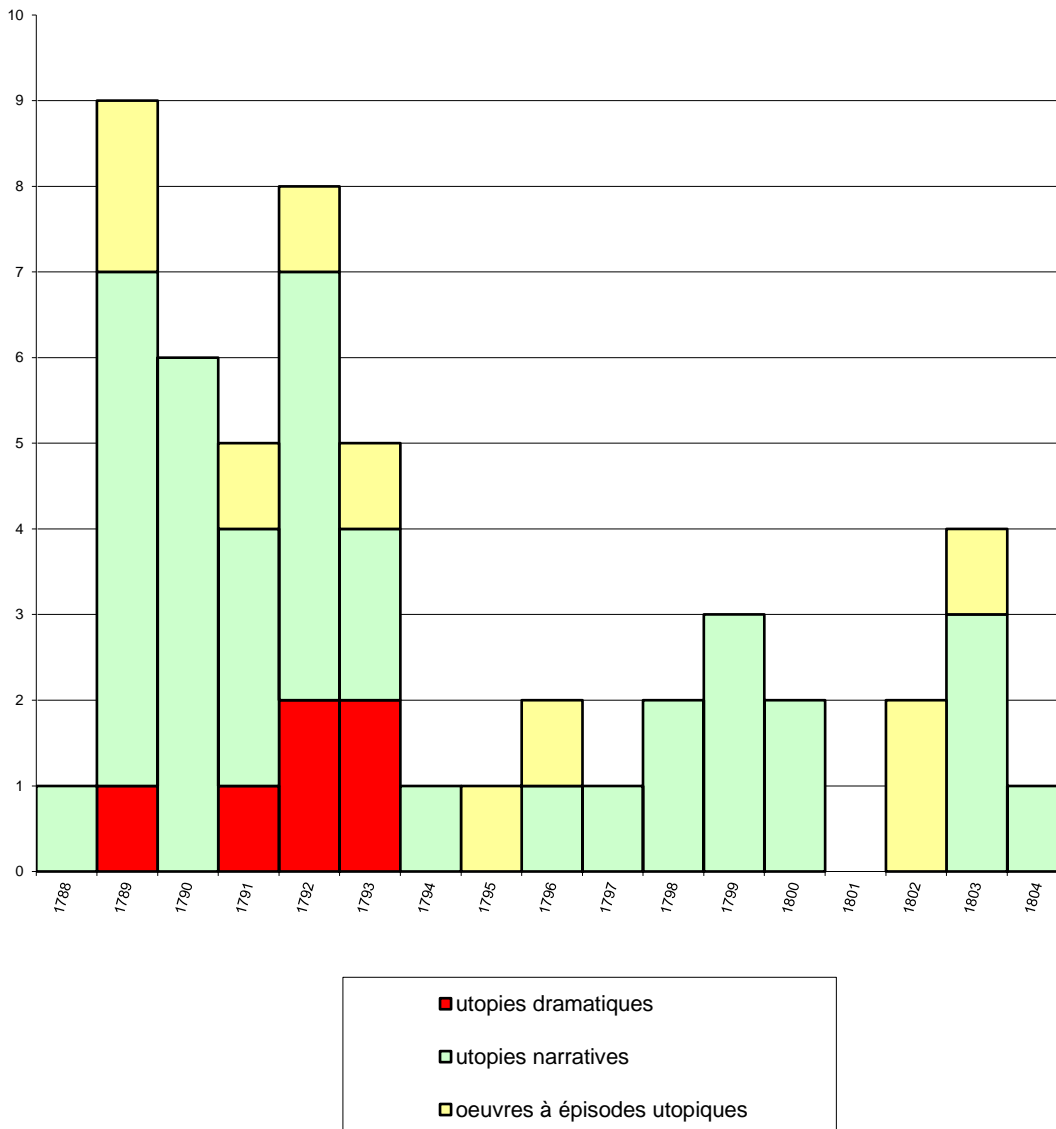
mettre en lumière l'horizon d'attente ainsi créé chez les lecteurs. Le choix des termes désignant les différentes catégories s'est révélé tout aussi délicat : j'ai tenu à bien différencier les œuvres dont le but essentiel est la présentation d'un monde meilleur, les *utopies*, de celles où l'utopie ne représente qu'une étape dans la narration, les *œuvres à épisode(s) utopique(s)*.

Tableau n° 5 : Répartition des utopies selon leur forme textuelle

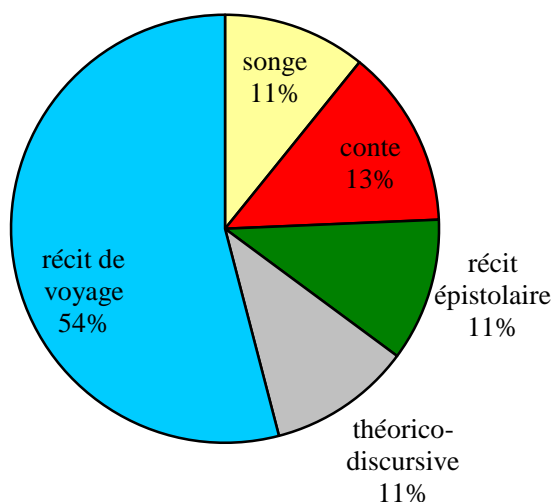
dates	utopie							œuvre à épisode(s) utopique(s)	
	Fiction dramatique	fiction narrative						Fiction Dramatique	Fiction narrative
Fiction théorico-discursive		songe	conte	Récit épistolaire	Récit de voyage	autre			
1788			1						
1789	1		1		1	4		2	
1790			1	2	1	2			
1791	1					3			1
1792	2	1		2		2			1
1793	2	1			1				1
1794							1		
1795									1
1796					1				1
1797						1			
1798		1				1			
1799						3			
1800		1				1			
1801									
1802									2
1803			1	1		3			1
1804							1		
Total	6	4	4	5	4	20	2	2	8

Les deux graphiques qui suivent visent à illustrer différentes parties du tableau n°5 : le graphique n° 2 traite de la répartition entre utopies narratives, utopies dramatiques et œuvres à épisode(s) utopique(s) ; Le graphique n° 3 précise le « sous-genre » des utopies narratives.

Graphique n° 2 : Utopies narratives, utopies dramatiques et œuvres à épisodes utopiques



Graphique n° 3 : Les utopies narratives



Au cours du XVIIIème siècle, l'utopie connaît un franc succès et conserve généralement la forme traditionnelle du récit de voyage imaginaire. A la fin du siècle, on observe le même attrait pour la fiction utopique, mais celle-ci se diversifie dans le choix de la forme littéraire utilisée. Comme le montre le graphique n° 3, le récit de voyage est, sans conteste, la forme dominante de l'utopie pendant la Révolution française avec un nombre de 20 œuvres sur 55¹⁴¹. D'une part, la persistance de ce modèle narratif s'explique par la volonté des auteurs de s'inscrire dans une tradition, c'est-à-dire de satisfaire l'attente du public : en effet, même s'il n'existe aucune théorisation du genre utopique pendant le XVIIIème siècle, on pourrait parler d'une poétique historique, autrement dit de la conscience pour ces auteurs de s'inscrire dans une continuité formelle. D'autre part, l'intérêt qu'offre cette forme littéraire n'est pas négligeable : si l'on définit l'utopie comme la présentation - prenant la forme d'une description ou d'une représentation - d'un autre monde défini comme le meilleur ou le meilleur possible, servant à la fois de modèle politique

¹⁴¹Toutefois, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, la reprise de la forme du récit de voyage se complexifie pendant la Révolution par l'introduction d'autres éléments textuels dans la fiction utopique.

et d'instrument critique vis-à-vis du monde réel, l'un des aspects déterminants de la fiction utopique est, sans aucun doute, la modalité choisie pour mettre en relation l'ici et l'ailleurs, le monde réel et le monde utopique. Dans le récit de voyage, cette médiation est assurée par le narrateur-voyageur qui découvre le monde inconnu avec son système de valeur européen. La structure relativement fréquente en trois parties (le voyage et naufrage ; la découverte et la description d'un monde inconnu ; le retour en Europe) permet d'établir à la fois l'altérité et la possibilité d'une comparaison.

Pendant la Révolution, néanmoins, les autres modes de mise en relation et de confrontation se développent. Qu'il s'agisse de répondre aux goûts du public, de choisir des formes plus adaptées au contexte politique ou bien encore d'utiliser des genres délivrant le plus efficacement possible leur message politique, les utopistes de la période révolutionnaire convoquent de nombreux sous-genres romanesques : le conte oriental souvent allégorique, le songe, le dialogue mais aussi le récit épistolaire très en vogue dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle suivant le modèle de *La Nouvelle Héloïse*.

Le choix de la forme littéraire montre d'emblée l'orientation que l'utopiste souhaite donner à sa fiction. Par exemple, l'utilisation du conte s'explique aisément par la nécessité du recours à une forme brève dans le contexte révolutionnaire : certaines utopies sont en effet publiées la même année que les événements qu'elles retracent comme, par exemple, l'ouvrage anonyme intitulé *Philo, histoire politico-philosophique par MM. L...Y., grenadier non soldé de la garde nationale parisien* (1790) qui fait le récit d'une heureuse révolution¹⁴². Il s'agit peut-être également de s'inscrire dans une tradition : on connaît le succès du conte au cours du siècle. La tradition du conte libertin et oriental du début du siècle s'enrichit d'une dimension philosophique, notamment avec Voltaire. Les contes voltairiens associent la fantaisie - en reprenant les éléments exotiques ou irréels des contes traditionnels tout en les détournant dans une visée parodique - et la vraisemblance, en insérant des références à la réalité et aux débats philosophiques, politiques et religieux de l'époque. Cette alliance de fantaisie et de vraisemblance permet à la fois de distraire le lecteur et de le faire réfléchir. La dimension pédagogique de ces contes se lit dans la volonté d'incarner la réflexion philosophique et politique par des personnages ou des événements narratifs, autrement dit de la rendre concrète ; certains auteurs de la Révolution font explicitement ou implicitement référence à des contes du XVIII^{ème} siècle. Il est intéressant de préciser la nature

¹⁴² *Philo, histoire politico-philosophique par MM. L...Y., grenadier non soldé de la Garde nationale parisienne*, L...T, de Patriophile, Paris, Girardon et chez les marchands de nouveautés, de l'imprimerie de Momoro, 1790, Paris : Girardon et chez les marchands de nouveautés, 1790, ii-78 p.

de ce phénomène que Gérard Genette nomme transtextualité¹⁴³. Ce lien peut tout d'abord être intertextuel, avec une allusion à une œuvre précise dans le titre de l'utopie comme par exemple l'ouvrage anonyme intitulé *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle, pour servir de suite aux aventures de M. son père* (1803)¹⁴⁴, ou encore une allusion à un autre conte de Voltaire, *Babouc* (1758), dans les trois contes anonymes suivants : *Le Retour de Babouc à Persepolis, ou la suite du monde comme il va* (1789) ; *Le fils de Babouc à Persepolis ou le nouveau monde* (1790) ; *Nouvelle vision de Babouc ou la Perse comme elle va* (1796-1797). On peut également parler d'architextualité¹⁴⁵ : ainsi la reprise de la structure du conte oriental permet d'emblée de créer l'altérité nécessaire à l'utopie et c'est sous le mode de l'allégorie que s'établit le rapport au réel et la comparaison avec le monde contemporain. En effet, dans les contes cités précédemment, les allusions aux événements révolutionnaires sont absentes de la fiction qui met cependant en scène une révolution aux conséquences désastreuses : la reprise de ces formes littéraires en vogue au XVIIIème siècle permettrait ainsi une meilleure réception de l'œuvre en stimulant la curiosité du lecteur contemporain, mais servirait surtout l'activité pamphlétaire de certains utopistes, l'utopie devenant ici davantage un instrument critique qu'une présentation d'un modèle à méditer ou à suivre. Il est possible de rapprocher les contes utopiques des contes orientaux ou des contes de fées du début du siècle qui, comme le suggère Angus Martin dans sa préface à *L'Anthologie du conte en France 1750-1799*, mettent en scène un cadre fantaisiste ou exotique pour présenter des idées ou des observations de façon ironique¹⁴⁶. Quoi qu'il en soit, cette référence à la forme du conte illustre le caractère imaginaire et ludique – jeu intertextuel, pastiche, parodie, jeu de mots, anagrammes - de l'utopie pendant la Révolution française ; le conte place aussi parfois l'utopie dans le registre du merveilleux avec la présence de génies et de talismans.

Il en est de même pour le recours au songe, qui insiste à la fois sur le caractère irréel du monde présenté et sur le désir d'un autre monde : l'auteur confronte alors aisément le réel et le monde utopique au moment du réveil du narrateur, généralement déçu de son retour à la réalité -

¹⁴³ c'est-à-dire tout ce qui met un texte en relation manifeste ou secrète avec un autre.

¹⁴⁴ Anonyme, *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle, pour servir de suite aux aventures de M. son père*, Paris, Barba, 1803, 2 vol. in-8°, 213-222 p. (ouvrage attribué par Barbier à Bellin de la Liborlière)

¹⁴⁵ qui est, selon la catégorisation proposée par Gérard Genette, l'ensemble des catégories générales d'un texte : le genre, la forme du discours, les modes d'énonciation.

¹⁴⁶ Martin (Angus), *Anthologie du conte en France 1750-1799, Philosophes et cœurs sensibles*, Union Générale d'Éditions, 1981, p. 22. J'approfondirai cette utilisation du conte et de l'ironie dans le chapitre suivant.

manière d'insister sur l'insatisfaction engendrée par le réel, mais également de placer au cœur de la narration une valorisation du monde idéal.

Alors que cette forme est assez peu courante au cours du siècle, mon corpus contient quatre songes qui comportent un jeu sur la temporalité¹⁴⁷. Dans le *Songe d'un auteur* contenu dans les *Remarques patriotiques* (décembre 1788), Olympe de Gouges reprend le modèle de *L'An 2440* (1771) de son ami Mercier, une uchronie où le recours au songe permet le déplacement dans un temps futur. Dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend, écrit par lui-même currente calamo, pour la première fois en 1778. Suivi de trois Relations, la première sur le royaume de Thibet, en 1774, par M. Bogle ; la deuxième sur le Japon, en 1776 par M. Thunberg ; et la troisième sur l'île de Sumatra, par M. Muller fils* (1789)¹⁴⁸ de Le Breton, le narrateur, malade, fait un rêve qui le transporte en Chine durant une vie entière, et l'œuvre se termine par une réflexion scientifique sur la relativité de la durée temporelle. Dans *Le Songe, suivi du Discours d'un nègre conduit au supplice* (1790)¹⁴⁹ de Camus-Daras, il s'agit cette fois d'un déplacement dans le passé : le narrateur s'endort et se réveille en Gaule. La fiction contient le récit de l'évolution de ce monde dans lequel interviennent des figures allégoriques telles l'Humanité et le Fanatisme. Enfin, dans les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803) de Saint-Simon, le rêve sert à livrer une vision prophétique de la nouvelle société déclinée au futur de l'indicatif. Il sera intéressant d'analyser l'enjeu du choix de cette forme littéraire, autrement dit les rapports entre la rationalité à l'œuvre dans la construction et la description du monde utopique, et l'irrationalité du rêve, ou encore entre le désir personnel s'exprimant par le rêve et l'aspiration à l'universalité du modèle utopique proposé¹⁵⁰.

¹⁴⁷ Dans l'*Essai de bibliographie* de I. Hartig, on trouve *Les songes du chevalier de la Marmotte* (1745) ; *Le Voyage d'Alcimédon, ou Naufrage qui conduit au port... Histoire plus vraie que vraisemblable ; mais qui peut encourager à la recherche de terres inconnues* (1751) du comte de Martigny ; *Amilec, ou la Graine d'hommes* (1753) et *L'Empire de Zaziris, ou la Zazirocratie* (1761) de Tiphaigne de La Roche ; *L'An deux mille quatre cent quarante, rêve s'il en fut jamais* (1771-1786) de Mercier. Dans la collection des *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques* de Garnier publiée entre 1787 et 1789, deux tomes sont consacrés aux songes et visions (deuxième classe, tomes 31 et 32). Dans son article « Quelques remarques sur le roman utopique au XVIIIème siècle » dans *Roman et Lumières au 18^e siècle*, Werner Krauss affirme à propos de *L'An 2440* que Mercier reprend une vieille tradition du rêve et il renvoie en note au *Somnium Scipionis* et à l'ouverture de l'*inferno* dantesque (p. 394).

¹⁴⁸ Le Breton, *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend, écrit par lui-même currente calamo, pour la première fois en 1778, r'écrit de mémoire l'année suivante en quinze soirées. suivi de trois Relations, la première sur le royaume de Thibet, en 1774, par M. Bogle ; la deuxième sur le Japon, en 1776 par M. Thunberg ; et la troisième sur l'île de Sumatra, par M. Muller fils*, traduit de l'anglais par Bryltophend, A Pékin, Paris, Royer, 1789, 112 p.

¹⁴⁹ Camus-Daras (Nicolas-René), *Le Songe, suivi du Discours d'un nègre conduit au supplice* (mis en vers d'après le texte en prose de l'abbé Le Monnier), Paris, Desenne, 1790, 56 p.

¹⁵⁰ Saint-Simon (Claude-Henry de Rouvroy, comte de), *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, Paris, Surosne, 1803, 103 p.

A contrario, le choix de la forme épistolaire place davantage l'utopie dans une perspective réaliste : en mimant la pratique de la conversation – polyphonie, diversité des points de vue, discours fragmentaire, jeux de digressions, liberté du propos -, le discours épistolaire se rapproche de la complexité du réel dont nous n'avons qu'une vision partielle. La datation des lettres permet également d'ancrer la fiction dans l'actualité événementielle et ce rapport à la réalité est d'autant plus étroit que les dates de la correspondance fictive sont proches de la date de réception de la fiction. Dans *L'Isle des philosophes et plusieurs autres, nouvellement découvertes et remarquables par leurs rapports avec la France actuelle* (1790), le monde référentiel de la correspondance et la réalité du lecteur sont pratiquement identiques puisque les lettres sont datées de 1789 et de 1790, et l'œuvre de l'abbé Balthazard publiée en 1790¹⁵¹.

De même, le dialogue d'idées contient irrémédiablement une mise en confrontation et se place ainsi dans un refus du dogmatisme. Aucune utopie de mon corpus ne prend cette forme, toutefois la forme dialogique se développe au cœur du récit, et est aussi fréquemment utilisée que la forme descriptive pour présenter la société utopique. Il convient par ailleurs de mettre en relation ce choix formel avec la signification de l'œuvre : le recours au dialogue correspond-il à une interrogation sur le modèle proposé, voire à une remise en question de ce modèle, tandis qu'au contraire la forme descriptive servirait, dans une visée didactique, à valoriser le modèle de société présenté dans la fiction ? Si l'on examine les utopies largement descriptives, c'est-à-dire celles qui prennent la forme d'un exposé théorique et didactique, deux observations s'imposent : premièrement, ces œuvres présentent en détail tous les domaines de la société, précisions qui pourraient permettre de mettre en œuvre le plan de gouvernement proposé, telle l'utopie juridique de Beffroy de Reigny, *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793), ou bien encore *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens, peuple souverainement libre sous l'empire absolu de ses lois* de Le Mercier de la Rivière (1792)¹⁵². Deuxièmement, elles contiennent implicitement une valorisation du modèle décrit puisque la forme de la description tend à proposer

¹⁵¹ Balthazard (abbé), *L'Isle des philosophes et plusieurs autres, nouvellement découvertes et remarquables par leurs rapports avec la France actuelle*, s.l., s.n., 1790, xii-340 p.

¹⁵² Le Mercier de la Rivière (Pierre-Paul-François-Joachim-Henri), *L'heureuse nation ou gouvernement des Féliciens, peuple souverainement libre sous l'empire absolu de ses Lois ; Ouvrage contenant des détails intéressants sur leurs principales Institutions Civiles, Religieuses et Politiques ; sur leurs divers Systèmes et leurs Mœurs, tant publiques que privées ; détails auxquels a été ajouté un Manuel politique de cette nation*, Paris, Creuze et Bréhal, 1792, 2 vol., 334, 496 p.

un point de vue unique qui n'est ni remis en question ni interrogé comme c'est le cas dans la forme dialogique.

Les chiffres du tableau intitulé « classement des utopies par genres et sous-genres » montrent que, pendant la Révolution, l'utopie se tourne aussi bien vers l'imaginaire et la fantaisie que vers le vraisemblable : on remarque, par exemple, la présence de cinq contes et de dix récits épistolaires (quatre utopies et six œuvres contenant des épisodes utopiques). On verra ainsi, par la suite, que ces deux orientations ne s'excluent pas, mais se conjuguent de diverses manières d'une œuvre utopique à une autre. Par exemple, la fantaisie s'invite dans le récit de voyage pour servir les thèses contre-révolutionnaires des auteurs : dans *Voyage en l'air* (1791) de Suleau les habitants sont des cruches et des pots ; dans *Voyage et aventures de Frondeabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde* (1799), Henriquez narre les péripéties d'un géant aux pouvoirs surnaturels¹⁵³.

On note enfin une prépondérance de la forme narrative, même si l'utopie s'ouvre également au théâtre : six utopies dramatiques sont regroupées entre les années 1789 et 1793 ; au cours du siècle, l'utopie se trouve très rarement au théâtre mis à part chez Marivaux avec *L'Île des esclaves* (1725), *L'Île de la raison* (1727) ou encore *La Colonie* (1729) et chez Lesage avec *Arlequin, roi de Serendid*, représenté le 13 février 1713, *Arlequin Mahomet* représenté le 9 août 1714, *l'Isle des Amazones*, *Le Monde renversé* (1718), *Le Roi de Cocagne* (1719)¹⁵⁴. Cet accroissement du nombre d'œuvres utopiques dramatiques peut s'expliquer par l'engouement général pour le théâtre pendant la Révolution, ce dernier offrant la possibilité d'une action immédiate sur les spectateurs.

A cette diversité formelle de l'utopie pendant la Révolution française, s'ajoute une autre variante importante : la place accordée à la présentation de la société utopique dans la fiction. On

¹⁵³ Suleau (François-Louis), *Voyage en l'air, par M. Suleau, second « réveil »*, à Balonnopolis, 1791, 160 p. ; Henriquez (L.-M., citoyen de la section du Panthéon-Français), *Voyage et aventures de Frondeabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde*, ouvrage traduit de la langue herschellique, par L.-M. Henriquez, Paris, Cailleau, an VII (1799), 216 p.

¹⁵⁴ Ces informations sur les œuvres dramatiques utopiques proviennent des bibliographies de Raymond Trousson (*Voyages au pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Edition de l'Université de Bruxelles, 1975, 256 p.) et de I. Hartig (*Essai de bibliographie*, Paris, Société des Etudes robespierristes, 1977, 83 p.) : Raymond Trousson ne cite que les œuvres de Marivaux et Hartig ne mentionne pas ces dernières mais celles de Lesage et quelques autres pièces (*Le Roi de Cocagne*, comédie de M.-A. Legrand (1719) ; *L'Arlequin sauvage* de Lisle de La Drevetière, joué pour la première fois sur le Théâtre des Italiens le 17 juin 1721), ce qui donne en additionnant ces informations un total de dix utopies revêtant une forme dramatique au cours du XVIII^{ème} siècle. Jean-Marie Goulemot observe la présence de théâtre utopique en 1714, 1715, 1718, 1719, 1722 et 1792 (« Nouveautés : les utopies », dans Martin (Henri-Jean) et Chartier (Roger), *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1984, pp. 231-239.)

peut distinguer deux grands types de fictions utopiques pendant la période révolutionnaire, d'une part, les *utopies* : les fictions dont le but essentiel est la présentation d'un modèle de société autre et meilleur et dont toutes les composantes visent cet objectif ; d'autre part, les *œuvres à épisodes utopiques* comportant un ou plusieurs épisodes décrivant un modèle de société, mais qui ne constituent qu'une étape dans la narration, autrement dit qu'un élément de la fiction.

Toutefois, en ce qui concerne le premier type de fictions utopiques, rares sont celles qui ne contiennent que la présentation d'un modèle de société. Seules quatre œuvres, que je nomme *théorico-discursives*, sont presque entièrement consacrées à la présentation du monde utopique, c'est-à-dire exclusivement discursives où l'exposé didactique l'emporte sur les éléments narratifs (modalités de passage du monde réel au monde utopique – rêve, voyage, etc. -, personnages individualisés, enchaînement d'actions qui font progresser le récit d'une situation initiale à une situation finale), et où le narrateur demeure souvent une simple instance narrative : ces œuvres sont assimilables à des programmes fictivement réalisés suivant le modèle du livre II de l'*Utopia* de More. Mais il est important de ne pas oublier le livre I qui comporte un dialogue évoquant à la fois les défauts de la société anglaise et déjà des propositions de solutions venant du peuple d'Utopie ou des îles voisines. Le Livre I contient ainsi le mode de mise en relation du monde utopique et du monde réel, à savoir un mode de comparaison explicite et dialectique applicable à l'œuvre entière : une partie rassemblant la critique du monde de référence et une seconde comprenant la description de l'Isle d'Utopie présentée comme un modèle. Cette structure en deux temps, qui décrit successivement les deux mondes, facilite la réception de l'œuvre car elle donne au lecteur la possibilité d'effectuer un va et vient entre le Livre I et le Livre II, et d'évaluer ainsi les changements et les solutions proposés par l'auteur. Les deux parties composant l'œuvre utopique de Thomas More se révèlent donc indissociables puisqu'elles concourent toutes deux à la signification globale de l'œuvre. De nombreuses études négligeant la présence du Livre I ont irrémédiablement réduit la complexité de l'utopie à la seule description d'un monde idéal.

Pareillement, de nombreuses utopies de la Révolution ne comprennent pas seulement la description du monde utopique et comme on l'a constaté précédemment, la référence au texte de Thomas More est très présente dans les écrits révolutionnaires ; de même, en 1789, Thomas Rousseau publie à nouveau sa traduction de l'œuvre de More datant de 1780, en ajoutant une nouvelle préface. Est-ce à dire que les utopistes révolutionnaires s'inspirent du modèle laissé par Thomas More ? On retrouve dans certaines œuvres utopiques de la Révolution une distinction formelle similaire entre la réflexion théorique et la mise en fiction des idées politiques de l'auteur.

Dans son article « Dualité et polysémie du texte utopique »¹⁵⁵, Michèle Le Doeuff affirme que la démarche générale utopique va de la fable à la réflexion théorique, ce qui se trouve confirmé chez Thomas More puisqu'il a été établi que le Livre I a été écrit après le Livre II¹⁵⁶. Cette structure duale existe également pendant la Révolution mais dans une démarche inverse : la réflexion politique précède la mise en fiction de ces idées. Par exemple, Olympe de Gouges développe dans ses *Remarques patriotiques* (décembre 1788) un *Projet d'impôt étranger au peuple et propre à détruire l'excès de luxe et à augmenter les finances du trésor, réservé à acquitter la dette nationale*, suivi d'un *Songe de l'auteur* qui présente un Paris futur, transformé par les différentes réformes proposées. La particularité de cette œuvre réside dans le fait que l'utopie s'insère non dans une fiction mais dans un ouvrage théorique adressé à l'assemblée nationale¹⁵⁷. De la même manière, Jean-Baptiste Say, dans *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800), expose ses principes politiques, économiques et moraux avant de décrire la société d'Olbie, présentée comme l'illustration concrète de ses idées. Pour Michèle Le Doeuff, il s'agit d'une reprise d'un texte fictionnel sur un autre mode afin de réduire les différentes possibilités d'interprétation d'une fiction à un sens univoque. Il me semble que, dans le cas des utopies révolutionnaires, la juxtaposition de l'utopie à des propos théoriques et abstraits sert avant tout à stimuler l'imagination du lecteur, à le convaincre de la possibilité de l'existence du modèle proposé. En effet, chez More, le modèle de l'Île d'utopie n'est pas destiné à être réalisé dans la société contemporaine, ainsi que le laisse entendre la dernière phrase de l'œuvre : « dans la République des Utopiens, il existe un très grand nombre de dispositions que je souhaiterais voir en nos Cités : dans ma pensée, il serait plus vrai de le souhaiter que de l'espérer »¹⁵⁸ qui fait écho à la fin du livre I où le narrateur affirme : « je ne m'attends pas à voir cet idéal réalisé avant de nombreuses années »¹⁵⁹ ; il est cependant bien évident que l'objectif de More est de participer à la transformation de l'Angleterre de l'époque en faisant évoluer les représentations. Peut-être est-ce pour remédier à cette absence de portée pratique chez More que Thomas Rousseau ajoute à sa traduction de 1789 une nouvelle préface où il insiste fort sur la volonté réformatrice des écrivains de la Révolution :

Tous les hommes paraissent vouloir faire en ce moment quelques pas vers le bonheur. Les nations agitées s'assemblent pour délibérer sur ce grand objet. Des abus et des maux

¹⁵⁵ Dans *Le discours utopique*, colloque de Cerisy, 1975, pp. 326-334.

¹⁵⁶ Cette information provient de l'article « Utopia » rédigé par Michèle Madonna-Desbazeille dans le *Dictionnaire des utopies*, édité par Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet et Antoine Picon, Larousse, 2002, pp. 233-237.

¹⁵⁷ Il sera intéressant d'étudier, à cet égard, les autres textes non fictionnels publiés par ces auteurs et leurs liens avec la fiction utopique (mode de présentation et évolution des idées défendues).

¹⁵⁸ More (Thomas), *l'Utopie*, appareil critique, exégèse, traduction nouvelle, notes, index par André Prévost, Paris, André Prévost et Nouvelles Editions Mama., 1978, p. 162.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 62.

invétérés sollicitent de toutes parts des remèdes prompts, efficaces, des réformes nécessaires et suivies ; les idées se multiplient de tous les côtés sur ce point ; chacun veut être politique, réformateur, législateur, et si la lumière ne naît pas toujours du choc des opinions qui se combattent et se détruisent, du moins, le vœu public prouve-t-il la nécessité d'établir un meilleur ordre des choses. [...] On trouve dans ce roman politique (l'Utopie), des vues profondes, des plans sagement tracés, solidement établis, sur plusieurs points importants de l'administration ; on y rencontre enfin des vérités qui sont de tous les temps, et qui sont bonnes pour tous les peuples. C'est d'après cette persuasion que je me suis déterminé à faire faire une seconde édition de la traduction que j'ai entreprise, il y a dix ans, de ce profond ouvrage.¹⁶⁰

La traduction de la fin de l'ouvrage qu'il propose n'est cependant guère enthousiaste :

je ne puis approuver dans son entier le plan que nous a tracé cet homme, aussi judicieux que versé dans les affaires politiques, du meilleur gouvernement possible, j'avoue qu'il renferme une foule de vues très utiles et nombre d'institutions très sages. Le comble du bonheur pour nous serait sans doute de les adopter ; mais je le répète, il ne nous reste malheureusement que des vœux impuissants à former pour leur établissement.¹⁶¹

L'une des principales caractéristiques de l'utopie révolutionnaire est donc de contenir divers éléments aussi variés que des historiettes, des discours sur la littérature, des présentations de projet de finance ou de législation, des récits d'aventures amoureuses, etc¹⁶². Leur arrangement au sein de la fiction varie d'une œuvre à une autre, mais il est néanmoins possible de relever deux principaux types d'œuvres : dans un premier cas, ces différents éléments sont clairement et typographiquement distincts, avec un lien thématique ou narratif qu'il faut parfois déceler car il n'est pas mis en évidence par la fiction. Par exemple, *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790) de Moutonnet de Clairfons se compose de plusieurs parties signalées par la

¹⁶⁰ More (Thomas Le bienheureux), *Du Meilleur gouvernement possible, ou la Nouvelle isle d'Utopie de Thomas Morus*, traduction nouvelle, seconde édition avec des notes, par M. Thomas Rousseau, Paris, J. Blanchon, 1789, préface du traducteur, p. viij.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 291. Dans son introduction à la traduction de l'œuvre de More, Prévost mentionne la traduction de Thomas Rousseau de 1780 en y associant celle de 1789 sans d'autres commentaires ; après avoir évoqué celle de Gueudeville, il affirme : « Ce gauchissement des idées de More va être plus accusé encore dans une nouvelle traduction en français, celle de Thomas Rousseau [...] Le travail de Thomas Rousseau n'est, en fait, qu'une longue paraphrase de l'Utopie repensée par son traducteur. Les vocables qu'il introduit : « monarque, despotisme, patrie, citoyen, républicain, privilégié, intolérance, fanatisme, accapareur, procureur, états généraux, peuple souverain », seront les mots-clés du vocabulaire de la Révolution. Le style reflète les intentions d'un tribun. » Il cite ensuite Jacques Gury, « Thomas More traduit par Thomas Rousseau », in *Morena*, n° 49, fév. 1976, pp. 79-86 : « Il dramatise son discours en multipliant les interjections, les exclamations, les questions de rhétorique ». Prévost conclut alors : « Bref, l'*Utopie* selon Th. Rousseau est une belle infidèle, une œuvre de combat et de propagande. » (p. CCXXX).

¹⁶² Dans *L'utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761*, Jean-Michel Racault affirme que jusqu'en 1761, il n'a pas relevé d'utopie contenant ainsi deux parties bien distinctes, l'une « théorique et l'autre fictionnelle » : il affirme que « l'un des traits saillants de l'utopie classique est, au contraire, son souci constant de faire la théorie de sa propre fiction, d'où la présence dans la majorité des œuvres d'abondants développements idéologiques visant à justifier l'organisation mise en place. » (Oxford, The Voltaire Fondation, 1991, p. 24.)

mise en page : la première, véritable éloge, est intitulée *Détails et anecdotes concernant J.-J. Rousseau avec la Réfutation du suicide dont on a accusé le philosophe*¹⁶³. Suit l'épisode utopique, récit à la première personne, complété par un ensemble de *Maximes et sentences morales que l'on inculque dans la mémoire des jeunes philanthropes*, restitution du « petit recueil »¹⁶⁴ que l'utopien confie au narrateur avant son départ de l'île. Enfin, l'œuvre se termine par huit textes de formes courtes et diverses qui ne sont pas tous cités dans le titre de l'œuvre : *La bonne mère ; la Promenade solitaire, le Sommeil et de la toilette de Vénus ; La fille bien née ; l'Hirondelle et ses petits, le Premier Amour ; Le cerf, la biche et le faon ; Céphise ou le premier amour ; L'Epervier, le perdreau et la pie*. Le point commun entre ces différentes parties est thématique : elles font toutes l'éloge de la nature en opposition à la corruption de la civilisation. Dans le second cas, on observe un entrelacement des diverses formes et genres littéraires évoqués en début de chapitre : l'épisode utopique ou uchronique s'insère, par exemple, dans un récit de voyage épistolaire, ou bien il prend la forme d'un songe présenté dans un dialogue, lui-même retranscrit dans un système épistolaire.

Ce mélange des genres, qui conduit à une fragmentation du récit et à des structures narratives complexes, pourrait signifier la crise culturelle qui découle de la crise sociale et politique pendant la période révolutionnaire : à la remise en question des modèles politiques du passé s'ajoute une réflexion sur la validité des genres et formes littéraires classiques à pouvoir à la fois représenter les changements opérés depuis 1789, mais aussi à retranscrire une réalité contemporaine complexe. Aussi ces œuvres utopiques s'avèrent-elles difficiles à interpréter car, en choisissant la complexité formelle et générique, les utopistes ne livrent pas un message clair et univoque.

Mon corpus compte également un second type de fictions : les œuvres à épisode(s) utopique(s), autrement dit les fictions où l'utopie ne représente qu'une courte partie de l'œuvre, le reste du récit étant consacré aux aventures et aux amours des personnages. On retrouve pendant la Révolution les deux types de romans utopiques décrits par Jean-Michel Racault dans son ouvrage *L'Utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761*¹⁶⁵ : d'une part, les romans qui

¹⁶³ Moutonnet de Clairfons (Julien-Jacques), *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie, par J.J.M.D.C., suivie de La bonne mère ; de la Promenade solitaire, du Sommeil et de la toilette de Vénus ; de La fille bien née ; de l'Hirondelle et ses petits, du Premier Amour, Etc. Etc., précédée d'Anecdotes et de détails peu connus sur J.-J. Rousseau ; avec une réfutation de son prétendu suicide*, Philadelphie, 1790, 171 p.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 32.

¹⁶⁵ Racault (Jean-Michel), *L'utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761*, op. cit., p. 599-600.

contiennent un épisode utopique - une « micro-utopie » selon l'expression de Michèle Duchet -, intégré à un ensemble romanesque ne relevant pas de l'utopie et formant un bloc narratif repérable par la rupture formelle opérée (l'épisode pourrait constituer un texte autonome) ; d'autre part, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, les romans utopiques qui narrent l'organisation de « petites sociétés » par des individus qui se retirent du monde pour vivre en communauté. Dans ces œuvres, l'utopie est parfaitement intégrée à l'ensemble du roman dont elle constitue une étape : il s'agit de la métairie du chapitre 30 de *Candide* ou de Clarens dans *La nouvelle Héloïse*. Bronislaw Baczko les qualifie d'« utopies pratiquées imaginaires »¹⁶⁶ puisqu'elles ne se situent pas dans un ailleurs inconnu, mais décrivent au contraire :

la mise en place au sein du monde connu d'une expérience sociale limitée donnée pour réalisable. Point de voyage donc, ou seulement un déplacement géographique modeste qui n'équivaut jamais à une rupture avec le monde réel.¹⁶⁷

Pour Jean-Michel Racault, il s'agit d'une nouvelle variété d'utopies romanesques, qui rompent avec l'utopie classique et participent alors au renouvellement du genre utopique.

Toutefois, développée à partir de la seconde moitié du siècle, cette insertion de l'utopie dans une structure romanesque plus vaste a souvent été analysée comme une remise en cause de l'utopie elle-même. Pendant la Révolution française, en effet, certains romans utopiques ne contiennent qu'un bref passage utopique où la société idéale est à peine esquissée, comme par exemple dans *Les Posthumes* (1802) de Rétif de la Bretonne, ou encore dans *Les deux Cousins, histoire véritable* (1790) de Sénac de Meilhan où à la suite d'un naufrage, l'un des deux personnages principaux, Aladin, découvre une société égalitaire et communautaire composée d'êtres qui adorent le soleil et gouvernée par un Grand prêtre¹⁶⁸. Cette réduction de la place de l'épisode utopique dans l'œuvre est-elle le signe de la mort de l'utopie ou au contraire d'une nouvelle orientation de cette forme littéraire ?

De même, en convoquant plusieurs sociétés imaginaires, les utopistes semblent renoncer à la présentation d'un monde idéal unique au profit d'une diversité et donc d'une relativité des modèles proposés. Cette multiplicité de ces derniers est par ailleurs renforcée par l'utilisation du récit épistolaire qui développe inmanquablement différents points de vue. Dans son étude sur *Le*

¹⁶⁶ Baczko (Bronislaw), *Lumières de l'utopie*, 1978, p. 56.

¹⁶⁷ Racault (Jean-Michel), *L'utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761, op. cit.*, p. 600.

¹⁶⁸ Sénac de Meilhan (Gabriel), *Les deux cousins, histoire véritable*, Paris, chez Desenne, libraire, au Palais royal, 1790, 176 p. On peut également signaler à ce propos les utopies qui contiennent une description très lacunaire du monde utopique comme par exemple les *Fragments du dernier voyage de La Pérouse* de Jacques Cambry (Quimper, an V (1796-1797), 55 p.)

Roman épistolaire français au tournant des Lumières, Lucia Omacini montre que la forme narrative du roman épistolaire est virtuellement mimétique de la crise des valeurs qui caractérise la fin du siècle¹⁶⁹ : il est à noter que plus du tiers des œuvres à épisodes utopiques de la période révolutionnaire sont des écrits épistolaires. Par exemple, dans la seconde partie du roman *Trois Femmes* d'Isabelle de Charrière -publié en France en 1796 à Londres - c'est Constance qui décrit à l'abbé de la Tour le projet de société de Théobald, en faisant également part de ses doutes quant à la valeur et à la possible réalisation de ce dernier¹⁷⁰. De plus, dans ce cas précis, les événements historiques et plus précisément l'arrivée de l'armée anglaise, interrompent la réalisation de ce projet de société, et la fiction s'achève sur une lettre datée du 12 février 1795 dans laquelle Constance explique qu'elle doit fuir avec Emilie. Cette dernière lettre contient tout un développement présentant l'Amérique comme le meilleur de tous les pays, déplaçant alors le modèle de société idéale dans un ailleurs géographique. Cela signifie-t-il une crise du genre utopique pendant la Révolution ou bien la crise politique de cette fin de siècle rejaillit-elle sur la littérature utopique en un modifiant les formes ? Et comment faut-il alors analyser cette transformation ? Je pense que l'on conclut trop rapidement d'une représentation de la crise politique à une crise du genre alors qu'il peut s'agir d'une évolution se traduisant par une réduction de l'idéalité du modèle proposé, qui mènera aux réalisations utopiques concrètes du XIX^e siècle telle, par exemple, la fiction utopique d'Etienne Cabet, *Voyage et aventures de lord William Carisdall en Icarie* (1840) qui donnera lieu, à partir de 1848, à l'établissement de sociétés communautaires « icariennes » aux Etats-Unis.¹⁷¹

L'essentiel pour les utopistes de la période révolutionnaire est peut-être de montrer qu'une autre société est envisageable, sans pour autant en donner un modèle complet puisqu'elle est en train de se construire dans la réalité, à moins que ces auteurs ne croient désormais plus en la possibilité d'une autre société et convoquent l'utopie comme un simple motif littéraire à la mode. Les deux hypothèses semblent se vérifier à diverses périodes de la Révolution : en analysant l'histogramme intitulé « Utopies narratives, utopies dramatiques et œuvres à épisodes utopiques »,

¹⁶⁹ Omacini (Lucia), *Le Roman épistolaire au tournant des Lumières*, Paris, Éditions Champion, 2003, 281 p.

¹⁷⁰ Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *Trois Femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour*, Londres de l'Impr. de Baylis, et se trouve chez J. Deboff, Duleau et Co, et chez tous les marchands de nouveautés, 1796, 2 tomes, 156-137 p. Tout au long de cette étude, je me référerai à l'édition suivantes : Charrière (Isabelle de), *Œuvres complètes*, Amsterdam, Van Orshoot, 1981, t. IX, pp. 41-168. La première édition de cette œuvre paraît en 1796 à Londres et en 1797 en France. Toutefois, la *Suite des Trois Femmes* est restée inédite jusqu'à la présente édition.

¹⁷¹ Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *op. cit.*, p. 64.

¹⁷¹ Cette idée d'une crise violente du genre utopique pendant la Révolution est notamment défendue dans la thèse de Richard Robert, *Utopie et individu au tournant des Lumières, 1770-1810*, Université de Caen, 2001, 383 p.

on constate une faible publication d'utopies pendant et après la Terreur, c'est-à-dire de 1794 à 1796 (deux utopies et deux œuvres à épisodes utopiques)¹⁷², ainsi que de 1800 à 1801 (deux utopies) alors que les deux premières années de la Révolution voient paraître 14 fictions utopiques, dont deux œuvres à épisodes utopiques. D'une part, cette variation peut s'expliquer par une évolution du rapport au savoir ; comme l'affirme Jean-Marie Goulemot dans son article « Utopie et histoire » où il analyse l'ouvrage de Bronislaw Baczko, *Lumières de l'utopie* (1978) :

le caractère totalisant de l'utopie narrative qui veut tout dire, jusque dans les moindres détails, définit une forme de savoir qui s'affirme avec la Renaissance et se rêve dans une vertigineuse exhaustivité.¹⁷³

Cette caractéristique ne semble plus valable pendant la Révolution française. D'autre part, on peut envisager la prise de conscience, après les échecs successifs des différentes constitutions, d'une impossibilité de construire une société meilleure. Ainsi, Roland Mortier affirme que :

Les hommes de 1800 constatent, à la lumière de la Révolution récente, que le bonheur individuel et l'intérêt collectif ne convergent pas nécessairement. Le besoin d'une morale solidement fondée, dégagée du relativisme sociologique, se manifeste par la vogue, surtout après le directoire, d'un Kantisme simplifié. L'effondrement temporaire des structures cléricales n'a apporté ni liberté, ni bonheur. On découvre que l'Etat, en qui les philosophes (Rousseau mis à part) avaient mis leurs espoirs depuis la Grande Catherine, Joseph II et Frédéric II, peut se révéler aussi répressif, aussi despotique, aussi intolérant que l'ancien appareil de l'Eglise.¹⁷⁴

L'utopie présente donc un nouveau visage pendant la Révolution française : la forme traditionnelle du récit de voyage s'enrichit de plusieurs autres formes narratives telles le conte, le songe, le récit épistolaire, ou encore le drame ; la fiction utopique se voit, en outre, fréquemment complexifiée par l'introduction d'éléments narratifs divers (historiettes édifiantes, apologues, notes de l'auteur, plan de constitution, etc.) ; ces différentes parties sont agencées selon des modalités particulières, qui offrent une diversification des liens entre l'énoncé théorique des idées philosophiques de l'auteur et leur illustration concrète.

¹⁷² Voir chapitre 3, graphique n° 2. On peut noter également, pendant cette période, une augmentation des rééditions d'utopies : 18 fictions utopiques publiées avant la Révolution rééditées entre 1793 et 1796.

¹⁷³ Dans *Critique*, Paris, Ed. de Minuit, mai-septembre 1979, p. 454.

¹⁷⁴ Mortier (Roland), « La transition du 18^e au 19^e siècle », *Dix-huitième siècle*, numéro spécial : *Au tournant des Lumières : 1780-1820*, n°14, 1982, pp. 8-9.

CHAPITRE 3

PARTICULARITES DES UTOPIES DE LA REVOLUTION FRANCAISE PAR RAPPORT AUX UTOPIES DU XVIII^e SIECLE OU LE PRINCIPE D'OUVERTURE

Dans la perspective d'étudier les rapports entre réalité et imaginaire, il s'agit de présenter, d'une manière générale, le traitement de l'histoire, de l'espace et du temps dans les utopies révolutionnaires en m'appuyant sur des tableaux illustrés par des graphiques. Cette première approche des particularités des utopies révolutionnaires par rapport aux utopies du XVIII^e siècle est l'occasion de poser différentes hypothèses qui seront confirmées ou infirmées par l'analyse précise des textes dans les parties suivantes.

1- Ouverture de l'utopie à l'histoire

« Qu'ils y prêtent attention ou qu'ils l'ignorent, qu'ils l'approuvent ou qu'ils la condamnent, les artistes de 1789 sont les contemporains de la Révolution. Rien ne peut faire qu'ils ne se soient situés par rapport à elle. »¹⁷⁵. Cette affirmation de Jean Starobinski met en lumière l'un des principaux changements qui s'opère dans les utopies de la période révolutionnaire : leur originalité par rapport aux œuvres parues avant 1789 est l'introduction et le traitement des événements contemporains au sein de la fiction.

Au cours du XVIII^e siècle, il est certain que, dans plusieurs fictions utopiques, le récit de voyage, s'ancrant dans la réalité du lecteur, contient également des références à des événements contemporains : par exemple, dans *Les Femmes militaires* (1735) de Saint-Jory, le narrateur, Frédéric, se voit obligé de quitter la France en raison de sa situation financière désastreuse. L'auteur fait explicitement allusion à l'expérience de Law en mentionnant l'année 1720 « si

¹⁷⁵ Starobinski (Jean), 1789. *Les Emblèmes de la raison*, Paris, Flammarion, 1973, p. 7.

fameuse en révolutions incroyables »¹⁷⁶. Toutefois, dans ces œuvres, la mention explicite d'événements contemporains se révèle ponctuelle et relève davantage d'une stratégie de légitimation de la fiction par la réalité. Dans *L'Utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1751*, Jean-Michel Racault explique avec justesse que la crise du roman de la fin du XVII^e siècle, se poursuivant tout au long du XVIII^e siècle, rejaillit sur les utopies qui empruntent majoritairement la forme du récit de voyage : leur auteur cherche à masquer leur caractère fictionnel en jouant sur le principe de vraisemblance. Il s'agit, d'une part, d'établir des liens entre la fiction et le monde du lecteur dans la préface, d'autre part de créer un voyageur-narrateur fortement individualisé¹⁷⁷. Dans son ouvrage intitulé *The Eighteenth-century French Novel : techniques of illusion*, Viviane Mylne avance que l'adhésion du lecteur à la fiction est étroitement subordonnée au caractère de vérité qui s'en dégage¹⁷⁸. Dans les œuvres utopiques révolutionnaires, le principe de vraisemblance est toujours utilisé pour emporter l'adhésion du lecteur ; toutefois, le rapport au réel, et plus précisément à l'événement, se voit modifié : à partir de 1789, on assiste à une sorte de contamination du réel auquel les auteurs ne peuvent échapper : non seulement la Révolution occupe tous les esprits en tant qu'événement qui est en train de se dérouler, et donc d'être vécu, mais elle représente aussi un point de rupture philosophique qui ne peut désormais être occulté.

L'exemple de l'œuvre utopique de Bernardin de Saint-Pierre est, à cet égard, extrêmement représentatif : en comparant *L'Arcadie* (1781) et *L'Amazone* - rédigée selon Maurice Souriau entre 1800 et 1803, et publiée en 1831¹⁷⁹ -, on remarque que les événements révolutionnaires ont envahi la seconde fiction ; le narrateur fuit un Paris dévasté par la Révolution pour échapper à la menace d'une arrestation, puis rencontre un Suédois qui lui raconte son séjour dans la capitale pendant cette même période¹⁸⁰. Dans son ouvrage sur Bernardin de Saint-Pierre, Maurice Souriau cite de nombreux passages extraits des fragments qui ont été supprimés dans l'édition réalisée par Aimé Martin, et qui font explicitement référence à la Révolution française, notamment à la Terreur, par exemple au cours du préambule du Livre 1 consacré à la Révolution :

¹⁷⁶ Saint-Jory (Louis Rustaing de), *Les Femmes militaires : relation historique d'une isle nouvellement découverte*, numérisation BNF de l'édition de Paris, Hachette, 1972, Reprod. de Paris, C. Simon, P. de Paris, 1735, p. 5.

¹⁷⁷ Racault (Jean-Michel), *L'Utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1751*, op. cit., pp. 296-324.

¹⁷⁸ Mylne (Vivienne), *The Eighteenth-century French Novel : techniques of illusion*, Manchester University Press, 1965, 280 p.

¹⁷⁹ Bernardin de Saint-Pierre, *L'Amazone*, Paris, Pinard, 1831. Tout au long de cette étude, je me référerai à l'édition suivante : *L'Arcadie et l'Amazone*, édité par Raymond Trousson, Genève, Slatkine « Reprints », « Ressources », 1980, 312 p.

¹⁸⁰ Ces références à la réalité se trouvent dans les fragments qui ont été publiés dans l'édition présentée par Raymond Trousson, *L'Arcadie et l'Amazone*, Genève, Slatkine « Reprints », « Ressources », 1980.

Dès que l'athéisme prévalut, toutes les lois de l'humanité furent rompues, les bases de la raison furent détruites¹⁸¹.

Bernardin de Saint-Pierre y dénonce également le parti jacobin ainsi que le Directoire et son agiotage. Toutefois, le principal changement entre les deux utopies réside dans le passage entre « les trois états successifs par où passent la plupart des nations ; celui de barbarie, de nature et de corruption »¹⁸² ; dans le préambule de *L'Arcadie*, l'auteur expose sa conception cyclique de l'histoire :

Lorsqu'un état est à son dernier degré d'élévation, il est à son premier degré de décadence, parce que les choses humaines commencent à déchoir dès qu'elles ont atteint le faite de leur grandeur. C'est alors que les arts, les sciences, les mœurs, les langues, commencent à refluer des états civilisés dans les états barbares.¹⁸³

Dans *L'Arcadie*, on se place dans le deuxième état, c'est-à-dire au moment où la civilisation tire ses principes de la nature : l'âge d'or, l'absence de mal, une nature humaine vertueuse et une quasi absence de lois ; dans *L'Amazone*, on est désormais dans le troisième état qui correspond à la corruption des sociétés s'éloignant de la nature : le jeune Cook raconte au narrateur l'origine de cette république des amis, créée par le Quaker Antoine Benezet qui « conclut que la source de nos maux n'était point dans la nature mais dans l'or et l'argent, qui sont les premiers mobiles des sociétés politiques. »¹⁸⁴

Toutefois, l'auteur construit un lieu de refuge après les événements révolutionnaires, un état de civilisation parfaite qui n'est plus celui de l'Arcadie : la métropole de cette république compte plus de cent vingt mille habitants ; l'argent et le commerce extérieur pourvoient aux besoins des citoyens ; les sciences, les lettres et les arts sont introduits au sein de cette société ; les lois seront élaborées en fonction des circonstances en prenant souvent le contre-pied de celles de l'Europe. Varron, le savant de cette République, présente au narrateur un manuscrit qui contient toutes les lois que doit respecter le peuple, et définit ce code comme « l'application des principes de la nature aux institutions de la société humaine »¹⁸⁵.

Cette introduction des événements dans la fiction utopique s'explique par l'ampleur des changements sociaux et politiques provoqués par la chute de l'Ancien régime : principalement

¹⁸¹ Cité par Souriau (Maurice), *Bernardin de Saint-Pierre*, Genève, Slatkine reprints, 1970, p. 368.

¹⁸² Préambule de *L'Arcadie*, édition Raymond Trousson, p. 53.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 55.

¹⁸⁴ Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri), *L'Amazone*, *op. cit.*, p. 293.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 312.

dans les deux premières années de la Révolution, la conscience de vivre une époque exceptionnelle, d'entrer dans « un monde nouveau » transparaît dans de nombreux écrits, et particulièrement dans les préfaces des oeuvres. Dans l'Épître dédicatoire de sa fiction *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* parue en 1790, Moutonnet de Clairfonds s'exclame : « O Rousseau, que n'es-tu le témoin de la grande, de l'heureuse Révolution qui s'opère en France ! Tous tes vœux seraient accomplis »¹⁸⁶. De même, Condorcet affirme :

Un événement heureux a tout à coup ouvert une carrière immense aux espérances du genre humain ; un seul instant a mis un siècle de distance entre l'homme du jour et l'homme du lendemain.¹⁸⁷

Cette place accordée à la Révolution au sein des fictions utopiques correspond également aux nouveaux goûts des lecteurs : dans son article « L'ébranlement de la littérature en 1789 », Pierre Rétat explique que :

La Révolution bouleverse l'équilibre des préoccupations : les objets de goût et de loisir désintéressés n'ont plus de place parmi les passions du moment ou les exigences d'une nouvelle raison politique. La littérature ne sera elle-même sauvée qu'en entrant elle-même dans le mouvement de la régénération.¹⁸⁸

On perçoit ainsi l'une des causes probables du succès de l'utopie pendant la Révolution : souvent qualifiée à l'époque de « roman politique », la fiction utopique répond aux nouvelles exigences de la production littéraire en proposant une réflexion sur la meilleure forme de gouvernement. Ce succès est aussi dû à « l'extrême perméabilité du genre » et à « son articulation sur l'histoire », comme le montre Jean-Marie Goulemot dans « Nouveautés : les utopies »¹⁸⁹. L'ouvrage anonyme intitulé *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux* (1789) reprend un ouvrage du début du XVIII^e siècle - la *Relation du Voyage du Prince de Montbéraud dans l'Isle de Naudely, où sont rapportées toutes les maximes qui forment l'harmonie d'un parfait gouvernement* (1706)¹⁹⁰ -, et la comparaison des deux préfaces montre

¹⁸⁶ Moutonnet de Clairfonds, (Julien-Jacques), *op. cit.*, épître dédicatoire non paginée.

¹⁸⁷ Cité par Baczko (Bronislaw), article « Lumières » dans Furet (François), Ozouf (Mona), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1992, 544 p.

¹⁸⁸ Rétat (Pierre), « L'ébranlement de la littérature en 1789 », dans *L'écrivain devant la Révolution : 1780-1800*, actes du colloque franco-italien de Grenoble, 24-26 septembre 1987, organisé par la société d'étude du XVIII^e siècle et par la Societa italiana di studi sul secolo XVIII, textes réunis par Jean Sgard, Grenoble, Université Stendhal, 1990, p. 23.

¹⁸⁹ Goulemot (Jean-Marie), « Voyages imaginaires à la veille de la Révolution », *op. cit.*, pp. 231-239.

¹⁹⁰ Lesconvel (Pierre de), *Relation du Voyage du Prince de Montbéraud dans l'Isle de Naudely, où sont rapportées toutes les maximes qui forment l'harmonie d'un parfait gouvernement* (1706), numérisation BNF de l'édition de Paris, Hachette, 1972. Reproduction de l'édition de Merinde, I. Democrite, 1706, 382 p.

l'adaptation de la première œuvre aux changements apportés par 1789 : l'éditeur de l'œuvre de 1789 affirme ainsi dans la préface :

J'ai cru devoir couvrir la marche graduelle de vos représentants du voile de l'allégorie pour ne pas blesser la délicatesse de certains semblant encore tenir aux systèmes anciens, par quelque intérêt ou par quelque autre motif personnel. C'est donc sous l'emblème d'un roman que je vais annoncer des faits étonnants, des vérités grandes et pompeuses, des réflexions solides tirées des principes même de la Constitution française.¹⁹¹

Il en est de même pour les chapitres XVII et XVIII de *Candide ou l'Optimisme* de Voltaire : dans l'ouvrage anonyme, *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle, pour servir de suite aux aventures de M. son père* (1803), le fils de Candide retourne en Eldorado et y découvre de grands changements faisant suite à une révolution.¹⁹²

Le traitement de la Révolution varie d'une utopie à une autre - absence totale ou envahissement du fait révolutionnaire dans la fiction ou dans le paratexte, éloge ou dénonciation des événements révolutionnaires -, mais également d'une période à une autre au cours des années 1789-1804. Aussi peut-on différencier trois catégories d'utopies en fonction de leur traitement des événements contemporains, catégories qui constituent le tableau suivant : l'absence de références, la mention de références à des événements particuliers ou aux diverses réalités de l'époque en précisant où ils se situent dans l'économie de l'œuvre et enfin, la présence d'une révolution qui représente symboliquement l'origine d'un nouvel ordre social.

¹⁹¹ *Ibid.*, préface, p. iij.

¹⁹² *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle, pour servir de suite aux aventures de M. son père*, Paris, Barba, 1803, 2 tomes en 1 vol., 213-222 p. ; Barbier (Antoine-Alexandre), *Dictionnaire des ouvrages anonymes* (1822), 3^{ème} édition, Paris, 1872-77, 4 vol.

Tableau n° 6 : Le traitement des événements révolutionnaires dans les utopies

Fictions utopiques	Date	Préface	Aucune référence	Mention d'événements précis		Autres références à la réalité de l'époque (1)		Présence d'une révolution à l'origine de l'utopie
				Dans le paratexte	Dans le texte	Dans le paratexte	Dans le texte	
Olympe de Gouges, <i>Songe de l'auteur</i>	Déc. 1788				+		+	
Coste d'Arnohat, <i>Voyage au pays de Bambouc</i>	1789		+					
Le Breton, <i>Roman historique, philosophique et politique de Bryttophend</i>	1789	+	+					
<i>Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saib</i>	1789					+		+
Beffroy de Reigny, <i>Assemblée nationale dans la planète Mercure</i>	1789		+					
<i>Le royaume de Naudelit ou la France ressuscitée</i>	1789	+		+		+		
Serane, <i>L'Heureux naufrage</i>	1789	+		+			+	+
Rétif, <i>L'An 1788 à 1789 en 1888</i>	1789	+		+	+	+	+	
Rétif, <i>L'An 2000</i>	1789				+		+	
Balthazard, <i>L'Isle des philosophes</i>	1790	+		+	+	+	+	

Fictions utopiques	Date	Préface	Aucune référence	Mention d'événements précis		Autres références à la réalité de l'époque (1)		Présence d'une révolution à l'origine de l'utopie
				Dans le paratexte	Dans le texte	Dans le paratexte	Dans le texte	
<i>Philo, histoire politico-philosophique</i>	1790	+		+	+*		+	+
Camus-Daras, <i>Le Songe</i>	1790						+	+
Sénac de Meilhan, <i>Les deux cousins</i>	1790					+		
<i>Le Roi trompé et détrompé, ou Les bonnes leçons</i>	1790			+				
Boulard, <i>La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle</i>	1791		+					
Beffroy de Reigny, <i>Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique</i>	1791	+			+	+		+
Beffroy de Reigny <i>L'île déserte, anecdote véritable</i>	1791				+		+	
Suleau, <i>Voyage en l'air</i>	1791						+	+
Picard, <i>Le Passé, Le Présent, L'Avenir</i>	1792	+			+		+	
<i>Le Conte vrai</i>	1792	+			+*		+	+

Fictions utopiques	Date	Préface	Aucune référence	Mention d'événements précis		Autres références à la réalité de l'époque (1)		Présence d'une révolution à l'origine de l'utopie
				Dans le paratexte	Dans le texte	Dans le paratexte	Dans le texte	
Brez, <i>Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse</i>	1792	+	+					
Léger, <i>L'Île des femmes</i>	1792		+					
Olympe de Gouges, <i>Le Prince philosophe</i>	1792		+					
Nougaret, <i>Honorine Clarins, histoire américaine</i>	1792	+		+		+		
Beffroy de Reigny, <i>La Constitution de la lune, ou Le Voyage du Cousin Jacques dans une planète fort aimable</i>	1792						+	
Le Mercier de la Rivière, <i>L'heureuse nation ou relation du gouvernement des Féliciens</i>	1792	+	+					+
Beffroy de Reigny, <i>La Constitution de la Lune, rêve politique et moral</i>	1793	+		+		+		+

Fictions utopiques	Date	Préface	Aucune référence	Mention d'événements précis		Autres références à la réalité de l'époque (1)		Présence d'une révolution à l'origine de l'utopie
				Dans le paratexte	Dans le texte	Dans le paratexte	Dans le texte	
Thiébauld, <i>La Révolution française</i>	1793			+	+			+
Maréchal, <i>Le Jugement dernier des rois</i>	1793				+		+	+
Isabelle de Charrière, <i>Lettres trouvées dans la Neige</i>	1793					+	+	
Delisle de Sales, <i>Éponine, ou De la République</i>	1793	+		+		+	+	
<i>Un habitant de la lune aux Français</i>	1794				+		+	+
Sade, <i>Aline et Valcour</i>	1795	+		+		+		
Isabelle de Charrière, <i>Trois femmes</i>	1796-1797				+		+	
Fantin-Desodoards, <i>Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle</i>	1796	+		+				+
Cambry, <i>Fragments du dernier voyage de La Pérouse</i>	1797	+		+				
<i>Découvertes dans la mer du Sud,</i>	1798				+			+
Saint-Lambert, <i>De la raison, ou Ponthiomas</i>	An VI (1798)	+	+					

Fictions utopiques	Date	Préface	Aucune référence	Mention d'événements précis		Autres références à la réalité de l'époque (1)		Présence d'une révolution à l'origine de l'utopie
				Dans le paratexte	Dans le texte	Dans le paratexte	Dans le texte	
Fantin-Desodoards, <i>Le désert du Zend</i>	An VII (1798)			+				+
Musset-Patay, <i>L'Anglais cosmopolite</i>	An VII (1799)	+		+	+	+	+	
Henriquez, <i>Voyage et aventures de Frondeabus</i>	An VIII (1799)				+*		+	+
Say, <i>Olbie, ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation</i>	An VIII (1800)	+		+				+
Bernardin de Saint-Pierre, <i>L'Amazone</i>	1800-1803				+		+	
Fantin-Desodoards, <i>Heyder, Azeima, Typoo-Zaeb</i>	1802	+		+				+
Rétif, <i>les Posthumes</i>	1802	+			+	+	+	
<i>Diane et son ami ou voyages et aventures du Cher Mirmont Laroche foucault dans l'Inde</i>	1803	+					+	
<i>Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle</i>	1803				+*	+	+	+

Fictions utopiques	Date	Préface	Aucune référence	Mention d'événements précis		Autres références à la réalité de l'époque (1)		Présence d'une révolution à l'origine de l'utopie
				Dans le paratexte	Dans le texte	Dans le paratexte	Dans le texte	
Gallet, <i>Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle</i>	1803	+				+		
Nicolai, <i>Voyage à l'isle de Liman, amusant, politique et guerrier</i>	1803		+					
Saige, <i>Voyage à la nouvelle Philadelphie</i>	1803	+				+	+	
Saint-Simon, <i>Lettres d'un habitant de Genève</i>	1803						+	
Ledoux, <i>L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation</i>	1804	+					+	
TOTAL		27	10	18	19	17	26	19

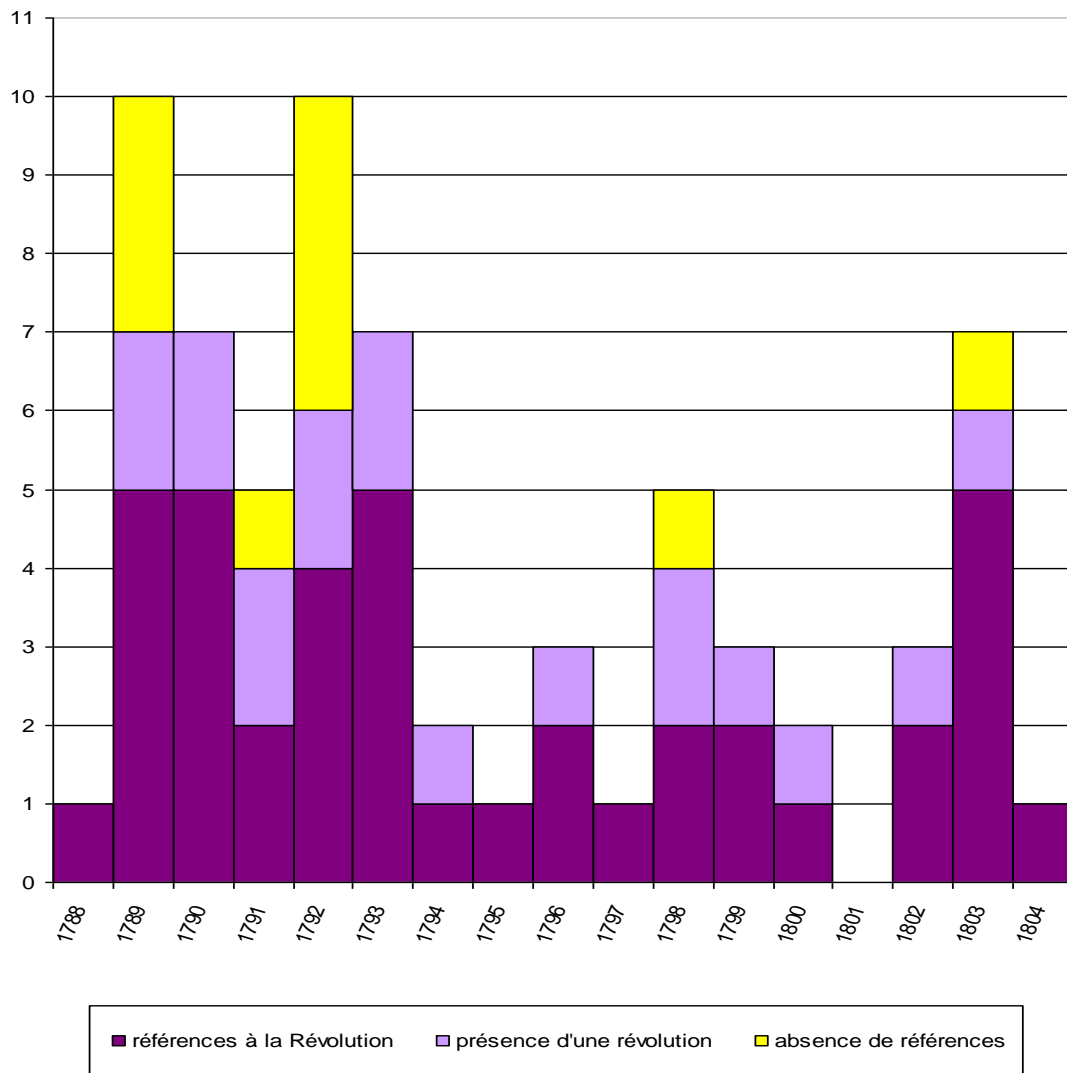
(1) auteurs et ouvrages du XVIIIème siècle (y compris la Révolution), acteurs de la Révolution, différents domaines de l'époque révolutionnaire.

+* référence à la Révolution de manière symbolique voire allégorique

L'histogramme qui suit présente la répartition des œuvres utopiques de la Révolution en fonction de leur mode de référence à l'événement révolutionnaire. J'ai rassemblé en une seule catégorie les utopies qui mentionnaient soit des événements précis, soit la réalité révolutionnaire, que ce soit dans le paratexte ou dans le corps du texte. Les ordonnées de ce graphique représentent

le nombre d'œuvres par mode de références : aussi une même œuvre peut-elle apparaître deux fois.

Graphique n° 4 : Les modes de références à la Révolution



La présence de références à la Révolution dans les utopies s'étale de manière continue de 1789 à 1803 - il ne paraît pas d'utopie en 1801-, avec un pic au cours des années 1789-1790 qui s'expliquerait par l'enthousiasme suscité par la chute de l'Ancien Régime et les changements occasionnés par les divers décrets promulgués par l'Assemblée nationale. La forte proportion de ces œuvres en 1803 est plus difficile à interpréter, mais on pourrait penser que les utopistes reviennent sur les événements passés pour dresser un bilan de la Révolution, hypothèse qui se voit confirmée si l'on s'attache à la nature des références convoquées : il ne s'agit pas, comme c'est le

cas dans les premières années de la Révolution, de mentions à des événements précis, mais d'une évocation générale de la fin du XVIII^{ème} siècle¹⁹³.

On peut d'emblée noter la concentration des œuvres qui ne contiennent aucune allusion à la Révolution entre 1789 et 1792. S'agit-il d'œuvres contre-révolutionnaires qui utilisent le voile de la fiction ? Leurs auteurs s'opposeraient-ils aux décrets promulgués par l'assemblée dans le domaine social ou religieux ? Le recours à l'imaginaire pourrait symboliser une fuite face à la réalité riche en changements politiques et sociaux. Si l'on prend l'exemple de l'année 1792, l'histogramme montre qu'elle contient la plus forte proportion d'œuvres ne faisant aucune mention de la Révolution ; ceci s'expliquerait par les troubles de l'année 1792, qui voit à la fois la séparation de la Législative, la chute de la monarchie et le début de la guerre, venant ainsi nuancer l'enthousiasme des trois premières années de la Révolution.

Il existe un autre cas d'utopies où les événements révolutionnaires et la Révolution sont cette fois représentés de façon allégorique¹⁹⁴. Est-ce seulement un choix narratif ou bien une façon d'exprimer des idées contre-révolutionnaires sans être inquiété ? En effet, comme le souligne Huguette Krief dans son article « Censure et roman sous la Révolution française » :

Bien que le gouvernement révolutionnaire se défende d'intervenir dans le domaine des Lettres, la répression idéologique existe bien, et l'écrivain, romancier ou auteur dramatique, doit tenir compte de l'obligation qui lui est faite de définir sa position politique.¹⁹⁵

Ainsi Marat n'a de cesse de dénoncer l'absence de droit à l'opposition pendant la Révolution :

Messieurs, est-ce bien la licence des écrits véhéments que vous voulez proscrire ou les vérités hardies qui vous désespèrent ? [...] Quant à la liberté de parler, d'écrire, d'imprimer ses pensées, elle est également anéantie par les peines décernées contre les citoyens qui en useraient de manière à plaire aux scélérats constitués en puissance¹⁹⁶

Dans cette catégorie d'œuvres utopiques, la représentation des événements révolutionnaires supplante en grande partie la description d'un autre monde puisque ce dernier ressemble fort à la France : ces auteurs semblent recourir à l'utopie pour exprimer leur opinion sur la Révolution et son déroulement, au détriment de la présentation précise d'un autre modèle de société : certaines

¹⁹³ Voir le tableau n° 4.

¹⁹⁴ Sur les fictions utopiques pendant la Révolution française, voir Cook (Malcom), « Politics in the fictions of the french Revolution » in *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, n° 201, Voltaire fondation, 1982, p. 223-340.

¹⁹⁵ Krief (Huguette), « Censure et roman sous la Révolution française », dans *Censures et interdits*, textes rassemblés par Bernard Baillaud, Jérôme de Gramont et Denis Hüe, Cahiers Diderot n° 9, Presses Universitaires de Rennes 1997, p. 232.

¹⁹⁶ Marat, *L'Ami du peuple*, n° 102, 19 janvier 1790, cité dans Krief (Huguette), *op. cit.*, p. 233.

de ces œuvres allégoriques relèvent ainsi davantage du pamphlet que de l'utopie, puisque la critique de la société contemporaine prévaut sur la description d'un modèle de société autre. A cet égard, il convient d'admettre que certaines œuvres sont difficiles à interpréter car elles mêlent étroitement le modèle de société proposé et la représentation allégorique de la Révolution : pour savoir si ces œuvres appartiennent au genre utopique, il faut parvenir à déterminer si le monde décrit est présenté comme un idéal ou un contre-idéal. C'est le cas de l'œuvre anonyme *Le Conte vrai* (1792) où est narrée l'histoire du royaume de Canfre qui retrace les premières années de la Révolution en y ajoutant une issue idéale : le soulèvement du peuple se termine rapidement et le royaume retrouve la paix¹⁹⁷.

De fortes ressemblances thématiques unissent, par exemple, les utopies allégoriques et les pamphlets des premières années de la Révolution qui dénoncent la corruption de l'Etat et s'insurgent contre toute forme de tyrannie. Toutefois, ces œuvres sont des utopies dans la mesure où la représentation des événements révolutionnaires est insérée dans l'histoire de ces mondes qui, à l'origine, étaient parfaits et assuraient le bonheur des utopiens. De plus, les utopistes opèrent des changements, si minimes soient-ils, dans le déroulement de la Révolution, et ces derniers conduisent à l'avènement d'une société idéale.¹⁹⁸

On peut prendre pour exemple *Le Songe* de Camus-Daras (1790) : le narrateur s'endort en lisant *Le Modérateur* et se retrouve en Gaule, « le plus beau des pays possibles »¹⁹⁹, une république égalitaire dont chaque canton est gouverné par un chef de famille, élu pour un an : mais le bonheur de ce monde disparaît avec l'apparition de la monarchie et le peuple finit par se rebeller. L'essentiel de la fiction est consacré au récit de cette révolution. Dans le discours du sage vieillard de ce monde, on lit à la fois les ressemblances avec la Révolution française et les aspirations de l'auteur :

Jeune homme, me voici enfin à l'époque de notre régénération, époque d'autant plus remarquable, qu'il n'est point de nation dont l'histoire en fournisse de pareille. [...] Il en est, à la vérité, qui ont changé leur constitution ; mais ce ne fut qu'après avoir versé des torrents de sang, mais ce ne fut qu'en partie. Aucune n'a pu se rapprocher de l'état primitif

¹⁹⁷ *Le Conte vrai*, s.l., s.n., 1792, 8 p.

¹⁹⁸ Huguette Krief a travaillé sur les fictions allégoriques de la Révolution française : elle classe dans une même catégorie toutes les fictions allégoriques, mais il me paraît important de distinguer celles qui présentent un caractère idéal. Par exemple, dans *l'Histoire véritable de Gingigolo, roi de Manu-Emugi* (1789), ce dernier ne cesse de changer de visage sur la demande du premier ministre ; ce conte allégorique représente l'état de la monarchie française pendant la Révolution mais ne propose pas ce monde comme une société idéale, alors que c'est le cas dans *Philo, histoire politico-philosophique* (1790). Cependant, il convient d'admettre que ces textes se placent à la frontière entre le conte et l'utopie.

¹⁹⁹ Camus-Daras (Nicolas-René), *op. cit.*, p. 3.

de la société ; aucune n'a pu recouvrer en entier ces droits que la nature donne également à chaque individu ; aucune n'a coupé jusqu'à sa racine le grand arbre de la tyrannie.²⁰⁰

Camus-Daras en appelle à des changements plus profonds, c'est-à-dire à une égalité totale entre les individus et cette revendication se confirme par la deuxième partie de l'œuvre intitulée *le Discours d'un nègre conduit au supplice*, où est réclamée l'égalité entre les Noirs et les Blancs. A la fin du *Songe*, il convoque deux abstractions, le Fanatisme et l'Humanité, qui représentent de façon manichéenne et caricaturale la noblesse et le peuple : le Fanatisme se suicide en voyant que la noblesse a été vaincue par le peuple et l'Humanité triomphe en proclamant le retour à « cette simplicité qui caractérise le bonheur »²⁰¹, et en ramenant la Gaule à son état primitif. On comprend aisément que l'auteur utilise le voile de l'allégorie pour présenter ses idées égalitaires, et pour dénoncer la monarchie et les privilèges quels qu'ils soient, puisqu'à cette date, les espérances reposent de façon majoritaire sur la figure du roi comme principe d'unification nationale. Dans l'ouvrage anonyme *Philo, histoire politico-philosophique* (1789), l'auteur s'attache, de même, à dénoncer « toute domination arbitraire »²⁰² : la représentation allégorique du travail des Etats-généraux s'achève sur l'avènement d'une société idéale permettant « un retour de l'âge d'or »²⁰³. Mais cette représentation allégorique s'enrichit ici de réflexions « politico-philosophiques » sur la nature du meilleur gouvernement et sur les conséquences des révolutions.

Durant la Révolution, il existe de nombreux autres exemples d'utopies où la présentation du monde idéal se révèle très réduite : dans ces cas précis, les fictions ne possèdent qu'une faible valeur utopique et on peut avancer l'hypothèse que cette caractéristique se développe au fil des années révolutionnaires, essentiellement après 1795, autrement dit la présence de ces œuvres pourrait signifier une crise du genre utopique et son incapacité à s'écarter de la réalité pour inventer de nouveaux modèles de société.

Le tableau n° 6 fait apparaître une autre catégorie d'œuvres - dix-neuf fictions utopiques sur les cinquante-cinq constituant mon corpus - qui tout en contenant des références aux événements révolutionnaires, représentent symboliquement l'acte révolutionnaire comme le point d'origine d'un nouvel ordre social, donnant ainsi au monde utopique une histoire : la perfection de ces sociétés s'est construite avec le temps et parfois même, après l'expérimentation de différentes formes de gouvernement, et l'historicité de ces mondes est soulignée par les fêtes

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 23.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 30.

²⁰² Anonyme, *Philo, histoire politico-philosophique, op. cit.*, p. 26.

²⁰³ *Ibid.*, p. 39.

utopiennes célébrant ce jour inaugural. De telles utopies existaient avant la période révolutionnaire, mais ne présentaient ni la même forme ni la même finalité que les utopies de la Révolution.

En effet, ces œuvres se différencient des utopies que nous avons évoquées précédemment, car elles contiennent au sein de la fiction un plan de réforme (politique, financier ou judiciaire). Dans leurs préfaces, ces utopistes (Say, Le Mercier de la Rivière et l'abbé Serane, ...) célèbrent la Révolution comme un événement sans précédent qui permet la réalisation des sociétés décrites.

Les utopies dramatiques mettent en scène, de manière similaire, la célébration de la Révolution comme l'acte inaugural d'un nouvel ordre social. Dans son article intitulé « Le théâtre de la Révolution française, média de masses entre 1789 et 1794 », Annette Graczyk précise que :

Ces nouvelles pièces reflètent clairement la conscience de la dimension historique mondiale de l'ère dans laquelle on vient d'entrer. [...] Elles contribuent directement à forger une vision de cette rupture historique, symbolisée par l'acte destructeur et fondateur à la fois de la prise de la Bastille, et opposent les horreurs de l'Ancien Régime aux bienfaits du nouveau, mis en scène avec éclat.²⁰⁴

Cette affirmation concernant l'ensemble du théâtre révolutionnaire vaut pour les utopies dramatiques de mon corpus qui se situent toutes entre 1790 et 1793²⁰⁵, mais elle pourrait également rendre compte des fictions utopiques narratives des premières années de la Révolution, qui célèbrent communément la fin des privilèges et autorisent l'avènement d'une république égalitaire.

De plus, certaines utopies contiennent à la fois des références précises aux événements révolutionnaires et la description d'une révolution – et notamment la convocation d'États-généraux se transformant par la suite en Assemblée nationale - qui a symboliquement amené le peuple utopien à la félicité, comme par exemple dans *Le Songe d'un Auteur* (décembre 1788) d'Olympe de Gouges ou dans *Le Songe* (1790) de Camus-Daras : tous deux convoquent des abstractions allégoriques – chez Olympe de Gouges, les États-généraux sont des géants qui, d'une main, tiennent un flambeau et de l'autre reçoivent tous les manuscrits que leur tend le peuple. L'allégorie arrache les objets représentés au temps et à l'espace pour en faire les symboles d'un nouveau commencement.

²⁰⁴ Dans *Dix-huitième siècle*, n° 21, 1989, p. 397.

²⁰⁵ Rétif de la Bretonne (Nicolas Edme), *L'An 2000, ou la Régénération* (1790) ; Picard (Louis-Benoît), *Le Passé, le Présent, l'Avenir* (1791) ; Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Nicodème dans la lune ou la Révolution pacifique* (1791) ; Léger (François-Pierre-Auguste), *L'Île des femmes* (1792) ; Thiébault (C.), *La Révolution française* (1793).

Les événements convoqués dans la fiction se révèlent de nature très diverse et afin d'analyser plus précisément les rapports entre la fiction et le réel, je précise dans le tableau qui suit, les différents faits historiques et les références plus générales à la réalité de l'époque, qu'ils soient placés dans le texte ou dans le paratexte.

Tableau n° 7 : Les références à la Révolution française

Date	Fiction utopique	Références aux événements révolutionnaires	Autres références à la réalité de l'époque
Déc. 1788	Gouges, <i>Songe de l'Auteur</i>	Etats-généraux à venir	Louis XVI
1789	<i>Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saib</i>		- Travail des représentants à l'assemblée nationale - Espérances et marche vers la liberté - institutions françaises - formation des prêtres et des juges
1789	<i>Le Royaume de Naudelit</i>	Etats-généraux	- travaux de l'assemblée nationale - luxe - théâtre - commerce
1789	Serane, <i>L'heureux naufrage</i>	la Révolution française	<i>Traité d'éducation</i> de Serane
1789	Rétif, <i>L'An 1788, à 1789 en 1888</i>	- le mardi 14 juillet 1789 - le vendredi 17 juillet 1789	- journaux : <i>Le Mercure de France</i> , <i>l'Almanach des Muses</i> - Rétif, les <i>Nuits de Paris</i> , ou le Spectacle nocturne ; Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Buffon ; la Comtesse de Beauharnais
1789	Rétif, <i>L'An deux mille</i>	« heureuse révolution »	Conditions de vie avant la Révolution
1790	Abbé Balthazard, <i>L'Isle des philosophes</i>	- la réunion des trois ordres lors des états-généraux - les décrets engendrés dans la nuit du 4 août 1789 - la nationalisation des biens du clergé le 2 novembre 1789 - la Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789 - l'abolition des ordres religieux en France le 13 février 1790.	Conditions des hommes d'Eglise pendant la Révolution
1790	Moutonnet de Clairfons, <i>Le véritable philanthrope</i>	- « heureuse Révolution » - discours du Roi du 4 février 1790	
1790	Camus-Daras, <i>Le Songe</i>	Etats-généraux	- Peuple, noblesse, Tiers-Etat - assemblée nationale - « régénération »
date	Fiction utopique	Références aux événements	Autres références à la réalité de l'époque

		révolutionnaires	
1790	<i>Les deux Cousins</i>		Lettres de la duchesse d'Orléans
1790	<i>Le Roi trompé et détrompé</i>		Régénération et citoyens
1791	Beffroy de Reigny, <i>Nicodème dans la Lune</i>	La Révolution en France	- l'acteur Juliet - conditions de parution et réception de la pièce <i>Nicodème dans la lune</i> - sur l'existence du <i>Retour de Nicodème</i>
1791	Beffroy de Reigny, <i>L'Île déserte, anecdote véritable</i>	1789	Journal : <i>Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques</i>
1791	Suleau, <i>Voyage en l'air</i>		- agitation politique - contre-révolution - peuple, noble, clergé
1792	<i>Honorine Clarins</i>	Révolution française	Régénération de la France
1792	Picard, <i>Le Présent, Le Passé, L'Avenir</i>	- la Révolution - nationalisation des biens du clergé	club
1792	Beffroy de Reigny, <i>La Constitution de la lune, ou Le Voyage du Cousin Jacques</i>		- la France révolutionnaire clubs - Comité de surveillance - Frères Mongolfier - Les Jacobins - MM. Manuel, Brissot, Guadet, Condorcet, Marat
1792	<i>Le Conte vrai</i>		Clubs
1793	Beffroy de Reigny, <i>La Constitution de la Lune</i>	événements sanglants de décembre 1792	- Rousseau, Voltaire, Marmontel - L'usage du terme « égalité » pendant la Révolution - Les journaux révolutionnaires
1793	Thiébaud, <i>La Révolution française</i>	combat de la Bastille	texte de la Déclaration des droits de l'homme
1793	Maréchal, <i>Le Jugement dernier des rois</i>	- Révolution française - 14 juillet et 5 octobre 1789 - 10 août et 21 septembre 1792 - 31 mai et 2 juin 1793	- sans-culottes - exécution de Louis XVI
date	Fiction utopique	Références aux événements révolutionnaires	Autres références à la réalité de l'époque

1793	Charrière, <i>Lettres trouvées dans la Neige</i>	Révolution	Louis XVI
1793	Delisle de Sales, <i>Eponine</i>	Révolution française - Insurrection de 1789 - Constitution civile du Clergé - Serment du jeu de paume	- Constitution de 1791 et de 1795 - Assemblée constituante - Code de 1793 - <i>Contrat social</i> de J.-J. Rousseau
1794	<i>Un habitant de la lune aux Français</i>	vote aux assemblées primaires	- durée de la Révolution - nouvelle Constitution française
1795	Sade, <i>Aline et Valcour</i>	-La Révolution française -Prise de la Bastille	- Emprisonnement à la Bastille - pillage littéraire au dix-huitième siècle - gouvernement ancien - gouvernement actuel
1796-1797	Charrière, <i>Trois Femmes</i>	- Chute de Robespierre - Arrivée de l'armée anglaise en Allemagne	- Robespierre - <i>Adèle de Senange</i> de Mme de Flahaut - <i>Essai sur les fictions</i> de Mme de Staël (1795)
1796	<i>Révolutions de l'Inde</i>	Evénements révolutionnaires et le non respect des lois	
1797	<i>Fragments du dernier voyage de La Pérouse</i>	- Révolution de la France - Terreur - combat du 13-14 janvier 1797	Robespierre
1798	<i>Découvertes dans la mer du Sud</i>	La Terreur	
1799- An VII	<i>Le désert du Zend</i>		- jugement sur les écrits littéraires de l'époque révolutionnaire - réflexion sur la nécessité du roman pendant les périodes de crises et de guerres
date	Fiction utopique	Références aux événements révolutionnaires	Autres références à la réalité de l'époque
		- 5 décembre 1797	- <i>Voyage sentimental</i> de Sterne - Pope

1799- An VII	Musset-Pathay, <i>L'Anglais cosmopolite</i>	- événements de l'année 1793 - gouvernement arbitraire de 1794	- romans du Marquis de Sade - jugements sur les écrits littéraires de l'époque révolutionnaire : décadence des Lettres - conséquences négatives de la Révolution - république des Etats-Unis - Eloge de l'Angleterre - <i>La nouvelle Héloïse</i> - Necker - Articles de l' <i>Encyclopédie</i> (Français, Gloire)
1799- An VII	Henriquez, <i>Voyage et aventures de Frondeabus</i>		propos de Robespierre
1800- An VIII	Say, <i>Olbie</i>	Révolution	- <i>Emile</i> de J.-J. Rousseau - Absence d'économie politique en France contrairement à l'Angleterre
1800- 1803	Bernardin de Saint-Pierre, <i>L'Amazone</i>	Révolution	- crise économique, disette - personnes qui fuient la Révolution - augmentation du nombre de lois depuis le début de la Révolution
1802	Rétif, <i>Les Posthumes</i>	Révolution (1789)	- Cazote - Comtesse de Beauharnais - Général Bonaparte - Rubiscée
1803	<i>Diane et son ami</i>		critique des mœurs françaises : frivolité, règne du plaisir, préjugés sociaux
1803	<i>Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado</i>		- titre : « à la fin du XVIIIème siècle » - comités révolutionnaires - engouement pour les pièces de théâtre - arrivée de Bonaparte sur la scène politique
1803	Gallet, <i>Voyage d'un habitant de la lune à Paris</i>		- Paris, fin du XVIIIème siècle - <i>Micromégas</i>
1803	Saige, <i>Voyage à la nouvelle Philadelphie</i>		- James Anderson - Parlement anglais 1791 - Nations européennes
date	Fiction utopique	Références aux événements révolutionnaires	Autres références à la réalité de l'époque
1803	Saint-Simon, <i>Lettres d'un habitant de</i>		- Richelieu - Bonaparte - Conditions de vie des artistes avant et après 1789

	<i>Genève à ses contemporains</i>		
1804	Ledoux, <i>L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation</i>		Gravures et présentation des bâtiments construits ou commencés depuis 1768 jusqu'à 1789

Durant les premières années de la Révolution, les événements les plus représentés demeurent la formation des Etats-généraux et le travail de l'Assemblée nationale, alors qu'à partir de l'an VIII (1800-1801), c'est à la Révolution comme événement global qu'il est fait référence. Les mentions aux différents événements sont introduites selon deux modalités différentes : de manière explicite ou implicite.

Les utopistes se réfèrent explicitement aux faits historiques soit par une simple citation - par exemple, la convocation des Etats-généraux, les décisions de l'Assemblée nationale et les décrets promulgués, la prise de la Bastille -, soit en utilisant le contexte révolutionnaire comme arrière-plan historique de l'action - même si ce dernier cas de figure s'avère moins fréquent puisqu'il n'est présent que dans dix fictions utopiques²⁰⁶. Lorsqu'il s'agit de simples citations d'un fait historique, celles-ci se voient majoritairement placées au sein de la fiction. Cependant, il est également possible de les trouver dans des notes de bas de pages, et cette modalité particulière de référence à la réalité s'avère significative quant aux rapports qu'établissent les utopistes entre le monde idéal présenté et le contexte révolutionnaire : l'utilisation des notes semble répondre à divers objectifs, à la fois esthétiques et politiques. Certaines viennent, par exemple, interrompre la narration et la Révolution devient un moyen de justification de la structure de la fiction, comme par exemple, dans les *Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo- Saïb* où l'« éditeur » justifie la suppression de certaines lettres :

Ces lettres ont été faites dans un temps où les choses n'étaient pas au point où elles sont. Comme elles seraient dans ce moment sans intérêt, comme sans objet, on s'est décidé à en

²⁰⁶ *L'Isle des philosophes* (1790), *Nicomède dans la lune, ou la révolution pacifique* (1791), *L'Ile déserte, anecdote véritable* (1791), *La Constitution de la lune, ou Le Voyage du Cousin Jacques dans une planète fort aimable (ouvrage qui commence ici et qui aura une suite)* (mai-août 1792), *Lettres trouvées dans la neige* (1793), *Un habitant de la lune aux Français* (1794), *Trois femmes* (1796), *Découvertes dans la mer du Sud* (1798), *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799), *L'Amazone* (1800-1803 pour la date de rédaction).

supprimer la plus grande partie ; on ne conserve même ces deux premières que pour faire voir quel pas nous avons fait vers notre liberté ; et pour répondre par là à ceux qui osent reprocher à nos dignes représentants de n'avancer à rien. Qu'ils comparent nos espérances d'il y a quatre mois, avec nos espérances d'aujourd'hui ; ce que nous étions forcé de penser alors, avec ce que nous pensons maintenant.²⁰⁷

Dans ce passage, on remarque une double rupture de l'illusion fictionnelle par la référence au contexte historique et par l'explication de l'élaboration de l'œuvre.

Dans *Aline et Valcour ou le Roman philosophique*²⁰⁸, qui porte le sous-titre « Écrit à la Bastille un an avant la révolution de la France », Sade se sert des notes de bas de page afin d'intégrer la Révolution à son roman philosophique. En effet, il commence à écrire son oeuvre en 1786 et le publie en 1795. Jean-Marie Goulemot, dans sa présentation du roman dans l'édition de 1994, précise que Sade, lors de son arrestation en décembre 1793, avait affirmé être venu chercher son ouvrage chez son imprimeur afin de le mettre « à l'ordre du jour » ; il utilise alors les notes « pour actualiser son texte et lui prêter une dimension prophético-politique »²⁰⁹. Les changements apportés par Sade se révèlent peut-être plus commerciaux - pour plaire au public - que véritablement politiques : l'œuvre se veut avant tout « philosophique », et non un engagement politique, c'est-à-dire davantage une réflexion sur les modèles de société qu'une prise de position par rapport à l'actualité. Toutefois, ces différents exemples montrent parfaitement que la Révolution est devenue une référence incontournable, quelle que soit son utilisation²¹⁰. Enfin, en fonction de leur place dans l'économie de l'œuvre, les notes de bas de page peuvent servir à établir une comparaison explicite entre le monde idéal et la réalité révolutionnaire, tout en préservant l'illusion fictionnelle et en procurant au lecteur une clé pour décrypter le sens de la fiction. Par exemple, l'utopie de Jacques Cambry, *Fragments du dernier voyage de La Pérouse* (an V-1797), contient la description d'une île et de son peuple qui vit gaiement au sein d'une nature généreuse

²⁰⁷ *Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saib, où il est beaucoup parlé des affaires du royaume de Gogo avec l'aventure de Gigi, Prince du sang des Rois de cet empire, et de quelques autres princes qui en sont, ou qui n'en sont pas* (1789), p. 1.

²⁰⁸ Sade (Donatien-Alphonse-François, Marquis de), *Aline et Valcour ou le Roman philosophique*, écrit à la Bastille un an avant la Révolution e France, orné de quatorze gravures, par le Citoyen S****, Paris, Veuve Girouard, 1795, 8 t. en 4 vol. in-18°, xiv- 315, 503, 575, 374 p.

²⁰⁹ L'édition à laquelle je me réfère est la suivante : Sade, *Aline et Valcour ou le Roman philosophique*, *Écrit à la Bastille un an avant la Révolution de France*, édition établie, présentée et annotée par J.-M. Goulemot, Librairie Générale Française, 1994, p. 807

²¹⁰ J'ai trouvé, dans tout le roman, sept notes faisant référence à la Révolution : pp. 204 ; 293 ; 313 ; 328 ; 400 ; 555 ; 665 : il s'agit pour la plupart d'entre elles de préciser que ce qui est avancé dans la fiction concerne l'ancien gouvernement comme dans la note de la page 665 : « C'est ici où il est plus nécessaire que jamais d'observer que c'est avant la Révolution que ces lettres s'écrivaient ; de telles atrocités ne se redoutent pas sous le gouvernement actuel. ».

et sous un gouvernement patriarcal ; la référence à la France déchirée par la Terreur n'apparaît qu'en fin d'ouvrage, dans une courte note où l'éditeur exprime ses craintes quant à l'avenir du pays. De même, dans *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790), Moutonnet de Clairfons ne fait référence à la Révolution que dans une note située à la fin de l'ouvrage, qui par sa longueur pourrait être considérée comme l'une des nombreuses parties dont se compose cette utopie : Moutonnet rappelle et commente le discours de Louis XVI du 4 février 1790 et clame toute sa confiance dans les bienfaits de la nouvelle Constitution.

Enfin, à partir du tableau n° 4, on observe que, de 1789 à 1802, la Révolution est presque continuellement citée dans les fictions utopiques comme un événement global, qui constitue désormais le nouveau point de repère historique dans les consciences de l'époque. Il conviendra d'analyser les différentes représentations des événements révolutionnaires dans les consciences de l'époque : quels événements retiennent les utopistes ? Qu'entendent-ils par « Révolution française » ? Comprend-elle la période de la Terreur ?

Il est aussi intéressant d'analyser le mode d'articulation entre le monde réel et le monde utopique, autrement dit, entre le réel et l'imaginaire. Ces liens dépendent, en premier lieu, de l'importance accordée à l'événement révolutionnaire convoqué dans la fiction : il peut s'agir d'une simple citation venant ancrer le récit dans la réalité du lecteur, mais l'événement peut également devenir un élément narratif déclenchant une série de nouvelles péripéties, permettant ou, au contraire, entravant la construction du monde idéal comme dans *Trois femmes* (1796) d'Isabelle de Charrière. Faut-il alors lire ce cas de figure comme une perte d'espérance liée au déroulement de la Révolution ?

Dans le récit de voyage, cette liaison monde idéal-monde réel se fait aisément à travers la figure du narrateur-voyageur. De même, la forme du roman épistolaire supporte facilement l'insertion de données événementielles dans la fiction : comme l'affirme Otis Fellows, elle permet « d'introduire l'idée d'une action actuelle envisagée d'une manière chaotique et, pour ainsi dire, inachevée comme c'est le cas dans la vie courante ou à la scène »²¹¹. Toutefois, certaines formes littéraires comme le songe ou le conte ne se prêtent guère à l'introduction de références à des événements réels : comment ces dernières sont-elles alors introduites afin de ne pas briser la cohérence interne de l'œuvre ?

De même, l'utopie présente un modèle de société parfait ou le plus parfait possible, fixe et souvent à valeur universelle : la présence des événements contemporains ne vient-elle pas

²¹¹ Fellows (Otis), « Naissance et mort du roman épistolaire français », *Dix-huitième siècle*, n° 4, 1972, p. 29.

menacer cet ordre établi et cette volonté d'universalité ? L'utopie se construit par rapport à la société contemporaine ; au cours du XVIIIème siècle, le mode de gouvernement choisi par les utopistes ne s'éloigne guère de la réalité : la monarchie est très souvent conservée avec quelques améliorations, la référence à la société contemporaine étant contenue implicitement dans les réformes proposées. Mais qu'en est-il pendant la Révolution qui n'offre pas une réalité stable sur laquelle les utopistes pourraient construire leur société idéale ? En ouvrant leur œuvre à la crise politique de 1789, ces auteurs continuent-ils à proposer un modèle de société fixe ou bien disent-ils au contraire l'impossibilité de toute construction de ce modèle ? Représentent-ils cette crise et/ou y donnent-ils des solutions ? Quelles formes revêt cette représentation de la crise politique : l'inachèvement de la fiction, l'alternative anti-utopique, ou des perturbations dans l'ordre narratif ? L'ouverture de l'utopie sur l'histoire engendre ainsi des modifications de la forme textuelle de l'œuvre, de sa structure littéraire, de l'interprétation par le lecteur : comment les utopistes parviennent-ils à maintenir l'illusion fictionnelle et à préserver le statut de fiction de leur ouvrage ?

Enfin, le titre de l'utopie dramatique de Louis-Benoît Picard, *Le Passé, Le Présent, L'Avenir* - reçue le 30 juillet 1791 au Théâtre de la Nation - représente parfaitement la nouvelle conscience historique qui sous-tend les utopies de la Révolution²¹². Toutefois, on peut se demander si cette conscience historique se double d'une réflexion sur le sens de l'histoire, autrement dit : y a-t-il seulement une histoire événementielle qui réduirait l'histoire à la simple relation entre les événements, ou au contraire, une esquisse de ce qu'on pourrait nommer une *philosophie de l'histoire* - « conception qui admet que, sous les apparences du hasard et de la contingence, du singulier et de l'individuel, il y a un sens total de l'histoire qui explique le passé de l'humanité et commande son avenir »²¹³. Cette réflexion s'inscrirait dans le débat sur le progrès qui se développe au cours du siècle et notamment sur l'idée d'un progrès de la connaissance. A cet égard, il sera important de mettre en lumière quelles sont les positions des utopistes : on assiste, dans certaines œuvres, comme *L'Anglais cosmopolite* (1799), à un retour à la nature excluant toute forme de culture, considérée comme une source de perte. De même, la vision optimiste de la nouvelle conception d'un temps cumulatif et linéaire se voit nuancée par certains événements

²¹² Picard (Louis-Benoît), *Le Passé, Le Présent, L'Avenir*, comédies chacune en 1 acte et en vers, reçues au Théâtre de la Nation, le 30 juillet 1791, Paris, Impr. du Postillon, s. n., [1792], 3 parties en 1 vol., 39 p.

²¹³ *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand Colin, 1980, p. 148.

révolutionnaires : se donne-t-il alors à lire une vision dialectique qui annoncerait la philosophie de l'histoire de Hegel ?

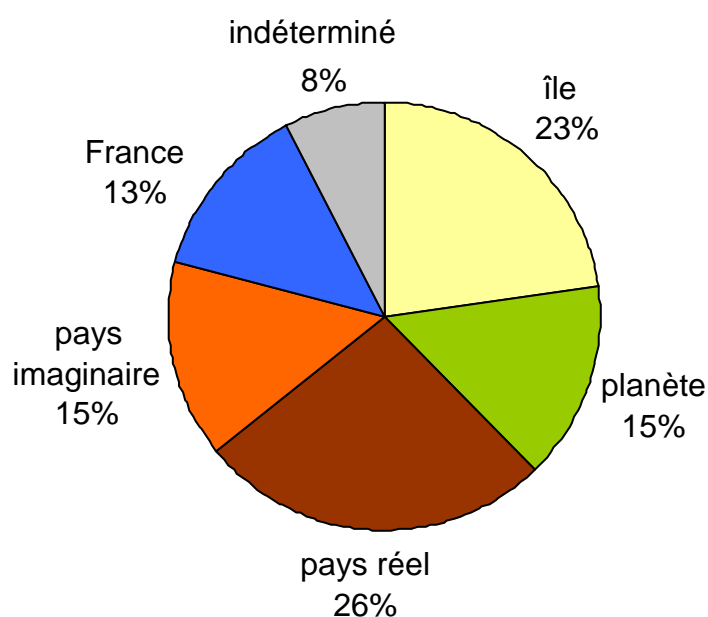
2- Une ouverture spatiale

Il est intéressant d'établir une cartographie de l'imaginaire spatial des utopies de la Révolution, autrement dit de monter où les utopistes situent leur société idéale. Dans le tableau ci-dessous, j'ai choisi d'isoler la France – alors que j'aurais pu l'inclure dans la catégorie « autres pays réels » - car il me semble important de mettre en valeur cette nouvelle caractéristique des utopies de la Révolution : l'emplacement de la société idéale dans le monde du lecteur.

Tableau n° 8 : Les différents lieux des mondes utopiques

années	île	planète	Autres pays que la France		France	indéterminé
			imaginaires	réels		
1788					1	
1789	1	1	2	2	1	1
1790	2		1	3		
1791	1	2		1	1	
1792	1	1	3	2	1	
1793		1			3	1
1794		1				
1795	1					
1796				2		
1797	1					
1798	1		1			
1799	1	1		1		
1800	1		1			
1801	0					
1802		1		1		
1803	3	1	1			1
1804				1		
total	12	8	8	14	7	4

Graphique n° 5 : Les différents lieux des mondes utopiques



Aux côtés des lieux imaginaires, on note une forte proportion de lieux réels - dans 21 œuvres sur 54 : soit 39 % si l'on additionne la France et les autres pays convoqués comme la Chine, la Perse, l'Inde ou la Suisse. Ces chiffres révèlent l'ouverture spatiale des utopies de la Révolution : il ne s'agit plus d'un lieu à la fois restreint et fermé ; dans *Le Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, c'est toute la Chine qui est réformée ; dans *Le Jugement dernier des Rois* (1793) de Maréchal, l'île devient la « prison » des rois alors que la société idéale s'étend dans le monde entier²¹⁴. De même, dans plusieurs utopies, la perfection atteinte n'est plus circonscrite dans un lieu clos, uniquement possible pour un nombre limité d'individus, mais l'idéalité est définie par la république et la paix universelles.

L'insertion de l'utopie dans le monde réel, celui du lecteur, est, selon moi, la principale nouveauté des utopies de la Révolution, et je m'attacherai à étudier la signification de nouvelles tendances qui consistent à entremêler réalité et imaginaire : est-ce un stratagème littéraire visant à rendre plus vraisemblable le monde idéal présenté ? Est-ce un moyen de prouver au lecteur que

²¹⁴ Maréchal (Sylvain), *Le Jugement dernier des rois*, prophétie en un acte, en prose, jouée sur le Théâtre de la République, au mois Vendémiaire et jours suivants (18 octobre 1793), Paris, Impr. de C.-F. Patris, an II (1793), in-8°, viii-36 p.

le modèle de société est transposable dans sa réalité ? Il est à noter que les utopies situées en France, principalement à Paris, correspondent aux utopies dans le futur, et se situent toutes entre 1789 et 1793, c'est-à-dire au début de la Révolution française.

La particularité des utopies révolutionnaires est également l'insertion d'une réflexion sur l'espace : il ne s'agit plus d'une découverte due au hasard ou aux aléas des conditions de navigation, mais d'un choix souvent mûrement réfléchi ; c'est essentiellement le cas des œuvres qui narrent les aventures d'Européens ayant fui la Révolution, comme l'ouvrage anonyme intitulé *Découvertes dans la mer du Sud* (1798), ou *L'Amazone* (rédigé entre 1800 et 1803 et publié en 1831) de Bernardin de Saint-Pierre. *Les Lettres trouvées dans la Neige* (1793) d'Isabelle de Charrière illustrent parfaitement cette caractéristique : les deux correspondants français et suisse réfléchissent au lieu où ils pourraient fonder leur société idéale. L'œuvre donne ainsi un aperçu de l'imaginaire spatial de l'époque révolutionnaire, puisque sont successivement examinés différents lieux possibles ; tout d'abord, l'Arabie car le Suisse a lu l'*Histoire des deux Indes* ; l'Amérique est écartée car les lois n'y sont pas encore bien établies, et l'Espagne est préférée à Philadelphie ; toutefois, le lieu de la société idéale qui traverse toute l'œuvre demeure la Suisse, plus précisément les montagnes du Locle²¹⁵. Le faible pourcentage de lieux indéterminés - 8 % - révèle bien ce désir des utopistes d'ancrer leur société idéale dans un lieu précis, que ce soit un endroit symbolisant un refuge face aux événements révolutionnaires, ou au contraire dans un lieu s'étendant progressivement au monde entier.

3- Une ouverture temporelle

Pour analyser le traitement du temps dans les utopies révolutionnaires, plusieurs éléments peuvent être pris en compte : le temps de la narration, celui de la fiction, ou encore la date de fondation et la durée de la construction de la société idéale présentée. A ce stade de la présentation de mon corpus, j'ai choisi de montrer les deux principales particularités relatives au traitement du temps : d'une part, le temps de la fiction - essentiellement le futur -, d'autre part l'introduction de l'évolution temporelle au sein de la fiction.

²¹⁵ Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *Lettres trouvées dans la Neige*, publiées en brochures, s.n. s. l., janvier-avril 1793. Tout au long de cette étude, je me référerai à l'édition suivante : *Œuvres complètes*, Amsterdam, Van Orshoot, 1981, t. X, pp. 223-250.

Dans le tableau ci-dessous, je ne prends pas en considération le rapport entre le temps de la fiction et le moment précis d'écriture ou de parution de l'œuvre, mais le rapport plus global à la Révolution française : par exemple, *Le Voyage à la nouvelle Philadelphie* de Saige, qui paraît en 1803, est daté dans la fiction de 1791 ; je considère alors que l'auteur ancre la présentation de sa société idéale dans le présent, c'est-à-dire dans un temps contemporain de la Révolution française. Autrement dit, je classe dans la colonne « passé », toutes les œuvres dont l'histoire se déroule avant 1789 ; le « futur » représente le cas particulier des utopies dans le futur, c'est-à-dire la présentation de la société idéale non plus dans un autre lieu, mais dans l'avenir ; enfin la colonne « présent » contient toutes les fictions qui se déroulent pendant la Révolution française.

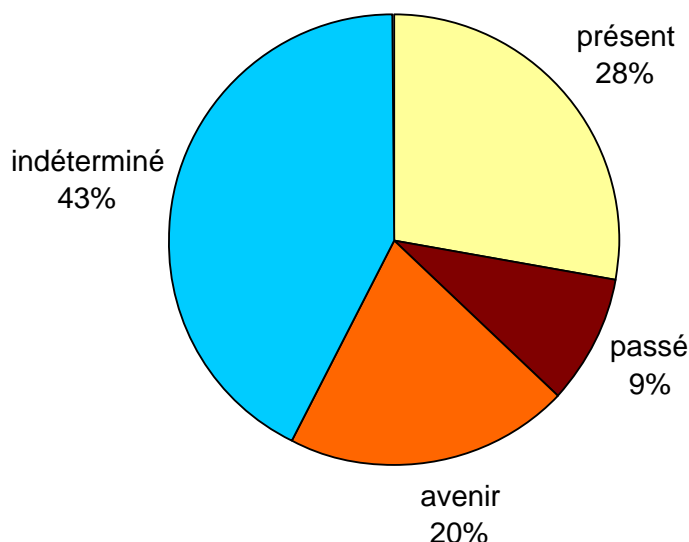
Tableau n° 9 : Le temps de la fiction

Années	passé	futur	présent	indéterminé
1788		1		
1789	1	3		5** ²¹⁶
1790	1		1	4*
1791		1	2	2*
1792	1	1	2*	4*
1793		2*	1	1
1794			1	
1795	1			
1796			1*	1
1797			1	
1798			1*	1
1799			1	2
1800			1	1
1801				
1802		1		1
1803	1	1	3	1
1804				1
total	5	10	15	23

* Les astérisques correspondent aux œuvres qui présentent la construction de la société idéale.

²¹⁶ Les astérisques correspondent aux œuvres qui présentent la construction de la société idéale.

Graphique n° 6 : Le temps de la fiction



On remarque une « contemporanéité » des utopies de la Révolution : en effet, il y a peu d'œuvres dont l'histoire se situe dans le passé et au contraire, un fort pourcentage d'œuvres situées dans le présent, auquel on peut ajouter la plupart des œuvres où le temps de la fiction n'est pas précisé, mais soit elles contiennent des allusions à la réalité contemporaine, soit elles tendent à l'universalité et dans ces deux cas de figure, elles s'avèrent transposables à la réalité du lecteur .

Je m'attarderai plus longuement sur l'analyse des « uchronies »²¹⁷ dans le futur qui représentent, selon moi, la principale nouveauté dans le choix du temps de la fiction. Avant la Révolution française, ces textes s'avèrent peu nombreux²¹⁸. Jean-Michel Racault n'en relève aucune présence significative avant 1760 ; Raymond Trousson mentionne une série d'articles du

²¹⁷ J'utilise, pour l'instant, cette dénomination, qui désigne à la fois les utopies qui se présentent comme une autre version de l'histoire, et celles qui se déroulent dans le futur et j'affinerai cette définition au cours de mon raisonnement.

²¹⁸ De même, on ne trouve que peu d'études critiques ou bibliographiques sur l'uchronie. Dans son *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction* (1972), P. Versins ne recense qu'une trentaine de textes depuis l'Antiquité jusqu'en 1800. On peut également consulter I. F. Clarke, *The Tale of the future from the beginning to the present day : an annotated bibliography*, seconde édition, Londres, 1973.

Mercure de France présentés comme des « mémoires d'une société de gens de lettres » parues en 2355 dans ce même journal (1755-1756) ; Pierre Versins en dénombre deux avant celle de Mercier : *Le Voyageur philosophe dans un pays inconnu aux habitants de la terre de Listonai* en 1761 et *l'Histoire de Diakonos et des 7 dormants* du Comte de Caylus avant 1765). *L'An 2440* de Sébastien Mercier (1771) est considéré comme la véritable première « uchronie » et elle n'est guère suivie d'autres œuvres avant 1789. Il semble donc qu'elle constitue le point de référence pour examiner la particularité des utopies dans le futur de mon corpus. A nouveau, les textes utopiques de la Révolution offrent une réalité complexe et variée.

Ainsi, pendant la Révolution, on relève la présence de dix fictions « uchroniques » - soit des « uchronies » (4), soit des œuvres comprenant un ou plusieurs passages « uchroniques » (6). Cette proportion relativement faible peut sembler insignifiante en elle-même, mais vu le peu d'« uchronies » antérieures à la Révolution, cette présence est significative²¹⁹ : elle désigne bien un nouveau rapport au temps, symptomatique de la période révolutionnaire, qui se décline sous des formes variées dans les utopies de la Révolution - prédictions, personnages ayant le don de prescience, visions du monde futur qui prennent la forme d'un songe, prophéties, etc. De plus, sa concentration dans les premières années de la Révolution, comme le montrent les chiffres du tableau n° 9, est un fait remarquable : 8 des 10 « uchronies » paraissent de 1789 à 1793. Est-ce l'enthousiasme révolutionnaire de 1789 qui transparaît dans la peinture d'une société meilleure à venir ? La plupart de ces « uchronies » sont situées en France et non dans un pays éloigné ou une île inconnue, autrement dit le déplacement temporel vient remplacer le déplacement géographique et contribue alors à rapprocher la société idéale décrite du monde du lecteur.

Définir la nature exacte de ces utopies qui convoquent le futur de diverses manières n'est pas chose aisée : premièrement, tout dépend de la définition que l'on donne à l'« uchronie ». Dans son *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction* (1972), Pierre Versins consacre un long développement à l'uchronie, terme qui apparaît pour la première fois pour désigner un genre chez Renouvier, dans la postface de *l'Uchronie (l'Utopie dans l'Histoire), Esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être* (1876) ; toutefois, Pierre Versins ne définit pas précisément l'uchronie,

²¹⁹ Rétif de la Bretonne (Nicolas-Edme), *L'An 1788 à 1789 en 1888. Scène à trois personnages, suivie du Voyageur, dialogue*, par M. Rubiscée, s.l., 1789, 24 p. et *L'An 2000, ou la Régénération, et Suite de l'An 1788 à 1789 en 1888* dans *Le Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement proposé à toutes les nations d'Europe pour opérer une réforme générale des loix*, 1789

mais à travers ses commentaires, on comprend qu'il s'agit d'une autre version de l'histoire²²⁰. Eric B. Henriet, dans *L'histoire revisitée : panorama de l'utopie sous toutes ses formes* (1999), se veut plus précis : pour lui, on parle d'uchronie lorsqu'un récit se passe dans une terre « parallèle » sans qu'aucune relation ne soit précisée entre cette terre et celle du lecteur et lorsqu'est décrite l'histoire telle qu'elle aurait pu être²²¹ ; si l'on définit ainsi l'uchronie, on peut dire que trois textes du corpus étudié sont des uchronies puisqu'ils présentent une autre version de l'histoire sans l'explicitation du mode de passage d'un monde à l'autre : *Ma République* (1791) et *Eponine ou De la République* (1793) de Delisle de Sales - E. B. Henriet cite pour la Révolution française le chapitre XXI de *Ma République* (1791) de Delisle de Sales où l'auteur décrit une « nouvelle séance royale » où Louis XVI faisant preuve de fermeté rend inutile le serment du jeu de paume, et P. Versins fait de cet épisode « la première altération d'un événement historique de quelque importance »²²² ; *Le Jugement dernier des Rois* (1793) de Maréchal qui présente les principaux événements révolutionnaires, et notamment la chute de la monarchie, comme s'étant déroulés au même moment dans les pays du monde entier ; dans ces deux œuvres, le changement de l'histoire opéré se double de la présentation d'une société idéale. Dans son ouvrage, E. B. Henriet reproche à Peter Kuon et Heinrich Hudde d'employer à tort le terme uchronie pour désigner « les utopies situées dans l'avenir, donc les oeuvres dans la lignée de *L'An 2440* »²²³ : pour lui, cette œuvre est un voyage dans le temps qui a recours à une suspension de la vie (le sommeil). Si l'on choisit la définition de Heinrich Hudde et Peter Kuon dans « Utopie – uchronie – et après : une reconsidération de l'utopie des Lumières », on peut citer : le *Songe de l'Auteur* (1788) d'Olympe de Gouges et les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803) de Saint-Simon qui reprennent le motif du rêve, la troisième partie de la trilogie *Le Passé, Le Présent, L'Avenir* (1791) de Picard, plusieurs épisodes des *Posthumes* (1802), *L'An deux-mille* (1789), *L'An 1788 à 1789 en 1888* (1789) et la *Suite de l'An 1788 à 1789 en 1888* (1789) de Rétif de la Bretonne²²⁴. Ainsi, au vu de ces précisions définitionnelles, je désignerai désormais par *uchronies* les œuvres qui

²²⁰ Versins (Pierre), *op. cit.*, pp. 903-907.

²²¹ Henriet (Eric B.), *L'histoire revisitée : panorama de l'uchronie sous toutes ses formes*, Paris, Les Belles lettres, 1999, 222 p.

²²² Versins (Pierre), *op. cit.*, p. 904.

²²³ Hudde (Heinrich) et Kuon (Peter), « Utopie – uchronie – et après : une reconsidération de l'utopie des Lumières », in *De l'utopie à l'uchronie, Formes, significations, fonctions*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1988, p. 9.

²²⁴ Rétif de la Bretonne (Nicolas-Edme), *L'An 1788 à 1789 en 1888. Scène à trois personnages, suivie du Voyageur, dialogue*, par M. Rubiscée, s.l., 1789, 24 p. et *L'An deux-mille, ou la Régénération*, et *Suite de L'An 1788 à 1789 en 1888* dans *Le Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement proposé à toutes les nations d'Europe pour opérer une réforme générale des loix*, 1789, respectivement pp. 515-556 et pp. 464-587.

contiennent une autre version de l'histoire et par *utopies dans le futur*, les œuvres qui proposent une société idéale dans l'avenir.

On notera que cinq des utopies dans le futur sont des œuvres dramatiques, et il faudra interroger cette corrélation entre la description d'une société idéale ici et demain et le choix du théâtre qui permet une représentation *hic et nunc*. On pourrait avancer l'hypothèse d'une volonté des utopistes d'actualiser les modèles de société idéale, hypothèse qui se confirmera ou non par l'analyse détaillée de ces modèles. On peut se demander si les utopistes utilisent le déplacement dans le temps pour livrer un modèle de société particulier. Il s'agira ainsi d'interroger les rapports entre la forme littéraire et le modèle politique proposé.

Une autre caractéristique mérite d'être soulignée : seules trois des sept utopies dans le futur datent précisément la société future - en 2000 et en 1888 pour les deux pièces de Rétif de la Bretonne précédemment citées ; pour tous les autres textes, il s'agit d'un futur indéterminé que l'on peut interpréter de deux manières différentes : d'une part, il peut s'agir d'une ouverture sur un futur infini suggérant des progrès sans fin - dans *Les Posthumes* (1802) de Rétif, ce principe est symbolisé par le personnage de Multipliandre qui a la capacité, comme son nom le suggère, de se démultiplier, c'est-à-dire possède le pouvoir d'être plusieurs personnes -, d'autre part, cette indétermination pourrait signifier que l'avènement de cette société idéale est très proche. Ces deux hypothèses se voient toutes deux confirmées : la première est renforcée par le principe d'ouverture spatiale ; comme nous venons de le voir, dans plusieurs utopies dans le futur, la société idéale s'étend au monde entier ; la seconde est corroborée par l'existence de modèles de société idéale qui s'ancrent dans le présent même du lecteur.

Enfin, plusieurs utopies présentent en détail les différentes étapes de la construction de la société utopique : l'essentiel de la fiction n'est ainsi plus consacré à décrire la perfection du monde utopique, et le caractère idéal de la société n'est parfois que rapidement esquissé. Est-ce à dire que le résultat – le caractère idéal de la société créée – importe moins que la phase de construction ? On pourrait alors émettre l'hypothèse que ces utopistes utilisent davantage la fiction utopique pour montrer leur croyance en l'action politique que pour proposer un modèle de société. Dans le tableau n° 9, ces œuvres sont mentionnées par une astérisque et constituent un total de 9 œuvres sur 55, regroupées pour l'essentiel dans les premières années de la Révolution, ce qui pourrait s'expliquer par le contexte politique de régénération de la France et par le travail des différentes assemblées.

Il ressort de cette présentation générale que l'essor de l'utopie après 1770 se poursuit pendant la Révolution française, où l'utopie remporte un important succès, puisque s'ajoute à la production propre à la période - plusieurs textes sont réédités - la réédition continue de textes antérieurs.

Partant de ce constat, on s'attachera à déterminer les différentes fonctions de ces fictions utopiques. Une première approche des textes laisse penser que les utopies de la Révolution française offrent un prolongement imaginaire aux événements historiques. Mais, s'il semble évident que 1789, en tant que rupture historique et politique, a eu des répercussions sur l'ensemble de la production littéraire, faut-il conclure pour autant que ces utopies deviendraient presque exclusivement des œuvres de circonstance ? Ces dernières font une large part à l'imaginaire, et s'inscrivent dans la tradition littéraire utopique comme le montre l'enquête sur l'emploi du mot *utopie* associé à *L'Utopie* de Thomas More tout au long de la Révolution. L'étude des différentes formes textuelles que peuvent revêtir les utopies révolutionnaires permet également de conclure à un renouvellement du « genre », marqué par la fragmentation et l'hybridation. De même, les utopies révolutionnaires s'ouvrent à l'histoire, au temps et au monde réel, sans perdre pour autant leur caractère irréel, certaines versant même dans l'irrationalité. Les utopistes recourent par exemple fréquemment à la forme du songe, qui, en exprimant un désir personnel, s'opposerait à l'universalité du modèle de société proposé.

Se pose ainsi la question de l'idéalité des utopies révolutionnaires. L'utopie se construit à partir de la société contemporaine, mais qu'en est-il dans une période qui n'offre pas de réalité stable sur laquelle les utopistes pourraient construire leur société idéale ? Les utopistes se servent-ils de la fiction utopique pour expérimenter des nouveaux modèles de société, ou n'utilisent-ils un cadre utopique que pour représenter l'histoire ? L'apparente complexité des textes semble d'emblée écarter une réponse unique.

Au regard de cette première approche qui n'est pas sans poser d'apparentes contradictions, il s'agit à présent d'analyser les relations entre le modèle de société proposé, les divers éléments de la fiction et les formes littéraires choisies par l'utopiste au regard du contexte historique et politique dans lequel s'inscrit l'œuvre.

Deuxième partie

Entre la représentation de la Révolution et l'élaboration de nouveaux modèles de société

L'œuvre de Condorcet, l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* qui paraît en 1795, illustre parfaitement la possibilité d'un progrès continu et la foi en l'avenir qui naissent après 1789 : il commence par retracer l'histoire des progrès de l'esprit humain à travers neuf époques. Le plan de son œuvre est déjà bâti en 1780, mais il le reprend en 1793 pour y inclure les événements révolutionnaires, qui vont lui permettre d'ajouter une dixième époque intitulée « des progrès futurs de l'esprit humain », dans laquelle il prévoit les perfectionnements de la société future : « la destruction de l'inégalité entre les peuples ; les progrès de l'égalité chez un même peuple ; enfin, le perfectionnement réel de l'homme »²²⁵. De même, dans *Le Futur passé, contribution à la sémantique des temps historiques*, Reinhart Kosseleck rapporte l'expérience de Chateaubriand qui tente, en 1797, de dresser un parallèle entre les révolutions anciennes et modernes avec ce principe traditionnel de conclure du passé au futur. Toutefois, ce dernier constate rapidement que ce qu'il a écrit pendant la journée est déjà dépassé par ce qui s'est produit pendant la nuit ; la Révolution lui apparaît comme un événement exceptionnel, qui conduit à un avenir totalement ouvert²²⁶. Le principe de régénération touche également l'individu qui se voit attribuer un rôle déterminant dans la vie politique.

L'objet de cette partie est d'analyser comment se conjuguent la représentation de la Révolution et l'élaboration de nouveaux modèles de société, tout en étudiant les transformations formelles qui peuvent en résulter. Dans un premier temps, j'examinerai les différents enjeux esthétiques et politiques de l'insertion ou de l'absence de l'événement révolutionnaire dans la

²²⁵ Condorcet (Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de), *Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1795), Paris, Editions sociales, 1966, p. 253. (voir la réédition suivante : Condorcet, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain. Projets, Esquisse, Fragments et notes (1772-1794)*, Edité sous la direction de Jean-Pierre Schandeler et Pierre Crépel par le groupe Condorcet, INED, 2004, XVI-1332 p.

²²⁶ Kosseleck (Reinhart), *Le futur passé, contribution à la sémantique des temps historiques* ; traduit de l'allemand par Jochen et Marie-Claire Cook, Paris, Éd. de l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, 1990, 334 p.

fiction utopique, en analysant spécifiquement la place alors accordée à la présentation de la société idéale. Dans un second temps, il s'agira d'étudier comment s'accordent, dans les fictions utopiques, l'idée du progrès et la construction rationnelle d'un monde idéal traditionnellement fort circonscrit : l'ouverture temporelle modifie-t-elle la forme des utopies révolutionnaires ? Il s'agira également de déterminer quelles sont les conséquences du principe de perfectibilité sur la construction du modèle de société idéal proposé par les utopistes. Dans un troisième temps, j'étudierai la place de l'individu – notamment celle de la femme - et de son éducation dans la société utopique : voit-on apparaître de nouveaux liens interindividuels ? L'importance accordée à l'individu amène-t-elle à une remise en question de la cohésion sociale, qui se matérialiserait dans l'anti-utopie ?

CHAPITRE 1

LES UTOPIES AU SERVICE DE LA REPRESENTATION DE L'HISTOIRE

1- Les utopies révolutionnaires ou la réécriture de l'histoire

On peut légitimement se demander pourquoi choisir l'imaginaire pour représenter la Révolution, et quels sont les enjeux esthétiques et politiques du recours à l'utopie : la questionner et en donner un sens ou en présenter une alternative plus satisfaisante et rassurante, voire la transformer ?

Premièrement, cette particularité est le fait de la majorité des écrits de l'époque - journaux, brochures, pièces de théâtre - qui traitent des événements au fur et à mesure de leur apparition. Deuxièmement, au regard de l'ampleur et du foisonnement des faits considérés immédiatement comme des événements historiques, on peut penser que le recours à l'imaginaire confère à ces auteurs la distance nécessaire à une lecture du réel, puis à une prise de position politique ; en effet, qu'ils fassent l'éloge ou la critique de la Révolution, ils remanient fréquemment les faits historiques à divers degrés, jusqu'à la présentation d'un autre déroulement historique. Quelle place conserve alors la présentation d'un modèle de société autre et meilleur dans ces utopies, qui font une large place à la représentation de l'histoire ? Leur dimension utopique n'est-elle pas réduite à la simple convocation d'un cadre fictif ?

1-1- *L'Isle des philosophes* (1790) de l'abbé Balthazard : une utopie contre-révolutionnaire

Une étude précise de *L'Isle des philosophes et plusieurs autres, nouvellement découvertes et remarquables par leurs rapports avec la France actuelle*, publiée anonymement en 1790 et

attribuée par Barbier à l'Abbé Balthazard²²⁷, permet d'appréhender les enjeux politiques du recours à l'utopie.

Peu étudiée par la critique, voire peu lue, l'œuvre ne figure pas dans les principales bibliographies de la littérature - romans, voyages imaginaires, nouvelles et contes - du XVIII^{ème} siècle²²⁸. Elle est citée dans la bibliographie de I. Hartig et A. Soboul, mais n'est pas résumée comme le sont en majorité les autres textes²²⁹. Enfin, Raymond Trousson la présente de la manière suivante :

En dépit des critiques de métier, qui tiennent l'utopie en médiocre estime, le public est manifestement friand de cette littérature d'imagination qui dépayse à bon compte, propose la révolution au coin du feu et comble les aspirations nostalgiques à la cité parfaite sans engager le bourgeois dans d'autres aventures que celles de l'esprit. Les auteurs le savent si bien qu'ils appâtent volontiers par un début romanesque, auquel ils renoncent après quelques pages, laissant au lecteur la surprise plus ou moins agréable de chapitres plus austères. Ainsi procèdent, par exemple, l'abbé de Brancas-Villeneuve [...]; l'abbé Balthazard, dont *l'Isle des philosophes* (1790) présente des réflexions sur les Etats-Généraux de 1789.²³⁰

Il me semble que, dans cette fiction, l'imaginaire et la représentation de l'histoire sont au contraire sans cesse mis en relation, témoignant du nouveau visage des utopies de la Révolution.

Avant d'entrer dans l'analyse proprement dite, il est nécessaire de prendre le temps de présenter ce roman passionnant²³¹. Plusieurs éléments concourent à donner au récit un aspect complexe qui perturbe la lecture. En premier lieu, cette œuvre mêle différentes formes textuelles : il s'agit d'un récit de voyage contenant plusieurs descriptions de mondes utopiques, de nombreux développements sur la science, la morale, la religion, ainsi que des anecdotes introduites sous forme de récits enchâssés, savamment agencés dans un roman épistolaire ; le Chevalier de Haut-Mont répond aux lettres de son neveu qui vit à Paris en 1789. L'ouvrage ne contient que les réponses de l'oncle se trouvant en Italie et plus précisément à Venise, Rome puis Naples. Toutefois, les informations transmises par le neveu sont reprises dans les réponses de l'oncle et

²²⁷ Barbier (Antoine-Alexandre), *Dictionnaire des ouvrages anonymes* (1822), 3^{ème} édition, Paris, 1872-77, 4 vol.

²²⁸ Monglond André, *La France révolutionnaire et impériale*, Genève, Slatkine, 1976, 6 tomes ; Messac R., *Esquisse d'une chrono-bibliographie des « utopies »*, notes et index de Pierre Versins, Lausanne, Club Futopia, 1962, 95 p. ; Cioranescu A., *Bibliographie de la littérature française du Dix-huitième siècle*, Edition du C.N.R.S., 1969, 3 tomes.

²²⁹ Hartig (I.), Soboul (A.), *Pour une histoire de l'utopie en France au XVIII^{ème} siècle*. Suivi de I. Hartig, *Essai de bibliographie*, Paris, Société des Etudes robespierristes, 1977, 83 p.

²³⁰ Trousson (Raymond), *Voyages au pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Edition de l'Université de Bruxelles, 1975, p. 122.

²³¹ Voir aussi la présentation de cette œuvre dans l'annexe 1 (volume 2).

introduites par des expressions en incise comme : « dites-vous »²³². A ces deux voix s'ajoutent celles du vicomte, des nombreux autres personnages rencontrés et des philosophes du dix-huitième siècle qui sont très souvent cités, conférant ainsi à l'œuvre une forte résonance polyphonique.

Cette complexité narrative est accentuée par un mélange continu de références à la réalité historique et de descriptions de mondes imaginaires. La structure énoncée dans les *Réflexions préliminaires* n'est pas respectée : en effet, le neveu annonce que le corps des lettres sera consacré à la description des mondes découverts et les post-scriptum à la mention des séances les plus importantes de l'Assemblée nationale.

Or, les références à la Révolution débordent souvent le cadre des post-scriptum : la quatrième lettre s'ouvre sur une description de la prise de la Bastille du 14 juillet 1789 ; la cinquième lettre évoque la célèbre nuit du 4 août 1789 ; ainsi ces deux lettres juxtaposent la description de mondes inconnus et l'évocation d'événements réels.

Le lecteur est alors amené à effectuer un va-et-vient entre la fiction et la réalité. Par exemple, la sixième lettre s'achève par le départ imprévu des voyageurs de l'Isle des Philosophes après une altercation entre le chevalier et l'un des académiciens ; ils se rendent à l'Isle Fortunée et retrouvent leur bateau prêt à partir pour l'Europe, que le Prince tenait absolument à visiter ; la lettre se termine par « Et nous nous embarquâmes le lendemain »²³³, mais il faudra attendre une quinzaine de pages pour lire à nouveau « nous nous embarquâmes par un temps favorable... »²³⁴. Le récit de ce voyage a en effet été retardé par un long post-scriptum concernant la Déclaration des Droits de l'Homme, et plus précisément un débat entre le chevalier et le vicomte sur la liberté de la presse - le chevalier fait référence au projet de loi sur les abus de la presse écrit par Sieyès, qu'il cite précisément. De même, la septième lettre s'ouvre sur l'arrivée du chevalier et du vicomte en Italie où ils retrouvent un grand nombre de Français exilés : s'ensuit un débat à propos de la nouvelle Constitution, et le chevalier leur demande de prêter le serment civique. Une phrase introductrice annonce le retour au récit du voyage : « Je reviens à l'histoire de mon voyage. »²³⁵.

²³² Lors de cette étude, je me référerai à l'édition suivante : Balthazard (abbé), *L'Isle des philosophes et plusieurs autres, nouvellement découvertes et remarquables par leurs rapports avec la France actuelle*, s.l., [s.n.], Deshayes, 1790, xii-340 p.

²³³ *Ibid.*, p. 242.

²³⁴ *Ibid.*, p. 257.

²³⁵ *Ibid.*, p. 257.

Tout au long du récit, le lecteur est ainsi renvoyé à sa propre réalité : premièrement, il a encore à l'esprit les événements évoqués dans le corps des lettres ou dans les post-scriptum, puisque l'œuvre a été publiée dès 1790 ; la dernière lettre est datée du 20 mars 1790, et la parution de l'œuvre est annoncée dans *les Affiches, annonces et avis divers ou Journal général de France* du mercredi 1^{er} décembre 1790. De plus, les lecteurs trouvent dans ce texte une réflexion sur les décrets de l'année 1789 et sur leurs implications concrètes.

Dans la première lettre, le narrateur rappelle par ailleurs le lien étroit entre les mondes découverts et la France de l'époque :

cette relation vraiment curieuse vous amusera par la singularité des faits, je crois même qu'elle pourra vous instruire & vous apprendre quelques vérités utiles dans tous les tems, mais surtout dans les circonstances où se trouve actuellement la France.²³⁶

Ce parallèle est également présent dans le sous-titre de l'ouvrage qui reprend une expression similaire : « rapports avec la France actuelle ». L'ensemble de ces éléments guide le lecteur et crée une attente : il cherchera à établir les points communs entre les îles décrites et la France de 1789. A cet égard, *L'Isle des philosophes* requiert une lecture attentive et érudite, indispensable pour saisir toutes les références à la philosophie des Lumières présentes dans la description des mondes découverts, soit sous forme de citations prêtées aux Utopiens, soit sous forme de résumés ou d'explications qui jalonnent les conversations entre les deux personnages principaux. C'est cette caractéristique que retient M. Brunot, rédacteur de la rubrique « Avis divers » des *Affiches, annonces et avis divers ou Journal général de France* :

L'ISLE DES PHILOSOPHES, in-12. A Paris, chez Gattey. – Espèce de Roman contre les philosophes. Force post-scriptum sur le Clergé ; du Bergier, du Valmont, du Gauchat ; de la bonne-foi, et ça et là des vérités mêlées à des arguties théologiques. Au surplus, un ton dur, d'ennuyeux raisonnements, et un style convenable : telle nous a paru *L'Isle des Philosophes*, dont le nouveau Robinson paraît aussi armé contre les Philosophes, que le premier l'était contre les Sauvages.²³⁷

Il est intéressant d'observer si les aventures des personnages ont un lien avec les événements réels exposés dans les post-scriptum : seule la cinquième lettre établit une relation directe - le corps du texte décrit la Révolution de l'Isle qui a consisté à détruire la religion et à remettre les biens ecclésiastiques à l'Etat et le post-scriptum annonce la nationalisation des biens du clergé le 2 novembre 1789.

²³⁶ *Ibid.* p. 3.

²³⁷ *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, Paris, s. n., nov.-déc. 1790, p. 4087.

Dans cette œuvre qui fait une large place aux événements révolutionnaires, qu'en est-il des mondes utopiques présentés ? Quelle est leur fonction dans la fiction, et quels liens entretiennent-ils avec la représentation de la réalité ?

Au principe de narration polyphonique correspond la présence non d'un monde utopique unique mais de quatre, qui seront décrits successivement dans les troisième, quatrième, cinquième et sixième lettres avec un changement de narrateur.²³⁸ Lors de leur séjour à l'Isle Fortunée²³⁹, les deux compagnons de voyage ont été séparés : le chevalier est devenu précepteur des enfants de M. Holigo, un marchand qui l'a acheté au marché des esclaves, et le vicomte a voyagé avec un Prince nommé Bobio. Le vicomte raconte ainsi au chevalier son périple dans l'Isle des Ours²⁴⁰ et dans l'Isle du Hasard²⁴¹. Le chevalier sera le narrateur de la description des deux autres mondes utopiques qu'il a découverts en compagnie du vicomte : l'Isle Fortunée et l'Isle des Philosophes.

Le récit de voyage commence à la troisième lettre : après un naufrage, les voyageurs sont déviés de leur destination initiale et abordent une terre inconnue - l'Isle Fortunée - qui leur offre le spectacle enchanteur d'une nature luxuriante et féconde. Les villes sont construites de façon géométrique : on peut y admirer des « cours carrées »²⁴² et des « bâtiments réguliers »²⁴³. Le narrateur précise que la description du gouvernement et de la religion sera l'objet d'un autre livre et ne fournit au lecteur que peu d'informations sur ce monde : son peuple idolâtre adore le soleil, considéré comme le père de la nature, punit sévèrement l'athéisme, et croit à l'immortalité de l'âme ainsi qu'à l'existence de peines et de récompenses après la mort. Les habitants ont un goût prononcé pour les arts et la culture : le maître change d'attitude envers le chevalier quand celui-ci, parvenu à apprendre leur langue, se met à parler de sciences, de calcul et d'astronomie. De même, les connaissances du vicomte lui permettent d'être présenté au Prince qui l'a acheté et lui évitent le dur travail de la terre. Enfin, les occupants de l'Isle Fortunée obéissent facilement aux lois. Le seul défaut mentionné est leur paresse, qui les pousse à réduire en esclavage tous les étrangers abordant leurs côtes.

²³⁸ Mais ces quatre mondes ne semblent pas être les seuls car il est fait mention dans le texte d'une Isle des Sages qui ne sera toutefois pas décrite.

²³⁹ Cet épisode se situe aux pages 24-48.

²⁴⁰ Cet épisode se situe aux pages 62-78.

²⁴¹ Cet épisode se situe aux pages 78-108.

²⁴² Balthazard (abbé), *op. cit.*, p. 28

²⁴³ *Ibid.*, p. 27

L'Isle des Ours, découverte par le vicomte, n'est pas plus décrite que l'Isle Fortunée : celui-ci y rencontre des ours intelligents qui parlent une langue inconnue, alors que les hommes se comportent comme des animaux, marchant à quatre pattes. L'argent n'est pas absent de ce monde - les Ours utilisent des pièces d'argent qui équivalent à un écu de trois livres - ; les habitants de l'île vivent de la culture de la terre et leurs fêtes correspondent aux étapes de la récolte. Par ailleurs le vicomte assiste à la préparation d'une fête champêtre qui a lieu chaque année à la même époque, ainsi qu'à un mariage qui est décrit avec précision : en sortant de la maison paternelle, la fiancée est amenée au temple : la marche nuptiale est joyeusement accompagnée de musiques et de danses, et elle est « conduite dans les rues avec un bel ordre »²⁴⁴. Devant le temple, les futurs époux échangent les couronnes de fleurs qu'ils portent et de retour à la maison, ils boivent l'un après l'autre dans la même coupe de vin qui est ensuite présentée à tous les invités. Le vicomte insiste sur la cordialité des habitants, qui l'ont convié au mariage. Les autres habitants rencontrés sur l'île sont des travailleurs s'occupant de la moisson, ou de jeunes ourses préparant gaiement une fête champêtre. Toute l'île semble dégager, à l'image de ce groupe de jeunes gens, une « innocente gaieté »²⁴⁵. Le vicomte rencontre un ancien esclave qui va lui servir d'interprète ; il lui présente l'ours philosophe, qui lui décrit les mœurs et les coutumes de l'île, détaillant les étapes du perfectionnement de ce peuple, en défendant l'idée que toute espèce animale s'avère capable de se perfectionner dès l'instant où elle se réunit en société. La religion est évoquée comme une perversion de la civilisation. Le philosophe propose diverses origines du sentiment religieux : la première est une catastrophe naturelle survenue sur l'île qui a provoqué la perte de la majorité des habitants ; les survivants, terrifiés, ont alors imaginé un Etre supérieur qui les protégerait en échange de sacrifices. La seconde serait à l'initiative des législateurs, qui auraient inventé la religion pour gouverner plus facilement le peuple en le maintenant dans la crainte du châtime

L'Isle du Hasard propose un spectacle encore plus curieux que celui des ours intelligents : dès son arrivée, le vicomte rencontre des hommes sans intelligence et dont les bras se terminent par des sabots, qui broutent l'herbe d'un champ. Puis, à l'inverse, il voit des chevaux dotés de mains qui sont occupés à différents travaux : la forge, l'imprimerie, la couture, la peinture, la broderie, etc. Ces ateliers publics et les grands magasins sont situés à la campagne afin que les métiers bruyants, tels la menuiserie et la serrurerie, ne dérangent pas la tranquillité des citoyens. Les habitants de Lalizo, capitale de l'île, accordent une extrême importance à leur paix et il est

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 77.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 70.

interdit de faire du bruit dans la rue de jour comme de nuit. Ce monde, dans laquelle le vicomte restera trois mois en compagnie du Prince, semble comprendre différentes villes « très-bien bâtie[s] »²⁴⁶. La mention de grands seigneurs donne une indication sur la hiérarchisation sociale régissant cette société. L'île offre la particularité d'être « extraordinaire et contre nature »²⁴⁷ ; « la nature n'y a pas encore pris son équilibre. »²⁴⁸, et les animaux et les hommes présentent ici un caractère perfectible. Cette perfectibilité est parfaitement illustrée par un peuple vivant à l'extrémité de l'île. Il s'agit d'une nouvelle race d'hommes créée par le hasard à partir de ce qui, il y a trois mille ans, n'était qu'une masse de chair informe qui s'est progressivement améliorée. Ces êtres se sont vus dotés de bras, de doigts mais sans aucune proportion : certains avaient dix doigts à chaque main, ou des bras de longueur différente. Mais « chaque génération ajoutait à l'ouvrage un nouveau degré de perfection »²⁴⁹, et peu à peu, certains de ces êtres ont montré un visage parfait et stable. Le vicomte ne présente guère la société de cette île, mais il choisit de décrire au chevalier plusieurs merveilles issues de « l'énergie de la nature qui enfante des choses étonnantes et si régulières par des combinaisons fortuites »²⁵⁰ : il commence par évoquer un tableau du Prince, réalisé par un petit singe ayant jeté au hasard des couleurs sur une toile ; il décrit ensuite deux autres « merveilles », causées par un tremblement de terre - catastrophe naturelle qui semble fréquente sur l'île. La première est issue d'un jeu de dés répandu sur l'île : avec mille petits dés contenant des lettres et des signes de ponctuation, il s'agit de former le plus grand nombre de mots et de phrases ayant un sens. Après le tremblement de terre, les dés forment un texte ayant pour titre « discours du roi prononcé à l'assemblée nationale le 4 février 1790 »²⁵¹. La seconde est une pompe à feu créée en deux étapes : d'un tremblement de terre sont nés deux bassins, l'un communiquant avec la rivière qui le bordait et l'autre relié à la ville par un souterrain. L'ouragan qui suivit de près le tremblement de terre acheva le travail de la nature et fit s'engouffrer tout ce que le vent avait emporté sur son passage dans l'un des bassins, créant alors une machine comprenant un mécanisme très élaboré. Cette pompe à feu fabrique de l'eau et la distribue à l'aide d'un système de tuyaux. Elle s'avère « l'une des inventions les plus utiles de ces derniers siècles »²⁵² car les habitants des villes devaient auparavant faire beaucoup de chemin pour

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 95.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 78.

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 106

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 82.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 87.

²⁵² *Ibid.*, p. 92.

rapporter de l'eau, ce qui leur coûtait très cher. La dernière curiosité de l'île est une académie qui éduque les animaux muets. Cette école gratuite instruit les animaux car les philosophes de l'île, croyant fermement à la perfectibilité de la nature, sont certains qu'un jour, les animaux recevront la parole comme les hommes. Ainsi, chats, dindons, veaux, ânes, et singes reçoivent des cours de géométrie, de musique, etc., et les philosophes communiquent avec eux par des signes. Comme le suggère le vicomte, les deux aventures qu'il a décrites au chevalier semblent être de parfaites illustrations des théories matérialistes de l'époque soutenues par des philosophes comme La Mettrie ou Helvétius.

L'épisode de l'Isle des Philosophes occupe une place privilégiée au sein de l'œuvre : il a été retenu pour le titre, et comme il est l'objet de deux lettres successives, il en forme l'épisode le plus long du récit²⁵³. Toutefois, le texte ne donne à nouveau que peu de précisions sur cette société d' « hommes sages, vertueux, exempts de passions »²⁵⁴, construite sur un « système d'égalité et d'indépendance »²⁵⁵ : il semble s'agir d'une société élitiste qui propose un enseignement spécifique « pour les ignorants et les sots »²⁵⁶ ; ainsi, la religion catholique est tolérée dans l'Isle mais « ne sert plus d'aliment qu'aux esprits faibles »²⁵⁷. Le trait significatif de ce monde est l'absence de gouvernement et de lois : les utopiens rejettent, en effet, toutes les formes de gouvernement connues - la monarchie, la république, la démocratie, car toutes s'avèrent imparfaites, et attendent la naissance du « vrai législateur »²⁵⁸. L'absence de lois suppose un peuple vertueux, mais cette vertu n'est pas naturelle : elle est le fruit d'une « heureuse révolution »²⁵⁹ qui a détruit la religion catholique en la remplaçant progressivement par les maximes de la nouvelle philosophie, c'est-à-dire ici le déisme. Toutefois, dans cette société conduite par « l'amour de la liberté »²⁶⁰, le système judiciaire apparaît à la fois expéditif et radical : les philosophes cherchent la peine la plus cruelle qui soit pour punir le chevalier, et la sanction aurait été immédiatement appliquée si le vicomte n'était pas rapidement intervenu. De plus, il existe des gardes et des prisons, et l'Académie possède son propre tribunal, et ses juges.

²⁵³ Cet épisode est contenu dans les pages 109 à 251.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 117.

²⁵⁵ *Ibid.*

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 181.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 122.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 116.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 117.

²⁶⁰ *Ibid.*

Sur cette île, les deux voyageurs vont rencontrer de nombreux scientifiques et philosophes qui présentent de grandes similitudes avec les philosophes des Lumières - deux d'entre eux se présentent sous les noms de Robinet et de Diderot. Vont leur être successivement présentés différents systèmes proposant une explication à la création de l'univers : le système du grand choc qui affirme que la terre serait née de l'explosion d'une étoile ; la théorie de la régénération de l'univers qui soutient qu'à l'origine, la terre était couverte d'eau qui s'est progressivement évaporée et a laissé place aux animaux puis aux hommes ; le système du petit atome ; le système du grand animal, selon lequel tous les êtres vivants présentant les mêmes parties assemblées différemment, ils seraient alors issus du même « prototype animal »²⁶¹ ; la théorie des diverses combinaisons de la nature - la nature s'est créée elle-même ainsi que les différentes lois qui la régissent, telle la loi du mouvement - ; le système de la chaîne éternelle des êtres ; la théorie du heureux hasard qui serait à l'origine de tout ce qui compose l'univers et enfin, un système qui proposerait un Dieu créateur du monde. Le lendemain, le chevalier et le vicomte rencontrent les docteurs moralistes de l'Isle qui affirment que l'âme spirituelle n'existe pas, et défendent une morale utilitariste.

Ces épisodes utopiques comprennent des schémas que l'on retrouve fréquemment dans les utopies : l'éloignement géographique, le naufrage, l'architecture géométrique, la nature généreuse, une langue inconnue et la nécessité d'un interprète, le guide habitant du monde utopique et les nombreuses conversations entre l'Utopien et l'Européen. Mais on relève deux particularités.

Premièrement, à part l'Isle Fortunée, aucune des sociétés découvertes n'est valorisée dans la fiction : non seulement les Utopiens ne parviennent pas à convaincre le chevalier et le vicomte du bien-fondé de leur organisation politique et sociale, mais les différentes conversations entre les deux Européens et les scientifiques de l'Isle des Philosophes sont construites sur une structure identique qui vise à tourner en ridicule les philosophes et leurs théories. Cette mise en cause s'opère en deux temps : en premier lieu, le texte pointe régulièrement les travers des utopiens, comme par exemple la suffisance et l'orgueil, la versatilité, le « pédantisme philosophique »²⁶², ou l'intolérance. Ainsi, le philosophe défendant la théorie de la régénération affirme : « Soyez persuadé, M. que ma théorie est la seule véritable. »²⁶³ ; Diderot, qui avoue ne pas être compris par les utopiens, craint que les Européens en éprouvent également des difficultés non à cause de la barrière de la langue mais :

²⁶¹ *Ibid.*, p. 160.

²⁶² *Ibid.*, p. 178.

²⁶³ *Ibid.*, p. 147.

c'est que je suis extrêmement relevé dans mes idées et dans mes expressions. C'est chez moi un talent inné. J'ai beau faire, je ne puis m'abaisser au niveau des esprits vulgaires.²⁶⁴

De même, l'auteur du *Système de la nature* rabroue ses deux interlocuteurs et se plaint d'être sans cesse interrompu :

Je vous l'ai déjà dit, c'est bien impoli, que de m'interrompre de la sorte, vous m'avez fait perdre le fil de mon discours, et voilà que je ne sais plus ce que je dis...²⁶⁵

En second lieu, les théories défendues par les Utopiens sont remises en question de façon ironique par une évocation de leur concrétisation dans la réalité. Ainsi, le chevalier se moque du philosophe qui défend le système des diverses combinaisons de la nature :

Mais M. peut-être est-il indigne d'un grand philosophe comme vous, de vous traîner ainsi sur la terre, comme un esprit vulgaire ; si vous voulez, nous vous élèverons plus haut, & jusque dans les planètes ; peut-être un champ aussi vaste sera digne de votre génie supérieur.²⁶⁶

Le vicomte quant à lui, promet à Robinet une pension pour récompenser son génie :

j'obtiendrai du Prince Bobio qu'il vous donne une petite maison située dans une belle plaine, avec une pièce d'argent dans votre bourse. Cette petite maison, comme votre atome génératrice produira d'autres petites maisons, qui en produiront encore d'autres. De même, votre pièce d'argent en produira d'autres, & bientôt vous serez plus riche et plus magnifiquement logé qu'aucun potentat de l'univers ; mais, prenez bien garde que votre pièce d'argent n'aille pas jeter bien loin celle qu'elle enfantera, comme notre petit concombre.²⁶⁷

Comme le suggère Philip Babcock Gove, ce principe ironique est également à l'œuvre dans l'épisode utopique de l'Isle des Ours : selon lui, en mettant en scène des Ours qui marchent sur leurs pattes arrières, Balthazard parodie La Mettrie et Raynal et leurs théories d'histoire naturelle²⁶⁸.

L'auteur discrédite ces dernières : les termes « extraordinaire »²⁶⁹, « merveille »²⁷⁰ et « merveilleux »²⁷¹ sont employés à plusieurs reprises dans les épisodes de l'Isle des Ours et du Hasard. Par ailleurs même le chevalier, d'ordinaire partisan de la philosophie moderne, ne parvient

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 160.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 166.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 170.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 158.

²⁶⁸ Gove (Philip Babcock), *The Imaginary voyage in prose fiction : a history of its criticism and a guide for its study, with an annotated checklist of 215 imaginary voyages from 1700 to 1800*, New York, Ottagonbooks, 1975, 445 p.

²⁶⁹ Balthazard (abbé), *op. cit.*, p. 68, p. 78, p. 88, p. 89.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 68, p. 82.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 60.

pas à croire au récit du vicomte. Le lexique du merveilleux est à nouveau présent dans le jugement du chevalier :

Vicomte, il est tems de mettre fin à tes contes de fées ; il faut l'avouer, voilà bien des absurdités, des extravagances, tranchons le terme, bien des folies que tu as débitées dans peu de tems.²⁷²

Entrant en conflit avec les valeurs du monde utopique, les voyageurs sont forcés de fuir pour sauver leur vie. Par exemple, lors de leur séjour dans l'Isle des Philosophes, le chevalier gifle l'un des philosophes afin de lui prouver que sa théorie sur la liberté est absurde : les deux Européens sont alors immédiatement jugés et condamnés ; ils parviennent néanmoins à convaincre les habitants de les laisser partir, et quittent ce monde sans avoir obtenu toutes les explications sur la morale de ses habitants. Ainsi, les mondes découverts ne présentent pas des modèles de société idéaux, mais décrivent des phénomènes, qui présentés ironiquement, sont autant d'arguments validant les thèses de l'auteur.

Deuxièmement, toutes ces séquences utopiques semblent être au service de l'objectif principal de l'œuvre : proposer une réflexion sur « l'ancien et le nouveau régime », sur les dogmes de la religion catholique et sur la nouvelle philosophie, soit poser le problème d'une société sans fondement religieux. En effet, la description de ces mondes n'évoque pas véritablement les domaines économique, social et politique. A cet égard, une conversation entre les voyageurs et les passagers du navire hollandais sur lequel ils ont embarqué paraît très significative : les questions traitant de la géographie, des mœurs ou du gouvernement sont résumées dans une phrase au discours indirect ; seule la question portant sur la religion de ces peuples est au discours direct. S'engage alors une longue conversation avec un ministre protestant qui remet en cause la pertinence de l'universalité de la religion catholique.

L'utilisation de l'utopie au service d'un débat sur la religion s'opère dans chaque épisode utopique de l'œuvre, et la découverte successive de nouvelles sociétés participe du cheminement intellectuel des deux personnages, qui sont sans cesse amenés à remettre en question leurs idées.

Dans l'épisode de l'Isle Fortunée, le thème de la religion est évoqué à travers les conséquences désastreuses de l'athéisme : le chevalier s'est vu confier l'éducation de Galbi dont il tombe vite amoureux. Mais les lois du pays lui interdisent de la demander en mariage : il va donc essayer de

²⁷² *Ibid.*, p. 107.

la convaincre en lui enseignant la « nouvelle philosophie », c'est-à-dire que la vertu est une chimère, que le bien et le mal n'existent pas, que la religion est une invention des politiques pour gouverner plus facilement, que Dieu n'existe pas. Ces propos répétés au maître de la maison vont le condamner à être brûlé : le chevalier envie le vicomte qui, rassuré grâce à ses croyances religieuses, se montre plus serein lorsqu'ils sont capturés puis vendus comme esclaves, ce qui tend à prouver que la nouvelle philosophie n'est d'aucun secours dans le malheur : le vicomte condamne ainsi les philosophes qui exposent les hommes aux tourments. La conclusion des mésaventures du chevalier est reprise en des termes identiques dans le récit des péripéties du vicomte dans l'Isle Fortunée :

de pareils hommes n'insultent-ils pas au public, quand ils ont l'impudence de se dire et de s'appeler mutuellement les amis de l'humanité, les bienfaiteurs du genre humain ? Le véritable ami des hommes ne leur ôtera jamais la seule consolation qui reste aux malheureux, quand tous les autres lui manquent, l'espoir d'un avenir plus heureux.²⁷³

je l'ai pensé et je l'ai dit bien des fois, que vos prétendus philosophes qui osent se dire les bienfaiteurs du genre humain sont les ennemis mortels et les plus cruels bourreaux de l'humanité, quand ils déclament contre les dogmes religieux. Ils enlèvent par là aux malheureux, la seule consolation et l'unique ressource qui leur restent, quand ils n'ont plus rien à espérer des hommes.²⁷⁴

Ces paroles du vicomte sont illustrées dans la narration par les aventures de ce dernier dans l'Isle Fortunée : se soumettant à la providence sans mot dire et s'acquittant de ses tâches le mieux possible, il se fait remarquer par l'officier chargé de surveiller les esclaves, qui lui apprend alors la langue du pays et le présente au Prince. Celui-ci, surpris de ses connaissances, le nomme précepteur de son fils âgé de 18 ans. On remarque que les aventures du chevalier et du vicomte se ressemblent : ils apprennent la langue de l'île, leur instruction les avantage, et ils deviennent tous deux précepteurs des enfants de leur acheteur.

De même, les deux aventures du vicomte dans l'Isle des Ours et dans l'Isle du Hasard participent au cheminement intellectuel du personnage : il fait l'expérience des thèses philosophiques qu'il rejetait auparavant. Dans l'Isle des Ours, Il voit se concrétiser les théories matérialistes de La Mettrie et de l'abbé Raynal selon lesquelles l'homme est un animal comme les autres. Ces thèses s'opposent aux croyances du vicomte qui pense que seul l'homme possède « une âme spirituelle et raisonnable »²⁷⁵ : or il observe, dans cette île, des hommes dépourvus d'intelligence et se comportant comme des animaux. De la même façon, dans l'Isle du Hasard, les

²⁷³ *Ibid.*, p. 47.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 59.

²⁷⁵ *Ibid.*, pp. 62-63

théories d'Helvétius sur l'intelligence sont illustrées par la présence d'hommes dont les extrémités se terminent par des sabots, et à l'inverse par des chevaux intelligents car ils ont des mains. Le vicomte va même jusqu'à rendre hommage à Helvétius : « Aujourd'hui que je vois vos savantes conjectures se vérifier sous mes yeux, je vous rends justice. »²⁷⁶ ; en voyant des animaux muets mais intelligents dans une école, il se souvient également des maximes de D'Alembert qui

assure que les animaux ont de l'intelligence, du jugement & même plus d'esprit que l'homme, qu'ils sont seulement privés par le hasard de la faculté de parler qui leur viendra peut-être dans la suite. (D'Alemb. *Alambic moral*)²⁷⁷

Dans l'épisode de l'Isle du Hasard, les rôles des deux personnages semblent s'inverser de façon encore plus significative : c'est au tour du vicomte de défendre les thèses des matérialistes, en décrivant les illustrations de ces théories au chevalier qui demeure incrédule. La description de l'île est ainsi interrompue à plusieurs reprises pour laisser place aux discussions des deux amis qui révèlent la conversion progressive du vicomte. Le discours de ce dernier passe de la description à l'argumentation. On peut relever quelques exemples :

il me sera facile de te prouver que cela est très croyable » ou « je veux employer [...] tes propres arguments »²⁷⁸

ou encore :

Mais dans toutes les observations que j'ai faites dans l'Isle du Hasard, voici celle qui m'a le plus frappé et qui m'a plus tenté de prendre le parti de la philosophie moderne.²⁷⁹

Le vicomte fait référence à la nouvelle race d'hommes qui s'est créée à l'extrémité de l'île : son existence vient détruire la preuve de l'existence d'un Etre supérieur. En effet, le vicomte opposait toujours aux philosophes matérialistes la juste proportion entre les deux sexes qui était nécessairement l'œuvre de Dieu travaillant à la conservation de l'espèce ; or, dans cette île, cette juste proportion entre les sexes, mais aussi entre les espèces, est totalement inexistante. Le vicomte finit par s'emporter contre le chevalier, qui défend les théories des philosophes mais refuse d'admettre la réalité de « ces théories mises en pratique et ces systèmes réalisés par le fait »²⁸⁰.

Dans l'épisode de l'Isle des Philosophes, les rôles s'inversent à nouveau : le vicomte ne parvient pas à admettre les théories matérialistes des philosophes de l'île alors qu'elles sont, pour

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 81.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 95.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 83.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 102.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 108.

certaines, accueillies avec enthousiasme par le chevalier. Les philosophes ne parviennent pas à convaincre le vicomte, qui les considère même comme des fous. Le chevalier constate lui-même cet échec : « Je pense qu'ils ne doivent pas être contents de ta visite, tu les as un peu embarrassés »²⁸¹.

A la lumière de la nature des épisodes utopiques, la mise en contiguïté de la réalité et de l'imaginaire - voire d'éléments merveilleux comme les hommes aux sabots, les chevaux aux mains ou cette race d'hommes informes et en constante mutation - semble être davantage qu'un jeu narratif ou une invention littéraire. Elle propose en effet aux lecteurs une immense masse de connaissances, ainsi qu'une lecture des événements de l'époque.

Dans les *Réflexions préliminaires*, le neveu-éditeur tente de prévenir la censure de son ouvrage en se justifiant au nom de la liberté de pensée :

d'amères censeurs pourront bien blâmer mon zèle, peut-être même calomnier mes intentions ; en approuvant les sentimens philosophiques du chevalier, peut-être me feront-ils le crime de mettre à côté les observations du Vicomte qui pense en 1790 comme tous les Français pensaient en 1788.²⁸²

Il s'agit, au départ, non d'instruire le lecteur, mais d'aider le neveu du chevalier à trancher entre les dogmes de la religion catholique et la philosophie moderne. Les nombreuses conversations qui jalonnent l'œuvre entrent en résonance pour répondre à cet objectif. Plus qu'une masse de connaissances livrées objectivement au lecteur, l'auteur propose une réflexion sur la religion et sur l'athéisme - et la conduite morale et sociale qui en découle - et une comparaison entre l'Ancien et le nouveau régime politique, en s'appuyant sur le principe du dialogue qui structure les différents éléments de ce roman épistolaire – anecdotes, post-scriptum, paratexte.

Tout au long de l'œuvre, deux principaux arguments sont utilisés pour défendre la foi catholique. Le premier repose sur l'impossibilité d'expliquer la formation du monde sans une cause première : les débats de l'île des philosophes s'achèvent sur la constatation d'un échec ; le chevalier reconnaît que ces philosophes « ont eu bien de la peine de prouver que le monde s'est fait de lui-même, sans une première cause. »²⁸³. Le second argument expose les dangers encourus par les non croyants si l'enfer existait vraiment. C'est ce dernier argument, présent de surcroît dans la majorité des anecdotes, qui viendra à bout des dernières réticences du chevalier. En

²⁸¹ *Ibid.*, p. 189.

²⁸² *Réflexions préliminaires*, p. vj

²⁸³ *Ibid.*, p. 189.

utilisant à nouveau une comparaison, le vicomte réussit à le convaincre de choisir la prudence et de « prendre le parti le plus sûr ».²⁸⁴ Cet argument avait déjà été avancé par le penseur croyant de l'Isle des Philosophes qui souhaitait mettre en garde le chevalier :

Pensez-y bien, M. le Chevalier, des peines éternelles pour un plaisir d'un moment, fussent-elles incertaines, c'est être insensé d'en courir les risques.²⁸⁵

Ces deux arguments sont exposés à plusieurs reprises et sous des formes diverses dans l'œuvre.

Toutes les anecdotes présentes dans le texte défendent de même la religion catholique. Certaines ont pour objectif de détruire les arguments déistes ou matérialistes. Deux d'entre elles montrent les conséquences désastreuses du libertinage : un domestique autrefois loyal est prêt à tuer son maître pour le voler ; un libertin est sur le point d'être exécuté car il s'est rendu coupable de meurtre. Et après certaines hésitations, les personnages de l'œuvre qui défendaient les maximes philosophiques de l'époque et la morale utilitariste finissent par se convertir à la religion catholique. L'auteur insiste par ailleurs sur l'aide apportée par la religion dans les épreuves douloureuses. De plus, dans les post-scriptum qui abordent plus particulièrement la situation du clergé, la religion catholique et les hommes d'Eglise sont défendus pour leur utilité dans la société : dans le post-scriptum de la cinquième lettre, le vicomte est horrifié par le décret du 2 novembre 1789 qui a promulgué la nationalisation des biens du clergé ; il avance un argument économique en montrant que les biens ecclésiastiques constituaient une grande ressource pour les provinces : ils faisaient vivre les marchands et rejaillissaient sur toutes les classes d'individus, et servaient à aider les pauvres et les malades. De plus, les hommes de l'Eglise catholique apparaissent souvent dans la bouche du vicomte comme des victimes. Par exemple, dans le post-scriptum de la troisième lettre, le vicomte donne raison au clergé de refuser l'union avec les deux autres ordres lors des états-généraux car selon lui, les communes ne font que convoiter les biens et le pouvoir du clergé.

Les post-scriptum abordent la religion sous un angle plus concret : la majorité des décrets débattus par les deux personnages principaux concernent l'Eglise et le clergé. Le post-scriptum de la cinquième lettre décrit les conséquences présentées comme désastreuses du décret promulguant la nationalisation des biens du clergé. Le post-scriptum de la sixième lettre mentionne l'article de la Déclaration de Droits de l'homme concernant la liberté de la presse mais

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 326.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 188.

il ne contient que des références aux injures contre la religion. Dans le post-scriptum de la septième lettre, le vicomte s'oppose au décret abolissant les ordres religieux en France.

La réflexion sur la religion déborde même le cadre de la fiction puisqu'on la retrouve dans le paratexte de l'œuvre, plus précisément dans les notes de l'éditeur qui reviennent sur la suppression des ordres religieux et le refus d'établir la religion catholique comme religion nationale. Les deux personnages principaux étant morts, leur conversation est reprise par l'Editeur et son curé.

Ainsi, il est important de noter que la mise en place du principe dialogique à différents niveaux de la fiction n'est qu'une stratégie visant à convaincre le lecteur des thèses contre-révolutionnaires de l'auteur. On pourrait parler d'un détournement du dialogue – considéré comme moyen de confronter des idées opposées afin de faire advenir une vérité, comme c'est le cas, par exemple, chez Diderot dans *Le Neveu de Rameau*. Chez Balthazard, loin de présenter au lecteur matière à réflexion, la revendication de la liberté de pensée et de la liberté d'expression ne vise qu'à défendre les opinions des défenseurs de la religion catholique.

La liberté d'expression est accordée aux personnages qui défendent les idées de l'auteur. Dans l'épisode de l'Isle des Philosophes, où les deux voyageurs sont reçus à l'Académie et ont le droit d'interroger tous les savants et les philosophes, le vicomte n'hésite pas à exprimer sa désapprobation en développant son point de vue sur l'existence de Dieu ; de même, lorsque le chevalier reçoit une lettre de son neveu lui annonçant la nouvelle Constitution, il demande aux Français exilés en Italie de prêter serment avec lui. Le texte évoque rapidement l'article sur la liberté de la presse dans la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, mais propose surtout une réflexion sur la liberté d'expression en politique. Le vicomte et le neveu du chevalier remettent en question la validité du système représentatif et l'autorité des députés à voter au nom du peuple tout entier. Ainsi l'Assemblée « n'avait réellement droit de décréter que ce qui était conforme à la pluralité des mandats, parce que c'était là véritablement le vœu de la nation. »²⁸⁶. Dans les « Notes de l'éditeur », le neveu reprend cette idée sous la forme d'une revendication : « Ces raisons nous portent à laisser à chaque municipalité la liberté de suivre, de l'ancien ou du nouveau régime, celui qu'elle croira le meilleur. »²⁸⁷ : l'auteur se sert effrontément des nouveaux droits acquis après 1789 pour dénoncer les décisions de l'Assemblée nationale ! La liberté de pensée ainsi définie se

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 113.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 335.

concrétise dans le thème de la conversion qui parcourt toute l'œuvre : le chevalier réussit à convaincre le Vicomte de montrer son adhésion à la nouvelle philosophie en public afin d'être reçu dans les salons à la mode, mais cette conversion n'est pas totale, et le vicomte croit toujours à l'existence de Dieu et de l'enfer. Se croyant mourant, il va immédiatement revenir à ses anciennes croyances et abandonner la philosophie moderne ; les revirements du vicomte sont relayés dans l'œuvre par de courtes histoires de conversion éphémère au libertinage. Enfin, la conversion la plus spectaculaire est celle du chevalier : le vicomte, à l'agonie, a finalement réussi à lui faire admettre les dogmes religieux.

Si l'auteur insiste sur la liberté de conscience de chaque individu, il revendique en réalité le droit de conserver ses croyances religieuses personnelles, quand bien même ces dernières s'avèrent minoritaires. Le texte mentionne à plusieurs reprises la situation délicate des hommes d'Eglise et des partisans de la religion catholique sous la Révolution française : ces derniers sont attaqués dans la presse, qui déborde de « sarcasmes contre la religion »²⁸⁸, ainsi que dans les salons où fusent les « ingénieux sarcasmes contre le clergé, les piquantes épigrammes sur les dévots »²⁸⁹.

Sont également évoquées les pressions exercées par la presse sur les hommes d'Eglise : la liberté de pensée revendiquée dans toute l'œuvre est destinée au clergé et aux partisans de la religion catholique et de l'Ancien régime, dont la voix n'est pas majoritaire en cette année 1789. Les *Réflexions préliminaires* le confirment puisqu'on peut y lire à nouveau la défense des réfractaires à la Révolution :

Ils sont donc bien injustes, ces tyrans de la pensée, qui injurient dans des libelles, qui menacent, qui persécutent leurs concitoyens parce qu'ils pensent encore aujourd'hui comme ils pensaient il y a quinze mois. Croyent-ils donc que sans un grand miracle on peut changer du jour au lendemain la façon de penser de vingt-quatre millions d'hommes.²⁹⁰

Dans cette fiction contre-révolutionnaire, l'usage de la forme épistolaire est loin d'être fortuite : la lettre permet, en effet, à la fois d'ancrer la fiction dans le réel et d'influencer le jugement du lecteur, sous le couvert d'un dialogue mettant en scène une liberté de choix. Comme l'affirme Anne Chamayou dans son ouvrage *L'esprit de la lettre* :

L'énergie de la persuasion mobilisée pour le combat d'idées, en s'appuyant sur le dialogisme de la lettre, impose fréquemment à la lecture une ligne de conduite.[...] de subtiles injonctions du texte le mettent en condition d'enregistrer les indices d'une pensée déjà constituée.²⁹¹

²⁸⁸ Cette expression est répétée deux fois à trois pages d'intervalle : p. 245 et p. 248.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 10.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. viij.

²⁹¹ Chamayou (Anne), *L'esprit de la lettre*, Presses universitaires de France, 1999, p. 99.

Dans les *Réflexions préliminaires*, l'éditeur annonce que le lecteur trouvera dans les post-scriptum des réflexions « sages, utiles, raisonnables »²⁹². L'insertion de mentions explicites aux différents décrets votés par l'Assemblée nationale sert directement le discours contre-révolutionnaire de l'auteur : celui-ci joue en effet habilement sur la présentation chronologique des événements révolutionnaires et sur leur représentation dans la fiction épistolaire. Par exemple, dans ses discours, le vicomte s'interroge souvent sur les conséquences désastreuses que pourront entraîner les nouveaux décrets : dans le post-scriptum de la troisième lettre, il soutient que le but de la réunion des trois ordres lors des Etats-généraux n'est pas simplement d'abolir les privilèges et les injustices, mais de s'emparer des biens du clergé, de détruire progressivement la hiérarchisation ecclésiastique et les ordres religieux. On apprend dans les lettres qui suivent que le décret du 2 novembre 1789 promulgue la nationalisation des biens du clergé, que le décret du 13 février 1790 interdit les vœux religieux et supprime les ordres religieux contemplatifs, et enfin, que le 13 avril 1790, l'assemblée refuse de déclarer la religion catholique religion nationale. De même, en entendant la réaction de l'assemblée au discours du roi du 23 juin 1789, le vicomte craint que la situation ne dégénère en révolution « *sanglante* » et ne bascule dans les « horreurs de la guerre civile »²⁹³. La prise de la Bastille et ses événements sanglants illustreront les propos du vicomte. La datation précise des lettres permet à l'auteur de faire croire aux anticipations du Vicomte, auquel il donne raison alors qu'en réalité, cette œuvre est entièrement rétrospective. Balthazard utilise la forme épistolaire pour orienter le jugement du lecteur et l'inciter à épouser les opinions du vicomte, ce qui reviendrait à condamner les événements révolutionnaires et les droits individuels nouvellement acquis au nom d'une injustice envers les représentants de l'Eglise catholique.

L'auteur propose même une solution concrète permettant de réintégrer la religion catholique : dans le post-scriptum de la septième lettre, on trouve un programme détaillé permettant de repeupler la France sans détruire les ordres religieux. Ce dernier comporte quatre mesures : rendre les gens heureux par une « honnête aisance »²⁹⁴ qui les fera se multiplier ; marier les filles publiques et les transformer en mères de famille ; permettre le mariage des soldats ; et

²⁹² Balthazard (abbé), *op. cit.*, *Réflexionx préliminaires*, p. v.

²⁹³ *Ibid.*, p. 52.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 310. Il est intéressant de noter qu'on relève la même expression chez Say dans son utopie *Olbie, ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800). Pour lui, le bonheur et la prospérité ne peuvent se construire que sur cette « honnête aisance » de tous les individus de la société.

enfin condamner le célibat des libertins. L'auteur a donc recours à la fiction pour livrer au lecteur les changements qu'il préconise pour la société révolutionnaire, et qui vont à l'encontre des réformes mises en place alors.

L'originalité de cette œuvre est donc de mêler à la présentation des mondes utopiques de constantes références à la réalité de l'époque : l'abbé Balthazard utilise cette mise en place d'un rapport étroit entre la fiction et le réel pour parvenir à convaincre le lecteur, et même l'inciter à l'action. Le recours à la fiction utopique permet à l'auteur d'aborder en pleine Révolution la question très délicate de la religion, et de poser le problème du fondement idéologique de tout l'ordre social, économique et politique de la nouvelle société française.

1-2- De la falsification des événements révolutionnaires à l'uchronie : vers une autre version de l'histoire

Si l'abbé Balthazard convoque les événements révolutionnaires et joue notamment sur leur représentation chronologique pour amener le lecteur à se convertir aux thèses contre-révolutionnaires, d'autres utopistes citent la Révolution ou mentionnent des événements précis tout en procédant à une falsification de ces données historiques. Il s'agit de comprendre en quoi l'utopie sert cet objectif.

Dans la pièce de théâtre *Nicodème dans la Lune ou La Révolution pacifique* (1791) de Beffroy de Reigny, une « Folie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes et de vaudevilles » (représentée pour la première fois à Paris, au Théâtre Français Comique et Lyrique, le 7 novembre 1790), Nicodème, un paysan français, arrive sur la lune en aérostat alors qu'éclate un conflit entre les paysans d'un village vivant dans la misère et un seigneur cupide et peu scrupuleux. Les villageois se plaignant de leurs conditions de vie, Nicodème se fait immédiatement le porte-parole de ce peuple lunaire, et parvient à parler à l'empereur malgré l'opposition du premier ministre et de l'archevêque qui craignent pour leurs privilèges. L'empereur, animé de bonnes intentions, découvre la réalité que lui cachaient ses conseillers et décide sur les conseils de Nicodème, qui vient de vivre une révolution pacifique sur Terre, de mettre en œuvre de profonds changements dans son royaume : il instaure une monarchie libérale, et les anciens privilégiés se repentissent, puis promettent l'obéissance.

L'ouvrage ne mentionne pas d'événements en particulier, mais il est fait référence à la Révolution comme un événement globalisant les années 1789 et 1790 ; Le monde lunaire présente d'emblée de fortes ressemblances avec la situation sociale et politique de la France sous l'Ancien Régime, notamment en ce qui concerne les conditions de vie et de travail difficiles des paysans. De même, on reconnaît aisément Louis XVI derrière la figure de l'Empereur, similitude d'ailleurs surprenante chez cet auteur qui a habitué son lecteur à des mondes plus fantaisistes. Cependant, Beffroy présente initialement à ses spectateurs une version idéalisée de la Révolution française :

Oui, messieurs, tout l'monde en France
A tout de suite été d'accord ;
Clergé, Noblesse et finance,
Ont cédé leur droit... d'abord...
Tout chacun, sans résistance,
D'y r'noncer a pris grand soin
Tout l'monde a pensé d'même ;
Gnia pas eu deux sentiments
On n'a rien songé d'extrême,
Ni dispute, ni différens...²⁹⁵

Mais cette falsification est immédiatement mise à profit pour dénoncer la Révolution : l'acteur Juliet, qui joue Nicodème, ajoute à voix basse en direction du public, à la fin de chacun de ces deux couplets : « A beau mentir qui vient de loin ». La critique de la Révolution s'intensifie à la fin de la pièce, comme le montre le dernier vaudeville chanté sur l'air des fraises :

NICODEME, au public
Tous ceux qui s'ront pas contents
En France, d'leux fortune ;
Afin d'mieux passer leur tempost-scriptum,
Pourront v'nir avec moi dans la lune

LOLOTTE, à Nicodème
Oh ! si veus am'nez ceans
Tous ceux qu'ont d'la rancune
Oh ! j'crois ben q'd'après c'te révolution d'la France
Pour loger les mécontents
Gniaura pas d'place assez dans la lune.²⁹⁶

On peut observer dans cette œuvre un renversement du procédé utopique : le modèle décrit est celui de la France, et non celui du monde utopique, au point que certains critiques se sont

²⁹⁵ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Nicodème dans la Lune, ou la Révolution pacifique*, Folie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes et de vaudevilles (représentée pour la première fois à Paris, au Théâtre Français Comique et lyrique, le 7 novembre 1790), Paris, l'Auteur, 1791, p. 93.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 96.

interrogés sur la nature utopique de cette pièce, qui ne contient effectivement pas de description détaillée d'une société idéale. C'est que l'utopie réside essentiellement dans l'idéalisation de la Révolution : Beffroy peint une révolution réussie, désirée et acceptée par tous qui permet à la lune de passer rapidement et sans aucune effusion de sang d'un gouvernement despotique à une monarchie libérale, l'Empereur étant même à l'origine de ce changement radical. Ainsi, grâce au déplacement géographique permis par l'utopie et sur un mode ludique et apparemment enjoué, Beffroy de Reigny transforme la réalité révolutionnaire selon ses propres souhaits. A nouveau, l'utopie est moins convoquée pour livrer une réflexion sur la meilleure société possible que pour participer à la régénération de la France et répondre, dans ce cas précis, à la préoccupation d'achever la Révolution qui occupe largement les esprits dès la fin de l'année 1790.

D'autres utopies contiennent une semblable falsification des événements révolutionnaires, mais sans que celle-ci soit pour autant mise en évidence dans la fiction : il s'agit de l'uchronie, au sens où l'entend Charles Renouvier, c'est-à-dire une autre version de l'histoire présentée comme s'il s'agissait de ce qui s'est réellement passé. Tout en contenant des références précises à des événements réels, ces œuvres procèdent à une réécriture de l'histoire.

Dans *Le Jugement dernier des rois*, prophétie en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre de la République le 18 octobre 1793, Maréchal abandonne rapidement le motif du rêve prophétique, présent dans l'histoire dont il s'inspire pour écrire sa pièce - un Apologue faisant partie des *Leçons du fils aîné d'un roi* qu'il publie « au commencement de 1789 » :

En ce temps-là, revenu de la cour, bien fatigué, un visionnaire se livra au sommeil, et rêva que tous les peuples de la terre, le jour des Saturnales, se donnèrent le mot pour se saisir de la personne de leurs rois, chacun de leur côté.²⁹⁷

L'auteur définit l'objet de son oeuvre dans un avis « aux spectateurs de la première représentation de cette pièce » :

CITOYENS, rappelez-vous donc comment, au temps passé, sur tous les théâtres on avilissait, on dégradait, on ridiculisait les classes les plus respectables du peuple-souverain, pour faire rire les rois et leurs valets de cour. J'ai pensé qu'il était bien temps de leur rendre la pareille, et de nous en amuser à notre tour. Assez de fois ces messieurs ont eu les rieurs de leur côté ; j'ai pensé que c'était le moment de les livrer à la risée publique [...].²⁹⁸

²⁹⁷ Maréchal (Sylvain), *op. cit.*, p. 1.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 4.

Toutefois, le divertissement n'est pas le seul objectif poursuivi, comme en témoignent d'emblée les deux premières scènes : un vieillard en exil depuis vingt ans sur une île voit débarquer douze à quinze sans-culottes, représentant chaque nation de l'Europe, qui lui font le récit des événements survenus pendant son absence. Cette situation permet à l'auteur d'exposer une nouvelle réalité, remodelée selon ses désirs, c'est-à-dire « l'Europe devenue libre et républicaine »²⁹⁹. Dans son ouvrage intitulé *Ecrire la Révolution* (1989), Béatrice Didier analyse *Le Jugement dernier des rois* et son traitement de l'histoire :

Loin de représenter le passé, cette pièce bâtit un futur. Un « Sans-Culotte Allemand » (on sait l'importance du jacobinisme en Allemagne) raconte au passé ce qui, à cette date, est un futur incertain et qui prendra une forme bien différente de celle imaginée par S. Maréchal [...]. Etrange supposition d'un futur qui ne serait que le reflet du passé, et qui se réaliserait chez tous les peuples de l'Europe exactement semblable, sans tenir compte des différences ni de l'Histoire.³⁰⁰

Je dirais davantage que Maréchal construit, à partir des données historiques, un autre déroulement possible de l'histoire, et le présente comme tel dans sa fiction. Il cite des événements qui ont réellement eu lieu ; cette étroite imbrication de l'imaginaire et du réel donne plus de vraisemblance au monde idéal présenté au lecteur-spectateur ; ainsi, la France a servi de modèle à toutes les autres nations, et la monarchie a été détruite dans toute l'Europe :

En conséquence, chaque section de l'Europe envoya à Paris de braves sans-culottes, chargés de la représenter. Là, dans cette diète de tous les peuples, on est convenu qu'à certain jour, toute l'Europe se lèverait en masse, ... et s'émanciperait... En effet, une insurrection générale et simultanée a éclaté chez toutes les nations de l'Europe ; et chacune d'elle eut son 14 juillet et 5 octobre 1789, son 10 août et 21 septembre 1792, son 31 mai et 2 juin 1793. Nous t'instruirons de ces époques, les plus étonnantes de toute l'histoire.³⁰¹

Dans cette nouvelle réalité, Paris est devenu le chef-lieu de l'Europe et une « *Convention européenne* » a été créée³⁰². Dans « De l'utopie à la prophétie : la mutation dans le théâtre de la Révolution », Izabella Zatorska affirme que :

L'élargissement du champ d'action et son ancrage dans l'histoire qui permet d'envisager la réalisation des projets, l'activation du public – toujours sous le conditionnement des mythes et des présupposés qui ne cessent de peser sur elle – voilà l'acquis que l'utopie emporte de son mariage avec la prophétie révolutionnaire.³⁰³

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 7.

³⁰⁰ Didier (Béatrice), *op. cit.*, chapitre 5, p. 176.

³⁰¹ Maréchal (Sylvain), *op. cit.*, pp. 10-11.

³⁰² *Ibid.*, p. 12, en italique dans le texte.

³⁰³ Zatorska (Izabella), « De l'utopie à la prophétie, la mutation de l'utopie dans le théâtre de la Révolution », in *La Révolution française et ses fantasmes dans la littérature*, colloque organisé par l'Institut de philologie romane de l'université de Wrocław et l'Institut d'études romanes de l'université de Varsovie, Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego ; Paris, A.G. Nizet, 1992, p. 21.

Je pense que l'utopie, qui contient une société idéale présentée comme réellement existante, permet de créer dans l'esprit du lecteur une confusion entre le réel et l'idéal, accentuée par le choix de la forme théâtrale : la nouvelle réalité historique se déroulant sous les yeux du spectateur, elle acquiert une existence propre dans l'imaginaire du lecteur, aux côtés de sa propre représentation de la réalité.

A la fin de la pièce, l'auteur accélère le mouvement de l'histoire en faisant disparaître les rois au cours de l'explosion d'un volcan – alors qu'initialement, ils étaient condamnés à l'exil. Cette fin tragique et spectaculaire fut sans doute d'autant plus édifiante et propre à marquer les esprits, que Marie-Antoinette avait été exécutée l'avant-veille de la première représentation de cette « prophétie ».

On notera que, comme chez Beffroy de Reigny dans *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique* (1791), il y a inversion d'un procédé fréquemment utilisé dans l'utopie : le monde idéal n'est pas situé dans l'île où est exilé le vieillard, mais dans le monde dont viennent les voyageurs : ainsi loin de se réfugier dans un autre monde coupé du réel, l'utopie révolutionnaire s'ancre dans le réel du lecteur.

Les deux ouvrages de Delisle de Sales, *Ma République* (1791) et *Eponine, ou De la République* (1793), confirment cette nouvelle caractéristique. La seconde œuvre reprend la première en y ajoutant plusieurs éléments : comme le montre Pierre Malandain dans son article « Le fantasme au cœur du réel : Platon dans la Révolution française », Delisle compose son œuvre entre 1790 et 1793 ; une première version est achevée en 1791 et participe de la même volonté de voir s'achever la Révolution que chez Beffroy de Reigny ; toutefois, suivant le mouvement de la Révolution, l'auteur continue l'écriture de sa fiction jusqu'en 1793³⁰⁴.

Dans ce roman extrêmement complexe, on suit, à travers le récit d'un premier narrateur, le voyage d'Eponine et de Platon, son père, à travers toute l'Europe révolutionnaire ; un second narrateur commente, théorise et parfois réécrit les faits historiques mentionnés. A diverses reprises, Delisle de Sales propose ainsi une représentation particulière d'événements révolutionnaires précis en insérant plusieurs suites possibles et imaginaires au fait historique convoqué.

³⁰⁴ Malandain (Pierre), « Le fantasme au cœur du réel : Platon dans la Révolution française », in *La Révolution française et ses fantasmes dans la littérature*, Acta universitatis Wratislaviensis, Paris, Nizet, 1992, pp. 23-31.

Dans le chapitre XXI de *Ma République* intitulé « D'une nouvelle Séance Royale. Moyens d'ennoblir le faible Serment du Jeu de Paume », Delisle de Sales, après avoir fidèlement décrit la journée du 20 juin, en propose une alternative en présentant le déroulement d'une séance où Louis XVI s'impose, et rend alors inutile le Serment du Jeu de Paume.

Delisle présente sa version de cette séance fictive d'une manière très habile : la scène est décrite de telle façon que le lecteur a l'impression d'y assister au côté du narrateur, qui « se transporte en idée à ce moment à la fois brillant et terrible où le Roi ayant ordonné la rupture de la Séance, la majorité des Etats répond à cette imprudence du Pouvoir arbitraire par le serment de ne se pas séparer. »³⁰⁵ Suivent alors les changements opérés par Delisle, qui sont déclinés au présent de l'indicatif :

Tout à coup les chefs se précipitent vers le Trône, et tombant aux genoux de Louis : Enfin, s'écrient-ils, la Patrie l'emporte ; notre Roi nous reste, et le délit du Lit de Justice est réparé.

Le Prince attendri relève lui-même les Députés ; des larmes généreuses coulaient autour de lui : c'étaient celles des Beauvau, des Nivernais, des Necker et des Malesherbes. Louis entend leur langage, et va se rasseoir sur son Trône. A l'instant, des cris de VIVE LE ROI se font entendre dans toutes les parties de la Salle des Etats, et on proclame Louis Père de la Patrie, à l'exemple de Trajan et de Marc-Aurèle.³⁰⁶

L'auteur tente de toucher son lecteur en insistant sur la charge affective de la scène, tout en affirmant le contraire :

Il serait impossible de peindre l'ivresse de joie et de reconnaissance que devrait faire naître ce retour entier de Louis à la philosophie de Marc-Aurèle ; des scènes aussi touchantes se tracent en caractères de feu dans les âmes sensibles, et ne se décrivent pas.³⁰⁷

Ainsi que le souligne très justement Pierre Malandain dans l'article précédemment cité :

Delisle réussit là une étourdissante opération d'inversion : racontant ce qui n'a pas eu lieu, il s'autorise de l'habituelle excuse (le langage ne peut restituer certaines réalités trop fortes, qu'il faut avoir vécues pour les sentir) pour laisser à l'imagination de son lecteur le soin de « réaliser » son récit.³⁰⁸

De plus, l'auteur ne se contente pas de modifier tel ou tel événement, il explore ensuite les conséquences politiques de cette autre version de l'histoire, ce qui lui permet d'énoncer un jugement critique sur la Révolution :

L'avantage le plus grand, peut-être, que produisait la Séance du serment ainsi conçue et ainsi exécutée était d'amener la restauration sans ruiner la capitale qui en avait

³⁰⁵ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard, dit), *op. cit.*, p. 208.

³⁰⁶ *Ibid.*, pp. 208-209.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 210.

³⁰⁸ Malandain (Pierre), « La fantasmie au cœur du réel : Platon dans la Révolution française », *op. cit.*, p. 27.

été l'instrument, sans faire couler le sang humain et dans la Métropole et dans les Colonies, sans couvrir les états étrangers de transfuges illustres, qui auraient nourri leurs concitoyens, et surtout sans dégrader le meilleur des rois par l'opprobre de son entrée au milieu du Peuple qui le détrônait.³⁰⁹

A ce jeu de substitution imaginaire qui touche la représentation des événements révolutionnaires correspond également, à la fin de l'œuvre, la proposition d'une Constitution idéale, venant remplacer la Constitution de 1793.

Dans ces œuvres qui offrent une représentation de la Révolution, la dimension utopique ne se réduit certes pas à la simple convocation d'un cadre fictif, mais la présentation d'un modèle de société idéal n'en est pas pour autant le but essentiel : soit les mondes utopiques convoqués servent les thèses contre-révolutionnaires de l'auteur, qui lance un appel à l'action pour changer le cours de l'histoire, soit l'utopie permet de construire l'image d'une révolution idéale. Les utopistes livrent une version de la Révolution française qui s'éloigne de la réalité, en recourant à divers procédés : le jeu sur la chronologie, la falsification des faits historiques, ou encore la construction d'une autre version possible du déroulement historique ; l'utopie est alors mise au service d'une tentative de réécriture de l'histoire. L'étroite imbrication du monde idéal et de la réalité révolutionnaire au sein d'une même œuvre en bouleverse les formes ; on observe un renversement du lieu de l'utopie : cette dernière se situe dans la réalité révolutionnaire et non plus dans une île ou sur une planète lointaines.

2- Un exemple des représentations de la crise révolutionnaire dans les utopies : la Terreur

Dans *L'Utopie à la dérive*, Carmelina Imbroscio étudie le rapport entre l'imaginaire littéraire et l'événement historique en s'appuyant sur *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique* de Beffroy de Reigny et *L'An deux-mille, ou la Régénération* de Rétif de la Bretonne, deux pièces de théâtre qui datent respectivement de 1791 et 1789. Elle avance que :

Dans les années qui suivront, les événements réels prendront un cours si dramatique qu'ils étoufferont toute spéculation abstraite sur d'autres sociétés possibles ; c'est le quotidien qui sera exaltant. Ainsi, la Révolution, demandant le concours de tous ses enfants, appelés à

³⁰⁹ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard, dit), *op. cit.*, p. 211.

être témoins et protagonistes du bouleversement de l'histoire, deviendra elle-même une grande, extrême, délirante, exaltante utopie vécue, qui aboutira à la Terreur.³¹⁰

Si l'on observe les chiffres avancés dans le tableau n° 4, on ne peut que nuancer ces propos³¹¹. Il paraît alors extrêmement intéressant d'analyser le traitement des événements particulièrement singuliers des années 1793-1794 dans les fictions utopiques de l'époque. Dans «“Monstres sanguinaires” et “circonstances fatales”. Les discours thermidorien sur la Terreur », Bronislaw Baczko montre toute l'importance du discours thermidorien sur la Terreur car il s'agit d'un discours originaire, c'est-à-dire le premier à se former après la Terreur, et relève deux conceptions opposées après le 9 thermidor : la première consiste à soustraire la Terreur de la Révolution comme une sorte de monstruosité et la seconde à accepter, au contraire, la Révolution comme un tout dont les circonstances ont déterminé les divers changements révolutionnaires, y compris la Terreur³¹². On retrouve les mêmes divergences dans toute l'historiographie de la Révolution française quant à l'interprétation de la Terreur et la durée de la Révolution française.

Il s'agit d'analyser les modalités de représentation de ces événements de 1793 et 1794, et leur variation au cours de la Révolution, pour déterminer si la fiction utopique et la construction rationnelle d'un autre monde permettent de donner un sens à la crise politique, ou bien si la crise politique parvient à remettre en question la possibilité même d'une construction d'une société idéale. Pour ce faire, il convient d'étudier la nature des rapports tissés entre le monde utopique et la réalité contemporaine au sein de ces fictions.

Premièrement, la convocation du monde utopique devient un moyen pour l'auteur de combattre l'idée de péril des formes politiques en déployant la rationalité du monde utopique. On observe ce cas de figure dans quatre utopies parues entre 1797 et 1799, qui empruntent la forme d'un récit de voyage : le monde utopique y est présenté comme un refuge face aux atrocités de la Terreur. Les noms des îles découvertes sont, à cet égard, révélateurs : « l'île hospitalière » dans l'œuvre anonyme *Découvertes dans la mer du Sud. Nouvelles de M. de la Peyrouse* (1798), « l'Isle de l'Espérance » dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay, la « République des

³¹⁰ Imbroscio (Carmelina), *L'Utopie à la dérive : sur les compromissions vitales du lieu utopique*, préface de Corrado Rosso, Pise, Edition Libreria goliardica, 1995, Chapitre III « Utopie et Révolution. Sur le rapport entre l'imaginaire littéraire et l'événement historique », p. 110.

³¹¹ Huit utopies paraissent en 1792 ; cinq utopies sont éditées en 1793 et effectivement, on observe ensuite une chute puisque 1794 et 1795 ne comptent que deux utopies.

³¹² Baczko (Bronislaw), « “Monstres sanguinaires” et “circonstances fatales”. Les discours thermidorien sur la Terreur » dans Furet (François), Ozouf (Mona), *The French Revolution and the creation of modern political culture*, vol. 3 : *The transformation of political culture 1789-1848*, Oxford, Pergamon Press, 1989, pp. 131-157.

Amis » dans l'*Amazonie* (rédigée entre 1800-1803) de Bernardin de Saint-Pierre, ou « l'île bleue » dans *Fragments du dernier voyage de La Pérouse* (an V-1797) de Cambry.

Les modalités de représentation de cette période divergent en fonction de la date de parution, autrement dit, du temps écoulé entre les événements et leur représentation, et impliquent des effets différents sur l'imaginaire du lecteur. En effet, alors que Musset-Pathay et Bernardin de Saint-Pierre insèrent plusieurs références à la Terreur au cœur de leur récit de voyage et de la présentation de la société utopique, Cambry, dans son utopie de mai 1797, retarde la mention de la Terreur jusqu'à la fin de son œuvre et la place dans une note très courte. Toutefois, quelle que soit leur place dans la fiction, les références aux événements des années 1793 et 1794 sont remarquables tant par leur brièveté que par leur caractère très peu détaillé. Dans ces fictions à la première personne, le narrateur découvre une société créée par des hommes ayant fui la France révolutionnaire pour des raisons diverses : le narrateur de l'*Amazonie* (rédigée entre 1800 et 1803) de Bernardin de Saint-Pierre, est sur le point d'être arrêté et sa vie est menacée; le récit de sa fuite s'accompagne d'une brève description de l'état de la France sous la Terreur - misère et troubles sociaux, disette, problèmes liés au papier-monnaie -, « une nation où l'on osait proposer le crime comme moyen de salut »³¹³. Dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay, le narrateur, à qui son médecin conseille de faire un voyage pour remédier au spleen, rencontre tout d'abord sur le bateau des victimes « des injustices commises sous le règne de la Terreur »³¹⁴ ; par la suite, il découvre l'Isle de l'Espérance, fondée par un Breton qui a fui la France en 1794 à la suite de la saisie de ses terres : ayant vécu toute sa vie sous le gouvernement monarchique, il n'est pas parvenu à s'accoutumer au changement brusque de régime et à l'avènement de la république. Ces allusions à la Terreur sont explicitées dans deux notes successives de l'auteur :

Il ne faut pas perdre de vue l'époque à laquelle le vieillard a quitté sa patrie : c'était dans un temps où la constitution républicaine ne faisait que de naître ; ou plutôt le gouvernement arbitraire auquel on avait donné ce nom. Que d'injustices, que de meurtres l'ont souillée ! Quel nom mérite le régime de l'année 1794, ou Deuxième année ? [...] Nous pensions à peu près la même chose que le bonhomme ³¹⁵

Ou encore :

On ne doit pas oublier que c'était en 1793, et qu'en Bretagne surtout on persécutait et l'on commettait des actes arbitraires, avant qu'on eût généralement adopté le système de Maximilien, qui non seulement les justifiait, mais même les prescrivait. Nous avons, dans le mal, suivi la même marche que dans le bien. ³¹⁶

³¹³ Saint-Pierre (Bernardin de), *op.cit.*, p. 222.

³¹⁴ Musset-Pathay (Victor-Donatien de Musset, dit), *op.cit.*, p. 44.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 154.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 159.

Enfin, dans les *Découvertes dans la mer du Sud* (1798), le fondateur de l'Isle hospitalière explique au narrateur les raisons de son départ de la France, mentionnant « les désordres effroyables » qui ont fait suite à la grande révolution : « il n'était plus possible de rester dans un pays où le crime passait pour la vertu, où l'assassinat était érigé en patriotisme. »³¹⁷

Œuvre totalement humaine, l'histoire idéale de l'utopie s'oppose alors à l'histoire réelle dont le devenir est incertain : à l'histoire de la Terreur, constituée d'injustices, de persécutions et de crimes, se substitue une histoire de la justice, de la vertu et du bonheur. Ces sociétés idéales ont toutes été construites par des Européens et des monuments sont élevés en l'honneur de l'acte de fondation de la société.

Dans la mesure où le monde utopique est présenté comme un refuge face à la réalité, il est intéressant d'établir lequel des deux mondes est privilégié à la fin de la fiction. Dans l'utopie de Cambry, ainsi que dans l'œuvre anonyme intitulée *Découvertes de la mer du Sud* (1798), le monde utopien est fortement valorisé tout au long de la narration : en effet, l'histoire du narrateur – qui est aussi celle des lecteurs – rejoint l'histoire des utopiens quand celui-ci épouse Eléonore, la fille du comte, et la première personne du pluriel, utilisée par le narrateur, ne désigne plus le narrateur-voyageur et ses compagnons mais le narrateur-voyageur et les utopiens. De plus, à plusieurs reprises, l'avenir prospère de cette communauté est évoqué : le capitaine du bateau, M. de Grisalva, leur prédit que leur archipel « serait un jour peuplé d'une multitude immense de citoyens et que la colonie allait être la souche d'un peuple nombreux et florissant »³¹⁸. Développant une forte politique populationniste, ce peuple a établi des prévisions sur la population future : avec un taux égal de fécondité, le nombre d'habitants atteindra plus de quarante mille personnes dans vingt-cinq ans, et plus d'un million dans un siècle. Il a donc envisagé d'aménager les îles avoisinantes afin d'accueillir toute cette population.

Dans les *Fragments du dernier voyage de La Pérouse* (An V-1797) de Cambry, le devenir des voyageurs est laissé en suspens et les deux mondes - utopique et réel – sont explicitement opposés avec, cependant, une forte valorisation de l'île édénique :

Serait-il étonnant qu'avec de telles dispositions, instruits des révolutions de la France, La Peyrouse et ses compagnons se soient retirés dans cette île ? [...] Mais rappelés dans nos contrées, La Peyrouse et ses bons amis gagneraient-ils au change ? En attendant que l'on décide sur cette question délicate, j'aime à penser que ces célèbres navigateurs vivent heureux sous des bosquets de fleurs, au sein du luxe et des richesses de la nature, sous le

³¹⁷ Anonyme, *Découvertes dans la mer du Sud*, op. cit., pp. 202-203.

³¹⁸ *Ibid.*, pp. 282-283.

gouvernement patriarcal des bons vieillards, dans les bras de jolies indiennes, loin des fureurs de Robespierre, du désordre de nos finances et des craintes de l'avenir.³¹⁹

Dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799), le narrateur choisit de vivre dans l'île de l'Espérance. Le modèle proposé est ainsi préféré au monde européen ; toutefois, sa présentation n'est pas sans comporter d'ambiguïtés : à la description du monde utopique se mêlent les incessantes interventions du narrateur qui sont autant de commentaires sur son récit, de réflexions sur la littérature, la politique, etc. A la manière d'un Sterne ou d'un Diderot, l'auteur se joue du lecteur en usant sans cesse de procédés ironiques. Ainsi, l'œuvre se clôt sur une note intitulée « Sur le mot Héros » et présentée comme un extrait de l'article « Gloire » de l'*Encyclopédie* :

Il faut se défier de quiconque prétend rendre les hommes plus heureux qu'ils ne veulent l'être ; c'est la chimère des usurpateurs et le prétexte des tyrans. [...] L'homme qui sacrifie à lui seul le repos, le bonheur des hommes, est, de tous les animaux, le plus cruel et le plus vorace. Tout doit s'unir pour l'accabler.³²⁰

Mais cette citation de Marmontel, auteur de l'article, est en fait très librement adaptée, et l'accent mis sur les dangers de la tyrannie laisse percevoir une critique tout autant de Robespierre et du gouvernement révolutionnaire sous la Terreur, que de l'utopiste qui bâtit, seul, la société destinée à faire le bonheur de tous. Cette remise en cause de l'utopie se dessine également dans le cœur de la fiction, notamment avec la mise en évidence de plusieurs caractéristiques comme l'interdiction de l'accès à la culture – les livres présents sur l'île sont enfermés dans une pièce à laquelle le vieillard seul peut accéder – ou encore la politique anti-populationniste, qui conduit le vieillard à conclure un traité commercial avec l'Angleterre, dans le but de maintenir une population réduite sur l'île, en « permettant » aux habitants de quitter leur refuge.

Cette œuvre très riche contient également une réflexion sur les conséquences de la Révolution, que l'on ne trouve pas dans les œuvres publiées juste après la Terreur³²¹. Dans le chapitre XI, intitulé « Discussions », sont rapportées les conversations visant à examiner « si la Révolution avait produit plus de mal que de bien. »³²² Aux malheurs individuels présentés comme indéniables sont opposés deux grands bienfaits de la Révolution française : d'une part, la destruction de la religion catholique et d'autre part, le retour sur soi qui prédispose à la

³¹⁹ Cambry (Jacques), *op. cit.*, p. 45.

³²⁰ Musset-Pathay (Victor-Donatien de Musset, dit), *op. cit.*, p. 279.

³²¹ Il faut citer une exception : les *Lettres trouvées dans la neige* (1793) d'Isabelle de Charrière se terminent par une réflexion sur les conséquences de la Révolution : « L'un des plus grands bienfaits de la Révolution, c'est d'avoir rappelé plus fortement les souverains à leurs devoirs, et attiré l'attention sur les abus et leurs dangers. Ce bienfait se remarque dans toute l'Europe » (p. 250)

³²² Musset-Patay (Victor-Donatien de Musset, dit), *op. cit.*, p. 174.

bienveillance. L'auteur explique dans une note que la nature de l'homme l'amène à un moment à être dégoûté de tout à cause de trop grands malheurs ; il cherche alors une consolation et la trouve en faisant le bien : la vertu reçoit donc sa récompense dans le plaisir éprouvé à la pratiquer. Bien loin d'être composée d'hommes naturellement bons et vertueux, ces utopiens sont essentiellement des Français qui ont souffert de la Révolution et :

c'est ainsi que les maux partiels servent à l'utilité générale et que cette balance du bien et du mal, contre laquelle dans tous les temps, ont argumenté tant de sophistes, est tenue par une sagesse que nous devons admirer, sans avoir la folie de la concevoir, encore moins de la blâmer.³²³

On mesure ainsi toute la complexité de cette fiction utopique, qui présente un monde idéal dont la cohésion repose sur une logique libérale, et met en lumière les conséquences positives des abus meurtriers de la Terreur.

Ainsi, ces utopies contiennent une histoire idéale en opposition avec les événements révolutionnaires des années 1793-1794, mais par cette construction même de l'altérité, les utopistes sous-entendent qu'une autre réalité est encore possible, même si cela n'est vrai que dans un ailleurs – la fuite des personnages de ces quatre fictions symbolisant l'une des caractéristiques fondamentales du genre utopique, l'éloignement, auquel s'ajoute pour ces quatre utopies-refuges le principe de fermeture, comme s'il s'agissait de préserver les mondes découverts de la menace révolutionnaire. Est-ce à dire que la crise politique de cette période historique ne se traduit pas par des changements de la forme textuelle exprimant la difficulté, voire l'impossibilité de toute construction utopique ?

On trouve, chez Isabelle de Charrière, un deuxième type de rapport établi entre le monde réel et le monde idéal avec deux fictions utopiques où la marche de l'histoire vient écourter, voire empêcher la réalisation d'une société meilleure. Alors que le roman *Trois Femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour* (1796) s'ouvre sur le refus de la politique, il contient cependant plusieurs références directes aux événements révolutionnaires des années 1793 à 1795. En effet, la baronne de Berghen somme l'abbé de lui faire un récit divertissant mais, tout comme le projet de société idéale que commence à mettre en place Théobald à Altentorf est avorté par le cours de l'histoire, l'œuvre, qui ne devait pas parler de politique mais illustrer une conversation sur la doctrine du devoir chez Kant, est rattrapée par l'histoire, notamment avec la forme épistolaire qui compose la deuxième partie de l'ouvrage – les lettres sont datées du 30 novembre 1794 au 5 janvier 1795. Il s'agit d'une correspondance entre Constance et l'abbé de La Tour traitant essentiellement de la mise en œuvre du projet de Théobald. Les références explicites à la Révolution se transforment toutes en jugements négatifs et forment l'arrière-plan très mouvementé de cette fiction, où les personnages évoluent dans la plus grande insécurité ; Constance de Vaucourt avoue ainsi :

³²³ *Ibid.*, p. 183.

Si l'on a volé le Public, pourquoi restituerai-je ? Je suppose que ce fût la France, sous l'ancien ou le nouveau Régime, qu'on eût volé, devais-je l'année dernière donner mon bien à Robespierre ou cette année à ceux qui ont détruit et qui se disputent son pouvoir ?³²⁴

De même, quand Emilie et Constance quittent Altendorf pour échapper au danger de l'arrivée de l'armée anglaise, Constance propose à la jeune femme la lecture de « Quelques mémoires de gens qui ont travaillé à la Révolution avec les meilleures intentions du monde mais sans trop savoir ce qu'ils faisaient ».

C'est dans ce contexte historique que Théobald entreprend de détruire progressivement les droits féodaux : toutefois, il ne s'agit pas de fonder une nouvelle société, mais de procéder à des aménagements et à quelques réformes réalisées en douceur, sans aucun bouleversement. Le principe ordonnateur de ce projet est contenu dans l'article « Bâtir » de son *Dictionnaire politique moral et rural* : « Bâtir est une chose si hasardeuse, si dispendieuse, qu'il faut s'en abstenir si l'on peut, et se contenter de la maison de ses pères »³²⁵. Ainsi, les réformes mises en place par Théobald touchent essentiellement à l'éducation : afin de ne pas ôter toute la main d'œuvre aux habitants de ses terres, il choisit l'enfant – qui doit avoir entre 10 et 15 ans - le plus intelligent de chaque famille pour l'instruire pendant trois ans dans une école publique. A l'issue de ces trois années, Théobald s'engage à fournir des livres pour parfaire l'éducation des élèves, et même à les écrire s'il n'en trouve pas de satisfaisants ; mais il se heurte rapidement au mécontentement des autres parents qui souhaitent voir leurs enfants bénéficier également de cette éducation, et doit prendre de nombreuses précautions pour ne pas heurter les idées de chacun : il fait, par exemple, promettre aux élèves de ne pas révéler que leur professeur est athée.

Dans une lettre du 5 janvier 1795, Constance souligne la difficulté à fonder une société - « [Théobald] voit que rien n'est aisé de ce qu'on veut faire faire aux hommes, ni de ce qu'on veut faire pour eux. » - et cette difficulté est immédiatement mise en relation avec la Révolution - « Qu'on se flatte de recommencer la société toute entière, quand on ne peut seulement établir comme on voudrait, une école à Altendorf »³²⁶. On lit, dans l'article « Hameau » du *Dictionnaire politique, moral et rural* :

Si l'on pouvait éloigner d'un hameau la misère extrême, il serait habité par l'innocence et le bonheur. Des voisins se connaissent [sic], tout le monde pourrait s'entr'aimer, car tout le monde se connaîtrait. Le malheur d'un seul individu y serait l'affliction de tous. Dix ans, vingt ans pourraient s'écouler sans que le squelette hideux y vint frapper à la porte d'aucune cabane. On y oublierait qu'il faut souffrir, et que la terre est une vallée de larmes. A Londres, à Paris, la douleur et le deuil se promènent partout, et à chaque pas, on entend crier *memento mori*. En écrivant ceci, Monsieur l'abbé, j'ai trouvé l'Empire d'Altendorf encore trop grand. C'est dans un hameau que je voudrais vivre cent ans avec Emilie³²⁷.

Au projet d'une société réformée et développant le droit des individus se substitue ici « un rêve de temps arrêté et d'espace clos, un rêve d'utopie pastorale

³²⁴ Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *op. cit.*, p. 64.

³²⁵ *Ibid.*, p. 118.

³²⁶ *Ibid.*, p. 105.

³²⁷ *Ibid.*, p. 122.

éclairée »³²⁸ : un refuge face aux maux extérieurs où l'amour est placé au premier plan. Au cours de la fiction, s'effectue ainsi un cheminement allant du collectif à l'individuel comme le symbolise la transformation de la forme textuelle de l'ouvrage, qui passe d'un récit à la troisième personne dans la première partie, à un récit épistolaire monodique dans la seconde, où une seule personne, Constance, commente l'œuvre politique de Théobald.

Dans les *Lettres trouvées dans la Neige* (1793) d'Isabelle de Charrière, dont l'écriture est contemporaine des événements révolutionnaires mentionnés, la construction utopique devient totalement subordonnée à l'événement révolutionnaire et l'on se trouve alors aux frontières du genre utopique, puisque la présentation d'une société idéale se voit remplacée par le désir de fonder une colonie en Arabie. Dans son article « Utopies politiques et usage de la lettre chez Isabelle de Charrière », Laurence Vanoflen qualifie ces deux fictions d'Isabelle de Charrière d'« utopies de crises » car « le motif récurrent de la fuite, du départ, de l'exil, auxquels les personnages sont contraints par l'histoire, souligne leur caractère précaire et réactif »³²⁹. Les *Lettres trouvées dans la Neige* s'ouvrent en effet sur un double constat d'échec. D'une part, la première lettre, datée du 31 janvier 1793, débute par une représentation désespérante de la réalité révolutionnaire : le Français reconnaît certes la liberté de la presse mais il ajoute :

L'écriture à la main ne l'est pas, ni la parole, ni la pensée. On craint tout, on a tout à craindre, l'espionnage, la délation, l'accusation, l'arrestation, l'incarcération, et ce qui s'en suit.³³⁰

D'autre part, alors que le Français voit dans la Suisse, et en particulier dans le Locle, un véritable éden où se réfugier, le Suisse avec lequel il correspond lui apprend que le désordre et la confusion règnent désormais également dans son pays qui a suivi l'exemple de la France. Il parle même d'une véritable « dégénération » de la Suisse et ne souhaite qu'un retour en arrière³³¹. Leur projet commun est donc présenté comme étant « conditionnel » et dépendant entièrement du devenir de la Suisse : il s'agit d'établir une petite colonie familiale et agraire, et de vivre dans la tranquillité et la paix. Toutefois, à deux reprises, le Suisse associe l'évolution temporelle à une dégradation. Aussi tous les souhaits émis sont-ils déclinés comme des pis-aller puisque la société fondée finira par « se dégrader »³³². Il ne croit pas davantage aux « systèmes relatifs à la société » car, selon lui,

³²⁸ Lafon (Henri), « Isabelle de Charrière : Trois femmes dans l'ornière », dans *Morale et fiction aux XVIIe et XVIIIe siècles*, *Revue des Sciences Humaines*, textes réunis par Marc Escola, n° 254, avril-juin 1999, p. 144.

³²⁹ Vanoflen (Laurence), « Utopies politiques et usage de la lettre chez Isabelle de Charrière », dans *Revue de L'AIRE, Lettre et utopie*, n° 30, hiver 2004, p. 12.

³³⁰ Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *op. cit.*, p. 226.

³³¹ *Ibid.*, p. 236.

³³² *Ibid.*

ceux qui les ont établis méconnaissent la nature véritable de l'homme. Il remet même en question le pouvoir de la raison à légiférer et à fonder une société, en prédisant la fin de Paris :

Je n'ai de foi à la fixité d'une constitution, que lorsqu'elle s'est faite, pour ainsi dire, d'elle-même et d'après les besoins et le caractère d'un peuple, et non d'après les notions spéculatives de quelques individus. Il en est à cet égard des structures législatives comme de la construction physique des cités. Certaines villes mal commencées, subsistent depuis mille ans. Crevelt, au contraire, fut bâtie de nos jours d'après un plan régulier ; ses rues furent alignées, ses manufactures établies et encouragées. [...] Cependant les manufacturiers ont quitté leurs rubans, leurs velours, leurs damas, leur savon ; la ville s'est dépeuplée, et depuis plusieurs années je n'ai plus entendu parler de Crevelt. Je crains qu'il en aille de la grande cité française comme de Versoix ou de Crevelt. Sur ce vaste terrain, il se construira quelque chose que personne ne peut prévoir [...].³³³

Dans les utopies précédemment étudiées, la fondation de la société idéale était une conséquence de la Terreur mais elle était déjà établie lors de l'arrivée des voyageurs, alors que dans les deux œuvres d'Isabelle de Charrière, la construction du monde utopique épouse le mouvement de l'histoire et en subit toutes les vicissitudes au fil de la narration. Ainsi, comme l'affirme Henri Lafon à propos de la fiction *Trois Femmes* :

Dans un champ de forces qui les tirent, les poussent, les retiennent, les personnages traversent plusieurs types de fictions possibles, plusieurs romanesques : celui de l'aventure et de la route, celui du village immobile, celui des demeures des maîtres, celui du jardin de candide (ou de l'île de Robinson), celui, exotique, des passions mortelles et de la mollesse³³⁴

Ce principe de mobilité à l'œuvre dans les *Trois femmes* place l'utopie comme une des voies possibles et dans les *Lettres trouvées dans la Neige*, le mouvement de la pensée des deux personnages qui passent en revue tous les modèles possibles - de l'Eden aux modèles contemporains de l'Amérique ou de la Pologne en convoquant également les grandes références antiques, telles Sparte ou Athènes – aboutit à une remise en cause de la légitimité de toute entreprise utopique : la présentation d'une cité bien ordonnée et conduisant à la félicité de tous se voit remplacée, pendant la Révolution, par des fragments de rêves d'utopie. Même désespoir, on l'a vu précédemment, dans la fiction de Henriquez : *Voyage et aventures de Frondéabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde* (an VII-1799) dont la dimension utopique se réduit à une prédiction qui clôt l'œuvre : « J'ai lu dans l'avenir, qu'un jour cette république naissante et digne d'exister, deviendra le modèle des peuples »³³⁵. Dans ces œuvres, la raison tout

³³³ *Ibid.*, p. 230.

³³⁴ Lafon (Henri), *op. cit.*, p. 144.

³³⁵ Henriquez (L.- M.), *op. cit.*, p. 215.

autant que la volonté humaine s'effacent devant le mouvement de l'histoire : selon le point de vue de ces auteurs, à l'« histoire désespérante », correspondraient des utopies désespérantes³³⁶.

Enfin, ce principe de mobilité est également présent dans les utopies s'inscrivant dans une démarche pragmatique et reposant sur la croyance en une action possible sur le réel : ces dernières contiennent en effet la description très détaillée d'une constitution. *Eponine, ou De la République* (1793) de Delisle de Sales comprend la Constitution du philosophe qui montre que, malgré des figures de l'échec et du désordre associées à la Révolution, l'utopie et la raison peuvent offrir une solution, et la même année, Beffroy de Reigny écrit une Constitution très précise³³⁷. Cette volonté d'agir sur la réalité contemporaine se trouve à son comble dans le seul texte utopique à paraître en 1794, *Un habitant de la lune aux Français*, dans lequel l'auteur exhorte le peuple français à bien choisir leurs représentants lors des prochaines assemblées primaires afin de suivre l'exemple de l'Empire de la Lune, où une révolution très courte a permis l'établissement d'une nouvelle constitution assurant la liberté de tous les citoyens. L'expérience de la Terreur n'entraîne pas ici une perte d'espoir mais au contraire, un désir d'évolution vers un avenir meilleur : Le passé est une leçon pour l'avenir, et celle que les Français ont essuyée est trop forte pour qu'elle soit effacée de leur mémoire.³³⁸

Dans les utopies des années 1793-1794, les espoirs semblent ainsi se porter sur la constitution et sur l'élaboration du système législatif comme garants d'égalité et de liberté.

Cette analyse des utopies publiées en 1793 ou traitant de cette période précise de la Révolution permet de montrer les réactions très contrastées des utopistes face à la crise et aux abus politiques. Œuvres utopiques « désespérantes » ou au contraire pragmatiques, elles témoignent également d'une réflexion sur l'histoire et sur le temps.

3- Absence de toute référence à la Révolution dans la fiction

Il convient d'étudier les œuvres qui occultent totalement le fait révolutionnaire car, dans un tel contexte historique conditionnant l'horizon d'attente de la majorité des lecteurs, cette absence s'avère significative. Je traiterai dans cette partie des œuvres qui ne comportent pas de

³³⁶ En référence au titre de l'ouvrage de Gérard Gengembre, *La contre-révolution ou l'histoire désespérante*, Editions Imago, 1989, 347 p.

³³⁷ Je proposerai une analyse plus détaillée de ces œuvres dans la troisième partie.

³³⁸ Anonyme, *Un habitant de la lune aux Français*, A Lunol, et se trouve à Paris chez tous les marchands de nouveautés, An III (1794), pp. 14-15.

références à la Révolution au sein de la fiction, en incluant celles dont la préface mentionne néanmoins les faits révolutionnaires.

Sur les cinquante-cinq œuvres utopiques qui forment mon corpus, seules dix ne comportent aucune référence à la Révolution française, que ce soit dans le paratexte ou au sein de la fiction³³⁹. Cette absence peut avoir plusieurs raisons : en premier lieu, les utopistes peuvent se placer dans une position de refus, voire de dénonciation de la nouvelle réalité politique et historique. Cette négation de la réalité se traduirait par une fuite hors du temps, c'est-à-dire par l'établissement du monde utopique dans un passé indéterminé, sans référence historique précise³⁴⁰. Dans la majorité des cas, l'époque à laquelle se déroule l'histoire n'est pas précisée, à l'exception du *Voyage à l'isle de Liman, amusant, politique et guerrier* (1803) de Nicolai, où les aventures du narrateur sont datées du XV^e siècle³⁴¹ ; dans les *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse* (1792), l'auteur, Jacques Brez, précise dans la préface qu'il s'appuie sur les notes laissées par le Capitaine Wilson, notes qui ont également servi à un auteur anglais, George Keate, pour écrire les *Relations des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'océan pacifique, composées sur les journaux et communications du capitaine Henri Wilson*, qui sont traduites et publiées en France de 1788 à 1793. Dans les premières pages de ce récit de voyage, Brez situe en 1783 la découverte de ces îles par le capitaine Wilson. Autrement dit, même si cette œuvre place le lecteur non loin de sa réalité – il peut avoir, en outre, connaissance du texte de Keate - elle ne fait aucune mention de la Révolution. L'hypothèse d'une volonté de fuir hors du temps est renforcée par le fait que ces œuvres présentent souvent un peuple vertueux vivant heureux au sein d'une nature bienfaisante loin de toute corruption moderne - absence d'argent, de propriété privée, de luxe et de commerce extérieur. Refuser l'histoire permet aux utopistes d'éloigner le lecteur de sa réalité et de lui présenter un monde stable et paisible, un nouvel Eden : comme l'affirme l'auteur de *Claire d'Albe*, Mme Cottin, « Le dégoût, le danger ou l'effroi du monde ont fait naître en moi le besoin de me retirer dans un monde idéal »³⁴². L'écriture utopique pourrait alors être considérée comme une activité compensatoire vis-à-vis d'un présent insatisfaisant. Par exemple, dans le

³³⁹ Voir le tableau n° 6 : « Le traitement des événements révolutionnaires dans les utopies (Partie I chapitre 3).

³⁴⁰ Je développerai ce rapport au temps passé dans la sous-partie suivante.

³⁴¹ Nicolai (Christoph Friedrich), *Voyage à l'isle de Liman, amusant, politique et guerrier*, Paris, Impr. de Chaigneau aîné, 1803, 192 p.

³⁴² Cité par Huguette Krief dans « Temps et idéologie dans la fiction romanesque de la révolution française », in *L'espace et le temps reconstruits, la Révolution française, une Révolution des mentalités et des cultures ?*, Publications de l'Université de Provence, 1990, p. 225.

Voyage à l'isle de Liman, amusant, politique et guerrier (1803) de Nicolaï, le narrateur, le fils du voyageur, décrit une société patriarcale, archaïque - absence de monnaie, d'écriture et d'arithmétique - et polygame fondée sur une religion très proche du mahométisme. Dans son roman contenant deux épisodes utopiques, *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle avec la description du pays et des mœurs des Péru-Mexicains, et la découverte du trésor des anciens empereurs du Mexique* (1791), Boulard présente la société des Péru-mexicains comme « un paradis terrestre », où vit un peuple vertueux aux mœurs simples ; le Cacique s'adresse ainsi à Maurice Vertamont :

Vous me paraissez vertueux, vous pouvez donc jouir, parmi nous, du même bonheur que peut-être vous chercherez vainement chez un peuple corrompu.³⁴³

Cette société repose sur l'égalité devant le travail et les richesses et sur la religion, seul principe qui ne peut faire l'objet d'un débat ni d'un changement.

Deuxième explication de l'absence de référence à la Révolution : ces utopistes souhaitent privilégier la fonction ludique de la littérature : autrement dit, choisir uniquement de divertir le lecteur en l'éloignant de la réalité contemporaine, ce qui équivaldrait à un désengagement, au refus de participer à la vie politique. Il s'agit peut-être ainsi pour ces auteurs de tenter de promouvoir les Belles Lettres face aux écrits journalistiques qui commencent à remplacer les écrits littéraires dans un contexte où toutes les activités humaines sont tournées vers la vie politique. En outre, certains de ces auteurs semblent s'être consacrés à l'étude et à la diffusion de la littérature : Boulard, Brez, Le Breton n'ont pas pris part aux événements révolutionnaires ; Coste d'Arnobat a fui la France pendant la Révolution et exceptées les *Lettres adressées aux Grands* publiées de façon anonyme dans lesquelles, selon les dires de Palissot de Montenois, Coste d'Arnobat défend les droits du Tiers-état, ces auteurs n'ont pas publié d'écrits politiques. Nicolaï se consacre entièrement au commerce de la librairie en participant à l'entreprise familiale tout en prenant part aux débats littéraires de l'époque avec la publication de ses *Lettres sur l'état actuel de la littérature*.

Enfin, deux de ces œuvres utopiques ne contiennent pas de références à la réalité mais proposent des réformes précises qui pourraient être mises en place dans la réalité : ces fictions présentent ainsi une réflexion philosophique à caractère universel - dont la force et la portée

³⁴³ Boulard (Martin-Sylvestre), *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle avec la description du pays et des mœurs des Péru-Mexicains, et la découverte du trésor des anciens empereurs du Mexique*, par M. B. I. L. et E. (M.-S. Boulard), Paris, Boulard, 1791, p. 105.

seraient remises en question par l'introduction de l'événementiel - tout en fournissant implicitement des solutions concrètes aux problèmes politiques et économiques contemporains ; dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789), Le Breton expose avec précision une réforme des impôts et une nouvelle religion ; dans *De la raison, ou Ponthiamas* (an VI-1798), Saint-Lambert propose par le biais de la fiction une réflexion sur la création de lois permettant de développer l'usage de la raison dans une société qui se développe démographiquement.

Face à la diversité de ces œuvres qui ne mentionnent pas le fait révolutionnaire, il est difficile, en s'appuyant sur les chiffres du tableau n° 6 qui récapitule le traitement des événements révolutionnaires dans les utopies, d'avancer que les utopies ne comportant pas de références aux événements révolutionnaires sont utilisées par leur auteur comme un moyen de dénoncer la réalité révolutionnaire, d'autant que ces utopies ne comportent ni préface ni notes explicitant les choix esthétiques de l'auteur³⁴⁴.

Dans certaines œuvres utopiques, la mention des faits révolutionnaires ne se trouve pas dans la fiction mais dans la préface. J'ai choisi de les classer dans cette partie car si l'on se place du côté de la réception, la lecture de la fiction n'est pas interrompue par l'introduction de références à la réalité, autrement dit, l'autonomie fictionnelle est maintenue alors que ce n'est pas le cas, par exemple, des œuvres truffées de notes de bas de pages ou d'interventions directes de l'auteur dans la narration. Préciser la place des références à l'événementiel dans l'économie de l'œuvre me paraît intéressant pour analyser l'impact de cette nouvelle caractéristique des utopies sur l'imaginaire du lecteur. Sept des cinquante-cinq œuvres de mon corpus représentent ce cas de figure. Dans ces utopies, le temps de la fiction est un passé plus ou moins lointain : pour l'ouvrage anonyme *Le Roi trompé et détrompé, ou Les bonnes leçons, histoire indienne* (1790)³⁴⁵ et les trois fictions utopiques de Fantin-Désodoards - *Heyder, Azeima, Typoo-Zaeb* (1802), *Le désert du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du sultan de Maissour, depuis son départ pour la Perse, jusqu'à l'époque de son retour dans ses Etats* (an VII-1799), *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle ou Mémoires de Typoo-Zaeb, sultan du Maissour* (an IV-1796)³⁴⁶,

³⁴⁴ Voir le tableau n° 6 (partie I chapitre 3).

³⁴⁵ *Le Roi trompé et détrompé, ou Les bonnes leçons, histoire indienne*, traduite d'un manuscrit arabe, et trouvée au sac de la Bastille, dans la chambre du prisonnier au masque de fer, Paris, Palais-Royal, 1790, in-8°, 42 p.

³⁴⁶ Fantin-Desodoards (Antoine-Etienne-Nicolas) ou Tipou Sahib, *Heyder, Azeima, Typoo-Zaeb*. Tome premier : histoire orientale / traduit de la langue malabare par Ant. Fantin-Desodoards. Paris, Barba, 1802, 236 p. ; *Le désert*

il s'avère indéterminé alors que dans l'utopie anonyme *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux* (1789), l'histoire se déroule en 1203 ; dans *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) de Nougaret, les lettres s'échelonnent de 1776 à 1780. Cet écart temporel est généralement renforcé par un éloignement géographique : pour *Le Roi trompé et détrompé* et les trois utopies de Fantin-Désodoards, l'histoire se situe en Inde et dans *Honorine Clarins*, Nougaret choisit l'Amérique septentrionale. Le *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle* (1803) de Gallet présente un cas de figure spécifique puisque cette oeuvre ne contient ni préface ni aucune référence à la Révolution ; toutefois, le titre fait mention de la date de la fiction et crée chez le lecteur un horizon d'attente particulier³⁴⁷.

Ces œuvres se caractérisent par une opposition entre le texte liminaire ou le titre comprenant des références à la réalité des lecteurs et la fiction proprement dite qui les en éloigne. Il s'avère utile de comparer le contenu des préfaces et la fiction qu'elles introduisent afin de mettre en lumière les liens tissés par l'auteur entre la réalité du lecteur et le monde de la fiction, autrement dit d'évaluer si l'auteur oriente d'emblée la réception de son texte. En prenant en considération la date de publication de ces utopies, il s'agit de déterminer dans quelle mesure le choix d'un éloignement à la fois temporel et géographique équivaut à une stratégie d'écriture qui présenterait la Révolution de manière détournée et symbolique, ou bien, au contraire, à un refus et une négation de la réalité révolutionnaire. Certains auteurs orientent la lecture de l'œuvre en demandant explicitement aux lecteurs de comparer les mondes décrits avec la France comme par exemple dans *Philo, histoire politico-philosophique* (1790). Pour d'autres œuvres, l'allusion à la Révolution est à peine voilée par l'utilisation de l'allégorie, comme par exemple dans la série des *Babouc*. Mais pour les œuvres qui nous intéressent, l'impact sur l'imaginaire ne sera pas le même que dans les cas précédemment évoqués, la liberté du lecteur étant beaucoup plus importante puisqu'il doit, lui-même, établir la nature des liens entre la fiction et sa réalité afin de saisir le sens du texte. Examinons ces rapports complexes à travers trois exemples :

L'œuvre anonyme *Le Roi trompé et détrompé, ou Les bonnes leçons, histoire indienne* (1790) est l'illustration d'une réflexion sur le pouvoir monarchique dont la grandeur tient

du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du sultan de Maissour, depuis son départ de la Perse jusqu'à l'époque de son retour dans ses états, Paris, Pigoreau, Dentu, an VII (1798-1799), 2 tomes en 1 volume, viii-166 p. et 179 p. ; *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle ou Mémoires de Typoo-Zaeb, sultan du Maissour*, écrits par lui-même et traduits de la langue indostane, tome premier, Paris, G. Bridel, 1796, 382 p.

³⁴⁷ Gallet (Pierre), *Voyage d'un Habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle*, Paris, Levrault, 1803, 211 p.

essentiellement à l'entourage du roi : cette thématique est récurrente dans les dernières années de l'Ancien Régime.

S'opère alors une dissociation entre l'innocence du roi et la corruption de ses ministres. L'Avant-propos contient des allusions au contexte révolutionnaire dans le vocabulaire employé par l'auteur qui précise, par exemple, que cette histoire provoquera chez le lecteur des sentiments qui « rafraîchiront, si je puis m'exprimer ainsi, vos âmes citoyennes et régénérées. »³⁴⁸. De même, il affirme avec insistance ses « intentions vraiment patriotiques »³⁴⁹ et a recours au topos du manuscrit trouvé dont il se dit l'éditeur. On peut se demander s'il reprend une convention littéraire fréquente au cours du XVIIIème siècle ou s'il prend des précautions quant à la réception de son œuvre. La fiction utopique présente un royaume indien au moment d'un changement de pouvoir : le monarque vieillissant fait donner une bonne éducation à son fils mais ce dernier, se laissant dominer par ses passions et suivant les conseils de l'une de ses femmes, délaisse les affaires du royaume et mène une justice expéditive, ce qui entraîne un soulèvement du peuple. Après diverses péripéties, le nouveau roi prend des mesures qui conduisent à la félicité du royaume : il déclare ses sujets exempts de tributs pour sept ans ; il nomme chef de ses conseils un homme sage et vertueux et il promulgue la loi suivante, que l'on peut interpréter soit comme une mise en garde arbitraire contre l'influence néfaste des femmes, soit comme une dénonciation de la faiblesse de caractère des hommes :

ôter aux femmes jusqu'à la moindre connaissance des affaires du gouvernement ;
les exclure encore de ces conseils domestiques où le cœur est souvent plus consulté que la tête, et où les intérêts publics sont toujours sacrifiés aux intérêts particuliers.³⁵⁰

Les précautions contenues dans la préface trouvent ainsi leur explication : en 1790, la fonction du roi dans le gouvernement se voit réduite par les décisions successives de l'Assemblée nationale constituante – du 15 au 22 mai, le débat a pour sujet de déterminer si le droit de paix et de guerre appartient au roi ou à la nation (il est finalement retenu que le droit de décider de la paix revient à la nation mais la guerre ne peut être décidée que sur proposition et avec sanction du roi), et le premier août, l'Assemblée nationale crée un comité diplomatique pour contrôler l'action du roi.

³⁴⁸ Anonyme, *Le Roi trompé ou détrompé*, « Avertissement de l'éditeur », *op. cit.*, p. 1.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 6.

³⁵⁰ *Ibid.*, p. 41-42. Dans les utopies de mon corpus, le rôle dévolu aux femmes auprès du chef du gouvernement se révèle très contrasté : soit elles en sont totalement évincées comme c'est le cas ici, ou bien elles sont présentées comme les initiatrices des meilleures réformes, telle l'épouse de l'empereur de Chine dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton.

La même année, *Le Roi trompé et détrompé* ne propose pas une monarchie avec séparation des pouvoirs comme celle qui commence dès septembre 1789 et laisse au monarque tous les pouvoirs : le législatif, l'exécutif et le judiciaire³⁵¹. Toutefois, ce texte dénonce les abus du roi et de ses ministres, ainsi que le système judiciaire répressif de l'Ancien régime : cet auteur se situerait donc dans la catégorie des Monarchiens, c'est-à-dire ceux qui prônent la domination de l'exécutif. Ainsi, cette fiction utopique ne contient pas de références précises à la Révolution française, de même qu'elle ne représente pas de façon symbolique les événements révolutionnaires. Toutefois, par les thèmes communs abordés à la fois dans l'avant-propos et dans la fiction, l'auteur engage son lecteur à une réflexion sur le pouvoir – comparaison entre l'ancien et le nouveau régime - qui le renvoie au contexte politique puisqu'en cette année 1790, on assiste notamment à la destruction des institutions et rouages de l'Ancien Régime (le 16 mars : décret de l'Assemblée supprimant les lettres de cachet ; le 6 septembre : suppression officielle des parlements et autres cours de justice de l'Ancien Régime).

Les trois fictions utopiques écrites par Fantin-Desodoards présentent un contenu similaire : le récit des révolutions survenues en Inde ainsi qu'un épisode utopique commençant par une robinsonnade. La société fondée dans la vallée de Dinam repose sur un système patriarcal présenté comme étant égalitaire. Le gouvernement est confié aux deux hommes les plus âgés et le conseil de la nation se compose de tous les chefs de famille - les femmes n'y sont pas admises car ce peuple a observé qu'elles sont toujours de l'avis de leur mari ! Toutefois, quand ce dernier vient à mourir, l'épouse considérée alors comme le chef de famille devient membre du corps législatif. Le produit de la culture de la terre est également distribué aux chefs de famille, et tous les habitants de ce monde sont vêtus de la même façon. La vie de ce peuple est rythmée par une fête publique qui a lieu chaque mois à la pleine lune³⁵². Au sein de la fiction, on ne trouve aucune référence implicite à la Révolution française.

³⁵¹ Dès septembre 1789, on assiste à une séparation des pouvoirs : le pouvoir législatif revient aux représentants de la nation ; le monarque conserve le pouvoir exécutif : il nomme les ministres et possède un veto suspensif (de 2 à 6 ans) lui permettant de bloquer les lois votées par l'Assemblée constituante. Enfin, le pouvoir judiciaire est exercé par des élus.

³⁵² Dans ces trois textes, on observe une légère variation dans la présentation du peuple de Dinam : dans les *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle* (1796), l'épisode utopique : chapitre XLVI : « gouvernement et usages de la colonie » ; chapitre XLVII : « fêtes publiques » ; chapitre XLVIII : « cérémonies des mariages » ; chapitre XLIX : « obsèques » ; chapitre XLX : « manière dont les colons s'habillaient » ; dans le second ouvrage intitulé *Le Désert du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du sultan de Maïssour* (an VII), l'épisode utopique est plus court et le sommaire de cet ouvrage ne correspond pas à ce qu'on peut y trouver : il s'agit en réalité du sommaire du troisième texte : *Heyder, Azeïma, Typoo-Zaeb, histoire orientale* (1802) : l'épisode utopique se déploie cette fois sur deux chapitres : le chapitre XXXII intitulé « Gouvernement ; Usages de la

Toutefois si le contenu de ces œuvres est similaire, leur présentation dans la préface ainsi que leur date d'édition varient³⁵³. Dans l'Avertissement des *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle ou Mémoires de Typoo-Zaeb, sultan du Maissour, écrits par lui-même et traduits de la langue indostane* (an IV-1796), l'auteur guide la lecture de son œuvre :

D'autres lecteurs trouveront dans cet ouvrage des faits de méditation d'une nature différente. Comparant la marche et les effets des Révolutions de l'Inde avec les événements qui se passent sous nos yeux, ils déploreront les écarts où se livrent les hommes, lorsque, n'étant plus retenus par les loix respectées, ils n'écoutent que la voix de quelques intrigants qui ont su les séduire.³⁵⁴

Dans l'avant-propos de son œuvre *Le désert du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du sultan Maissour* (an VII-1799), Fantin-Desodoards explicite ainsi les raisons du recours à la fiction :

Plus une nation est en proie au feu croisé des factions, et plus cette nation éprouve le besoin des romans. Si les plus frivoles servent à distraire du sentiment de ses malheurs, les romans les mieux écrits élèvent ses pensées et la transportent bien loin de ces calamités qui la déchirent et l'accablent.³⁵⁵

L'auteur déplore également la pauvreté des écrits littéraires de son temps. Enfin, il oppose explicitement la corruption des usages de Delhi et la pureté et le bonheur du peuple de Dinam. Ainsi dans les deux derniers ouvrages de cet auteur, on peut lire une condamnation de la Révolution française et l'épisode utopique pourrait s'interpréter comme un lieu de refuge, le rêve de l'innocence perdue.

Dans *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) de Nougaret, roman épistolaire contenant trois épisodes utopiques et l'esquisse d'un quatrième modèle de société, la fiction est introduite par un « Avertissement de l'éditeur » dans lequel se déploient les artifices conventionnels du texte liminaire : topos du manuscrit authentique qui a été confié à l'éditeur, attestation de l'existence réelle des personnages-voyageurs. Les deux personnages principaux de la fiction sont ainsi introduits comme des personnes réelles qui, en cette année 1796 - présent de l'éditeur -, « applaudissent l'un et l'autre à la régénération de la France, et se félicitent avec transport de ne plus voir autour d'eux que des hommes et non des esclaves. »³⁵⁶. L'éditeur réitère

colonie ; fêtes publiques ; cérémonies des mariages et des obsèques » et le chapitre XXXIII : « Suite du gouvernement de la colonies ; étoffes dont les colons s'habillent ; cultures ; productions territoriales ».

³⁵³ L'utopie de Fantin-Desodoards publiée en 1802 ne contient pas de préface.

³⁵⁴ Fantin-Desodoards (Antoine-Etienne-Nicolas), *op. cit.*, « Avertissement », pp. xv-xvj.

³⁵⁵ *Ibid.*, « Avant-propos », p. j.

³⁵⁶ Nougaret (Pierre-Jean-Baptiste), *op. cit.*, « Avertissement de l'éditeur », p. iij.

ces propos élogieux à l'égard de la Révolution française, en présentant la révolution américaine comme « le présage de la révolution mémorable dont nous sommes témoins en France », ces deux événements représentant un moment clé dans la lutte contre le despotisme et l'avènement de la liberté³⁵⁷. Les différents épisodes utopiques semblent venir illustrer les réflexions de l'auteur sur les rapports entre bonheur, liberté et loi dans la société. Le premier monde utopique convoqué³⁵⁸ est celui des Kanadaques, peuple cannibale aux pratiques barbares dont le comte a failli être la victime à plusieurs reprises – étant fait prisonnier par ce peuple, il doit être mangé : cette coutume a pour but d'éviter aux prisonniers de croupir dans un cachot ; refusant d'aimer la reine des Amazones, il est condamné à être enterré vif, puis à mourir transpercé de flèches. Toutefois le comte se laisse séduire par le discours du vieillard Farugma et finit par faire l'éloge du fonctionnement de cette société basée sur la simplicité et la frugalité : la langue du pays contient très peu de mots qui servent uniquement à désigner les choses utiles ; ce peuple a très peu de besoins qui sont donc satisfaits - essentiellement par la chasse et la culture des terres qui appartiennent à tous de manière égale, et les lois sont peu nombreuses, ainsi que le vieillard l'explique au comte :

Français, [...] sois persuadé que moins un peuple a de lois, plus il est sage et heureux. Elles sont une entrave à la liberté de l'homme, auquel elles ôtent le mérite de faire le bien volontairement ; elles font toujours présumer une grande habitude au mal, puisqu'il est nécessaire de le défendre.³⁵⁹

La présentation des deux autres mondes utopiques est contenue dans des récits à la troisième personne du singulier, enchâssés dans les lettres du comte : la reine Zarisca prend alors le relais de la narration³⁶⁰. Le deuxième monde utopique, le royaume des Chikikis, ne peut être gouverné que par une femme - devant avoir entre 15 et 36 ans - qui prend les décisions pour tout ce qui concerne les affaires de la nation ; les hommes sont réservés pour la guerre ; cette société repose sur le principe de l'égalité des sexes ; elle comporte différentes classes qui ne se distinguent que par les vêtements : laboureur, ouvrier, citoyen aisé, prêtre du ciel, commandant, guerrier. La reine insiste sur le fait suivant : « Nous ne connaissons ni nobles ni grands, que les défenseurs de la patrie »³⁶¹. Cette absence de privilège conduit à l'innocence des mœurs de ce peuple car elle détruit toute envie ou désir de paraître et évite toute dépense inutile. Les lois sont avant tout

³⁵⁷ *Ibid.*, p. ij.

³⁵⁸ *Ibid.*, Lettres XXXIII à XXXVIII, tome 1, pp. 166-175, tome 2, pp. 1-38.

³⁵⁹ *Ibid.*, tome 2, p. 7

³⁶⁰ Le royaume des Chikikis est présenté dans les lettres XXXV (pp. 28-36) et LV (pp.143-179) ; le troisième monde utopique est également présenté dans la lettre LV (pp. 161-169).

³⁶¹ Nougaret (Pierre-Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 29.

élaborées en faveur des pauvres puisque ce sont eux qui en ont le plus besoin ; un impôt est prélevé en nature sur les productions de la terre et sert aux besoins de l'Etat, c'est-à-dire à couvrir les frais de guerre et à payer les prêtres et les juges - les prêtres ne perçoivent pas d'autres revenus que ceux de l'Etat ; les juges sont payés à la fin de chaque année pour éviter toute corruption ; les soldats ne sont pas rémunérés mais reçoivent des récompenses et peuvent monter en grade.

Le troisième monde utopique est rapidement esquissé et son nom n'est pas précisé. La reine raconte comment elle est arrivée chez ce peuple que la femme du chef lui a présenté comme une société où les femmes étaient privées de certains avantages mais possédaient une grande considération. Toutefois, la reine ne partage pas cet avis et explique pourquoi, selon elle, les femmes y sont traitées comme des esclaves : elles ne reçoivent pas la même éducation que les hommes ; elles ne peuvent avoir d'autres tâches que d'élever les enfants et s'occuper de la cuisine pour leur mari ; elles sont brûlées vives en cas d'adultère alors que celui-ci est toléré pour les hommes.

Par un système de comparaison, le monde des Chikikis est doublement valorisé dans la fiction, d'une part, par le relais de narration donnant la parole à la reine qui considère le peuple du troisième monde utopique comme « étant loin d'être policé » par rapport au sien et d'autre part, par l'intervention du comte qui le présente fondé sur :

une police vraiment étonnante qu'on ne s'attendrait point à trouver parmi des Sauvages enfoncés au milieu du continent de l'Amérique Septentrionale.³⁶²

Que signifie la mise en valeur de ces modèles de société par rapport au contexte révolutionnaire ? Premièrement, Nougaret dénonce toute forme d'abus ou de privilèges qu'ils soient liés à la naissance, à l'argent ou à la distinction entre hommes et femmes³⁶³. La critique du royalisme traverse toute l'œuvre : le personnage principal, Misstriss Honorine Clarins, refuse de céder aux menaces de M. Warwood qui l'exhorte à devenir royaliste ; elle n'a de cesse de se battre pour la liberté. Ce combat fut également celui de l'auteur pendant la Révolution française : en effet, après le 10 août 1792, Nougaret est employé, dans certains départements, comme agent du Comité de sûreté générale pour la recherche des complots royalistes. Nommé ensuite chef du bureau de la surveillance, il se voit finalement renvoyé pour son caractère modéré. Deuxièmement, il pose le problème de la vertu dans la société. L'œuvre est parcourue de considérations morales

³⁶² *Ibid.*, p. 28.

³⁶³ A ce propos, il publie en l'an VIII (1800), le *Contrat social des républiques, ou Essai sur les abus religieux, politiques, civils, etc., parmi toutes les nations et principalement en France*, Paris, Desenne, 384 p.

sur la nature humaine dont les actions vertueuses sont souvent motivées par le seul intérêt personnel. Il propose ainsi une réflexion sur les lois et les fondements de la société capables de remédier à cette nature humaine et au mal qu'elle y introduit.

Il convient de noter que la présentation des différents mondes utopiques revêt, dans cette œuvre, la forme d'une comparaison : pour la société des Kanadaques, le discours du vieillard est bâti sur une structure répétitive qui consiste à énoncer le fonctionnement de la société européenne puis à y opposer les principes de sa propre société comme dans l'exemple suivant :

Vous avez aussi des distinctions qui produisent la richesse et la place qu'on occupe ; parmi nous, c'est la valeur qui fait considérer quand on est jeune, et la sagesse des conseils quand on est vieux.³⁶⁴

Dans son récit, la reine des Amazones oppose sa société à celle du peuple anthropophage qui l'a élevée. Ainsi, le rapport à la Révolution française se fait d'une manière détournée - par le biais de la fiction, par les thèmes qui y sont abordés, par le vocabulaire utilisé : patrie, liberté, égalité ; toutefois, il est explicitement énoncé au lecteur dans cette parole prononcée par la reine Zarisca : « La comparaison que j'ai pu faire de l'un et de l'autre a été pour moi une source de lumière »³⁶⁵. L'utopie de Nougaret paraît en 1792 : on peut y lire une volonté de redonner espoir aux citoyens, d'une part, l'espoir que l'on peut construire une société encore meilleure – au moyen d'une structure narrative reposant sur le principe de surenchère : le second modèle de société est présenté comme étant meilleur que le premier modèle, déjà valorisé par le narrateur ; on peut y lire encore, l'espoir de créer une société nouvelle stable, fonctionnant sur des bases simples - par l'esquisse d'un mode de vie idéal : un pays soigneusement cultivé situé au cœur des terres américaines et composé de paysans vertueux conduits par l'amour du travail.

Pour ces œuvres qui ne contiennent des références à la Révolution française que dans la préface, on peut conclure que l'important n'est pas l'absence ou la présence des données événementielles dans la fiction, mais davantage la stratégie discursive mise en place par l'auteur : le lecteur sera amené à comparer les mondes utopiques à sa propre réalité en raison de tous les éléments disséminés dans la fiction et des modalités narratives retenues et pas uniquement en lisant la préface.

³⁶⁴ Nougaret (Pierre-Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 8.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 169.

Dans l'introduction des actes du colloque *Ecrire la liberté*, Bernard Cocula et Michel Hausser rappellent que l'une des premières fonctions de la littérature est d'enseigner : selon eux, sans la littérature, les événements ne dépasseraient pas les pages des journaux et c'est bien « l'intrusion de l'imaginaire dans la réalité historique » par un processus de « fictionnalisation » qui assure la postérité des événements³⁶⁶. La Révolution française offre la particularité de produire dans un temps très réduit l'événement et son interprétation symbolique, et le recours à l'utopie permet aux auteurs d'y mêler une autre réalité, idéale et présentée comme existante : l'histoire et la littérature se trouvent alors intimement liées dans des rapports complexes de représentation et d'influence. Les enjeux politiques du recours à l'utopie pour représenter l'histoire sont nombreux : cette dernière peut servir à énoncer des thèses contre-révolutionnaires, mais aussi à réécrire l'histoire en présentant le modèle d'une Révolution et d'un déroulement historique idéaux. La construction utopique rationnelle permet également de donner un sens à la crise politique et sociale de la période révolutionnaire. L'absence de référence à la Révolution paraît tout aussi significative, mais s'avère plus difficile à interpréter : une fuite face à un réel insatisfaisant ? La volonté de livrer un modèle universel ?

Dans son article intitulé « Une architecture fictionnelle », Claude-Gilbert Dubois affirme que : « Toute construction utopique suppose une dissociation de l'idéal et du réel, et c'est précisément la conscience de cette dissociation qui fait l'unité de l'écriture et de la lecture »³⁶⁷. L'originalité des utopies de la Révolution française est qu'elles reposent sur l'association étroite, voire la confusion entre l'idéal et le réel. Dans la préface de *L'heureux naufrage* (1789) de l'abbé Serane, la discussion entre le traducteur présumé et le libraire porte sur la nature de l'ouvrage qui n'est pas un roman : « Ce n'est pas une histoire non plus. Vous avez, Monsieur, trop de jugement pour ne vous être aperçu que l'Histoire elle-même n'est qu'un véritable Roman. ». Les utopistes de la Révolution entretiennent cette ambiguïté entre fiction et réalité

³⁶⁶ *Ecrire la liberté*, actes du colloque *Images littéraires de la Révolution*, Bordeaux, 12-13 octobre 1989, textes réunis par Bernard Cocula et Michel Hausser, Bordeaux, L'Horizon chimérique éd., 1991, p. 9.

³⁶⁷ Dans la *Revue des sciences humaines*, numéro spécial consacré à l'utopie, n° 155, 1974, p. 461.

CHAPITRE 2

TEMPORALITE ET PERFECTIBILITE EN UTOPIE

Alors qu'une grande partie des utopies de la période révolutionnaire intègrent, comme nous venons de le voir, des références aux événements révolutionnaires, il est rare d'y rencontrer un discours réflexif et philosophique sur l'histoire et le temps. Même avec le recul d'une dizaine d'années, les utopistes demeurent dans la représentation de la Révolution, sans en proposer une lecture herméneutique. Toutefois s'il faut attendre le début du XIX^{ème} siècle pour voir naître les différentes philosophies de l'histoire déclinées en systèmes, les fictions utopiques portent déjà en elles les prémisses de cette réflexion.

1- Des sociétés en construction

On a vu que l'une des particularités des utopies de la Révolution était d'introduire une révolution considérée comme le fondement d'un nouvel ordre social : la perfection du monde décrit n'existe plus d'emblée, dès l'acte de fondation, mais se construit progressivement. La Révolution, en mettant fin à l'Ancien Régime, a introduit l'idée d'une possible évolution des formes politiques par la réflexion et la construction, et non plus par le recours à des formes passées. Dans la grande majorité des utopies révolutionnaires, le lecteur assiste au fil de la narration à la mise en place de réformes et aux progrès de la société. Tout au long du XVIII^{ème} siècle, à côté d'utopies présentant une société parfaite dès l'acte de fondation, il existe des fictions utopiques retraçant l'histoire d'un monde idéal, qui a connu des périodes troubles. Dans la *Relation du Voyage du Prince de Montbéraud dans l'Ile de Naudely, où sont rapportées toutes les maximes qui forment l'harmonie d'un parfait gouvernement* (1706) de Lesconvel, les habitants exposent au Prince européen le processus de perfectionnement déclenché par les réformes du ministre éclairé : auparavant, l'île se trouvait dans un état de chaos mais les nouvelles lois promulguées

ont progressivement détruit la corruption et les vices. De même, au cours du siècle, l'utopie contient déjà une construction progressive de la perfection du monde présenté : dans les *Relations du Royaume des Féliciens* (1727) de Lassay, le devenir temporel acquiert une valeur positive puisqu'il permet l'assimilation des lois et le développement progressif des principes politiques mis en place. Ainsi, comme le souligne Jean-Marie Goulemot, dans « L'utopie, du temps immobile au temps déployé », l'utopie est marquée, au siècle des Lumières, par :

La lente émergence d'un processus historique qui ne soit pas seulement négatif, d'une valorisation politique du temps, sans qu'il s'agisse d'une représentation linéaire et progressive de l'histoire.³⁶⁸

Toutefois, il est nécessaire de préciser qu'avant la Révolution, le récit de l'histoire du monde utopique se fait au passé, et la société que découvre le voyageur-narrateur a désormais atteint un état de perfection. Ainsi même si certaines utopies du XVIII^{ème} siècle montrent des sociétés qui ne sont pas figées et qui peuvent s'améliorer avec le temps, elles présentent, dans le même temps, le terme de cette évolution temporelle, soit un état de perfection prédéterminée.

Cette évolution de la fiction utopique se poursuit pendant la Révolution : des changements encore plus significatifs voient alors le jour dans les utopies révolutionnaires.

Premièrement, les progrès de la société, mis en lumière par le choix de la structure narrative, sont associés à l'évolution temporelle qui se trouve ainsi fortement valorisée. Le roman de Boulard, *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle* (1791), contient deux épisodes utopiques³⁶⁹ et toute son originalité réside dans le fait que ces derniers ont lieu chez le même peuple indien mais à des époques différentes : en effet, après maintes péripéties, l'oncle Maurice a découvert en Amérique du Sud le Pérou-Mexi, « un paradis terrestre »³⁷⁰. Progressivement, le narrateur s'est attaché la confiance du chef de la nation : il épouse Zeila, la fille de ce dernier ; il est alors admis dans le conseil et devient commandant en chef des armées, puis le Cacique, ayant perdu son fils, en fait son successeur. Devenu le nouveau Cacique, Maurice entreprend de réaliser deux grands projets « essentiels au bonheur et à la sûreté du pays »³⁷¹ : civiliser les nations alentour et enseigner à ce peuple l'usage des armes à feu ainsi que l'art de monter les chevaux. Il a conçu le projet de fonder une colonie avec les habitants des nations voisines, qui ont perdu beaucoup d'hommes dans les différentes guerres, afin de permettre aux Pérou-Mexicains de résoudre le problème de l'excédent de population et d'établir des relations amicales avec leurs voisins. Pour ce faire, il les aide à adopter de bonnes lois et à développer l'agriculture ; il laisse toutefois à ce peuple ses prêtres aux pratiques vaudou en affirmant : « Je laissai au temps, et au progrès des lumières le pouvoir de détruire sans ressource les

³⁶⁸ Goulemot (Jean-Marie), « L'utopie, du temps immobile au temps déployé », dans *Le règne de l'histoire : discours historiques et révolutions*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 290.

³⁶⁹ Boulard (Martin-Sylvestre), *op. cit.*, tome 1, pp. 99-185 (premier épisode) ; tome 2, pp. 232-260 (second épisode).

³⁷⁰ *Ibid.*, p. 99.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 140.

charlatans »³⁷². La conception positive de l'évolution temporelle, qui est ici esquissée, trouve sa confirmation dans la suite de la narration : le narrateur change au deuxième tome de l'ouvrage, et c'est le neveu de Maurice, parti sur ses traces, qui fait le récit de son propre voyage ; il découvre à son tour le peuple des Péru-Mexicains et peut mesurer tous les effets bénéfiques des réformes mises en place par son oncle ; il visite ainsi les trois nations que ce dernier a fondées autour de Péru-Mexi, et constate la même évolution positive pour Péru-Mexi, qui ressemble à « un vaste jardin où régnait un printemps perpétuel »³⁷³ :

Les Arts utiles, quelques uns même qui tenaient au luxe, avaient fait des progrès surprenants chez ces peuples. Ils fabriquaient non seulement toutes sortes d'instruments de labour et de ménage, mais encore des armes qui l'emportent pour la bonté sur nos meilleures Fabriques de l'Europe. J'assistai à plusieurs exercices militaires, et je fus surpris de la justesse de leurs manœuvres, et de l'adresse avec laquelle ils se servent de toutes sortes d'armes. Ils ont aussi une cavalerie, comme je l'ai déjà dit, ils montent avec beaucoup de grâces, et se tiennent bien sur leurs chevaux, qui sont très vigoureux, quoiqu'un peu pesans. La race, bien loin d'avoir dégénéré, se perfectionne tous les jours, et leurs haras contiennent un nombre prodigieux de poulains, qui paraissent de la plus belle espérance.³⁷⁴

L'évolution de la nature est ainsi renforcée par le perfectionnement de la civilisation qui permet un accroissement de la population. L'œuvre se clôt sur une hypothèse du narrateur qui propose au lecteur une fin ouverte :

Si jamais, ce peuple surchargé de population, ou pressé par le désir de s'agrandir, sortait de ses forêts, et entreprenait de rentrer dans le pays usurpé sur ses ancêtres, les espagnols auraient bien de la peine à résister à une Nation, aussi bien armée, aussi aguerrie, et plus nombreuse.³⁷⁵

On peut ainsi multiplier les exemples de fictions utopiques, pendant la Révolution, qui s'achèvent non sur la perfection établie du monde idéal, mais au contraire sur le commencement de son perfectionnement. Par exemple, dans les trois textes similaires de Fantin-Desodoards repris sous des titres différents et publiés de 1796 (an V) à 1802, l'épisode utopique s'ouvre sur une robinsonnade, ce qui n'est pas surprenant dans ces utopies qui sont construites et non plus parfaites dès leur fondation : il s'agit d'une société patriarcale, reposant sur un système communautaire et agraire dont l'industrie n'est pas absente, et le texte précise pour clore l'épisode utopique, que « cette branche d'amélioration se perfectionne tous les jours »³⁷⁶. Ainsi, l'accent est davantage mis sur le processus d'amélioration que sur le résultat obtenu, une manière de promouvoir l'idée de progrès et de créer une œuvre porteuse d'espoir, en sous-entendant qu'un mieux est toujours

³⁷² *Ibid.*, p. 155.

³⁷³ *Ibid.*, p. 248.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 259.

³⁷⁵ *Ibid.*

³⁷⁶ Fantin-Desodoards (Antoine-Etienne-Nicolas), *Heyder, Azeima, Typoo-Zaeb, op. cit.*, p. 233.

possible. S'expliquent alors la mention récurrente aux générations futures et l'utilisation fréquente du terme « améliorer » dans les utopies de cette fin de siècle.

On remarquera que peu d'utopies accordent une large place au développement des sciences et des techniques, comme cela est fréquemment le cas dans les utopies du siècle des Lumières.

Deuxièmement, s'esquisse un autre grand changement dans certaines utopies de la Révolution : les progrès sont présentés comme étant infinis. Dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, la narration se fait à la première personne avec une alternance de passés simples et de présents de narration : le narrateur rêve qu'il est le fils de l'Empereur de Chine et à la mort de ce dernier, il met en place de grandes réformes afin « de remédier au plus tôt aux abus qui s'étaient glissés depuis des siècles dans l'administration des finances »³⁷⁷. Le lecteur assiste, au fil du récit, à la mise en place des réformes et aux progrès qu'elles engendrent ; l'insertion de phrases au présent de narration - « C'est la quatrième année de mon règne : j'ai trente ans » -, fait coïncider le temps du narrateur et celui de l'utopie, et le lecteur a alors l'impression de découvrir les changements au fur et à mesure de leur déroulement alors qu'il s'agit d'un récit rétrospectif³⁷⁸.

Mais toute l'originalité de cette œuvre réside dans la nature des progrès décrits : après avoir transformé et enrichi son royaume, l'Empereur rachète une dizaine d'îles alentour, qui deviennent par la suite « riches et peuplées à l'infini », et les bénéfices effectués grâce aux richesses naturelles de ces terres permettent de construire encore plus de villes, de ports et de monuments³⁷⁹. A la fin de l'œuvre, le narrateur se livre à une réflexion sur la relativité du temps, et aux progrès infinis du monde utopique correspond sa capacité à accroître son expérience de manière infinie :

mais je dois au moins prévenir mon lecteur que je suis peut-être un de ces êtres les plus heureux que la nature ait formé (quant aux songes), et qu'en raison de mes rêves, qui se sont multipliés depuis mon existence, j'ai peut-être centuplé la vie d'un homme ordinaire, qui, on le sait, ne conçoit pas plus sa pensée que ses rêves.³⁸⁰

Ainsi, la fin du rêve, en mettant un terme au récit du narrateur, aurait pu symboliser les limites de la perfectibilité ; or il n'en est rien, puisque le narrateur pourra à nouveau rêver. Dans les *Découvertes dans la mer du Sud* (1798), on retrouve le même principe de progrès infinis : les colons projettent d'établir leur descendance dans les îles avoisinantes, et de construire des manufactures afin d'assurer leurs divers besoins et les rendre autonomes. Ce projet trouve un écho dans la prédiction prononcée par le capitaine du navire portugais, M. de Grisalva, selon lequel cet « archipel serait un jour peuplé d'une multitude immense de citoyens et que la colonie allait être la souche d'un peuple nombreux et florissant. »³⁸¹. De plus, l'œuvre se clôt par la lettre du narrateur à l'un de ses amis pour lui demander de lui fournir un correspondant sûr à qui il pourra envoyer la suite de ses mémoires :

³⁷⁷ Le Breton, *op. cit.*, p. 53.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 66.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 69.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 106.

³⁸¹ Anonyme, *Découvertes dans la mer du Sud*, *op. cit.*, pp. 282-283.

Il sera peut-être temps, alors, de dire des choses qui vous étonneront, et dont, pour des raisons majeures, j'ai été forcé de faire un mystère.³⁸²

L'œuvre se termine ainsi par une double ouverture : d'une part, la suite du récit de l'évolution de l'île hospitalière et d'autre part, la création d'un horizon d'attente du lecteur à qui tout n'a pas été dit.

Par ailleurs, dans les exemples cités précédemment, c'est un Européen (par le truchement du voyage ou du rêve) qui est à l'origine de ces progrès infinis, comme si ce choix du personnage, qui est ou devient narrateur au cours de la fiction, écartait à jamais le modèle d'un monde idéal naturel. On pourrait alors penser que ces auteurs affirment la possibilité de créer une société dont les progrès seraient infinis, mais à condition que des hommes « civilisés » en soient à l'origine. L'éloge de l'homme civilisé prend différentes formes au sein de ces utopies : dans *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle*, toutes les nations visitées par le Neveu l'implorant de féconder leurs femmes pour leur donner des descendants ; il se donne également à lire dans la présentation des « sauvages cannibales » dans les *Découvertes dans la mer du Sud* (1798) où les voyageurs découvrent successivement des terres hostiles avant de trouver l'île hospitalière, fondée par des réfugiés français. Ainsi, deux cas de figures se présentent : soit le monde idéal a été créé par des Européens ayant fui la France révolutionnaire, soit un Européen devient le nouveau chef d'un monde déjà existant mais qui sera modifié par ses réformes ; ici, l'altérité culturelle opposant habituellement le monde Européen et le monde utopique tend à disparaître.

L'étude de la temporalité confirme cette caractéristique ; dans « Le temps de l'utopie », Jean-Marie Goulemot distingue trois temps dans la fiction utopique - le temps de la narration, le temps du narrateur et le temps de la société utopique elle-même -, et montre que, plus l'on avance dans l'âge classique, plus se produit un effacement du temps dans les utopies : on constate la disparition des marques temporelles d'énonciation, la réduction de la partie consacrée au voyage, ou encore l'absence de péripéties dans la présentation de la société utopique. Pendant la Révolution, il se produit le mouvement inverse : cette tendance à « détemporaliser » le discours utopique tend à disparaître au profit d'une mise en scène du procès d'énonciation et d'un développement de l'histoire du narrateur et des péripéties. Très peu de fictions utopiques comportent en effet une description détaillée de tous les domaines du monde idéal : soit un seul

³⁸² *Ibid.*, p. 397.

champ de la société est développé, comme par exemple le système judiciaire dans *L'heureux naufrage* (1789) de l'abbé Serane ; soit l'utopie est reléguée à un épisode relativement court dans l'économie de la fiction romanesque. De plus, le narrateur et le fondateur de l'utopie étant souvent une seule et même personne, le temps du narrateur et le temps de l'utopie sont alors confondus.

Les utopies de la période révolutionnaire sont soumises à une évolution temporelle, qui autorise désormais des modifications importantes et bénéfiques des structures politiques. Ce faisant, elles participent d'une nouvelle conception de la vie politique tirée de l'expérience de la Révolution française, se définissant par la loi du changement et non plus par la reprise de formes passées immuables. Ces sociétés utopiques ne sont plus données comme un terme, mais reposant sur le principe de perfectibilité, elles se terminent sur la promesse d'une amélioration dans le temps.

2- L'utopie conjuguée au futur : de la prédiction à la prévision

Le rôle positif accordé au temps, « l'affirmation d'une perfectibilité continue des sociétés humaines sans qu'il y ait pour cela retour à un idéal donné par avance »³⁸³ et le rêve d'un progrès continu entraînent des modifications de la forme textuelle : le déplacement n'est plus géographique mais temporel. Plusieurs utopistes ne veulent plus figurer des îles lointaines avec des êtres parfaits, et en posant la possibilité d'une amélioration puis en observant son développement dans l'histoire, ils construisent leur utopie dans l'avenir : c'est-à-dire ici et demain. Il convient d'analyser les différentes mentions de l'avenir en établissant des distinctions entre prophétie, prédiction et prévision, autrement dit en évaluant le degré de probabilité des mondes utopiques décrits dans le futur, ou encore en établissant de quelle manière les utopistes se placent par rapport au futur qu'ils décrivent. S'agit-il encore de sociétés idéales données comme des modèles vers lesquels tendre, ou bien les utopistes présentent-ils leur vision de l'avenir ? Il faut s'interroger sur la nature de ces utopies dans le futur qui oscillent entre l'anticipation et la prophétie.

Plusieurs textes utopiques comprennent des discours aux accents prophétiques, comme *L'heureux naufrage* (1789) de l'Abbé Serane. Dans l'« espèce de préface », le traducteur explique au libraire le contenu de cette œuvre :

C'est non seulement l'exposé de ce qui s'est passé, mais une prédiction de ce qui va se faire, sans doute. Quel plaisir de jouir de ce qui n'existe pas encore !³⁸⁴

³⁸³ Goulemot (Jean-Marie), « L'utopie : du temps immobile au temps déployé », *op. cit.*, p. 293.

³⁸⁴ Serane (abbé Philippe), *op. cit.*, p. 6.

L'utopien raconte ainsi au narrateur comment son monde a su se délivrer du joug d'un tyran grâce à « cette étonnante, cette heureuse révolution³⁸⁵ », à la suite de laquelle ont pu être promulguées les lois pénales qui assurent désormais la tranquillité et le bonheur de tous. La Nation « se fit une gloire de ne dater désormais que de cette époque » qui devient le point d'origine de la nouvelle société³⁸⁶. Cette utopie contient un résumé des événements révolutionnaires de 1789 et de leurs conséquences : un citoyen propose l'idée de nouvelles lois pénales qui sont acceptées et améliorées par l'assemblée des Sages. Dans ce cas précis, la fiction utopique, qui s'affuble d'une dimension prophétique, permet à l'auteur d'envisager les changements possibles et souhaités à partir des événements révolutionnaires de l'année 1789. Dans son étude sur « l'utopie et l'idée de l'histoire-progrès », Bronislaw Bazcko affirme :

On ne trouve pas davantage dans ces textes l'amorce d'une « histoire-fiction » dans le sens récent de ce mot, c'est-à-dire d'un récit qui se réfère aux conséquences et aux prolongements imaginaires des événements historiques³⁸⁷

Or, ce que Bronislaw Bazcko n'observe pas dans les textes qu'il a étudiés se trouve chez Serane - mais aussi chez Picard.

Serane propose une réflexion sur la peine de mort et sur le problème de la criminalité dans une société. La solution décrite par l'utopien n'est pas un retour à la loi naturelle, mais une construction nouvelle menée à son degré de perfection :

Nous voulons enfin rendre la peine du crime *utile* à la société que le crime a blessée, et non ajouter un mal inutile à un désordre réel, comme font vos lois pénales. La loi la plus conforme à la nature, celle qui a la sanction de tous les peuples, de tous les siècles, et de la divinité même, est la loi du Talion. La plus équitable est celle qui met une juste proportion entre la peine et le délit. La plus parfaite, celle qui est votée par l'univers entier, serait celle qui, en punissant le crime d'une manière proportionnée à son énormité, le réparerait autant qu'il est possible, et deviendrait une leçon permanente, un exemple perpétuellement effrayant pour les pervers. Voilà notre loi.³⁸⁸

Ainsi le narrateur, qui s'émerveillait d'une nature si accueillante « où l'on voyait partout la main de l'homme », de « grandes voies de communication » qui ressemblaient à de « magnifiques avenues », des villes « où la propreté, l'ordre, et la magnificence éclataient de toutes parts »³⁸⁹ sans aucun « pauvre » ni voleur, comprend que la perfection de ce monde est due au travail des criminels qui payent leur délit en rendant service à la société. L'auteur nous présente ainsi un paradis - en arrivant sur l'île, le narrateur la décrit comme une « image sensible du jardin de nos premiers pères »³⁹⁰ - mais construit par la main de l'homme et reposant sur la transformation du mal en utile.

Si Serane a encore recours au déplacement géographique pour présenter sa société idéale, d'autres auteurs l'abandonnent totalement pour ancrer leur monde utopique dans la société française.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 26.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 25.

³⁸⁷ Bazcko (Bronislaw), *Lumières de l'utopie*, *op. cit.*, p. 158.

³⁸⁸ Serane (abbé Philippe), *op. cit.*, p. 16.

³⁸⁹ *Ibid.*, pp. 8-9.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 8.

Dans la lignée de l'oeuvre de Mercier, son ami, Olympe de Gouges rédige une uchronie intitulée *Songe de l'Auteur* qu'elle insère dans ses *Remarques patriotiques*, texte rédigé après la convocation des Etats-généraux et publié le 15 décembre 1788, qui propose un vaste programme de réformes sociales.

L'utopie dans le futur contenue dans cette oeuvre est méconnue, mais s'avère extrêmement intéressante par les jeux temporels et la conception du progrès qu'elle met en place. En effet, on assiste à un double saut temporel : le premier transporte l'auteur devant les Etats-généraux et les époux royaux, qui acceptent les manuscrits du peuple et toutes leurs idées ; Olympe de Gouges confie alors ses *Remarques patriotiques* à la Reine en personne ; puis elle s'endort à nouveau et en se réveillant quelques jours plus tard – deuxième saut temporel -, elle découvre un Paris assaini et transformé, avec des lois « humaines et sages » : l'ordre public et l'hygiène règnent désormais dans les rues de la ville. Cette utopie comprend, de même que chez Mercier, le réveil et la déception de l'auteur : le retour à la réalité met en lumière le caractère irréel des transformations observées, qui s'avèrent ainsi davantage de l'ordre du désir et des aspirations de l'auteur. Toutefois, les choix esthétiques de l'auteur tendent à transformer la présentation de cette société idéale en une prévision : en effet, d'une part, ce songe est présenté comme celui de l'auteur, c'est-à-dire comme un rêve « réel » et non fictif, ce qui lui confère plus de crédibilité. D'autre part, le caractère imaginaire de l'oeuvre se voit réduit par son insertion dans une oeuvre non fictionnelle : Olympe de Gouges relie explicitement les deux sous-parties de ses *Remarques patriotiques* - le *Projet d'impôt* et le *Songe de l'Auteur* (1788) :

le luxe a créé une immensité d'inutiles ; les fortunes et les revenus se sont-ils augmentés ? Et les terres cultivées ont-elles rapporté aux taux de toutes les dépenses ? C'est ce qu'il faut réduire ; et ce n'est point à moi et à mon ignorance à montrer le tableau de cette comparaison. Je ne donne ici qu'une ébauche de mes idées ; c'est à la Nation assemblée de savoir si elles méritent d'être approfondies, et si l'on peut faire de cette esquisse un portrait frappant du bien qui peut en résulter. J'ai fait un songe, et à quelques expressions près, je vais le raconter à la nation. Ce songe, aussi tel bizarre qu'il soit, va lui montrer un coeur véritablement citoyen, et un esprit toujours occupé du bien général. Mon imagination pleine de tous ces projets en faveur de la France, m'a poursuivie jusque dans mon sommeil.³⁹¹

C'est bien ce « portrait » qu'Olympe de Gouges peint dans son utopie dans le futur. Le *Songe de l'Auteur* montre ainsi les changements qui s'opéreront si l'Assemblée nationale décide de faire appliquer les réformes préconisées par l'auteur. Par exemple, dans son *Projet d'impôt*, Olympe propose de réglementer le luxe, notamment en taxant les voitures d'un impôt, en précisant

³⁹¹ Gouges (Olympe de), *Remarques patriotiques*, s.l. n.d., décembre 1788, p. 36.

« combien les piétons béniraient cette révolution humaine » et dans le *Songe de l'Auteur*, elle décrit des rues où les passants se sentent en sécurité grâce à la nouvelle réglementation concernant la circulation dans Paris, décrétée par « l'heureuse Assemblée de la Nation »³⁹². L'avènement de la société idéale est donc subordonné à un événement réel à venir - les Etats-généraux -, mais aussi à un fait conjecturel - les décisions que les députés pourront prendre.

Ainsi, la conception de l'histoire qui sous-tend l'œuvre est celle d'un progrès linéaire, le présent et l'avenir appartenant à la même histoire. Ces derniers sont, en outre, sans cesse mis en relation dans la narration par des formules telles que « ce n'était plus... C'était à la place... » ; l'auteur place également dans le discours des personnages la comparaison entre le passé et le présent (le passé et le présent dans la fiction correspondant au présent et au futur hypothétique du lecteur) ; par exemple lorsqu'un jeune garçon s'obstine à faire passer les charrettes à pierres dans Paris à sept heures alors que la loi stipule que cela doit être fait à cinq heures :

Comment, petit effronté, reprit le maître maçon en colère, voudrais-tu changer les lois du Royaume aujourd'hui si traitables et humaines ; ne te souvient-il plus d'avoir eu les jambes cassées par un maudit whisky ; ne te souvient-il plus que ton père a été écrasé par un morceau de pierre ; etc.³⁹³

Cette mise en valeur des changements survenus est renforcée par la description de l'Auteur-narrateur qui découvre avec un étonnement admiratif les rues de Paris. La permanence de lieux connus permet de mettre l'accent sur l'évolution historique. On retrouve ici le même procédé que dans *L'An 2440* (1771) où le narrateur est agréablement surpris des changements qui se sont opérés pendant son sommeil. Comme le souligne Bronislaw Baczko à propos de l'œuvre de Sébastien Mercier : « c'est le temps du progrès qui régit l'espace imaginaire : Paris a connu des transformations énormes dans le temps et, ce qui est plus important, grâce au temps. »³⁹⁴

Toutefois, si l'œuvre possède une forte dimension historique et réaliste, elle se place, néanmoins, tout aussi fortement dans l'imaginaire et l'idéalité puisque tout se déroule selon les vœux de l'Auteur : son plan de réforme est immédiatement accepté par la Reine et quelques jours suffisent à créer une société idéale répondant à ses aspirations. Ce manque de vraisemblance et l'absence du récit détaillé de ces transformations - elle ne précise pas comment l'on est passé du Paris de 1788 au Paris idéal décrit - laissent à penser qu'elle utilise l'utopie non pour livrer une véritable vision de l'avenir, mais davantage pour signaler son désir de participer à la

³⁹² *Ibid.*, p. 32 et p. 45.

³⁹³ *Ibid.*, p. 44.

³⁹⁴ Baczko (Bronislaw), *Lumières de l'utopie*, *op. cit.*, p. 166.

transformation de la société. Et de fait, les Etats-généraux ne se sont pas encore déroulés : Olympe de Gouges fait reposer l'avènement de la société idéale sur un fait qui n'a pas encore eu lieu. Construction rationnelle et hypothétique, l'utopie d'Olympe de Gouges demeure un modèle idéal.

Il en va tout autrement dans l'œuvre de Picard, *Le Passé, Le Présent, L'Avenir* (1792), trois pièces différentes qui se composent d'un acte chacune et forment un tout, chacune des pièces n'ayant un sens que par rapport aux autres. En effet, Picard expose dans la dernière partie de sa trilogie non pas un modèle de cité idéale mais une vision de la société future qui s'appuie sur le passé et le présent : ce qui n'était qu'une hypothèse chez Olympe de Gouges se transforme ici en réalité. Picard met en lumière la continuité historique marquée par le progrès qui mène de l'Ancien Régime à un nouvel âge d'or : l'utopiste intègre le présent, le passé et l'avenir dans un même discours, travail que réalise de manière plus théorique et précise Condorcet dans son *Esquisse du Tableau des progrès de l'esprit humain* (1795).

Premièrement, c'est bien le temps et son évolution qui sont au centre de ces pièces, comme le montrent le choix du titre et la subordination de la résolution des amours contrariées des protagonistes aux changements politiques : dans la première partie, Eugénie Dunois épousera le Marquis alors qu'elle aime et est aimée de Dulis ; dans la deuxième partie, Henriette, amoureuse d'un abbé, doit renoncer à son amour ; mais dans la troisième partie, ce sont les lois de la nouvelle société, autorisant le divorce et le mariage des prêtres, qui permettent un dénouement heureux : Henriette et l'abbé sont maintenant mariés et Dulis peut aimer Eugénie librement.

De plus, on assiste à des changements progressifs : la première partie peint la société sous l'Ancien Régime avec les privilèges et les abus de pouvoir des aristocrates et du clergé ; la deuxième montre la vie quotidienne des personnages sous la Révolution : l'abbé est devenu « curé constitutionnel et député de son département », Henriette se rend au club et le Marquis et l'Archevêque se plaignent de la perte de leurs privilèges ; enfin, la troisième partie s'ouvre sur la préparation du jour de la promulgation de la paix universelle à Paris : c'est un ancien paysan qui est maire du village, et l'ancienne forteresse est transformée en monument portant l'inscription « Egalité, Paix et liberté ». Les différentes descriptions des personnages permettent de retracer le visage de cette société idéale : une république reposant sur la souveraineté d'un peuple également instruit et sur une aisance communément partagée.

A ces transformations progressives signifiées par les actions des personnages correspond l'énonciation des espoirs sous forme de prédictions qui se réalisent au fur et à mesure des pièces :

Le Passé se termine par un monologue de l'abbé, renvoyé au séminaire par l'Archevêque car il a osé exprimer sa désapprobation à ce dernier :

J'ai dit la vérité, tel en est le salaire,
Mais le mal est au comble et ne peut pas durer.
Plus nous souffrons et plus nous devons espérer :
Le génie à la fin brisera ses entraves
Il osera parler dans le cœur des esclaves
Il va faire bientôt germer la vérité.
Le peuple saisira sa souveraineté.
L'égalité sera pour toujours établie.
Ces respectables noms, citoyen et patrie
N'existant aujourd'hui que dans notre désir
Vont renaître bientôt pour ne jamais mourir.

Le Présent se clôt à nouveau sur les paroles de l'abbé, cette fois plus empreintes d'espoir que de desiderata :

Espérons, espérons que nous verrons un jour,
Tous nos maux terminés et Dulis de retour
Le bonheur à mes yeux ne brille point encore,
Mais d'un bel avenir je vois naître l'aurore.

Et *L'Avenir* commence en ces termes :

Le monde ne fait plus qu'une seule patrie
Ainsi payés des maux qu'il nous fallut souffrir
Notre bonheur enfin n'est plus dans l'avenir³⁹⁵

Le passage du futur au présent de l'indicatif signifie la transformation des espoirs en réalité. Comme le souligne avec justesse Bronislaw Baczko :

En fin de compte c'est le temps de l'Histoire, producteur des innovations, de plus en plus riche en potentialités nouvelles qui, pour ainsi dire, prend sur soi la tâche d'inscrire les rêves et les espoirs rationnels dans la réalité.³⁹⁶

Et ces transformations sont le fait de l'action humaine, qui vient remplacer la croyance en la Providence :

Ainsi, l'homme est heureux et mérite de l'être.
Est-ce un songe ? Grand Dieu, prolongez mon sommeil ;
Épargnez-moi, Grand Dieu, le chagrin du réveil ;
Ou plutôt, vous, mortels, vous premières victimes,
De vos abus, frappez, exterminatez les crimes ;
Avancez, avancez votre félicité
Et faites de mon songe une réalité.³⁹⁷

³⁹⁵ Picard (Louis-Benoît), *op. cit.*, *Le Passé*, p. 44 ; *Le Présent*, p. 43 ; *L'Avenir*, p. 4.

³⁹⁶ Baczko (Bronislaw), *Lumières de l'utopie*, *op. cit.*, p. 207.

³⁹⁷ Picard (Louis-Benoît), *op. cit.*, p. 39.

Ce dernier passage de l'œuvre laisse entendre la voix de l'auteur s'adressant aux lecteurs-spectateurs et les exhortant à l'action. L'idée que le mal n'est pas ontologiquement lié à l'individu mais davantage aux institutions et aux lois qui le gouvernement traverse cette trilogie et induit la possibilité d'une amélioration des comportements humains, subordonnée au changement des institutions politiques. Par exemple, Deschamps, individu corrompu et sans scrupule, qui a su profiter du chaos révolutionnaire pour s'enrichir, réalise qu'il doit changer : « J'ai fait bien des métiers, mais aujourd'hui pour vivre, le métier d'honnête homme est celui qu'il faut suivre. »³⁹⁸.

A cet égard, la comparaison de la pièce de Picard avec *La Révolution française* (1793) de Thiébaud révèle la particularité des utopies dans le futur qui introduisent le nouveau rapport au temps et à l'histoire précédemment décrit. L'œuvre de Thiébaud est une utopie en ce qu'elle présente à la fin de la pièce l'avènement d'un nouvel âge d'or par la promulgation de la République. On est, une fois encore, à la frontière du genre utopique puisque l'œuvre retrace la marche d'une révolution impulsée par deux philosophes ; toutefois, cette dernière se termine rapidement et heureusement par l'avènement d'un nouvel âge d'or correspondant au passage de la monarchie à la république ; au cours du deuxième acte se succèdent la chute de la Bastille, la déclaration des droits de l'homme, l'abolition de la royauté, et l'avènement de la République :

Quelle heureuse révolution, l'homme est ressaisi de ses droits, débarrassé des entraves et des sbires de la finance, il peut se livrer à toutes les spéculations du commerce et des arts ; le fanatisme est terrassé, le despotisme est abattu, encore quelques jours et la victoire nous ramenant la paix, nous procurera le bonheur.³⁹⁹

Ecrite et publiée en 1793, à la veille de la Terreur, l'œuvre de Thiébaud donne à voir une représentation idéalisée de la Révolution française, alternative fictive d'une réalité insatisfaisante.

Est-ce à dire que l'œuvre de Picard n'est qu'une simple anticipation ? Il semble qu'elle appartienne également à l'imaginaire utopique : Dulis affirme que désormais, le projet du bon abbé de Saint-Pierre « n'est plus une chimère »⁴⁰⁰. Il est surprenant de trouver effectivement réalisées les réformes énoncées par l'abbé au début du XVIIIème siècle, comme le projet de paix perpétuelle, le non célibat des prêtres ou encore l'idée que l'âge d'or était à venir, propositions qui reçurent, à l'époque, un accueil très mitigé des hommes de lettres. De plus, le changement précis, autrement dit, dans la fiction, le passage de la deuxième à la troisième pièce, n'est pas explicite. Enfin, dans un contexte de menace de guerre, l'évocation d'une paix universelle et

³⁹⁸ *Ibid.*, p. 27.

³⁹⁹ Thiébaud (C.), *op. cit.*, p. 17.

⁴⁰⁰ Picard (Louis-Benoît), *op. cit.*, p. 33.

perpétuelle ainsi que l'égalité de pouvoir de toutes les nations - il fait venir sur la scène un député noir - semblent peu vraisemblables malgré les revendications d'égalité de la Révolution et relèvent davantage des seules aspirations de l'auteur, qui nous livre l'image de sa société idéale. De plus, on revient ici aux thèmes récurrents de l'imaginaire utopique du XVIII^{ème} siècle.

Plusieurs utopies dans le futur sous la Révolution sont des œuvres dramatiques : il est donc utile de s'interroger sur ce recours à la forme théâtrale qui semble, de prime abord, entrer en contradiction avec l'utopie, puisque la première est le lieu d'un drame et que la seconde élimine traditionnellement toute histoire personnelle.

Chez Picard, le choix de la forme dramatique vient renforcer ce qu'on pourrait nommer l'« actualisation » du modèle utopique présenté dans un futur proche, puisque la représentation théâtrale permet une communication directe et en « actes » de l'utopie au public. « L'ici et maintenant » de la représentation théâtrale rapprocherait encore davantage l'avènement de « l'ici et demain » de l'uchronie.

Avec l'avènement de 1789, on est passé du rêve à la prévision, d'un possible espéré à un probable décliné. Dans les œuvres précédemment citées, la part de l'imaginaire se voit réduite au profit d'un réalisme à visée pragmatique. Annette Graczyk montre avec justesse que :

Grâce à une réception collective et éminemment communicative qui en fait un outil de formation politique, morale et affective, le théâtre joue dans la culture révolutionnaire quotidienne un rôle prédominant qu'on utilisera sciemment dans une perspective "pédagogique" [...]

La tentative de récupérer l'utopie et son énergie pour les réinvestir dans un travail politique sur l'actualité constitue la forme majeure d'instrumentalisation du théâtre de la Révolution⁴⁰¹

On parvient semble-t-il, dans ces fictions utopiques, au rapprochement maximal entre la société utopique et le réel, la société idéale étant présentée comme la future société française. Le modèle proposé devient alors la France réformée et nouvelle, manière d'influencer les nouvelles couches sociales qui composent le public révolutionnaire : telle est la signification de la pièce de Carbon de Flins des Oliviers, *Le Réveil d'Epiménide à Paris* (1790). Ce dernier se réveille tous les cent ans et ce qu'il observe en cette année 1790 le satisfait au point de souhaiter y demeurer après un voyage de six mille ans, malgré les plaintes d'un abbé et d'un Aristocrate qui déplorent les changements survenus :

Non, je ne doute plus du destin de la France,

⁴⁰¹ Annette Graczyk, « Le Théâtre de la Révolution française, média de masses entre 1789 et 1794 », *Dix-huitième siècle*, n° 21, 1989, pp. 395-396 et p. 400.

Voilà de son bonheur la plus ferme assurance,
Elle est libre ; à mes yeux le plus grand des bienfaits
Est d'avoir aboli la censure [...]⁴⁰²

La France est également donnée comme modèle dans *L'Avenir* de Picard puisque le Sauvage accompagnant Dulis ne veut pas rentrer chez lui, et choisit « la France pour patrie ». Par ailleurs, « la France a servi d'exemple à l'univers » et partout dans le monde, le despotisme a été détruit⁴⁰³. On retrouve la même valorisation de la Révolution comme événement permettant l'utopie : dans *L'An 1788 à 1789 en 1888*, scène à trois personnages, publiée en juillet 1789 et suivie du *Voyageur et l'insulaire*, dialogue. Cette oeuvre présente une structure originale : deux ombres, 1788 et 1789, discutent avec 1888, qui est personnifiée. Cette dernière tente d'apaiser les plaintes de 1788, qui accuse 1789 d'avoir anéanti les espérances qu'elle avait fait naître, en affirmant que tout se passe pour le mieux à son époque grâce à la Révolution. Il s'agit d'une oeuvre d'anticipation puisque 1888 mentionne le dernier trimestre de 1789 alors que le texte est publié en juillet ; par ailleurs, en précisant que l'oeuvre a été composée le 28 avril 1789, Rétif joue avec les dates pour doter son oeuvre d'un pouvoir prophétique. Ainsi, le discours prophétique qui clôt le *Voyageur et l'insulaire* est confirmé dans la fiction même par le dialogue des trois personnages dans lequel il vient s'insérer :

Cette assemblée auguste
Fera de vos Tyrans cesser l'empire injuste :
Elle rétablira l'ordre, l'égalité ;
Vous rendra le repos, surtout la liberté⁴⁰⁴

Toutefois, ce dialogue laisse également apparaître les craintes de l'auteur quant à la suite de la Révolution : les accusations de 1788 portent essentiellement sur la violence des affrontements, sur l'absence de littérature au profit de discours exaltés, autrement dit sur les débordements sociaux et politiques incontrôlables qui ont suivi les Etats-généraux, et l'absence de description précise de la société idéale de 1888 confirme cette ambivalence du discours sur la Révolution. Dans *L'An deux-mille*, publié la même année, Rétif décrit davantage la société idéale née de la convocation des Etats-généraux et fruit de l'évolution historique :

la génération qui précède a tout préparé ; nous la suivons dans ses occupations douces et fructueuses : elle nous instruit et nous commande ; mais nous avons l'assurance de commander à notre tour.⁴⁰⁵

⁴⁰² Carbon de Flins des Oliviers, *Le Réveil d'Epiménide à Paris*, comédie en un acte, en vers, représentée sur le Théâtre de la Nation le premier janvier 1790, Paris, 1790, p. 28.

⁴⁰³ Picard (Louis-Benoît), *op. cit.*, p. 33.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 23.

⁴⁰⁵ Rétif de La Bretonne (Nicolas-Edme), *L'An 2000*, *op. cit.*, p. 20.

On y retrouve cependant la même incertitude face à la Révolution. Cette affirmation de Laurent Loty dans son introduction à *L'An deux-mille* rend également compte de *L'An 1788 à 1789 en 1888* :

Rétif prend acte que la Révolution peut changer les modalités mêmes du changement historique. Mais il rejette une Révolution qui l'inquiète et s'éloigne de la rationalisation utopique espérée.⁴⁰⁶

On peut conclure que ces utopies dans le futur se donnent comme des anticipations et contiennent parfois des passages qui relèvent de la prophétie : mais elles conservent bien les caractéristiques de l'utopie comme construction d'un idéal. Toutefois, ce modèle idéal se rapproche fort du réel et se présente davantage, par les choix esthétiques de l'auteur, comme une prévision : on assiste bien à une transformation du genre utopique induite par l'ampleur des événements révolutionnaires et qui se donne à lire au cœur même des fictions utopiques. Enfin, en choisissant un déplacement dans le temps tout en conservant le même lieu, les utopistes mettent l'accent sur les effets bénéfiques du devenir temporel, seul et unique facteur de changements. Cette nouvelle caractéristique infléchit la réception des utopies qui engagent davantage le lecteur à l'action en lui montrant une société idéale dans un avenir proche.

3- Esquisse d'un modèle de société utopique s'inscrivant dans le présent

Cette tendance à réduire l'écart entre la société idéale et la société contemporaine dépasse le cadre des uchronies et est illustrée dans plusieurs fictions utopiques de la période révolutionnaire, où l'auteur esquisse, à la fin de l'œuvre, un modèle de société s'inscrivant dans le monde qu'il partage avec son lecteur. Cet ancrage de l'idéal dans le présent du lecteur est particulier aux œuvres de la Révolution et n'a pas, à ma connaissance, de précédent au cours du XVIII^{ème} siècle. De plus, il se conjugue généralement avec la présentation de plusieurs modèles de société dans une même fiction, que j'ai appelée *œuvre à épisodes utopiques*. Que signifie cette nouvelle caractéristique ? Faut-il percevoir dans la perte du caractère absolu et idéal de la société

⁴⁰⁶ Loty (Laurent), « L'An 2000 en 1789 », *La Quinzaine littéraire*, 1^{er} au 31 août 1998, p. 19. J'analyserai plus précisément l'An 2000 de Rétif dans la partie suivante sur l'anti-utopie.

présentée les prémisses de la mort du genre utopique, ou bien une nouvelle fonction de la fiction utopique qui ne servirait plus à opposer à la société réelle un autre modèle politique ?

La comparaison des deux œuvres utopiques de Moutonnet de Clairfons permet d'appréhender l'apparition de cette nouvelle caractéristique visant à réduire l'écart entre le monde idéal et la réalité du lecteur à la fin du XVIII^{ème} siècle. En 1778, il a publié une utopie intitulée *Les Isles fortunées ou les aventures de Bathylle et de Cléobule*, que Raymond Trousson classe dans « les soties et moralités » qui font « l'apologie du bonheur rustique et champêtre »⁴⁰⁷ ; il s'agit d'une société égalitaire défendant les valeurs du travail, de la vertu et de la famille. Bathylle échoue sur les Isles fortunées et rencontre un berger nommé Cléodule. Tous deux vont successivement se raconter leurs aventures malheureuses, et Bathylle insiste sur son séjour à Athènes en décrivant la corruption de la ville. La seconde fiction utopique de Moutonnet de Clairfons, *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790), présente la particularité d'être constituée de plusieurs parties appartenant à des genres différents : la première est intitulée *Détails et anecdotes concernant J.-J. Rousseau avec la Réfutation du suicide dont on a accusé le philosophe* et se révèle être un véritable éloge de l'écrivain. Suit l'épisode utopique qui montre une société gérontocratique et égalitaire reposant sur un gouvernement « isophiladelphocratique, c'est-à-dire la puissance de l'égalité et de l'amitié fraternelle »⁴⁰⁸. La société de la Philanthropie fonde ainsi sa cohésion sur le principe de la fraternité incarné par la cellule familiale, ensuite étendu à la nation puis au monde entier dans un projet de paix universelle. Ce récit à la première personne est alors complété par un ensemble de *Maximes et sentences morales que l'on inculque dans la mémoire des jeunes philanthropes*, restitution du « petit recueil »⁴⁰⁹ que l'utopien confie au narrateur avant son départ de l'île. Enfin, l'œuvre se termine par huit textes de formes courtes et diverses qui ne sont pas tous cités dans le titre : *La bonne mère ; la Promenade solitaire, le Sommeil et de la toilette de Vénus ; La fille bien née ; l'Hirondelle et ses petits, le Premier Amour ; Le cerf, la biche et le faon ; Céphise ou le premier amour ; L'Epervier, le perdreau et la pie*. Le point commun entre ces différentes parties est thématique : elles font toutes l'éloge de la nature en opposition à la corruption de la civilisation.

⁴⁰⁷ Trousson (Raymond), *Voyages au pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Edition de l'Université de Bruxelles, 1975, pp. 122-123.

⁴⁰⁸ Moutonnet de Clairfons (Julien-Jacques), *op. cit.*, p. 39.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 32.

Si ces deux œuvres présentent des similitudes indéniables - un même modèle de société égalitaire, la même opposition entre la vertu des Isles et la corruption du reste du monde -, leur mise en fiction diffère.

On assiste en effet, dans *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790), à une adaptation progressive du modèle antique à la réalité : on passe des bergers aux Philanthropes, puis aux laboureurs, et l'âge d'or incarné par ces îles grecques « fortunées » est maintenant placé dans les campagnes environnant les cités opulentes où règnent vice et corruption. A la fin de l'œuvre, le monde paysan est décrit comme un monde idéal. Dans *L'Hirondelle et ses petits*, la mère prodigue à ses enfants les conseils suivants et derrière elle, on peut entendre la voix de l'auteur s'adressant à son lecteur :

Si vous voulez jouir d'une plus grande tranquillité, et respirer un air plus pur, et connaître les hommes les plus parfaits et les plus heureux : quittez les Cités opulentes ; allez fixer votre séjour au milieu des campagnes, et choisissez pour demeure l'humble toit du laboureur. C'est, sous le chaume, qu'habitent les meilleurs hommes.⁴¹⁰

ou encore :

Mes enfants, préférez toujours le séjour des campagnes : aimez et respectez leurs habitants si utiles. Ils ne vous offriront que des exemples de franchise, de décence, de frugalité, de bienfaisance, de modestie et de probité.⁴¹¹

On retrouve dans ces campagnes les valeurs développées dans l'épisode utopique de l'Isle de la Philanthropie : la cohésion de la famille, l'égalitarisme et le communautarisme agraire, la pureté des mœurs.

S'opère également un déplacement de ce modèle dans le temps : la première utopie (1778) est une pastorale qui se développe dans un passé mythique, l'Isle de la Philanthropie s'incarne dans un temps plus proche de la réalité du lecteur puisque le monde utopique est comparé à la civilisation corrompue. Le narrateur prend rarement la parole lors de la conversation avec Androphile, mais clôt leur entretien en soulignant que son peuple connaît les maximes philanthropiques et qu'il lui suffit de les mettre en pratique : il y a donc peu d'écart entre ce monde utopique et la possibilité pour les autres peuples de l'imiter. Enfin, le modèle de la campagne est clairement assimilé à la réalité contemporaine puisqu'en note de *La Promenade solitaire*, l'auteur mentionne le discours du Roi datant du 4 février 1790. De plus, ce texte présente de façon réaliste la promenade d'un homme dans la campagne. Le lecteur adhère donc à cette fiction et se rappelle l'œuvre à consonance autobiographique de Rousseau *Les Rêveries du promeneur solitaire*. Dans

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 154.

⁴¹¹ *Ibid.*, pp. 156-157.

la Promenade solitaire, le narrateur jouit du calme et du bonheur procurés par la solitude et la nature.

Que je quitte à regret ces bois sombres et silencieux, ces prairies émaillées, ces chaumières simples et rustiques, sous lesquelles règnent la paix et l'innocence.⁴¹²

Il ne décrit pas à proprement parler un monde idéal mais le lecteur fera le lien entre cette description et la présentation du monde idéal de la campagne qui se trouve quelques pages plus loin dans le récit, intitulé *L'Hirondelle et ses petits*.

Les différents éléments textuels qui composent l'œuvre et entourent l'épisode utopique ont donc pour finalité de compléter le modèle de société proposé, voire de le modifier en le rendant plus proche de la réalité : l'œuvre de Moutonnet ne prend son véritable sens qu'au regard de l'ensemble des parties qui la composent. Ainsi, le but poursuivi par l'auteur pourrait être la mise en application progressive de ce modèle dans la société réelle, concrétisation devenue possible depuis 1789. En outre, la fiction montre déjà ce modèle en voie de réalisation : en effet, dans sa note faisant l'éloge de Louis XVI, l'auteur décrit les changements opérés par la Révolution et parmi eux, les nouvelles relations qui se sont établies entre les individus :

Tous les états sont rapprochés, mêlés : il règne une égalité admirable dans les casernes : dans les corps de garde, on s'appelle camarade. Le littérateur, le rentier, l'artiste, l'ouvrier, le célibataire, l'homme marié, jeunes, vieux, tous vivent ensemble dans une parfaite intimité, avec une amitié vraiment fraternelle.⁴¹³

L'un des principaux fondements de la société philanthropique, la fraternité, semble donc déjà exister dans la société réelle, laissant entrevoir l'espoir que les autres changements décrits vont suivre, et des changements plus importants puisqu'en cette année 1790, l'auteur prône un régime républicain et égalitaire.

Elle constitue une autre stratégie pour convaincre le lecteur de la crédibilité du monde proposé. On retrouve le même procédé dans *Eponine, ou De la République (1793)* de Delisle de Sales, où les idées du vieux Platon commencent à être expérimentées dans l'Autriche de Joseph II : ainsi l'auteur croit en la réalisation de son projet dans la France révolutionnaire, et la Révolution a déjà donné l'exemple de changements politiques.

Toutefois, et surtout chez Moutonnet de Clairfons, ce modèle s'inscrivant dans la réalité du lecteur n'est qu'esquissé, et l'auteur ne livre pas non plus les modalités de sa mise en place dans la société contemporaine : que signifie alors cette absence de développement ? Traduit-elle la difficulté de construire un modèle de société idéal en période de crise politique ? Ou bien le but

⁴¹² *Ibid.*, p. 121.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 126.

de ces utopistes n'est-il pas seulement de montrer, par la fiction, qu'une autre société est possible et qu'il faut agir pour la construire dans la réalité ? Ces questionnements trouvent peut-être une réponse unique dans la leçon apportée par les événements révolutionnaires : la construction d'une autre société est désormais possible, mais elle contient nécessairement les imperfections du réel.

Bronislaw Baczko affirme :

Remarquons aussi que deviennent de plus en plus nombreuses les descriptions utopiques qui sont intercalées sous forme d'épisodes dans un récit romanesque. La cité imaginaire, même exotique, n'est qu'un lieu de passage où le héros s'enrichit en idées et en expériences nouvelles pour se tourner, par la suite, vers le monde qu'il partage avec le lecteur.

Comme dans le discours sur l'histoire-progrès, dans les projets de réforme, etc., les distances entre la société idéale et la société réelle diminuent. L'*impossible* n'est plus aux antipodes, mais à la portée sinon de la main, du moins de l'imagination.⁴¹⁴

On a vu précédemment qu'avant la Révolution, l'utopie offrait un monde parfait ou le plus parfait possible, c'est-à-dire intégrait le mal, les passions et le devenir temporel, sans cesser de maintenir la perfection comme le terme de cette évolution ; sous la Révolution, le modèle proposé n'est plus donné comme définitif, le lecteur le découvre dans son processus de perfectionnement : l'essentiel n'est plus de construire un modèle parfait et formant un tout cohérent, mais de suggérer les pouvoirs bénéfiques du devenir temporel. De même, cette mise en valeur du caractère transitoire des modèles proposés pourrait expliquer l'absence de description précise des sociétés utopiques qui s'ancrent dans la réalité du lecteur, car on pourrait y déceler les indices d'une transformation du genre utopique. Ceci expliquerait également l'absence de fictions décrivant en détail une société idéale au cœur même du Paris révolutionnaire contemporain⁴¹⁵.

Cette loi du perfectionnement mène paradoxalement à l'acceptation de l'imperfection. L'esquisse d'un modèle idéal s'inscrivant dans la réalité du lecteur est, en effet, souvent associée à la présence de plusieurs épisodes utopiques dans la fiction : par exemple, dans le roman épistolaire de Nougaret, *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792), les deux épisodes utopiques décrivant les sociétés des kanadaques et des chikikis s'accompagnent de l'esquisse d'un troisième modèle de société ; dans la deuxième lettre à son frère l'abbé d'Aramans de Joignicourt, le comte d'Aramans décrit de manière admirative une terre de l'Amérique :

Je traversai un pays soigneusement cultivé, les campagnes couvertes de blé ou de vignes superbes, annonçaient l'industrie et l'amour du travail [...] ; des paysans, vêtus avec une

⁴¹⁴ Baczko, *Lumières de l'utopie, op. cit.*, p. 57.

⁴¹⁵ Il en existe avant la Révolution : dans une nouvelle des *Contemporaines* (1781), *Les vingt épouses des vingt associés*, Rétif décrit l'établissement, au cœur de Paris, d'une société idéale fondée sur la communauté des biens.

extrême propreté, montraient qu'ils vivaient dans l'aisance, et que leurs travaux étaient récompensés.⁴¹⁶

De même, dans le roman anonyme, *Diane et son ami ou Voyages et aventures du Cher Mirmont Larochevoucault dans l'Inde* (1803), Mirmont, après avoir refusé de devenir le chef d'une nation de « sauvages », choisit de quitter « ce paradis terrestre » - une société fondée sur la droit à la liberté, gouvernée par un homme dont le pouvoir est limité par un conseil législatif - et de revenir à Paris avec Diane, son épouse pour y vivre ; mais s'accommodant mal des inconvénients de la vie parisienne – légèreté des mœurs, vie fondée sur le plaisir, ...- ils se retirent à la campagne, désignée comme un lieu d'existence idéal⁴¹⁷. La multiplication des modèles signifie qu'il n'existe pas de modèle parfait et abstrait que l'on peut adapter tel quel à la réalité. L'expérience révolutionnaire et l'instabilité politique qu'elle entraîne mettent en lumière la nécessaire loi de l'imperfection en toutes choses.

Ainsi, comme on peut le lire dans *Eponine, ou De la République* (1793) de Delisle de Sales, si « le jeu incalculable des événements interdit à la Politique toute conjecture », il rend impossible toute prétention à la construction d'une perfection et d'un absolu :

Il n'y a rien de parfait dans une nature dont l'essence est de se modifier sans cesse : ainsi tout plan auquel l'imagination n'a rien à ajouter n'est qu'une vertueuse rêverie⁴¹⁸

Autrement dit, l'utopie sous la Révolution française s'adapterait aux nouvelles caractéristiques d'une réalité devenue mouvante et ne se construirait qu'au moyen d'un parcours composé de plusieurs étapes mais ne s'achèverait pas comme dans les utopies du XVIIIème siècle, comprenant un ou plusieurs épisodes utopiques, sur un modèle définitif mais davantage sur une ouverture, une esquisse de modèle de société dont la finalité serait d'être actualisée dans le réel.

Enfin, il convient de s'interroger sur la nature de la société esquissée dans ces fictions : il s'agit du modèle rural ou champêtre. Pour conclure son chapitre sur « Age d'or et utopie », André Delaporte affirme :

De ces exercices de rhétorique devait néanmoins rester un modèle de vie campagnard, agraire ou pastoral, et la valorisation d'un type humain, celui du paysan ou du berger, avec, en opposition, la détestation de l'univers décadent et pourri des villes.⁴¹⁹

⁴¹⁶ Nougaret (Pierre-Jean-Baptiste), *op. cit.*, pp. 6-7.

⁴¹⁷ Anonyme, *Diane et son ami ou voyages et aventures du Cher Mirmont Larochevoucault dans l'Inde*, Paris, Mme Devaux, 1803, 2 vol., 218-189 p.

⁴¹⁸ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), *op. cit.*, p. 78 et p. 53.

⁴¹⁹ Delaporte (André), *Bergers d'Arcadie, le mythe de l'âge d'or dans la littérature française du XVIIIème siècle*, Puiseaux, Editions Pardès, 1988, p. 87.

On peut ainsi conclure à une résurgence du mythe de l'âge d'or adapté à la réalité contemporaine. Dans son article sur les « fictions utopiques révolutionnaires », Malcom Cook distingue trois méthodes romanesques pour présenter des sociétés utopiques : la peinture allégorique et ironique de pays imaginaires très similaires à la France ; l'évocation d'un pays lointain et inconnu qui permet la description d'une société idéale ; la proposition d'un monde autre, image de l'âge d'or, insérée dans une réalité historique qui semble vérifiable⁴²⁰. N'y a-t-il pas ici un paradoxe entre les théories du progrès précédemment analysées et la convocation du mythe de l'âge d'or ? André Delaporte avance l'idée que le mythe de l'âge d'or peut revêtir différentes fonctions selon les époques et les auteurs qui le convoquent : il peut constituer un mythe fondateur qui donne à voir un état social et politique idéal ou bien un modèle positif opposé à la dégénération du temps présent ; il peut porter les espérances millénaristes qui annoncent sa réapparition. Pour Malcom Cook, « Les auteurs de l'époque révolutionnaire peuvent enfin évoquer un âge d'or pour appeler à un changement dans leur propre pays. »⁴²¹.

Qu'en est-il dans les fictions utopiques précédemment citées ? Puisque le modèle champêtre esquissé est placé dans une temporalité commune au lecteur et à l'auteur, on peut affirmer que la convocation du mythe de l'âge d'or ne signifie pas un retour vers le passé, mais il est difficile de trancher sur sa signification réelle : un simple topos littéraire ? Une revendication égalitaire face aux très grandes inégalités sociales et juridiques contemporaines ? Ou encore le besoin face à la perfectibilité de l'homme, d'un retour, avec les valeurs primitives de l'égalité et de l'innocence, à une nature unifiée ? Dans son article intitulé « Les Lumières contre le progrès ? La naissance de l'idée de perfectibilité », Florence Lotterie montre que :

Loin d'introduire une philosophie du progrès, l'idée de perfectibilité s'ouvre sur un cuisant paradoxe : perfectible par sa nature, l'homme s'en éloigne en se perfectionnant.⁴²²

⁴²⁰ Malcom Cook cite en exemple l'œuvre de A. T. Rochefort intitulée *Adraste et Nancy V.Y.* que je n'ai pas intégrée à mon corpus car elle est absente de la Bibliothèque nationale française et je n'ai pu la consulter. Ce roman épistolaire semble contenir un modèle de société s'inscrivant dans la réalité du lecteur : « L'hospitalité est pour eux un devoir sacré ; être utile et mettre tout en œuvre pour nous plaire, paraît être un de leurs plus pressants besoins. L'âge d'or si vanté, dont nos poètes se complaisent journellement à retracer le souvenir, se trouve ici dans toute sa simplicité. » ; voir Cook (Malcom), « Fictions utopiques révolutionnaires », *Dictionnaire des utopies*, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet et Antoine Picon, Paris, Larousse/VUEF, 2002, p. 97-98.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 97.

⁴²² Lotterie (Florence), « Les Lumières contre le progrès ? La naissance de l'idée de perfectibilité », *Dix-huitième siècle*, n° 30, 1998, p. 384. Voir également Lotterie (Florence), *Progrès et perfectibilité : un dilemme des Lumières françaises (1755-1814)*, Oxford, Voltaire Fondation, 2006, 203 p.

Il semble que les textes utopiques reflètent bien le caractère double de la Révolution se voulant à la fois nouvelle et éternelle, mais aussi les interrogations sur la notion de progrès.

On assiste, pendant la Révolution, à la naissance d'une nouvelle forme d'utopie : la description d'un monde autre sans changement de lieu ni d'époque, un mode de vie idéal s'inscrivant au cœur de la réalité. La fonction de la fiction utopique n'équivaudrait plus à répondre à une insatisfaction face au réel par une fuite dans l'imaginaire, mais bien au contraire à signifier la croyance en la possibilité de la construction d'une autre société dans un avenir proche. La perte progressive du caractère absolu du modèle proposé serait l'indice d'une transformation du genre utopique au tournant des Lumières, aboutissant dans la première moitié du XIX^{ème} siècle à la mise en œuvre concrète de sociétés utopiques comme, par exemple, les tentatives de réalisation de l'Icarie de Cabet en Amérique. Aussi cette réduction de l'écart qui est commune à plusieurs types d'écrits révolutionnaires participerait-elle d'une même volonté d'action sur le réel par l'intermédiaire de la fiction.

Toutefois, la référence au mythe de l'âge d'or montre le besoin d'un recours à des modèles passés pendant la Révolution française. N'est-il pas également possible de lire cette résurgence du mythe de l'âge d'or comme un refus du progrès et comme un refuge compensatoire à un présent jugé décadent ?

4- Refus du progrès et persistance de modèles passés

Aux côtés de l'avenir et du présent, la dimension temporelle du passé se donne à lire sous diverses formes et peut aller jusqu'à un refus du progrès.

Dans son ouvrage *L'Utopie narrative en France et en Angleterre*, Jean-Michel Racault cite l'ouvrage de Manuel et Manuel, *Utopian Thought*, où les auteurs montrent que les deux représentations du temps – durée cyclique et durée linéaire – continuent à coexister au XVIII^{ème} siècle, et que les deux grands modèles de l'évolution historique – perfectibilité et décadence – sont certes incompatibles mais trouvent chez certains auteurs une sorte de conciliation (Hume, Boulanger ou Gibbon)⁴²³. On observe chez Bernardin de Saint-Pierre par exemple, une conception

⁴²³ Racault (Jean-Michel), *L'utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761, op. cit.*, p. 185.

cyclique de l'histoire. De plus, on a vu que certaines fictions utopiques ne contiennent aucune référence à la Révolution et le monde utopique est alors placé dans un passé mythique. Dans ces cas de figure, l'occultation des événements révolutionnaires associée à la peinture d'une société primitive composée d'êtres naturellement bons figurerait le désir d'un retour aux origines d'une humanité d'avant la Chute. Dans les *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse* (1792), en convoquant Rousseau dans la préface, Brez précise qu'il va peindre « un spectacle utile » : « celui d'un peuple vraiment bon et sensible réunissant toutes les vertus des nations civilisées et n'en connaissant point les vices ». Il fait ainsi l'éloge de Pelew, un pays monarchique pauvre composé d'individus vertueux qui vivent, sans lois, dans « la simplicité originelle »⁴²⁴. De même, dans le *Voyage au pays de Bambouc, suivi d'observations intéressantes sur les castes indiennes, sur la Hollande et sur l'Angleterre*, de Charles-Pierre Coste d'Arnobat, le narrateur oppose l'innocence et l'ignorance de ce peuple vertueux à la cupidité des nations civilisées⁴²⁵.

Certains utopistes prennent en compte la notion de perfectibilité pour en montrer les dangers et s'y opposer : dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799), il est montré que la société idéale ne peut se construire qu'en s'éloignant de la civilisation car, en se développant, les nations civilisées sont vouées à la décadence. En abordant l'île de l'Espérance, le voyageur anglais s'étonne de l'inscription inscrite sur les barrières délimitant la société utopique :

Eloignés volontairement des sociétés humaines, et du commerce des hommes policés, nous avons laissé nos vices, nos préjugés, nos institutions sur le continent, et nous n'avons emporté que nos vertus.

Ho ! Vous que le hasard jette sur nos côtes, gardez-vous de profaner cet asile. Nous connaissons vos mœurs, vos opinions ; nous y avons renoncé. Votre savoir, vos lumières, vos arts ne sont point pour nous des objets d'envie : bien encore moins vos lois. Heureux celui qui ne saura pas lire, il est moins éloigné que nous de la nature, et nous l'accueillerons avec empressement.⁴²⁶

Le vieillard de ce monde, un homme ayant fui la Révolution française, considère que l'accès aux livres représente un danger pour la société : aussi sont-ils tous enfermés dans sa demeure. Le narrateur européen réitère cette défiance à l'égard de la civilisation dans une formule lapidaire : « Se policer, c'est se corrompre. », et il va plus loin en dégagant les conséquences de cette corruption :

⁴²⁴ Brez (Jacques), *op. cit.*, p. 3.

⁴²⁵ Coste d'Arnobat (Charles-Pierre), *Voyage au pays de Bambouc, suivi d'observations intéressantes sur les castes indiennes, sur la Hollande et sur l'Angleterre*, Bruxelles, Dujardin ; Paris, Defer de Maisonneuve, 1789, 358 p.

⁴²⁶ Musset (Victor-Donatien de, dit Musset-Pathay), *op. cit.*, pp. 36-37.

La dépravation des mœurs amène celle du goût et la décadence des lettres, et il n'est que trop confirmé aujourd'hui que c'est aux effets de cette corruption qu'il faut attribuer la multitude de romans qui inondent le public.⁴²⁷

Le choix du narrateur de rester vivre dans l'Isle de l'Espérance n'est donc pas surprenant ; on perçoit la voix de l'auteur derrière ses propos : le refus du progrès se double d'un refus de la réalité révolutionnaire.

Dans *Les deux cousins, histoire véritable* (1790) de Sénac de Meilhan - œuvre qui s'apparente à un conte oriental - le héros prénommé Aladin découvre, lors d'un voyage en Perse, une société égalitaire et communautaire d'où les sciences et toute forme de connaissances sont bannies : seuls les gouvernants possèdent le savoir ; l'argent y est en outre inexistant pour éviter les inégalités et les passions. Le grand prêtre de ce monde adorateur du soleil explique à Aladin que :

L'esprit et le savoir sont des dons funestes, qui ne servent qu'à nourrir la vanité d'un petit nombre et rendent la condition de l'homme plus misérable que celle de l'animal imprévoyant qui ne juge, qui ne compare, et qui ignore ce que c'est que la mort ; il faut donc bannir la science, et arrêter tous les progrès qui naissent de la perfectibilité de l'esprit.⁴²⁸

Mais ce texte est extrêmement intéressant dans la mesure où il comporte un débat sur le progrès ; en effet, Aladin se montrant très étonné des propos du vieillard, ce dernier précise sa pensée : il reconnaît les avantages que procure le développement des arts et des sciences - plus de commodités, une société active et éclairée - mais l'exemple des grandes civilisations témoigne, selon lui, de ce que les progrès s'accompagnent de la corruption des mœurs, de l'augmentation des vices, de la misère et de l'esclavage. Il en conclut que « L'essor de l'esprit, qui conduit à exceller dans les sciences, est plus nuisible à l'homme qu'il n'est utile. »⁴²⁹. Le sage qui a été désigné pour gouverner ce peuple a décidé de maintenir sa société dans un état de « médiocrité » et de répétition qui empêche la naissance des désirs mais aussi de l'ennui, source des maux des nations civilisées, et permet alors de contrôler plus facilement la population :

Trouvons un milieu entre la stupide barbarie de l'homme sauvage et les passions dévorantes, le malheur et l'oppression de l'homme civilisé ; nous n'aurons point de palais, et nous n'aurons point d'hôpitaux ; nous n'aurons point de héros qui élèvent l'humanité et nous n'aurons point de scélérats qui la dégradent ; nous n'aurons point d'académie et nous ne connaissons point les tourments déchirants de l'amour-propre ; nous n'aurons point de riches mais nous n'aurons point de misérables. Les échanges seront longs et difficiles ; tant mieux : ils consommeront du temps et occuperont ; l'amour sera peu commun car les

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 186 et p. 255.

⁴²⁸ Sénac de Meilhan (Gabriel), *op. cit.*, pp. 129-130.

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 131.

femmes seront vêtues comme les hommes ; un coup d'œil fera voir tous leurs charmes et l'imagination n'attisera pas le désir ; l'amour-propre, la vanité, la curiosité étant ôtés de l'amour, Que restera-t-il ? Le penchant et une douce habitude qui ne troubleront pas la société.⁴³⁰

De plus, le rejet du progrès dans l'épisode utopique est relayé dans la trame principale de la fiction par la condamnation d'Aladin et son emprisonnement ; lors d'une révolte en Géorgie, il a en effet été retrouvé dans les affaires de l'un des chefs rebelles un ouvrage sur la république rédigé par Aladin. Son cousin, le Sultan, s'exprime alors « sur le désir d'écrire et sur la nécessité de retenir les hommes dans l'ignorance » :

Le sublime Alcoran, disait-il, nous a appris tout ce qu'il nous importe de savoir pour être heureux dans ce monde et dans l'autre. Tout homme qui écrit est un impie, car son projet seul manifeste qu'il suppose qu'il ait encore quelque chose à apprendre pour ceux qui savent l'Alcoran.⁴³¹

Ainsi dans ces textes, le temps et le progrès sont considérés de façon négative : leurs auteurs se défient de la science et des risques de corruption qu'elle fait courir tant à l'individu qu'à la société, et la religion est sciemment utilisée pour manipuler le peuple et le laisser dans l'ignorance. En ce sens, ces deux œuvres révolutionnaires prennent des accents de contre-utopies modernes. On ne peut que constater la divergence des conceptions du temps et du progrès sous la Révolution française, puisque l'on est, ici, bien loin des théories développées par Condorcet, qui prévoit « le perfectionnement réel de l'homme » par « l'instruction ».

Enfin, les références au passé prennent la forme d'un retour à d'anciens modèles de société. L'Antiquité est particulièrement présente dans l'imaginaire révolutionnaire et il est intéressant de s'interroger sur la signification d'un tel décalage avec les philosophies du progrès. Comme le souligne Jean-Michel Racault,

Dans le cadre d'une mentalité qui, malgré l'émergence de la notion de progrès et parfois concurremment avec elle – reste doublement marquée par le dogme chrétien de la chute et le mythe païen de l'âge d'or, la prégnance des grands modèles historiques de la décadence ('grandeur et décadence' des Romains selon Montesquieu ; *decline and fall* selon Gibbon) conduit à voir dans l'écoulement du temps un facteur de détérioration et dans le passé un recours contre la dégradation du présent. Mythe de Sparte, de l'Égypte pharaonique, mythe de la Rome républicaine : tous les grands archétypes dans lesquels puisent les utopies appartiennent à un passé reculé situé à l'aube des temps historiques.⁴³²

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 132.

⁴³¹ *Ibid.*, p. 44.

⁴³² Racault (Jean-Michel), *L'utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761*, op. cit., p. 185.

Effectivement, on relève dans de nombreuses utopies de cette période la dénonciation de la corruption de la société : toutefois, ces références ne sont pas uniformément synonymes d'une tendance passéiste, et Jean-Marie Goulemot, dans son article « Voyages imaginaires à la veille de la Révolution », donne une autre explication à ce phénomène :

La conscience d'inventer des temps nouveaux rend la référence même à des modèles passablement problématique. Aussi cède-t-on bien vite à la fascination d'un passé si lointain (Rome ou Sparte) qu'il permet de se croire entré dans un nouveau temps historique. Recommencer l'histoire des temps anciens n'est-ce pas, dans les faits, commencer une nouvelle histoire ?⁴³³

Le temps peut se charger d'une dimension métaphysique et ce retour à des temps reculés correspondrait au fantasme d'origine révolutionnaire. De même, l'anticomanie révolutionnaire révèle le besoin de se rappeler les grandes figures de législateurs tels Lycurgue ou Solon au moment de la régénération de la France pour retrouver une dimension sacrée, perdue avec la chute des valeurs chrétiennes.

Mais, si cette référence aux modèles antiques est aussi prégnante, c'est parce que désormais, elle ne vaut plus uniquement sur le plan de l'imaginaire – comme c'était le cas au cours du XVIII^{ème} siècle où le modèle républicain était avancé pour critiquer le gouvernement despotique - mais participe de la construction concrète de la nouvelle société. Dans son ouvrage intitulé *L'Antiquité dans la Révolution française*, Claude Mossé montre que les Constituants ne cessent de faire appel aux modèles d'Athènes et de Sparte : de même les utopistes se réfèrent aux républiques de l'Antiquité. On retrouve donc paradoxalement dans cette résurgence des modèles passés le principe de perfectibilité, puisque l'évolution historique - particulièrement à partir du 10 août 1792 - permet de se rapprocher de ces modèles politiques, présentés comme des sociétés idéales tout au long du XVIII^{ème} siècle, et la conscience que l'écart entre ces modèles politiques et le gouvernement de la France diminue participe de cette foi en l'avenir qui caractérise les premières années de la Révolution. Toutefois, il est nécessaire de préciser que ce ne sont pas les républiques d'Athènes ou de Rome que les acteurs révolutionnaires désirent voir renaître : les républiques anciennes ne servent que de référence aux différents partis, et les députés les évoquent pour s'opposer aux mesures proposées et défendre leurs propres idées.

⁴³³ Goulemot (Jean-Marie), « Voyages imaginaires à la veille de la Révolution », *op. cit.*, p. 122.

Les événements révolutionnaires, en mettant fin à l'Ancien Régime, montrent que le temps permet l'évolution des formes politiques. Les fictions utopiques portent ces transformations philosophiques, qui modifient à la fois leur nature et leur fonction. Le concept de perfectibilité et l'ouverture temporelle vers des progrès illimités se concrétisent, dans les utopies, par le rapprochement progressif du modèle proposé à la réalité, correspondant à la fois à la perte du caractère d'irréalité et d'idéalité des mondes convoqués. On pourrait parler d'une « incarnation » du modèle idéal, au sens où ce dernier prend chair, acquiert une dimension humaine et non plus transcendante. En effet, la croyance en l'action humaine remplace l'appel à la Providence ; le monde idéal ne prend plus place dans des îles éloignées, mais dans la France de demain, voire dans la réalité contemporaine ; la loi du perfectionnement amène paradoxalement vers le principe d'imperfection. Enfin, les utopies de la Révolution ne servent pas uniquement à critiquer la société contemporaine, mais elles affirment, comme Thomas More dans son *Utopie*, la croyance en l'avènement d'une société meilleure.

Toutefois, ces nouvelles caractéristiques se donnent à voir dans leur processus de transformation, et les références à des modèles anciens, ou la convocation du mythe de l'âge d'or, côtoient ces théories de la perfectibilité. Ce retour au passé, qui se manifeste sous diverses formes dans les fictions utopiques, révèle chez les révolutionnaires un besoin de sacré, mais aussi la tentation de s'appuyer sur des modèles déjà existants.

CHAPITRE 3

INDIVIDU ET SOCIÉTÉ : VERS UNE « HUMANISATION » DE L'UTOPIE

Dans les utopies de la Révolution, où le devenir historique est conçu de manière positive, l'action humaine et individuelle acquiert un rôle déterminant dans la construction du bonheur collectif. On peut ainsi s'interroger sur le traitement des passions dans les utopies de l'époque révolutionnaire, ainsi que sur la place accordée au désir individuel et plus largement à l'individu dans ces sociétés idéales : le nouveau rôle attribué à l'individu ne menace-t-il pas la cohésion de la société et le bonheur collectif ? Il s'agira alors de déterminer si les utopistes construisent de nouveaux modes de relations interindividuelles au sein de la société utopique.

1- L'ambition révolutionnaire : créer un homme nouveau

On a vu précédemment comment les utopies représentaient la Révolution comme une rupture historique. Dans le contexte révolutionnaire de régénération de la vie politique et sociale, il s'agit aussi de créer un homme nouveau : cette idée ne date certes pas de la fin de ce siècle traversé par le mythe d'un retour à l'innocence à travers les figures du bon sauvage, du naufragé qui aborde des terres nouvelles ou encore l'expérience de l'aveugle-né. Toutefois l'ambition révolutionnaire ne vise pas seulement à améliorer l'homme, comme c'est le cas au cours du siècle, mais à le changer totalement, à créer un homme neuf et libre. Cette image de l'homme nouveau et régénéré est très vivace dans l'imaginaire politique révolutionnaire et comme le montre Antoine de Baecque, dans « L'homme nouveau est arrivé. La “régénération” du Français en 1789 », elle participe « du renouvellement idéalisé de la nature humaine par le fait politique »⁴³⁴. Quelles sont les caractéristiques de ce nouvel homme ? Antoine de Baecque analyse ses différentes figures dans la littérature pamphlétaire de l'année 1789 : avec la convocation des États-généraux, l'homme

⁴³⁴ De Baecque (Antoine), « L'homme nouveau est arrivé. La “régénération” du Français en 1789 », *Dix-huitième siècle*, n° 20, 1988, p. 193.

nouveau est, en premier lieu, symbolisé par l'homme futur et en tant que tel associé aux plans de cités idéales. Mais il retrouve les qualités de ses ancêtres. Ainsi :

Comme son nom l'indique, la « nouvelle naissance » se place, dans un futur instantané, en totale osmose avec un passé mythifié : l'image de la rupture intègre de façon complémentaire la croyance dans la perfectibilité immédiate de l'espèce humaine et le retour à l'âge d'or.⁴³⁵

Après la prise de la Bastille, l'homme nouveau se caractérise par sa virilité et sa force, toutes deux mises au service de la révolte. Puis avec le grand débat d'août 1789 sur la Déclaration des droits de l'homme, l'homme régénéré se définit par son histoire : il s'agit alors d'assurer le passage entre l'homme de l'Ancien Régime et l'homme régénéré par les événements révolutionnaires. Cette évolution se réalisera progressivement par l'éducation : la Révolution apparaît comme une étape dans la perfection à venir de l'être humain. Enfin, les contre-révolutionnaires peignent l'homme nouveau comme le symbole de la démesure et de l'orgueil politique.

Ainsi, comme l'affirme avec justesse Antoine de Baecque dans la conclusion de son article :

Deux conceptions de l'« homme nouveau » semblent ainsi se dessiner dès les débuts de la Révolution, d'un côté l'instantanéité et l'optimisme régénérateur tels qu'ils se déploient souvent dans l'imaginaire politique à travers les pamphlets rêveurs. De l'autre l'éducation sévère et le scepticisme, tels qu'ils émergent parfois au détour d'un débat d'assemblée ou d'écrits révolutionnaires pessimistes. Le thème de l'« homme nouveau » pose cette alternative comme incontournable. A travers cette question, c'est la conception même de la Révolution qui est donc interrogée dès le début de l'année 1789 : instant décisif posant *d'emblée* l'homme comme régénéré, ou régénération progressive à construire et à réglementer totalement ; deux philosophies se dessinent ici, deux conceptions de l'homme, prélude à des oppositions politiques durables.⁴³⁶

La remise en cause des dogmes religieux ainsi que la philosophie sensualiste déplacent la réflexion sur l'individu : on passe progressivement de la soumission du sujet à son roi et à Dieu à une valorisation du plaisir et des intérêts personnels. La conception chrétienne du devoir moral issu du dogme du péché originel et tourné vers une vie après la mort se voit concurrencée par l'idée du bonheur terrestre, et l'émergence d'une nouvelle morale où le plaisir et les passions des individus sont désormais pris en compte. C'est dans la gestion de ces intérêts particuliers que les opinions divergent : soit ils sont reconnus comme pouvant jouer un rôle essentiel dans la formation

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 196.

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 206.

du bien général par les Physiocrates et les libéraux, soit ils sont condamnés comme dans la théorie du contrat social chez Rousseau qui les dénonce comme étant égoïstes et représentant une menace de corruption de la cité. De plus, au cours du siècle, avec le développement de l'esprit d'examen cher aux Lumières, les philosophes visent une autonomie intellectuelle de plus en plus grande vis-à-vis de l'autorité religieuse et politique.

Ce mouvement de laïcisation prend toute son ampleur avec la Révolution, car l'homme acquiert progressivement une autonomie juridique et politique : à partir de la campagne électorale de 1788-1789, le terme citoyen désigne l'homme devenu libre par rapport au sujet du roi ; l'abolition des privilèges de la nuit du 4 août 1789 accorde à l'individu une égalité juridique ; par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789, il se voit octroyer des droits inaliénables : liberté de pensée et d'opinions, liberté d'expression, propriété, sûreté, résistance à l'oppression. De même la Constitution de 1791 prône le droit de chaque individu à rechercher le bonheur ; enfin, dans le préambule de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, il est avancé que l'artifice politique doit servir à libérer un naturel refoulé par des siècles « d'oubli » et de « mépris des droits de l'homme », ce qui signifie qu'il existerait un principe commun définissant la nature humaine. Pourtant, l'homme se définit essentiellement par sa différence, son corps, c'est-à-dire par son individualité et non plus par son identification à un Tout, comme l'atteste la définition de l'Individu du *Dictionnaire de l'Académie* de 1798 :

terme didactique, il se dit de chaque être organisé, soit animal, soit végétal, par rapport à l'espèce à laquelle il appartient. On dit en terme de plaisanterie, *Avoir soin de son individu, conserver son individu*, pour dire avoir grand soin de sa personne.

Ce présupposé introduit la reconnaissance des inégalités entre les êtres humains, mais aussi celui de la valeur de chaque individu. En 1804, dans le Code civil, l'homme se voit caractérisé par un système d'appartenances : état civil (naissance, mariage, filiation), domicile, propriété mais aussi par la reconnaissance de son égalité civile et sa liberté individuelle, puisque le Code établit la laïcité de l'Etat et impose le partage égal des successions entre enfants.

On observe également, au cours de la Révolution, une préoccupation croissante pour l'éducation dans laquelle la place de l'« instruction » ne fait pas l'unanimité, et révèle toute l'ambiguïté des positions des révolutionnaires⁴³⁷ : ces derniers se heurtent aux problèmes posés

⁴³⁷ Pendant la Révolution, il s'établit une distinction entre l'éducation, visant à inculquer un système de valeurs touchant essentiellement le « physique et le moral » et l'instruction qui équivaut à la transmission du savoir et des savoir-faire ; autrement dit, comme le précise Rabaut Saint-Etienne : « L'instruction publique éclaire et exerce l'esprit, l'éducation nationale doit former le cœur » (Discours prononcé à la Convention nationale, dans la séance du 29 juillet 1793).

par la nouvelle souveraineté intellectuelle et politique de l'individu. Comment gouverner le peuple dont on reconnaît la majorité dans un climat de rejet des figures paternelles que représentaient Dieu et le roi ? Si la réflexion sur l'instruction prend une telle ampleur au fil des années, c'est qu'elle représente, pour les révolutionnaires, le principal moyen de créer les fondements de la nouvelle société : l'homme régénéré permettra la régénération de la société toute entière. De ce postulat découlent les principaux débats des acteurs politiques : faut-il instruire le peuple ou l'instruction doit-elle être réservée à une élite ? Et selon la réponse donnée, qui participera à la vie politique ? L'instruction doit-elle être commune ou privée, populaire ou dirigée par une communauté de savants ? Dans la Constitution de 1791, il est stipulé qu'« il sera créé et organisé une instruction publique, commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes, et dont les établissements seront distribués graduellement, dans un rapport combiné avec la division du royaume. »⁴³⁸. L'Assemblée législative instaure un Comité d'Instruction publique dirigé par Condorcet : dans son *Plan d'Instruction publique* (1792), ce dernier propose un enseignement gratuit, mixte et non obligatoire, mais strictement séparé de l'enseignement religieux, visant à rendre l'homme meilleur et plus libre par l'éducation. Le but de l'instruction publique est la formation du citoyen, qui devient la figure emblématique de la cité démocratique : l'individu est alors envisagé dans l'articulation du culturel et du politique. La réflexion sur l'éducation prend toute son ampleur avec le décret du 18 août 1792 sur la nationalisation des biens du clergé : en effet, celui-ci stipule « qu'aucune partie de l'enseignement ne sera confiée à aucune des maisons des ci-devant congrégations d'hommes et de filles. ». La tâche de réformer le système éducatif revient alors à la Convention et c'est effectivement à cette période historique que fleurissent les plans d'instruction publique, au point que peu d'entre eux ayant été retenus et encore moins réalisés, ils sont souvent qualifiés de « rêves » et assimilés à l'utopie par les historiens des idées. Dans son article « Eduquer l'homme nouveau », Elisabeth Liris montre que la réflexion des conventionnels se heurte à la question ardue de la formation concrète de l'homme nouveau :

dans la mesure où le discours sur la régénération, par son épaisseur, veut à la fois légitimer le présent, mais aussi tenter de maîtriser un avenir, entretenant la volonté et les destins individuels avec ceux d'une société toute entière, hésitant entre rupture et continuité, interrogeant à la fois le devenir et le passé⁴³⁹

⁴³⁸ Constitution des 3-14 septembre 1791, « Dispositions fondamentales garanties par la Constitution ».

⁴³⁹ Liris (Elisabeth), « Eduquer l'homme nouveau », dans *Former un nouveau peuple, Pouvoir, Education, Révolution*, Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Montréal en avril 1993, sous la direction de Josiane Boulad-Ayoub, Presses de l'Université de Laval, 1996, p. 303.

Selon cette dernière, la réflexion des membres du Comité d'Instruction publique aboutirait finalement à deux écueils : des projets irréalistes ou une éducation « totalitaire », car ils subordonnent cette dernière à la politique ; de plus, afin d'enraciner le patriotisme, ils visent davantage l'éducation nationale que l'instruction publique qui conduirait à la formation de l'esprit critique de chaque citoyen. Ainsi, en ces années de troubles politiques, certains membres du Comité d'Instruction publique mettent en avant les dangers d'une instruction du peuple et préconisent davantage une pédagogie de l'exemplarité : il s'agirait de donner un modèle de ligne de conduite, autrement dit une éducation politique visant à prévenir les dangers de la contre-révolution. S'appuyant sur les modèles antiques, ils interrogent les relations enfants, famille et état : la nation prendra en charge l'éducation des enfants et les fêtes révolutionnaires participeront fortement de l'éducation commune en valorisant paradoxalement la structure familiale, et en donnant à voir l'image d'une société idéale où tous ont une place, même les exclus de la société réelle - enfant, femmes et citoyens passifs. La fête permet une éducation du peuple en ce sens qu'elle y propage, par l'iconographie et le discours, les symboles révolutionnaires. Toutefois, de toutes ces considérations émergent également de véritables projets d'instruction publique comme le montre parfaitement Daniel Teyssere dans « Quelques considérations sur la notion d'éducation commune pendant la Révolution » : il avance que les membres du Comité d'Instruction publique sont les tenants du « pédagogisme » des Lumières - entendu comme la toute-puissance de l'éducation - c'est-à-dire qu'ils soutiennent l'idée que l'éducation représente à la fois le moyen et la fin de la promotion de l'individu et de la société. Par exemple, du 13 juillet au 13 août 1793, la Convention débat de « l'instruction commune » en se situant par rapport au plan de Lepelletier qui propose d'instaurer des établissements d'éducation nationale. Il est alors décidé, après une série d'interventions divergentes, « qu'il y aura des établissements nationaux où les enfants seront instruits, nourris et logés gratuitement, et des classes où les citoyens qui voudront garder leurs enfants chez eux pourront les envoyer s'instruire »⁴⁴⁰. La Constitution de l'an I promulgue ainsi l'école républicaine, c'est-à-dire une instruction obligatoire, gratuite, laïque avec l'objectif de construire l'esprit civique des individus. De plus, la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* de 1793 introduit un

⁴⁴⁰ *Moniteur*, n° 227 du jeudi 15 août 1793, séance de la Convention du 13 août, sous la présidence de Hérault-Séchelles, *Réimpression de l'Ancien Moniteur, tome 17^e. Convention nationale*, Paris, Plon, 1860, p. 393, cité par Teyssere (Daniel), « Quelques considérations sur la notion d'éducation commune pendant la Révolution », dans *Former un nouveau peuple, Pouvoir, Education, Révolution, op. cit.*, p. 247.

article sur l'éducation : « L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens »⁴⁴¹. Mais un an plus tard, on renonce à l'obligation scolaire et la gratuité est supprimée.

Après la Terreur, la Convention thermidorienne procède à l'élaboration de la troisième Constitution, et dans son *Rapport sur l'instruction publique du 23 vendémiaire an IV*, Daunou souligne la nécessité de terminer la session de réflexion par l'organisation du système d'instruction. L'enseignement supérieur est développé : la Convention crée un système de grandes écoles à vocation professionnelle (Ecole normale de Paris, Ecole centrale des travaux publics, Conservatoire national des arts et métiers, Ecoles de la santé) ; les sept académies de la monarchie sont remplacées par les trois classes de l'Institut national des sciences et des arts. Comme le souligne Bronislaw Baczko dans « La Constitution de l'an III et la promotion culturelle du citoyen » :

La création de l'Institut symbolisait la volonté de terminer la Révolution par l'instauration d'une république aux institutions stables, gouvernée par la raison. Le fonctionnement du système représentatif mis en place par la nouvelle Constitution devait concilier le principe de souveraineté nationale avec l'exercice du pouvoir par les meilleurs, par une élite éclairée. Ainsi la République serait efficacement protégée, elle ne serait plus la proie d'une foule ignorante, manipulée par des démagogues et des « tyrans populaires ».⁴⁴²

On observe ici la progression de la réflexion sur les rapports entre éducation et politique : au cens financier nécessaire pour être membre d'une assemblée nationale aux débuts de la Révolution, la Constitution de l'an III ajoute un cens culturel pour la participation aux assemblées primaires. Selon Boissy d'Anglas, la république ne pourra être sauvée des dangers du royalisme ou du fanatisme que par le choix du peuple lors des élections. Il est donc nécessaire que les citoyens amenés à voter sachent lire et écrire pour ne pas être dans la dépendance des autres. Même si l'application de ce décret du cens culturel est repoussée jusqu'à l'an XII, son existence montre bien l'évolution du débat sur l'instruction du peuple.

La figure de l'homme régénéré permet d'établir des points de rencontre entre la mentalité révolutionnaire et la fiction utopique : l'importance de l'éducation, la volonté de bâtir les fondements d'une société meilleure pour les générations futures, le principe de la fête.

⁴⁴¹ Article XXII de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1793).

⁴⁴² Baczko (Bronislaw), « La Constitution de l'an III et la promotion culturelle du citoyen », dans *L'Institution de la raison*, sous la direction de François Azouvi, Vrin, 1989, p. 34.

2- Les utopies de la Révolution : un lieu privilégié de la réflexion anthropologique

A la lecture des utopies de la période révolutionnaire, on est frappé par le peu de développements concernant les sciences exactes (physiques, génétiques, biologiques) et l'absence d'innovations techniques : il semble que tout l'intérêt des utopistes de cette période se concentre sur les sciences de l'homme, sur ses comportements en société et sur l'organisation politique. Partant du problème de la vision pessimiste de la nature humaine sur laquelle pèse le péché originel, les utopistes peuvent choisir de mettre en scène des êtres parfaits, vertueux et idéalement rationnels. Se dégage de ces utopies une tendance à l'uniformisation, condition nécessaire à l'avènement de la perfection.

Avec la Révolution et la promotion de l'individu, on peut se demander quelle place est désormais accordée à l'individu au sein de la société utopique qui privilégie ordinairement le tout, le collectif. D'une manière générale, l'utopie tend à effacer tout ce qui touche à l'individualité et représente une menace pour le groupe (vices, passions, désirs individuels) ou bien à canaliser les passions afin qu'elles servent le bien général. Autrement dit, il s'agit d'interroger l'articulation individu-société et bonheur individuel-harmonie collective. En effet, l'utopie donne à voir une construction abstraite d'une société idéale où l'homme est envisagé comme une partie du tout, un être politique. Que change alors la nouvelle définition de l'homme et notamment la mise en lumière du citoyen ? L'utopie intègre-t-elle l'avènement de l'individu et de ses particularités, et n'en est-elle pas menacée dans ses fondements mêmes ? La promotion de l'individualité ne prend-elle que la forme de l'anti-utopie où l'individu se révolte contre la loi utopique ?

2-1- Promotion de l'individu : les sentiments contre la raison ?

Dans le chapitre « L'utopie, du temps immobile au temps déployé » du *Règne de l'histoire*, Jean-Marie Goulemot souligne que « L'utopie reprend à son compte l'idée, somme toute classique, que les passions sont agitation vaine, mouvement inutile, perte d'énergie et désordre. C'est par elles qu'advient l'histoire »⁴⁴³. En s'ouvrant à l'histoire et au devenir temporel, les

⁴⁴³ Goulemot (Jean-Marie), « L'utopie, du temps immobile au temps déployé », *op. cit.*, p. 274.

utopies de la Révolution accordent une place plus importante à l'action humaine et s'intéressent alors aux motivations des individus que sont le désir et les passions. Par ailleurs, il convient de souligner que cette caractéristique n'est pas le fait des utopies, mais plus généralement du roman qui accède de même à l'histoire et à l'individuation. Cet intérêt se manifeste, dans la fiction, par le développement de l'histoire privée au détriment de la description de la société idéale, ainsi que par une prise en compte des sentiments contre la rationalisation utopique. Mais la place accordée aux sentiments n'entrave-t-elle pas alors la construction collective utopique ? La promotion de l'individu ne menace-t-elle pas la perfection utopique ? Le principe d'individualité ne remet-il pas en question l'universalité dont se réclament les utopies ? Enfin cette nécessité de concilier la promotion de l'individu et la construction d'un modèle stable et idéal entraîne-t-elle une transformation de la fiction utopique ou bien sa mort ?

2-1-1- Développement de l'histoire privée

Sur les cinquante-cinq fictions de mon corpus, dix sont des *œuvres à épisodes utopiques*, c'est-à-dire des œuvres narratives dont l'objectif n'est pas la présentation d'une société idéale mais le récit des aventures d'un personnage, dont l'épisode utopique n'est qu'une étape. Les utopies - dont le but est exclusivement la représentation d'un monde idéal - s'ouvrent également aux péripéties et les aventures amoureuses tiennent une part importante dans l'économie de la fiction, le plus souvent au détriment de la description de la société. Le *Voyage en l'air* (1791) du contre-révolutionnaire Suleau présente la société de Balonnopolis composée de pots et de cruches ; la deuxième partie est entièrement consacrée aux aventures amoureuses malheureuses de l'une des cruches, nommée Fragile. Ce récit qui occupe une large place dans l'œuvre utopique a pour but d'illustrer l'une des lois expliquées au narrateur : l'obligation pour tous les pots, quel que soit leur rang, d'épouser les cruches avec qui ils entretiennent des relations amoureuses. On peut s'interroger sur la présence d'une telle digression dans la présentation de cette société : elle semble correspondre à une pause divertissante attendue par le narrateur, et peut-être supposée attendue par le lecteur :

Mon pot était en train de babiller, il me débitait son roman politique ; j'aurais bien désiré qu'il eut pu mettre un peu d'ordre dans sa narration ; [...] Je songeais cependant à lui proposer une distraction ; car ma tête était abasourdie de politique, lorsqu'il lui vint sous la main un projet de finance dont il s'avoua l'auteur.⁴⁴⁴

De manière symbolique, l'amour peut conduire au renoncement du pouvoir et à la désaffection des affaires politiques. Tel est le cas dans *Le Prince philosophe* (1792) d'Olympe de Gouges : trompé par son épouse, Almoladin, qui gouverne le pays de Siam, décide de laisser le pouvoir à son fils et de partir à la recherche de son premier amour, Palmyre : il l'épouse puis termine sa vie retiré du monde⁴⁴⁵. De même, dans *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle* (1791) de Boulard, Maurice Vertamont, anéanti par la mort de sa femme, décide de renoncer à la souveraineté et quitte définitivement le peuple des Péru-Mexi. Son neveu ne restera pas non plus dans ce monde paradisiaque car il s'ennuie de son épouse et de sa patrie - malgré un séjour bien occupé, puisqu'il doit honorer tous les deux jours les jeunes filles mexicaines qui viennent s'offrir à lui pour assurer la descendance de ce peuple, et doit repousser les avances des

⁴⁴⁴ Suleau (François-Louis), *Voyage en l'air*, par M. Suleau, second "réveil", à Balonnopolis, 1791, p. 70.

⁴⁴⁵ *Le Prince philosophe, conte oriental*, par l'auteur de la pièce intitulée « L'Esclavage des nègres », Paris, Briand, 1792, 2 vol. in-12°, 261-261 p. Tout au long de mon étude, je me référerai à l'édition suivante : Gouges (Olympe de), *Le Prince philosophe*, Paris, Indigo côté-femmes éd., 1995, 120 p.

femmes mariées. Dans le roman épistolaire *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) de Nougaret, les deux épisodes utopiques représentent des étapes éprouvant les sentiments du comte d'Aramans pour Honorine puisque la première société, celle des Kanadaques, séduit le comte au point qu'il voudrait s'y installer définitivement s'il n'était pas amoureux d'Honorine.

Par ailleurs, le narrateur-voyageur n'est plus une simple instance narrative : il s'individualise et devient un véritable personnage avec ses propres désirs, une histoire personnelle et des valeurs, ce qui peut engendrer des conflits entre les aspirations individuelles et l'ordre étatique.

2-1-2- La réhabilitation des passions : l'individu comme moteur de l'action et nouveau modèle

La prédominance de l'histoire individuelle va de pair avec la réhabilitation des passions : les utopiens ne sont pas uniquement définis en tant que membres de la société, mais ils sont présentés comme des êtres humains avec leurs qualités et leurs défauts. Au cours du XVIIIème siècle, certaines utopies commencent à intégrer cette dimension humaine du mal en décrivant des personnages guidés par leurs passions, comme dans le *Voyage et aventures de Jacques Massé* (1710-1714) de Tyssot de Patot : cette utopie contient de nombreuses anecdotes qui narrent les aventures de personnages dont la conduite pourrait se résumer en cette affirmation du narrateur : « chacun approuve ses sentiments, tous ceux qui leur sont contraires le choquent »⁴⁴⁶.

Les utopies de la Révolution vont plus loin en ce sens que les passions, positives ou négatives, sont aussi largement répandues chez les Européens que chez les utopiens⁴⁴⁷. Le mythe du bon sauvage est mis à mal par plusieurs auteurs, qui dressent un portrait peu flatteur des sauvages : les utopiens peuvent se laisser envahir par leurs désirs et leurs passions, et ne sont pas exempts de pulsions criminelles. Dans les *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse* (1792), le narrateur précise que les habitants de la société de Pelew, qui sont « doux et honnêtes » et entretiennent « un commerce fraternel et désintéressé », ont déjà commis des actes répréhensibles, tels des vols ou la destruction des habitations de leurs ennemis⁴⁴⁸. Cependant le

⁴⁴⁶ Tyssot de Patot, *Voyages et aventures de Jacques Massé* (1710-1714), Paris, Universitas, 1993, p. 114.

⁴⁴⁷ Dans les *Voyages et aventures de Jacques Massé*, les Utopiens ne sont pas exempts de passions mais il s'agit d'un ou deux personnages et le mal demeure surtout circonscrit aux frontières du monde utopique.

⁴⁴⁸ Brez (Jacques), *op. cit.*, p. 307 et pp. 310-311.

narrateur prend la défense des utopiens et les comparant aux Européens, il leur attribue la même caractéristique, l'imperfection humaine :

C'est pourquoi en attendant cette heureuse époque où la civilisation, les sciences et la philosophie porteront les hommes à la pratique réelle de la vertu, ils nous convient de voir avec indulgence dans les autres, les erreurs dont nous n'avons pas encore été capables de nous corriger.

Si les peuples éclairés de l'Europe, jouissant d'une foule d'avantages inconnus dans des régions moins favorisées, ont fait jusqu'ici des progrès si lents vers la perfection morale, doivent-ils attendre cette perfection des nations incultes du midi ? Cet espoir serait la critique la plus sanglante de notre histoire.⁴⁴⁹

Après la Terreur, la critique des hommes « civilisés » se fait encore plus acerbe : dans l'œuvre anonyme intitulée *Découvertes dans la mer du Sud* (1798), avant de débarquer sur l'île hospitalière, le narrateur et ses compagnons portugais ont dû affronter à plusieurs reprises des indigènes hostiles et belliqueux. Mais l'équipage de M. de Grisalva se félicite d'être parvenu à réconcilier deux nations anthropophages :

Nous avons été les négociateurs et les témoins de leur traité, ils ne les violeront pas, nous avons du moins le droit d'y compter davantage que sur les alliances mensongères de ces peuples lâches et parjures de l'Europe, qui se prétendent civilisés et qui sont plus barbares que les sauvages, de ces peuples qui ne mangent pas les hommes, mais qui de sang froid les assassinent. Au moment où je parle, ma malheureuse patrie est peut-être en proie aux horreurs des guerres civiles, ses entrailles sont peut-être déchirées par des cannibales plus cannibales mille fois que ceux de Méïeo.⁴⁵⁰

Ce traité est daté du 13 avril 1794 et on remarque que les événements révolutionnaires pèsent sur la conception de la nature humaine. Dans *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792), le récit des horreurs de la guerre opposant Anglais et Américains est suivi d'un aphorisme peu optimiste sur la nature humaine :

C'est que les hommes réunis en société sont plus méchants que les tigres et les lions ; ils sont insensibles à la pitié, ne suivent que les loix de leur intérêt, et leurs passions secrètes les rendent beaucoup plus dangereux que celles qu'ils laissent éclater.⁴⁵¹

D'une manière générale, on peut avancer que pendant la Révolution, une représentation de la nature humaine moins abstraite et donc moins idéale voit le jour : les utopiens acquièrent une dimension humaine, ils sont dotés des caractéristiques de l'homme réel⁴⁵². On relève, à cet égard,

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 316.

⁴⁵⁰ Anonyme, *Découvertes dans la mer du Sud*, *op. cit.*, p. 73.

⁴⁵¹ Nougaret (Pierre-Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 56.

⁴⁵² Cette caractéristique est présente avant la Révolution : par exemple dans *l'Histoire des Sévarambes* (1677-1679) de Veiras où les utopiens sont dotés d'une raison et de passions (des vices) et sont traités comme des individus à part entière et non comme de simples éléments d'un tout.

un fait significatif dans le roman épistolaire de Nougaret, *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) : la langue du peuple kanadaque est composée de peu de mots, qui servent à désigner les objets les plus utiles ; elle ne comprend pas de termes métaphysiques mais il existe, toutefois, des images pour transcrire les passions les plus courantes telles que l'amour, la colère, la honte, la gloire. Cet exemple montre bien que les utopiens se définissent désormais par leurs passions car cette langue, qui tend à la simplicité, les intègre. De même, le corps est pris en compte, et la satisfaction des désirs physiques peut prévaloir aux lois morales : c'est particulièrement vrai dans le roman épistolaire *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* (1795) de Sade, qui attache une extrême importance au corps et à la satisfaction des désirs et des passions étouffés par la morale, la religion ou encore les lois. Ce roman exalte la liberté de l'homme en prônant la jouissance individuelle, qui ne comporte qu'une seule limite : la liberté d'autrui. Tout en critiquant un libertinage aristocratique cruel, Sade souligne la fragilité d'un système politique qui négligerait le corps.⁴⁵³

Ainsi, les hommes sont largement représentés dans leur dimension corporelle et sexuelle. Dans *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792), la reine des Chikikis, Zarisca, tombée follement amoureuse du comte, met en péril l'ensemble de la société car elle refuse d'épouser le chef d'une peuplade sauvage ; dans *L'Isle des femmes* (1792) de Léger, l'abbé finit par céder aux avances de la reine de l'isle⁴⁵⁴ ; dans *Le Prince philosophe* (1792), Idamée trompe son époux ; de même, dans *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle* (1791), le neveu trahit son épouse tous les deux jours ; il a résisté la première nuit aux jeunes filles qui lui étaient offertes :

Le goût du plaisir, fomenté par la vivacité des passions, me pressait de profiter d'une si belle occasion, cependant l'amour propre l'emporta et je me déterminai à passer une très mauvaise nuit. En effet, je ne fermai pas l'œil, j'étais dans une agitation inconcevable, l'idée de ces jolies voisines me poursuivait continuellement.⁴⁵⁵

Mais il se laisse rapidement convaincre par les arguments des utopiens et convient qu'il faut adopter les coutumes du peuple par lequel on est accueilli. Il promet alors de s'amender de son

⁴⁵³ Sade (Donatien-Alphonse-François, Marquis de), *op. cit.*, lettre XXXV.

⁴⁵⁴ Léger (François-Pierre-Auguste), *L'Isle des femmes*, divertissement en 1 acte et en vaudevilles, Représenté à Paris, au Théâtre du Vaudeville le 21 janvier 1792, Paris, Théâtre du Vaudeville, 1792, 45 p.

⁴⁵⁵ Boulard (Martin-Sylvestre), *op. cit.*, pp. 244-245.

premier refus et se vante ensuite de ses prouesses : « Le soir, je travaillai à dégager la parole que j'avais donnée, et je le fis avec tant de zèle, que des quatre compagnes qu'on m'avait destinées aucune ne s'en retourna mécontente. »⁴⁵⁶. Dans cette œuvre, les utopiens sont aussi caractérisés par l'attrait du sexe :

Les mères mexicaines, malgré l'idée de retenue et de sagesse, que mon oncle m'avait assuré être le caractère distinctif de cette Nation, me parurent aussi sujettes aux faiblesses de l'humanité, que celles des autres contrées. Les filles [...] ne furent pas les seules qui voulurent éprouver si un Français diffère beaucoup des habitants du pays ; les femmes qui, par une convention légale, et par leur propre choix, ont fait serment d'être exclusivement à celui à qui elles se sont liées, les femmes, dis-je, mirent ma sagesse à bien des épreuves ; heureusement pour leurs maris, j'ai toujours respecté le lien conjugal et je suis là-dessus d'une philosophie qui ne s'est jamais démentie.⁴⁵⁷

L'ironie de la dernière remarque met l'accent sur la généralisation de la conception de l'homme gouverné par ses sens et par le plaisir physique. Le principe prévalant à la conduite des hommes en société n'est donc plus la vertu, mais l'intérêt, comme l'affirment les différents personnages d'*Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) sous forme de vérités générales validées par l'expérience :

Une vérité très commune, cent fois prouvée par un grand nombre de faits, qui est que les plus belles actions, les plus héroïques, les plus méritoires, ne sont produites que par un motif d'intérêt.

Ou encore :

J'ai observé depuis longtemps que nos mœurs factices et l'égoïsme que font naître en nous l'intérêt et le partage inégal des richesses, nous rendent bien moins ardents à servir nos semblables, que ne le sont ceux rapprochés de l'état de pure nature par leur extrême pauvreté.⁴⁵⁸

La prise en compte de l'individu et la valorisation des énergies individuelles conduisent à une évolution de l'articulation du particulier au collectif. Avant la Révolution, il existe des utopies qui définissent également l'homme par ses passions et même ses vices, comme dans *l'Histoire des Sévarambes* (1677-1679) de Veiras, où les utopiens, dotés d'une raison et de passions (des vices), sont traités comme des individus à part entière et non comme de simples éléments d'un tout. Toutefois, la législation est conçue de manière à détourner ces vices particuliers au profit du bien général. On retrouve ce cas de figure dans les utopies physiocratiques ou libérales de la Révolution : l'intérêt particulier est pris en compte et développé dans la mesure où il va servir

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 247.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 257.

⁴⁵⁸ Nougaret (Pierre-Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 79 ; p. 4.

l'intérêt collectif, comme, par exemple, dans les utopies économiques de Le Mercier de la Rivière, *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792), et de Say, *Olbie ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800). Chez le premier, on assiste à un développement des passions individuelles sans qu'elles deviennent une menace pour le bonheur collectif : bien au contraire, elles le favorisent. Ce résultat est obtenu en travaillant sur l'amour propre, qui est présenté par les Féliciens comme le premier principe conduisant les êtres humains. En agissant sur cet amour propre par le biais à l'opinion publique, il est possible d'amener l'homme à la vertu tout en lui laissant sa liberté personnelle, car celle-ci est nécessaire pour faire apparaître « l'ordre merveilleux qui règne dans l'univers entre toutes ses parties et en chacune d'elles »⁴⁵⁹. Aussi l'intérêt personnel, à travers l'enrichissement favorisé notamment par la libre-entreprise, est-il valorisé en ce qu'il rejaillira sur le bien collectif. Du point de vue de l'individu, l'intérêt collectif n'est pas négligé car l'homme économique est, certes, indépendant et égoïste, mais il reconnaît sa dépendance vis-à-vis des autres membres de la société : par conséquent, l'intérêt particulier et l'intérêt collectif finissent par se confondre. Dans l'utopie de Jean-Baptiste Say, *Olbie ou essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII - 1800), les individus représentent le centre de la société ; les énergies et les initiatives individuelles sont privilégiées en ce qu'elles participent au bonheur collectif, qui rejaillit ensuite sur le bonheur particulier. Il s'agit comme chez Le Mercier de la Rivière de s'appuyer sur la nature réelle de l'être humain pour l'amener à respecter les lois et travailler à l'intérêt général :

Il s'agit donc, je le répète, de chercher dans le cœur de l'homme, et là seulement, la garantie de sa conduite.

L'homme soupire sans cesse après le bonheur, et principalement le bonheur prochain et sensible : s'il ne s'ouvre devant lui pour l'atteindre que la voie du crime, il s'y précipite. Si le chemin de la vertu peut y conduire, il le préfère. Cette disposition mise dans nos âmes par la nature, et que tous les rhéteurs du monde essaieraient en vain de changer, doit diriger sans cesse le moraliste. Au lieu de s'attacher à vaincre les désirs de l'homme, il doit s'en servir.⁴⁶⁰

Toutefois, il est à noter que les deux auteurs diffèrent dans le traitement des passions. Say prône la modération comme le garant de l'ordre public : la persévérance et le courage sont, par exemple, préférés aux actions brillantes. La modération consiste également en une uniformisation des individus (vêtements, conduite sociale, etc.) visant à maintenir la paix sociale. De plus, si l'on analyse plus précisément le traitement de tous les individus de la société olbienne, l'intérêt de ces

⁴⁵⁹ Le Mercier de la Rivière (Pierre-Paul-François-Joachim-Henri), *op. cit.*, p. 18.

⁴⁶⁰ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 591.

derniers pourra être sacrifié pour maintenir l'intérêt collectif et la conservation du système général au nom du principe d'utilité : par exemple, la liberté sexuelle n'est pas attribuée aux femmes car elles doivent avant tout procréer, et sacrifier par la suite leurs penchants et désirs personnels pour se consacrer à leurs enfants.

On observe également une valorisation des intérêts particuliers au détriment du bien général. A nouveau, cette caractéristique n'est, certes, pas née pendant la Révolution ; dans son article « Voyages imaginaires à la veille de la Révolution », Jean-Marie Goulemot montre qu'à partir des années 1770 s'opère une mutation profonde du projet utopique : à la construction d'une société parfaite où les individus doivent obéir à la loi pour le bien collectif se substitue l'élaboration d'une société qui serait plus à même d'assurer le bonheur des citoyens⁴⁶¹. Aussi assiste-t-on à une « humanisation » progressive de l'utopie, et il n'est pas étonnant que cette tendance prenne toute son ampleur pendant la Révolution française où apparaît un renouvellement de la réflexion sur l'individu. Dans les fictions utopiques de la Révolution, les passions sont acceptées comme un élément constitutif de l'être humain et ne sont pas obligatoirement canalisées ; dans les exemples précédemment cités, la fiction met en scène des personnages qui sont conduits par leurs désirs et par leur égoïsme, sans qu'aucun jugement ne soit porté ; ces passions ne sont pas condamnées et l'utopie met en scène la réalisation des désirs individuels. Le bonheur se définit désormais par la jouissance personnelle : il ne s'agit plus d'un bonheur collectif, abstrait et continu, mais d'un bien-être individuel et éphémère comme le symbolise, dans *Les Posthumes* (1802) de Rétif de la Bretonne, la société de Vénus où les plaisirs de l'amour représentent « le bonheur suprême »⁴⁶². L'Etat, et l'ordre qu'il impose, représentent désormais une menace pour cette nouvelle forme de bonheur. Certains auteurs, comme Jean-Baptiste Say, interrogent alors l'articulation entre la liberté individuelle et l'ordre social :

On a regardé avec raison comme une très grande difficulté de déterminer jusqu'à quel point l'autorité publique peut porter ses regards dans les détails de la vie privée sans violer la liberté naturelle, sans gêner le développement des facultés de l'esprit.⁴⁶³

D'autres utopistes montrent des positions plus tranchées et valorisent clairement l'intérêt particulier : dans *Les Posthumes* (1802) de Rétif, l'une des sociétés idéales créées par Multipliandre repose sur la loi suivante : « L'on ne pourra contrarier, même pour l'utilité publique,

⁴⁶¹ Goulemot (Jean-Marie), « Voyages imaginaires à la veille de la Révolution », *op. cit.*, pp. 121-136.

⁴⁶² Rétif de La Bretonne (Nicolas-Edme), *op. cit.*, pp. 311-312.

⁴⁶³ Les trois citations suivantes sont extraites de la thèse de Robert Richard intitulée *Individu et utopie au tournant des Lumières*, Université de Caen, 2001. Say (Jean-Baptiste), *op.cit.*, p. 55.

des goûts chéris ou particuliers »⁴⁶⁴. Le Platon de Delisle de Sales affirme, dans *Eponine, ou De la République* (1793), que « jamais le sacrifice d'un individu n'est nécessaire au salut de tous » et l'auteur va jusqu'à prôner la résistance individuelle à l'ordre étatique :

Il y a des circonstances où un sujet doit désobéir à son souverain, où sa conscience doit parler plus haut que son patriotisme, où il doit faire céder la morale de l'Etat à celle de l'homme individuel⁴⁶⁵.

Seule une utopie du corpus étudié contient une condamnation explicite de cet « individualisme » : dans l'ouvrage anonyme *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux* (1789), le Prince dénonce les écrits athées de sa société européenne, et davantage que la critique effective, l'intérêt de ce passage est de montrer l'existence d'un tel courant à l'époque révolutionnaire :

Outre ces horreurs, une multitude de ces ouvrages impies réduisent la règle de notre conduite à un intérêt propre et particulier. Nouveaux dogmatistes, ils nous disent que partout nous ne devons chercher que nous-mêmes ; qu'il faut que toutes nos vues, tous nos projets, tous nos amusements, toutes nos entreprises, toutes nos sensations, ne se rapportent qu'à ce moi, qu'à cet individu pris séparément et désuni du reste des hommes. Je suis, selon leur système insensé, le centre et la circonférence ; je suis partie et tout ; je suis tout à la fois membre et corps du Gouvernement, et je réunis individuellement en moi tous les êtres dont je suis environné.⁴⁶⁶

Ainsi, les utopies de la Révolution se démarquent principalement des utopies précédentes dans la célébration de la puissance de l'individu qui peut alors devenir le modèle présenté par la fiction. On retrouve, dans les utopies révolutionnaires, le rôle important du voyageur européen qui est amené à gouverner comme, par exemple, chez Foigny ou dans la *Découverte australe* de Rétif. Mais sous la Révolution française, on remarque, dans les fictions utopiques, une généralisation et une valorisation de cette capacité de l'individu à créer ; de plus, le texte met l'accent sur le caractère personnel de l'entreprise utopique. Maurice Vertamont réforme la société des Péru-Mexicains mais crée également trois autres nations ; le narrateur du *Roman historique, philosophique et politique de Brytrophend* (1789) de Le Breton réforme seul tout l'Empire de Chine ; dans *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique* (1791) de Beffroy de Reigny, Nicodème parvient à réconcilier le peuple de la lune et son roi. Les textes utopiques insistent ainsi sur le rôle positif des passions individuelles. Dans *Le Prince philosophe* (1792) d'Olympe de Gouges, le désir tenace d'Idamée de réformer la société aboutit à des changements qui sont évalués

⁴⁶⁴ Rétif de La Bretonne (Nicolas-Edme), *op. cit.*, quatrième partie, pp. 188-189.

⁴⁶⁵ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), *op. cit.*, p. 134 ; p. 131.

⁴⁶⁶ Anonyme, *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux*, *op. cit.*, p. 25.

au fil de la narration, et ses efforts réitérés pour donner aux femmes un rôle politique dans la société sont récompensés : sous le règne de son fils, « la petite fille qui avait remporté le prix, y était devenue un grand personnage, [qu'] elle était même insinuée dans les affaires de l'Etat »⁴⁶⁷.

L'utopie se charge alors d'une dimension autobiographique. Par exemple, dans *Les Posthumes* (1802) de Rétif de la Bretonne, Multipliandre présente l'utopie comme une expérience qui lui est propre. L'utilisation de récits à la première personne se généralise. Le narrateur-voyageur des utopies révolutionnaires, en remodelant le monde utopique selon son désir, se donne comme acteur et non plus seulement comme témoin de l'altérité utopique. A la mise en valeur de l'entreprise utopique individuelle s'ajoute une dimension fantasmatique : le narrateur-voyageur peut posséder des facultés exceptionnelles ; dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, le narrateur possède la capacité de rêver à volonté et peut ainsi multiplier ses expériences : il avoue qu'il a ainsi « centuplé la vie d'un homme ordinaire »⁴⁶⁸. De plus, dans son rêve, il se félicite d'avoir changé la société chinoise ainsi que d'avoir établi la paix entre les nations voisines ; considéré par tous comme « un roi débonnaire, juste, éclairé, bienfaisant », il préfère se définir autrement : « plus que tout cela encore, j'étais un dieu. »⁴⁶⁹ ; dans *Les Posthumes* (1802) de Rétif, Multipliandre possède la capacité de voir l'avenir « par une contention d'esprit prolongée » et peut transporter son âme dans n'importe quel autre corps ; par ailleurs, M. de Fonthlète ne cesse de vanter ses qualités extraordinaires comme « la sublimité de [...] ses connaissances » et son destin exceptionnel⁴⁷⁰. On relève également dans ces œuvres le fantasme de toute-puissance et d'immortalité : Multipliandre a vécu trois millions d'années et son âme étant parvenue jusqu'à Dieu, elle y fut dissoute et servit à la création du premier être qu'il reforma ; dans *Voyage et aventures de Frondeabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde* (an VII–1799) de Henriquez, le géant Frondéabus s'octroie le droit de vie et de mort sur les habitants de Moria et rapporte des cinq parties de la planète terre des échantillons d'hommes dans des cages, afin de mener des expériences génétiques, et repeupler la terre avec des hommes meilleurs⁴⁷¹. Dans ces œuvres, le modèle de société proposé s'efface derrière la figure de son créateur, et la construction politique importe moins que la célébration de la puissance individuelle : par exemple dans *Les Posthumes*, Rétif assouvit le fantasme du père souverain de

⁴⁶⁷ Gouges (Olympe), *op. cit.*, p. 91.

⁴⁶⁸ Le Breton, *op. cit.*, p. 106.

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 104.

⁴⁷⁰ Rétif de la Bretonne (Nicolas-Edme), *op. cit.*, vol. 4, p. 44 ; p. 195.

⁴⁷¹ Henriquez (L.-M.), *op. cit.*, 216 p.

toute l'humanité. On mesure ici l'évolution formelle de la fiction utopique pendant la Révolution : il est possible que, dans le contexte révolutionnaire, l'angoisse de la perte des valeurs traditionnelles et des figures paternalistes représentées par le roi et par Dieu se traduise par la valorisation de l'individu et de ses capacités, et en conséquence une véritable promotion de la différence et de l'originalité. Dans *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières*, Michel Delon cite Rétif de la Bretonne qui définit le grand écrivain :

Il faut de temps en temps de ces hommes qui (j'ose le dire) s'élancent comme moi, dans la sphère des possibles, de ces hommes qui stimulent les paresseux, et ôtent au savant, en étonnant son imagination, un peu de son lent et compassé pédantisme géométrique !⁴⁷²

Dans le *Roman historique et philosophique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, le narrateur rend hommage à l'enthousiasme individuel et avance que ce sont grâce à des hommes (savants, génies) que les lois se sont perfectionnées :

Substituer de bonnes lois à de mauvaises, réunir plusieurs cultes en un seul, en changer les formes, la chose paraît presque impossible, car on ne parvient pas à ce degré de perfection, sans l'aide d'un génie extraordinaire, de même qu'on ne peut parvenir à l'établir que par un excès de force et de courage. Oui, sans doute ; mais aussi je n'y suis parvenu qu'en faisant exercer l'un et l'autre ; et ce ne fut comme on l'a vu plus haut, qu'après avoir encouragé tous les hommes de génie à en perfectionner chaque partie, ou les avoir chargés de résoudre les divers problèmes que je me décidai à prononcer.⁴⁷³

Au cours de la seizième année de son règne, quand il publie son nouveau code, il se félicite de voir apparaître « un grand nombre de législateurs, de savants, d'orateurs éloquents, d'écrivains sublimes qui perfectionnèrent les lois de [son] empire et les rendirent invariables. »⁴⁷⁴. Dans *Eponine, ou De la République* (1793), le manuscrit créé par Platon dont l'auteur célèbre « le génie », et ses différentes versions enrichies par l'histoire, ne pourront être lus et rassemblés que par un lecteur se laissant guider « au feu de son génie »⁴⁷⁵. Ledoux, dans *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* (1804), s'attache à convaincre le lecteur de la nécessité du travail de l'artiste, « semblable aux astres bienfaisants qui éclairent le monde »⁴⁷⁶. De même, pour Saint-Simon, seuls les hommes de génie peuvent « faire faire des progrès à l'esprit humain », mais il faut pour cela les rendre indépendants. Dans ses *Lettres d'un*

⁴⁷² Rétif de la Bretonne (Nicolas Edme), *Monsieur Nicolas*, V, p. 466

⁴⁷³ Le Breton, *op. cit.*, pp. 83-84.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 84.

⁴⁷⁵ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), *op. cit.*, p. 45 ; p. 55.

⁴⁷⁶ Ledoux (Claude-Nicolas), *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, tome 1, Paris, L'Auteur, 1804, p. 11.

habitant de Genève à ses contemporains (1803), il livre, de fait, un projet politique où les hommes de génie (savants et artistes) sont placés à la tête de la société par un système de souscriptions : chaque habitant donne la somme qu'il désire et peut alors participer à la nomination de trois mathématiciens, trois physiciens, trois chimistes, trois physiologistes, trois littérateurs, trois peintres, trois musiciens. Grâce à cette souscription :

Les hommes de génie jouiront alors d'une récompense digne d'eux et de vous ; cette récompense les placera dans la seule position qui puisse leur fournir les moyens de vous rendre tous les services dont ils seront capables ; elle deviendra le but d'ambition des âmes les plus énergiques, ce qui les détournera des directions nuisibles à votre tranquillité.

Par cette mesure, enfin, vous donnerez des chefs à ceux qui travaillent aux progrès de vos lumières, vous investirez ces chefs d'une immense considération, et vous mettrez une grande force pécuniaire à leur disposition.⁴⁷⁷

Ce projet repose sur la nature de l'homme de génie, se définissant autant par un intérêt personnel puissant que par l'amour de l'humanité. Saint-Simon résout le conflit entre désirs individuels et bien collectif en plaçant l'homme « dans une position telle que l'intérêt personnel et l'intérêt général se trouvent constamment dans la même direction. »⁴⁷⁸ :

Mon ami, quelle époque plus favorable pour produire le projet que vous me communiquez, que celle où le génie engagé dans une lutte contre le despotisme, appelle tous les philanthropes à son secours ! Dans la génération qui a pris son développement depuis le commencement de cette lutte, le nombre des automates est sensiblement diminué ; le projet sera entendu de beaucoup de monde, le règne des lumières approche : tout homme intelligent, qui a un œil fixé sur le passé et un autre sur l'avenir, en est convaincu.⁴⁷⁹

Il est troublant de constater qu'à cette primauté accordée à la science et aux savants s'ajoute, dans la première lettre, une illumination onirique où l'épistolier devient prophète : ce dernier livre, en effet, la transcription de son rêve, c'est-à-dire la parole divine, introduisant l'irrationalité dans l'exposition de ses idées politiques : néanmoins, cette vision demeure en lien avec le projet précédemment exposé à son ami, et elle se décline avec précision comme un programme politique. On observe, ici, l'une des caractéristiques du « tournant des Lumières » : la continuité entre le rêve et la raison. On peut également y déceler une célébration de la puissance créatrice de l'individu, et il est utile de rappeler que cette œuvre paraît l'année suivant la publication des *Posthumes* (1802) de Rétif, qui présentent des éléments similaires : l'association de la forme épistolaire à l'utopie futuriste – prophétie chez Saint-Simon et anticipation chez Rétif -, et la création d'un mode à l'échelle de l'humanité.

⁴⁷⁷ Saint-Simon (Claude-Henry de Rouvroy, comte de), *op. cit.*, p. 13.

⁴⁷⁸ *Ibid.*, note de bas de page, p. 23.

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 22.

2-1-3- Le désir individuel contre la loi : anti-utopie et remise en question de l'entreprise utopique

Le développement de l'autonomie de l'individu, son émancipation face à l'autorité et l'exaltation de la puissance et de la liberté individuelles semblent difficiles à conjuguer avec l'intérêt collectif. La promotion de l'individu peut effectivement conduire à des affrontements au sein de la société et signifier, par conséquent, une remise en cause de l'entreprise utopique. Elle entraîne également un double questionnement concernant l'organisation de la société : comment l'individu accepte-t-il les contraintes imposées à sa liberté et à l'assouvissement de ses désirs ? Comment l'Etat parvient-il à maintenir l'ordre social et à réguler la somme des intérêts personnels ? Une fois l'homme libéré des anciens carcans de la religion et du despotisme, quelle nouvelle morale va permettre de préserver la paix sociale ? Se pose, par conséquent, le problème de la loi : comment faire pour qu'elle parvienne à conjuguer les libertés individuelles et l'harmonie générale ?

Il n'est pas étonnant de trouver, pendant la Révolution française, des textes mettant en scène une opposition entre les désirs individuels et la loi imposée par la société.

Dans *L'An deux-mille* (1789) de Rétif, l'un des personnages, Hardion, se rebelle violemment contre les lois car elles le rendent malheureux : il est amoureux d'une femme nommée Désirée, sans savoir s'il pourra la prendre pour épouse. En effet, dans cette société, les sept héros de la nation ont le droit de choisir leur épouse avant tous les autres jeunes hommes de leur âge, et l'un de ces héros, Unitanville, est également amoureux de Désirée - il pourrait donc faire son choix avant Hardion⁴⁸⁰. Ce conflit n'est pas sans rappeler l'épisode de l'île heureuse dans *L'Histoire de M. Cleveland* de Prévost (1731-1739) : l'intégration du narrateur à la société utopique échoue car cette dernière rejette l'amour individuel - le mariage est le résultat d'un tirage au sort. Comme le souligne Jean Ehrard : « Il y a donc contradiction, selon Prévost, entre le bonheur individuel et le bonheur collectif. »⁴⁸¹.

⁴⁸⁰ Je renvoie ici à l'article très intéressant de Laurent Loty intitulé « L'An deux-mille (1789) : une utopie révolutionnaire », *Etudes rétiviennes*, actes du colloque d'Auxerre : Rétif de la Bretonne et l'utopie, n° du 17 décembre 1792, pp. 77-98.

⁴⁸¹ Ehrard (Jean), *L'Idée de nature en France à l'aube des Lumières*, Paris, 1970, pp. 406-407.

Dans *L'Isle des femmes* (1792) de L ger, on assiste   un conflit similaire entre le d sir individuel et la loi qui touche   la fois les Utopiennes et les Europ ens : d'une part, les jeunes filles se rebellent contre les lois monarchiques qui interdisent la pr sence d'hommes sur l' le, et demandent   la reine de justifier cette exclusion allant contre les lois de l'amour ; les hommes ne servent qu'  la procr ation, et une fois par an les femmes peuvent choisir l'un d'eux pour  poux, mais lorsque la descendance est assur e, le procr ateur est banni de l' le. Elles refusent d'ob ir   la Reine qui leur ordonne de rentrer au palais sans aborder les deux naufrag s - un jeune homme nomm  Germain et un pr tre - r cemment arriv s sur l' le. D'autre part,   la fin de la pi ce, le pr tre transgresse la loi chr tienne du c libat : il accepte de se marier   l'une des jeunes filles et finit par renoncer   la pr trise : l' uvre d nonce donc les lois qui vont   l'encontre des d sirs naturels et charnels.

On peut ajouter   ces deux exemples l'un des  pisodes utopiques des *Posthumes* (1802) de R tif de la Bretonne, o  la r volte n'est pas provoqu e par une passion amoureuse contrari e, mais par la limitation du pouvoir. En effet, Multipliandre a cr e un peuple en m lant une race d'anges pure aux enfants qu'il a lui-m me eus de ses relations avec deux anges : il nomme les individus les plus parfaits de sa famille chefs de contr es, mais ces derniers demeurent « *R gens* », autrement dit repr sentants du patriarce Multipliandre et non « *Souverains* ». Cette d cision entra ne le soul vement de ces « deux nations amalgam es » qui « s' murent comme une seule masse et [...] attaqu rent le Patriarce en renouvelant l'argument de *Corrupteur de la Race des Anges !* »⁴⁸².

Comme le souligne Laurent Loty   propos de *L'An deux-mille* (1789), on peut supposer que ces trois textes « exprime[nt] une r volte contre les tendances totalitaires de l'utopie. »⁴⁸³. Il convient  galement de souligner que, dans ces trois cas, le monde utopique survit   la r bellion individuelle, et chaque  uvre se termine en utopie : dans *L'An deux-mille*, Hardion, qui est finalement amen    choisir en premier, pr f re Sophie, la s ur d'Unitanville ; dans *L'Isle des femmes* (1792), les jeunes filles demandent pardon   la reine et tout rentre dans l'ordre ; enfin, dans *Les Posthumes* (1802), Multipliandre entame d'erechef la cr ation d'un nouveau peuple.

On notera la faible proportion d'anti-utopies publi es pendant la R volution fran aise. Toutefois, les remises en cause de la loi peuvent prendre d'autres visages que cette repr sentation d'une r volte de la passion contre l'ordre impos  par l'Etat : les fictions utopiques sont travers es

⁴⁸² En italique dans le texte, R tif de la Bretonne (Nicolas-Edme), *op. cit.*, IV, p. 188.

⁴⁸³ Loty (Laurent), « *L'An deux-mille (1789) : une utopie r volutionnaire* », *op. cit.*, p. 88.

par la revendication d'une individualisation de la loi, et proposent effectivement une réflexion sur la légitimité de la loi face à la multiplicité et à la diversité des individus. Deux griefs majeurs apparaissent dans les textes : premièrement, le trop grand nombre de lois serait la cause du développement des vices particuliers. Dans *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792), le vieillard Farugma parvient à convaincre le comte du bien fondé des mœurs du peuple Kanadaque et son propos se trouve alors valorisé dans la narration :

Français, [...], sois persuadé que moins un peuple a de lois, plus il est sage et heureux. Elles sont une entrave à la liberté de l'homme, auquel elles ôtent le mérite de faire le bien volontairement ; elles font toujours présumer une grande habitude au mal, puisqu'il est nécessaire de le défendre.⁴⁸⁴

Dans l'œuvre anonyme *Diane et son ami ou Voyages et aventures du Cher Mirmont Larochevoucault dans l'Inde* (1803), le narrateur interroge l'efficacité des lois :

Toute innovation est dangereuse en matière de gouvernement ; on ne corrige souvent un abus que pour tomber dans un autre ; je pense d'ailleurs qu'en multipliant les lois, on les affaiblit ; il est impossible qu'elles soient toutes parfaitement observées.⁴⁸⁵

Dans *De la raison, ou Ponthiamas* (an VI-1798) de Saint-Lambert, la nécessité de la loi n'apparaît qu'avec l'augmentation de la population. De nombreux mondes utopiques ne contiennent, de fait, qu'une seule loi principale : ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'il nous fasse, autrement dit un respect mutuel de la liberté et du droit de chacun à être heureux.

Deuxièmement, les lois sont remises en question car, en tant que système général bâti rationnellement, elles s'avèrent inadaptées à la diversité individuelle et à la multiplicité des désirs particuliers : Sade, dans *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* (1795), revendique, par exemple, le droit de chacun à se forger sa ligne de conduite personnelle au lieu de brimer ses désirs en respectant la religion ou les lois sociales. La loi passerait, par conséquent, par une prise de conscience personnelle et serait à chercher, comme le conseille Jean-Baptiste Say dans *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII – 1800), « dans le cœur de l'homme »⁴⁸⁶. L'imposition d'un ordre extérieur et transcendant disparaît au profit d'une intériorisation de la loi. Dans son ouvrage *Lumières de l'utopie*, Bronislaw Baczko donne une définition de l'anti-utopie :

Remarquons enfin que l'anti-utopie du XVIII^e siècle, est, comme l'utopie contemporaine, axée sur l'idée de la nature humaine. C'est une confrontation pessimiste de la nature

⁴⁸⁴ Nougaret (Pierre-Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 7.

⁴⁸⁵ Anonyme, *Diane et son ami ou voyages et aventures du Cher Mirmont Larochevoucault dans l'Inde*, *op. cit.*, p. 72.

⁴⁸⁶ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 590.

humaine avec l'idéal, qui conclut que l'idéal est *au-dessus* de l'homme. Dans l'anti-utopie contemporaine, celle du XX^e siècle, l'optique change. L'utopie est dénoncée comme étant *au-dessous* de l'homme ; au centre se trouve, en effet, le conflit entre la société utopique oppressive et les valeurs irréductibles de l'individualité. Ce dernier thème se fait jour au XVIII^e siècle dans une anti-utopie de Prévost.⁴⁸⁷

En ce qui concerne la période révolutionnaire, l'utopie peut être présentée comme étant « *au-dessous* de l'homme », en ce sens qu'elle ne répond pas aux nouvelles exigences de liberté et de développement personnels. Cependant, dans les œuvres de mon corpus, c'est davantage le principe de perfection qui est dénoncé, ou interrogé à l'intérieur même du monde utopique. Les *Découvertes dans la mer du Sud* (1798) donnent un exemple très probant des conséquences néfastes d'une trop forte législation contraignant les pulsions individuelles ; les relations entre hommes et femmes sont régies par un système de lois très strict, le célibat est fortement condamné et présenté comme :

un état aussi contraire au vœu de la nature qu'à la conservation des bonnes mœurs, tout homme âgé de 23 ans, toute fille âgée de 17 ans étaient tenus de s'unir par mariage, dans le mois qui suivait l'âge fixé par la loi sous peine d'être chassés de la colonie.⁴⁸⁸

Le but de ces unions est la procréation : si la femme ne donne pas d'enfants dans la première année du mariage, les époux ont le droit de se séparer, et s'ils n'ont pas d'enfants dans les deux premières années, la loi les oblige à divorcer. S'ils ont des enfants dans la première année, le mariage est rendu définitif mais n'est pas indissoluble ; le divorce est, lui aussi, fortement réglementé : il est accordé aux époux ne possédant que deux enfants. Toutefois, ce contrôle politique de la vie familiale vise également à protéger l'individu : par exemple, lorsque la femme a eu plus de cinq enfants, le mari ne peut demander le divorce car on estime que la mère a accompli son devoir et a alors le droit de jouir d'une vie de famille. Le texte comporte des hésitations, et vacille entre respect et violation des droits et de la liberté individuels. Ainsi, le droit au divorce est présenté comme un moyen de pallier les contraintes imposées par la société :

Chacun étant obligé au mariage, et réduit, faute de nombre suffisant, à ne pouvoir choisir un époux à sa convenance, il fallait bien que ces alliances forcées trouvassent un correctif dans la faculté du divorce.⁴⁸⁹

Ce système pose, cependant, un autre problème : les femmes représentant une grande proportion de la population de la colonie, nombre d'entre elles se trouvent délaissées et privées non seulement

⁴⁸⁷ Baczko (Bronislaw), *Lumières de l'utopie*, *op. cit.*, note de bas de page, p. 18.

⁴⁸⁸ Anonyme, *Découvertes dans la mer du Sud*, *op. cit.*, p. 219.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 222.

des jouissances sexuelles mais aussi des honneurs et des droits dont bénéficient les femmes mariées. Cette société, présentée comme un monde idéal par le narrateur, qui s'y trouve parfaitement heureux, introduit des inégalités et tous les individus ne sont pas traités de manière équitable : se profile donc l'impossibilité de créer une loi applicable à tous les individus et propre à les rendre également heureux. Faut-il voir dans cette impossibilité une remise en question de l'entreprise utopique dans son ensemble, comme système d'un seul individu qui construit les modalités d'un bonheur pour tous ? Elle signifie surtout, à mon sens, l'acceptation de la nécessaire imperfection de tout système politique. En effet, cette société est présentée de manière idéale par le narrateur qui décide d'y finir sa vie, mais elle est également remise en question, au sein même de la fiction, par d'autres personnages à la fois internes et externes au monde utopique : les utopiennes et les matelots portugais qui transgressent les lois de l'île hospitalière. Néanmoins, la fiction ne représente pas, comme dans les anti-utopies vues précédemment, une révolte de l'individu, mais davantage une incapacité de certains membres à se soumettre aux lois. La divergence de points de vue au sein même du monde utopique met en avant la notion de relativité, autrement dit, c'est la prétention de la construction utopique à l'universel qui est ici mise en cause.

De même, certains utopistes mettent en scène l'impossibilité d'énoncer une loi stable. Dans les *Découvertes dans la mer du Sud* (1798), les lois régissant les relations interindividuelles sont, de prime abord, présentées comme étant provisoires et justifiées par la nécessité des circonstances d'un premier établissement. Les femmes non mariées tentent à tout prix de sortir de leur état par la séduction et le libertinage, et se laissent, par conséquent, facilement séduire par les matelots portugais. Mais leurs relations sexuelles illicites sont découvertes et les fautives sont initialement condamnées soit à l'exil, soit au célibat. Cependant, les matelots proposent cinquante-neuf d'entre eux pour se marier et rester définitivement sur l'île en échange de l'indulgence du Conseil à l'égard des filles coupables. Et ce dernier accepte cette proposition qui amène à un fléchissement de la loi. Si les habitants de la colonie sont invités à donner leur avis, c'est moins par souci de démocratie que par volonté du conseil de se décharger de cette infraction. Cet épisode symbolise l'absence d'une vérité immuable et pérenne en matière de politique, la loi devant nécessairement être adaptée en fonction des individus et des circonstances.

Cette utopie représente ainsi l'un des traits communs aux utopies révolutionnaires : la difficulté à construire un modèle idéal collectif et durable. En effet, dans les utopies où la liberté individuelle est respectée, le bonheur n'est jamais atteint. De même, le nombre important d'œuvres à épisodes utopiques montre que le bonheur collectif offert au voyageur ne lui convient

pas puisqu'il finit par quitter le monde utopique. C'était déjà le cas de Candide, qui quitte l'Eldorado par amour pour Cunégonde, mais aussi par l'attrait de la richesse et de la reconnaissance sociale, qui sont préférées au bonheur et à la tranquillité proposés par le monde utopique. Cette préférence est l'indice d'un rejet de l'utopie. Il en est de même pour Aladin dans *Les deux cousins, histoire véritable* (1790) de Sénac de Meilhan, pour Maurice et Ferdinand Vertamont dans le roman de Boulard (1791) ou encore pour le comte d'Aramans dans *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) de Nougaret.

Mais en même temps, dans certaines utopies comme *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799), alors que dans la fiction, le monde utopique est présenté avec des imperfections, le voyageur européen revient pour s'y installer bien qu'il ait la possibilité de rentrer en Europe. Ainsi, dans tous ces exemples transparait un éloge de l'imperfection.

De plus, certaines œuvres contiennent plusieurs épisodes utopiques et par conséquent différents modèles de société, parfois contradictoires, comme les mondes de Tamoé et Butua dans *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* (1795) ou ceux des Kanadaques et des Chikikis dans *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792). On peut y voir, avec Richard Robert, un sentiment d'incertitude planer sur l'utopie ainsi qu'une difficulté à construire un système de valeurs fixe. Dans *Les Posthumes* (1802), l'utopie devient une éternelle métamorphose : Multipliandre enchaîne les créations de nouveaux peuples : à peine se fait-il chasser de la société des Anges qu'il fonde un nouveau peuple avec Zizi, une jeune angesse lui étant restée fidèle : « On se multiplia extrêmement vite, au moyen des bonnes mœurs, et des bons aliments que Multipliandre introduisit. », et au bout de 700 ans, l'île devint trop étroite et les Polaristes, les nouveaux enfants de Multipliandre, s'installèrent sur le continent austral - et ainsi de suite au fil des siècles⁴⁹⁰.

Est-ce à dire que les questionnements internes à ces œuvres, notamment la difficulté à construire un modèle de société idéal, signifient une remise en question de tout projet utopique ? A mon sens, et même si elle est commune à plusieurs critiques de l'utopie, cette déduction est abusive.

D'une part, je ne pense pas que « l'utopie à la fin du siècle représente sa propre faillite » et que cette promotion de l'individu équivaille, comme le conclut Richard Robert dans sa thèse sur l'individu et l'utopie au tournant des Lumières, à une grave crise du genre utopique. L'on assiste davantage à une métamorphose progressive de l'utopie qui, en s'ouvrant à l'individu réel et donc à l'imperfection, parvient à conjurer la critique d'irréalité récurrente à son égard. Ainsi, dans

⁴⁹⁰ Rétif de La Bretonne (Nicolas-Edme), *op., cit.*, tome IV, p. 191.

Eponine, ou De la République (1793), Delisle de Sales remet en question les systèmes utopiques abstraits :

L'embarras n'est pas de faire dans son cabinet des Utopies ou des républiques : il suffit d'avoir l'âme de Platon ou de Thomas More ; mais il nous manque d'avoir des hommes.⁴⁹¹

Et c'est, à mon sens, tout l'intérêt des fictions utopiques de cette époque : intégrer une dimension « réaliste » à la réflexion politique, et représenter la crise des valeurs qui éclate pendant la Révolution. L'introduction du principe d'imperfection au cœur de l'utopie ne signifierait pas une crise, voire une mort du genre, mais au contraire sa perméabilité et sa capacité à intégrer les nouvelles données politiques et philosophiques, à participer aux enjeux sociopolitiques de l'époque révolutionnaire. De même, la multiplicité des modèles présentés dans les romans utopiques de la Révolution traduit un relativisme politique qui repose sur une perte des valeurs d'absolu, comme le souligne Delisle de Sales :

Dans les temps de trouble et de discorde où la voix paisible des lumières est étouffée par les clameurs tumultueuses des passions, le succès seul détermine, non de droit mais de fait, le juste et l'injuste.⁴⁹²

L'utopie représente ainsi les interrogations de l'époque qui la voit naître, et il s'y développe une véritable expérimentation politique qui, dans le contexte révolutionnaire, contient les hésitations et les doutes liés à un changement radical des valeurs et des structures politiques ; dans *Eponine, ou De la République* (1793) de Delisle de Sales, le manuscrit, qui est à chaque fois enrichi au fil des siècles, place toute réflexion politique sous le signe de la relativité : la Constitution du Philosophe est par exemple présentée comme le fruit de plusieurs siècles de réflexion. Mais ce cheminement nécessaire signifie également la possibilité d'une amélioration :

Je ne me proposais point de faire en un jour ce que demandent plusieurs années de tâtonnements à l'expérience la plus consommée en politique, parce que les prodiges n'appartiennent plus qu'au monde des chimères.⁴⁹³

De même, l'irrésolution qui émerge dans certaines utopies n'est pas nécessairement à interpréter de manière négative : la relativité des systèmes s'oppose au dogmatisme et peut écarter l'utopie des dangers des pensées arbitraires. Enfin, à l'imperfection de l'homme correspond un système imparfait ; les constructions utopiques se rapprochent de la réalité, de la nature exacte de l'être humain. Dans *Eponine, ou De la République* (1793), la fable *Pandore ou de l'optimisme dans la*

⁴⁹¹ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), *op. cit.*, p. 76.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 428.

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 446.

législation montre qu'après l'expérience révolutionnaire, la construction de tout système politique parfait ne peut qu'échouer car il n'est pas adapté aux hommes : s'il y a eu échec dans ce cas précis, « C'est qu'il n'y avait que des Dieux qui pussent être les membres d'une pareille république »⁴⁹⁴.

D'autre part, si l'on observe un échantillon plus important de textes utopiques, on remarque la persistance des modèles de société patriarcaux et familiaux : de nombreuses utopies contiennent des sociétés idéales qui conduisent au bonheur de tous les individus. La promotion de l'individu n'introduit donc pas obligatoirement des figures du désordre et un dysfonctionnement de la société. Autre argument : on repère, dans les œuvres étudiées précédemment et particulièrement dans *Les Posthumes* (1802), que cette exaltation de la puissance individuelle masque l'angoisse de la perte des repères traditionnels. On peut également souligner l'originalité de ces œuvres et au vu de l'ensemble de leur production littéraire, Rétif et Sade demeurent des auteurs atypiques.

2-2- Education et instruction en utopie

La promotion de l'individu met à mal les structures rationnelles de l'utopie et remet en cause la représentation d'un modèle idéal et universel. Qu'en est-il de l'éducation, qui représente l'un des principaux moyens pour résoudre l'antagonisme entre la loi et les désirs individuels ? A-t-elle pour but de forger un homme nouveau et régénéré, ou est-elle utilisée afin de préserver l'harmonie générale ?

On a vu au cours des précédentes analyses que la réflexion sur l'éducation est très présente dans les utopies : dans les œuvres des débuts de la Révolution, il est question de la nécessaire éducation du roi ou du représentant de l'Etat afin d'éviter la corruption liée au pouvoir et aux mauvais conseillers. De même, la place de la connaissance et de la culture, s'intégrant dans une réflexion plus générale sur le progrès, s'avère très contrastée : soit l'instruction est rejetée de manière catégorique pour maintenir l'ordre social, soit elle devient l'un des fondements de la cohésion sociale. On peut s'interroger sur la place du savoir et sur le développement intellectuel des individus au sein des mondes utopiques : dans les utopies du dix-huitième siècle qui mettent en scène des hommes naturellement bons et vertueux, l'on s'intéresse davantage aux effets de l'éducation qu'aux modalités éducatives et il est fort rare de trouver des développements précis

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 311.

sur les choix pédagogiques ou le déroulement des apprentissages. L'éducation englobe la formation générale de l'individu (physique et intellectuelle mais surtout morale et politique) et vise en premier lieu la cohésion sociale : son rôle est moins d'instruire les individus et de développer leur autonomie intellectuelle que de subordonner les intérêts particuliers au bien général. Dans le contexte révolutionnaire de sécularisation, il est intéressant d'analyser si une attention plus particulière est portée à l'épanouissement personnel et de quelle manière il se concilie avec le développement de la vertu : voit-on, par exemple, apparaître les prémises d'une morale individuelle ? Et comment les énergies individuelles sont-elles alors canalisées pour préserver l'harmonie sociale ? De même, dans le cadre des débats contemporains sur les destinataires de l'éducation, quelle finalité attribue-t-on désormais à la culture en utopie : la formation d'une élite qui gouvernera ou bien la « démocratisation » du savoir visant une élévation de l'être humain ?

Dans la mesure où l'homme est défini par sa disposition naturelle à la bonté et à la bienveillance, l'éducation consiste simplement à apprendre aux enfants à suivre leurs penchants naturels et à obéir à leurs parents : les mœurs étant bienfaisantes, elles remplacent les lois, et les relations entre les individus se régulent d'elles-mêmes dans « une adéquation spontanée entre l'individuel et le collectif »⁴⁹⁵. Pendant la Révolution, nombre de fictions utopiques reposent encore sur le principe d'une nature humaine vertueuse et résolvent alors le problème de l'éducation de manière abstraite. Par exemple, dans les *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse* (1792) de Jacques Brez, le peuple de Pelew est défini par sa « bienveillance naturelle » que l'éducation cherche simplement à développer :

Tandis que des lois douces et une confiance mutuelle maintenaient leur petit état dans les liens de l'harmonie, l'humanité de leurs mœurs en devenait un résultat naturel et fixait entre eux un commerce fraternel et désintéressé.⁴⁹⁶

Si l'intention de l'auteur est d'instruire ses jeunes lecteurs, on remarque le décalage entre le caractère idéal des utopiens et la nature réelle des hommes.

En revanche, si l'homme est défini par le désir de satisfaire ses intérêts particuliers, non plus par amour d'autrui mais par amour-propre, l'éducation joue un rôle important dans la régulation des désirs individuels et des besoins sociaux. On voit également apparaître le souci de construire la société idéale à partir d'une conception de l'homme plus réaliste, c'est-à-dire en prenant en compte la complexité de l'individu : comme le préconise Le Mercier de la Rivière en

⁴⁹⁵ Drouin-Hans (Anne-Marie), *Education et utopies*, J. Vrin, 2004, p. 140.

⁴⁹⁶ Brez (Jacques), *op. cit.*, pp. 310-311.

ouverture à son utopie, « Les Féliciens doivent être gouvernés comme des hommes »⁴⁹⁷. Ainsi, si certaines utopies révolutionnaires présentent communément une réflexion intégrant les nouvelles caractéristiques de l'individu, elles ne proposent pas une réponse uniforme au problème de la gestion des passions individuelles. Par exemple, Le Mercier de la Rivière et Saint-Lambert accordent, tous deux, une place prépondérante à la réflexion sur l'individu dans leur œuvre utopique : *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) est précédée d'un discours préliminaire entièrement consacré à la définition de l'homme, et l'utopie *De la raison, ou Ponthiomas* (an VI-1798) est publiée dans les œuvres complètes de Saint-Lambert et fait suite au chapitre intitulé « Analyse de l'homme et de la femme » et la fiction utopique s'ouvre sur un résumé de ces analyses. Leur réflexion sur l'individu s'appuie sur la notion de perfectibilité et sur les théories sensualistes - notamment sur le *Traité sur la conduite de l'esprit humain dans la recherche de la vérité* de Locke, dont Saint-Lambert se propose de poursuivre les travaux en déterminant plus précisément les moyens d'éviter les erreurs de jugement. Ces deux auteurs ont cependant des vues opposées en matière d'éducation et leurs sociétés n'ont pas la même finalité.

Le Mercier de la Rivière définit l'être humain comme un être double : d'une part, l'homme physique, qui possède un instinct, est conduit par deux principaux mobiles, l'appétit du plaisir et l'aversion de la douleur, et d'autre part, l'homme intellectuel est un être factice dont l'intelligence se développe par les circonstances, les arts, l'instruction et surtout par ses pensées. Autrement dit, il existe en l'homme une puissance active qui le fait créer ce qu'il est : la volonté. S'opposant aux thèses matérialistes qui considèrent l'espèce humaine comme une espèce animale, Le Mercier de la Rivière loue cette intelligence humaine comme une puissance infinie qu'il ne faut pas limiter : l'individu se voit donc accorder certaines libertés ou droits comme la liberté d'expression, la liberté de propriété, le droit de jouir librement, c'est-à-dire le droit à une existence heureuse. Cette valorisation de la liberté individuelle est toutefois nuancée par les devoirs imposés par la vie en société : les libertés individuelles sont le fruit de la convention sociale qui se doit d'apporter la sécurité aux individus. Ainsi, les Féliciens affirment que « nos droits sont les titres de notre liberté, et nos devoirs en sont les bornes. »⁴⁹⁸ Le seul moyen de contrôler les passions individuelles est l'amour propre, défini comme le besoin naturel et réel de l'estime de soi et de celle d'autrui. Le Mercier définit la vertu comme l'emprise de l'intelligence sur les sens et le vice comme l'abandon de l'intelligence, autrement dit, l'usage ou non de la raison et c'est grâce à l'amour-propre qu'une

⁴⁹⁷ Le Mercier de la Rivière, *op. cit.*, *Discours préliminaire*, p. 1

⁴⁹⁸ Le Mercier de la Rivière, *op. cit.*, p. 73.

telle subordination s'opère. L'amour-propre étant guidé par les opinions, il faut que « tout concoure à tenir perpétuellement l'amour propre dans le plus haut degré d'exaltation » et « toutes les institutions civiles doivent se réunir, pour que l'opinion publique et chaque opinion particulière ne cessent d'attacher les intérêts de l'amour propre à la pratique de la vertu. ». Toutefois, Le Mercier a encore recours au principe de sociabilité naturelle en affirmant que, puisque la nature pousse l'homme à vivre en société, elle a dû lui donner les dispositions sociales nécessaires.

Saint-Lambert, pour sa part, distingue l'état de nature où l'homme est dans la jouissance spontanée et passagère sans avoir à opérer de choix, et l'état de « société perfectionnée » où l'homme, face à la diversité des situations et à l'augmentation des idées qu'il doit combiner, « a une connaissance moins certaine des biens qu'il doit poursuivre, des maux qu'il doit éviter, des sacrifices qu'il doit faire, des suites de ses actions, de leurs effets par rapport à lui et par rapport aux autres »⁴⁹⁹. Il est alors nécessaire de développer l'usage de la raison qui permet, seule, d'établir des rapports logiques entre les idées et les phénomènes : c'est à ce problème précis que se trouve confronté le fondateur du pays de Ponthiomas, qui a vu sa population considérablement augmenter ; ce peuple vivait auparavant sans loi, éclairé par la raison, mais l'augmentation des mariages et le développement de la société font apparaître le vice, et il devient alors urgent d'établir des lois. Aussi l'essentiel de l'œuvre de Saint-Lambert est-il consacrée au discours de Kiang-Tsé qui cherche les moyens de se donner de bonnes lois : s'appuyant sur les principes sensualistes - « exercer le corps, c'est exercer l'organe de nos connaissances, c'est perfectionner nos sens » -, l'éducation des enfants commence par le soin du corps ; ils devront notamment être élevés à l'air libre, faire de l'exercice et apprendre à reconnaître les richesses de la terre afin de devenir « sains, robustes et laborieux »⁵⁰⁰. Dans un second temps, il faut augmenter « l'empire de la raison » afin d'éviter à l'esprit de tomber dans l'erreur, laquelle provient des fausses liaisons d'idées : on conclut souvent à la certitude d'une idée alors qu'il serait nécessaire d'en vérifier l'exactitude car l'esprit peut se tromper en généralisant un phénomène. Par exemple, on ne possède pas assez de mots pour exprimer les nuances d'une sensation ou encore, on peut se tromper en nommant une qualité si l'on ne maîtrise pas les circonstances et les faits qui l'entourent : aussi faut-il apprendre aux enfants à découvrir des liens logiques entre les phénomènes et les êtres. Ceci est particulièrement nécessaire dans la science de la morale, car les passions sont la première cause des fausses liaisons d'idées et empêchent l'homme de voir la

⁴⁹⁹ Saint-Lambert, (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, p. 260.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 284.

convenance des actions avec les lois établies en le faisant raisonner sur des choses qu'il ne connaît pas. Et puisque l'homme ne possède que très peu de connaissances sur « les substances », Kiang-Tsé ainsi que d'autres sages composent un dictionnaire des substances, très simple, comprenant le nom de tous les penchants, facultés et passions humaines suivi d'une définition et d'une courte analyse « qui expliquera l'utilité ou les inconvénients, les causes et les effets de cette qualité ou de ce défaut »⁵⁰¹.

Toutefois, le système éducatif défendu par ces deux auteurs diffère. Le Mercier de la Rivière prône « l'Education NATIONALE et commune »⁵⁰² : tous les bourgs de la Félicie possèdent une école publique et gratuite. Même si l'éducation vise également toute la population, chez Saint-Lambert, elle demeure au contraire domestique, et toute l'organisation de la société a pour but de favoriser cette transmission familiale ; on laisse, par exemple, un intervalle entre la période de puberté et le mariage pour que la femme puisse avoir le temps d'apprendre à éduquer ses futurs enfants ; le fils ne peut entrer en ménage qu'à l'âge de 22 ans et il demeure jusque-là sous l'autorité de son père qui, chargé de développer ses facultés physiques et intellectuelles, mettra ce temps à profit pour perfectionner la raison de son fils.

A travers cette prise en compte de l'individu et de ses facultés personnelles, apparaît le problème de la diversité et de l'inégalité des hommes. Saint-Lambert présente la raison comme « l'art de faire usage de nos facultés, pour parvenir à l'espèce de bonheur auquel la nature et notre situation nous permettent de prétendre. »⁵⁰³ : cette définition signifie le passage d'un bonheur universel et collectif à un bien être particulier à la mesure de chaque individu. Ainsi, cette société utopique introduit le relativisme et la notion de respect de l'individu au lieu de le modeler en vue de l'harmonie générale. Il est à cet égard révélateur que la conclusion de l'œuvre abordant la perfection de ce monde soit centrée sur la jouissance de l'individu :

Enfin depuis sa naissance jusqu'à sa mort, l'homme jouit dans cette heureuse contrée, sans ivresse mais sans interruption, des dons de la nature, de ses sens, de la bienveillance des autres, de l'amour, de l'amitié, du travail, de sa raison, de la paix avec tout le monde et lui-même. C'est un beau pays que Ponthiamas.⁵⁰⁴

Le Mercier de la Rivière aborde également l'inégalité des individus, mais la justifie selon la future logique libérale :

Cette vérité n'a pas besoin de preuves ; nous en sommes journellement convaincus par nos propres yeux : nous en voyons parmi nous, qui ont en partage les plus heureuses

⁵⁰¹ Saint-Lambert (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, p. 317.

⁵⁰² Le Mercier de la Rivière, *op., cit.*, t.2, p. 5-6. En majuscules dans le texte.

⁵⁰³ Saint-Lambert (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, p. 260.

⁵⁰⁴ *Ibid.*, p. 348.

dispositions, tandis que d'autres sont obstrués de toute manière : cela tient à une multitude de causes secondes qui influenceront toujours sur notre existence ; ainsi le veut cet ordre général qui régit tous les êtres et préside à tous les événements.⁵⁰⁵

Par ailleurs, il reporte sur l'individu la responsabilité de sa réussite ou de son échec puisqu'il lui reconnaît une puissance active et volontaire ; de même, il souligne que les hommes, qui ne seront pas reçus citoyens, ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes puisque l'Etat a mis à leur disposition tous les moyens nécessaires. Le Mercier de la Rivière justifie donc les inégalités de fait par l'égalité de droit et par la liberté accordée à chaque individu.

Cependant, il est à noter que, dans ces deux œuvres qui sont attentives à l'individu, la valorisation du savoir n'est pas gratuite et l'éducation vise moins le développement intellectuel et personnel en lui-même que ses effets bénéfiques sur la société. Ainsi, toutes les considérations sur l'éducation que l'on observe dans l'utopie de Saint-Lambert sont rassemblées dans le discours de Kiang-Tsé ayant pour objet « le moyen de se donner de bonnes lois ». Il en est de même chez les autres utopistes, tels Jean-Baptiste Say dans *Olbie ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation* (An VIII - 1800) : l'éducation adoucit les mœurs et participe au maintien de l'équilibre social. L'instruction est valorisée dans la mesure où elle permet le bon développement moral des individus.

Enfin, on peut se demander si les utopistes apportent une réponse aux préoccupations contemporaines sur l'éducation en livrant des modèles éducatifs détaillés. Dans *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790) de Moutonnet de Clairfons, Rousseau est présenté comme un modèle de conduite vertueuse : en décrivant sa vie, l'auteur présente au lecteur un exemple concret de la mise en pratique quotidienne de la vertu. De plus, l'homme étant perfectible, il peut devenir vertueux grâce à une bonne éducation. L'œuvre fournit ainsi, à plusieurs reprises, des modèles d'éducation, en particulier le recueil de *Maximes et sentences morales*, présenté comme un manuel d'éducation de la jeunesse qui se construit elle-même sur la base de modèles de vertu civique et de patriotisme : « Il seroit à désirer que la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, chez tous les peuples, apprît par cœur, gravât dans sa mémoire, ces sentences morales, ces maximes philanthropiques. »⁵⁰⁶ Ou encore, l'historiette intitulée *La bonne mère*, qui clôt l'œuvre, et donne à voir au lecteur un modèle pratique d'éducation des jeunes enfants tirés des principes philosophiques de l'*Emile* de Rousseau.

⁵⁰⁵ Le Mercier de la Rivière, *op. cit.*, t. 1, p. 88-89.

⁵⁰⁶ Moutonnet de Clairfons (Julien-Jacques), *op. cit.*, p. 89.

D'autres fictions présentent non des modèles de systèmes éducatifs mais davantage des moyens pour instruire le peuple, répondant ainsi, de manière détournée, à une préoccupation contemporaine. Même si les moyens utilisés diffèrent d'un auteur à un autre, l'instruction du peuple passe de manière générale par une vulgarisation de la politique. Dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, le narrateur et son épouse procèdent à une réforme de l'éducation dans l'empire de Chine afin de préparer le peuple aux changements qu'ils ont projetés – nouveau code civil et nouvelle religion : pour ce faire, ils entendent instruire le peuple sur ses droits et ses devoirs afin d'éliminer tout danger de rébellion lors de la réforme de la société. L'instruction du peuple se fera, d'une part, au moyen de cours publics où chacun est engagé à donner son avis sur tous les sujets abordés - la nature d'un bon gouvernement, les finances, le commerce, le mariage, etc. - et d'autre part, avec la participation obligatoire à une assemblée générale où le chef répond aux interrogations des citoyens sur le nouveau code et où il est, par conséquent, procédé à une comparaison de l'ancien et du nouveau codes. L'Empereur fait construire des écoles qui comprennent six divisions : les trois premières comprennent indistinctement toutes les classes et sont appelées « écoles nationales », les trois autres comprennent l'élite et sont nommées : « écoles académiques ». Dès 1789, Le Breton pose, dans sa fiction utopique, les prémisses des futurs débats des députés sur l'instruction du peuple et sur les moyens d'assurer la transition entre l'Ancien Régime et le nouveau gouvernement. Publiée au cœur des débats sur la réforme de l'éducation après le décret sur la nationalisation des biens du clergé (1792), l'utopie de Le Mercier de la Rivière va plus loin : ce dernier avance, en effet, que c'est au peuple qu'il revient de faire les lois, il détaille les moyens d'instruire l'ensemble de la population. Il est offert à chaque individu la possibilité de s'instruire grâce aux écoles publiques : les Féliciens deviennent citoyens, non en fonction de leur fortune ou de leur naissance, mais par l'acquisition des connaissances nécessaires pour gouverner, qui sont validées à la suite d'un examen public.

Les utopies qui présentent un système éducatif visant l'instruction de tous les individus restent extrêmement rares : seule l'utopie libérale de Le Mercier de la Rivière en précise les modalités, en prônant la participation du peuple aux affaires politiques. Les textes semblent ici rester en deçà des débats contemporains. Toutefois, pour poursuivre notre analyse sur la prise en compte de la réalité de l'individu, il convient d'analyser le type d'éducation préconisée dans les mondes idéaux construits par les Européens ayant fui la Révolution française. Ces utopies

pourront livrer une réponse plus concrète aux débats sur la régénération de l'homme et de la société ; en effet, comme nous l'avons analysé précédemment, les révolutionnaires se trouvent confrontés aux contradictions inhérentes au processus de régénération qui consiste à la fois à purifier l'esprit des hommes des images du passé, du despotisme et de la superstition, et en même temps à fortifier le corps et l'esprit, à améliorer les mœurs. Or, c'est à ce double objectif que doivent parvenir les voyageurs européens qui fuient la Révolution et créent une société idéale. Il semble que les utopistes se heurtent aux mêmes difficultés que les membres du Comité d'Instruction publique de la Convention, ainsi que le souligne le personnage de Constance dans l'une de ses lettres à l'abbé de la Tour, « Cette question est si vaste, si difficile à décider, que nous nous en sommes tenus à des doutes et à des conjectures »⁵⁰⁷.

S'ils s'accordent tous sur la nécessité d'une éducation commune, ces utopistes ont des positions très différentes quant au rôle et aux pouvoirs de l'éducation et de l'instruction dans la transformation des mœurs et de la société.

Dans *Trois Femmes, nouvelles de l'abbé de La Tour* (1796), Isabelle de Charrière souligne la difficulté à mettre en place un nouveau système éducatif : les efforts de Théobald pour fonder son école se heurtent à plusieurs difficultés - les préjugés, la jalousie des parents, les compétences et les idées religieuses des enseignants. Théobald a choisi quatorze garçons et trois filles âgés entre 10 et 15 ans mais, ayant déterminé une limite d'âge, il doit faire face aux mécontentements des parents ayant des enfants de plus de quinze ans ; il crée alors pour ces jeunes gens ainsi que pour les jeunes maîtres des cours supplémentaires qu'il dispensera lui-même : il y voit l'équivalent des « écoles normales qu'on prétend établir à Paris »⁵⁰⁸, mais il se heurte au problème de la diversité de niveau et de motivation des élèves (ce que l'on appellerait aujourd'hui le problème de l'hétérogénéité, qui se pose dans le cadre d'une instruction commune, et il voit alors « que rien n'est aisé de ce qu'on veut faire faire aux hommes, ni de ce qu'on veut faire pour eux. »⁵⁰⁹.

Dans ce contexte de recherche de nouveaux modèles d'éducation et d'instabilité politique, cette œuvre contient, somme toute, l'expérimentation détaillée d'un système éducatif proposant non pas une régénération totale et immédiate, mais les bases d'un développement progressif de l'esprit et répondant ainsi explicitement aux débats révolutionnaires sur la manière de créer un homme nouveau :

⁵⁰⁷ Charrière (Isabelle de), *op. cit.*, Lettre V : Constance à l'abbé de la Tour, p. 101.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 105.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, p. 105.

Nous ne prétendons pas, comme vous le voyez, fonder de nouvelles sciences sur de nouvelles bases, enseigner, par exemple, une nouvelle morale indépendante de la Religion : nous ne prétendons pas recréer *ab ovo* les têtes humaines. Contents de fournir quelques aliments à la pensée et de la guider plus ou moins dans son premier essor, nous la laisserons ensuite se conduire elle-même, et elle pourra s'égarer, se retrouver ou se perdre à son gré.⁵¹⁰

Dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay, il est simplement souligné qu'une bonne éducation est donnée aux enfants. Toutefois, le vieillard de l'Isle de l'Espérance interdit aux Utopiens l'accès aux livres qui produisent « incontestablement plus de mal que de bien »⁵¹¹ et ne croit pas aux pouvoirs de l'éducation pour modifier les mœurs puisque, pour résoudre les problèmes démographiques menaçant l'ordre social, il choisit de conclure un traité commercial avec les Européens qui pourront accoster pour emmener les utopiens ; il justifie son choix de la manière suivante :

Telle est l'essence de notre pauvre nature, qu'à mesure que les hommes se multiplient, la simplicité des vertus sociales diminue graduellement. Nous sommes faits pour vivre en famille ; mais si ces familles se réunissent, l'union suit, la discorde paraît : l'intérêt particulier s'oppose à l'intérêt de tous, et on apporte dans cette grande réunion les passions qui en acquièrent plus de force, tandis qu'au contraire les vertus s'affaiblissent.⁵¹²

En comparant cette œuvre avec l'utopie *De la raison, ou Ponthiomas* de Saint-Lambert, qui paraît en l'an VI (1798), on mesure à la fois le pessimisme et le réalisme de Musset-Patay puisque, *a contrario*, Saint-Lambert résout le problème de l'augmentation de la population par l'éducation envisagée comme le moyen de retrouver la Raison universelle, principe du perfectionnement des êtres et des sociétés :

Nous avons pensé souvent que si les sociétés avaient en elles de nouvelles causes de corruption et d'erreur à mesure qu'elles devenaient plus nombreuses, elles avaient aussi des moyens nouveaux de trouver la vérité. Il devient nécessaire que les hommes s'éclaircissent à mesure qu'ils augmentent en nombre⁵¹³

Dans *L'Amazone* (écrite de 1800 à 1803 et publiée en 1831) de Bernardin de Saint-Pierre, la connaissance et la culture sont valorisées ; les fondateurs de l'île ont admis au sein de cette république « tout ce que les sciences, les lettres, les arts ont imaginé de plus utile »⁵¹⁴ ; ils donnent des noms de génie aux citoyens - l'homme le plus savant de l'île avec qui s'entretient le narrateur

⁵¹⁰ *Ibid.*, p. 102.

⁵¹¹ Musset (Victor-Donatien de, dit Musset-Pathay), *op. cit.*, p. 125.

⁵¹² *Ibid.*, pp. 142-143.

⁵¹³ Saint-Lambert (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, pp. 271-272.

⁵¹⁴ Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri), *op. cit.*, p. 295.

a pour nom Varron et s'occupe de la bibliothèque. Cependant, le but de l'éducation n'est pas le développement du savoir individuel ainsi que l'explique Varron au narrateur :

Si vous abordez un citoyen qui vous est inconnu, il est d'abord disposé à vous obliger ; et s'il n'est pas instruit de ce que vous lui demandez, il vous fera franchement l'aveu de son ignorance. Nous ne dressons point ici les hommes à l'ambition ni à l'intrigue, mais à s'entr'aimer. Le plus petit acte de vertu est préféré au plus brillant trait d'esprit.⁵¹⁵

Toutefois, les fragments comportant les lois de cette société étant manquants, on ne possède que très peu de détails sur l'éducation des citoyens.

Enfin, dans les *Découvertes dans la mer du Sud* (1797), les enfants sont considérés comme la première des richesses et appartiennent à la colonie, qui se charge de leur instruction en les plaçant dès 5 ans dans des écoles publiques. L'éducation revient à deux citoyens dont M. Euder, homme instruit et original qui a décidé, en accord avec le conseil, de faire apprendre un métier à chaque élève, car il soutient que dans le contexte de construction de cette république naissante, les ouvriers seront plus utiles que les savants - « avec un métier, on vit partout : l'industrie est une fortune qui s'emporte. »⁵¹⁶. Les Français fondateurs de la colonie ont dû choisir des métiers, comme le comte, devenu tourneur, qui avoue au narrateur être ainsi beaucoup plus heureux qu'en France. Cependant, cette conversion ne s'effectue pas sans heurts : lors de la fête des métiers, d'anciens nobles dirigés forment une sorte de parti et revendiquent leurs anciens privilèges « pour être nourris aux dépens du public » sans travailler ; le conseil décide alors qu'il serait défendu de prendre un titre de noblesse « afin d'effacer jusqu'au souvenir d'aucune distinction humiliante parmi les hommes qui devaient se regarder comme frères »⁵¹⁷. La première tâche de ces hommes est donc de détruire les traces de l'Ancien Régime et cette utopie expose, de façon concrète et détaillée, une manière de régénérer l'homme de 1789. En s'appliquant à « tirer parti des talents de chacun » et à les développer, ils assurent à la fois le bonheur individuel et le développement de la société.

Si l'on constate que, dans les mondes idéaux créés par des Européens, l'éducation ne vise pas l'autonomie intellectuelle ni le développement du sens critique, on perçoit au demeurant une plus grande importance accordée à la personne dans les choix politiques présidant à l'élaboration de la société idéale. Ainsi, dans *Trois femmes* (1796), Isabelle de Charrière insère une réflexion sur l'instruction du peuple par la voix de son personnage :

⁵¹⁵ *Ibid.*, p. 304.

⁵¹⁶ Anonyme, *Découvertes dans la mer du Sud*, op. cit., p. 225.

⁵¹⁷ *Ibid.*, p. 321 ; p. 323.

Serait-ce un bien, serait-ce un mal, que la majorité d'une nation fut plus instruite qu'elle ne l'est ; ou en d'autres termes, la portion des lumières que peuvent acquérir des artisans et des laboureurs par le moyen de l'instruction, serait-elle nuisible, soit à eux, soit à la société à laquelle ils appartiennent ?⁵¹⁸

On remarque, dans cette interrogation, que Théobald prend en considération le bien-être des individus et la solution qu'il choisit par la suite pour sa société vise en premier lieu « l'avantage de ses pupilles, comme il appelle les habitants d'Altentorf »⁵¹⁹ : il ne prendra qu'un seul enfant par famille pour l'éduquer pendant trois ans, à raison de deux heures par jour, et les autres enfants se consacreront aux travaux ruraux ou mécaniques. De même, Bernardin de Saint-Pierre, dans *L'Amazonie* (écrite de 1800 à 1803 et publiée en 1831), subordonne le bonheur collectif au bien-être individuel :

Pour nous, notre but est de ramener les peuples aux sentiments les plus simples de la nature ; nous ne cherchons que les vertus qui rendent la société bonne et heureuse, en rendant avant tout heureux et bon celui qui les possède, car le bonheur de tous naît du bonheur particulier.⁵²⁰

Ainsi les systèmes éducatifs des utopies de la Révolution, s'ils s'intègrent parfaitement dans les débats politiques des révolutionnaires sur la régénération, sont loin d'apporter des réponses précises ou originales, et encore moins de livrer des modèles d'éducation. Cette dernière y est davantage envisagée dans ses effets sur la cohésion de la société que dans la perspective de l'avènement d'un homme nouveau, et les systèmes éducatifs précédemment analysés revêtent davantage un caractère d'expérimentation. Ici, l'utopie et le réel achoppent de la même manière devant la complexité de la tâche : régénérer l'homme d'après 1789.

2-3- La place des femmes dans les utopies de la Révolution

Pendant la Révolution, les femmes ne se voient pas accorder les mêmes droits que les hommes. Elles ne peuvent voter, sauf les nobles lors des élections des Etats-généraux. La législation votée par la Constituante déçoit leurs espérances avec, par exemple, le 7 mars 1791, la discussion par l'Assemblée nationale d'une loi sur la régence visant à exclure les femmes :

⁵¹⁸ Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth), *op. cit.*, p. 101.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 101.

⁵²⁰ Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri), *op. cit.*, p. 306.

Olympe de Gouges réagit en rédigeant une *Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne* (1791). Ensuite, l'assemblée législative se borne à leur reconnaître l'égalité civile dans le mariage et le divorce. De plus, l'enseignement public des filles est rejeté par les révolutionnaires et laissé à l'enseignement privé.

On peut alors se demander quelle place est accordée aux femmes dans les fictions utopiques et si ces dernières devancent la réalité en leur attribuant un rôle politique dans la société⁵²¹. On analysera, par exemple, si les utopistes satisfont les revendications d'Olympe de Gouges dans sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Autrement dit, la représentation de la femme évolue-t-elle dans les fictions utopiques révolutionnaires, s'agissant principalement d'une vision masculine du rôle de la femme puisque seuls deux des utopistes étudiés sont des femmes : Olympe de Gouges et Isabelle de Charrière ?

En premier lieu, il convient de noter qu'une seule utopie sur les cinquante-cinq de mon corpus met en scène un narrateur et un personnage principal féminins, et il n'est guère surprenant qu'il s'agisse d'un texte d'Olympe de Gouges : *Songe d'un Auteur* publié dans ses *Remarques patriotiques* à la veille de la convocation des Etats-généraux en décembre 1788.

Toutefois, dans trois autres textes, on peut observer une place faite aux femmes dans les affaires politiques : dans *Le Prince philosophe* (1792) d'Olympe de Gouges, l'égalité entre hommes et femmes demeure au stade du questionnement, c'est d'ailleurs l'objet de la réflexion collective qu'Almoladin propose à son peuple ; il convoque trois personnes de chaque sexe représentant les différents âges d'un être humain afin de répondre, de manière concrète, aux questions suivantes : la première consiste à savoir si l'on doit donner aux femmes « une éducation plus forte que leur constitution ». La seconde est de « décider si les femmes auraient assez de courage et de force d'esprit pour être inflexibles et constantes dans leur opinion » et la dernière, si « à certaines révolutions que les femmes éprouvent comme quand elles deviennent nubiles, ou quand elles deviennent mères, elles ne demandent pas d'être ménagées et si ce ménagement n'est pas incompatible avec les devoirs que les hommes sont obligés de remplir ». Les femmes l'emportent à deux reprises et le roi promet alors de réfléchir à la mise en œuvre du projet de son épouse. Au fil de la narration, on peut mesurer les progrès engendrés par le travail d'Idamée : par exemple, la petite fille ayant gagné le concours occupe une place importante dans les affaires du

⁵²¹ Voir Krief (Huguette), *Vivre libre et écrire, Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789-1800)*, textes choisis, présentés et annotés par Huguette Krief, Oxford, Voltaire Fondation, Paris, PUPS, 2005, 303 p. et Bosquet (Marie-Françoise), *Images du féminin dans les utopies françaises classiques*, Oxford, Voltaire fondation, 2007, 451 p.

royaume de Siam. On peut, cependant, s'interroger sur le sentiment d'échec qui se dégage de ce conte oriental : il peut paraître étonnant qu'Olympe de Gouges place ses revendications dans la bouche du personnage d'Idamée, femme calculatrice, jalouse et infidèle, ce qui les discrédite d'emblée ; cette dépréciation est renforcée par le regard de l'autre personnage principal, Almoladin, qui se méfie des conséquences d'une égalité homme-femme ; en outre, l'égalité des sexes revendiquée n'est jamais atteinte : Idamée n'obtient qu'une Académie des dames, sorte de tribunal féminin, et une réforme de la mode visant à détruire la coquetterie ; enfin, l'auteur aurait pu construire une utopie ayant pour fondement cette égalité des sexes au lieu d'un conte oriental contenant un épisode utopique. Pour Henri Coulet, cette fiction symbolise l'échec littéraire et politique de son auteur :

Le Prince philosophe transpose dans l'imaginaire les rapports de la féministe Olympe de Gouges avec les directeurs de théâtre et les hommes de lettres et critiques professionnels, en 1788, et prophétise ceux qu'elle aura bientôt avec les dirigeants révolutionnaires.⁵²²

De plus, on peut avancer qu'en 1788, date à laquelle l'œuvre est vraisemblablement écrite, l'auteur supposait que le public n'était pas encore prêt à adhérer à de grands changements sociaux. Il est également possible qu'Olympe de Gouges ait modifié son texte qui n'est publié qu'en 1792, autrement dit, après l'échec de sa *Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne* (1791) devant l'Assemblée nationale.

On retrouve la même ambiguïté dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton : le narrateur dresse un portrait élogieux de son épouse qui le seconde, voire le surpasse dans l'élaboration des projets politiques et sociaux ; quand ils parcourent ensemble le royaume, elle le surprend « par ses actions, sa bienfaisance, et ses judicieuses remarques » :

Si j'inspectais mes troupes, elle en inspectait les hôpitaux. Si je trouvais un plan qui parut convenir à mon nouveau projet, elle en découvrirait dix autres plus applicables encore que celui-là. Infatigable et très instruite, elle créait et dirigeait tout elle-même, et l'ouvrage, à notre retour, était bientôt terminé.⁵²³

⁵²² Coulet (Henri), « Sur le roman d'Olympe de Gouges : le Prince philosophe », *Les Femmes et la Révolution française, l'Individuel et le social, apparitions et représentations*, tome 2, actes du colloque international, 12-14 avril 1989, Université de Toulouse-Le Mirail, Presses universitaires du Mirail, 1990, pp. 275.

⁵²³ Le Breton, *op. cit.*, p. 65.

Néanmoins, la manière de décrire les qualités de l'impératrice ainsi que les remarques apposées à ces descriptions, telles que « genre de mérite presque toujours étranger à une femme », montrent qu'il s'agit, pour l'auteur, d'un cas exceptionnel et non généralisable⁵²⁴.

Enfin, dans les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803), Saint-Simon considère que la femme et l'homme sont égaux puisque dans son projet de société idéale, « LES FEMMES SERONT ADMISES A SOUSCRIRE ; ELLES POURRONT ETRE NOMMEES. »⁵²⁵. Cette affirmation est mise en relief dans le récit du rêve du narrateur par un changement typographique, ce qui s'explique aisément par le caractère révolutionnaire de cette proposition de choisir une femme pour participer au gouvernement. Sous la Révolution, Saint-Simon est le seul utopiste à affirmer l'égalité de l'homme et de la femme.

De fait, il existe très peu d'utopies contenant des revendications « féministes » explicitement énoncées dans la narration ou dans la préface comme dans *Le Prince philosophe* (1792). Seule l'œuvre contre-révolutionnaire intitulée *Voyage en l'air* (1791) de Suleau contient de nombreuses mesures visant à accroître le droit des femmes : la dot est supprimée et le conseiller de Bannapolis remarque que les jeunes filles seront désormais choisies pour leur mérite et pour leur vertu ; les couvents sont détruits ; une loi protège les femmes sans ressources abandonnées par leur mari : elles retourneront dans leur famille et si leurs enfants les accompagnent, le mari devra leur verser une pension.

Dans la majorité des fictions utopiques, la place de la femme est traitée de manière assez caricaturale, soit les femmes ne jouent aucun rôle politique, soit elles sont à la tête du gouvernement. Dans de nombreuses œuvres, la femme n'a aucun droit, ni pouvoir, autrement dit aucune place dans la vie politique. Certains auteurs proclament même l'infériorité intellectuelle des femmes par des allusions glissées au fil de la narration : on peut lire, dans *De la raison, ou Ponthiamas* (an VI-1798) de Saint-Lambert, que « les femmes ne possèdent pas de cerveau efficace »⁵²⁶ ; dans *Le Voyage à l'isle de Liman, amusant, politique et guerrier* (1803) de Nicolai, inférieures aux hommes, elles sont uniquement considérées comme « un objet d'agrément »⁵²⁷. De même, dans *Le désert du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du sultan de Maissour* (an VII-1799) de Fantin-Desodoards, les femmes sont considérées comme des êtres ne possédant pas d'opinions propres et se ralliant toujours à l'avis de leur mari ; aussi n'ont-elles le

⁵²⁴ *Ibid.*, p. 63.

⁵²⁵ En majuscules dans le texte. Saint-Simon (Claude-Henry de Rouvroy, comte de), *op. cit.*, p. 50.

⁵²⁶ Saint-Lambert (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, p. 274.

⁵²⁷ Nicolai (Christoph Friedrich), *op. cit.*, p. 21.

droit de participer au conseil que si leur mari est mort. Eloignées des affaires politiques, les femmes sont souvent reléguées à un rôle de procréation qui, seul, leur confère certains droits ; pour preuve, pendant la période où elles ne peuvent enfanter, elles sont généralement mises à l'écart. Ainsi, chez Jean-Baptiste Say, les hommes et les femmes ne possèdent pas les mêmes libertés sexuelles. La femme n'existe que par son rôle procréateur et familial, c'est-à-dire qu'elle n'est définie qu'en termes d'utilité pour la société : « une femme qui n'est point chaste n'est rien ... que dis-je ! Elle est la cause vivante de désordres »⁵²⁸.

A la lecture des fictions utopiques de la Révolution, on constate que perdure l'image de la femme dangereuse et corruptrice. Dans l'œuvre anonyme *Le Roi trompé et détrompé* (1790), les femmes représentent une menace pour l'ordre social. Le jeune Prince se détourne, en effet, des affaires du royaume, conduit par l'attrait du plaisir trouvé auprès des femmes du sérail ; ce désintérêt des affaires politiques et les mauvais conseils prodigués par son épouse entraînent le soulèvement du peuple. Après avoir rétabli le calme dans le royaume, le prince promulgue la loi suivante :

ôter aux femmes jusqu'à la moindre connaissance des affaires du gouvernement ;
les exclure encore de ces conseils domestiques où le cœur est souvent plus consulté que la tête, et où les intérêts publics sont toujours sacrifiés aux intérêts particuliers.⁵²⁹

Si les utopistes accordent une place aux femmes dans la sphère politique, ce n'est pas au nom de la revendication d'une égalité totale entre les deux sexes, mais davantage pour mieux les contrôler. Par exemple, dans les *Découvertes de la mer du Sud* (1798), quand les femmes sont invitées à participer à la vie de la société, l'auteur s'en justifie à travers un commentaire du narrateur :

On jugea aussi qu'il était à propos de consulter les femmes sur une question si intéressante pour les mœurs, non pas qu'on voulût leur donner aucune part dans le gouvernement de la colonie, il s'agissait seulement de les intéresser au maintien des bonnes mœurs et de la chasteté, en leur laissant une certaine influence d'opinion dans toutes les affaires où il en serait question : cela me parut extrêmement sage et bien pensé.⁵³⁰

⁵²⁸ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 603.

⁵²⁹ Anonyme, *Le Roi trompé et détrompé, ou Les bonnes leçons, histoire indienne*, *op. cit.*, pp. 41-42.

⁵³⁰ Anonyme, *Découvertes dans la mer du Sud*, *op. cit.*, pp. 265-266.

De même, Le Mercier de La Rivière reconnaît l'égalité intellectuelle et morale des femmes mais la volonté d'un traitement égal des femmes dans la société des Féliciens répond, avant toutes choses, à un souci d'harmonie générale :

Les Féliciens sont trop réfléchis pour n'avoir pas senti que les femmes ne sont pas moins que les hommes appelées à la science de la morale ; que celle même de l'Ordre social ne doit point leur être totalement étrangère ; qu'il serait dangereux de laisser la moitié des membres d'une Société, sans avoir aucune connaissance des devoirs à remplir et des droits à exercer dans cette société et leur ignorance sur les maximes fondamentales de cet ordre pourrait avoir des suites d'autant plus fâcheuses qu'elles ont reçu de la nature un attrait, une puissance dont il leur serait facile d'abuser pour nous séduire et nous égarer.⁵³¹

Il existe, à l'inverse, deux utopies présentant une société gouvernée uniquement par des femmes. Chez Léger, on observe une inversion du schéma précédemment décrit : c'est aux hommes que l'on attribue le rôle de procréateurs, et ils sont totalement exclus de ce monde de femmes. Toutefois, il paraît évident que cette pièce de théâtre ne contient pas de revendications particulières liées au droit des femmes puisque cette loi interdisant toute relation avec des hommes en dehors de la procréation est dénoncée par les jeunes filles de l'île. Dans la société des Chikikis décrite dans *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) de Nougaret, les hommes ne sont pas exclus, mais ils ne peuvent accéder au pouvoir - seules les femmes âgées de 15 à 36 ans peuvent gouverner - et sont affectés, en premier lieu, à la défense du royaume ; par ailleurs, cette société a établi l'égalité entre les sexes qui semble constituer la véritable revendication de l'œuvre. En effet, la société des Chikikis est présentée dans le discours de la reine Zarisca qui fait l'objet d'un récit enchâssé. Ce changement narratif ainsi que les termes utilisés permettent de mettre en valeur la critique émise par la reine à l'égard du peuple qui l'a enlevée. La reine raconte comment elle est arrivée chez ce peuple que la femme du chef lui a présenté comme une société où les femmes étaient privées de certains avantages mais possédaient une grande considération. Toutefois, la reine ne partage pas cet avis et explique pourquoi, selon elle, les femmes y sont traitées comme des « esclaves » : elles ne reçoivent pas la même éducation que les hommes ; elles ne peuvent avoir d'autres tâches que d'élever les enfants et s'occuper de la cuisine pour leur mari ; elles sont brûlées vives en cas d'adultère alors que celui-ci est toléré pour les hommes.

⁵³¹ Le Mercier de la Rivière, *op. cit.*, t. 2, p. 169.

Participant des changements qui s'opèrent après 1789, les utopies révolutionnaires intègrent les nouvelles exigences de liberté et d'égalité qui définissent l'homme régénéré. On assiste alors, au sein de la fiction, à une transformation des relations entre individu et société : le développement de l'histoire privée, la valeur positive accordée aux passions individuelles, l'intérêt personnel primant sur l'harmonie générale, la célébration de la puissance individuelle remettent en question la possibilité de la construction d'un modèle idéal valable pour tous. Cette réflexion peut prendre la forme d'anti-utopies où l'individu se révolte explicitement contre la loi, ou plus généralement la forme d'une interrogation sur le principe de perfection. La prise en compte de l'individualité amène les utopistes à construire des systèmes plus adaptés à l'homme réel, c'est-à-dire imparfaits. La Révolution voit donc l'évolution formelle de la fiction utopique, qui s'interroge sur la construction même d'un système politique : il n'y a pas, à mon sens, une crise du « genre » utopique, mais davantage une adaptation des formes littéraires aux préoccupations contemporaines.

Témoins de la crise culturelle, philosophique et politique révolutionnaire, les utopies sont marquées par la diversité des solutions proposées, ainsi que par la relativité et la perfectibilité des modèles de sociétés imaginés. La grande particularité des utopies de la Révolution est de réduire l'écart entre le monde idéal présenté et la société contemporaine.

Portant l'espérance révolutionnaire de voir advenir une société meilleure, les utopies de cette période ne proposent pas un modèle de société parfait et immuable, où le bonheur collectif primerait sur le bonheur individuel : il est fréquent qu'au fil de la narration, soient déclinées les différentes étapes de la construction d'une société plus à même d'assurer le bonheur des individus. De même, la fiction ne se clôt pas sur une perfection bien établie et définitive, mais sur le commencement du perfectionnement de la société. En outre, tenant compte des imperfections de la nature humaine, les utopistes construisent des mondes utopiques plus proches de la réalité : les utopiens se sont pas exempts de passions et il arrive souvent que les sociétés idéales soient construites par des Européens ayant fui la France révolutionnaire. Enfin, dans les textes d'anticipation, le monde idéal n'est plus présenté comme un rêve, mais comme une prévision, et certaines utopies contiennent même un mode de société idéal qui s'inscrit dans le présent du lecteur. Ces diverses modalités de traitement du temps infléchissent la réception des textes utopiques : en valorisant l'action humaine, les utopistes transmettent au lecteur leur foi en un changement possible de la société contemporaine.

Mais la croyance en l'avènement d'une société meilleure, et la foi en un progrès infini, n'en sont pas moins teintées d'inquiétude : face à une réalité historique instable, les utopies esquissent les limites de la perfectibilité, et mettent en lumière une vision ambiguë de la Révolution, entre l'espoir d'un ordre à venir et la constatation de désordres difficiles à circonscrire : l'existence même d'une société meilleure est remise en cause à certaines périodes de la Révolution – en particulier pendant la Terreur. Entre la prétention à l'universalité et la volonté de participer à la

régénération de la société française révolutionnaire, les utopies illustrent la difficulté à construire un modèle de société à la fois pérenne et valable pour tous, ainsi que la nécessité d'améliorer constamment les lois.

Troisième partie

Une réflexion sur les fondements de la société idéale en pleine effervescence révolutionnaire

La prise en compte de l'individu et de son désir de liberté au sein de la société idéale pose, plus que jamais, le problème de l'articulation entre intérêt particulier et intérêt général. L'objet de cette partie est de s'interroger sur la nature des fondements retenus pour assurer la cohésion et la paix de la société idéale sous la Révolution française. Cette réflexion sur les fondements de la société idéale permettra en outre d'esquisser une partie de l'imaginaire politique révolutionnaire. L'analyse portera également sur la forme que prend cette réflexion dans la fiction utopique. Les utopistes parviennent-ils à livrer de véritables modèles politiques ou expérimentent-ils, à travers leur fiction, l'impossibilité de représenter de manière théorique un modèle stable ? On a vu précédemment que de nombreuses œuvres contenaient plusieurs épisodes utopiques, signe d'une recherche de la meilleure organisation politique : l'utopie révolutionnaire devient plus que jamais le lieu d'une expérimentation des « possibles » politiques et les hésitations de la pensée politique dans le réel se retrouvent en utopie. De même, malgré la remise en question du principe de perfection et de l'existence d'un modèle idéal valable pour tous, il est nécessaire de rappeler que s'ébauchent tout de même, dans certaines fictions utopiques de la Révolution, des modèles rationnels et stables susceptibles de mener les hommes au bonheur. Cette ébauche se double parfois d'une réflexion sur la meilleure forme de gouvernement à adopter dans les utopies où la société idéale se construit au fur et à mesure de la fiction comme, par exemple, dans l'œuvre anonyme *Diane et son ami ou Voyages et aventures du Cher Mirmont Larochevoucault dans l'Inde* (1803). Peu d'œuvres utopiques de la Révolution livrent une présentation complète de tous les domaines de la société⁵³² ; la majorité d'entre détaillent un unique aspect de la société qui en fonde

⁵³² Entre autres, les utopies de Le Mercier de la Rivière, de Beffroy de Reigny, de Say, de Saint-Lambert, de Le Breton et de Moutonnet de Clairfons.

justement la cohésion : le système judiciaire dans *L'heureux naufrage* (1789) de Serane, le mode de gouvernement dans *Philo, histoire politico-philosophique* (1790), le système éducatif dans *Trois Femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour* (1796) d'Isabelle de Charrière, etc. Enfin, ces sociétés idéales sont-elles présentées comme des modèles universels, ou comme des solutions contingentes ?

Cette partie s'articule autour de la nature des différents fondements de la société relevés dans les utopies et de leur évolution au cours de la Révolution française.

Le premier chapitre sera consacré à l'étude du fondement religieux : au cours du XVIIIème siècle, la réflexion sur les fondements de la société s'articule essentiellement autour de la religion dans le cadre de la critique des institutions religieuses et l'examen raisonné des dogmes chrétiens qui se développent dès le début du siècle. Les utopies portent en elles le passage du fondement religieux au fondement économique de la société. Ainsi coexistent tout au long du siècle des œuvres utopiques très diverses. Mais qu'en est-il pendant la Révolution française ? On peut se demander si cette évolution se radicalise et dans quelle mesure le mouvement révolutionnaire de « déchristianisation » transparait dans la littérature utopique. Autrement dit, les utopistes conçoivent-ils un monde sans religion aucune, une société athée ? Si non, quel but lui attribuent-ils ? Les attaques révolutionnaires contre les institutions religieuses et catholiques amènent-elles une nouvelle réflexion sur un fondement qui ne serait pas religieux ? Ou les utopistes conservent-ils la religion comme base de la société et de la morale ?

Dans le deuxième chapitre, j'examinerai les fondements de l'égalité et de la liberté : Si la religion est rejetée, ces deux principales revendications de la Révolution sont-elles pour autant retenues comme fondements de la société idéale et dans ce cas, les utopistes parviennent-ils à conjuguer ces deux principes difficilement conciliables dans la réalité contemporaine ?

Le dernier chapitre portera sur l'étude de la fraternité : quelle place lui est-elle accordée au sein des sociétés utopiques ? Cette présence symbolise-t-elle la nécessité d'un fondement moral pour maintenir la cohésion sociale ?

CHAPITRE 1

LE PROBLEME DU FONDEMENT RELIGIEUX OU LA SECULARISATION REVOLUTIONNAIRE

1- Critique et défense de la religion catholique dans les utopies de la Révolution

Sans entrer dans les débats de la critique historique sur la « déchristianisation » révolutionnaire et au vu des seuls faits historiques et des décrets successifs de l'Assemblée nationale, la Révolution française est marquée par un vaste mouvement de décléricalisation, poursuivant en cela l'anticléricalisme des Lumières⁵³³. Ce mouvement gagne la littérature révolutionnaire avec, par exemple, l'œuvre de Louvet de Couvray, *Emilie de Varmont ou le divorce nécessaire et les Amours du curé Sévin* (1791), où l'auteur prône le mariage des prêtres et la liberté individuelle et dénonce, à travers le personnage de Dorothee, les souffrances occasionnées par les vocations forcées. De même, *La Religieuse* de Diderot - peignant les humiliations subies par Suzanne enfermée dans un couvent - sera publiée en 1796. La littérature utopique n'échappe pas à cette participation aux débats de l'époque sur la religion et comprend diverses réactions aux nouvelles idées révolutionnaires : par exemple, la question de l'autorisation du mariage des prêtres est immédiatement intégrée dans la société idéale : à la fin de la pièce *L'Isle des femmes* (1792) de Léger, le curé finit par accepter de se marier avec l'une des jeunes filles.

⁵³³ Pour preuve les différents décrets de l'Assemblée nationale ou législative visant à modifier les institutions religieuses, leurs structures ainsi que leurs fonctions dans la société. 13 février 1790 : décret de l'Assemblée nationale interdisant les vœux religieux et supprimant les ordres religieux contemplatifs ; 17 mars 1790 : décret de l'Assemblée nationale décidant la vente des biens du clergé par les municipalités ; 14 avril 1790 : décret de l'Assemblée nationale confiant à l'Etat les dépenses du culte catholique ; 15 août 1791 : décret de l'Assemblée nationale interdisant le port d'habits ecclésiastiques en dehors des édifices religieux ; 18 août 1792 : suppression des derniers ordres religieux ; 2 octobre 1793 : début d'une politique de « déchristianisation » ; 28 octobre (7 brumaire an II) : décret de la Convention interdisant l'enseignement aux ecclésiastiques ; 7 novembre 1793 (17 brumaire an II) : déprêtrisation de presque tous les députés de la Convention ; 23 novembre 1793 (3 frimaire an II) : fermeture par ordre de la Commune de tous les lieux de culte de la capitale ; 18 septembre 1794 (deuxième jour complémentaire an II) : décret de la Convention supprimant le paiement des prêtres et les frais d'entretien des bâtiments religieux.

Dans la trilogie de Picard, *Le Passé, Le Présent, L'Avenir* (1792), ce changement est présenté comme un progrès puisque les trois pièces retracent la création d'une société idéale et montrent l'évolution des caractéristiques et des fonctions des membres du clergé : corruption et cupidité sous l'Ancien régime ; acceptation des nouvelles lois par les curés constitutionnels ; enfin, destruction des monastères et accès des prêtres au mariage (le pape lui-même est marié).

De même, le serment à la Constitution civile du Clergé, qui date de l'automne 1790, est évoqué dans plusieurs fictions utopiques : il est intéressant de noter que les questionnements de la critique historique actuelle sont déjà présents dans les fictions utopiques révolutionnaires ; ces dernières portent en effet en leur sein un discours critique sur les choix politiques du gouvernement et leurs conséquences sur le déroulement de la Révolution : comme nous l'avons vu précédemment, dans *L'Isle des philosophes* (1790), Balthazard condamne avec fermeté la Constitution civile du clergé ; dans une visée somme toute opposée, Beffroy de Reigny et Delisle de Sales insèrent dans leur utopie une même critique des décisions de l'Assemblée nationale concernant le serment imposé aux prêtres ; ils entrevoient tous deux des conséquences très négatives : Beffroy affirme que c'est l'irrégion de la Révolution qui a entraîné son déroulement sans fin et il demande alors le retour de la religion catholique ; dans le chapitre XXXVIII : « Spoliation du Clergé » d'*Eponine, ou De la République* (1793), Platon dresse la liste des erreurs commises par l'Assemblée, notamment l'imposition du serment qui a semé la discorde au sein de l'Eglise et surtout la volonté persistante des différentes assemblées à vouloir imposer ce serment⁵³⁴. Il en conclut que :

De ce nouvel attentat, il a résulté un germe éternel de discordes qui, sapant la nouvelle Constitution par sa base, peuvent l'amener à périr un jour avec toutes les choses sublimes qu'elle renferme, et la mémoire de tout le bien qu'elle méditait de faire aux hommes.⁵³⁵

Dans de récents travaux, Claude Langlois s'attache à montrer que le serment constitue :

⁵³⁴ Voici les différents décrets concernant le serment à la Constitution civile du clergé : 12 juillet 1790 : décret de l'Assemblée nationale adoptant le texte définitif de la Constitution civile du clergé ; 27 novembre 1790 : décret de l'Assemblée nationale enjoignant aux ecclésiastiques de prêter serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi, et implicitement, à la Constitution civile du Clergé. Les ecclésiastiques ayant refusé de prêter ce serment, c'est-à-dire l'immense majorité, seront nommés réfractaires ; 29 novembre 1791 : décret de l'Assemblée législative enjoignant aux prêtres réfractaires de prêter un serment civique sous peine d'être considérés comme suspects ; 27 mai 1792 : décret de l'Assemblée législative ordonnant la déportation des prêtres réfractaires ; 14 août 1792 : nouveau serment imposé aux ecclésiastiques « à la Liberté et à l'Egalité » ; 21 octobre 1793 (30 vendémiaire an II) : décret de la Convention prévoyant la déportation pour tout prêtre réfractaire dénoncé pour incivisme ; 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV) : derniers décrets de la Convention visant les prêtres réfractaires.

⁵³⁵ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard, dit), *op. cit.*, p. 327.

le véritable « dérapage » de la Révolution, si l'on comprend ici ce terme dans un sens technique comme un événement dont la maîtrise échappe durablement et dont les effets, incontrôlables, vont à l'inverse de ceux qui sont recherchés.⁵³⁶

Enfin, transparaît également dans les utopies l'évolution de la place de la religion dans la société révolutionnaire puisqu'elle apparaît plus présente dans plusieurs œuvres postérieures à 1801, comme, par exemple, dans le *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle* (1803) de Gallet, où la religion est le principe qui unit les individus, « le centre de l'harmonie » de la société lunaire⁵³⁷ ; ou dans le *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803) de Saige, où la religion représente cette fois le fondement de la société. Dans la France de ce début de XIXème siècle, le Concordat signé en juillet 1801 par le Consul, le clergé et le pape signifie en effet un retour de la religion catholique : l'état nomme les membres du clergé ; les prêtres redeviennent des fonctionnaires et les biens restent nationaux. Le catholicisme est la religion de la majorité des Français ; les églises rouvrent et le culte recommence.

Si les utopies reflètent les débats contemporains au sujet de la religion, on peut se demander si leurs auteurs se livrent à une critique de la religion catholique ou si au contraire ils défendent celle-ci.

Exceptées les œuvres utopiques de Balthazard et de Beffroy de Reigny - comme nous l'avons vu précédemment, Balthazard, dans *L'Isle des philosophes* (1790) s'insurge contre les différents décrets de l'Assemblée nationale visant à réduire le pouvoir des hommes d'église ; dans *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793), Beffroy de Reigny défend le christianisme en affirmant que la religion chrétienne a établi « la liberté, l'égalité et la fraternité » bien avant qu'il en fut question dans l'ordre politique -, la critique de la religion catholique et de ses institutions est quasiment unanime dans les utopies révolutionnaires. Elle est certes déjà présente dès le début du siècle : par exemple, *Les Voyages et Aventures de Jacques Massé* (1714-1717) de Tyssot de Patot ont pour thème principal la remise en question de la religion catholique : refus des prophètes, de l'incarnation de dieu en son fils, du récit de la création, des miracles, de la résurrection et surtout de l'immortalité de l'âme. Cette œuvre se situant dans ce que Paul Hazard nomme « la crise de la conscience européenne », elle contient une remise en cause de la véracité des textes religieux et la dénonciation de la superstition et des préjugés comme ennemis de la

⁵³⁶ Langlois (Claude), Tackett (Timothy), Vovelle (Michel), Bonin (Serge), Bonin (Madeleine), *Atlas de la Révolution française, Religion*, tome 9, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1996, p. 11.

⁵³⁷ Gallet (Pierre), *op. cit.*, p. 117.

vérité. De même, dans l'utopie de Gilbert, *l'Histoire de Calejava ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur Morale et du Christianisme* (1700), la présentation de la société idéale est sans cesse interrompue par des discussions sur les dogmes de la religion catholique ainsi que l'annonce le titre de l'œuvre.

La critique de la religion dans les utopies révolutionnaires revêt cependant un tout autre visage : elle se concentre principalement sur le clergé et les hommes d'Eglise, sur leurs comportements et leurs conditions de vie.

Les utopistes condamnent unanimement la cupidité et la dépravation du clergé. Dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay, le narrateur rapporte les propos de M. Berny d'Ouville qui a tout perdu pendant la Révolution : « Le clergé, disait-il, m'était odieux : son luxe insultant et surtout ses mœurs méritaient le mépris des âmes honnêtes ». Cette critique des hommes d'Eglise se double de celle de la religion catholique qu'il décrit comme « la plus fanatique, la plus superstitieuse de toutes les religions de notre continent ainsi que la plus nuisible »⁵³⁸. Même les utopies qui font de la religion le fondement de la société contiennent une critique virulente des hommes d'Eglise ; dans *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux* (1789), l'auteur anonyme insère de longs développements critiquant l'opulence des représentants de Dieu en Europe ; dans *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793), Beffroy de Reigny, qui ne cesse par ailleurs de prôner « le respect du sacerdoce » reconnaît également que « les prêtres abusaient de leur crédit et de leur opulence ».

Les attaques des utopistes se dirigent également contre la nécessité du célibat et de la vie monacale. Les arguments sont divers : dans *Voyage en l'air* (1791), Suleau dénonce le sacrifice inutile des religieuses enfermées dans les couvents. Chez Henriquez, dans *Voyage et aventures de Frondeabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde* (an VII-1799), l'argument avancé est d'ordre politique : le géant s'insurge contre le célibat des prêtres car il « détruit les forces d'un gouvernement » ; il définit le célibataire comme « un homme qui n'est utile à personne, qui vit aux dépens de la société »⁵³⁹.

En conclusion, le combat des utopistes est dirigé contre les signes extérieurs de la religion catholique et non contre le principe de religion lui-même. Pour preuve, les utopistes qui mettent en scène un monde idéal fondé par des Européens ayant fui la Révolution française conservent le principe de religion. Dans les *Découvertes dans la mer du Sud* (1798), la religion catholique existe

⁵³⁸ Musset-Patay (Victor-Donatien de Musset, dit), *op. cit.*, p. 175.

⁵³⁹ Henriquez, (L.-M.), *op. cit.*, p. 113.

parallèlement à la loi instaurée par les colons : le baptême est à la fois religieux et civil ; les colons peuvent se marier religieusement : la fille du fondateur de l'île, Eléonore, va épouser le narrateur ; toutefois, elle s'inquiète car, étant très amoureuse de lui, elle craint de le perdre puisque la loi autorise le divorce s'il n'y a pas procréation. Elle demande donc à se marier selon la loi religieuse et non la loi civile. De plus, il convient de noter que les utopistes proposent des aménagements pour réduire le pouvoir et la richesse du clergé mais ne l'évincent jamais totalement de la société. Delisle de Sales est l'un des rares auteurs à prôner une totale séparation de l'Etat et de la religion et la disparition totale du clergé dans les affaires de l'Etat : dans *Eponine, ou De la République* (1793), il préconise que le culte de Dieu ne se fasse plus par une classe sacerdotale mais par des individus et il s'oppose au principe d'une religion nationale.

2- Du Paradis chrétien au meilleur des mondes sur terre : vers une laïcisation du monde idéal

Lorsque l'on aborde le mouvement de « déchristianisation » révolutionnaire, si la « décléricalisation » est sans équivoque, la question du sentiment religieux s'avère beaucoup plus délicate à traiter : y a-t-il, parallèlement aux attaques visant les institutions religieuses, une perte de la foi religieuse ? Ou bien se produit-il un transfert du sentiment de religiosité dans le millénarisme et l'illuminisme qui se développent pendant la Révolution ? Qu'en est-il dans les utopies et les sociétés idéales présentées ? D'une manière similaire, on peut se demander si la critique du clergé équivaut à une disparition de la religion en utopie. Il est en effet intéressant d'observer si les utopistes dépassent la réalité en proposant des sociétés athées ou de déterminer, s'ils conservent la religion, quelle place et quelles fonctions ils lui attribuent : le fondement de la société idéale ou un des éléments constitutifs de la société ? Une arme pour manipuler la population ou une croyance personnelle ?

2-1- Théisme, déisme et athéisme

Les utopies révolutionnaires s'avèrent encore très marquées par l'empreinte du christianisme ou de la religion primitive, ne serait-ce que par la référence au paradis chrétien, renvoyant soit explicitement au jardin d'Eden comme dans *L'heureux naufrage* (1789) de Serane

où l'île découverte est présentée comme « l'image sensible du jardin de nos premiers pères »⁵⁴⁰, soit de manière métaphorique, en peignant un monde accueillant, fertile et enchanteur qualifié de « paradis terrestre »⁵⁴¹.

De plus, si le catholicisme est rejeté, la religion est toujours présente en utopie. Avant d'examiner la nature de cette religion, il est important de remarquer que très peu d'œuvres utopiques interrogent la possibilité d'une société sans religion. Dans *Trois femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour* (1796), l'instituteur choisi par Théobald est un Hollandais athée ; mais, le Baron fait promettre aux enfants de ne rien dire à leurs parents car il craint leurs réactions. Dans une longue note de *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay, l'auteur, usant d'un subterfuge narratif, s'avoue contre l'athéisme mais reprend tout de même les arguments d'un athée, rencontré lors d'un dîner, par souci d'une soi-disant impartialité : le premier argument repose sur l'inefficacité des lois divines à gouverner les hommes mauvais ; le second argument défend la bonne conduite des athées qui veulent profiter de la vie sur terre et travaillent alors à être aimés de leurs semblables. La philosophie athée n'est évoquée de manière neutre que dans les œuvres où les sociétés idéales sont construites par des Européens fuyant la Révolution française ; néanmoins, ces sociétés admettent toujours une religion : dans *L'Anglais cosmopolite*, le vieillard, fondateur de la colonie a examiné les dogmes, dépouillé le culte catholique mais reconnaît toujours le Dieu des chrétiens. Dans les autres œuvres, celles où la société est fondée sur la religion, l'athéisme est vivement condamné.⁵⁴²

Dans la plupart des fictions utopiques de la Révolution, la religion retenue est le déisme. Ce dernier est déjà présent dans de nombreuses utopies du XVIII^{ème} siècle, toutefois, dans ces œuvres, la religion déiste des utopiens s'avère le principal facteur de cohésion sociale. Par exemple, dans *Les Voyages et Aventures de Jacques Massé* (1714-1717) de Tyssot de Patot, les Utopiens se rassemblent tous les matins pour adorer le dieu créateur ; de même, lorsqu'un mariage ou un enterrement est célébré au palais royal, ces cérémonies sont reproduites au même moment dans tous les villages du pays par des actions de grâce. Ces pratiques religieuses communes renforcent l'unité de la société et font du Royaume un corps indivisible. Dans les utopies révolutionnaires, la religion déiste est certes présente mais comme un élément de la société parmi d'autres et ne donnant par conséquent pas lieu à des développements particuliers. Dans *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790) de Moutonnet de Clairfons, Dieu est

⁵⁴⁰ Serane (abbé Philippe), *op. cit.*, p. 8.

⁵⁴¹ Boulard (Martin-Sylvestre), *op. cit.*, p. 98.

⁵⁴² J'analyserai cette condamnation dans la partie suivante.

présenté comme étant à l'origine de la nature, des sociétés et de l'homme qu'il a doué « d'une âme raisonnable, d'un esprit perfectible, d'un rayon de la divinité. »⁵⁴³. L'auteur emploie un argument traditionnel pour justifier le déisme :

Elevez les yeux vers le ciel, et considérez l'harmonie, la beauté qui y règnent ; vous serez alors convaincus qu'un ouvrage si sublime, si merveilleux ne peut être l'effet du hasard, ni de l'industrie humaine : honorez et respectez la Divinité, source primitive des loix, du bon, du juste, de l'honnête parmi les mortels.⁵⁴⁴

Les Philanthropes se refusent à élever des monuments religieux qui restreindraient la Divinité. Ils dénigrent également l'idolâtrie : leur religion se caractérise par une absence de culte et de prêtre ; enfin, ils croient en l'immortalité de l'âme. Si dans cette œuvre utopique le déisme est défini, dans la majorité des cas la religion déiste est rapidement mentionnée. Il peut également s'agir d'une religion primitive, dépouillée de tout apport humain, c'est-à-dire des dogmes et des cultes comme dans le *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803) de Saige, société qui repose sur le « théïsme », une « religion naturelle »⁵⁴⁵.

Les utopies révolutionnaires ne présentent pas donc pas de changements significatifs dans le choix de la religion. En quoi diffèrent-elles alors des utopies antérieures ? Dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, le narrateur devenu, en rêve, le nouvel empereur de Chine s'emploie à établir une « nouvelle religion ». Il est alors intéressant de mesurer l'écart qui la sépare de la religion de la France révolutionnaire de 1789 ; sa principale caractéristique est la liberté : elle renferme un seul culte qui se borne à reconnaître le Chang-ti ou Tien suprême et à l'adorer comme créateur de toutes choses ; la métaphysique équivaut à la croyance en l'immortalité de l'âme et en la récompense des bonnes actions dans l'au-delà. Toutefois, ces différentes caractéristiques sont nuancées par le rappel de la liberté individuelle : « encore était-il libre à chacun de penser comme il croirait devoir le faire »⁵⁴⁶. Le nouvel Empereur procède à l'abolition des différents ordres de lamas, et les remplace par les patriarches divisés en trois classes : les gouverneurs, les commandants et les ambulants. Ils sont payés par le gouvernement et leur fonction se limite à l'enregistrement de chaque sujet comme patriote : naissance, mariage et décès. Une fois son nouveau code civil et la religion bien établis, l'Empereur s'empare de tous les biens des anciennes mosquées, miaos et bonzenes et fait raser les anciens temples : il utilise ces biens pour la reconstruction de nouveaux et avec les deux cent

⁵⁴³ Moutonnet de Clairfons (Julien-Jacques), *op. cit.*, p. 40.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, p. 81.

⁵⁴⁵ Saige (Joseph), *op.cit.*, p. 21.

⁵⁴⁶ Le Breton, *op.cit.*, p. 91.

millions restant, il améliore les villes existantes et en construit de nouvelles. On remarque par conséquent une simplification des pratiques religieuses et une limitation de la fonction des ecclésiastiques dans le gouvernement, caractéristiques qui reprennent les principales décisions de l'Assemblée nationale au cours de l'année 1789.

D'une manière générale, si l'utopie révolutionnaire contient un développement sur la religion, il s'agit d'une réflexion sur la place de la religion dans les sphères politique et sociale : la fonction des institutions religieuses dans la société, le rôle des représentants de dieu dans le gouvernement et dans l'éducation, l'élection du clergé, etc.

Pour éviter la corruption du clergé, nombre d'utopistes proposent l'abolition de tout privilège ou honneur lié au sacerdoce : les prêtres ne peuvent avoir de propriété comme dans *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux* (1789) ou ne possèdent aucune richesse personnelle chez les Péru-Mexi dans *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle* (1791) de Boulard ; ou bien ils ne perçoivent que le salaire versé par l'Etat à Bannapolis dans *Voyage en l'air* (1791) de Suleau ou dans la société des Chikikis dans *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) de Nougaret. Les utopistes comme Suleau ou Boulard abordent également la question du choix des représentants de dieu et remplacent souvent l'ancien mode de nomination par l'élection ; l'on perçoit ici l'influence des décisions de l'Assemblée nationale puisque la Constitution civile du clergé votée l'année précédant la parution de leurs utopies - 1790 - stipule, entre autre chose, que tous les électeurs peuvent participer au vote pour élire aussi bien les curés que les évêques.

De plus, le choix de la religion déiste permet de restreindre le pouvoir des institutions religieuses : le culte est limité, voire inexistant comme dans *Le Songe* (1790) de Camus-Daras⁵⁴⁷ ; les baptêmes, mariages et enterrements deviennent des fêtes laïques comme dans *Voyage en l'air* (1791) de Suleau ; le rôle des représentants de dieu dans le gouvernement est fortement réglementé : même dans les œuvres où la religion semble encore très importante, les prêtres ne sont plus autorisés à participer aux affaires de l'Etat : dans *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle* (1791) de Boulard, d'une part, la religion est protégée par une loi stricte : aucune discussion sur le principe de la religion déiste adoptée n'est autorisée sous

⁵⁴⁷ Dans cette œuvre utopique, le traitement de la religion se rapproche fortement du mouvement de la Théophilanthropie dont la première séance a eu lieu le 26 nivôse an IV (janvier 1797) et qui repose sur les caractéristiques suivantes : un culte épuré, sans prêtres remplacés par les pères de famille, sans emblème et sans monument. On peut ici suggérer une influence des utopies sur les idées révolutionnaires.

peine de bannissement du pays ; d'autre part, les prêtres, dont le nombre est limité, ne sont pas autorisés à assister aux séances du conseil législatif ; ils n'ont pas le droit de se réunir en dehors de la présence du Cacique et ne peuvent pas s'adresser au peuple directement. De même, dans la *Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793) de Beffroy de Reigny, si la religion est cette fois toujours associée au politique puisque les prêtres officient à toutes les cérémonies nationales de la république, ils ne peuvent voter lors des séances tenues par le corps législatif.

Autrement dit, on observe à la fois un maintien du principe de religion et un recul du religieux dans les sphères politique et sociale, caractéristiques similaires aux changements qui s'opèrent dans la France révolutionnaire, les différents décrets votés par les assemblées successives allant vers une désacralisation de l'ordre religieux, dont l'organisation se calque désormais sur l'ordre civil.

2-2- La religion comme fondement de la société utopique

Il existe cependant quelques œuvres où la religion est présentée comme le principe permettant la cohésion sociale et le bonheur de la société. Trois utopies sur l'ensemble du corpus étudié font de la religion le fondement de la société utopique : l'œuvre anonyme intitulée *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux* (1789) et le *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803) de Saige se trouvent au début et à la fin de la période qui nous intéresse, deux œuvres auxquelles on peut ajouter la *Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793) de Beffroy de Reigny, où la religion constitue avec la modération et l'égalité les principes qui assurent la cohésion de la société. Ces trois utopies avancent communément que seule la morale chrétienne peut assurer le bonheur et la paix de la société. Il est alors intéressant de déterminer si ces utopistes souhaitent montrer la nécessité d'un ordre hétéronome, si leurs fictions comportent une réflexion philosophique et politique sur le rôle de la religion dans la société ou s'il ne s'agit que d'œuvres de circonstance, ayant pour but de défendre la religion catholique et venant appuyer ou dénoncer le gouvernement en place.

L'œuvre anonyme *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux*, par un solitaire (1789) est la reprise d'une utopie datant de 1706 : la *Relation du Voyage du Prince de Montbéraud dans l'Ile de Naudely, où sont rapportées toutes les maximes qui forment l'harmonie d'un parfait gouvernement* écrite par Pierre de Lesconvel. Si l'auteur anonyme de l'œuvre de 1789 reprend de très nombreux éléments du texte original, qu'il s'agisse de procédés narratologiques ou de principes politiques, le traitement de la religion s'avère

différent. Les deux œuvres s'appuient, en effet, sur la même structure narrative : le topos du naufrage est absent et la société utopique est d'emblée placée comme un modèle à imiter puisque le personnage principal organise intentionnellement son voyage, la renommée de cette île de Naudelit (Naudely) étant parvenue jusqu'au prince : son but est de découvrir les sages maximes de ce peuple afin de les appliquer dans son propre royaume. Le narrateur demeure le secrétaire du Prince qui a la charge de consigner toutes les conversations du monarque et des Utopiens. Les deux sociétés utopiques reposent sur des principes économiques, sociaux et politiques identiques : gouvernement monarchique, développement de l'agriculture, du commerce extérieur et des forces militaires, éducation sévère et forte réglementation visant à maintenir la pureté des mœurs (critique de l'athéisme, du théâtre, de l'adultère, du libertinage et du luxe).

Aussi peut-on affirmer que l'auteur anonyme ne modifie que les éléments touchant la religion et ces différences sont précieuses pour mesurer la portée de cette utopie contre-révolutionnaire parue au commencement de la Révolution. Dans l'utopie de 1706, Lesconvel annonce dès la préface le but de son ouvrage : « une satire » des hommes d'Eglise car ces derniers ne remplissent pas correctement leurs fonctions et participent à la corruption des autres membres de la société. L'œuvre comprend de très fréquents développements sur la dépravation des mœurs de la société française immédiatement suivis de conseils de l'utopien pour y remédier : ce dernier décrit par exemple la sévérité du système éducatif où les futurs prêtres sont soumis à une longue préparation ; les pratiques religieuses et notamment le comportement à adopter dans les Eglises pendant les cultes s'avèrent extrêmement réglementés. Toutefois, la religion des utopiens n'est pas décrite et le fondement assurant la cohésion sociale n'est pas religieux mais économique : le développement des rapports économiques engendre la prospérité de la société grâce à l'enrichissement de chacun de ses membres. Dans l'utopie de 1789, tous les discours du gouverneur de Mérinde visent à montrer que seul le fondement religieux est enclin à assurer la pérennité et la paix de la société ; ainsi l'utopien interrogé par le Prince le conseille de la manière suivante :

Les mœurs et la religion sont essentielles à tout gouvernement. [...] ces deux principes fondamentaux mis à part, jamais on ne peut faire marcher la politique des Etats avec ordre et régularité.

Quand vous serez, Monseigneur, sur le trône de vos pères, maintenez les mœurs et la religion ; employez toute votre fermeté à empêcher qu'aucun vice ne se glisse dans la constitution ; bientôt par la subtilité de son poison, il la corromprait et l'anéantirait.⁵⁴⁸

⁵⁴⁸ Anonyme, *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux*, op. cit., p. 20.

Cette dénonciation voilée de la réalité contemporaine devient plus explicite dans les propos du Prince qui décrit sa société située dans un « hémisphère irréligieux et paradoxal, [où] on dédaigne tout cela : on se vante d'avoir les moyens plus sûrs et plus efficaces, pour pouvoir faire marcher la machine politique »⁵⁴⁹. Il dénonce notamment les écrits athées - romans, brochures, etc. - qui fleurissent en Europe et font l'apologie de la licence sexuelle et d'une morale individualiste, mais surtout « le projet de la philosophie à la mode », c'est-à-dire un anticléricalisme extrême : la destruction des églises et du clergé et l'abolition du culte catholique. Il existe donc une contradiction entre le titre « ou La France ressuscitée par les Etats-généraux » et la narration qui ne cesse de prôner la religion, puisque tout au long de l'année 1789, l'Assemblée nationale procède à des modifications visant à réduire la puissance de la religion catholique dans la société française : le 23 août, proclamation de la liberté des opinions religieuses ; le 28 octobre, suspension du recrutement monastique sous prétexte de l'absence de vocation ; le 2 novembre, décret mettant les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation ; le 7 novembre, décret supprimant la distinction entre ordres au sein de l'Assemblée et plaçant les biens ecclésiastiques sous le contrôle de l'Etat ; le 17 décembre, décision d'utiliser les biens de l'Eglise pour gager les dettes de l'Etat. Cette ambiguïté parcourt également la préface de l'oeuvre où, après avoir loué le travail de l'Assemblée nationale, l'auteur affirme :

J'ai cru devoir couvrir la marche graduelle de nos Représentants du voile de l'allégorie, pour ne pas blesser la délicatesse de certains lecteurs qui pourraient encore tenir aux systèmes anciens, par quelque intérêt, quelque autre motif personnel.⁵⁵⁰

Il y montre également les malheurs de la société française, créés par le nouveau régime et par son « irrégion » : la perversion du clergé, le luxe effréné, la dépravation des mœurs au théâtre. Au sein de la fiction, l'auteur place la même idée dans la bouche de l'utopien qui oppose à cette « corruption » des mœurs « la pureté » de la société de Naudelit, dont le système monarchique basé sur une religion uniforme permet, au contraire, de « consolider le patriotisme et les mœurs »⁵⁵¹. Ainsi la cohésion sociale n'est assurée que par la vertu chrétienne et par les devoirs qu'elle impose aux individus.

Beffroy de Reigny emploie la même stratégie argumentative dans *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793), où la religion est également présentée comme le premier devoir de l'homme ; aussi les lunatiques croient-ils à « l'indispensable nécessité d'un culte

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 34.

⁵⁵⁰ *Ibid.*, Préface, p. iiiij.

⁵⁵¹ *Ibid.*, p. 29.

national et d'un ministère de religion »⁵⁵² ; ils prônent également le respect du sacerdoce et associent sans cesse dans la vie quotidienne (notamment dans les cérémonies publiques) les idées religieuses avec les idées républicaines :

Ils savent que la sainte humanité est la base des fonctions législatives, et que la religion, mieux que toute philosophie moderne des peuples exaltés, rend les cœurs sensibles et bons.⁵⁵³

Tout en justifiant le rôle de la religion, le Cousin Jacques dénonce l'anticlérisme révolutionnaire et réitère sa critique de manière plus explicite dans la dernière partie de son utopie intitulée *Profession de foi du Cousin Jacques sur la Révolution française* : « Voulez-vous que j'approuvassé des abus, des vexations et des scandales qui déshonoraient la religion et la nature ? »⁵⁵⁴. Tout au long de l'œuvre, il se sert des arguments avancés pour justifier la nécessité de la religion afin de dénoncer les décisions révolutionnaires contre la religion catholique. Par exemple, au cœur de la présentation du monde utopique, après avoir montré, en convoquant l'exemple de la Rome ancienne, que les gouvernements les plus habiles ont toujours lié religion et politique, il rend responsable des débordements révolutionnaires l'anticlérisme de l'époque, en précisant dans une note de bas de page :

J'adorerais la liberté française, si la religion était respectée. C'est une lubie, c'est une folie, c'est une bizarrerie, c'est tout ce qu'on voudra ; j'ai la tête frappée, je suis un esprit faible, etc. ; mais mon opinion ne fait tort à personne ; on ne m'ôtera pas de l'esprit que, sans l'irréligion, la Révolution française serait finie, et ma patrie heureuse.⁵⁵⁵

La fiction utopique de Saige intitulée *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803) ne comporte pas de telles stratégies argumentatives, le contexte consulaire ne l'exigeant plus. Néanmoins, ainsi que les deux textes précédents, elle fait immédiatement suivre la justification de la nécessité d'un fondement religieux, d'une critique des mœurs françaises et notamment de la philosophie athée :

Chacun des membres de l'espèce humaine, envisagé comme être intelligent et sociable, ne peut se trouver dans l'ordre, et parvenir à la perfection et à la félicité de sa nature, que par l'observation de ses devoirs d'amour et de reconnaissance envers Dieu, et la pratique habituelle de la justice et de la bienveillance envers les autres hommes.⁵⁵⁶

⁵⁵² Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *op. cit.*, p. 25.

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 26.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 277.

⁵⁵⁵ *Ibid.*, p. 66.

⁵⁵⁶ Saige (Joseph), *op. cit.*, p. 14.

Les fondateurs de la Nouvelle Philadelphie, trois Pensylvaniens qui ont ensuite convaincu cinq cents individus de différentes nationalités de les rejoindre, ont fui l'Europe pervertie par les nouveaux systèmes philosophiques :

En fuyant le séjour de l'Europe et des contrées qu'elle a perverties, nous avons fui sa corruption, ses vices et ses doctrines mensongères. [...] L'impiété a secoué la torche d'erreur, et ses nombreux apôtres ont tout à coup appelé les peuples dans la voie de la séduction. Une foule de systèmes bizarres, enfantés par ces faux sages, ont ébranlé les fondements de la morale [...]. Là où ces hommes pervertis ont réussi à propager leurs dangereux principes, ils ont enlevé toute espérance et toute consolation à la vertu infortunée [...] nous présentant, suivant l'expression de Shaftsbury, le sombre et désolant tableau d'une nature orpheline et d'un monde jouet du hasard.⁵⁵⁷

Ces trois œuvres exposent des arguments similaires pour justifier le fondement religieux : premièrement, les hommes doivent être reconnaissants envers Dieu qui leur a donné des droits naturels ; deuxièmement, l'immortalité de l'âme est un dogme consolant, la religion étant par conséquent le seul principe pouvant conduire les hommes au bonheur ; enfin, elle permet de conférer à l'homme l'unité intérieure nécessaire à une vie sociale heureuse.

2-3- De la loi divine à la loi des hommes, transcendance et immanence

Les trois utopies précédemment analysées prônent un nécessaire fondement religieux pour assurer le bonheur et la paix de toute société ; toutefois, il s'agit essentiellement de dénoncer la corruption des mœurs révolutionnaires -particulièrement l'athéisme - et non véritablement de défendre un nécessaire ordre hétéronome : on peut conclure de la nature des arguments avancés que la religion est désormais abordée dans le cadre d'une réflexion philosophique et politique sur le fondement religieux. Dans un article intitulé « Croyances religieuses, croyances politiques », Marcel Gauchet montre que la période révolutionnaire constitue le premier pas de la transformation de la pensée religieuse et que les auteurs contre-révolutionnaires, en défendant la religion, en ont été paradoxalement les instigateurs :

Ils plaident pour la restauration de la vérité sociale et politique de la religion chrétienne, mais sur la base, en fait, d'une analyse interne et naturelle des nécessités du mécanisme

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 16.

social et politique. Ils introduisent un facteur d'immanence à l'intérieur de la politique de la transcendance, qui ne va cesser de progresser à travers tout le XIX^{ème} siècle. "La science de Dieu, de l'homme, de la société" qu'un Bonald ambitionne de formuler a beau se réclamer de l'ordre divin, elle en rend compte par la raison, qui en découvre les lois dans les besoins de la constitution de l'ordre parmi les hommes. A partir de là, il sera loisible à ses successeurs d'approfondir l'exploration des contraintes du fonctionnement collectif en oubliant leurs présumées racines théologiques.⁵⁵⁸

Cette sécularisation n'est pas le seul fait des utopies contre-révolutionnaires : dans la majorité des fictions utopiques, la religion se voit écartée de la sphère politique. Est-ce à dire qu'elle ne joue désormais qu'un rôle périphérique dans la cohésion de la société ?

La Révolution française se caractérise par une volonté de séparer la sphère politique et sociale de la sphère religieuse : par exemple, les charges de l'état civil et de l'éducation sont ôtées au clergé. L'Eglise perd progressivement son contrôle sur les existences individuelles et ne préside plus à l'organisation des activités sociales. Ce recul est officialisé le 21 février 1795 (3 ventôse an III) par un décret de la Convention proclamant la liberté de culte et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mais si la religion n'est plus le fondement de la société et si les pratiques religieuses tendent à disparaître, quels sont les principes moraux qui assurent dès lors la cohésion sociale ? On a vu dans le chapitre précédent traitant de la place de l'individu dans la société utopique que le nombre de lois tend à diminuer afin de ne pas contraindre les énergies individuelles. Plusieurs utopies révolutionnaires marquent ainsi le passage à une laïcisation de la morale et de la vie sociale, qui participe de ce même mouvement d' « humanisation » de l'utopie précédemment analysé, et qui engendre des modifications philosophiques importantes.

D'une part, la Providence est remplacée par l'action humaine : les utopistes de la Révolution ont foi dans l'homme et dans sa capacité à construire une société heureuse. Dans *De la raison, ou Ponthiomas* (an VI-1798) de Saint-Lambert, les utopiens sont décrits de la manière suivante :

Ils ne demandent au ciel aucune grâce, parce qu'ils pensent qu'avec de la raison, du courage et les secours de la société, on doit trouver des ressources contre tous les maux de la vie.

De même, dans sa trilogie dramatique, *Le Passé, Le Présent, L'Avenir* (1792), Picard retrace l'évolution de la société française, de l'Ancien régime à un nouvel et futur âge d'or et il décrit ces

⁵⁵⁸ Gauchet (Marcel), « Croyances religieuses, croyances politiques », *La Revue des revues*, n° 115, mai-août 2001, p. 4.

transformations comme le fait de l'action humaine qui vient remplacer la croyance en la Providence :

Ainsi, l'homme est heureux et mérite de l'être.
Est-ce un songe ? Grand Dieu, prolongez mon sommeil ;
Épargnez-moi, Grand Dieu, le chagrin du réveil ;
Ou plutôt, vous, mortels, vous premières victimes,
De vos abus, frappez, exterminiez les crimes ;
Avancez, avancez votre félicité
Et faites de mon songe une réalité.⁵⁵⁹

Ce dernier passage de l'œuvre laisse entendre la voix de l'auteur s'adressant aux lecteurs-spectateurs et les exhortant à l'action. L'idée que le mal n'est pas ontologiquement lié à l'individu mais davantage aux institutions et aux lois qui le gouvernement traverse cette trilogie et induit la possibilité d'une amélioration des comportements humains subordonnée au changement des institutions politiques. Par exemple, Deschamps, individu corrompu et sans scrupule, qui a su profiter du chaos révolutionnaire pour s'enrichir, réalise qu'il doit changer :

J'ai fait bien des métiers, mais aujourd'hui pour vivre
le métier d'honnête homme est celui qu'il faut suivre⁵⁶⁰.

D'autre part, la vertu chrétienne se laïcise et devient une valeur sociale ; dans l'exemple précédent, la conduite des personnages n'est plus dictée par les lois religieuses ou par l'espoir d'une récompense des bonnes actions dans l'au-delà, mais par les valeurs sociales de la nouvelle société. Dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay, la bienveillance et la vertu sont uniquement pratiquées pour la satisfaction qu'elles procurent au regard des souffrances personnelles endurées pendant la Révolution. La morale n'est plus unique et dictée par les dogmes religieux : elle s'individualise et repose davantage sur les ressorts psychologiques de l'être humain qui fondent les relations interindividuelles.

On peut mesurer ce déplacement en comparant les utopies révolutionnaires avec les œuvres antérieures ; par exemple, dans *L'Histoire de Calejava ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur Morale et du Christianisme* (1700), la cohésion de la société est assurée par le principe d'égalité, lui-même légitimé par la religion et par l'existence de Dieu : « puisqu'il nous aime tous également, il veut, autant que possible, que les biens soient partagés de même »⁵⁶¹. Aussi

⁵⁵⁹ Picard (Louis-Benoît), *op. cit.*, p. 39.

⁵⁶⁰ *Ibid.*, p. 27.

⁵⁶¹ Gilbert (Claude), *Histoire de Caléjava ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur Morale & du Christianisme* (1700), édition critique de Marc-Serge Rivière, University of Exeter, collection dirigée par Keith Cameron, 1990, p. 41.

l'amour de Dieu pour les hommes fait advenir en l'homme plusieurs qualités : le respect d'autrui, l'honnêteté et l'amour réciproque, qui assurent le bonheur de tous. Dans cet exemple, il apparaît clairement que les conduites individuelles sont fondées sur le principe divin et que la société repose sur un ordre hétéronome, autrement dit la religion préside à l'organisation politique de la société, la loi découle d'un principe supérieur transcendant.

Dans le cadre de l'histoire des idées, l'étude des utopies de la Révolution montre ainsi que le passage de la transcendance à l'immanence, qui aboutira à la séparation définitive de l'Eglise et de l'Etat, se développe dès la fin du XVIII^{ème} siècle. Cette transformation est parfaitement illustrée dans *L'heureux naufrage* (1789) de l'abbé Serane : l'utopien montre que la perfection n'équivaut plus à la loi divine – celle du talion – mais se trouve dans les lois conçues par les hommes :

La plus parfaite, celle qui est votée par l'univers entier, serait celle qui, en punissant le crime d'une manière proportionnée à son énormité, le réparerait autant qu'il est possible, et deviendrait une leçon permanente, un exemple perpétuellement effrayant pour les pervers. Voilà notre loi.⁵⁶²

De plus, dans plusieurs utopies révolutionnaires, la loi fondamentale de la société idéale équivaut ainsi à une loi humaine : ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'il nous fit. Tel est, par exemple, le cas dans l'œuvre anonyme *Diane et son ami ou Voyages et aventures du Cher Mirmont Larochefoucault dans l'Inde* (1803) ; le narrateur rencontre des nations sauvages, dont la société repose sur cette loi même, mais il souhaiterait leur apprendre le culte chrétien. Faute de temps et préoccupé du seul désir de retrouver son épouse, il renonce à ce projet. La religion passe ainsi au second plan, au profit des aspirations personnelles, et l'existence et le bonheur terrestres sont privilégiés par rapport au salut chrétien.

Les conséquences de cette transformation sont multiples. Premièrement, la morale perd son caractère absolu, sa légitimité ne se mesure plus à sa transcendance mais à son utilité pour les hommes. Deuxièmement, la religion étant reléguée dans la sphère privée, apparaît, dans les fictions utopiques, une nouvelle caractéristique : la valorisation de la pratique individuelle de la religion. Dans l'ouvrage anonyme *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIII^{ème} siècle* (1803), la religion ne fait plus partie de l'éducation : Pangloss devient précepteur des enfants de M. Fricot et se propose de leur enseigner la morale et la métaphysique ; leur père refuse en définissant une « bonne et solide éducation » comme l'art de savoir « chanter, danser et

⁵⁶² Serane (abbé Philippe), *op. cit.*, p. 15.

jouer la comédie »⁵⁶³ ; quant à la religion, il laissera ses enfants choisir celle qui leur conviendra quand ils auront grandi. Dans les *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse* (1792) de Brez, le procédé utilisé pour attirer l'attention sur les pratiques religieuses du peuple utopien est peu commun : en raison de la complexité de la langue des utopiens, les Anglais n'ont pu obtenir d'informations précises sur la religion de ce peuple. Néanmoins, il semble certain que ce dernier ne connaît pas le christianisme et qu'il n'existe aucun culte public. Le narrateur émet alors des hypothèses sur l'existence d'« une religion mentale » qui équivaldrait à une pratique religieuse individuelle et solitaire⁵⁶⁴. Reconnaître que ce peuple se conduit avec vertu et bienveillance sans religion avérée revient à montrer la possibilité d'une morale laïque :

Il est possible, cependant, qu'éclairés par la raison, ils aient senti le prix de la vertu, et les avantages qui résultent d'une bonne conduite. Mes jeunes lecteurs seront sûrement assez convaincus par la lecture de cette relation, que ces peuples ont un sentiment profond des grands devoirs de l'homme. Ce sentiment paraît diriger leur conduite, briller dans toutes leurs actions, et embellir leur existence.⁵⁶⁵

Est-ce à dire que commence à émerger l'idée qu'une société peut exister sans aucun principe transcendant, la foi personnelle suffisant à sublimer la réalité, et que la *res publica* peut perdurer sans aucun recours à un principe supérieur ? Il semblerait que la loi divine soit tout de même remplacée par un autre principe supérieur - mais désormais non transcendant - participant à la cohésion de la société, qu'il se matérialise en un homme, une fonction sociale ou un rite. Il n'est pas utile de rappeler l'engouement suscité par les principaux acteurs révolutionnaires - tels Marat, Robespierre ou Bonaparte – et l'importance des cultes et des fêtes révolutionnaires. De même, dans de nombreuses fictions utopiques de la Révolution, l'un des personnages porte en lui tous les espoirs de l'amélioration de la société utopique comme, par exemple, Maurice Vertamont dans le roman de Boulard intitulé *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle* (1791) ; les Utopiens construisent une statue en or à l'effigie de Maurice devenu chef de la société des Peru-Mexi et ensuite, ils accueillent son neveu avec tous les honneurs en souvenir de son oncle, « leur législateur et leur père ». Ce principe supérieur peut également se matérialiser dans une classe sociale spécifique comme celle des vieillards qui sont vénérés dans de nombreuses sociétés utopiques : dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay, les colons ont tenu à rendre hommage à la vieillesse en construisant une grande bâtisse au vieillard qui a fondé l'île et il est le seul individu à recevoir des marques spécifiques de respect. Dans *De*

⁵⁶³ Anonyme, *Voyage de Candide fils, au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle*, op. cit., p. 26.

⁵⁶⁴ Brez (Jacques), op. cit., p. 300.

⁵⁶⁵ *Ibid.*

la raison, ou Ponthiomas (an VI-1798) de Saint-Lambert, les vieillards reçoivent de semblables honneurs : « Les jeunes gens et les enfants les regardent comme des dieux, qui leur montrent la route du bonheur »⁵⁶⁶. Ces exemples illustrent parfaitement la substitution de l'humain au divin.

La religion est toujours bien présente dans les sociétés idéales proposées par les utopistes révolutionnaires et prend le plus souvent la forme du déisme, qui s'accompagne de références à la religion chrétienne : non seulement l'athéisme n'est jamais envisagé comme une solution viable, mais dans la majorité des cas, il est vivement dénoncé. Il n'y a donc pas, dans les utopies de la Révolution, une remise en question de la présence d'une religion. Néanmoins, ce sont les institutions religieuses catholiques et notamment le clergé qui sont très majoritairement attaqués. De ce fait, les fictions utopiques s'inscrivent pleinement dans la déchristianisation révolutionnaire, entendue à la fois comme mouvement de décléricalisation et de sécularisation.

Cette évolution entraîne un recul du principe religieux comme fondement de la société au profit d'une pratique plus individuelle et personnelle de la religion et amènent à une série d'interrogations portant sur la nature du lien social et de la morale désormais laïques. Qu'ils la critiquent ou la défendent, les utopistes participent bien de la sécularisation de la politique : la religion perd sa fonction politique en même temps que s'amenuise le recours à un principe transcendant.

⁵⁶⁶ Saint-Lambert (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, p. 347.

CHAPITRE 2

EGALITE ET LIBERTE, DEUX VALEURS INCONCILIABLES ?

On comprend que le fondement religieux ne donne pas lieu à une véritable réflexion, mais à des aménagements et à des prises de position. Il faut alors s'interroger sur la nature du lien social assurant la cohésion et le bonheur de la société idéale proposée par les utopistes révolutionnaires. Puisque, désormais, le bonheur à atteindre est terrestre, on peut supposer une évolution des fondements de cette dernière.

La Révolution se place d'emblée sous le signe de la liberté dont elle fait à la fois son principe et sa fin, et se définit contre l'arbitraire et contre toutes les servitudes de l'Ancien Régime. Mais cette conception de l'organisation politique se heurte rapidement à l'exigence conjointe d'une égalité de fait. J'étudierai dans quelle mesure les utopistes participent de cette réflexion : il s'agira alors d'analyser les gouvernements proposés par les utopistes et de déterminer s'il se dégage un modèle politique unique. Par ailleurs, on se demandera si les utopistes proposent une solution circonstanciée aux questions politiques, économiques et sociales de la période révolutionnaire, et si un tel pragmatisme n'empêche pas une réflexion plus générale sur les fondements de la société idéale, portant entre autres sur le rapport entre bonheur individuel et bonheur collectif et sur le rôle joué par les institutions dans l'avènement de l'harmonie générale.

1- Les principes révolutionnaires d'égalité et de liberté : la question du gouvernement

1-1- « Liberté, Egalité » : une problématique de la Révolution

Rédigés entre février et avril 1789, les cahiers de doléances donnent le ton des attentes des Français à la veille de la convocation des Etats-généraux : qu'ils proviennent des villes ou des campagnes et malgré des divergences de point de vue, ces cahiers contiennent une même critique de l'absolutisme, de la féodalité, et des privilèges, et sont parcourus par des revendications d'égalité fiscale et civile et de liberté individuelle⁵⁶⁷. On peut lire, par exemple, dans le cahier du Tiers de Rennes :

Les députés commenceront leur travail sur la législation par une déclaration détaillée des droits essentiels des citoyens et de la nation [...]. Cette déclaration aura pour base relativement aux citoyens, la liberté, la sûreté des personnes et l'égalité la plus parfaite de tous les individus devant la loi et l'impôt.⁵⁶⁸

Les membres des Assemblées successives se trouvent confrontés à la double exigence d'égalité et de liberté, deux valeurs difficilement conciliables dans l'organisation même de la nouvelle société ; se pose, par exemple, le problème de la liberté individuelle au regard de l'égalité de fait : faut-il privilégier la liberté individuelle et l'égalité des droits qui entraîneront inévitablement des inégalités de conditions ou bien faut-il viser l'égalité de fait qui ne semble pouvoir se réaliser qu'en portant atteinte au principe de liberté ? Cette question des inégalités est centrale pendant la Révolution française et fait couler beaucoup d'encre. François-Louis Escherny dans *De l'égalité ou principes généraux sur les institutions civiles, politiques et religieuses* (1796) soutient que l'« on ne peut vouloir en même temps la liberté et l'égalité, car c'est vouloir en même temps l'ordre et la cause du désordre » et il tranche alors en faveur de la liberté :

Rousseau fait consister le bonheur de tous dans l'égalité et la liberté. Il n'avait pas vu ce que bien des penseurs ne voient pas encore, que l'égalité touche d'un côté à

⁵⁶⁷ Il est nécessaire de souligner l'extrême diversité des cahiers de doléances, qui entraîne le caractère simplificateur de toute synthèse.

⁵⁶⁸ A. P., tome 5, p. 538. Cité par Rials (Stéphane), *La déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, Hachette, 1988, p. 116.

l'anarchie et de l'autre au despotisme, et que ces deux mots, liberté, égalité, comme les deux idées qu'ils expriment, se repoussent⁵⁶⁹

A ces questions d'égalité et de liberté, s'ajoute désormais une autre exigence qui est le bonheur de tous les membres de la société comme il est stipulé dans le préambule de *La déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

Le couple « Liberté-Egalité » est également présent dans les fictions utopiques de la Révolution ; dans l'œuvre de Moutonnet de Clairfons, *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790), qui s'ouvre sur un éloge de Jean-Jacques Rousseau, l'utopien défend « la liberté et l'égalité, les deux seules bases solides du bonheur constant des Peuples »⁵⁷⁰. Ces propos font écho à ceux énoncés par Rousseau dans *Du Contrat social* (1762) :

Si l'on cherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à deux objets principaux, la liberté et l'égalité : la liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'Etat ; l'égalité, parce que la liberté ne peut exister sans elle.⁵⁷¹

Toutefois, il est intéressant de noter que, dans la plupart des cas, les deux principes d'égalité et de liberté apparaissent sous un jour négatif dans les utopies révolutionnaires. D'une part, plusieurs utopistes dénoncent les actes révolutionnaires perpétrés au nom de ces deux valeurs, particulièrement pendant la période de la Terreur. Dans les *Découvertes dans la mer du Sud* (1798), cette critique explique la fondation de la colonie :

Vous n'ignorez pas, sans doute, qu'il s'est fait en France une grande révolution ; vous avez entendu parler des désordres effroyables qui en ont été la suite. Nous nous sommes retirés pour éviter l'orage ; mais nous étions dans l'erreur ; le mal vieillissant n'a fait que s'accroître ; pour n'avoir pas voulu en être les témoins, nous en sommes devenus les victimes ; on a incendié nos maisons, ravagé nos propriétés. O honte ! Des Français, sous prétexte de liberté ou d'égalité, ont porté la destruction partout, ils n'ont même pas épargné les chefs-d'œuvre des arts.⁵⁷²

La présentation du monde utopique apparaît comme une réponse de l'auteur – anonyme – visant à restaurer le vrai sens de ces valeurs d'égalité et de liberté. D'autre part, les auteurs d'utopie déplorent le détournement de ces deux valeurs par les acteurs de la Révolution. Dans le cinquième

⁵⁶⁹ Escherny (François-Louis), *De l'égalité ou principes généraux sur les institutions civiles, politiques et religieuses* (1796), Paris, t. 1, p. 206.

⁵⁷⁰ Moutonnet de Clairfons, (Julien-Jacques), *op. cit.*, p. 47.

⁵⁷¹ Rousseau (Jean-Jacques), *Du Contrat social* (1762), chapitre XI « Des divers systèmes de législation », Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 88.

⁵⁷² Anonyme, *Découvertes dans la mer du Sud*, *op. cit.*, p. 202.

chapitre de la *Constitution de la Lune* (1793) intitulé « Egalité et liberté », Beffroy de Reigny interrompt l'énoncé des principes de la constitution par une longue note concernant le terme égalité :

Je ne puis arrêter le cours de mes réflexions toutes les fois que je lis ce mot là dans les journaux. Malgré moi, ma pensée se porte vers l'abus étrange qu'on en fait. Qu'est-ce que veut dire Palais de l'Egalité ? Un homme dans un état libre, peut-il prendre exclusivement un nom qui appartient à tous les citoyens ? N'est-ce pas une manière très adroite de se distinguer, en se parant justement du titre le plus opposé aux distinctions ? L'égalité est un nom consacré par la nation française pour abolir toute dénomination remarquable ; mais ce nom, par cette raison-là même, est le plus remarquable de tous. Il fait époque dans la Révolution, et un citoyen qui se l'approprie, ne semble-t-il pas vouloir y faire époque lui-même ?⁵⁷³

Il se prévaut alors de proposer, dans son utopie, une république fondée sur l'égalité la plus parfaite. Toutefois, Beffroy de Reigny est un monarchiste avéré et l'on comprend aisément qu'après la mort du roi et la proclamation de la République en septembre 1792, il ne pouvait guère répondre autrement à la demande de Rabaud-Pommier (octobre 1792), qui conviait tous les « amis de la liberté et de l'égalité » à proposer des idées sur le nouveau texte constitutionnel en cours d'élaboration. A nouveau, l'utopiste propose un système politique permettant le « maintien de la véritable égalité, de la véritable liberté »⁵⁷⁴.

1-2- La question du gouvernement

Partant des exemples précédents, il s'avère nécessaire de préciser comment les utopistes définissent précisément les termes d'égalité et de liberté. Il s'agit moins de mesurer quels ont été les progrès en matière de liberté et d'égalité sous la Révolution française que d'établir si les auteurs d'utopies ont tenté de trouver des solutions pour concilier ces deux valeurs et si tel est le cas, d'analyser le mode de gouvernement choisi au regard du contexte politique et social de la parution de ces oeuvres. Il convient de comprendre dans quelle mesure les utopistes se sont servis de la fiction utopique pour s'opposer au régime en place et/ou pour expérimenter, voire proposer des formes politiques inédites.

Tout au long du XVIIIème siècle, les mondes idéaux présentés dans les utopies sont construits sur un pouvoir fort, assuré par une importante législation, qui régleme la vie publique

⁵⁷³ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *op. cit.*, pp. 42-43, note de bas de page.

⁵⁷⁴ *Ibid.*, p. 279.

et privée des individus. Le but de cette forte réglementation est la stabilité sociale nécessaire au bonheur collectif. La légitimation de ce pouvoir fort trouve une justification différente : dans les utopies égalitaires, il vise à maintenir le principe d'égalité, seul capable de mener les individus et la société au bonheur ; dans les utopies libérales, il est présenté comme étant nécessaire à la mise en place des conditions permettant l'avènement de l'harmonie de la société. De plus, même si les auteurs du siècle des Lumières dénoncent la monarchie absolue, ils proposent peu de réformes dans le système politique. Par exemple, dans *Le prince de Naudelit* (1706) de Lesconvel et dans les *Voyages et aventures de Jacques Massé* (1714-1717) de Tyssot de Patot, les mondes utopiques reposent sur une monarchie patriarcale où le roi conserve tous les pouvoirs, et notamment le judiciaire.

Aussi Mona Ozouf affirme-t-elle dans l'article « Liberté » du *Dictionnaire de la Révolution française* :

Si bien que le siècle ne tranche pas la question de la bonne forme de gouvernement [...]. Si l'on met à part les formes extrêmes - et notamment, pour Montesquieu, le despotisme -, chaque gouvernement peut accueillir en lui une part de liberté et une part de servitude. Ce sont les révolutionnaires qui feront de la forme politique un problème crucial : le siècle l'avait laissé ouvert à la discussion.⁵⁷⁵

Dans sa thèse intitulée *Utopie et individu au tournant des Lumières*, Richard Robert affirme que le despotisme plus ou moins éclairé demeure la forme de gouvernement la plus courante dans les utopies révolutionnaires ; selon lui, la représentation politique n'existe que chez Delisle de Sales et il souligne également l'absence de toute forme de contrat social. On trouve bien chez Delisle de Sales une critique féroce du despotisme, mais elle est également présente dans de nombreuses autres utopies de cette période. Dans les fictions utopiques qui ne développent guère le système politique de la société idéale, ce dernier est défini par rapport au despotisme ; dans *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790) de Moutonnet de Clairfons, l'utopien affirme : « Vous voyez que notre gouvernement ne peut jamais dégénérer en despotisme »⁵⁷⁶, comme si ce danger était la seule préoccupation présidant à l'élaboration du gouvernement. Il est à noter que cette critique du despotisme n'est pas le seul fait des fictions utopiques, mais embrasse l'ensemble de la littérature révolutionnaire : on peut citer par exemple l'ouvrage anonyme intitulé *Histoire véritable de Gingigolo, roi du Mano-Emugi* (1789) qui montre le danger de confier le pouvoir à un seul homme ; ou encore *Les Voyages de Rolando et de ses compagnons de fortune autour du*

⁵⁷⁵ Ozouf (Mona), « Liberté », *Dictionnaire de la Révolution française*, sous la direction de Mona Ozouf et François Furet, Paris, Flammarion, 1988, p. 766.

⁵⁷⁶ Moutonnet de Clairfons (Julien-Jacques), *op. cit.*, p. 33.

monde (1803) de Jauffret, dans lesquels est peint le gouvernement despotique du Maroc, où la loi équivaut à la seule volonté de l'Empereur, au prix de la liberté de tous les autres membres du royaume⁵⁷⁷.

Les révolutionnaires érigent la liberté en principe fondamental de l'organisation de la société. Dans *La liberté et la loi, les origines philosophiques du libéralisme*⁵⁷⁸, Lucien Jaume montre que la première modalité du « gouvernement de la liberté » est fortement liée au contexte historique de la monarchie absolue et consiste à « soustraire la société et le sujet politique individuel à la domination du souverain, ce qui conduit à l'idéal souvent formulé du “règne des lois substitué au règne des hommes” »⁵⁷⁹. En effet, dans la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789, la loi occupe une place décisive à l'intérieur de l'énoncé d'ensemble des « droits naturels et imprescriptibles de l'homme » : les articles 4, 5, 6 établissent les droits naturels, tout autant que leurs limites. La loi est définie comme l'« expression de la volonté générale » et il est précisé que « Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation ». On retrouve ici l'idée chère à Rousseau et à Locke que la liberté se définit par la souveraineté : autrement dit, le citoyen n'est libre que s'il participe à l'exercice de la souveraineté et à l'élaboration des lois. Enfin, l'article 16 expose la condition nécessaire et suffisante pour que la loi soit juste : « Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution. ».

La fiction utopique participe entièrement de cette démarche démocratique révolutionnaire, à l'instar de l'article 3 de la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* stipulant que « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. ». Par exemple, *L'Assemblée nationale dans la planète Mercure* (janvier 1789) de Beffroy de Reigny est entièrement consacrée à la présentation du système représentatif mis en place par le monarque de la presque île de Gibrout⁵⁸⁰. L'élaboration des gouvernements des sociétés idéales des utopies de la Révolution a ainsi pour but d'écarter le danger que représente la concentration des pouvoirs en un seul homme, et

⁵⁷⁷ Anonyme, *Histoire véritable de Gingigolo, roi du Mano-Emugi*, s. l. n. d., 1789, 23 p. ; Jauffret (Louis-François), *Les Voyages de Rolando et de ses compagnons de fortune autour du monde*, Coburg, Leipzig, J.C.D. Sinner, 1803, 2 vol. en 1 tome, VIII-389 + 422 p.

⁵⁷⁸ Jaume (Lucien), *La liberté et la loi, Les origines philosophiques du libéralisme*, Paris, Fayard, 2000, 390 p.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, introduction, p. 9.

⁵⁸⁰ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Assemblée nationale dans la planète Mercure*, dans le *Courrier des planètes, ou Correspondance du Cousin Jacques avec le firmament, folie périodique dédiée à la lune*, n° du 15 janvier 1789, Paris, Belin, 1788- 1789, 14 p.

ceci pour la sauvegarde du principe de liberté, défini de la manière suivante dans l'article 4 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* :

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être que déterminées par la loi.

Les droits naturels en question sont également définis dans la *Déclaration* : « la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ». Il convient de s'intéresser à présent aux régimes politiques retenus dans les utopies afin de protéger le principe de liberté. Les deux principaux modes de gouvernement choisis sont la monarchie et la république : il est intéressant de noter que se profile, dans les utopies de la Révolution, la distinction qui, selon l'analyse d'Alain Pons, faisait l'originalité de la réflexion de Montesquieu dans *L'Esprit des lois* (1748) et qui consistait, d'une part, à faire du despotisme un type de gouvernement à part entière, et d'autre part à ne pas opposer monarchie et république, mais à les rassembler dans la catégorie des gouvernements modérés⁵⁸¹. On retrouve bien, dans les fictions utopiques, cette même opposition au despotisme : que ce soit par une monarchie ou une république - autrement dit, par une souveraineté plus ou moins étendue - la réflexion porte essentiellement, comme chez Montesquieu, sur la manière dont s'exerce cette souveraineté. Il s'agira ainsi de déterminer dans quelle mesure les rouages de ces deux formes de gouvernement écartent tout risque de despotisme et/ou posent les bases véritables de la liberté, et notamment d'analyser le mode d'élaboration des lois retenu.

En ce qui concerne la nature du gouvernement retenu par les utopistes, la monarchie demeure présente tout au long de la Révolution. On peut noter un trait récurrent à ces textes : la critique du despotisme. Il s'agira par conséquent de déterminer si l'utopie est employée comme un moyen de dénoncer la tyrannie, à l'instar des nombreux pamphlets qui paraissent tout au long de la Révolution ou si elle porte une réflexion sur la meilleure forme de gouvernement et des fondements pouvant assurer à la fois le bonheur commun et la cohésion sociale.

J'ai choisi d'articuler cette analyse autour du 10 août 1792, date de la chute de la monarchie. Avant 1792, paraissent de nombreux ouvrages réfléchissant à une redéfinition du gouvernement monarchique, comme par exemple *La Monarchie parfaite, ou l'accord de l'autorité d'un monarque avec la liberté de la nation qu'il gouverne* (1789), attribué par Barbier à Le Roy de

⁵⁸¹ Pons (Alain), « Montesquieu, *L'Esprit des lois* », in *Gradus philosophique*, Flammarion, 1994, pp. 545-563.

Barincourt. De même, la monarchie est le gouvernement majoritairement préconisé par les utopistes et l'image d'un roi bon, débonnaire et modéré, sur le modèle de l'Empereur de Chine, parcourt la majorité des fictions utopiques⁵⁸². Le monarque, s'il commet des injustices, est manipulé par ses conseillers à l'instar de *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique* (1791) de Beffroy de Reigny. Il suffit par conséquent de limiter son pouvoir ou celui de ses ministres pour que tous les individus soient « heureux, libres et tranquilles »⁵⁸³, ainsi que le préconisent l'auteur anonyme de l'œuvre *Le Conte vrai* (1792) et du *Roi trompé et détrompé, ou les bonnes leçons* (1790). Les pouvoirs du Souverain se voient parfois réduits au minimum, comme dans le *Voyage au pays de Bambouc* (1789) de Coste d'Arnobat : dans le royaume de Macan, le roi n'a aucun droit sur ses sujets et aucun regard sur les richesses du pays ; toutes les affaires du royaume sont portées devant un conseil formé de tous les hommes du royaume qui délibèrent ensemble des propositions faites par le roi ; le pouvoir se transmet encore de manière héréditaire mais il revient en dernier lieu aux chefs de village de décider qui gouvernera : ils peuvent choisir une autre personne que le fils du roi si ce dernier ne possède pas les qualités requises. Le but de cette description n'est pas de s'opposer au roi mais au contraire de proposer des solutions pour sauvegarder le principe monarchique, ainsi que le précise explicitement l'auteur :

Mon but est de détruire les idées reçues, et de contribuer, par le récit le plus irréprochable, au succès des vues que le gouvernement pourrait avoir un jour.⁵⁸⁴

Cette limitation des pouvoirs peut également être à l'initiative du monarque lui-même qui s'attache à développer les libertés individuelles et transforme la monarchie absolue en monarchie constitutionnelle. Trois œuvres de cette période - le *Roman historique, philosophique et politique de Bryttophend* (1789) de Le Breton, l'ouvrage anonyme *Philo, histoire politico-philosophique* (1790), *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) de Le Mercier de la Rivière - présentent des similitudes frappantes dans les moyens proposés pour construire une monarchie respectant les deux valeurs de liberté et d'égalité. La première condition commune est l'éducation morale et politique du prince, confiée à un philosophe : ainsi Philo apprend très tôt « les dangers de l'autorité absolue »⁵⁸⁵.

⁵⁸² L'Empereur de Chine est fréquemment convoqué dans les utopies comme un véritable modèle de gouvernant, par exemple dans les *Voyages intéressants pour l'instruction et la jeunesse* (1792) de Jacques Brez ou encore dans *Le Roman historique, philosophique et politique de Bryttophend* (1789) de Le Breton.

⁵⁸³ Anonyme, *Le conte vrai*, *op. cit.*, p. 8.

⁵⁸⁴ Coste d'Arnobat (Charles-Pierre), *op. cit.*, p. 7.

⁵⁸⁵ Anonyme, *Philo, histoire politico-philosophique*, *op. cit.*, p. 56.

Ensuite, il s'agit à la fois de limiter les pouvoirs du roi et de faire participer le peuple à la vie politique ; dans *Philo, histoire politico-philosophique* (1790), à la suite d'une révolution, le peuple est associé à l'établissement de la nouvelle constitution ; Philo convoque l'ensemble des députés pour une réflexion commune dont il naît :

Une forme de gouvernement dont les bases reposant sur les droits imprescriptibles de l'homme, sur les mœurs et la vertu, ne firent plus des habitants de ce vaste royaume qu'une famille de citoyens, dont les intérêts se confondant dans la chose publique, elle n'eut plus d'autre ambition que celle de la prospérité et de sa conservation.⁵⁸⁶

De plus, dans son projet de détruire le despotisme, Philo commence par rétablir la liberté de la presse. Dans l'utopie de Le Breton, le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789), l'empereur partage le pouvoir avec deux conseillers : ils décident que « tous les citoyens pourraient désormais penser librement, et mettre leurs idées au jour, n'importe sur quelle matière »⁵⁸⁷. Les différentes réformes engagées par Bryltophend aboutissent à un nouveau Code dont le deuxième article accorde à l'individu « sa franchise et sa liberté dans toutes ses actions »⁵⁸⁸. Le Mercier de la Rivière explicite davantage le système politique des Féliciens et propose une monarchie avec une séparation des pouvoirs en quatre catégories : le judiciaire, l'exécutif, le législatif et l'administratif. Il va également plus loin dans la limitation des pouvoirs du roi puisque ce dernier est soumis aux lois de la même manière que les autres membres de la société. Ces lois sont l'expression de la volonté générale : les Féliciens sont répartis en « primaires » ; vingt primaires forment un district qui élit deux députés à l'Assemblée nationale. Alors que l'auteur anonyme de *Philo, histoire philosophico-politique* aborde les droits naturels de l'homme de manière très générale⁵⁸⁹, Le Mercier de la Rivière consacre un chapitre entier à la définition des droits individuels, intitulé « Branches importantes de l'instruction publiées par les ordres de Justamat : l'homme est destiné par la nature à vivre en société ; ses devoirs, ses droits et sa liberté dans la société ». Il privilégie le droit à l'existence heureuse dont la condition essentielle est, selon lui, la propriété, à laquelle il subordonne la liberté et la sûreté : il procède ainsi à une nouvelle hiérarchisation des droits définis dans l'article 2 de la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* (1789)⁵⁹⁰. Dans le *Roman historique, philosophique et politique de*

⁵⁸⁶ *Ibid.*, p. 78.

⁵⁸⁷ Le Breton, *op. cit.*, p. 72.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 84.

⁵⁸⁹ Il s'agit du résumé de l'ouvrage publié par Mezoua : « Il remonta aux premiers principes, développa avec justesse, les droits naturels de l'homme, ceux qu'il a dans l'état social, les obligations qu'il y contracte » (p. 26.)

⁵⁹⁰ L'article 2 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1789) énonce que « ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. »

Bryltophend (1789) de Le Breton, le nouveau Code mis en place par l'Empereur met également en regard les droits et les devoirs individuels en instituant de même la propriété comme le droit individuel fondamental puisqu'elle est l'objet du premier article du nouveau Code chinois.

En dernier lieu, ces trois œuvres mettent en lumière la nécessaire instruction du peuple pour garantir durablement les principes d'égalité et de liberté. L'auteur anonyme de *Philo, histoire philosophico-politique* s'attache à montrer que le fonctionnement d'un gouvernement despotique s'appuie essentiellement sur la crédulité et l'ignorance du peuple ; il s'évertue par conséquent à favoriser la publication d'écrits dans son royaume de sorte que :

la quantité de productions qui résulteraient de cette liberté produirait une nouvelle manière de voir, de sentir et de juger, qu'il en sortirait divers établissements qui contribueraient à l'agrandissement des connaissances humaines, et à l'adoption de principes nouveaux sur lesquels reposerait désormais l'édifice de la liberté et du bonheur des peuples.⁵⁹¹

Cette foi dans la puissance des écrits est symbolisée dans la fiction par le personnage de Mezoua, qui a la charge de l'éducation de Philo : sous un gouvernement despotique, il fait publier une œuvre intitulée *Education nationale* afin d'épargner aux générations suivantes « les désordres et les horreurs d'une domination arbitraire ». Alors qu'elle se solde par l'emprisonnement à vie de son auteur, cette entreprise ainsi que ses effets sont néanmoins valorisés dans la narration :

Cet ouvrage, comme le prévoit son auteur, fit beaucoup de bruit, il eut le plaisir de voir la révolution qu'il faisait dans les idées ; il en conçut un bon augure pour l'avenir.⁵⁹²

Dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend*, l'Empereur de Chine rétablit de la même manière la liberté d'expression, d'une part en libérant les écrivains - hostiles au despotisme - emprisonnés par le précédent Empereur et d'autre part, en leur permettant de publier leurs anciens écrits. Après avoir informé le peuple « sur ses droits à la liberté et l'égalité » et sur ses devoirs, il met en place un système de cours publics où l'on converse sur la politique, la littérature ou l'économie ainsi que des assemblées générales obligatoires lors desquelles le nouveau code et la nouvelle religion sont expliqués aux différents sujets du royaume. Dans *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792), le Roi Justamat est convaincu que le peuple doit faire les lois mais pour ce faire, il doit être instruit : il met alors en place un système de conférences sur quelques points d'instruction et auxquelles doivent assister les membres de chaque primaire. Ces conférences ne sont cependant pas ouvertes à tous : il faut être un homme,

⁵⁹¹ Anonyme, *Philo, histoire politico-philosophique*, op. cit., p. 32.

⁵⁹² *Ibid.*, p. 26.

âgé de plus de trente ans et posséder un métier. De plus, l'Etat publie un *Manuel*, abrégé des principes naturels et fondamentaux de l'ordre social à la portée de tous.

Ces trois œuvres ont en commun avec les autres utopies révolutionnaires de consacrer une large part à la description des anciens modes de gouvernement qui assujettissaient le peuple et surtout de montrer précisément quelles réformes ont été mises en place pour détruire durablement le despotisme et mener à une constitution garantissant les droits individuels. Cette marche vers le progrès est résumée dans les propos de Bryltophend, qui, après seize ans de règne, publie son nouveau Code législatif :

Substituer de bonnes lois à de mauvaises, réunir plusieurs cultes en un seul, en changer les formes, la chose paraît presque impossible, car on ne parvient pas à ce degré de perfection, sans l'aide d'un génie extraordinaire, de même qu'on ne peut parvenir à l'établir que par un excès de force et de courage. Oui, sans doute ; mais aussi je n'y suis parvenu qu'en faisant exercer l'un et l'autre ; et ce ne fut comme on l'a vu plus haut, qu'après avoir encouragé tous les hommes de génie à en perfectionner chaque partie, ou les avoir chargés de résoudre les divers problèmes que je me décidai à prononcer.⁵⁹³

L'espoir de la possibilité d'un changement gouvernemental transparaissant dans ce passage est généralisable aux utopies de la période 1789-1792, même si les moyens d'y parvenir diffèrent selon les auteurs : les qualités et notamment la persévérance du monarque chez Le Breton, la puissance des lettres et des arts chez l'auteur anonyme de *Philo, histoire politico-philosophique* (1790), les lois issues de la volonté générale et respectées par tous les membres de la société chez Le Mercier de la Rivière.

Enfin, contre l'arbitraire et la monarchie absolue, la république demeure, avant 1792, une solution marginale : elle est présentée comme le fait d'une minorité d'hommes, d'une petite communauté s'opposant au pouvoir en place à l'intérieur même du royaume.

Dans *Les deux cousins, histoire véritable* (1790) de Sénac de Meilhan, le personnage principal, Aladin, traduit un ouvrage arabe sur la République en y ajoutant des réflexions personnelles et le fait distribuer dans tout le Royaume. Le Sultan et la cour se moquent de cet écrit où « c'est le peuple qui est souverain » ; toutefois, il est valorisé dans la fiction par les propos du narrateur :

Quelques savants, il est vrai, trouvèrent le livre intéressant, la traduction élégante, les remarques profondes ; et leur suffrage fut le prix que retira Aladin d'un ouvrage qui aurait

⁵⁹³ Le Breton, *op. cit.*, pp. 83-84.

dû lui donner une grande réputation dans toute la Perse et lui obtenir la supériorité sur tous les jeunes gens de son âge.⁵⁹⁴

Quelques temps après, éclate en Géorgie une révolte menée par un vizir ayant promis au peuple une liberté entière : quand le Sultan découvre que le chef de cette rébellion possédait un exemplaire de l'ouvrage d'Aladin, il affirme « la nécessité de retenir les hommes dans l'ignorance » et fait emprisonner le fils du Sultan⁵⁹⁵.

Dans les *Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo Saib, où il est beaucoup parlé des affaires du royaume de Gogo, avec l'aventure de Gigy, Prince du sang des Rois de cet empire, et de quelques autres princes qui en sont, ou qui n'en sont pas* (1789), Gigy découvre dans son royaume une communauté d'hommes ayant fondé une république ; si le système politique de cette société idéale n'est guère décrit, il permet au narrateur de se livrer, à travers les propos de l'utopien Ao, à une véritable critique de la Révolution et à une revendication de la liberté :

Je fus révolté de la manière indigne dont en agissaient les ministres prévaricateurs, sous l'autorité d'un roi qui sans doute ne voulait que le bien, mais qu'ils avaient trompé sur les moyens. Citoyen sans pouvoir, irrité [...] je désirais ardemment une terre où je pusse voir les droits de l'humanité respectés, où le sort de plusieurs milliers d'hommes ne dépendît pas des caprices d'un ambitieux ; où l'autorité fût tellement combinée qu'elle fût toujours aussi puissante pour faire le bien, et nulle quand elle voudrait faire le mal ; où l'homme fût d'abord un homme et quelque chose de plus ou de moins, selon ses vertus ou ses vices ; où l'opinion ne fit pas respecter ce qui n'est pas respectable, et n'avilit point ce qui est utile ; où dans les choses d'importance, on appelât la nation pour conseiller et consentir. Voilà ce que je cherchais, j'ai trouvé davantage.⁵⁹⁶

Enfin, *Le Songe* (1790) de Camus-Daras narre l'histoire de la Gaule qui, dans son état primitif, était une république égalitaire. Les chefs étaient élus pour un an par l'ensemble du peuple :

Chacun pouvant élire, chacun pouvant être élu, le mérite seul l'emportait, et souvent l'on passait de la charrue au maniement de la chose publique.⁵⁹⁷

⁵⁹⁴ Sénac de Meilhan (Gabriel), *op. cit.*, p. 31.

⁵⁹⁵ *Ibid.*, p. 44. On trouve un épisode similaire dans l'ouvrage anonyme *Philo, histoire philosophico-politique* (1790) précédemment évoqué : après avoir publié son ouvrage contre le despotisme, Mezoua attend la sanction du Sultan qui ne tarde guère et il est emprisonné à vie.

⁵⁹⁶ Anonyme, *Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saib, où il est beaucoup parlé des affaires du Royaume de Gogo, avec l'aventure de Gigy, prince de sang des rois de cet empire et quelques autres princes qui en sont, ou qui n'en sont pas*, *op. cit.*, p. 21-22.

⁵⁹⁷ Camus-Daras (Nicolas-René), *op. cit.*, p. 5.

Les principes d'égalité et de liberté politiques prévalaient donc dans le système politique de ce peuple qui illustre parfaitement l'article 6 de la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* :

Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Toutefois, après une bataille, le peuple choisit pour roi l'homme qui s'était le plus distingué au combat. Suit alors l'histoire malheureuse de la Gaule à la tête de laquelle se sont succédé des rois imbéciles, tyranniques et voluptueux. Dans cette utopie, l'auteur attaque le principe monarchique de manière plus virulente que dans les œuvres précédemment citées et la dénégation qui suit est une critique à peine voilée de Louis XVI :

Ne croyez pas qu'implacable ennemi des rois, je leur prête ici des vices. Je ne les hais point. Qu'ils soient bons et je serai le premier à chanter leurs louanges.⁵⁹⁸

Ces œuvres qui contiennent des mentions de la République affichent de manière ostentatoire leur caractère fantaisiste en exploitant les ressources de la fiction. Dans *Les deux cousins, histoire véritable* (1790), Sénac de Meilhan convoque la forme du conte oriental merveilleux : deux fées décident de jeter un sortilège aux fils du Sultan. Dans *Le Songe* (1790) de Camus-Daras, la fiction utopique bascule dans l'allégorie avec l'arrivée de l'Humanité et du Fanatisme. Dans l'utopie anonyme, les *Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saïb* (1789), l'auteur se sert de la narration et du ressort comique des péripéties qui mettent le personnage principal dans de fâcheuses situations dans le but de ridiculiser les nobles et Louis XVI. A l'instar du personnage d'Aladin, en avance par rapport aux mentalités de son époque, ces utopistes choisissent de présenter une société idéale républicaine sur un mode ludique.

Les utopies écrites avant la chute de la monarchie visent essentiellement la critique de « l'insupportable despotisme de Louis XIV et de son insouciant ministre »⁵⁹⁹, ce qui explique le recours fréquent à la forme du conte oriental, inscrivant ces fictions dans la tradition littéraire et philosophique du siècle. Toutefois, ces œuvres contiennent parallèlement un éloge des Rois et les utopistes réfléchissent aux moyens « de leur rétablissement, de leur restauration, de leur

⁵⁹⁸ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁹⁹ Anonyme, *Le roi trompé et détrompé ou Les bonnes leçons, histoire indienne*, op. cit., avant-propos de l'Editeur, p. 4

gloire »⁶⁰⁰, qui se résument à une bonne éducation, une attention aux choix des conseillers du roi, une séparation des pouvoirs et un système représentatif remplaçant l'hérédité. Ces deux principaux objectifs permettent de comprendre que le système politique est généralement peu décrit et demeure en deçà des avancées politiques de la société contemporaine, notamment le système représentatif. Il ne s'agit pas de s'opposer au gouvernement en place mais davantage de célébrer la fin de l'Ancien régime et la possibilité d'un changement politique. La chute de la monarchie suivie de la proclamation de la République en septembre 1792 marque une rupture, qui se répercute dans le choix du régime politique en utopie : la république est désormais choisie de manière majoritaire avec, toutefois, des utopistes conservateurs prônant le régime monarchique, tels que Pierre Gallet. Plus précisément, en 1793 ne paraissent que des utopies républicaines, ce qui s'explique aisément par le contexte historique et la politique de déroyalisation menée alors, même si certains auteurs défendent, malgré tout, le gouvernement monarchique comme Beffroy de Reigny. Les fictions utopiques mettent en lumière le passage de la monarchie à la république, comme *Le Jugement dernier des rois* (an II-1793) de Maréchal, qui connut un vif succès en l'an II, Dans les *Fragments du dernier voyage de La Pérouse* (an V-1797) de Cambry, les voyageurs découvrent que des Français ont déjà abordé cette île et sont vénérés par les sauvages ; pour preuve, la fête annuelle célébrée par ce peuple qui mime l'arrivée des premiers Français sur l'île : ces derniers refusent la soumission des sauvages et instituent un gouvernement composé de vingt-quatre vieillards par un acte symbolique : en « brisant une lance emblème de la royauté »⁶⁰¹. Le passage suivant qui clôt la fiction prend tout son sens au regard de la note de bas de page dans laquelle l'auteur dresse un bilan peu positif de la situation de la France, en mentionnant les « fureurs de Robespierre », le désordre des finances et « les craintes de l'avenir » :

L'heureux pays, les bonnes gens ! Ils sont au point d'instruction, de civilisation fait pour l'espèce humaine ; renonçant à tous nos romans, à nos folies, à nos pompons, à nos systèmes, à nos rêves, voilà l'état qui nous convient. La Peyrouse le dit cent fois, sauf mon honneur, sans les comptes que je dois rendre au roi qui m'a confié ses vaisseaux, je quitterais à jamais notre Europe pour vivre dans ce séjour du vrai bonheur et de la paix.⁶⁰²

A partir de 1793, s'opère un changement important : à la suite de divers événements révolutionnaires - la fuite du roi, sa mort, l'institution de la république française, la période de la Terreur, le coup d'état du 18 brumaire an VIII -, les utopistes constatent l'échec de la mise en

⁶⁰⁰ *Ibid.*

⁶⁰¹ Cambry (Jacques), *op. cit.*, p. 43.

⁶⁰² *Ibid.*, p. 44.

œuvre des principes d'égalité et de liberté ; l'espérance qui traversait les fictions utopiques d'avant 1792 se transforme en des revendications plus fermes de liberté et d'égalité politiques.

L'œuvre de Saige, *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803), est très représentative de cette tendance. L'auteur présente une société idéale reposant sur une république égalitaire et un système politique « fondé sur l'ordre et la liberté »⁶⁰³. D'une part, il s'agit d'établir les principes de liberté et d'égalité politiques dans la société civile ; l'auteur défend l'idée que le pouvoir suprême ne doit appartenir qu'au peuple ou qu'à l'Etat, autrement dit :

par un effet de contrat social, tous les droits particuliers de direction individuelle se réunissent pour ne former qu'un seul droit de direction et de conservation collective, qui fait et constitue la souveraineté.⁶⁰⁴

D'autre part, dans un second temps, le but des législateurs de la nouvelle Philadelphie est double : « maintenir l'exercice de la liberté politique » et « assurer la sagesse des résolutions législatives »⁶⁰⁵ : ce second objectif apparaît fortement dans les œuvres parues après 1792. En ce qui concerne l'œuvre de Saige, le contexte historique et politique explique aisément une telle exigence : à la suite du coup d'état du 18 brumaire an VIII, la liberté individuelle se voit fortement réduite : sous le Consulat, toute forme de critique publique du gouvernement est réprimée et dès 1800, de nombreux journaux parisiens sont supprimés. En 1802, avec la Constitution de l'an X, le principe de la division des pouvoirs disparaît et il s'opère un véritable détournement de la souveraineté nationale avec la volonté du Premier Consul de tout contrôler – notamment avec le droit d'accès permanent à tous les niveaux du système politique. Ainsi, afin d'éviter toute dérive tyrannique, Saige développe de manière très détaillée la procédure présidant à l'élaboration des lois ; la solution proposée par cet auteur repose sur un principe essentiel : le partage du territoire et de la population en divisions locales appelées « curies ». Chacune de ces divisions possède ses propres magistrats et une assemblée composée de tous les citoyens âgés de plus de 25 ans. Cette assemblée nomme, tous les deux ans, des délégués qui forment un corps appelé « grand conseil » dont la charge est de soumettre, débattre et préparer les lois qui seront ensuite proposées aux suffrages de l'assemblée générale du peuple. Le pouvoir exécutif revient à un second corps, le sénat, dont l'élection comporte différentes étapes et se voit subordonnée au contrôle du peuple : en premier lieu, les citoyens de la curie nomment un certain nombre de candidats ; en second lieu, ces candidats élus doivent comparaître devant un tribunal composé de sénateurs mais aussi de

⁶⁰³ Saige (Joseph), *op. cit.*, p. 1 et p. 88. Après le 18 mai 1804, la devise impériale est « Liberté, Ordre public ».

⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 87.

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 88.

citoyens qui leur font passer un examen public portant sur leurs connaissances, leurs mœurs et leur conduite politique.

La même préoccupation de la représentation se dégage de l'œuvre utopique de Gallet, *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle*, publiée la même année (1803) : l'auteur prône une monarchie parlementaire, c'est-à-dire « une monarchie, qui tient par le plus puissant lien à la démocratie » puisque « c'est le peuple qui gouverne par l'organe de son monarque »⁶⁰⁶. L'auteur met également en lumière la relation de réciprocité qui naît entre le monarque et son peuple : celui-là, ayant été choisi par ses sujets, se doit de les protéger, de pourvoir à leurs besoins, autrement dit de veiller à leur bonheur. On peut déceler, dans cette œuvre, l'esprit du contrat social à travers la revendication d'une réciprocité des devoirs.⁶⁰⁷

Dans *Olbie ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une société* (an VIII - 1800), Say prend également la défense du régime républicain :

jamais on n'a vu une révolution dans les institutions politiques se consolider, à moins qu'il ne se soit fait en même temps une révolution dans les habitudes morales. Il est vrai que la première rend la seconde facile, pour réformer les mœurs d'un peuple, c'est une belle institution que la République.⁶⁰⁸

Après la période d'instabilité politique du Directoire, marquée par un retour important des thèses royalistes, mais surtout avec la prise de pouvoir du Premier consul, Say entend défendre la république contre ses détracteurs. Dans une note où il cite les propos du citoyen T..., il récuse fortement l'argument selon lequel la république est la principale cause de la dépravation des mœurs françaises contemporaines et il s'attache à montrer qu'elle a, au contraire, permis de grandes avancées en matière de justice, qu'il considère comme l'un des principaux piliers de la morale :

Veulent-ils insinuer que les principes sur lesquels repose le nouvel ordre social sont destructifs de la morale ? Cette prétention serait insoutenable : car ce qui caractérise particulièrement le nouveau système, et le distingue spécialement de l'ancien, c'est de professer plus de respect pour les droits naturels et originaires des hommes que pour les usurpations postérieures ; de consulter les intérêts du grand nombre plus que ceux du petit, de préférer les qualités personnelles aux avantages du hasard, de mettre la raison au-dessus des préjugés et des habitudes, de soumettre toutes les opinions à son examen, et d'obéir à ses décisions plutôt qu'aux autorités et aux exemples.⁶⁰⁹

⁶⁰⁶ Gallet (Pierre), *op. cit.*, pp. 101-102.

⁶⁰⁷ Une même réciprocité se fait jour dans la description de la société projetée par le Français dans les *Lettres trouvées dans la neige* d'Isabelle de Charrière.

⁶⁰⁸ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, note de bas de page 593.

⁶⁰⁹ *Ibid.*, note F, p. 100.

Toutefois, Say remplace les privilèges de l’Ancien Régime par le savoir et prône une république élitiste : le pouvoir n’est plus héréditaire, mais seuls les citoyens connaissant parfaitement le Traité d’économie politique peuvent accéder à la magistrature ; de plus, l’Etat publie des arrêtés de nomination contenant tous les titres et diplômes obtenus par chaque individu. Cette vision élitiste prévaut également dans les moyens préconisés par Say pour maintenir le principe de liberté politique : afin d’éclairer le peuple électeur, les Olbiens ont créé des « sociétés de délassement » dans chaque canton et chaque arrondissement, permettant ainsi aux utopiens de mieux se connaître et de juger plus aisément de la valeur des candidats aux élections. Ces élections éclairées reposent sur le principe d’une étroite corrélation entre les sphères privée et publique, permise par la décentralisation du pouvoir.

Ainsi, que les utopistes définissent le gouvernement idéal par une république ou par une monarchie parlementaire, ils prônent tous le refus de se soumettre à la volonté d’un seul homme si bien que, dans plusieurs utopies, l’absence de chef est revendiquée et le monde utopique est gouverné par un conseil - souvent composé des hommes les plus âgés - comme par exemple dans *De la raison, ou Ponthiomas* (an VI-1798) de Saint-Lambert, *L’Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay ou dans l’ouvrage anonyme intitulé *Découvertes dans la mer du Sud* (1798). Cette dénomination du dirigeant n’est pas anodine comme le précise l’Humanité dans *Le Songe* (1790) de Camus-Daras, elle rappelle le système politique de la Gaule heureuse et libre :

Vous ne l’ignorez pas, lors de sa naissance, jamais son sein ne retentit du triste nom de Roi, nom inventé depuis par l’usurpation. Elle n’en connaissait d’autre que celui de *chef de la société*. [...] Simple délégué du corps social, il n’avait le pouvoir en main que pour exécuter ses volontés, et il ne l’avait qu’autant qu’il repoussait ou procurait ce qui pouvait être nuisible ou utile.⁶¹⁰

Avec le recours à la république pour lutter contre le despotisme, la seconde caractéristique des utopies parues après la chute de la monarchie est l’apparition d’un sentiment d’inquiétude qui s’amplifie après la Terreur : l’enthousiasme des premières années de la Révolution laisse progressivement la place à des doutes quant à la mise en place d’un gouvernement stable et d’une constitution garantissant à la fois l’égalité et la liberté politiques des individus. Dans les *Lettres trouvées dans la Neige* (1793) d’Isabelle de Charrière, le Français esquisse une description de son monde idéal en rejetant les principes d’égalité et de liberté, tels qu’ils sont conçus à cette période :

⁶¹⁰ Camus-Daras (Nicolas-René), *op. cit.*, p. 31.

L'égalité n'y règnera pas longtemps, car les forces et les talents de nos enfants seront inégaux. La liberté, telle qu'on la vante ici tous les jours en la violant sans cesse, n'y existera pas non plus. Je gouvernerai mes enfants jusqu'à ce que, devenu infirme, d'esprit et de corps, ce soit eux qui me gouvernent.⁶¹¹

Une même dénégation clôt l'œuvre anonyme *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle* (1803) ; il s'agit, toutefois, dans cette œuvre, de s'opposer aux réformes engagées par Bonaparte et de revendiquer le retour de ces deux valeurs puisque toute la fiction fustige les abus de Révolution française et du Consulat :

Nous ne crions plus : liberté ! parce que c'est une chimère dans le sens où l'on voulait nous faire entendre ce mot ; nous ne parlons plus d'égalité, parce que c'est une sottise de la manière dont on nous l'expliquait, nous n'évoquons plus que le bonheur et le calme et nous commençons à nous apercevoir enfin que c'est une réalité.⁶¹²

On retrouve la même ironie teintée de désespoir dans *Voyage et aventures de Frondéabus, fils d'Herschell dans la cinquième partie du monde* (an VII - 1799) d'Henriquez : une fiction à la frontière du genre utopique car le héros, Frondéabus, ne parvient pas à trouver un monde idéal sur terre ; après avoir visité l'Asie, l'Amérique, l'Afrique et l'Europe, il arrive à Moria, pays ressemblant fort à la France thermidorienne et dont le peuple est « extrême en tout ce qu'il fait »⁶¹³. A chaque nouvelle rencontre ou péripétie, Frondéabus tente de corriger les vices des habitants de Moria en leur offrant le modèle des autres pays qu'il a visités. Mais ces modèles sont remis en question par les commentaires du narrateur :

Puisque les quatre parties du monde sont incorrigibles, et que le planétaire n'avait pu les rendre meilleures, il voulait du moins faire accroire à des peuples qui n'avaient point de relation avec nous, que les quatre parties de notre globe ne ressemblaient aucunement à la cinquième ; qu'on n'y voyait que la vertu en place, que le mérite récompensé, que la probité, etc.⁶¹⁴

Plus précisément, le personnage principal ne cesse de présenter la République française comme un modèle à suivre, mais ses propos sont immédiatement contredits par une note de l'éditeur. Par exemple, quand Frondéabus conseille aux habitants de Moria d'imiter « les Français constitués en République » car « ce peuple ne connut jamais ce que c'était que l'esprit de parti, source de tous nos maux : un jour il ne voulut plus vivre sous le spectre d'un roi ; le lendemain il fut républicain ; et depuis ce temps il existe tranquille », on peut lire dans une note de bas de page :

⁶¹¹ Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *op. cit.*, p. 233.

⁶¹² *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle*, *op. cit.*, pp. 220-221.

⁶¹³ Henriquez (L.- M.), *op. cit.*, p. 22.

⁶¹⁴ *Ibid.*, p. 46.

Tranquille (note de l'éditeur). Ici le citoyen Frondéabus ment un peu trop fort ; mais quand on veut le bien, on croit souvent qu'il est fait... Espérons que ceci ne sera pas toujours un rêve.⁶¹⁵

Ainsi, en soulignant explicitement le caractère irréel et, de surcroît, hypothétique du modèle proposé, l'auteur énonce ses doutes sur la construction de la société française après la Terreur mais aussi sur la possibilité même d'un modèle de société idéal. Toutefois, l'œuvre s'achève sur une prédiction qui atténue ce constat : Frondéabus, ayant la capacité de prévoir l'avenir, affirme qu'« un jour cette république naissante et digne d'exister, deviendra le modèle des peuples »⁶¹⁶.

Dans l'Avertissement du *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803), Saige dresse un constat tout aussi désespéré de la société contemporaine en sous-entendant la perte même du désir d'une société meilleure :

Mais qu'il existe ou non, quelque part, un pareil ordre social, il n'est pas douteux que ce ne sera jamais qu'une fiction pour bien des nations et des individus. Il est des choses auxquelles l'esprit se refuse parce que le cœur ne les sent pas : et par la même raison, des dispositions analogues à celles des hommes qui sont dépeints dans cette relation, engageraient facilement à croire à la réalité des institutions qui les gouvernent, et du bonheur qu'elles procurent. J'ajouterai cependant, que bien que ce bonheur soit à la portée de tous, qu'il puisse intéresser certains esprits, et faire naître les regrets de quelques âmes pures et paisibles, il reste à savoir si parmi les nations actuelles de l'Europe, il en reste une seule, je ne dis pas en état d'en goûter les avantages mais même capable d'en désirer la jouissance.⁶¹⁷

Le sentiment de déception qui se dégage de ce passage fait écho au titre de l'ouvrage dans lequel est publiée cette utopie : *Opuscules d'un solitaire*. En revanche, malgré la menace d'un retour du despotisme, incarnée par Bonaparte, l'auteur présente, dans sa fiction, un modèle de société idéale, preuve indubitable qu'il n'a pas cessé d'espérer l'avènement d'un monde meilleur. Dans son ouvrage intitulé *L'Épopée du possible, ou l'arc-en-ciel des utopies (1800-1850)*, Françoise Sylvos montre, en partant de l'exemple de Say, que cette tendance se poursuit pendant l'Empire :

On pressent ici l'opposant au pouvoir consulaire, le membre d'un Tribunal rebelle et bientôt réduit au silence par le tyran. Ses attaques contre les empereurs romains, despotes corrompus, servent une défense des institutions républicaines contre le tour que pourrait prendre un régime concentrant tous les pouvoirs dans les mains du premier Consul - les considérations sur les vertus du régime républicain sont prudemment reléguées en note, tout comme les critiques voilées à l'encontre des tendances tyranniques de Bonaparte. L'obscurité des écrivains et des réformateurs, l'ingratitude de la société face à leur quête individuelle, menée loin du bruit et de la fureur, feront désormais partie des refrains, pour

⁶¹⁵ *Ibid.*, p. 54.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 215.

⁶¹⁷ Saige (Joseph) *op. cit.*, Avertissement, pp. 1-2.

ne pas dire des clichés de l'utopie du XIX^e siècle. Cette idée est omniprésente, du *Vallon aérien* au *Curé de village*.⁶¹⁸

Enfin, l'instabilité politique contemporaine semble rejaillir sur les écrits romanesques : dans *Trois femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour* (1796) d'Isabelle de Charrière, Constance explique l'évolution de ses idées politiques dans une lettre adressée à l'abbé de la Tour et datée du 23 janvier 1795 ; elle remet désormais en question son goût pour les républiques :

Eh bien je vois distinctement que tout ce qui n'est pas conçu et ordonné par un seul, puis exécuté avec une obéissance implicite et servile, va tout de travers. Quand plusieurs personnes ont en commun, ou tour à tour, l'initiative des projets, aucune d'elle n'affectionne le projet qui n'est pas précisément le sien ; souvent on le comprend mal, on l'adopte toujours froidement, l'exécution en est lente et imparfaite.⁶¹⁹

Cependant elle émet également des réserves sur le gouvernement monarchique :

En conclurai-je qu'il faut absolument dans un Etat un maître unique, qui voulant tout ce qui est bon, puisse faire tout ce qu'il veut ? Oh ! je ne verrais point d'inconvénient à le décider. Mais où trouver un Maître, un Roi, tel que je le demande ? et puis ses Ministres ! et puis ses successeurs ! ... Plus on y pense, plus ce gouvernement, le seul susceptible d'être vraiment bon, fera peur, tant il aura de manières et de moyens de devenir détestable. Voilà un autre sujet de douter.

Au terme de cette analyse des différents modes de gouvernement présents en utopie, il est donc possible de noter un déplacement de la réflexion politique dans les fictions utopiques révolutionnaires.

Tout au long du XVIII^{ème} siècle, le choix de la république est relativement fréquent et a essentiellement pour but de dénoncer à la fois la monarchie absolue et les privilèges. Dans *l'Histoire de Caléjava ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur Morale et du Christianisme* (1706) de Gilbert, la royauté a été abandonnée car les Utopiens ont reconnu que « les hommes doivent même en ce monde être, autant qu'il est possible, également heureux »⁶²⁰. Ils ont alors fondé une république reposant sur une égalité juridique et sur un système représentatif. De même, dans *Les Femmes militaires : relation historique d'une isle nouvellement découverte* (1735) de Saint-Jory, la seconde société utopique décrite, située dans l'île de Manghalour, propose

⁶¹⁸ Sylvos (Françoise), *L'Épopée du possible ou l'arc-en-ciel des utopies* (1800-1850), à paraître aux Editions Champion en 2007, p. 38-39.

⁶¹⁹ Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *op. cit.*, p. 110.

⁶²⁰ Gilbert (Claude), *Histoire de Caléjava ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur Morale & du Christianisme* (1706), édition critique par Marc-Serge Rivière, collection dirigée par Keith Cameron, University of Exeter, 1990, p. 28.

un régime politique à mi-chemin entre la monarchie et la république. Le pouvoir y est soumis à trois lois principales : l'interdiction du pouvoir héréditaire ; l'alternance d'un homme et d'une femme à la tête du gouvernement ; l'obligation que chacun d'eux soit élu par le sexe opposé. Ces lois permettent d'instaurer l'égalité à l'intérieur de la classe aristocratique. Enfin, dans l'*Arcadie* (1788) de Bernardin de Saint-Pierre, une république patriarcale reposant sur un système représentatif permet à des magistrats élus de gouverner le pays. Ces œuvres présentent en détail le système politique de leur monde utopique : Gilbert montre, particulièrement, combien la magistrature joue un rôle essentiel dans cette société et développe la manière dont les lois sont créées : les cent conseillers de la République, appelés « Glebirs », demeurent au centre de l'île dans une maison pouvant accueillir huit à neuf cents personnes. Leur principal emploi est de faire les lois qu'ils soumettent ensuite aux individus par l'intermédiaire des « Cadules », intendants des habitations. Les Utopiens doivent donner leur opinion sur les lois proposées, et les Cadules transmettent ensuite cet avis aux Glebirs qui se prononcent définitivement sur ces lois. Elles ne sont adoptées en définitive qu'à l'unanimité des votes. Le voyageur européen découvre ces républiques et leurs conséquences bénéfiques sur l'ensemble de la société avec émerveillement : ce système politique est fortement valorisé dans la fiction dans le but de s'opposer à la monarchie absolue que de défendre le régime républicain en lui-même.

Au fil de la Révolution française, que les utopistes soient monarchistes ou républicains, leur réflexion porte davantage sur la possibilité de l'établissement d'un gouvernement républicain. Il semble que l'idée de république soit entrée dans les mentalités au même titre que la monarchie. Aussi le point commun à leurs questionnements est-il le caractère réalisable d'un tel régime politique. En premier lieu, ils s'interrogent sur les conditions nécessaires à la mise en place d'une république. Dès 1789, dans les *Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo Saib* (1789), l'éloge de cette « république parfaite » se voit immédiatement nuancé par la réaction de Gigy :

Je conçois bien l'uniformité d'un gouvernement despotique ; c'est l'uniformité de la mort, tous sont nuls, un seul commande : mais dans une république où chacun peut faire connaître sa volonté, et même la faire valoir, comment tous les individus qui la composent sont-ils si modérés, si raisonnables ; comment ont-ils des vues toujours droites et une tendance inaltérable vers leur mutuel bonheur ? C'est ce que je ne conçois pas.⁶²¹

Du fait de l'inégalité des lumières chez les individus et du choc des différents intérêts particuliers qui créent l'injustice, le Prince soutient qu'un homme parfaitement sage ne peut exister ; il en conclut donc que toute république, qui selon lui, ne peut perdurer qu'en postulant la sagesse de

⁶²¹ Anonyme, *Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saib*, op. cit., p. 23.

ses membres, s'avère impossible. Par ailleurs, il est frappant d'observer que les rouages de cette république parfaite ne sont pas décrits, cette absence étant mise en lumière par l' « éditeur » lui-même :

Ici était la description d'une république où règne une parfaite égalité, d'où il fallait induire qu'un peuple est heureux à mesure qu'il s'en approche. Outre que cette description est trop longue, elle est assez inutile.⁶²²

Pour Henriquez, dans *Voyage et aventures de Frondéabus, fils d'Herschell dans la cinquième partie du monde* (an VIII), la mise en place d'une république repose sur deux conditions absolument nécessaires : de bonnes mœurs et le respect des lois. Tout au long de son œuvre, le narrateur herschellien s'évertue à corriger les mœurs dépravées des habitants de Moria et avant de rentrer sur sa planète, il leur donne un dernier conseil qui s'adresse également à ses lecteurs :

Je le dis aux Français comme au peuple de Moria. Si vous voulez être libres, soyez-le par vos vertus, autrement une illusion douce se changera dans une affreuse réalité. Les républiques ne peuvent exister sans mœurs. Portez vos regards à tous ceux que vous avez appelés à des fonctions publiques.⁶²³

A la fin de l'œuvre, le narrateur réitère cette nécessaire alliance de la vertu et des lois en mettant l'accent sur la notion d'exemplarité ; c'est à cette seule condition que la France deviendra un modèle de république :

Il lui faut des mœurs, et je voudrais voir un cercle de vertus composé par ceux qui la représentent ; car on ne prêche jamais mieux que d'exemple.⁶²⁴

En second lieu, la réflexion des utopistes porte sur la république comme système politique viable pour une société nombreuse et non plus uniquement pour une petite communauté ; Bernardin de Saint-Pierre, dans l'*Amazonie* (rédigée entre 1800 et 1803, et publiée en 1831), présente une société idéale qui, malgré une population nombreuse, parvient à maintenir la paix civile :

Mais ce qui m'étonnait davantage, c'était les lois qui faisaient vivre avec tant de concorde un si grand peuple, composé de tant de nations différentes. Voilà ce que j'étais curieux de connaître.⁶²⁵

Mais l'œuvre étant restée inachevée, il manque le détail du système politique de cette République des amis. La même préoccupation se donne à lire dans l'utopie de Saint-Lambert, *De la raison, ou Ponthiomas* (an VI-1798), où les sages chinois s'interrogent sur les moyens de construire des

⁶²² *Ibid.*, p. 22.

⁶²³ Henriquez (L.- M.), *op. cit.*, p. 203

⁶²⁴ *Ibid.*, p. 215.

⁶²⁵ Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri), *op. cit.*, p. 302.

lois susceptibles de sauvegarder la perfection de leur société au fur et à mesure que la population s'accroît. Ces diverses réflexions au sein des fictions utopiques révèlent à nouveau le pragmatisme qui prévaut à leur élaboration.

Les utopies révolutionnaires ne livrent pas un modèle politique idéal unique, mais elles reposent davantage sur des exigences communes et notamment sur la notion de partage du pouvoir : les utopistes privilégient les principes de l'égalité de droit et de la liberté politique en valorisant le système représentatif.

2- Liberté, égalité, propriété : des fondements retenus pour assurer l'ordre social et le bonheur de tous ?

De nombreux utopistes révolutionnaires participent également à la réflexion révolutionnaire sur les fondements possibles d'une société à la fois heureuse et stable.

2-1- La liberté individuelle ?

Si le respect de la liberté politique conditionne le choix du mode de gouvernement en utopie, il n'est guère fréquent que la liberté, définie comme l'absence d'empêchement au désir individuel mais aussi comme le moyen de l'augmentation des jouissances des individus, soit retenue comme fondement de l'ordre social puisque l'utopie vise le bonheur de tous les membres de la société et dans un cas comme dans l'autre, se pose le problème de la sécurité des individus. Si le bonheur à atteindre est défini par cette jouissance individuelle, le principe de liberté individuelle semble s'opposer à l'existence de lois régissant la société, posant par conséquent la question de la pérennité d'une telle société. Dans *Des intérêts de la liberté dans l'Etat social et dans le système représentatif* publié dans le *Journal d'instruction sociale* le 8 juin 1793, Sieyès propose une définition de la liberté qui semble concilier ces deux exigences ; il montre qu'il s'est opéré un déplacement dans les exigences de liberté : pour l'homme classique, il s'agissait d'une définition négative, autrement dit que nulle autre volonté que la sienne ne puisse présider à ses actes, alors que l'homme contemporain cherche à exercer et à accroître son pouvoir. Selon lui, la véritable indépendance se situe désormais par rapport au besoin et non par rapport à la volonté d'autrui. Le but de la loi et de la société civile serait par conséquent de garantir la légitimité des

rappports entre les individus et d'éviter que les inégalités naturelles permettent à certains individus d'en contraindre d'autres.

Plusieurs utopies révolutionnaires présentent une société, fondée sur la liberté, qui assure la sécurité et le bonheur de tous : il est par conséquent intéressant d'analyser de quelle manière les utopistes parviennent à concilier le principe de liberté et la nécessité des lois. C'est la question que se pose le narrateur-voyageur de *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay en découvrant l'île de l'Espérance :

Je souhaitais connaître leur manière de vivre, leurs plaisirs, leur règlement : car, enfin, il devait y avoir quelques lois. Comment cinquante-deux hommes ou jeunes gens, vingt-six enfants, trente-trois femmes mariées et vingt-deux prêtes à l'être, à devenir épouses, mères, peuvent-ils vivre ensemble, sans être convenus de la manière de la faire ?⁶²⁶

L'utopien lui répond que tant que leur population ne s'accroît pas, ils peuvent vivre sans chefs et sans lois. L'utopien et le narrateur partagent la même aversion pour le principe de gouvernement : alors qu'il est convaincu de la nécessité de maintenir une faible population en passant un marché avec le monde extérieur, l'utopien refuse catégoriquement de traiter avec quelque gouvernement que ce soit et opte pour une société maritime de commerce. La conception du narrateur se révèle encore plus véhémente : la découverte de l'île l'amène à préciser sa définition de la politique :

cette science contre nature, dont le principe est de faire tout le mal qu'on peut et qui persuade que tous les moyens sont légitimes pour arriver à ce but.⁶²⁷

Quand le narrateur s'approche davantage des habitations du monde utopique, il aperçoit une bâtisse plus grande et plus élevée que les autres et s'exclame : « Voilà, me disais-je, une distinction ; il y a donc dans cette île un chef... premier mal... Il en amènera bien d'autres »⁶²⁸ ; il se présente alors au lecteur comme « un pauvre cosmopolite qui n'aime ni à gouverner, ni à être gouverné, et qui ne se mêle point de tous ces objets »⁶²⁹. Sans aller jusqu'à la tentation de Musset-Patay que l'on qualifierait aujourd'hui d'anarchiste, d'autres utopistes affirment la nécessité d'une limitation des lois en vue du bonheur individuel, ainsi que nous l'avons vu dans la partie précédente traitant de l'individu. Puisque la constitution reconnaît le droit de chaque individu à être heureux, se pose la question suivante : est-ce que la nature des institutions politiques joue un rôle dans le changement des mœurs et dans l'accession au bonheur ?

⁶²⁶ Musset-Patay (Victor-Donatien de Musset, dit), *op. cit.*, p. 95.

⁶²⁷ *Ibid.*, p. 48.

⁶²⁸ *Ibid.*, p. 59.

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 92.

En ce qui concerne le principe de liberté, il représente bien le fondement de cette société : à l'arrivée des voyageurs, tous les utopiens doivent décider ensemble lequel les accueillera chez lui, puisque « la plus grande liberté règne ici »⁶³⁰. Toutefois, cette liberté peut parfois être sacrifiée à la bienveillance et à l'amitié. L'utopien insiste à plusieurs reprises sur les liens d'humanité qui unissent les membres de cette société. Autrement dit, la liberté individuelle n'équivaut pas ici au règne du plus fort, comme dans la société de Butua dans *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* (1795) de Sade. La revendication d'une liberté totale s'effectue au niveau de l'auteur - « étant trop ennemi de toute gêne pour agir autrement »⁶³¹ -, et elle préside à l'élaboration de la structure narrative :

Plus d'un lecteur me reprochera notre lenteur à arriver ; j'en suis bien fâché, mais c'est pour moi que je voyage ; j'arrive quand il me plaît, je m'arrête, je fais un détour, je m'assieds, et quelquefois je n'arrive point.⁶³²

Dans la lignée de Sterne dont il se réclame, l'auteur, derrière le narrateur, joue en effet avec son lecteur en interrompant le récit des péripéties des voyageurs aux moments les plus importants, comme par exemple lors de l'arrivée dans l'île :

Nous voici donc encore une fois arrêtés, mon pauvre lecteur ; et pour parfaire ma curiosité, encore moins la tienne, je ne risquerai pas de me rompre le coup, encore s'il y avait des médecins sur l'île ; - mais Dieu les en préserve.⁶³³

Au chapitre IV, le narrateur résume la conversation avec les utopiens qui font le récit de la fondation de cette société utopique :

Le lecteur aura bien deviné, sans que j'aie eu le besoin de le lui dire que le vieillard et Sylvio m'ont conté la manière dont toute la colonie avait quitté l'Europe [...], comment, au lieu d'aller à leur destination, ils avaient abordé dans cette île. C'est toujours beaucoup que je sache tous ces détails, parce que je ne manquerai pas de les transmettre avec exactitude au lecteur au premier désir qu'il m'en témoignera⁶³⁴.

L'auteur joue ainsi tout autant avec les conventions du genre utopique, qui contient fréquemment le récit de fondation de la société idéale, récit d'autant plus important dans cette fiction que le départ des deux hommes est motivé par les événements révolutionnaires⁶³⁵. Ce jeu avec le lecteur

⁶³⁰ *Ibid.*, p. 75.

⁶³¹ *Ibid.*, p. vj.

⁶³² *Ibid.*, p. 56.

⁶³³ *Ibid.*, p. 59.

⁶³⁴ *Ibid.*, p. 124-125.

⁶³⁵ Dans *L'heureux naufrage où l'on trouve une idée de législation conforme à l'humanité, à la nature et au bien public* (1789) de l'abbé Serane, on retrouve un schéma relativement fréquent dans les utopies qui consiste à découvrir une île par hasard à la suite d'un naufrage. Toutefois, dans cette œuvre, il manque le retour du voyageur

n'est pas sans rappeler la structure narrative et le ton de *Jacques le fataliste* de Diderot ; toutefois, il ne me semble pas que Musset-Patay se serve de la fiction comme d'une expérimentation sur les rapports entre fatalité et liberté. L'auteur de *L'Anglais cosmopolite* célèbre davantage la toute-puissance de l'écrivain au sein de sa fiction et revendique la liberté :

le vrai talent veut un pays libre ; le despotisme le fait fuir : [...] la servitude enchaîne l'imagination, qui demande un espace illimité, pour exercer son empire.⁶³⁶

Dans *Les Posthumes* (1802) de Rétif de la Bretonne, alors que Multipliandre crée de nombreuses sociétés, les codes législatifs de ces différents mondes sont très peu décrits : le plus développé s'intitule « le plan d'une liberté absolue » et comporte neuf articles⁶³⁷. La liberté est le fondement de cette société et prévaut sur l'utilité publique, donnant ainsi à l'œuvre le statut de cas particulier dans la production utopique révolutionnaire. Les quatre premiers articles sont consacrés aux relations entre les hommes et les femmes : le mariage est réalisé sans cérémonie et le divorce est permis sans cause spécifique ; l'homme peut épouser jusqu'à quatre femmes. « Une communauté absolue » est également instaurée.

Dans ces mondes utopiques, la liberté s'avère le but ultime de la société et la morale lui est donc subordonnée. Toutefois, la vertu peut paraître plus importante que la liberté, qui sera alors susceptible de restrictions.

2-2- Egalité, propriété et enrichissement personnel ?

On a vu précédemment qu'en 1789, la première revendication révolutionnaire était l'égalité des droits. Dans l'article « Egalité » du *Dictionnaire de la Révolution française*, Mona Ozouf retrace l'évolution de la réflexion sur l'égalité pendant la Révolution française : elle affirme que les acteurs de la Révolution s'attachent de prime abord à la défense de l'égalité de droits pour s'intéresser ensuite à l'égalité de fait. Jean-Fabien Spitz, dans son ouvrage intitulé *L'amour de l'égalité, essai sur la critique de l'égalitarisme républicain en France 1770-1830*, montre que bien avant la Révolution et jusqu'au XIX^{ème} siècle, de nombreux penseurs promeuvent l'égalité de droits en la détachant de l'égalité de fait - pour la période révolutionnaire, il s'agit entre autres

en Europe qui permettait la transmission de la découverte de la société idéale, preuve que cette structure est une convention littéraire.

⁶³⁶ Musset-Patay (Victor-Donatien de Musset, dit), *op. cit.*, p. 127.

⁶³⁷ Rétif de la Bretonne (Nicolas-Edme), *op. cit.*, tome IV, pp. 128-133.

de Sieyès, Necker, Cabanis ou encore Mme de Staël. Leur défense de l'inégalité de condition s'appuie sur des arguments communs : le principe d'une égalité parfaite rendrait l'existence de l'association civile impossible et ils dénoncent alors l'espèce de tyrannie qu'il faudrait mettre en place pour empêcher les inégalités de prendre naissance et de se développer ; la présence de privilèges en créant la dépendance rend les hommes plus doux et plus civilisés ; enfin, le progrès général des sociétés tendra vers l'égalité des conditions. Ils s'opposent ainsi aux penseurs de « la politique classique » - selon l'expression de Jean-Fabien Spitz - qui préconisent l'intervention de l'Etat pour limiter toute forme d'inégalité considérée comme étant artificielle et corruptrice⁶³⁸.

Au regard de ces débats, il est intéressant de noter que de nombreuses utopies révolutionnaires prônent l'égalité comme fondement de la société. Il s'agit alors de déterminer la nature précise de ce principe d'égalité. Les utopistes renoncent-ils pour autant au droit à la propriété ? Elaborent-ils une solution pour conjuguer le principe d'égalité et l'absence d'un pouvoir fort ? Mon analyse visera à établir si les utopies permettent de sortir de l'aporie révolutionnaire soulignée par Mona Ozouf : « l'impossibilité de fixer à la passion de l'égalité des bornes, le tourment d'avoir à conjuguer une égalité limitée et un désir illimité d'égalité. »⁶³⁹

Peu d'utopistes de la Révolution s'opposent au principe de propriété et à la présence de l'argent dans la société idéale. L'épisode utopique du conte oriental intitulé *Les deux cousins, histoire véritable* (1790) de Sénac de Meilhan, fait figure de cas isolé dans la production utopique révolutionnaire. Dans la société souterraine découverte par Aladin, la propriété est considérée comme « le principe de tous les vices »⁶⁴⁰. Aussi est-il ordonné aux individus de déposer toutes leurs possessions dans le trésor public. Il n'est pas étonnant que cette utopie rejette également la perfectibilité. L'utopie n'est pas le lieu d'une revendication radicale d'égalité qui s'exprimerait par la présentation d'un monde excluant toute richesse et toute possibilité d'enrichissement personnel, comme c'était le cas dans certaines fictions du XVIIIème siècle. La comparaison de deux utopies de Bernardin de Saint-Pierre est révélatrice de ce changement. Dans l'*Arcadie* (1788) écrite avant la Révolution, l'or et l'argent sont inconnus des Arcadiens qui les considèrent comme le mal absolu car ils pervertissent le goût pour le travail et les valeurs morales. L'argent est, pour

⁶³⁸ Spitz (Jean-Fabien), *L'amour de l'égalité, essai sur la critique de l'égalitarisme républicain en France, 1770-1830*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 2000, 286 p.

⁶³⁹ Ozouf (Mona), « Egalité », in *Dictionnaire de la Révolution française, op. cit.*, p. 701.

⁶⁴⁰ Sénac de Meilhan (Gabriel), *op. cit.*, p. 129.

eux, un bien factice qui éloigne les individus des plaisirs naturels et corrompt la civilisation. Dans *l'Amazonie*, écrite pendant la Révolution entre 1800 et 1803, les fondateurs de la République des amis montrent une aversion similaire pour l'argent, qu'ils considèrent à la fois comme la principale source des maux et le premier ressort des sociétés ; toutefois, ils ne bannissent pas pour autant l'or ni les moyens d'enrichir la nation comme le commerce extérieur, mais ils précisent que « la République seule aura l'usage de l'argent, elle fera seule le commerce extérieur et pourvoira aux besoins des citoyens »⁶⁴¹.

Ce débat autour de l'égalité existe bien avant la Révolution ; en 1767, Le Mercier écrit *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés humaines* où il énonce les principes de la physiocratie définie comme « la constitution naturelle, l'ordre naturel des sociétés »⁶⁴². Il y développe les fondements naturels de toute société : la propriété et la liberté de jouir. Le pouvoir en place a pour principale mission de faire respecter les deux lois naturelles que sont la sûreté et la propriété. Pour que ces lois soient comprises et donc admises par les membres de la société, il doit organiser une instruction gratuite et publique et assurer la liberté de la presse. Ce pouvoir s'incarne dans un souverain héréditaire et co-proprétaire des produits des terres du Royaume. Mably lui répond dans les *Doutes sur l'Ordre naturel et essentiel des sociétés* où il souligne l'aspect corrupteur de la propriété privée et de l'argent. Il dénonce le despotisme royal et prône un régime représentatif. Ce débat se poursuit pendant la Révolution, où s'opposent, d'un côté, les défenseurs du libéralisme qui prônent une ouverture des frontières et un développement du commerce extérieur nécessaires à la prospérité de la société, tels Le Breton dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789), Delisle de Sales dans *Eponine, ou De la république* (1793) ou encore Say dans *Olbie ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800)⁶⁴³, et d'un autre côté, les défenseurs de l'égalitarisme, ne remettant pas obligatoirement en question le droit à la propriété mais s'opposant aux abus du libéralisme en réclamant une répartition des biens et des richesses (refus du cumul des terres, défense des droits communaux).

La comparaison de deux utopies parues en 1792 - *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* de Le Mercier de la Rivière et les *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse* de Brez - montre les diverses prises de position des utopistes révolutionnaires face

⁶⁴¹ Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri), *op. cit.*, p. 295.

⁶⁴² *Dictionnaire de l'économie politique*, tome second, dirigé par Ch. Coquelin et Guillaumin, Paris, Librairie de Guillaumin et Cie, 1873, pp. 358-368.

⁶⁴³ Deslile de Sales, *op. cit.*, p. 140. ; (Say (Jean-Baptiste), *Olbie, op. cit.*, p. 107 : « Sous prétexte d'enfermer en dedans l'argent, on ferme en dehors l'abondance »).

à cette question de l'égalité dans la propriété. Il s'agira essentiellement de déterminer quelle solution les utopistes apportent au problème des inégalités au sein de la société, autrement dit quel fondement de la société ils retiennent afin de préserver la cohésion sociale et le bonheur de tous.

Avant de commencer cette analyse, il est utile de rappeler que ces deux œuvres s'inscrivent dans un contexte favorable aux théories libérales⁶⁴⁴. En effet, la physiocratie est à la mode et se voit renforcée par l'influence des travaux de Smith et dans les trois premières années de la Révolution, de nombreuses lois favorisent à la fois la propriété et la liberté de la production : la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* inscrit la propriété comme un des « droits naturels et imprescriptibles de l'homme » (article 2) et elle y consacre le dernier article qui stipule que :

La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

Les lois de septembre 1789 établissent la liberté d'entreprendre, la suppression progressive des douanes et des taxes ; les corporations sont abolies en 1791 et la Constituante accorde aux paysans le droit de clôturer et de cultiver.

Les deux sociétés idéales proposées par Brez et Le Mercier de La Rivière s'opposent à la fois sur la nature du bonheur visé et celle du fondement retenu pour y parvenir. Le narrateur des *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse* de Jacques Brez donne au lecteur sa propre définition du bonheur :

Le bonheur, mes jeunes amis, ne consiste point à posséder beaucoup, à posséder telle ou telle chose en particulier, mais à savoir jouir de ce que l'on possède.⁶⁴⁵

⁶⁴⁴ Le terme « libéral » vient du latin *liberalis* qui est passé du sens propre « qui concerne un homme libre » au sens « digne d'un homme libre ». En tant que terme politique, « libéral » est attesté pour la première fois en 1750 (D'Argenson). Toutefois, ce mot ne se répand que vers 1800. Il fait référence au développement des libertés : la liberté individuelle qui serait garantie par la liberté politique et équivaldrait à la notion de sécurité, et la liberté individuelle dans un système économique qui permettrait la libre concurrence et équivaldrait à la notion de propriété (appropriation illimitée, poursuite de son intérêt propre, liberté d'entreprendre au sens large). Le terme « libéral » désigne la défense des droits individuels et le refus de l'arbitraire et de l'autoritarisme : l'Etat est alors investi d'un nouveau rôle : assurer la sécurité et la prospérité de ses citoyens. Par extension, « libéral » qualifie également un état d'esprit large et tolérant en matière sociale et politique. Enfin, il recouvre un concept économique né d'une réaction contre le colbertisme, élaboré par les physiocrates et renforcé par Adam Smith. L'individu y est placé au premier rang. Chaque individu, en se livrant à la poursuite de son intérêt propre sans égard pour le bien collectif, contribuerait à la réalisation de l'harmonie sociale et du bonheur collectif. L'intérêt, l'échange, l'utilité et la notion de marché viennent remplacer le contrat comme nouveaux fondements de la société. Ces informations sont tirées du *Dictionnaire historique de la langue française* (Editions Robert) et de Deleule (Didier) « Libéralisme », *Dictionnaire Européen des Lumières* (sous la direction de Michel Delon), Paris, PUF, 1997.

⁶⁴⁵ Brez (Jacques), *op. cit.*, p. 85.

Brez fait ainsi l'apologie de cette société pauvre, et suggère à maintes reprises que le désir de possession est propre à engendrer des dissensions au sein de la société :

Leur bonheur semblait fondé sur la base la plus solide ; ils jouissaient gaiement de ce que la providence leur avait accordé, et ne formaient jamais de désir qu'ils ne pussent satisfaire.⁶⁴⁶

Le principe de suffisance, autrement dit, d'égalité dans la propriété et le travail, fonde ainsi cette société heureuse. Les utopiens ne possèdent que leur maison et leur canot et « n'ont d'autres propriétés que celle de leur industrie et de leur travail »⁶⁴⁷ ; le Roi est le propriétaire général des terres et chaque famille possède une terre qui demeure sa propriété tant qu'elle la cultive. Il n'existe aucune distinction ni hiérarchisation : les vêtements comme les maisons sont les mêmes pour tous. L'ambition est étrangère aux habitants de Pelew : chacun travaille dans le seul but de se nourrir ; les femmes partagent les tâches communes ; il existe bien une émulation créée par l'exemple des chefs nommés Rupacks et du roi lui-même qui participent aux différentes activités de l'île ; elle ne vise cependant pas l'enrichissement personnel mais au contraire, elle fortifie « un commerce fraternel et désintéressé » entre les individus⁶⁴⁸.

Dans *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792), Le Mercier de la Rivière érige le principe de liberté en condition essentielle pour mener au bonheur de tous les membres de la société. L'auteur définit le fondement de la société idéale par « la propriété personnelle, la mobilière, la foncière »⁶⁴⁹ et toute l'organisation de la société des Féliciens vise à favoriser l'enrichissement personnel. Il en résulte une forte hiérarchisation sociale reposant sur les richesses et les propriétés : l'émulation est, en effet, fortement encouragée par les principes de libre-entreprise. Le Mercier mentionne également la nécessité d'une égalité sociale mais il en donne une autre définition. L'égalité sociale ne peut être, selon lui, qu'une égalité de droits et de devoirs ; par exemple, les Féliciens sont tous égaux devant l'acquisition d'un bien, toutefois, une fois ce bien acquis, réapparaît l'inégalité car il appartient désormais exclusivement à son acheteur et non à la communauté. Toutefois, l'auteur précise que la société pourvoit aux besoins des pauvres : ils reçoivent une aide grâce à la présence de caisses de bienfaisance dans chaque primaire ; l'industrie et la culture des terres créant de nombreux emplois, la société leur donne les moyens de subvenir à leurs besoins. Selon Le Mercier, la même inégalité est nécessaire dans le domaine politique afin

⁶⁴⁶ *Ibid.*, p. 310.

⁶⁴⁷ *Ibid.*, p. 273.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 311.

⁶⁴⁹ Le Mercier de la Rivière (Pierre-Paul-François-Joachim-Henri), *op. cit.*, p. 84.

d'éviter toute anarchie. Ainsi, « Les corps politiques doivent être composés de classes subordonnées graduellement les unes aux autres. »⁶⁵⁰

Le système économique de l'île de Pelew s'avère peu détaillé. Les utopiens alternent la culture des terres et l'industrie en exploitant les maigres richesses naturelles de l'île, comme les arbres servant à la fabrication de canots et les noix de coco et les ignames devenant les ressources principales de leur alimentation. Le Mercier de la Rivière considère l'agriculture comme une manière de multiplier les moyens de subsistance de la nation et d'enrichir les autres membres de la société. Le cultivateur permet ainsi avec ses récoltes de blés la production de farine puis de pain. L'industrie se montre également utile car elle influe largement sur la richesse nationale en créant des produits utiles à partir des matières premières et en créant de nombreux emplois. Les Féliciens encouragent donc de manière égale l'agriculture et l'industrie⁶⁵¹.

Mais le premier principe de leur économie est la liberté du commerce. Le narrateur décrit avec précision la ville de Marascole, la plus belle et la plus commerçante des villes de la Félicie. Ses habitants croient en l'utilité du commerce intérieur et extérieur :

il consiste à faire refluer vers la classe des propriétaires fonciers et des agriculteurs les richesses pécuniaires en procurant le débit, et en servant ainsi à soutenir le prix des productions.⁶⁵²

Les Féliciens refusent d'augmenter les fortunes commerciales par des moyens qui abaisseraient la valeur qu'obtiendraient les productions dans un commerce entièrement libre. Le Mercier fait référence aux privilèges exclusifs accordés à certaines classes qui ferment le cercle de la concurrence et fixent les prix d'achat et de vente. Toutefois, les Féliciens refusent d'exporter les matières brutes : ils ont déterminé deux classes de productions propres à entrer dans le commerce extérieur, celles qui doivent être consommées en nature comme les liqueurs, les huiles, les grains et le fruit de la pêche, et les productions qui doivent être manufacturées comme le lin, la soie, le coton ou la laine. Ils pensent que la liberté d'importer et d'exporter les marchandises de la première classe assure les prix les plus avantageux possibles autant pour les acheteurs que pour les vendeurs car ces prix sont fixés naturellement par la concurrence générale. Ils permettent de ne pas cesser d'importer ou d'exporter car « chaque nation ne peut payer ce qu'elle achète qu'avec

⁶⁵⁰ *Ibid.*, p. 96.

⁶⁵¹ Cette prise en compte de l'industrie montre l'évolution de la pensée de Le Mercier par rapport au mouvement physiocratique auquel il a appartenu quelques années plus tôt : ce dernier estime que seule l'agriculture est capable de permettre l'enrichissement de la nation.

⁶⁵² Le Mercier de la Rivière, *op. cit.*, p. 208.

le prix de ce qu'elle vend »⁶⁵³. L'objectif des Féliciens est de maintenir « cette espèce d'équilibre »⁶⁵⁴ sans lequel le commerce et donc la circulation des richesses seraient impossibles. Pour ce faire, ils encouragent les importations de matières premières et de produits finis dont les prix sont plus bas que ceux de la Félicie. Ils veulent éviter tout monopole. L'auteur a rédigé une note affirmant que les Féliciens ne mentionnent pas cette notion de monopole car ils ne la connaissent pas. Cette précision laisse à nouveau apparaître une critique du système économique français : il existe, par exemple, des compagnies ayant le monopole de l'exploitation commerciale des colonies comme la Compagnie des Indes. Toutefois, chez les Féliciens, cette entière liberté du commerce intérieur et extérieur comporte une restriction en ce qui concerne le blé. Son prix est en effet fixé par l'Etat : afin d'encourager les cultivateurs à produire du blé, il faut que ces derniers soient assurés d'en tirer un profit. Les cultivateurs sont alors affranchis d'impôts directs et indirects. De plus, il s'avère nécessaire d'établir un prix fixe pour les grains destinés à l'approvisionnement national. Pour le surplus, les cultivateurs recouvrent la liberté des prix. Cette restriction de la liberté commerciale a pour objectif essentiel la « sûreté de la subsistance nationale »⁶⁵⁵. Dans les *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse* (1792) de Brez, le principe du commerce de marchandises est totalement absent, ce qui n'est guère surprenant puisque les habitants de l'île ne produisent qu'en fonction de leurs besoins propres.

Les deux sociétés proposées reposent sur le travail prôné comme l'une des premières valeurs à respecter. Toutefois, la finalité de ce travail diffère d'une œuvre à l'autre. Chez Brez, le travail sert uniquement à pourvoir aux besoins des habitants et une fois leur terre cultivée, ils peuvent occuper leur temps librement. Chez Le Mercier, l'argent ne représente pas une richesse nationale puisqu'il appartient aux particuliers. Toutefois, il est un facteur de progrès de cette richesse nationale « *comme moyen* de féconder son sol par de grands travaux, *comme moyen* encore de soutenir, par une grande consommation, le bon prix de ses productions nationales. »⁶⁵⁶.

Les deux auteurs utilisent des moyens différents pour convaincre le lecteur du bien-fondé de leur système. Le Mercier de La Rivière se livre à une démonstration logique et précise sur le ton froid du texte de lois, alors que Jacques Brez apostrophe à plusieurs reprises le destinataire de

⁶⁵³ *Ibid.*, tome 2, p. 229.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 235.

⁶⁵⁵ *Ibid.*, p. 238.

⁶⁵⁶ *Ibid.*, p. 335.

son utopie sur un ton édifiant et en réitérant le but de son entreprise d'édition de relations de voyage : « rendre meilleure la génération future »⁶⁵⁷.

Toutefois, les solutions qu'ils proposent contiennent des points d'achoppement et ne résolvent que de manière théorique le problème de l'inégalité. Faire reposer une société sur la frugalité et ériger la pauvreté comme condition de la moralité d'un peuple me semble illusoire car l'être humain est conduit avant tout par son intérêt particulier, ce type de société ne peut être pérenne. Mais le système de Le Mercier de La Rivière qui privilégie l'enrichissement personnel et crée de fortes inégalités au nom d'une harmonie globale me paraît contredire toute ambition pragmatique de véritables changements sociaux puisqu'il tend à cautionner l'acceptation d'une situation donnée au lieu de conduire à des actions visant à l'améliorer. Si Le Mercier de la Rivière introduit la notion de droits individuels (la liberté d'expression et de pensée, le droit de propriété), il n'en demeure pas moins que ce système ne profite pas véritablement à tous les individus et dévalorise certaines fonctions. Anne-Marie Drouin-Hans montre que « Les notables subsistent dans cette société, et à l'autre extrémité de la chaîne sociale, la domesticité. Si toutes les fonctions sont respectables, la domesticité reste une humiliation »⁶⁵⁸. En ce qui concerne l'inégalité des richesses, elle est cautionnée par le droit de propriété donné à tous et est ensuite ramenée à une inégalité naturelle : à partir de ce droit commun, certains individus se montreront naturellement plus aptes à s'enrichir. Si le texte ne cesse d'évoquer la richesse nationale, il ne précise pas réellement la répartition et la circulation des biens acquis. Il mentionne cependant que les richesses pécuniaires sont destinées aux propriétaires fonciers et aux agriculteurs afin que soit maintenu le prix des productions et que la croissance se poursuive. L'harmonie générale se réalise donc au détriment de certaines catégories sociales alors que le but énoncé par l'auteur dans le discours préliminaire de son utopie était la description d'« un corps politique dont la constitution et l'organisation assurent le bonheur à tous ses membres en assurant leur liberté »⁶⁵⁹.

On retrouve l'opposition entre ces deux fictions au sein d'une même œuvre qui paraît également en 1792 et qui comporte plusieurs épisodes utopiques. Dans *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) de Nougaret, la société des Kanadaques fait l'apologie de l'égalité et de la frugalité qui mènent à une vie heureuse en l'absence de désirs qui ne peuvent être satisfaits ; la

⁶⁵⁷ Brez (Jacques), *op. cit.*, préface, p. XVII.

⁶⁵⁸ Drouin-Hans (Anne-Marie), « Différences, harmonie et exclusions : la solution des utopies », à paraître dans la revue *Spirale*, communication personnelle, 12 p. dactylographiées.

⁶⁵⁹ Le Mercier de la Rivière, Discours préliminaire, *op. cit.*, p. 1.

société des Chikikis permet au contraire le « partage inégal des richesses » fondé sur l'argument libéral de l'inégalité des talents naturels et du courage :

L'homme qui excelle dans la chasse vit plus dans l'abondance et a nécessairement plus de fourrures que celui qui est maladroit ou paresseux ; le cultivateur intelligent du maïs en retire davantage que son voisin qui laisse son champ presque en friche.⁶⁶⁰

Toutefois, le droit de propriété est défendu dans les deux sociétés, mais il est davantage limité dans la société des Kanadaques, qui ne possèdent que leurs maisons et leurs habits. Dans la société des Chikikis, il est protégé par une loi interdisant d'acheter les possessions d'autrui (maisons et terres). De plus, de manière générale, les lois de cette société sont en faveur des pauvres et visent à « soulager leur sort »⁶⁶¹ : la reine explique au comte d'Aramans, qu'elle retient prisonnier, que sa société respecte de la même manière les différentes classes sociales et œuvre afin que chacune vive correctement puisque les individus naîtront et mourront dans ce même état. On perçoit ici la logique libérale de non intervention, mais aussi le désir d'améliorer les conditions de vie de tous les individus.

Pendant la Révolution, le principe de l'égalité dans la propriété est ainsi unanimement défendu comme le fondement minimal du bonheur individuel. Cette évolution s'explique aisément par le progrès en matière d'égalité réalisé par les différentes assemblées : la Constituante réalise l'égalisation des statuts juridiques qui permet à tout individu de faire un contrat, de vendre, d'acheter et de se marier ; elle établit également l'égalité devant l'impôt, la libre accession de tous aux fonctions publiques et à la gestion des affaires ; la Législative et La Convention complètent l'œuvre de la Constituante en matière d'égalité civile et politique et font progresser l'égalité matérielle, puisque sont décidés l'égalité successorale et le partage gratuit des biens communaux, ainsi qu'un système d'assistance. Mais elles demeurent hostiles à la loi agraire, autrement dit au partage des terres. Ainsi, les revendications des utopistes révolutionnaires se transforment : il n'est plus question d'opposer à la société contemporaine un monde idéal reposant sur une égalité parfaite, mais ils tendent vers une plus grande égalité conduisant à une amélioration des conditions de vie. En considérant par exemple le projet égalitariste de Babeuf - consistant en l'abolition de la propriété individuelle de la terre, en la répartition rigoureuse des biens au domicile de chacun, en l'obligation de déposer les productions en nature au magasin communal, autrement dit en une égalité parfaite – ou encore la Constitution de l'an I du 24 juin 93 - énonçant des droits sociaux

⁶⁶⁰ Nougaret (Pierre-Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 31-32.

⁶⁶¹ *Ibid.*, p. 31.

(assistance, travail, instruction) et des droits naturels (Égalité, liberté, sûreté, propriété, résistance à l'oppression), dont Babeuf souhaitait le retour, on pourrait même avancer que les utopies révolutionnaires demeurent bien en deçà de la réalité. Dans *Trois femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour* (1796) d'Isabelle de Charrière, le Baron Théobald rêve d'un monde meilleur :

Si l'on pouvait éloigner d'un hameau la misère extrême, il serait habité par l'innocence et le bonheur. Tout le monde pourrait s'entr'aimer car tout le monde se connaîtrait.⁶⁶²

Dans cette œuvre, le problème de l'égalité est envisagé sous un angle nouveau : il ne s'agit plus de considérations morales condamnant la richesse et la propriété comme les causes de la dépravation des mœurs des nations civilisées ; pour l'auteur, ce n'est pas la richesse mais au contraire la misère qui est la source du malheur des hommes. Les réformes projetées par Théobald visent ainsi une plus grande égalité entre les individus : pour ce faire, il préconise que l'impôt prélevé aux riches soit redistribué aux pauvres ; mais la principale réforme est celle de l'éducation. Il en est de même dans *De la raison, ou Ponthiamas* (an VI-1798) de Saint-Lambert, où « Il n'existe pas une extrême inégalité dans les fortunes » : la forme négative de cette phrase montre que le bonheur dépend davantage de l'absence d'une trop grande inégalité que d'une égalité parfaite, puisque cette société idéale fondée sur « une espèce d'égalité » conduit cependant les utopiens au bonheur et où « il y a plus d'envie de jouir que de s'enrichir »⁶⁶³.

Ces deux fictions utopiques participent de l'idée défendue par Condorcet que le progrès des Lumières et de la connaissance produira une égalité de conditions de plus en plus marquée. Cette conception sous-tend le projet de société utopique exposé dans les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803) de Saint-Simon. L'utopiste fait reposer le bonheur commun sur l'activité des savants en conjuguant l'esprit d'entreprise, les nouvelles inventions et le progrès général de la société. Ainsi l'amélioration des conditions de vie n'est plus le fait du système politique ou économique, mais de la science. Comme le montre Françoise Sylvos dans *L'Épopée du possible, ou l'arc-en-ciel des utopies* (1800-1850), l'apparition du fondement scientifique chez Saint-Simon annonce les caractéristiques des utopies de la première moitié du XIX^{ème} siècle :

Mais l'accélération des "progrès de l'esprit humain", constatée depuis la fin des Lumières et la Révolution industrielle, le prestige politique conféré aux sciences par Napoléon donnent aux débats sur leur fonction sociale et leurs applications une acuité sans précédent. Les mesures susceptibles de prolonger la vie, de diminuer la souffrance, resteront des motifs courants de la littérature utopique tout au long du demi-siècle et au-delà : que l'on songe seulement, chez Louis Desnoyers (1805-

⁶⁶² Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *op. cit.*, p. 122.

⁶⁶³ Saint-Lambert (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, p. 342.

1868), à la transformation d'écuries royales en hospices ou au chapitre très détaillé que Cabet consacre à la santé dans le *Voyage en Icarie* (1840).⁶⁶⁴

A la fin du siècle, l'utopie de Jean-Baptiste Say, *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800), pose précisément les jalons de ces sociétés élitistes en proposant une solution à la fois détaillée et originale au problème de l'inégalité des conditions. Avant de commencer l'analyse proprement dite de cette œuvre, il convient de préciser le contexte particulier de sa parution : Say répond à la question du concours ouvert par la section de la Classe des Sciences morales et politiques de l'Institut de France en l'an VIII : « Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple ? ». Say envoie son texte à l'Institut le 14 vendémiaire an VIII (6 octobre 1799), mais aucun des participants n'obtient le prix. Il le publie peu après (en 1800), à compte d'auteur, et ce faisant, ajoute de nombreuses notes visant à compléter la première version. Cette utopie a donc été écrite et publiée entre la fin du Directoire et les débuts du Consulat : Bonaparte envoie des conseillers d'Etat en mission dans les différentes régions afin de mesurer l'état de la France ; ces rapports partiellement publiés par Rocquain en 1874 donnent un aperçu de la situation économique et sociale de la France de l'an VIII : il en ressort une crise profonde du commerce et un déclin des activités de l'industrie dus à une baisse de la consommation conjuguée avec le manque de débouchés en Europe et dans les colonies ; sont également constatés d'importants défauts dans la répartition et la perception de l'impôt ; de plus, les institutions d'assistance fonctionnent mal : l'enseignement est totalement désorganisé et la sécurité publique est menacée par le brigandage entraîné par la misère. Les conclusions de ces rapports font état d'une lassitude générale des populations après dix années de tension dont les actions et le mouvement sont freinés par la peur d'un retour à l'Ancien Régime ou à la Terreur⁶⁶⁵.

L'utopie de Jean-Baptiste Say s'inscrit dans ce climat d'insécurité et apporte des réponses concrètes aux problèmes précédemment énoncés. Il définit le bonheur comme étant composé « non de plaisirs, mais d'une satisfaction soutenue, et de tous les instants »⁶⁶⁶. L'originalité de la solution proposée par Jean-Baptiste Say est de faire reposer le bonheur commun sur un double fondement : économique et moral. Il s'agit de veiller à l'enrichissement de la nation et à la répartition de ces richesses, qui sont les conditions essentielles de la moralité d'un peuple, tandis qu'en retour, les bonnes mœurs participent à l'enrichissement de la société. C'est cette

⁶⁶⁴ Sylvos (Françoise), *L'Épopée du possible ou l'arc-en-ciel des utopies* (1800-1850), *op. cit.*, p. 48.

⁶⁶⁵ Ces informations sont extraites de l'ouvrage de Péronnet (Michel), *Le XVIIIème siècle des Lumières à la Sainte-Alliance*, Paris, Hachette supérieur, 1998, pp. 267-268.

⁶⁶⁶ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 613.

interdépendance entre économie et moralité que Say s'attache à démontrer dans son oeuvre en employant une forme textuelle spécifique : dans une première partie, il expose ses principes philosophiques et dans une seconde, il en montre l'application directe et surtout l'efficacité en peignant le bonheur du peuple olbien. Ainsi, en premier lieu, il exprime l'enchaînement logique de ses principes philosophiques en partant de la nécessité de l'instruction des individus :

Veut-on qu'il [l'indigent] donne de l'instruction à ses enfants ? Qu'on commence par lui procurer assez de tranquillité et une portion suffisante de bien-être, pour qu'il puisse songer à ce qui ne sera jamais à ses yeux qu'un objet d'une utilité secondaire.

Or, cette portion suffisante de bien-être ne saurait résulter que d'une sage répartition des richesses générales, qui elle-même ne peut être le fruit que d'un bon système d'économie politique, science importante, la plus importante de toutes⁶⁶⁷

En second lieu, il commence la description de la société olbienne en précisant le choix de la première réforme de ce peuple :

Les chefs de la nation s'attachèrent à diminuer la trop grande inégalité des fortunes ; ils sentirent que, pour se former de bonnes mœurs, la situation la plus favorable dans laquelle une nation puisse se trouver, est celle où la majeure partie des familles dont elle se compose vit dans une honnête aisance, et où l'opulence excessive est aussi rare que l'extrême indigence.⁶⁶⁸

Et pour ce faire, le premier livre de morale écrit par les Utopiens fut « un bon Traité d'Economie politique »⁶⁶⁹. Véritable leitmotiv de l'oeuvre, cette corrélation entre économie, éducation et morale est maintes fois explicitée par l'auteur :

La bonne éducation, l'instruction dont l'aisance sera la source, dont les bonnes mœurs seront la conséquence, ne germeront qu'avec l'aisance du peuple. C'est ce dont il faut d'abord s'occuper. Si l'on refuse de commencer par le commencement, on ne créera que des institutions nominales, qui pourront bien avoir dans l'origine l'apparence et l'éclat d'institutions solides, mais qui ressembleront bientôt à ces festons de feuillages, à ces arbres factices, sciés dans les forêts pour embellir les fêtes⁶⁷⁰

A la fin de son oeuvre, Say réitère ce principe fondamental dans une note :

Pour cela, il faut encore de l'aisance, et toujours de l'aisance ; de sorte qu'en définitif, il est inutile de travailler en morale avant d'avoir travaillé en économie politique : autrement, on ne fera que de beaux discours, on déploiera de beaux spectacles, à la suite desquels le peuple restera aussi vicieux qu'auparavant, parce qu'il ne sera pas moins misérable.⁶⁷¹

⁶⁶⁷ *Ibid.*, pp. 588-589.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, p. 593.

⁶⁶⁹ *Ibid.*

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p. 589.

⁶⁷¹ *Ibid.*, p. 613.

Ces passages, au demeurant très ressemblants, montrent, d'une part, le désir d'utilité de l'auteur, qui semble s'appuyer sur la vertu pédagogique de la répétition pour faire valoir la nécessité de réformes en profondeur et d'autre part, le jugement de l'auteur sur la Révolution française, qui a échoué à donner à la France des institutions stables. Ce constat n'entrave cependant pas les espérances de Say qui livre un véritable modèle de société idéale.

Le développement général de cette aisance passe par l'enrichissement de la nation reposant sur des lois libérales, qui ne sont pas précisément définies dans le texte. Toutefois, plusieurs informations comme la construction de grandes routes, de canaux ou de nouveaux ports révèlent la présence d'un commerce à la fois intérieur et extérieur. Cette république s'appuie sur un système utilitariste consistant à développer le travail et ainsi à augmenter la production afin d'enrichir l'Etat. De nombreuses mesures sont mises en place à cet effet : l'Etat a promulgué une loi obligeant tous les citoyens à travailler et à rendre compte de leurs occupations journalières, sous peine d'être sanctionnés par les Gardiens des mœurs. L'oisiveté est alors doublement condamnée ; l'exemple convoqué dans la note I montre une volonté d'optimiser le rendement du travail individuel et d'éviter la propension de la corruption : à Olbie, il a été installé des clôtures aux pâturages afin qu'il y ait « moins de temps et de facultés perdus »⁶⁷². Comme le souligne justement Jean-Paul Frick, dans son introduction à *Olbie* :

Il faut encourager la richesse productive contre la richesse stérile. On sent ici la trace d'une lutte contre une conception aristocratique, purement jouisseuse de la richesse, au profit d'une conception « bourgeoise », besogneuse. Dans son ressort propre, l'économie ne produit que de la richesse utile. Elle n'est pas vouée au culte de l'enrichissement coupé de sa fonction sociale.⁶⁷³

Ce libéralisme est cependant pondéré par plusieurs mesures ambitionnant une plus grande égalité entre les individus ; l'intervention de l'Etat s'exerce à différents niveaux : il crée un système d'imposition favorisant les « fortunes médiocres » ; Say réfléchit au mode d'imposition le plus équitable dans la note G et conclut « qu'à chaque augmentation de revenu, la part de l'Etat pourrait n'enlever, outre la contribution précédente, qu'un dixième de l'amélioration »⁶⁷⁴ ; de

⁶⁷² *Ibid.*, note I, p. 105.

⁶⁷³ Frick (Jean-Paul), Introduction à *Olbie*, P.U.N., Travaux et mémoires de l'Université de Nancy II, série « Théorie et Pratiques Sociales », 1985, p. 61, cité par Le Denmat (Guillaume), *Morale, économie et littérature utopique : Olbie (1800) de J.-B. Say, ou la fiction d'une harmonie sociale*, mémoire de Maîtrise de Lettres modernes, sous la direction de Laurent Loty, Université Rennes 2, année 2001-2002.

⁶⁷⁴ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, note C, p. 102.

même, les femmes pauvres sont logées par l'Etat dans des maisons communes dont elles ont la charge⁶⁷⁵.

Mais le libéralisme de Say est principalement modéré par la visée morale du développement économique. Contrairement à Le Mercier de la Rivière, Say ne préconise pas un enrichissement illimité et il met en garde les nations conduites par « l'amour du gain », comme les nouveaux Etats-Unis d'Amérique :

Prenez garde à la tendance générale des esprits dans votre belle république. Si ce qu'on dit de vous est vrai, vous deviendrez riches, mais vous ne resterez pas vertueux, mais vous ne serez pas longtemps indépendants et libres.⁶⁷⁶

Les précisions qu'il apporte dans la note K montrent qu'il tend à créer une société idéale stable, dont la pérennité ne peut être envisagée en l'absence d'une morale publique instituée par la généralisation d'une « honnête aisance » :

Lorsque l'influence de l'argent devient immense dans une nation, et que le soin de s'en procurer est le premier de tous, la politique de cette nation devient étroite, exclusive et même barbare. C'est l'influence des marchands qui a déterminé et dirigé la plupart des guerres que l'Angleterre a faites depuis qu'elle est devenue éminemment commerçante.⁶⁷⁷

L'uniformisation des fortunes ne pouvant être obtenue dans une société qu'au moyen d'un « système complet de sa législation et de son administration », toutes les lois participent de cet objectif et visent aussi bien à réduire la misère qu'à entraver un enrichissement personnel excessif⁶⁷⁸. Say montre précisément quelles réformes ont mené les Olbiens au bonheur. Ces dernières reposent essentiellement sur le principe de modération : la destruction du luxe, la création de caisses de prévoyance engageant les individus à épargner plutôt qu'à dépenser leur argent ; la fermeture des loteries et des maisons de jeu. L'exemple modéré donné par les gouvernants a joué un rôle important dans cette réforme des mœurs. En contrepartie, Say montre

⁶⁷⁵ Il est à noter que cette mesure étatique est présentée dans le seul passage de l'œuvre où apparaît le narrateur : « Un jour, me promenant dans les rues étroites d'Olbie, je fus heurté et renversé par un fardeau que je n'apercevais pas. On s'empressa autour de moi, et comme un peu de sang coulait sur ma figure, on me fit entrer dans la maison la plus proche. » (p. 604). La présence de cette péripétie est difficile à interpréter mais on pourrait y voir soit une volonté de l'auteur de mettre en valeur cette mesure, ou encore le désir de stimuler l'intérêt du lecteur pour ce peuple, par mimétisme avec la curiosité affichée par le narrateur dans ce passage.

⁶⁷⁶ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 596-597.

⁶⁷⁷ *Ibid.*, notes, p. 107.

⁶⁷⁸ Certains libéraux partagent ce point de vue sur l'enrichissement personnel excessif comme par exemple, Boesnier de l'Orme, dans *l'Essai sur les principes de la morale naturelle* (1792) : il montre les conséquences négatives des inégalités de fortune trop excessives car elles créent une grande distance entre les hommes, qui ne sont plus liés par une dépendance réciproque. Cependant, contrairement à Say, ce plaidoyer contre les effets corrupteurs d'une concentration et d'une inégalité excessive des richesses ne vise pas celles qui s'établiraient par le biais de la concurrence et du commerce dans le cadre de l'égalité des droits. Pour cet auteur, l'inégalité de fait ne peut représenter un danger pour l'égalité de droit.

la nécessité du délassement et la société olbienne en compte de nombreuses sources : fêtes publiques, tournois organisés dans chaque village, spectacles et représentations théâtrales. Enfin, l'éducation représente la clé de voûte des réformes proposées par Say : elle concourt à la fois à une plus grande égalité et au développement des bonnes mœurs. Le bonheur du peuple olbien a pour origine la connaissance du bon Traité d'économie politique⁶⁷⁹. L'économie représente le véritable fondement de la société olbienne car il crée une base assurant la pérennité du système politique ; Elle permet notamment à Jean-Baptiste Say de proposer une solution précise au problème de l'instabilité politique révolutionnaire :

Il en résulta un système suivi d'Economie politique d'après lequel toutes les autorités de l'Etat réglèrent leur conduite ; tellement que les hommes avaient beau changer, les maximes, dans les points importants, restèrent les mêmes⁶⁸⁰

La réflexion de Jean-Baptiste Say s'inscrit parfaitement dans la lignée des utopies précédemment évoquées. Le passage qui suit montre que Say propose une solution à mi-chemin entre celles de Le Mercier de La Rivière et de Brez qu'il rejette cependant :

En blâmant le luxe, je n'aurai donc point la folle prétention de ramener l'homme à un état sauvage, où l'on ne connaît d'ustensiles que les doigts et les dents ; de vêtements que des peaux d'animaux ; d'habitations que des cavernes. J'admettrai l'usage de tout ce qui chez des nations industrieuses et riches, concourt au bien-être des citoyens, sans pour cela faire l'apologie des recherches de la sensualité qui sont blâmables sous d'autres rapports. Après avoir ainsi restreint le nombre des choses qui tiennent purement au luxe, je ne crains pas de prononcer que le luxe est funeste aux Etats, grands ou petits, et que le pays où il y en aura le moins, sera le plus riche et le plus heureux.

Un des principes les plus faux en économie politique ou plutôt une assertion [...] est celle qui prétend qu'un homme est utile à l'état en proportion de ce qu'il consomme.⁶⁸¹

En ce qui concerne sa solution propre pour résoudre le problème de l'égalité des conditions, il est à noter qu'il est en partie résolu par le principe d'une harmonie générale inégalitaire, puisque la pauvreté n'a pas totalement disparu. On retrouve chez Say le principe de l'égalité méritocratique défendue par Montesquieu et qui est susceptible de créer des inégalités de conditions – les individus n'ayant pas tous les mêmes dispositions et les mêmes talents, ils ne recevront pas les mêmes distinctions ; mais ce principe sert avant toute chose la critique du privilège : dans l'utopie de Jean-Baptiste Say, les Olbiens ont totalement banni le terme « faveur ». De plus, même si l'auteur pose explicitement le problème de l'intervention de l'Etat dans la vie privée des individus, il n'en demeure pas moins que cette dernière est fortement réduite : les femmes logées par l'Etat

⁶⁷⁹ Je ne développe pas le système éducatif des Olbiens que j'ai déjà traité dans les parties précédentes.

⁶⁸⁰ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 595.

⁶⁸¹ *Ibid.*, note V, p. 123.

sont surveillées par des gouvernantes ; l'Etat contrôle les occupations journalières des Olbiens au moyen des feuilles à remplir obligatoirement. D'une manière générale, le principe d'une plus grande égalité des conditions est obtenu par une forte intervention de l'Etat dans les choix individuels.

On peut ainsi s'interroger sur les rapports entre le principe d'égalité et la nécessité d'un pouvoir fort au sein même d'une république. Dans *L'Esprit des lois* (1748), Montesquieu évalue les gouvernements moins par la question de la légitimation du pouvoir que par leur manière modérée ou non de l'exercer. Il montre, par exemple, que la volonté générale n'est pas obligatoirement le garant de la liberté et que le peuple souverain peut très bien être amené à abuser de son pouvoir, s'il décidait, par exemple, d'imposer à tous le principe d'une parfaite égalité⁶⁸². Ce principe de modération est fréquemment défendu par les utopistes tels Beffroy de Reigny qui « pose pour seule base de la félicité d'un Empire, la modération et la douceur dans le gouvernement. »⁶⁸³. Il s'agit avant tout d' « éviter les extrêmes »⁶⁸⁴.

Au terme de cette analyse, on peut constater que les utopies participent pleinement aux préoccupations politiques révolutionnaires : d'une part, la question du gouvernement y est centrale. Le mode de gouvernement retenu importe moins que la manière dont s'exerce le pouvoir au sein de la société ; aussi les deux gouvernements monarchique et républicain sont-ils prônés tout au long de la Révolution. D'autre part, les fictions utopiques sont le lieu de prises de position de leurs auteurs face aux différents gouvernements révolutionnaires : la réflexion des utopistes se concentre essentiellement sur les moyens de maintenir la liberté et l'égalité politiques, qui apparaissent dès 1789, mais se trouvent menacées à diverses reprises au cours de la Révolution.

Face à cette instabilité politique, les utopies se donnent ainsi comme des modèles politiques stables et idéaux proposant un fondement susceptible de garantir à la fois la cohésion sociale et le bonheur de tous. A cet égard, il est frappant de constater que l'égalité dans la propriété est majoritairement retenue comme fondement de la société. Il existe peu d'utopies libérales sous la Révolution française, ce qui peut paraître étonnant au vu du contexte et de la législation libérale : aucun utopiste ne propose l'inégalité comme fondement ainsi que le fait, par exemple, Escherny dans ses écrits théoriques. Les utopies révolutionnaires sont majoritairement fondées sur une plus grande égalité de tous plutôt que sur l'enrichissement personnel, et reposent sur l'idée que seule

⁶⁸² Montesquieu, *L'Esprit des lois*, 1748, XI, IV, t. 1, p. 29.

⁶⁸³ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *La Constitution de la Lune*, op. cit., p. 276.

⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 277.

l'égalité est capable de créer entre les hommes l'homogénéité nécessaire à leur union, notamment en résolvant le problème de la misère.

CHAPITRE 3

LA FRATERNITE : LE FONDEMENT LAIQUE DE LA NOUVELLE SOCIETE ?

Durant la Révolution, la fraternité n'apparaît pas dans les textes officiels, alors qu'elle occupe tout autant les esprits que la liberté ou l'égalité. Fortement marquée par la tradition chrétienne, elle renvoie d'emblée à la vertu et à la morale : on pourrait alors penser qu'elle signifie le retour d'un fondement moral nécessaire à la cohésion de la société. De même, elle se distingue de la liberté et de l'égalité en ce qu'elle est davantage un sentiment, ou tout au moins comprend une charge affective et relationnelle importante. Avant d'analyser le traitement de ce principe dans les utopies révolutionnaires, il convient d'en étudier l'acception dans le contexte révolutionnaire.

1- Fraternité et Révolution française

S'il faut attendre la Seconde république en 1848 pour que la fraternité entre dans les textes officiels, elle est très présente peu après le début de la Révolution dans les discours, les médailles, les estampes et au fronton des monuments. Le *Dictionnaire de l'Académie* de 1798 propose la définition suivante :

Fraternité : Relation de frère à frère. [...] Il signifie aussi Union fraternelle, amitié fraternelle. [...] Il se dit aussi de la liaison étroite que contractent ensemble ceux qui, sans être frères, ne laissent pas de se traiter réciproquement de frères.⁶⁸⁵

Dans son ouvrage intitulé *Fraternité et Révolution française* (1987), Marcel David montre que sous la Révolution, la fraternité apparaît soit comme une vertu relativement abstraite, soit comme un ensemble de moyens permettant d'établir ou de resserrer les liens entre individus, pouvant alors se transformer en fraternisation⁶⁸⁶. Il retrace l'évolution du principe de fraternité et

⁶⁸⁵ *Dictionnaire de l'Académie française*, cinquième édition, Paris, J.-J. Smits, an VII-1798, p. 614.

⁶⁸⁶ David (Marcel), *Fraternité et Révolution française*, Paris, Aubier, 1987, 350 p.

distingue trois périodes principales : de mai 1789 à l'avènement de la République, la fraternité, associée au mouvement fédératif, porte une forte charge affective et se veut confiante et de large regroupement ; elle revêt également un caractère défensif qui permet aux citoyens de s'identifier à la nation en armes. Enfin, apparaît déjà une fraternité susceptible d'élargir l'égalité juridique à une égalité à la fois politique et sociale, même si elle demeure minoritaire à l'assemblée nationale. De la République à la chute de Robespierre, elle se réduit aux liens entre les « patriotes » contre les « modérés » et se transformant en « fraternisation », elle devient, pour les militants des clubs et des différentes sections, une manière d'éliminer leurs ennemis. Dans le même temps, la fraternité universelle est largement convoquée afin d'atténuer les conséquences de la Terreur sur les espérances d'une nation sans frontières. Enfin, de la chute de Robespierre à la fin de la Révolution, on assiste à une disparition progressive du recours à l'idée de fraternité, qui s'avère pratiquement inexistant à la fin du Directoire et sous le Consulat.

Le principe de la fraternité est déjà présent au cours du XVIIIème siècle, notamment à travers les notions de bienfaisance, de bienveillance et d'amour de l'humanité, qui portent encore l'empreinte de la religion chrétienne. Par exemple, dans *l'Histoire de Caléjava ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur Morale et du Christianisme* (1700) de Gilbert, la vertu-bienfaisance est l'un des aspects essentiels de la morale des Avaïtes qui définissent le bonheur comme la paix intérieure obtenue par des relations fraternelles. La vertu consiste à réaliser des bienfaits. La cohésion de la société est alors assurée par l'égalité et la fraternité qui trouvent leur légitimité dans la religion : l'amour de Dieu pour les hommes se transforme en amour des individus les uns envers les autres et l'honnêteté des Avaïtes « forme ce beau nœud d'un amour réciproque qui doit lier tous les hommes ; mais elle le forme de la plus solide manière au monde. »⁶⁸⁷ Il est intéressant de noter que le terme « frère » n'est jamais utilisé dans cette œuvre utopique.

Il est en revanche présent dans le langage maçonnique du XVIIIème siècle, puisqu'il est employé par les maçons pour s'adresser les uns aux autres ; dans la franc-maçonnerie, la fraternité désigne non une vertu, mais un état, une appartenance à un groupe.

Dans son étude sur *La devise « Liberté, égalité, Fraternité »* (1997), Michel Borgetto s'attache davantage à définir les liens entre ces trois termes et il montre précisément la particularité de la fraternité révolutionnaire : se distinguant à la fois de la « fraternité religieuse » fondée sur la filiation entre Dieu et les hommes et de la « fraternité philosophique » reposant sur l'identité de

⁶⁸⁷ Gilbert (Claude), *op. cit.*, p. 41.

nature entre tous les êtres humains, « elle est d'abord et avant tout une fraternité *politique* fondée sur l'appartenance à une même collectivité »⁶⁸⁸.

En promulguant l'égalité de droits, la Révolution française permet l'instauration de ce principe de fraternité dans la société réelle à travers la notion de patrie : Michel Borgetto explique que si les individus sont désormais libres, égaux et frères, c'est parce qu'ils ont tous une Mère s'incarnant dans la Patrie et parce qu'ils sont tous membres de la Nation souveraine qu'ils ont fondée et à laquelle ils participent activement par le système représentatif : ainsi, « Tous sont frères parce que tous sont à la fois leur propre fils et leur propre père »⁶⁸⁹. On comprend aisément que l'on s'éloigne à la fois de la fraternité chrétienne ou maçonnique ; selon la formule du serment prêté lors de la fête du 14 juillet 1790, tous les membres de la nation sont unis entre eux « par les liens indissolubles de la fraternité ». L'auteur établit une distinction intéressante entre le discours utopique et le discours patriotique, reposant essentiellement sur la nature du fondement de la fraternité :

Contrairement au discours utopiste qui ne concevait le plus souvent la liberté et l'égalité que comme la condition d'un retour à une fraternité originelle, extérieure au groupe et préexistant à l'établissement de la Cité idéale, le discours patriotique pose la liberté et l'égalité comme la condition nécessaire non pas tant à la reconquête d'une fraternité originelle censée être antérieure à la société qu'à l'avènement d'une fraternité nouvelle, secrétée par la Patrie et n'ayant d'autre origine que cette même patrie.⁶⁹⁰

Il convient alors d'analyser quelle place est accordée à la fraternité dans les utopies de la Révolution et de déterminer si son traitement, sa nature et sa fonction au sein des mondes utopiques évoluent en fonction des événements révolutionnaires : on peut se demander si les utopistes attribuent à la fraternité la portée juridique qu'elle ne s'est jamais vu octroyer dans la société révolutionnaire, en la considérant comme l'un des fondements possibles de la cohésion sociale.

2- La fraternité ou le renforcement du fondement égalitaire

⁶⁸⁸ Borgetto (Michel), *La devise « Liberté, Égalité, Fraternité »*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 26. Les trois termes sont soulignés par l'auteur.

⁶⁸⁹ Borgetto (Michel), *op. cit.*, p. 28.

⁶⁹⁰ *Ibid.*, p. 26.

On a vu précédemment que les utopistes réfléchissaient à la manière de concilier la liberté et l'égalité et qu'ils se heurtaient au problème de l'égalité des droits entraînant des inégalités de conditions. Il semble que le principe de fraternité soit l'une des réponses des utopistes à ce questionnement : il est présenté comme l'un des freins possibles à l'intérêt particulier, à l'ambition et à l'enrichissement personnel : autrement dit, les utopistes réfléchissent à la nature du lien moral susceptible de maintenir l'harmonie d'une société composée d'individus conduits par leurs intérêts personnels. Dans de nombreux textes, le terme fraternité est défini en opposition à l'intérêt, comme, par exemple, dans les maximes présentes dans l'œuvre de Moutonnet de Clairfons, *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790) : « L'amitié est préférable à l'or et à l'argent ; « Si vous avez un véritable ami, vous possédez un grand trésor »⁶⁹¹ ; de même, comme nous l'avons analysé précédemment, « un commerce fraternel et désintéressé » unit les habitants de l'île de Pelew décrite dans les *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse* (1792) de Jacques Brez. Apparaissent alors, dans les fictions utopiques, des représentations de sociétés idéales pastorales où les individus sont définis par leur appartenance au groupe en commençant par la cellule familiale, étendue ensuite à la société, puis à l'univers entier.

Toutefois, dans ces mondes utopiques, la fraternité n'est jamais donnée comme le fondement unique de la société, mais elle vient renforcer le fondement égalitaire, qu'il s'agisse de l'égalité politique ou sociale. Cette nécessaire complémentarité est parfaitement illustrée par la nature du gouvernement choisi par Moutonnet de Clairfons dans *Le Véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790) : il s'agit d'une république égalitaire et « isophiladelphocratique » terme que l'auteur définit comme « la puissance de l'égalité et de l'amitié fraternelle ». Il ne semble pas que ce dernier se réfère à Philadelphie et à la Constitution américaine de 1787, mais qu'il utilise l'étymologie de ce mot qui signifie en grec « l'amour fraternel ». Toutefois, on ne peut hésiter sur l'influence de l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau qui est cité tout au long de cette utopie. Cette œuvre s'inscrit également dans le contexte révolutionnaire en montrant que le principe de « l'amitié fraternelle » est à l'œuvre dans la société contemporaine. L'auteur précise dans une note de bas de page que :

Tous les états sont rapprochés, mêlés : il règne une égalité admirable dans les casernes : dans les corps de garde, on s'appelle camarade. Le littérateur, le rentier, l'artiste, l'ouvrier, le célibataire, l'homme marié, jeunes, vieux, tous vivent ensemble dans une parfaite intimité, avec une amitié vraiment fraternelle.⁶⁹²

⁶⁹¹ Moutonnet de Clairfons (Julien-Jacques), *op. cit.*, p. 62 et p. 88.

⁶⁹² *Ibid.*, p. 126.

Dans cette utopie, la fraternité est ainsi fortement associée à l'idée de patrie, ce qui s'explique par le contexte politique de l'année 1790. Chez Moutonnet de Clairfons, l'intérêt particulier est ainsi sacrifié à l'intérêt général. De même, l'œuvre anonyme *Philo, histoire politico-philosophique* (1790) montre l'ascension politique d'un esclave qui, parvenu à la tête du royaume, met en place un gouvernement fondé sur les droits imprescriptibles de l'homme et crée ainsi :

une famille de citoyens dont les intérêts se confondent dans la classe publique et qui n'a d'autre ambition que celle de sa prospérité et de sa conservation.⁶⁹³

En revanche, dans cet exemple, la fraternité est davantage présentée comme l'une des conséquences bénéfiques du respect des droits naturels, et non comme le fondement social.

L'idée soutenue dans ces utopies est qu'une fois établi le principe d'égalité parfaite, la fraternité reviendra puisqu'elle se fonde sur l'identité de nature de tous les hommes. On retrouve cette idée dans *Le Songe* (1790) de Camus-Daras : le narrateur converse avec un vénérable vieillard qui lui fait le récit de l'histoire de la Gaule. A l'origine, cette société s'avérait parfaitement heureuse et les individus étaient liés « par l'amour et non par l'intérêt »⁶⁹⁴. Mais, en se donnant un gouvernement monarchique, cette dernière a perdu la « fraternité réciproque » qui fondait son bonheur :

Mais quoi ! lorsque les hommes se rassemblèrent sous le drapeau de la société, y avait-il des distinctions entre eux ? ont-ils dit qu'il fallait en établir ? ont-ils dit qu'il y aurait des *maîtres* et des *sujets* ? [...] Ah ! tous ont promis de ne faire qu'une seule et même famille ; tous se sont juré une fraternité réciproque ; [...] Lâches usurpateurs, apprenez qu'un être social n'a rien en propre ; que ses talents, sa fortune, sa vie, tout appartient à ses concitoyens.⁶⁹⁵

On constate dans cet exemple que le principe de fraternité sert la critique de tout ce qui pourrait porter atteinte à la liberté et à l'égalité politiques : le lien vertical reliant le Père et les membres de la société est remplacé par les liens horizontaux d'égalité et de réciprocité. Pour retrouver « son état primitif », le peuple gaulois s'insurge contre la noblesse et aidé par l'arrivée de l'Humanité, parvient à rétablir l'égalité entre tous les individus. En arrivant dans ce pays, le narrateur découvre une statue qui retrace l'histoire de ce monde et en exprime le fondement ; d'une main, elle tient une corne d'abondance, et de l'autre, brise les fers d'une femme tout en écrasant un monstre armé de serpents et où on peut lire l'inscription suivante :

⁶⁹³ Anonyme, *Philo, histoire politico-philosophique*, op. cit., p. 78.

⁶⁹⁴ Camus-Daras (Nicolas-René), op. cit., p 7.

⁶⁹⁵ *Ibid.*, p. 25.

Ici l'Humanité donne seule des Loix
Ecoute, ô toi, qui veut habiter cette terre ;
Si tu n'es qu'un méchant, fuis-la, qui que tu sois ;
Reste, si dans autrui tu ne vois que ton frère.⁶⁹⁶

Ainsi, de même qu'au cours du XVIIIème siècle, la fraternité est étroitement associée à l'amour de l'humanité qui se trouve en chaque homme : il s'agit d'une fraternité d'origine divine comme dans les utopies de Saige ou de Moutonnet de Clairfons ou d'une fraternité naturelle préexistant à la fondation des sociétés humaines et qu'il s'agit de retrouver. Toutefois, il est intéressant de noter que la fête n'est pas le moyen privilégié pour y parvenir. Dans son ouvrage intitulé *La fête révolutionnaire, 1789-1799* (1976), Mona Ozouf montre la prépondérance de la fête dans la manifestation et l'assise du nouveau lien social qui naît après 1789, autrement dit :

La fête révolutionnaire, qui se veut instituante d'une société éternelle, est un immense effort pour conjurer la décadence, cette maladie des sociétés, pour régulariser le temps de la Révolution, occulter ses sautes et ses accidents.⁶⁹⁷

Tout au long de l'ouvrage, l'auteur établit un parallèle entre l'utopie et la fête révolutionnaire. Elle cite par ailleurs des utopies retenues dans mon corpus : par exemple, *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793) de Beffroy de Reigny :

On sent bien ce qui, dans les fêtes utopiennes, charme et retient la sensibilité pré-révolutionnaire : [...] le goût de la totalité, comme dans cette *Constitution de la lune*, qui affirme que la fusion des genres festifs profite toujours à la « patrie ». ⁶⁹⁸

Toutefois, il est certain que Beffroy de Reigny se livre, dans cette utopie, à une critique des fêtes où ne sont retenus et commémorés que les aspects positifs de la Révolution et qui, selon lui, servent à manipuler le peuple.

Comme le montre Bronislaw Baczko dans le chapitre « Utopie et fêtes » de *Lumières de l'utopie* (1978), la fête est très souvent l'objet, dans les œuvres utopiques, d'une description détaillée mettant en évidence « les particularités des mœurs, des institutions de ces sociétés rêvées » mais aussi « leur transparence et leur rationalité, l'alliance parfaite entre les sentiments et la raison, ainsi qu'entre la nature et la vie sociale »⁶⁹⁹. Or, dans les utopies révolutionnaires qui convoquent le principe de fraternité, la fête est pratiquement inexistante : dans *Le Songe* (1790) de Camus-Daras, il est seulement indiqué qu'il y a une fête par mois, mais il existe en revanche

⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. 5.

⁶⁹⁷ Ozouf (Mona), *La fête révolutionnaire*, op. cit., p. 472.

⁶⁹⁸ *Ibid.*, p. 18.

⁶⁹⁹ Baczko (Bronislaw), *Lumières de l'utopie*, op. cit., p. 242.

un hymne quotidien à « l'Éternel » qui prend la forme d'un chant en début en fin de journée ; dans *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790), Androphile décrit brièvement les loisirs des Philanthropes : « nous avons très peu de fêtes, nous ne célébrons publiquement que les événements heureux » et il mentionne immédiatement après les prières « courtes « et énergiques » adressées au Créateur⁷⁰⁰.

Si l'on tente de trouver une explication à cette corrélation entre la fraternité et l'absence de fête, on pourrait avancer que les utopiens n'ont pas besoin d'une manifestation extérieure pour créer ou maintenir les liens fraternels qui les unissent, puisque ce lien leur est intrinsèquement propre. En décrivant l'Empire lunaire dans *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793), Beffroy explique comment ses habitants ont adopté le christianisme comme religion nationale ; désireux d'en montrer les bienfaits, il affirme qu'« Elle établissait la liberté, l'égalité, la fraternité longtemps avant qu'il en fût question dans l'ordre politique » et il précise dans une note de bas de page :

Les sociétés patriotiques ne peuvent nier qu'avant elles on dit *mes frères* en prêchant les chrétiens, que les apôtres dans leurs épîtres disent toujours *mes frères* ; que dans les cloîtres, on s'appelât toujours *frère un tel...* et, si l'on abuse tout, l'institution n'est pas moins bonne. Eh ! de faux frères n'ont-ils jamais abusé parmi elles, de la fraternité ? mais que dire de ces paroles bien remarquables du Christ : « n'appellez personne votre père ; vous n'avez qu'un seul père, qui est dans le ciel ; vous êtes tous frères sur la terre. » A-t-on jamais prêché plus clairement l'égalité ?⁷⁰¹

On retrouve ici à la fois l'origine chrétienne de la fraternité mais aussi son étroite association avec le principe d'égalité.

Dans plusieurs œuvres datant des années 1790, le principe d'unité fraternelle dépasse le cadre de la société et est étendu à la « concorde » universelle. Cette expansion de la fraternité est particulièrement représentée dans l'œuvre de Moutonnet de Clairfons, *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790). Les Philanthropes se définissent de la manière suivante : « nous voulons être hommes simplement, en remplir exactement tous les devoirs, et servir nos semblables de tout notre pouvoir. »⁷⁰² Le lien fraternel s'établit en premier lieu au sein de la famille dans le mariage : les époux se choisissent librement et leur amour partagé crée une union respectueuse et durable. Le concept de famille et d'amour d'autrui est alors étendu à la société philanthrope qui est maintes fois comparée à une grande famille. Ce lien de fraternité détermine

⁷⁰⁰ Moutonnet de Clairfons (Julien-Jacques), *op. cit.*, p. 44.

⁷⁰¹ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *op. cit.*, p. 73.

⁷⁰² Moutonnet de Clairfons (Julien-Jacques), *op. cit.*, p. 44.

la nature des relations entre les individus. Dieu assimilé à la Nature est à la source des liens unissant les individus au sein de la société.

L'Être suprême, en plaçant les hommes sur la terre, a voulu qu'ils dépendissent les uns des autres et qu'ils se secourussent mutuellement ; tel est le fondement des sociétés, il est aussi ancien que le monde.⁷⁰³

Dans le recueil des *Maximes et sentences morales*, on peut lire : « La nature nous fait naître justes, afin que nous nous prêtions réciproquement aux besoins les uns des autres, et que nous apportions à l'utilité commune nos avantages particuliers. »⁷⁰⁴ Le contrat social de Rousseau mentionne cette égalité de réciprocité : ce que chaque individu abandonne aux autres, ils le lui abandonnent également. Ainsi, chaque individu a des devoirs envers ses concitoyens : le premier d'entre eux est la solidarité entre les habitants, « les mettre à l'abri de la misère par des secours journaliers »⁷⁰⁵. Des liens moraux régissent donc les relations entre les individus de cette société. Enfin, la fraternité est étendue au monde entier dans un désir de paix universelle dictée par Dieu : à la fin du recueil des *Maximes et sentences morales*, l'auteur émet, dans une note, le souhait que tous les peuples apprennent ces lois morales :

Ce seroit le seul moyen infaillible de faire naître et régner la paix, la concorde et la tranquillité parmi les différentes nations de l'univers entier, qui ne seroit plus alors qu'une même famille, sans distinction de couleur, d'usages, de mœurs, de gouvernement et de religion, c'est le vœu imperceptible de la nature et de son Auteur.⁷⁰⁶

Il reprend alors l'un des aphorismes philanthropiques qui définit la véritable Philanthropie :

Elle fait disparaître les limites, les frontières ; elle détruit les noms de Royaumes, de Puissances, d'Etat : elle ne voit qu'une seule famille sur toute la surface de la terre ; elle n'envisage dans tous les hommes que des frères [...] Qu'il est consolant, qu'il est agréable de penser que tout l'univers est notre domaine et que chaque individu travaille au bonheur des autres.⁷⁰⁷

On retrouve fréquemment ce rêve d'une fraternité infinie dans plusieurs utopies révolutionnaires précédant la période de la Terreur : dans la dernière partie de la trilogie dramatique de Picard *Le Passé, Le Présent, L'Avenir* (1792), « Le monde ne fait plus qu'une seule patrie »⁷⁰⁸. La fraternité devient alors synonyme de paix, comme le montrent les propos de Lucas :

Il vient ce jour heureux, ce jour où dans Paris
L'univers entier, les députés unis,

⁷⁰³ *Ibid.*, p. 71.

⁷⁰⁴ *Ibid.*, p. 61.

⁷⁰⁵ *Ibid.*, p. 31.

⁷⁰⁶ *Ibid.*, p. 89.

⁷⁰⁷ *Ibid.*, p. 84.

⁷⁰⁸ Picard (Louis-Benoît), *L'Avenir, op. cit.*, p. 4.

Vont se promettre amour et concorde éternelle
La Raison, proclamant la paix universelle
Et donnant le signal de la fraternité,
Du crime de la guerre absout l'humanité.⁷⁰⁹

Dans *Philo, histoire politico-philosophique* (1790), Zulimo et Philo, à qui le peuple a confié le soin de diriger le royaume, convoquent les députés de toutes les nations pour réfléchir ensemble à la nouvelle constitution. Enfin, dans *Le Songe* (1790) de Camus-Daras, l'auteur semble œuvrer au souhait émis par l'Humanité puisqu'il fait suivre *Le Songe* par le *Discours d'un nègre, conduit au supplice*, qui porte la revendication d'une égalité entre « blancs » et « noirs »⁷¹⁰ :

Ah ! Puissent tous les peuples parler ainsi ! Puissent-ils comprendre que ce n'est point pour s'entregorger, mais pour s'aider les uns les autres qu'ils sont placés sur la terre ! Puisse le langage de la fraternité se faire entendre dans tous les cœurs ! Puisse l'univers entier ne contenir qu'une seule et même famille !⁷¹¹

On peut ainsi conclure qu'avant 1794, les utopies présentent de nombreuses similitudes dans la définition et le traitement du principe de fraternité. Elles suivent également de près le mouvement révolutionnaire puisque la plupart des utopies accordant une place à la fraternité paraissent en 1790, que J.-M. Roberts, puis M. Borgetto s'accordent à considérer le point culminant de la promotion de la fraternité.

Il est ainsi surprenant de retrouver le principe de fraternité dans une œuvre de 1803, alors que les études historiques montrent qu'à la veille de l'Empire, la fraternité semble avoir totalement disparu des discours et des usages contemporains. Toutefois, jamais le principe de fraternité n'a été aussi présent et cité que dans l'œuvre de Saige, intitulée *Voyage à la nouvelle Philadelphie*, puisqu'il représente la finalité de la société utopique : fondée sur la religion théiste et sur les principes de l'amour de Dieu et du prochain, cette société idéale a pour finalité : « la fraternité entre les citoyens de l'Etat, et la bienveillance universelle entre les membres de l'espèce ». Dans cette utopie, la référence à la ville américaine est explicite puisque l'auteur cite William Penn, le fondateur de Philadelphie en 1682 : il voulut la rendre plus humaine en supprimant la peine de mort pour les vols et en y garantissant la liberté de cultes, ainsi que le suggère le choix de son nom signifiant « amour fraternel ».

⁷⁰⁹ *Ibid.*

⁷¹⁰ Camus-Daras (Nicolas-René), *op. cit.*, pp. 49-56.

⁷¹¹ *Ibid.*, p. 36.

On observe dans cette utopie de fortes similitudes avec les œuvres datant des années 1790, comme l'utilisation du terme « philanthropie », contenu dans le titre de l'utopie de Moutonnet de Clairfons (1790) et qui désigne le fondement de la société utopique de la nouvelle Philadelphie :

C'est une philanthropie émanée de cette source précieuse, et qui donne un caractère plus saint et plus touchant aux liens de fraternité que la nature a établis entre les hommes.⁷¹²

Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1798, le philanthrope est défini comme : « Celui qui par disposition et bonté naturelle est porté à aimer tous les hommes »⁷¹³. La société utopique est également définie comme une seule et grande famille ; l'œuvre est aussi sous-tendue par l'idée que l'établissement de l'égalité permettra un retour de la fraternité :

Par ce moyen nos lois ont banni de la société l'opulence et la misère, sources fécondes d'une multitude de maux, et principalement de discorde et de tyrannie, et dont l'effet inmanquable est de rompre le lien commun de fraternité que la nature a formé entre les hommes, en les séparant en deux classes ou pour mieux dire, en deux peuples ennemis l'un de l'autre.⁷¹⁴

Toute l'organisation de la société vise ainsi à rétablir ce principe fraternel : Saige préconise de s'approcher le plus près possible de « l'égalité parfaite » dans la « distribution de la propriété » : dès sa naissance, l'individu est doté d'un morceau de terre dont il ne peut jamais être dépouillé et chaque individu peut posséder un maximum de trois portions de terre. La portion légale appartenant à chaque individu est « unie et confondue avec son existence civile »⁷¹⁵. On retrouve ici la conception lockienne de l'individu propriétaire, selon laquelle la propriété n'est pas une possession extérieure à l'individu, ou même un attribut, mais comme le souligne Pierre Rosanvallon dans l'article « Physiocratie » du *Dictionnaire critique de la Révolution française*, la propriété définit l'individu et « le concept d'individu et celui de propriétaire se recouvrent presque parfaitement »⁷¹⁶. De même, l'organisation spatiale de la société a pour but de fortifier les liens fraternels : aussi de grandes étendues sont-elles laissées vierges afin de permettre de grands rassemblements : les forêts pour les promenades méditatives, les prairies où se réunissent les bergers du canton et enfin les vastes pelouses où se déroulent les fêtes pastorales. Cet aménagement spatial autorise l'auteur à faire une critique des nations privilégiant le faste et la circulation des richesses, et notamment la construction d'édifices publics et de maisons luxueuses.

⁷¹² Saige (Joseph), *op. cit.*, p. 13.

⁷¹³ *Dictionnaire de l'Académie française, op. cit.*

⁷¹⁴ Saige (Joseph), *op. cit.*, pp. 82-83.

⁷¹⁵ *Ibid.*, p. 82.

⁷¹⁶ Rosanvallon (Pierre), « Physiocratie », in *Dictionnaire critique de la Révolution française, op. cit.*, p. 818.

Les fêtes participent également à entretenir les liens de fraternité et ne consistent pas en de simples délasséments des travaux quotidiens, comme l'explique le vieillard de l'île : elles « tiennent à nos institutions morales, et sont à la fois l'aliment et la récompense des vertus »⁷¹⁷. Dans son ouvrage intitulé *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Mona Ozouf cite l'utopie intitulée *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803) de Joseph Saige,

dont l'amertume indignée à l'égard de la Terreur est assez visible. Dans la Nouvelle Philadelphie qu'il conçoit comme une revanche sur les désordres de l'an II c'est pourtant le culte de l'Être suprême qui lui paraît devoir être le ciment de la société et c'est la fête de prairial qui lui souffle l'ordonnance de la grande fête de l'année⁷¹⁸

Il me semble que la critique de l'auteur se veut plus large : il dénonce davantage l'enrichissement personnel et la prospérité comme uniques buts de la réunion des hommes en société, ainsi qu'on a pu l'observer dans l'utopie de Le Mercier de La Rivière, *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792). La fraternité se définit dans l'œuvre de Saige non comme le fondement de la société mais bien comme sa finalité. Le peuple de la nouvelle Philadelphie souhaite retrouver « l'innocence primitive »⁷¹⁹ et les principes de cette société sont définis en opposition aux valeurs libérales de prospérité et de puissance économique :

Notre grandeur, c'est la vertu ; notre puissance, la paix, la liberté et la concorde publique ; nos richesses, celles que nous offrent la libéralité de la nature.⁷²⁰

Cette critique se donne à voir dès l'incipit de l'œuvre puisque le narrateur, qui se rend dans les colonies du Portugal pour défendre les intérêts de la maison de commerce de Lisbonne, résout rapidement les problèmes posés par les négociants de la colonie pour se laisser aller à étudier le pays « sous ses rapports physiques et moraux »⁷²¹. L'origine financière et économique du voyage, qui est cependant présentée en détails, s'avère rapidement occultée pour laisser la place à une réflexion d'ordre moral qui, seule, sera retenue par le narrateur au moment de quitter la nouvelle Philadelphie :

La connaissance de votre société en reculant pour moi les limites du monde moral, m'a découvert, en faveur de l'espèce humaine, des sources de félicité dont je n'avais pas encore l'idée⁷²²

⁷¹⁷ Saige (Joseph), *op. cit.*, p. 74.

⁷¹⁸ Ozouf (Mona), *La fête révolutionnaire, op. cit.*, p. 191.

⁷¹⁹ Saige (Joseph), *op. cit.*, p. 80.

⁷²⁰ *Ibid.*

⁷²¹ *Ibid.*, p. 4.

⁷²² *Ibid.*, p. 99.

Peut-être faut-il voir ce culte de la nature bienfaisante comme le contrepoint de la critique de l'esprit conquérant du Premier consul, ainsi que le suggère Françoise Sylvos dans *L'Epopée du possible, ou l'arc-en-ciel des utopies* (1800-1850)⁷²³. Cette hypothèse pourrait être étayée par la nature de la législation de ce peuple, qui est définie, par Saige, en opposition aux ambitions politiques de Bonaparte :

Ce n'est ni la gloire militaire, ni les richesses que l'on peut acquérir par un commerce étendu, ni la puissance de la supériorité de puissance territoriale, qui sont l'objet de notre gouvernement, et l'âme de l'ordre social : c'est la religion⁷²⁴

3- Une évolution : l'homme comme fondement de la société

Les rêves de fraternité universelle qui parcourent toute la période révolutionnaire se voient nuancés par l'apparition, dans les mondes utopiques créés par des Européens qui ont fui la France révolutionnaire et plus particulièrement la Terreur, d'une nouvelle forme de fraternité à la fois plus circonstanciée et plus restreinte.

Ces utopistes affirment que l'expérience révolutionnaire provoque des changements en l'homme et le place dans de nouvelles dispositions à l'égard d'autrui : dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay le narrateur met en lumière l'une des conséquences bénéfiques de la Révolution : l'apparition d'une nouvelle forme de bienveillance qui ne provient pas d'une nature humaine vertueuse, comme c'est le cas dans de nombreuses utopies prérévolutionnaires, voire révolutionnaires, mais de l'expérience individuelle, et particulièrement des souffrances endurées et du besoin de consolation. La pratique de la vertu, qui reçoit sa récompense du plaisir que l'on prend à l'exercer, devient un choix personnel et non un devoir imposé par l'Etat ; on peut ainsi avancer qu'il s'opère une intériorisation du principe de fraternité : la morale s'individualise et tend à reposer sur les ressorts psychologiques de l'être humain. Toutefois, ce nouveau principe ne mène pas à l'individualisme, mais renforce au contraire les liens entre les individus, puisque la Révolution est une expérience communément partagée par les habitants de l'île de l'Espérance.

Ce libre choix de la fraternité permet également aux hommes de vivre de manière communautaire, sans toutefois renoncer à leur individualité comme le montre le narrateur de l'ouvrage anonyme *Découvertes dans la mer du Sud* (1798) : l'idée de patrie a ici disparu ; le

⁷²³ Sylvos (Françoise), *L'Epopée du possible ou l'arc-en-ciel des utopies* (1800-1850), *op. cit.*, pp. 78-84.

⁷²⁴ Saige (Joseph), *op. cit.*, p. 12.

narrateur évoque par exemple les repas pris en commun : il ne s'agit plus de fêtes visant à créer un lien patriotique où l'individu se fond dans le groupe ; cette manière de vivre en commun crée avant tout des conditions de vie agréables pour l'individu, la cohésion sociale en est une conséquence et non l'objectif premier :

Elle réunit les individus sans les confondre ; entretient parmi eux l'harmonie, la bonne intelligence et la douce amitié. Quand on est ainsi rassemblé, on parle, on rit, on s'amuse, on a plus de gaieté ; on n'est pas comme tous ces ménages de l'Europe, toujours en tête-à-tête avec une femme qui boude, ou des enfants que l'on gronde. La grande société dissipe ; elle chasse l'ennui et la mauvaise humeur. Le soir, quand on rentre chez soi, on est toujours d'accord, et ce qu'il y a de plus agréable, on n'a jamais d'embarras.⁷²⁵

De même, le narrateur ne cesse de vanter l'hospitalité des colons. Dans cette île baptisée précisément « hospitalière »⁷²⁶ par les colons européens, on est loin du principe de fermeture relativement fréquent dans les utopies du XVIIIème siècle, où il s'agit de préserver la perfection du monde idéal des dangers extérieurs, notamment de la corruption des voyageurs étrangers qui portent les valeurs de la civilisation : tous les hommes sont ici considérés et traités en « frères ». Ainsi, dans ces cas de figure, la fraternité se définit comme un sentiment et non plus comme un fondement moral.

De plus, dans ces œuvres qui paraissent après la Terreur, ce lien fraternel n'est possible qu'au sein de petites sociétés, ainsi que le suggère le vieillard de l'île de l'Espérance dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) :

Telle est l'essence de notre pauvre nature, qu'à mesure que les hommes se multiplient la simplicité des vertus sociales diminue graduellement. Nous sommes faits pour vivre en famille mais si ces familles se réunissent la discorde paraît : l'intérêt particulier s'oppose à l'intérêt de tous, et on apporte dans cette grande réunion les passions qui en acquièrent plus de force, tandis qu'au contraire les vertus s'affaiblissent.⁷²⁷

De même, dans l'œuvre anonyme les *Découvertes de la mer du Sud* (1798), il est précisé à plusieurs reprises que cette société idéale communautaire serait impossible « chez un peuple nombreux, quand bien même il ne serait pas corrompu » ; de plus, le code législatif de ce peuple n'est que provisoire et il devra être modifié quand la population augmentera.

Cette caractéristique se trouve résumée dans l'épisode utopique du roman d'Isabelle de Charrière intitulé *Trois femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour* (1796) : Théobald entreprend de réformer l'Empire d'Altendorf en détruisant progressivement les droits féodaux, principalement

⁷²⁵ Anonyme, *Découvertes dans la mer du Sud*, *op. cit.*, p. 271.

⁷²⁶ *Ibid.*, p. 205.

⁷²⁷ Musset-Patay (Victor-Donatien de Musset, dit), *op. cit.*, pp. 142-143.

par le biais de l'instruction : dans l'article « Hameau » de son *Dictionnaire politique, moral et rural*, transparaît le rêve d'une utopie pastorale fondée sur la solidarité et l'amour entre les individus et venant consoler les hommes des souffrances occasionnées par la Révolution. Le Baron émet alors le souhait que son royaume se réduise à un hameau. Cette réduction de la société idéale à une petite communauté fraternelle n'est pas sans rappeler les modes de vie idéale qui s'esquissent dans les fictions utopiques à côté d'autres modèles de société ; comme on l'a vu précédemment, ils sont situées non plus sur une île lointaine et inconnue, ou sur une autre planète mais dans le présent du lecteur, c'est-à-dire dans la réalité révolutionnaire : il s'agit d'une actualisation et d'un déplacement des modèles idéaux pastoraux se concrétisant dans des communautés agraires fondées sur la solidarité entre les individus.

D'une manière générale, le principe de fraternité apporte une solution au problème de la trop grande complexité du système législatif, fréquemment dénoncé par les utopistes : dans la plupart des utopies qui convoquent la fraternité, les lois perdent leur caractère nécessaire et il n'en existe plus qu'une seule : « ne pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait »⁷²⁸.

Dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay, l'intériorisation de la fraternité vient en quelque sorte légitimer la critique libertaire du principe de gouvernement sous-jacente à toute l'œuvre :

Ces institutions sociales, dont les hommes sont si vains, et qu'ils nomment gouvernement, ne doivent leur existence qu'aux passions... Nous sommes tous unis : la véritable fraternité règne parmi nous... et nous remplissons sans peine et avec joie les obligations qu'elle nous impose. L'humanité n'est pas seulement sur nos lèvres, elle fait palpiter nos cœurs. La plus grande égalité est maintenue et nous n'avons pas besoin de la rappeler par des inscriptions.⁷²⁹

Cette évolution de la conception de la fraternité dans les utopies révolutionnaires semble mener à la définition d'un nouveau fondement de la société idéale qui reposerait sur les sentiments des individus. Dans *De la raison, ou Ponthiamas* (an VI-1798) de Saint-Lambert, le bonheur de la société se fonde sur la capacité de chaque individu à maîtriser ses émotions et ses passions :

Enfin, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, l'homme jouit dans cette heureuse contrée, sans ivresse mais sans interruption, des dons de la nature, du bon sens, de la bienveillance des

⁷²⁸ *Ibid.*, p. 98. On retrouve cette unique loi chez Moutonnet de Clairfons dans *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790) ou encore dans l'œuvre anonyme *Diane et son ami ou Voyages et aventures du Cher Mirmont Larochevoucault dans l'Inde* (1803).

⁷²⁹ Musset-Patay (Victor-Donatien de Musset, dit), *op. cit.*, pp. 96-97.

autres, de l'amour, de l'amitié, du travail, de sa raison, de la paix avec tout le monde et lui-même.⁷³⁰

Dans les *Lettres trouvées dans la Neige* (1793) d'Isabelle de Charrière, il est clairement soutenu que « ce n'est pas notre gouvernement, c'est nous qu'il faut perfectionner »⁷³¹. Le correspondant suisse avance que pour créer une société heureuse, il est nécessaire que chaque classe d'individus se perfectionne et développe des vertus particulières. Il est intéressant de noter qu'il ne s'agit pas uniquement ici d'un retour au fondement moral défini par les devoirs individuels, qu'il soit laïque ou chrétien, comme c'est encore le cas dans le *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803) de Joseph Saige :

[L'homme] envisagé comme être intelligent et sociable ne peut se trouver dans l'ordre, et parvenir à la perfection et à la félicité de sa nature que par l'observation de ses devoirs d'amour et de reconnaissance envers Dieu, et la pratique habituelle de la justice et de la bienveillance envers les autres.⁷³²

Mais la vertu invoquée équivaut également à la connaissance et à la maîtrise de soi. Il s'agit davantage d'un ensemble de qualités humaines ou, selon l'expression employée par l'auteur anonyme de *Philo, histoire politico-philosophique* (1790), de « lumières individuelles »⁷³³.

Dans l'article « Fraternité » du *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Mona Ozouf affirme que la fraternité « postule l'idée d'humanité à l'intérieur de l'idée d'individualité »⁷³⁴ ; on pourrait transposer cette idée à l'évolution du principe de fraternité dans les utopies révolutionnaires : le nouveau fondement de la société idéale apparaissant pendant la Révolution française équivaudrait à l'individualité nuancée par l'humanité, ce qui l'empêcherait de se transformer en un individualisme venant menacer la cohésion sociale et le bonheur commun.

La fraternité n'est jamais choisie comme fondement unique de la société idéale décrite par les utopistes : elle vient renforcer les principes d'égalité et de liberté. Elle peut toutefois devenir la finalité de la société idéale en opposition à l'enrichissement et à la prospérité de cette dernière. On note, au fil des événements révolutionnaires, une évolution du principe de fraternité : il s'avère fortement lié à l'idée de patrie dans les utopies datant de 1790, et d'origine divine ou naturelle, il est alors préexistant à la société idéale. Dans les œuvres utopiques qui paraissent après la Terreur,

⁷³⁰ Saint-Lambert (Jean-François, Marquis de), *op. cit.* p. 348.

⁷³¹ Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *op. cit.*, p. 249.

⁷³² Saige (Joseph), *op. cit.* p. 14.

⁷³³ Anonyme, *Philo, histoire politico-philosophique*, *op. cit.*, p. 33.

⁷³⁴ Ozouf (Mona), « Fraternité », *Dictionnaire critique de la Révolution française*, *op. cit.*, 1988, p. 740.

il devient beaucoup plus personnel et intériorisé. La cohésion de la société pourrait être établie en s'appuyant sur l'individu et sur ses sentiments, marquant ainsi une évolution de la réflexion politique.

L'analyse de la nature des fondements de la société idéale a montré que les utopies de la Révolution participent pleinement du mouvement de sécularisation révolutionnaire, en se passant de tout recours à un principe transcendant pour fonder la société idéale. Ces utopies contiennent une réflexion philosophique et politique sur la forme de gouvernement susceptible de maintenir les droits individuels nouvellement acquis, laquelle évolue en fonction du contexte historique : après 1792, la république devient une forme de gouvernement possible, au même titre que la monarchie constitutionnelle. De nombreuses utopies construisent des modèles de sociétés stables qui apportent des solutions aux problèmes politiques et sociaux contemporains ; toutefois, après la Terreur, plusieurs utopistes remettent en question l'existence d'une société garantissant à la fois l'égalité et la liberté politiques des individus.

Fortement marquée par la critique du despotisme et du clergé, la réflexion des utopistes porte tout d'abord sur le rôle des institutions dans l'avènement d'une harmonie générale de la société et sur la nature du gouvernement. Mais quel que soit le gouvernement choisi, les utopistes défendent unanimement les principes de la liberté et de l'égalité politiques en condamnant la concentration des pouvoirs en un seul homme. Dans leur lutte contre le despotisme, ils préconisent un système représentatif en insistant sur la nécessité de l'éducation des citoyens.

Si, dans la majorité des utopies, le fondement religieux n'est pas retenu, aucun utopiste ne préconise pour autant une société athée : la religion est toujours présente en utopie et elle prend principalement la forme du déisme comme dans de nombreuses utopies du XVIIIème siècle ; le principal changement qui s'opère dans les utopies révolutionnaires est la généralisation du recul du principe religieux dans l'organisation sociale et politique de la société idéale.

Les utopies libérales s'avèrent peu nombreuses et l'égalité dans la propriété constitue le principal fondement retenu pour assurer la cohésion sociale et le bonheur commun : les utopistes visent de manière générale une plus grande égalité économique et sociale entre les individus et

non une égalité parfaite ; ils livrent de véritables modèles de société qui apportent des solutions variées au problème de l'inégalité de conditions, indissociable du principe de l'égalité de droits, et réfléchissent à la nature du lien moral permettant de préserver l'harmonie d'une société composée d'individus conduits par leur intérêt particulier. La fraternité n'est jamais donnée comme fondement unique de la société, mais elle vient renforcer le fondement égalitaire.

Enfin, dans la quête d'un bonheur désormais terrestre, plusieurs utopistes mènent une réflexion sur les conditions de réalisation d'un gouvernement républicain dans la réalité révolutionnaire : loin de présenter une organisation sociale idéale réservée à des êtres parfaits, ils prennent en compte des facteurs comme l'augmentation de la population et l'inégalité naturelle entre les individus.

UNIVERSITÉ RENNES 2 – HAUTE BRETAGNE
Centre d'étude des Littératures Anciennes et Modernes
Ecole Doctorale - Humanités et Sciences de l'Homme

Les fictions utopiques pendant la Révolution française

Enquête
sur les interactions entre réalité révolutionnaire et modèles politiques imaginaires

Anne-Rozenn MOREL

Thèse de Doctorat de littérature française
sous la responsabilité d'Isabelle BROUARD-ARENDS et la direction de Laurent LOTY
soutenue le 3 décembre 2007

Volume 2

Jury :

M. Jacques BERCHTOLD, professeur de littérature française à l'Université Paris 3-Sorbonne nouvelle
(rapporteur)

Mme Isabelle BROUARD-ARENDS, professeure de littérature française à l'Université Rennes 2
(codirectrice)

M. Michel DELON, professeur de littérature française à l'Université Paris 4-Sorbonne

M. Jean-Marie GOULEMOT, professeur honoraire de littérature française de l'Université de Tours, ancien
membre senior de l'Institut universitaire de France (rapporteur et président)

M. Laurent LOTY, maître de conférences de littérature française à l'Université Rennes 2 (codirecteur)

Quatrième partie

Pour une enquête sur l'influence de l'imaginaire littéraire

On a vu, dans la partie précédente, que l'intérêt des utopistes de la Révolution se concentre essentiellement sur l'organisation politique, s'intégrant alors parfaitement dans la réflexion contemporaine sur la construction d'une France nouvelle. Me plaçant, à présent, dans le cadre de l'étude de la réception des textes, j'aimerais analyser l'influence des fictions utopiques sur la réalité révolutionnaire.

Il s'avère très difficile de montrer que les utopies ont pu avoir une incidence sur les événements révolutionnaires - c'est-à-dire une influence à court terme - ou de prouver que les législateurs de la Révolution ont pu s'inspirer directement des utopies. J'ai cherché, en vain, dans la correspondance de quelques acteurs révolutionnaires des mentions de lectures d'œuvres utopiques qui les auraient influencés : les références évoquées sont beaucoup plus générales, comme la Révolution américaine ou les républiques antiques.

Néanmoins, l'absence de preuves tangibles ne m'ôte pas la conviction que les fictions utopiques ont eu une influence, peut-être pas dans le contexte immédiat, mais dans l'évolution des représentations et dans la constitution d'un nouvel imaginaire collectif. Cette conviction personnelle a trouvé comme une confirmation dans un court texte de Michel Delon intitulé « Révolution et imaginaire », qui a suscité l'enquête présente :

La fiction en particulier nous a semblé participer à l'événement. Si ce qui s'expérimente dans ces années cruciales, c'est le pouvoir d'une opinion publique, le rêve et la rumeur sont constitutifs du mouvement révolutionnaire. L'imaginaire est au même titre que la faim ce qui pousse les paysans vers le donjon voisin et les artisans des faubourgs vers la Bastille. Qu'on n'oppose pas le réel et l'imaginaire ! [...] Le foisonnement utopique déplace les frontières mouvantes entre le possible et l'impossible. La Révolution est un grand épanchement de rêve dans la réalité. Un irréalisme fructueux.⁷³⁵

On retrouve la même idée chez Bronislaw Baczko qui écrit en 1978 :

⁷³⁵ Delon (Michel), « Révolution et imaginaire », *op. cit.*, p. 5.

Pendant l'époque révolutionnaire l'échange entre les réalités vécues et les utopies, représentations d'une cité Nouvelle, se fait particulièrement intense. Nous prenons à peine conscience de l'influence de l'imaginaire sur les projets politiques de l'époque [...].⁷³⁶

Toutefois, dans les deux textes précédemment cités, l'influence de l'imaginaire sur la réalité politique n'est qu'une idée esquissée sans être démontrée⁷³⁷ : j'aimerais, par conséquent, tenter de la prouver de manière plus concrète. Pour ce faire, je vais montrer, dans un premier temps, que les utopistes ont eu l'intention d'agir sur le réel par le truchement de la fiction et que cette intentionnalité a présidé aux choix formels de leurs utopies ; j'analyserai dans un même temps l'impact de ces nouvelles formes utopiques sur le lecteur. Il est à nouveau très difficile de montrer l'influence effective d'un texte sur l'esprit d'un lecteur à moins de posséder des témoignages, par exemple la correspondance de lecteurs d'utopies, ou des traces dans les journaux. Il est néanmoins possible d'établir de manière plus théorique, en s'appuyant sur les sciences cognitives, les processus mentaux qui s'opèrent chez les lecteurs d'utopies.

Dans un deuxième temps, j'analyserai l'une des plus importantes particularités des utopies de la Révolution, qui consiste à proposer un modèle de société à réaliser dans la France révolutionnaire elle-même.

Dans un troisième temps, faute de pouvoir apporter des preuves suffisantes de l'influence effective des utopies sur la réalité révolutionnaire textuelle et non textuelle, j'évaluerai la diffusion des utopies à travers leurs rééditions, leurs représentations théâtrales et leur présence dans les journaux, et j'établirai les divers moyens d'expression dont disposaient les utopistes pour faire circuler leurs idées politiques et philosophiques.

Cette étude me permettra, en outre, d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : pourquoi ces auteurs utilisent-ils la fiction utopique comme moyen d'action politique alors qu'ils disposent d'autres ressources (position sociale, discours à l'assemblée, journaux, etc.) ? Autrement dit, il s'agira de déterminer en quoi l'imaginaire littéraire peut servir l'action politique.

Au préalable, il me semble nécessaire de préciser un point de méthode : je me place, dans cette partie, dans le cadre de la théorie de la lecture et de la réception et en utilisant le terme *lecteur*, je n'entends pas le généraliser, c'est-à-dire le considérer comme un sujet universel, mais

⁷³⁶ Baczko (Bronislaw), *Lumières de l'utopie*, *op. cit.*, p. 210.

⁷³⁷ Il faut toutefois préciser que Bronislaw Baczko, dans la suite de son ouvrage, s'attache à montrer que l'utopie littéraire peut influencer les législateurs car ces derniers abordent la politique avec des « images-forces » tirées des utopies (images du grand homme, de la ville régulière, de l'école, etc.).

comme un individu s'inscrivant dans un temps historique et un environnement social précis, vivant pendant la Révolution française, ce qui induit des pratiques particulières d'appropriation des écrits. Ainsi comme l'affirment Roger Chartier et Christian Jouhaud dans « Pratiques historiennes des textes » :

L'appropriation telle que nous l'entendons vise en effet une histoire sociale des interprétations, rapportées à leurs déterminations fondamentales (qui sont sociales, institutionnelles, culturelles) et inscrites dans des pratiques spécifiques qui les produisent. Donner ainsi attention aux conditions et aux processus qui, très concrètement, portent les opérations de construction du sens (dans la relation de lecture mais dans bien d'autres également) est reconnaître, contre l'ancienne histoire intellectuelle, que les intelligences ne sont pas désincarnées et, contre les pensées de l'universel, que les catégories apparemment les plus invariantes sont à construire dans la discontinuité des trajectoires historiques.⁷³⁸

Autant que faire se peut, je tâcherai de m'inscrire dans une telle perspective, en particulier dans le chapitre abordant la diffusion et la réception des fictions utopiques pendant la Révolution.

⁷³⁸ Chartier (Roger), Jouhaud (Christian), « Pratiques historiennes des textes », dans *L'interprétation des textes*, sous la direction de Claude Reichler, Paris, Editions de Minuit, 1989, p. 79.

CHAPITRE 1

PRAGMATISME LITTÉRAIRE ET ENGAGEMENT : LES FICTIONS UTOPIQUES AU SERVICE DE L'ACTION POLITIQUE

La promotion de l'individu au sein de la fiction analysée dans la partie précédente correspond au rôle que s'attribuent les utopistes : l'homme de lettres se doit de participer à la régénération de la France. Comme l'affirme Michel Delon dans *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières* :

Entre le réel et l'irréel, entre les mots et les choses, l'utopie est cette projection de l'énergie humaine sur un ailleurs ou un futur. Durant le tournant des Lumières, à l'impossible chacun se croit tenu.⁷³⁹

Ce pragmatisme est par ailleurs évoqué par les utopistes pour justifier le choix de la fiction : dans la préface de la première édition d'*Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800), J.-B. Say explique qu'il est nécessaire de recourir à la forme concrète de l'utopie si l'on veut :

Travailler à des écrits qui pussent influencer sur l'opinion générale, répandre des vérités utiles, détruire des erreurs dangereuses.

Cette affirmation montre qu'en période de troubles sociaux, la littérature et l'imaginaire interfèrent avec la sphère du politique. Comme on l'a précédemment analysé, le déploiement de cette énergie a également partie liée avec la conception positive du devenir temporel qui se développe pendant la période révolutionnaire : la prise de conscience d'une amélioration des sociétés avec le temps entraîne une volonté d'agir afin de participer à cette amélioration. Il s'agit alors de déterminer de quelle manière les utopistes entendent œuvrer à la construction de la France et comment la fiction utopique peut les mener à réaliser cet objectif.

⁷³⁹ Delon (Michel), *L'idée d'énergie au tournant des Lumières*, op. cit., p. 461.

1- De l'engagement de l'auteur dans sa fiction à l'engagement du lecteur

1-1- Redonner foi en un avenir meilleur

Par l'utopie, il s'agit avant toute chose de communiquer un imaginaire, d'exprimer ses rêves et de faire rêver le lecteur. Pour Musset-Pathay, l'utopie offre au lecteur une idée consolante ; dans une note de son utopie *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) qui s'intitule « l'imagination, source de nos maux et de nos plaisirs », il affirme :

Dans le monde où me transporte l'imagination, je trouve infailliblement ce qui me manque dans celui-ci... et quand, de ce monde, je reviens dans celui que j'habite, l'espérance me reconduit ; et restant avec moi au moment où l'illusion s'évanouit, elle me dit tout bas de prendre courage, m'assurant que je trouverai ce que je cherche.⁷⁴⁰

Ici, l'utopie joue un rôle compensatoire où la réalité rêvée vient se superposer à une réalité insatisfaisante, voire traumatisante : l'auteur insiste à plusieurs reprises sur l'importance de la croyance en l'existence d'un monde meilleur, c'est-à-dire l'île de l'Espérance qu'il a décrite en détails :

Heureusement, il existe donc un coin de terre où l'on peut être vertueux sans danger, honnête sans risque d'être dupe, où l'on peut se livrer à tous les sentiments qui distinguent les âmes bien nées. Elle prospérera cette île miraculeuse.⁷⁴¹

L'auteur anonyme du *Royaume de Naudelit, ou la France ressuscitée par les Etats-généraux* (1789) va plus loin puisqu'il affirme dès la préface la possibilité de l'existence de la société idéale qu'il propose :

Une Isle, un Royaume nouvellement découverts, dans lequel tout est admirable, et où l'on ne connaît ni l'irréligion ni le malheur. Phénomène, il est vrai : mais cependant, état possible, quand toutes les parties se font un devoir de tenir leur existence du centre et d'y demeurer constamment unies.⁷⁴²

En substituant à la réalité contemporaine, une autre société imaginaire, les utopistes participent à cette espérance de l'avènement d'un autre monde : ils soutiennent qu'il n'est pas chimérique de le souhaiter, surtout en cette période de construction d'une nouvelle société.

⁷⁴⁰ Musset (Victor-Donatien de, dit Musset-Pathay), *op. cit.*, p. 228.

⁷⁴¹ *Ibid.*, p. 267.

⁷⁴² Anonyme, *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux*, *op. cit.*, Préface, pp. iiij-v.

On pourrait même avancer que les utopies viennent remplacer le paradis chrétien en opérant un double déplacement : celui de la religion à la laïcité et celui d'une vie meilleure après la mort à une vie heureuse sur la terre. L'utopie en tant que fiction jouerait ainsi le même rôle de principe transcendant dans l'appréhension de la réalité qu'un principe supérieur divin. On peut y voir ce « transfert de sacralité » décrit par Mona Ozouf dans son essai intitulé *La fête révolutionnaire*⁷⁴³.

Si l'on s'en tient à un premier niveau d'analyse, on peut affirmer avec Michel Vovelle :

Georges Lefebvre, évoquant les ressorts qui sous-tendent la conduite révolutionnaire, la montrait partagée entre deux pulsions essentielles et contradictoires : l'espérance et la peur. Cette dichotomie peut paraître exagérément simplifiante, elle n'en reste pas moins, me semble-t-il, fondamentale pour qui veut couvrir le champ des mentalités révolutionnaires.⁷⁴⁴

Aussi au vu de ces deux grands sentiments révolutionnaires, le recours à l'utopie s'expliquerait-il aisément pour qui souhaiterait agir efficacement sur le lectorat de l'époque. Mais cette caractéristique n'est pas le fait des seules utopies : toute la littérature révolutionnaire participe de cette volonté de redonner espoir aux citoyens français. Au moment où la Révolution s'enlise, l'auteur anonyme de *Nitona Franka et le sultan patapouf, ou Histoire de la Révolution franche à l'ordre du jour* (1792) tente notamment de redonner espoir à ses lecteurs par la peinture d'une autre révolution :

Je vous recommande aussi la lecture d'une histoire que je vous donne comme une traduction ; elle est faite sur la plus étonnante et la plus belle des révolutions ; la plus étonnante car elle est sans exemple encore sur la terre ; la plus belle puisqu'elle est le résultat le plus hardi des progrès de l'esprit humain.

Il est beau de voir la raison qui, depuis des siècles de ténèbres, planait inutilement sur nos têtes, armée tout à coup de sa seule lumière, descendre à la hauteur des trônes, en créer un pour elle, conquérir l'opinion d'un peuple immense, et triompher à la fois de l'orgueil des grands, de la cupidité des riches, de l'hypocrisie des prêtres et du fanatisme des dévots.⁷⁴⁵

Dans *L'Ile déserte, anecdote véritable* (1791) de Beffroy de Reigny, la description de la société rêvée par cet auteur pourra faire advenir de nouvelles idées chez le lecteur ; après avoir décrit sa société idéale, il affirme :

⁷⁴³ Ozouf (Mona), *La fête révolutionnaire, op. cit.*, 340 p.

⁷⁴⁴ Vovelle (Michel), *La mentalité révolutionnaire, société et mentalités sous la Révolution française*, Paris, Editions sociales, 1985, p. 57.

⁷⁴⁵ Anonyme, *Nitona Franka et le sultan Patapouf, ou histoire de la révolution Franche, à l'ordre du jour*, traduction libre, Paris, l'an Vième de la liberté, p. vij.

ce ne sera qu'un rêve, mais au moins, pendant sa durée, tu retarderas les maux de ton réveil, et peut-être que le souvenir d'un songe heureux nous inspirera quelque penchant pour la vérité.⁷⁴⁶

Cette peinture de sociétés utopiques participe ainsi au développement de l'imaginaire collectif, mais agit également au niveau individuel en faisant naître chez le lecteur la croyance en la possibilité d'une autre société. Aussi peut-on conclure avec Jean-Marie Goulemot : « Tout se passe comme si au providentialisme religieux d'un Bossuet se substituait un providentialisme du livre et de la pensée ».

De manière plus précise, les fictions utopiques participent au passage de la croyance religieuse à la croyance politique : pendant la Révolution française, puisque la religion cesse d'être le fondement de l'organisation de la société, il s'opère un grand déplacement dans l'objet de la foi, d'un Dieu tout puissant à la puissance de la société et de ses acteurs. Autrement dit, si les utopistes désirent œuvrer pour la régénération de la France, ils doivent contribuer à ce passage d'une foi religieuse à la foi politique.

L'engagement politique de l'auteur se donne à voir dans la volonté d'amener le lecteur vers son propre engagement. Pour ce faire, les utopistes mettent en scène des personnages principaux qui deviennent de véritables législateurs, célébrant par là-même la capacité intrinsèque de chaque individu à agir. Dans le roman de Martin-Sylvestre Boulard, *La vie et les aventures de Fertinand Vertamont et de Maurice son oncle* (1791), le narrateur s'exclame ainsi :

Je ne pouvais cesser d'admirer la bizarrerie de la fortune, qui m'ayant fait naître dans un état qu'on regarde comme bas, m'avait conduit par mil accidents singuliers à l'autre extrémité du monde, pour m'y faire donner des lois à un peuple aussi puissant que sage.⁷⁴⁷

La mise en scène d'un personnage européen devenant législateur signifie, au sein de la fiction, la valorisation de la figure de l'individu, et symbolise également la force de la pensée individuelle de l'auteur, créateur de l'utopie et auquel correspond la figure implicite d'un lecteur tout puissant capable de recevoir l'œuvre et de mettre en pratique la formule kantienne caractérisant, selon lui, les Lumières : « Aie le courage de te servir de ton propre entendement ». Apparaît alors la notion d'engagement individuel. La remarque suivante du narrateur-voyageur

⁷⁴⁶ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *L'île déserte, anecdote véritable*, dans *Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques*, numéro du 4 mars 1791, Paris, L'auteur, 1791, p. 2.

⁷⁴⁷ Boulard (Martin-Sylvestre), *op. cit.*, p. 139.

des *Découvertes dans la mer du Sud* (1798) rend parfaitement compte des pouvoirs de l'utopie - le monde idéal décrit ici symbolisant l'entreprise utopique fictionnelle - tant au niveau de la création que de la réception :

Les éloges de M. de Grisolva eussent été faits pour nous encourager si nous avions eu besoin de courage, l'intérêt de notre prospérité nous en donnait assez, nous n'étions pas plus de la trempe à croire aux prophéties ; mais telle est la nature des hommes que les choses merveilleuses les frappent toujours fortement ; l'idée de devenir les pères d'un peuple nombreux, l'espérance de laisser après nous une mémoire immortelle, exaltaient notre âme et nous rendaient capables des plus grandes choses.⁷⁴⁸

Mais si le but poursuivi est de pousser le lecteur à agir politiquement, pourquoi choisir alors la fiction, c'est-à-dire l'imaginaire, au lieu de moyens plus directs comme le discours, où la communication avec l'auditoire augmente la force de persuasion de la parole ? C'est sans doute que l'œuvre littéraire, même si elle n'a pas un impact aussi immédiat que la parole, met en branle l'imagination et enclenche des processus mentaux qui permettent au lecteur d'atteindre le réel d'une manière certes plus lente mais également plus durable, en lui fournissant des modèles d'univers avec lesquels il pourra comparer sa réalité. Par exemple, la valorisation de la participation du personnage européen à la construction de la société utopique aiguise la conscience politique du lecteur : l'auteur montre, d'une part, que le changement politique est possible grâce à l'action individuelle et d'autre part, que la politique n'est pas une organisation parfaite dès son origine, mais qu'elle se construit par des rectifications successives. Dans son article « De l'imagination à la fiction », Jean-Marie Schaeffer insiste sur l'importance des représentations utopiques qui permettent aux individus de conserver la croyance en la possibilité d'agir sur le réel. Il explique précisément pourquoi :

En projetant des contre modèles désirables, les représentations utopiques nous permettent de nous désengager de la réification du réel qui est tendanciellement produite par des modélisations cognitives.⁷⁴⁹

Selon lui, ces processus de modélisation ont tendance à cristalliser le réel en une objectivité pure qui envahit le système des représentations individuelles. Autrement dit « la représentation du réel est alors identifiée au réel lui-même »⁷⁵⁰ qui apparaît comme hors d'atteinte de toute intervention efficace. La fonction de l'utopie est donc d'empêcher ce mouvement de cristallisation du réel en

⁷⁴⁸ Anonyme, *Découvertes dans la mer du Sud*, *op. cit.*, p. 283.

⁷⁴⁹ Schaeffer (Jean-Marie), « De l'imagination à la fiction », in *Vox Poetica*, 10-12-2002, p. 4. (www.vox-poetica.org/t/fiction.htm)

⁷⁵⁰ *Ibid.*, p. 5.

proposant des modèles contrefactuels imaginaires qui se présentent comme tels, c'est-à-dire pour lesquels la question de la référentialité ne se pose pas. Toutefois, cette non référentialité n'empêche pas la mise en œuvre de processus cognitifs qui permettront au lecteur d'atteindre le réel.

1-2- Finalité subversive et pamphlétaire du recours à l'utopie

Le recours à la fiction utopique peut avoir pour fonction la diffusion d'un message politique, notamment un discours contre-révolutionnaire ; les utopistes exploitent de toute évidence les ressources communicationnelles de la fiction pour entraîner l'adhésion du lecteur et la forme utopique pour déjouer la censure.

Dans le cadre de la critique pragmatique et en considérant les énoncés de fiction narrative comme des actes de langage ainsi que s'attache à le faire Gérard Genette dans *Fiction et diction*⁷⁵¹, on peut caractériser ce type d'utopies par leur force illocutoire et notamment, pour reprendre la terminologie de John Langshaw Austin, par la forte présence d'actes « exercitifs » : les utopistes recommandent, conseillent, supplient, plaident en faveur de, etc⁷⁵². La mise en scène d'un dialogue entre l'auteur et le lecteur participe en outre de cette volonté de l'utopiste d'explicitier l'objectif de son discours : aussi les utopies contiennent-elles des dialogues avec le lecteur qui se détachent de la trame narrative par une apostrophe à celui-ci. Dans *Le Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, la présentation du système éducatif est ainsi interrompue pour laisser la place à une intervention du narrateur-auteur (il y a un effet de brouillage de l'instance narrative puisqu'il s'agit du récit réalisé par le personnage-narrateur qui a rêvé, mais l'apostrophe situe par ailleurs le passage à un autre niveau d'écriture et

⁷⁵¹ Gérard Genette parle alors d' « actes de fiction ». Voir le chapitre « Les actes de la fiction » dans Genette (Gérard), *Fiction et diction, introduction à l'architexte* (1979), Paris, Editions du Seuil, collection points essais, 2004, pp. 119-140.

⁷⁵² Austin (John Langshaw), *Quand dire c'est faire* (1962), traduction et commentaire par Gilles Lane, Paris, Editions du Seuil, 1970, 189 p.

laisse entendre la voix de l'auteur). On peut ainsi lire ce long extrait très représentatif de la force illocutoire précédemment évoquée :

Mais, mon cher lecteur, soyez empereur un moment avec moi, et placez-vous, je vous prie, au milieu de ces bouches véridiques. Commencez par reconnaître dieu et donnez ensuite la liberté aux sages qui, loin des erreurs populaires, ont consulté les intérêts de l'espèce humaine. Faites que chacun parle le langage de la raison ; et laissez-les ensuite vous instruire des droits de dieu sur les hommes et des droits de l'homme sur son semblable. Quand vous en serez là, ne dites pas comme la plupart des hommes puissants, qui s'écrient si peu raisonnablement : *Donnons-nous bien de garde d'instruire le peuple sur ses droits à la liberté et à l'égalité. Que deviendrions-nous, s'il apprenait tous ces secrets importants ? Où trouverions-nous des esclaves, des laboureurs, des mercenaires ?* [...] Fermez la bouche ensuite à ces vils corrupteurs, à ces infâmes politiques qui soumettent vos volontés sacrées au cours des événements, et apprenez au peuple l'abus des lois et les dangers du fanatisme. Faites plus, mettez-le à la portée de se détromper lui-même. [...] Pourquoi fermer la bouche à un vrai et fidèle citoyen, doué d'un grand génie, et l'empêcher d'avertir le public et le prince des fautes manifestes, que tels ou tels ministres commettent ou ont commis dans leur administration ? Où est donc le crime ?⁷⁵³

On peut relever les différentes intentions de l'auteur dans ce discours adressé au lecteur : il commence par dénoncer la réalité politique contemporaine, pour finir par donner une légitimation à l'écriture de son œuvre utopique et se défendre à l'avance des attaques éventuelles qu'elle pourrait susciter ; ce faisant, il participe au débat sur l'instruction du peuple et s'adresse d'une manière détournée aux gouvernants.

Deux cas de figure se présentent dans l'utilisation de l'utopie dans une visée subversive : soit l'utopie contient des attaques ponctuelles contre un décret, contre un événement particulier, soit toute l'œuvre est écrite et construite dans le but de dénoncer la Révolution française ou le Consulat.

Le premier est très répandu et nombre d'utopistes insèrent dans leur œuvre des critiques ponctuelles comme dans l'exemple précédemment développé. Dans *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793), la note de bas de page, qui clôt le texte liminaire intitulé *Observation de l'auteur*, contient une attaque contre Robespierre et le gouvernement révolutionnaire énoncée sur le ton de la confiance : il s'agit à nouveau d'un acte illocutoire, qui est ici « comportemental », c'est-à-dire par lequel l'auteur explicite ses réactions aux comportements d'autrui :

J'étais au lit, malade et accablé de chagrin, quand j'ai fait les 32 pages qu'on vient de lire, au mois de décembre dernier ; peut-être que la solitude, l'ennui et les dégoûts ont contribué à frapper mon imagination. Si mes tableaux sont noirs, c'est que mon cœur est ulcéré ; mais

⁷⁵³ Le Breton, *op. cit.*, pp. 76-77.

qu'on en pense ce qu'on en voudra, jamais on ne réconciliera un ami de la liberté, avec les vexations arbitraires ; et un ami de l'humanité, avec le sang et les cadavres.⁷⁵⁴

Dans le second cas de figure, l'intentionnalité subversive peut présider à l'élaboration de la fiction : l'œuvre se trouve alors aux frontières du pamphlet, comme le *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle* (1803) où la version parodique et dystopique de l'épisode de l'Eldorado de *Candide* sert à dénoncer la Révolution française et la politique naissante du premier consul :

Pendant votre séjour ici, nous avons à la tête des affaires une multitude de gens qui faisaient, à eux tous, beaucoup de mal : ils ont été remplacés par un homme qui fait, à lui seul, beaucoup de bien. Plus de guerre au dehors [...]. Plus de dissensions au-dedans [...]. Quelques faux philosophes enragent un peu, mais nous en rions ; nous entendons aussi parfois des envieux et des jaloux, mais nous ne les écoutons guère, parce que nous savons que, si un grand homme ne peut éviter d'avoir des détracteurs, il les force, malgré eux, à l'admirer en les rendant heureux, si pourtant des ingrats peuvent l'être.⁷⁵⁵

Ces œuvres subversives contiennent fréquemment un appel direct à l'action : dans l'ouvrage anonyme intitulé *Un habitant de la lune aux Français*, publié en 1794, la description de l'empire de la lune, où une révolution très courte a permis d'établir la félicité commune, est rapidement subordonnée au discours du narrateur qui dresse le bilan de la situation des Français. Il constate que la marche de la Révolution s'éloigne du seul but qu'elle devait suivre : le bonheur général, puis il explique comment la révolution de la lune a pu s'achever rapidement grâce au rôle joué par les hommes de lettres ; l'auteur dénonce la corruption des hommes de lois et appelle les Français à agir. En expliquant pourquoi la révolution de la lune s'est rapidement achevée, il donne les moyens aux Français de mettre fin à leur propre Révolution ou tout au moins, de prendre conscience de la possibilité d'agir et de participer à la construction de leur société :

Le peuple va donc être convoqué pour les assemblées primaires où le choix de ses représentants doit s'effectuer ; sera-t-il cette fois moins insouciant, connaîtra-t-il mieux ses intérêts ? (...) j'espère donc que cette fois, les honnêtes gens vont se réunir ; que les Français vont prouver qu'ils sont encore dignes d'avoir des lois.⁷⁵⁶

Dans cet exemple, nous sommes à la limite du « genre utopique », dans la mesure où l'utopie n'est qu'un moyen littéraire utilisé pour délivrer un message politique. C'est également

⁷⁵⁴ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *op. cit.*, p. 32.

⁷⁵⁵ Anonyme, *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle*, *op. cit.*, tome 2, pp. 220-221

⁷⁵⁶ *Un Habitant de la lune aux Français*, A Lunol, et se trouve à Paris : chez tous les marchands de nouveautés, l'an III (1794-95), pp. 14-15.

le cas dans *L'Isle des philosophes* (1790) de l'abbé Balthazard, œuvre contre-révolutionnaire entièrement consacrée à la défense de la religion catholique. L'auteur, mécontent des nouveaux décrets promulgués, lance un appel pour une nouvelle « révolution » démocratique. Cette idée est formulée à deux reprises dans deux pages successives, et s'adresse aux gouvernants :

Laissons donc se former l'opinion publique par la libre communication des idées, afin de créer une nouvelle constitution conforme à la volonté générale de la Nation ; ou si nous voulons encore faire mieux, consultons les individus qui composent cette Nation, sur les principaux articles qui divisent les deux parties, que tous les citoyens se rassemblent dans leur municipalité respective, qu'ils donnent leur avis en secret & par scrutin, que le résultat du scrutin, rendu public dans chaque municipalité soit porté au district, du district au département, & du département à l'assemblée nationale, & qu'on prononce d'après la pluralité des suffrages.

ou encore :

Tout citoyen [...] doit être invité ou du moins autorisé à publier ses idées, à manifester ses opinions sur les affaires actuelles, & l'Assemblée doit accueillir les respectueuses remontrances des commettants ⁷⁵⁷.

Au fil du récit, le vicomte usera de cet argument démocratique pour dénoncer l'illégitimité de la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen*. On comprend sans peine pourquoi l'auteur déploie tant de stratégies argumentatives tout au long de son oeuvre pour convaincre les lecteurs de renoncer à ce grand progrès vers l'égalité.

Dans ces œuvres, le modèle proposé n'a ni valeur ni portée universelles mais sert davantage, à l'instar du pamphlet, un objectif ponctuel, lié à l'actualité politique. L'ouvrage anonyme *Un habitant de la lune aux Français* (An III- 1794) paraît ainsi peu avant le vote de la troisième Constitution française ; dans *L'Isle des philosophes* (1790), les décrets votés par l'Assemblée nationale qui touchent à la religion catholique sont longuement commentés, et l'œuvre étant publiée l'année qui suit son écriture, tous ces changements sont encore très présents dans l'esprit des lecteurs.

1-3- Vocation normative et réflexive

Le but des utopistes révolutionnaires est également de proposer au lecteur à la fois un modèle et une norme, afin qu'il puisse porter un jugement critique et personnel sur sa société. Comme le souligne Jean-Marie Goulemot dans le chapitre intitulé « Nouveautés : les utopies » de *l'Histoire de l'édition française*, Thomas Rousseau, en publiant une nouvelle traduction de

⁷⁵⁷ Balthazard (abbé), *op. cit.*, p. vij.

L'*Utopia* (1516) de Thomas More, entend « fournir un modèle, une base de réflexion à soumettre à ses contemporains ».

Ces auteurs croient, en effet, en la nécessité d'un modèle et en l'utilité de la peinture d'une autre monde, qu'il s'agisse d'une société parfaite, d'un paradis situé dans un passé mythique ou d'un projet de société le plus parfait possible. Leur but n'est plus de livrer leurs opinions sur la Révolution française, mais davantage de contribuer à la création d'un nouvel homme et d'un nouveau monde. Dans la préface de ses *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse* (1792), Jacques Brez affirme au sujet de la relation de voyage qu'il propose au lecteur :

je la regarde comme un cours de morale digne d'être proposé aux nations civilisées ; je la regarde enfin comme la lecture la plus utile pour ces cœurs encore jeunes et étrangers aux vices, sur lesquels nous devons fonder les espérances les plus vives pour l'amélioration des générations futures.⁷⁵⁸

Ce rôle de modèle est également souligné dans la presse : le rédacteur de la rubrique « Avis divers » des *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France* du dimanche 23 septembre 1792, revient sur l'utopie de Le Mercier de la Rivière, *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) annoncée dans la feuille du 10 septembre :

Nous nous plaisons à revenir sur cet Ouvrage singulier, et dont la lecture peut être très utile dans les circonstances présentes. On a vu, dans le premier extrait que nous en avons fait, que le but philosophique de cette Fiction est de présenter le tableau d'un peuple libre, gouverné par les meilleures lois possibles. Nous ne pouvons résister au désir de citer le morceau suivant qui ajoutera encore à l'idée favorable que l'on s'est formée de l'imagination de son Auteur.⁷⁵⁹

L'utopie équivaut par conséquent à un exemple à suivre, ce qui correspond à la première acception du terme *modèle* : elle joue donc parfaitement son rôle d'idéal, de point de perfection qui n'est pas à atteindre mais à suivre comme un guide. Aussi la réalité du modèle importe-t-elle peu, si bien que son caractère illusoire peut être mis en lumière au sein de la fiction comme dans *Voyage et aventures de Frondéabus* (an VII-1799) :

Rien de plus délicat qu'un fournisseur de la République française, par exemple, aussi sont-ils considérés comme les pères nourriciers de l'état [...] et leur devise est : moins de profit, plus de vertus. (Voilà encore un mensonge épouvantable, s'écrieront les lecteurs français ; pourquoi donc parler contre l'évidence ? – Eh Citoyens ! Souvenez-vous que Frondéabus

⁷⁵⁸ Brez (Jacques), *op. cit.*, p. xiii.

⁷⁵⁹ *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, septembre 1792, p. 4036-4040.

ayant trouvé les quatre parties du monde absolument incorrigibles, il voulait corriger au moins celle qui restait ; il avait beaucoup à faire).⁷⁶⁰

Mais le terme *modèle* peut également désigner la méthode utilisée par les utopistes pour appréhender le champ du politique. Dans le chapitre « modèles formels et rationalité politique » de l'ouvrage collectif intitulé *Enquête sur le concept de modèle*, Emmanuel Picavet analyse l'application des modèles mathématiques en politique et définit les utopies comme :

autant de « modèles », semblables aux maquettes des architectes ou des ingénieurs en ce qu'ils permettent d'étudier de manière immédiate, abstraite et complète des processus qui, dans la réalité, ne se découvrent jamais dans leur intégralité à un observateur précis en un lieu et un temps donnés.⁷⁶¹

On connaît l'argument récurrent contre cette utilisation de la modélisation : la rationalisation parfaite en théorie ne peut aboutir dans la réalité qu'à la dictature à cause du phénomène de simplification. Pour autant, la modélisation ne simplifie pas les problèmes réels : elle en crée de nouveaux, plus simples, qui serviront ensuite de références pour aborder les problèmes complexes. Appliqué aux fictions utopiques, ce processus équivaut à présenter une résolution concrète, voire schématique des problèmes sociaux, économiques et politiques, dont le lecteur pourra s'inspirer pour appréhender plus aisément sa société, que des variables réelles viennent obligatoirement complexifier.

L'objectif poursuivi par les utopistes est également de développer le sens critique du lecteur, de le rendre capable d'un jugement autonome, de l'aider à se forger ses propres opinions - préalables nécessaires à l'action politique. La fiction utopique participerait de cet apprentissage comme le montre Jean-Yves Lacroix dans *Un autre monde possible ? Utopie et philosophie* (2002) :

L'utopie a une vocation normative : l'existence supposée d'une cité de raison est ce par quoi peut être fondée la dévaluation des sociétés empiriques réellement existantes.⁷⁶²

On décèle de telles intentions dans les choix narratifs des auteurs : certaines utopies contiennent plusieurs modèles de sociétés sans qu'aucun ne soit privilégié par la fiction ; le personnage principal ne juge pas les sociétés qu'il découvre, mais il est amené à réfléchir à des questions politiques, telles la meilleure forme de gouvernement, la possibilité d'une société sans fondement

⁷⁶⁰ Henriquez (L.-M.), *op. cit.*, pp. 167-168.

⁷⁶¹ *Enquête sur le concept de modèle*, ouvrage collectif sous la direction de Pascal Nouvel, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 163.

⁷⁶² Lacroix (Jean-Yves), *Un autre monde possible ? Utopie et philosophie*, Bordas, 2004, p. 131.

religieux, etc. Dans l'ouvrage anonyme intitulé *Diane et son ami ou Voyages et aventures du Cher Mirmont Larochejoucault dans l'Inde* (1803), l'auteur présente deux modèles d'organisation sociale : dans le premier, un monde gouverné par un Roi, la paix sociale repose sur une loi unique (ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'il nous fasse), la distinction entre individus est basée sur le mérite, et les décisions importantes - comme le début ou la fin d'une guerre - sont prises avec le consentement de la nation tout entière. La seconde société, l'île des Péruviens, repose sur un gouvernement limité, composé d'un chef, ainsi que d'un conseil nommé pour représenter l'Etat, qui doit valider tout changement de lois. Par la juxtaposition de ces deux sociétés et la comparaison implicite de ces deux modèles politiques, l'auteur propose au lecteur une réflexion sur l'organisation du pouvoir.

La stratégie mise en place par les utopistes pourrait être résumée par cette note de Sade dans *Aline et Valcour ou le Roman Philosophique* (1795) :

Quelques lecteurs vont dire : Voilà une bonne contradiction ; on a écrit quelque part avant ceci qu'il ne fallait pas changer souvent les ministres de place : ici l'on dit tout le contraire. – Mais ces vététilleux lecteurs veulent-ils bien nous permettre de leur faire observer que ce recueil épistolaire n'est point un traité de morale dont toutes les parties doivent se correspondre et se lier ; formé par différentes personnes, ce recueil offre, dans chaque lettre, la façon de penser de celui qui écrit, ou des personnes que voit cet écrivain, et dont il rend les idées : ainsi, au lieu de s'attacher à démêler des contradictions ou des redites, choses inévitables dans une pareille collection, il faut que le lecteur, plus sage, s'amuse ou s'occupe des différents systèmes présentés pour ou contre, et qu'il adopte ceux qui favorisent le mieux, ou ses idées, ou ses penchants.⁷⁶³

Ainsi, plusieurs oeuvres à épisodes utopiques de la Révolution engagent le lecteur à une réflexion philosophique et politique - dont la présentation d'une société idéale ne représente qu'un élément- afin qu'ils construisent ses propres valeurs.

Les utopies révolutionnaires peuvent alors contenir une réflexion sur la théorie de la connaissance. On a vu que, dans *De la raison, ou Ponthiamas* (an VI-1798), Saint-Lambert montre comment développer chez tous les individus la raison, seule capable de les rendre autonomes et aptes à une vie sociale heureuse et paisible. Dans *L'Isle des philosophes* (1790), Balthazard entend convaincre les lecteurs d'examiner le bien fondé de leurs opinions, notamment en ce qui concerne la religion : pour ce faire, il leur propose des connaissances, mais aussi une méthode de pensée. S'il attaque les maximes de la philosophie moderne, il dénonce en priorité le principe du système comme modèle de construction de la pensée : les systèmes sont souvent présentés comme obscurs, voire contradictoires. Dans l'Isle des Philosophes, l'académicien défendant la théorie des diverses

⁷⁶³ Sade (Donatien-Alphonse-François, Marquis de), *Aline et Valcour ou le Roman philosophique*, op. cit., p. 501.

combinaisons de la nature donne successivement deux définitions totalement opposées de la nature, et les deux Européens ne parviennent pas à saisir sa pensée. L'auteur insiste également sur la fausseté de ces systèmes qui présentent leur théorie comme irrévocable et universelle sans même l'avoir expérimentée. Lorsque le chevalier doit s'échapper de l'Isle Fortunée à cause de ses théories matérialistes, il fait l'expérience de la vie sauvage pendant six jours, et le vicomte retrouve son ami affamé et épuisé : cet épisode donne l'occasion au vicomte de railler la philosophie de Jean-Jacques Rousseau (selon laquelle la société est la source du malheur et de la perversion des hommes, et la vie sauvage un état de liberté et de bonheur), pour conclure dans un sarcasme qu' « un soi disant philosophe bien repu, qui tout en digérant un bon dîner, écrit sur le prétendu bonheur des sauvages, ou ne sait ce qu'il dit, ou bien se joue de ses lecteurs. »⁷⁶⁴. Le texte montre enfin le danger représenté par ces systèmes qui peuvent fausser le jugement des lecteurs en les séduisant :

Si nos moralistes modernes exposaient crument & dans un même tableau leurs affreux principes, ils n'exciteraient que l'horreur dans les âmes tant soit peu honnêtes. Ils ont grand soin de ne distiller leur venin qu'à travers les fleurs de l'éloquence, d'embellir ces abominables maximes de toutes les beautés de la diction, de tous les charmes & de toutes les grâces du style, & c'est en quoi ils sont infiniment plus dangereux.⁷⁶⁵

A ces systèmes, l'auteur oppose le dialogue et la confrontation d'idées afin de convaincre le lecteur qu'il a pu se laisser abuser par la nouvelle philosophie. Dans les *Réflexions préliminaires*, il expose clairement la méthode dialogique qui structurera l'ensemble du texte :

J'entends dire tous les jours que c'est du choc des opinions que sort la lumière de la vérité, il faut donc laisser les opinions se heurter, s'entrechoquer. Il faut pour bien éclaircir une question la discuter contradictoirement, & pour porter un jugement définitif, il faut entendre auparavant les raisons des parties adverses.⁷⁶⁶

2- Les différentes stratégies d'écriture pour faire adhérer le lecteur au modèle proposé

Afin d'atteindre ces différents objectifs qui servent tous l'action politique, les utopistes utilisent des procédés littéraires particuliers qui sont autant de stratégies argumentatives pour que le lecteur adhère à la fiction, et parvienne à croire dans le modèle de société présenté.

⁷⁶⁴ Balthazard (abbé), *op. cit.*, pp. 45-46.

⁷⁶⁵ *Ibid.*, p. 226.

⁷⁶⁶ *Ibid.*, p. vij.

2-1- Plaire au public : frivolité et sérieux

Il s'agit, tout d'abord, de plaire au lecteur en évitant de lui proposer une œuvre froide et ennuyeuse, comme le souligne Jean-Baptiste Say dans la préface d'*Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800) :

Or ce n'est point avec des abstractions qu'on parvient à ce but, c'est, si je ne me trompe, en revêtant les préceptes de la raison des grâces de l'élocution et des charmes du sentiment.⁷⁶⁷

De même, dans l'avant-propos de son oeuvre *Le désert du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du sultan de Maissour* (an VII-1799), Fantin-Desodoards affirme :

Plus une nation est en proie au feu croisé des factions et plus cette nation éprouve le besoin des romans. Si les plus frivoles servent à distraire du sentiment de ses malheurs, les romans les mieux écrits élèvent ses pensées et la transportent bien loin des calamités qui la déchirent et l'accablent.⁷⁶⁸

Toutefois, l'auteur poursuit en précisant que le lecteur ne trouvera dans son œuvre « ni phantômes, ni cimetières, ni spectres, ni revenants »⁷⁶⁹, caractéristiques du roman noir très en vogue à l'époque révolutionnaire.

On retrouve, dans les fictions utopiques, ce désir de plaire au public à travers l'utilisation des nombreuses ressources ludiques de la littérature : pour preuve, le caractère fantaisiste des titres reposant sur des jeux de mots ironiques ou des anagrammes comme les *Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saïb* (1789) ou encore le *Voyage en l'air* (1791) de François-Louis Suleau ; sont convoqués des géants aux pouvoirs magiques comme Frondéabus, venu de la planète Herschell ou d'autres créatures hybrides comme les Nüfü et Nüfösümü, habitants de la planète Mars que découvre Multipliandre lors de ses nombreux voyages⁷⁷⁰. L'in vraisemblance des expériences relatées est accentuée par des modes de transports aberrants, comme un aérostat en forme de dindon chez Suleau ou un éléphant ailé qui traverse la galaxie chez Gallet, lequel, dans sa préface, s'évertue avec opiniâtreté à défendre son invention auprès de son lecteur. Certains auteurs utilisent également les ressources offertes par le genre de la comédie. Dans *Nicodème dans la Lune* (1791), Beffroy de Reigny puise dans les traditions de la farce et du théâtre comique du XVIIIème siècle pour satisfaire le goût du public révolutionnaire, et faciliter son adhésion aux

⁷⁶⁷ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 584.

⁷⁶⁸ Fantin-Desodoards (Antoine-Etienne-Nicolas), *op. cit.*, Avant-propos, p. j.

⁷⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁷⁰ Rétif de la Bretonne (Nicolas-Edme), *op. cit.*, (1802), Lettre CCXII du 31 août.

idées véhiculées dans la pièce : suivant le modèle des opéras comiques, il alterne les parties chantées et parlées ; s'inspirant de la farce, il utilise le jargon paysan pour faire s'exprimer Nicodème et les paysans de la lune : emploi de liaisons inattendues, élision des e muets, verbes mal conjugués, utilisation de proverbes qui ont un effet comique⁷⁷¹. Enfin, les auteurs d'utopies dramatiques jouent avec les conventions du genre théâtral. On a déjà montré l'originalité de *L'An deux-mille* (1789) de Rétif de la Bretonne, à la fois uchronie et anti-utopie, et l'on peut ajouter *L'An 1788 à 1789 en 1888* (1789), une autre uchronie de Rétif qui fait parler des années. De même, Beffroy de Reigny ne cesse de revendiquer l'originalité de sa pièce *Nicodème dans la Lune*. Enfin, Picard présente de la manière suivante sa trilogie *Le Présent, Le Passé, L'Avenir* (1792) :

Voici une comédie qui sort entièrement de mon genre [...]. Dans cet ouvrage je ne prétendais m'astreindre à aucune règle, et je bravai singulièrement la poétique d'Aristote pour ce qui regarde les unités de temps, de lieu et d'action.⁷⁷²

Ce détournement des formes classiques instaure une complicité avec le lecteur-spectateur instruit et satisfait également un public plus populaire. Toutefois, comme le montre très bien Françoise Le Borgne dans sa thèse de doctorat intitulée *Rétif de la Bretonne ou la crise des genres littéraires 1767-1797*, ce refus de la tradition et ce jeu sur les genres ne sont pas le seul fait des utopies :

Le théâtre, à partir de 1789, affiche donc également, dans sa facture même, sa révolution, en mettant en cause la culture hiérarchisée et élitiste pérennisée par le répertoire et le statut institutionnel des différents théâtres d'Ancien régime.⁷⁷³

A ce caractère fantaisiste de la forme correspond néanmoins le sérieux du propos tenu et ces deux caractéristiques participent de la visée satirique de l'oeuvre. Pour reprendre les exemples précédemment cités, ces deux pièces de théâtre dénoncent les travers de la société d'Ancien Régime : entre autres choses, Beffroy de Reigny montre les conditions de vie déplorables des paysans et Picard insiste sur les abus de pouvoir des nobles et du clergé. Dans l'utopie anonyme intitulée *Les Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saïb* (1789), l'auteur se sert de la narration et du ressort comique des péripéties qui mettent le personnage principal dans de fâcheuses situations pour ridiculiser les nobles et Louis XVI. Dans son oeuvre contre-révolutionnaire, *Voyage en l'air* (1791), Suleau dénonce l'abolition de la noblesse héréditaire et la nationalisation

⁷⁷¹ Ces procédés sont étudiés par Michèle Sajous dans son introduction à *Nicodème dans la Lune*, Paris, Nizet, 1983, 285 p.

⁷⁷² Picard (Louis-Benoît), *Le Passé, Le Présent, L'Avenir*, Théâtre républicain, posthume et inédit, Paris, s.n., 1832, pp. 21-22. Cité par Françoise Le Borgne dans sa thèse de doctorat : *Rétif de la Bretonne ou la crise des genres littéraires, 1767-1797*, dirigée par Pierre Frantz et soutenue le 10 décembre 2004 à l'Université de Paris X, p. 442.

⁷⁷³ Le Borgne (Françoise), *op. cit.*, p. 442.

des biens du clergé, et énonce un projet très sérieux de nouvelle législation de l'impôt qui assurerait à la fois les revenus de l'Etat et la fortune des particuliers. De plus, il choisit un cadre narratif qui tourne en dérision certains critères du genre utopique : par exemple, le narrateur arrive sur la lune dans un aérostat en forme de dindon et confie son manuscrit à une comète afin qu'elle le dépose sur la terre ; ou encore les habitants de la lune sont des pots et des cruches qui parlent. Dans *Nicodème dans la Lune* (1791), Beffroy de Reigny utilise la dimension ludique et divertissante de la comédie pour dénoncer un certain nombre d'aspects de la Révolution française. On perçoit très vite l'ironie pointer derrière les jeux de mots : par exemple, quand il emploie l'expression « sarment physique » pour désigner le serment civique, il entend dénoncer la manipulation du peuple par le gouvernement et son maintien dans un état d'exaltation, notamment lors de l'organisation de fêtes où ne sont mis en valeur que les aspects positifs des événements révolutionnaires :

nos Français sont si gais, qu'i finissent toujours par danser... Vous ne croiriez pas qu'ils ont fait leu révolution en dansant... ils ont dansé sur c'te bastille détruite... et quand on a fait la cérémonie du sarment physique, ah ! que d'rigaudons ! fallait voir ça...⁷⁷⁴

Cette tendance pourrait être résumée par une formule de Beffroy de Reigny dans son introduction à *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793) : « cacher sous le voile de la gaîté de grandes leçons morales »⁷⁷⁵.

Le caractère double de l'utopie - la frivolité et le sérieux - semble expliquer le succès de la forme littéraire du « roman politique » pendant la Révolution française. Le public attend effectivement d'être distrait mais dans un même temps, le principal sujet qui occupe tous les esprits reste la politique.

De plus, la mise en lumière de l'utilisation des ressources littéraires permet à l'utopiste de faire adhérer plus facilement le lecteur à son message politique : la distanciation créée par l'utilisation de l'ironie et la lecture à deux niveaux peut paradoxalement faciliter la croyance dans le modèle proposé car, comme le souligne Henri Coulet à propos du roman et du conte, le principe de distanciation entraîne « une connivence ironique et sentimentale entre l'auteur et le lecteur. »⁷⁷⁶. De la même façon, Pierre Frantz mentionne, à propos du théâtre révolutionnaire qui

⁷⁷⁴ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *op. cit.*, p. 94.

⁷⁷⁵ *Ibid.*, « Observation de l'auteur », p. 2.

⁷⁷⁶ Henri Coulet, « La distanciation dans le roman et le conte philosophique », *Roman et Lumières au XVIIIème siècle*, Paris, Éditions sociales, 1970, pp. 438-447.

se voit caractérisé par l'invention de nouveaux termes, « l'établissement d'une relation de complicité avec le public. On rit de l'institution académique des genres et l'on tourne le dos à la tradition. »⁷⁷⁷.

Si l'on se place du côté de l'écrivain, le recours à la fiction permet à l'utopiste de créer un espace neutre où il va exprimer ses idées librement : ainsi pourrait s'expliquer le choix de la forme littéraire au détriment d'autres modes d'expression comme les brochures, les pamphlets ou les discours. Dans le chapitre « Texte et idéologie » de son ouvrage *Le Prince et le marchand*, Pierre Barbéris montre que Rousseau et Stendhal ont choisi la forme romanesque (respectivement *La nouvelle Héloïse* et *Armance*) afin d'échapper aux affres du débat d'idées de l'idéologie dominante que sont le manichéisme et l'établissement de fausses oppositions. Il avance ainsi que :

La littérature, elle, permet de sortir du dilemme, de parler d'ailleurs, d'être plus libre, non tant fantasmatiquement que philosophiquement. [...] Le progrès de l'idée, l'élaboration d'une nouvelle idéologie, passent par cette histoire qu'on nous raconte. Et c'est l'apparente gratuité et frivolité du roman qui est la voie et la voix du réalisme, c'est-à-dire d'une nouvelle réalité.⁷⁷⁸

Cette affirmation s'applique aisément aux fictions utopiques de la Révolution, qui empruntent pour la plupart la forme narrative.

2-2- Vocation pédagogique de l'utopie

A cette dimension ludique de l'utopie s'ajoute une dimension pédagogique non négligeable dans les œuvres où, en proposant un modèle de société, l'utopiste entend convaincre le lecteur du bien-fondé de ses idées politiques. Son premier soin est alors de s'assurer que les thèses avancées seront comprises sans équivoque, un souci loin d'être superflu à une époque où l'opinion publique se fait et se défait au gré des événements.

2-2-1- Répétition des idées et lecture guidée

⁷⁷⁷ Frantz (Pierre), « Les genres dramatiques pendant la Révolution », in *Il Teatro e la Rivoluzione francese*, Vicenza, Accademia Olimpica, p. 54.

⁷⁷⁸ Barbéris (Pierre), *Le Prince et le marchand*, Paris, Fayard, 1980, pp. 61-62.

La visée pragmatique des auteurs révolutionnaires engendre d'autres caractéristiques particulières aux utopies révolutionnaires, qui se présentent aux lecteurs comme un tout unitaire : certains livrent des modèles de société présentés comme les plus parfaits possibles et dont la compréhension est assurée par la répétition des idées importantes et le guidage de la lecture.

Cette intention didactique explique, selon moi, la tendance des utopies révolutionnaires à comprendre soit plusieurs formes de discours insérées dans la fiction, soit plusieurs parties distinctes : de manière apparemment paradoxale, le caractère complexe et foisonnant de ces fictions, qui pourrait rendre difficile leur lecture, correspond à la volonté de livrer une œuvre unitaire. Il s'agit avant toute chose de forcer l'adhésion du lecteur en multipliant les manières d'exposer les idées et pour ce faire, toute la richesse des ressources littéraires est convoquée.

L'Isle des philosophes (1790) de l'abbé Balthazard en est un parfait exemple. L'auteur mêle au récit de voyage, qui se décline sous la forme d'un récit épistolaire, des dialogues, des anecdotes avec des relais de narration, qui visent tous un même objectif : défendre la religion catholique contre les attaques révolutionnaires.

En premier lieu, de réels moyens pédagogiques sont mis en œuvre par l'auteur afin de faciliter la compréhension du lecteur comme l'explique le chevalier :

Ici, mon cher neveu, je pourrais employer les termes dont on se sert dans l'isle, pour exprimer les ministres de la religion ; mais comme ils sont barbares, j'aime mieux me servir des termes que vous entendez de clergé, de prêtre, de moine, etc. Je n'écris pas pour paraître savant, mais pour vous rendre compte de mon voyage, tout uniment & sans prétentions ; voilà pourquoi je me sers des termes ordinaires que tout le monde comprend & saisit facilement, j'en fais la remarque une fois pour toutes.⁷⁷⁹

Les conversations sur des sujets complexes sont reformulées sous la forme de comparaisons. Les théories des académiciens de l'Isle des Philosophes sont par exemple résumées en un récit de quatre pages. Enfin, chaque conversation s'appuie sur des exemples concrets.

En second lieu, le mode dialogique, qui structure toute l'œuvre, assure la cohérence et la lisibilité de ce roman épistolaire. Ces multiples dialogues ont tout d'abord une valeur pédagogique : ils permettent en effet de répéter plusieurs fois les mêmes idées à différents moments du récit et d'assurer par conséquent la compréhension de l'œuvre. La vertu pédagogique de la répétition est par ailleurs soulignée par le chevalier : « Ces maximes et d'autres semblables révoltèrent d'abord, je m'y étais attendu, mais à force de les répéter, je réussis enfin à les faire

⁷⁷⁹ Balthazard (abbé), *op. cit.*, p. 123.

goûter. »⁷⁸⁰. Par exemple, les différentes théories philosophiques des Lumières parcourent toute l'œuvre : les idées énoncées par les savants de l'Isle des Philosophes sont longuement débattues lors de la visite de l'Académie⁷⁸¹ et elles sont à nouveau reprises dans une conversation plus privée entre le chevalier et le vicomte⁷⁸². Plus loin, un personnage cite un libertin qui avançait les mêmes théories matérialistes et affirmait que l'âme et l'enfer n'existent pas et que la seule vertu de l'homme consiste à faire tout ce qui lui est utile⁷⁸³. De même, la morale utilitariste est évoquée à plusieurs reprises dans des termes similaires, ce qui permet au lecteur de se la rappeler plus facilement : elle apparaît dans l'épisode de l'Isle du Hasard à travers l'histoire de l'épagneul qui est rempli de remords à l'idée d'avoir fait mourir de faim sa compagne. Il n'a fait que suivre la maxime suivante : « une action utile à celui qui l'a faite, était une action vertueuse »⁷⁸⁴. Le vicomte le reconforte alors avec ironie :

Oh ! Je vous en prie, dites-lui pour le consoler que les mêmes philosophes qui lui ont prêché une si belle morale, enseignent aussi qu'il ne faut point avoir de remords, que c'est être dupe que de se reprocher une mauvaise action, qu'il faut s'en tenir à ce principe très commode.⁷⁸⁵

Dans l'épisode de l'Isle des Philosophes, les deux voyageurs interrogent les savants de l'île sur leur morale ; le docteur moraliste leur répond par une citation du *Système de la nature* : « Oui, M., la vertu est tout ce qui nous est utile, & le vice, tout ce qui nous est nuisible. »⁷⁸⁶. Il poursuit ainsi :

La vérité est comme la vertu ; ce sont des êtres qui ne valent qu'autant qu'ils sont utiles à ceux qui les possèdent (*Système social*). Je dis plus : le mensonge deviendrait une vertu, s'il pouvait être utile...⁷⁸⁷

Enfin, dans l'une des anecdotes, un personnage raconte comment il a failli tuer son maître pour le voler, en suivant les maximes de la philosophie utilitariste résumées en ces termes : « que nous n'avions point d'âme, qu'il n'y avait point d'enfer, que la grande vertu de l'homme, c'est tout ce qui lui est utile, ou qui peut lui faire plaisir »⁷⁸⁸.

Ces dialogues ont également pour fonction de relier tous les éléments de la fiction dans une même visée argumentative : il s'agit de créer une œuvre unitaire d'où se dégage un sens non

⁷⁸⁰ *Ibid.*, p. 39.

⁷⁸¹ *Ibid.*, pp. 132-180.

⁷⁸² *Ibid.*, pp. 193-200.

⁷⁸³ *Ibid.*, p. 280.

⁷⁸⁴ *Ibid.*, p. 101.

⁷⁸⁵ *Ibid.*, p. 101.

⁷⁸⁶ *Ibid.*, p. 219.

⁷⁸⁷ *Ibid.*, p. 223.

⁷⁸⁸ *Ibid.*, p. 280.

équivoque. Ainsi, chaque anecdote qui semble interrompre le récit ou les conversations apporte une preuve supplémentaire au débat engagé. On peut répertorier dans l'œuvre sept anecdotes dont la plupart joue ce rôle de preuve⁷⁸⁹. Par exemple, dans la huitième lettre, le vicomte utilise une anecdote afin de prouver au chevalier que l'âme ne peut pas être matérielle mais spirituelle⁷⁹⁰. Un maître cordonnier et son compagnon voient passer une voiture conduite par un homme caché à l'intérieur. Le compagnon pense que cette voiture se meut seule mais le cordonnier explique que de la matière assemblée ne peuvent naître la faculté de mouvement et l'intelligence. Il finit par expliquer à son compagnon que c'est le recteur de l'Académie qui est caché dans cette voiture. Cette anecdote reprend l'argument anti-matérialiste déjà énoncé à plusieurs reprises par le vicomte. Ces anecdotes servent également à ridiculiser la philosophie matérialiste. Dans la quatrième lettre, le vicomte interrompt le récit de son voyage dans l'Isle des Ours pour raconter une « anecdote assez plaisante »⁷⁹¹. Selon la théorie matérialiste, l'homme est un animal comme les autres ainsi que le vicomte va pouvoir l'observer dans l'Isle des Ours. Toutefois, le vicomte se moque de ces animaux-philosophes en rapportant l'histoire d'une dame qui va railler un officier tenant des propos matérialistes semblables à sa table :

je vous promets que la première fois que vous viendrez dîner chez moi, je vous donnerai vos semblables pour compagnie, je veux dire, MM. Les dindons, les cochons, les chats et les chiens⁷⁹².

Un tel procédé est également présent dans l'utopie de Le Mercier de la Rivière, *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) dont la forme de discours prédominante est l'argumentation. La fiction est, pour ce faire, parfaitement organisée : l'auteur a mis en place un système de renvois qui permet au lecteur de se reporter au chapitre où le thème abordé est largement détaillé et chaque chapitre porte un titre très précis annonçant le plan de l'exposé qui va suivre⁷⁹³. Ainsi, le parcours du lecteur est tracé par avance et tout est mis en œuvre pour faciliter la compréhension du texte : l'organisation de la société est exposée dans ses moindres détails et les anecdotes sont subordonnées à ces explications afin de les rendre plus accessibles au lecteur.

⁷⁸⁹ On trouve une anecdote dans la quatrième et dans la huitième lettre et cinq anecdotes dans la septième lettre.

⁷⁹⁰ Balthazard (abbé), *op. cit.*, pp. 316-318.

⁷⁹¹ *Ibid.*, p. 64.

⁷⁹² *Ibid.*, p. 65.

⁷⁹³ Par exemple, le chapitre 1 porte le titre suivant : « Système des Féliciens sur la nature d'un véritable corps politique et sur ce qui constitue le lien social ; ce qu'ils entendent par le gouvernement des lois. »

La présence de parties bien distinctes cette fois participe de cette même visée argumentative. Il peut s'agir de répéter les idées importantes sous une autre forme. Dans *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie* (1790), Moutonnet de Clairfonds finit son utopie par un « petit livre d'or », « un excellent manuel » contenant toutes les *Maximes et Sentences morales à l'usage de la jeunesse* qui comporte une double fonction⁷⁹⁴ : d'une part, il permet à l'auteur de réunir, en les répétant, les idées essentielles développées dans le reste de l'œuvre et d'autre part, il donne l'occasion à l'utopiste de livrer explicitement au lecteur une sorte de traité de morale à suivre. Pour ce faire, il attire doublement l'attention du lecteur, avant la présentation des divers maximes, en affirmant leur importance : « Je vais les rapporter ici et je crois faire au public un présent agréable » et à la fin du recueil, en donnant cette fois un conseil direct dans une note de bas de page :

Il serait à désirer que la jeunesse de l'un et l'autre sexe, chez tous les peuples, apprit par cœur, gravât dans sa mémoire et observât surtout dans la société, ces sentences morales, ces maximes philanthropiques.⁷⁹⁵

Il peut s'agir également d'apporter une preuve concrète validant les idées précédemment énoncées ; par exemple, dans son *Voyage en l'air* (1791), Suleau propose de nouvelles lois réglementant les relations amoureuses entre les individus : la suppression de la dot dans le mariage ; une loi forçant les hommes célibataires, quels que soient leur rang et leur fortune, à épouser les femmes avec lesquelles ils entretiennent un « commerce de galanterie ». La seconde partie de l'œuvre est consacrée au récit des aventures malheureuses de Fragile, une jeune femme déshonorée par un libertin, histoire qui vient prouver le bien fondé des lois précédemment énoncées.

Le désir d'assurer la compréhension de l'œuvre afin d'y faire adhérer le lecteur se lit à travers la forte présence de l'auteur dans sa fiction. Cette présence explique le développement des éléments paratextuels : les préfaces et les notes de bas de pages. Le discours préfaciel revêt différentes fonctions. La première consiste à s'assurer de la bonne disposition du lecteur ; les préfaces contiennent souvent la mise en scène d'un éditeur qui fait l'éloge de la fiction, qui la défend contre d'éventuelles attaques en soulignant à l'avance les longueurs ou les digressions. La deuxième fonction est de préparer la lecture de l'œuvre par l'explicitation de la finalité de

⁷⁹⁴ Moutonnet de Clairfonds, (Julien-Jacques), *op. cit.*, p. 51.

⁷⁹⁵ *Ibid.*, p. 50 et p. 89

l'œuvre ou des procédés mis en œuvre. Généralement ce discours se double d'interventions de l'auteur au sein de la fiction soit dans la narration soit dans des notes de bas de pages. Dans *De la raison, ou Ponthiamas* (an VI-1798) Saint-Lambert explicite le but de son ouvrage dans la préface et il en rappelle l'objet au cœur de la présentation de la société utopique :

C'est bien, comme chacun le sait, mon projet de l'étendre, et c'est dans ce dessein que j'ai cherché à connaître les moyens dont s'était servi le premier magistrat de Ponthiamas.⁷⁹⁶

Dans *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799) Musset-Pathay, l'auteur ne cesse d'interrompre le cours de la narration et l'œuvre contient également des notes de lecture rejetées en fin d'œuvre à cause de leur longueur. Leur importance quantitative fait qu'elles finissent par former une partie distincte du récit de voyage qui reprend cependant la thèse de l'auteur développée dans la description du monde utopique - la civilisation est synonyme de corruption - en la replaçant dans la réalité du lecteur. On comprend que ces éléments pédagogiquement redondants soient placés autour de la fiction afin de ne pas entraver le déroulement de la narration.

Ce principe d'unité répond également à un besoin des lecteurs. C'est ce qui peut également expliquer le succès de l'utopie : cette dernière quand elle expose un monde idéal - ou seulement quand elle tente de le faire - satisfait « la mystique de l'Un [...] enracinée dans la mentalité collective »⁷⁹⁷. Dans son article intitulé « L'Utopie : tentative de réintégration universelle », E. Roger Clark montre que :

Dans la coïncidence utopique de la loi et la vie on voit renaître le rêve idéal sans cesse poursuivi par des individus en révolte contre leur réalité.⁷⁹⁸

Ainsi, si certaines fictions présentent une structure fragmentaire et un message équivoque reflétant la crise politique révolutionnaire, une lecture attentive de nombre de fictions utopiques révolutionnaires au caractère apparemment disparate montre, au contraire, l'unité de ces œuvres qui délivrent un message politique particulier.

2-2-2- Théorisation, illustration et pragmatisme

⁷⁹⁶ Saint-Lambert, (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, p. 267.

⁷⁹⁷ Clark (Roger E.), « L'Utopie : tentative de réintégration universelle », *American society for eighteenth-century studies*, Madison, University of Wisconsin Press, 1977, p. 425.

⁷⁹⁸ *Ibid.*, p. 424.

L'un des moyens pédagogiques pour amener le lecteur à s'approprier le message véhiculé par la fiction est la coordination de l'énoncé abstrait des idées de l'auteur et de la présentation d'une société idéale. Il est intéressant de déterminer précisément de quelle manière ce procédé amène à une meilleure adhésion à l'œuvre et aux idées de l'auteur en analysant la place de chaque partie ainsi que la nature de leurs liens.

En premier lieu, dans la plupart des cas, en proposant une illustration concrète, il s'agit de ne pas ennuyer le lecteur ; dans *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793), Beffroy entend travailler au salut de la nation et contribuer au retour de la stabilité politique en proposant une constitution ; il justifie le choix de la fiction par l'efficacité avérée de ce procédé :

L'accueil dont le public a constamment honoré le fruit de mes veilles, m'a prouvé mieux que tout le reste, combien la morale déguisée sous le voile des allégories plaît à l'imagination des hommes, et quel bien peut résulter d'une vérité religieuse ou politique, qu'on n'aperçoit qu'à travers la gaze d'une plaisanterie ou d'un conte.⁷⁹⁹

Dans l'introduction de *De la raison, ou Ponthiomas* (an VI-1798), Saint-Lambert, se plaçant dans la lignée des travaux de Condillac et de Locke, expose l'objet de son ouvrage : livrer une « méthode pour former la raison »⁸⁰⁰. Pour ce faire, il choisit le recours à l'utopie :

La forme que je lui ai donnée m'a permis d'entremêler mes abstractions de quelques tableaux, ou de les appuyer de quelques faits. C'est un moyen de délasser l'esprit, et de lui rendre les vérités métaphysiques moins rebutantes et plus sensibles.⁸⁰¹

L'utilisation de tableaux et d'exemples concrets a pour fonction de plaire au lecteur mais elle est également un moyen de lui faire appréhender les idées incarnées par la fiction en s'appuyant sur les théories sensualistes. Ces tableaux équivalraient sur le plan imaginaire à une expérience, considérée comme le premier principe dans l'acquisition de la connaissance comme le souligne Jean-Baptiste Say dans *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800) : « le premier de nos maîtres, l'expérience ». En choisissant de mêler la fiction et la description à des raisonnements plus théoriques, l'utopiste multiplie les moyens de faire adhérer le lecteur à ses idées : il s'adresse à la raison de ses lecteurs mais vise également à toucher leurs sens et à créer alors les conditions nécessaires à la naissance de nouvelles idées. Ce mode d'appréhension de la réalité renvoie à deux phénomènes qui se développent pendant la Révolution : le théâtre et la fête. Il s'agit dans les deux cas de toucher l'imagination du spectateur, de susciter la passion pour mieux agir sur son comportement et parvenir à une réforme des mœurs.

⁷⁹⁹ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), « Observation de l'auteur », *op.cit.*, p. 1.

⁸⁰⁰ Saint-Lambert (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, p. 267.

⁸⁰¹ *Ibid.*, p. 263.

En second lieu, la présentation concrète d'une société idéale sert explicitement la visée argumentative de l'œuvre. Toutefois, la place accordée à la présentation de la société idéale permet de dégager des logiques argumentatives différentes d'une œuvre à une autre.

Quand la société est présentée à la suite de l'énoncé des principes théoriques, elle représente un moyen de prouver au lecteur les idées avancées par l'utopiste, de les illustrer au même titre que les exemples utilisés à la suite d'une idée dans une forme de discours argumentative. Dans *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800), Jean-Baptiste Say répond, d'une manière imagée, à la question de l'Institut de France : « Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple ? ». Au sein de son œuvre, il explicite le plan de son ouvrage et met en avant cette structure particulière :

Tels sont, je crois, les principes qui doivent guider dans la recherche et l'adoption des institutions propres à fonder la morale chez un peuple. Je vais maintenant montrer ces mêmes principes mis en pratique au sein d'une société...⁸⁰²

C'est d'ailleurs en raison de ce choix formel que l'œuvre de Jean-Baptiste Say n'a pas satisfait le jury qui en donne le commentaire suivant :

Elle présente, au lieu de raisonnements, des tableaux, et en action ce que d'autres ont mis en théorie et en système : mais c'est précisément une théorie et un système qu'on demandait ; et il est sensible que ce sujet multiple et compliqué ne pouvait nullement être approfondi par cette méthode toute superficielle.⁸⁰³

Il est évident que l'intention de Say dépasse le simple désir de répondre à la question de l'Institut et l'on perçoit, à travers ce recours à l'utopie, la préoccupation de la réalisation de la société décrite, ne serait-ce qu'à travers l'influence de son écrit sur les mentalités, but qu'il expose explicitement dans la préface de l'œuvre. On trouve ce procédé chez Olympe de Gouges qui, dans ses *Remarques patriotiques* (décembre 1788), fait suivre son *Projet d'impôt étranger au peuple et propre à détruire l'excès de luxe et à augmenter les finances du trésor, réservé à acquitter la dette nationale* d'un *Songe de l'auteur* qui la plonge, à la manière de *L'An 2440* de son ami Mercier, dans un Paris transformé depuis « l'heureuse assemblée de la nation », comme si la peinture concrète de ce Paris idéal permise par l'utopie était plus à même de convaincre ses lecteurs de la pertinence de ses idées politiques. Elle affirme ainsi :

les fictions que j'ai eues sont tellement frappantes et patriotiques que je ne peux me dispenser de les rapporter à la fin de ces remarques.⁸⁰⁴

⁸⁰² Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 592.

⁸⁰³ Commentaire de Ginguéné, rapporteur de la commission chargée d'examiner les mémoires du deuxième concours, cité par Frick (Jean-Paul), *Introduction à Olbie*, Presses Universitaires de Nancy, 1985, p. 27..

⁸⁰⁴ Gouges (Olympe de), *op. cit.*, p. 36.

Si l'on analyse les rapports entre ces deux parties, on remarque qu'effectivement, le texte utopique met en fiction les idées théoriques précédemment énoncées. Dans son projet d'impôt, elle préconise d'imposer le luxe, c'est-à-dire d'établir un impôt sur les voitures des petits-maîtres, sur les bijoux, sur le nombre de valets, sur les jeux parisiens, sur la peinture et la sculpture. Dans le même temps, elle dénonce les inégalités de fortune et décrit les malheurs qui touchent le peuple parisien « dans les temps de crises funestes à la patrie, comme maladie épidémique, grêle, gelée, inondation, famine »⁸⁰⁵. Elle s'étend longuement sur la période de l'hiver qui voit croître le nombre d'infortunés : les vieillards, les ouvriers qui n'ont plus de travaux à réaliser et ne peuvent plus subvenir aux besoins de leur famille et qui, poussés au crime par la pauvreté, deviennent des « scélérats involontaires »⁸⁰⁶. Elle peint un Paris où règne le désordre social et où la richesse côtoie la plus grande pauvreté. Dans son *Songe*, elle décrit les conséquences bénéfiques de l'application de son projet d'impôt sur la capitale en peignant une ville paisible où les ouvriers travaillent, où les voitures sont peu nombreuses et servent principalement à transporter les vieillards et où l'on rencontre des gens vêtus sensiblement de la même façon, à « l'air aisé et honnête »⁸⁰⁷, autrement dit un Paris plus égalitaire, transformé par une meilleure répartition des richesses.

Dans son ouvrage *L'imaginaire philosophique*, Michèle Le Doeuff s'interroge, à propos de l'*Utopie* de Thomas More, sur la fonction de cette partie illustrative dans les utopies qui contiennent une partie théorique et qu'elle nomme « atopie » :

Faut-il parler d'une incomplétude de l'esprit ou du principe dégagé par la théorie ? Pourquoi y a-t-il reprise du volet 1 par le volet 2, pourquoi la théorie doit-elle être reprise par l'image d'une application fictive ?⁸⁰⁸

A mon sens, l'utilisation de cette illustration concrète dans les utopies révolutionnaires vise avant tout à frapper l'imagination du lecteur. Ce procédé est par ailleurs très présent dans les discours, articles de presse et brochures révolutionnaires qui fourmillent de métaphores, d'images fortes propres à toucher le public.

Autre cas de figure possible : la présentation de la société idéale précède cette fois l'énoncé des propos théoriques. Dans *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793), la

⁸⁰⁵ *Ibid.*, p. 20.

⁸⁰⁶ *Ibid.*, p. 13.

⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 42.

⁸⁰⁸ Le Doeuff (Michèle), *L'imaginaire philosophique*, chapitre « Polysémie du discours atopique », Paris, Payot, 1980, p. 76.

présentation de la société lunaire est située en préambule dans l'Observation de l'Auteur et s'intitule *Précis historique de la Révolution de la lune*. Beffroy de Reigny commence par exposer le bonheur de cette société idéale et dans la suite de l'œuvre, plus théorique, il s'y réfère en utilisant l'adjectif « lunaire ».

D'une part, ce rappel discret lui permet de présenter son projet comme déjà existant, c'est-à-dire de façon non hypothétique comme c'est le cas pour tous les projets de lois envoyés à l'Assemblée et formulés le plus souvent au futur de l'indicatif. Ce procédé a un plus grand impact sur la croyance des lecteurs puisque la constitution est présentée à leur esprit comme déjà réalisée. Le Mercier de La Rivière fait un choix similaire dans *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) qui comporte deux parties toutes deux discursives et très organisées : la première est la description de la société des Féliciens et comporte vingt-sept chapitres ; la seconde est intitulée « Le Manuel des Féliciens, ou le vieillard au milieu de sa famille discourant sur les bases de la morale et de l'ordre social. ». L'auteur explique lui-même le lien existant entre ces deux parties :

Ces deux ouvrages diffèrent entr'eux comme la théorie de la pratique ; ils diffèrent même encore par la nature des démonstrations [...] car n'étant que des Relations, elles m'imposaient l'obligation de ne point les surcharger de dissertations qui ne conviennent qu'à des traités méthodiques.⁸⁰⁹

L'auteur précise qu'il a retranché toutes les observations personnelles présentes dans la première partie de son œuvre et les a introduites sous forme de notes dans *Le Manuel* qui traite, d'une manière générale, des différentes théories politiques, économiques, sociales et morales. Le Mercier de La Rivière a donc veillé à ne pas entraver l'effet du « tableau » concret du gouvernement des Féliciens sur l'imagination de ses lecteurs.

D'autre part, en donnant une description relativement indéfinie du monde utopique, certains auteurs laissent la possibilité à leur lecteur de rapprocher le modèle proposé de la France contemporaine⁸¹⁰. Dans l'œuvre de Le Mercier de La Rivière, la première partie donnée comme une illustration concrète présente une forme déjà très théorique : les seuls événements narratifs de l'œuvre sont de courtes anecdotes racontées par un Félicien afin de convaincre le narrateur du bien-fondé des lois de l'île. Le narrateur-voyageur est totalement désindividualisé et se révèle

⁸⁰⁹ Le Mercier de la Rivière (Pierre-Paul-François-Joachim-Henri), *op. cit.*, tome 2, pp. 333-334.

⁸¹⁰ Cette caractéristique est, en outre, présente dans l'œuvre de Jean-Baptiste Say, *Olbie* (1800) : l'absence de caractérisation précise de cette société atténue la dimension fictionnelle du modèle proposé et le lecteur peut alors aisément lui superposer la France.

pratiquement absent de la narration : il intervient très rarement pour contester telle loi ou telle coutume et s'engage alors une conversation avec un Félicien qui parvient à le convaincre.

Ces utopistes souhaitent à n'en pas douter convaincre leur lecteur de la plausibilité de leurs propositions politiques. Dans *La Constitution de la Lune* (1793), le but poursuivi par l'auteur est de montrer le bien fondé de son texte de lois. Dans *De la raison, ou Ponthiomas* (an VI-1798), Saint-Lambert entend prouver l'efficacité de sa méthode pour développer la raison chez tous les individus. On peut ainsi suivre le parcours argumentatif de l'œuvre : l'utopie s'ouvre sur la description du pays réalisée par un voyageur, M. Poivre. Il s'agit d'un « beau pays » constitué d'hommes « parfaitement heureux, parfaitement raisonnables »⁸¹¹. Toutefois, ce bonheur se voit menacé par l'agrandissement du pays : les trois sages de Ponthiomas réfléchissent alors aux moyens d'éviter la corruption des mœurs, au cours de trois longs discours, enchâssés dans la présentation du monde utopique. Saint-Lambert détaille alors la solution qu'il préconise pour préserver la perfection des individus : développer le corps, puis attacher les hommes à la pratique de la raison. Les trois sages décident ensuite de consigner leurs réflexions dans un mémoire qui sera distribué à chaque habitant, puis le récit reprend, à la première personne du singulier, et le narrateur décrit le nouveau Ponthiomas, selon « les dernières nouvelles » qu'il en a reçues, c'est-à-dire après la diffusion du mémoire parmi les utopiens. Cette seconde présentation consiste à montrer les conséquences bénéfiques de l'usage de la raison, qui touchent tous les domaines de la société : le développement du bon sens effaçant le goût du faste entraîne une absence d'inégalité sociale et les progrès du commerce ne menacent pas cette égalité, puisque les prix, fruits de « la justesse d'esprit et [de] l'équité », demeurent modérés⁸¹² ; en outre, la raison étant partagée par tous, personne ne domine politiquement : le sénat, composé de vieillards, n'a d'autre autorité que de conseiller les hommes qui s'éloigneraient de la raison, droit qu'ils partagent avec tous les citoyens de Ponthiomas ; enfin, la raison étant cultivée dès l'enfance, les hommes apprennent très tôt à déceler ce qui les rend heureux ou malheureux et à maîtriser leurs émotions ; ainsi :

Il y règne cette belle harmonie qui résulte du contentement de soi-même, de la politesse, de la raison, de la douce sensibilité, de la tempérance et du plaisir.⁸¹³

La formule qui ouvre et clôt l'œuvre utopique - « C'est un beau pays que Ponthiomas » - montre que le développement de la raison a permis d'écarter le danger de l'augmentation de la

⁸¹¹ Saint-Lambert (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, p. 265.

⁸¹² *Ibid.*, p. 342.

⁸¹³ *Ibid.*, p. 345.

population⁸¹⁴. La méthode énoncée par l'auteur est validée par le maintien du bonheur et de la paix à Ponthiomas. L'auteur entend également prouver que l'action et la réflexion humaines permettent de construire une société idéale. Toutefois, il est intéressant de souligner que la présentation du monde utopique s'avère peu importante dans l'économie de la fiction, l'essentiel de l'œuvre étant consacré aux réflexions sur la raison.

2-2-3- Illusion et distanciation

Une fois assurée la compréhension de l'œuvre, l'utopiste doit travailler à la véracité de son discours afin d'entraîner l'adhésion totale du lecteur. Or, les utopies semblent, en apparence, à l'encontre du vraisemblable puisque par définition, elles contiennent la description d'un monde idéal imaginaire : on peut se demander comment elles peuvent alors influencer les lecteurs, quelles croyances elles créent chez ces derniers. Ces questions trouvent leur réponse dans le principe de distanciation à l'œuvre dans les fictions utopiques révolutionnaires. Si l'on se place du côté de la création, la fiction utopique permet aux écrivains d'exprimer leurs désirs en les rationalisant : la construction du récit instaure, en effet, une distance qui ne peut exister dans certains modes de diffusion répandus à l'époque comme, par exemple, les discours où prévalent l'enthousiasme et l'exaltation. Il semble que l'élaboration de la fiction utopique pendant la Révolution française réponde au désir de créer une telle distance chez le lecteur.

Aussi l'utopie révolutionnaire repose-t-elle à la fois sur les principes d'illusion et de distanciation, étroitement mêlés tout au long du récit utopique et amenant le lecteur à un incessant va et vient entre l'univers fictionnel et l'univers réel. *L'Île déserte, anecdote véritable* de Beffroy de Reigny, qui paraît dans plusieurs numéros consécutifs de son journal *Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques* (du 28 février au 12 avril 1792), illustre parfaitement ce procédé narratif.

L'utopiste s'attache, en premier lieu, à rendre son récit vraisemblable par l'utilisation de techniques narratives visant à authentifier le récit : le récit de voyage réaliste qui permet un jeu sur l'ambivalence entre la relation fictive et la relation véridique, la création d'effets de réel avec

⁸¹⁴ *Ibid.*, p. 264 et p. 348.

notamment le recours au lexique technique de la navigation, aux précisions chiffrées, à la narration à la première personne à la manière d'un témoignage véridique, ou encore plus simplement, la mention d'éléments (auteurs, ouvrages, pratiques, modes, etc.) qui renvoient à l'époque et au contexte révolutionnaires⁸¹⁵. Comme le souligne Gérard Genette dans *Figures II*, tout est implicitement mis en œuvre pour que le lecteur adhère à la fiction :

Le récit vraisemblable est donc un récit dont les actions répondent, comme autant d'applications ou de cas particuliers, à un corps de maximes reçues comme vraies par le public auquel il s'adresse ; mais ces maximes, du fait même qu'elles sont admises, restent le plus souvent implicites. Le rapport entre le récit vraisemblable et le système de vraisemblance auquel il s'astreint est donc essentiellement muet [...].⁸¹⁶

Ainsi dans *L'Île déserte, anecdote véritable* (1791), Beffroy de Reigny raconte l'histoire d'un homme qui quitte la France de 1789. Après un long périple, ce dernier échoue sur une île déserte et s'endort. Cet incipit ne fait pas l'objet d'une longue description, mais d'une part, la précision de la date et la mention de l'exil et d'autre part, le sous-titre de l'œuvre et le fait qu'elle soit publiée dans un journal, au milieu d'autres informations réelles, contribuent à l'évidence à un souci de vraisemblance. Dans son article « De l'imagination à la fiction », Jean-Marie Schaeffer évoque à ce propos la notion de « feintise ludique » qui est partagée par l'auteur et le lecteur et dont il explicite la fonction :

C'est ainsi qu'un récit de fiction imite le mode d'énonciation d'un récit factuel, que la poupée de l'enfant imite un bébé réel, etc. Dans tous ces cas, il ne s'agit pas d'induire en erreur, mais de mettre à la disposition de celui qui s'engage dans l'espace fictionnel des amorces qui lui permettent d'adopter l'attitude mentale du « comme si », c'est-à-dire de se glisser dans l'univers de la fiction.⁸¹⁷

Mais, en second lieu, et de manière apparemment paradoxale, certains utopistes mettent tout autant en lumière le caractère fictif de leur œuvre. Par exemple, dans *L'Île déserte, anecdote véritable*, alors que le lecteur s'attend tout naturellement soit à la description du rêve, soit à la suite des aventures du personnage, Le Cousin Jacques interrompt inopinément son récit - « Je laisse mon homme à son réveil pour reprendre cette histoire tout au long dans le prochain numéro, qui sera le 11^o »⁸¹⁸ - pour se lancer dans une longue adresse à ses lecteurs :

Comme on ne saurait, dans ces moments d'anarchie et d'enthousiasme, prendre un parti modéré sans s'exposer à se faire dire qu'on tâtonne et qu'on n'a point de caractère, j'avertis

⁸¹⁵ Voir le tableau n°7 (Partie I, chapitre 3).

⁸¹⁶ Genette (Gérard), *Figures II*, Paris, Seuil, 1969, p. 76.

⁸¹⁷ Schaeffer (Jean-Marie), « De l'imagination à la fiction », *op. cit.*, p. 7.

⁸¹⁸ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *L'Île déserte, anecdote véritable, Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques*, Paris, L'auteur, 1791, p. 2.

mes souscripteurs venus et à venir, que désormais, il ne sera plus question de révolution dans mes Lunes, et que cependant il en sera toujours question ; c'est-à-dire que ce sera toujours sous le voile de l'allégorie et du badinage que je me permettrai d'en parler.⁸¹⁹

Une fois le lecteur entré dans l'univers de la fiction, il faut qu'il garde à l'esprit le caractère imaginaire de cet univers afin que puissent se mettre en place les activités mentales liées à l'imagination. Les utopistes doivent par conséquent créer les conditions nécessaires à la réalisation d'une expérience virtuelle : le lecteur sait que ce qu'il va penser et construire n'aura aucune incidence dans la réalité. Jean-Marie Schaeffer précise la nature des processus cognitifs entrant en jeu :

Les modèles fictionnels sont [en effet] susceptibles de nous détourner de boucles réactionnelles courtes intempestives, de nous amener à suspendre notre jugement, à peser des évaluations axiologiques, à simuler des réactions affectives ou des engagements pulsionnels sans que ces expérimentations ne soient directement sanctionnées par le réel, et ainsi de suite.⁸²⁰

Ainsi, bien qu'il ait annoncé la suite au prochain numéro, le Cousin Jacques poursuit plus loin son récit : le lecteur, ainsi à nouveau plongé dans la fiction, retrouve le personnage en train de se réveiller et de se préparer à partir à l'exploration de l'île.

L'illusion fictionnelle est brisée pour amener le lecteur à établir des liens entre la fiction et sa propre réalité. Le pacte de lecture, qui consiste à feindre de croire que ce qui est présenté dans la fiction est réel, est rompu par l'utopiste lui-même dans une visée pragmatique : la fiction ainsi conçue devient un outil de lecture de la réalité. En effet, avant de revenir à la découverte de l'île, le Cousin Jacques implore le Sommeil de faire advenir un « rêve agréable », et décrit une société idéale fondée sur un gouvernement monarchique et sur la religion. Par le jeu sur les pronoms, la phrase qui suit et qui clôt cette description résume parfaitement les effets de cette incursion dans l'imaginaire utopique :

Ce ne sera qu'un rêve, il est vrai, mais au moins, pendant sa durée, tu retarderas les maux de ton réveil, et peut-être que le souvenir d'un songe heureux nous inspirera quelque penchant pour la vérité.⁸²¹

On comprend pourquoi certains utopistes révolutionnaires peuvent choisir la forme littéraire de l'utopie comme mode d'engagement : elle leur permet d'atteindre plus facilement les objectifs précédemment décrits - faire réfléchir le lecteur et lui donner les moyens d'exercer un

⁸¹⁹ *Ibid.*

⁸²⁰ *Ibid.*, p. 11.

⁸²¹ *Ibid.*, p. 3.

jugement critique. Dans *Du texte à l'action, herméneutique, II*, Paul Ricoeur affirme la nécessité de l'utopie comme complément à l'idéologie. L'idéologie permet au groupe de croire à son identité : elle a pour fonction de préserver le groupe social tel qu'il est et la fonction de l'utopie consiste, au contraire, à projeter l'imagination hors du réel, c'est-à-dire à remettre en question la réalité. Ce dernier intègre alors mentalement ces nouveaux systèmes de référence, c'est-à-dire de nouvelles représentations du réel qui entraînent « une redynamisation de la vie mentale », comme le souligne Jean-Marie Schaeffer dans son article intitulé « De l'imagination à la fiction »⁸²².

Les préfaces participent également de cette ambiguïté intentionnelle entre imaginaire et vraisemblance, ainsi que le montre Jean-Michel Racault dans son article « Les jeux de la vérité et du mensonge dans les préfaces des récits de voyages imaginaires à la fin de l'âge classique (1676-1726) » : la revendication trop insistante du vrai en vient à signaler la fiction et parfois même, les procédures d'authentification de certaines préfaces tendent à se contredire quand l'éditeur réintroduit le soupçon de la fraude qu'il entend écarter :

Plus qu'une volonté effective d'abolir les frontières du romanesque et du vécu en faisant passer pour vrai ce qui n'est qu'inventé, les préfaces des utopies de la fin de l'âge classique traduisent peut-être le souci d'instaurer l'ambiguïté ludique du « mentir vrai », le jeu du réel et du fictif. Elles sont par là accordées à la nature même de l'utopie, dévoilement critique de la réalité socio-politique existante sous le masque ironique d'un discours de fiction.⁸²³

Dans la préface de *L'Anglais cosmopolite* (an VII-1799), Musset-Patay joue ainsi sur le topos du manuscrit traduit pour présenter son récit comme véridique, authenticité qui est remise en question par l'insistance et l'ironie de la présentation qu'en fait le « traducteur ». Tout d'abord, l'auteur anglais présumé se nomme Milord Laughher, terme que l'on peut traduire en Français par l'adjectif *rieur*. Ensuite, l'auteur ne cesse de rappeler son travail de traduction, tour à tour en louant et en dénigrant l'œuvre anglaise ; il commence par avouer qu'il a ajouté des commentaires au texte original :

Milord avance quelquefois des paradoxes fort étranges ; mais qui paraissent si bizarres, qu'ils se réfutent d'eux-mêmes. L'extravagance ou la singularité de quelques-unes de ses idées ne mérite pas une réponse sérieuse.

Cependant, comme on pourrait croire que son traducteur est du même avis que lui, j'avertis le lecteur que j'ai réfuté les inculpations les plus graves, qu'il faisait à notre nation,

⁸²² Schaeffer (Jean-Marie), « De l'imagination à la fiction », *op cit.*, p. 3.

⁸²³ Racault (Jean-Michel), « Les jeux de la vérité et du mensonge dans les préfaces des récits de voyages imaginaires à la fin de l'âge classique (1676-1726) » in *Métamorphoses du récit de voyage*, actes du colloque de la Sorbonne et du Sénat, 2 mars 1985, recueillis par François Moureau, préface de Pierre Brunel, Paris, Champion ; Genève, Slatkine, 1986, p. 324.

quand elles étaient appuyées sur quelques raisonnements. Ainsi, avant de prononcer sur moi, il faut avoir le soin et la patience de lire les remarques faites sur le texte, ou les observations renvoyées à la fin de l'ouvrage, à cause de leur longueur, et qui font partie des notes qui le terminent. Cette conduite est de rigueur si l'on veut être juste.⁸²⁴

Le clin d'œil adressé au lecteur dans cette dernière phrase révèle le jeu sur la double signification de ses propos, comme dans la phrase qui ouvre le paragraphe suivant :

Milord Laugher semble se moquer souvent de son lecteur, qu'il promène interminablement d'objets en objets. Cette manière a beaucoup de succès en Angleterre et l'inimitable Sterne est le premier qui se soit affranchi des égards que l'on doit au public.

Quoiqu'une pareille méthode ne s'accorde pas avec la politesse française, j'avoue qu'elle est extrêmement commode et, que, si je me sentais quelque talent pour écrire, je l'adopterais, aimant trop la liberté et étant trop ennemi de toute gêne pour agir autrement.⁸²⁵

Il joue ainsi avec le lecteur en lui dévoilant la supercherie de la traduction sous forme de dénégation. Dans la préface de son *Voyage d'un habitant de la lune à Paris, à la fin du XVIIIème siècle* (1803), Gallet utilise un procédé différent : il se justifie longuement de ce mélange de réel et de fictif par le goût des lecteurs de romans « à vouloir la vraisemblance et l'invraisemblance à la fois »⁸²⁶. En se réclamant des grands auteurs du siècle tel Voltaire, il reprend les éléments de son œuvre défiant le principe de vraisemblance comme, par exemple, les éléphants ailés qui servent de moyens de transport au Lunian ou l'âge de ce dernier qui dépasse les deux mille ans d'existence, et les justifie en montrant en quoi ils participent du propos et de l'objectif sérieux de cette fiction utopique.

Cette analyse a permis de mettre en lumière une autre catégorie d'utopies pendant la Révolution française, ou plus précisément une autre utilisation de la fiction utopique.

Dans sa thèse de doctorat précédemment citée, Richard Robert s'attache à montrer la crise du genre utopique pendant la Révolution et affirme qu'en raison de la prise en compte des valeurs individuelles nouvelles et de la dislocation du modèle imaginaire de l'Eden, l'utopie révolutionnaire ne propose pas un modèle politique stable et n'est plus régie que par les lois de la déraison, de l'imperfection, de l'errance et de l'irrégulier. Certes, on a vu précédemment que l'utopie révolutionnaire se caractérise par l'intégration de l'histoire, du devenir temporel et du

⁸²⁴ Musset (Victor-Donatien de, dit Musset-Pathay), *op. cit.*, « Avertissement du traducteur », pp. v-vj.

⁸²⁵ *Ibid.*, p. vj.

⁸²⁶ Gallet (Pierre), *op. cit.*, « Au lecteur », p. iv.

désir individuel qui en bouleverse sa structure textuelle, et peut empêcher la construction de la société idéale. Mais dans ces œuvres qui introduisent l'imperfection et qui réfléchissent à la possibilité même de l'existence d'une société idéale, se dessinent d'une part, des solutions formées par la raison, même si ces dernières demeurent au stade de l'ébauche, et d'autre part une stratégie argumentative visant à convaincre le lecteur de la validité du modèle proposé. De fait, l'utopiste met en lumière l'acte de langage qu'il est en train de réaliser et expose au lecteur la manière dont il doit saisir cette énonciation : il y a ainsi au sein de l'oeuvre à la fois le dévoilement implicite ou explicite et le rappel des intentions de l'auteur, conditions nécessaires à l'efficacité de son discours.

L'utopiste met alors en œuvre différents procédés pour amener le lecteur à la compréhension du modèle proposé : la juxtaposition de l'idée abstraite et de son illustration concrète, la répétition sous diverses formes textuelles des idées principales, et la lecture guidée sont autant de moyens d'optimiser cette compréhension. Toutefois, pour qu'il y ait une réelle adhésion au modèle proposé, la compréhension, seule, ne suffit pas : il faut aussi que le lecteur puisse croire en la véracité de la société idéale, mais il s'agit en second lieu de susciter sa réflexion et de lui permettre d'appliquer ce modèle imaginaire à sa propre réalité en procédant à la destruction de l'illusion fictionnelle. Toutefois, selon moi, cette coexistence du narratif et du discours de l'auteur, voire la prédominance de ce discours dans certaines fictions, ne signifie pas une dissolution de la fiction, mais montre au contraire une exploitation des richesses offertes par cette dernière.

Par conséquent, je pense que la visée pragmatique des utopistes - la volonté de participer à la régénération de la France révolutionnaire - explique les formes nouvelles et diverses, parfois aux frontières du genre, que revêt la fiction utopique pendant la Révolution française : l'utopie est un moyen, parmi d'autres, d'agir politiquement.

CHAPITRE 2

DES MODELES THEORIQUES AUX MODELES REALISABLES

La volonté d’agir sur le lecteur et sur les mentalités peut se transformer en un désir d’action plus directe : l’intention n’est plus de produire un effet sur le lecteur pour qu’il agisse politiquement, mais de fournir un modèle politique applicable à la réalité révolutionnaire. On a vu précédemment qu’il s’opère, pendant la Révolution française, une « humanisation » de l’utopie peignant aux côtés de sociétés idéales, l’esquisse de modes de vie s’inscrivant dans la réalité du lecteur ; certains utopistes développent, au sein de la fiction utopique, des plans de réformes ou insèrent des codes de législation pouvant être appliqués à la société contemporaine.

1- Des modèles universels aux modèles contingents

L’utopie se conclut souvent sur le souhait ou la nécessité d’adopter le modèle proposé afin d’atteindre le bonheur : mais dans ces cas, il s’agit davantage d’un procédé oratoire visant à présenter la société utopique comme un point de perfection à atteindre comme dans plusieurs utopies de la Révolution. Toutefois, il existe des œuvres où cette formule prend pleinement son sens : les utopistes donnent un modèle de société à réaliser dans la France contemporaine. Dans son « Discours préliminaire » à *L’heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792), Le Mercier de La Rivière affirme son désir d’être utile à ses contemporains en leur offrant la description du monde des Féliciens. Il assure que :

L’exécution de ce beau modèle n’a rien qui soit au-dessus de nos forces ; d’ailleurs si nous n’avions l’idée de la perfection, nous ne pourrions tendre à la perfection. Nos cercles ne sont point métaphysiquement parfaits ; mais sans une notion exacte de cette perfection métaphysique, nous ne serions jamais parvenus à leur en donner une qui nous suffit.⁸²⁷

⁸²⁷ Le Mercier de la Rivière, *op. cit.*, p. 8.

Dans *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* (1804) de Ledoux, on retrouve le même pragmatisme :

Je n'offrirai point à mes lecteurs de ces projets qui se perdent dans le vague des combinaisons imaginaires, ou dont l'effrayante possibilité anéantit d'avance l'exécution.⁸²⁸

Cette caractéristique représente, selon moi, la plus importante particularité des utopies révolutionnaires et elle est essentiellement due au contexte historique et politique comme le montre la composition de l'œuvre de Delisle de Sales : *Eponine, ou De la République* (1793). A la suite de la proposition de Rabaud-Pommier, reprise par Barrère, demandant l'avis des citoyens sur l'élaboration de la nouvelle Constitution par la Convention, Delisle de Sales reprend son ouvrage intitulé *Ma République* écrit en 1791 et lui ajoute deux nouveaux tomes.

L'utopie de Jean Say, *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800), illustre parfaitement cette nouvelle caractéristique. Son œuvre se situe dans la période de rédaction du Code civil et la remarque qui suit montre son désir de participer à cette entreprise de stabilisation politique :

Et quel temps fut plus favorable à la publication d'un écrit sur les mœurs de la nation, que celui où nous sommes, que celui où deux hommes dont les talents éminents et la moralité ne sont pas contestés, même de leurs plus grands ennemis, ont conçu le projet de fonder la stabilité de la République sur l'observation des règles de la morale, et ont été placés par leurs concitoyens dans les premières magistratures ?⁸²⁹

Le choix de la forme textuelle utilisée par Say n'est pas anodin, et constitue à lui seul une prise de position, car pour répondre à la question: « Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple ? », l'Institut appelait la forme de l'essai ; mais Say y a préféré l'utopie, pour « travailler à des écrits qui pussent influencer sur l'opinion générale »⁸³⁰. Dans l'Avant-propos de l'ouvrage publié en 1848, les éditeurs avancent une explication en invoquant la mode littéraire et le contexte historique de la Révolution :

L'auteur s'est laissé entraîner, quant à la forme et, jusqu'à un certain point, pour le fond, au goût qui prévalait alors dans la littérature. Les apologues, les fictions étaient une forme à laquelle on aimait recourir ; et, à la suite de toute grande commotion politique, les esprits, poussés vers l'espoir des réformes sociales, se laissent entraîner dans le vague des aspirations, par l'incertitude même que présente dans ces moments l'avenir.⁸³¹

⁸²⁸ Ledoux (Claude-Nicolas), *op. cit.*, « Introduction », p. 1.

⁸²⁹ On trouve une phrase très ressemblante dans la *Lettre d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803) de Saint-Simon : « Mon ami, quelle époque plus favorable pour produire le projet que vous me communiquez, que celle où le génie engagé dans une lutte avec le despotisme, appelle tous les philanthropes à son secours ! » (*op. cit.*, p. 22.).

⁸³⁰ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 584.

⁸³¹ *Ibid.*, p. 581.

Il me semble, au contraire, que le choix de J.-B. Say est conscient et motivé par le désir de livrer des réformes réalisables dans la France consulaire. Par ailleurs, le choix de l'auteur d'*Olbie* ne se limite pas à une fiction mais, comme le souligne la commission de l'Institut, il « met en action ce que d'autres ont mis en théories et en systèmes » à l'aide de « tableaux »⁸³².

Afin de mieux comprendre l'enjeu du choix littéraire de J.-B. Say, il est utile de comparer son oeuvre à un roman épistolaire qui paraît la même année : *L'Observateur sentimental, ou Correspondance anecdotique, politique, pittoresque et satyrique entre Mohamed Saady et quelques uns de ses amis, ayant surtout pour objet les événements et les mœurs de nos jours* (1800) de J.-B. Sanchamau⁸³³. Ce dernier se livre à des jugements personnels sur la société française de l'époque : il mentionne le Code civil en cours d'élaboration, l'état des lettres françaises - avec des jugements sur des oeuvres particulières comme *L'An 2440* de Sébastien Mercier (Lettre XXVI) -, l'importance de l'économie politique (Lettre XXXIV), etc. Ces remarques sont interrompues par le récit d'anecdotes amoureuses et libertines (Lettres VII, XVI, XVIII, XXIV). Dans la lettre XV, il répond à la question de l'Institut, à l'origine de l'oeuvre de Say, en énonçant des principes généraux : les institutions propres à fonder la morale d'un peuple doivent être en harmonie avec quatre éléments essentiels : premièrement, les unes avec les autres ; deuxièmement, avec le degré de civilisation de la société, troisièmement : avec la nature du gouvernement retenu (ce ne seront pas les mêmes pour un gouvernement républicain ou monarchique) ; quatrièmement, avec le climat, la démographie, la position géographique du pays et les qualités industrielles de ce peuple. Il en conclut alors la nécessité de reformuler la question posée par l'Institut, qui aurait dû être : « Quelles sont les institutions propres à fonder la morale du peuple français sous le gouvernement de l'an VIII ? » ; la réponse apportée par Sanchamau à la question de l'Institut donne un aperçu du ton polémique de l'oeuvre, où le narrateur, par le biais de la correspondance, dénonce les changements survenus avec la Révolution française : le désordre civil provoqué par la multiplication des lois, la décadence des mœurs. Tout au long de l'oeuvre, en se référant aux cités antiques, il propose pour la société française des améliorations possibles en matière d'éducation, de lois, de morale, tout en affirmant son désir de partir vivre en Amérique ou sur une île déserte.

⁸³² *Ibid.*, Préface de la première édition, p. 583

⁸³³ Sanchamau (J.-B.), *L'Observateur sentimental, ou Correspondance anecdotique, politique, pittoresque et satyrique entre Mohamed Saady et quelques-uns de ses amis, ayant surtout pour objet les événements et les mœurs de nos jours*, A Smyrne, l'an de l'Hégire, 1215, Paris, Patris, 1800, 244 p.

Les œuvres de J.-B. Say et de J.-B. Sanchamau présentent ainsi de fortes similitudes thématiques, mais l'exposition des idées diffère totalement, car le choix de la fiction utopique chez J.-B. Say participe pleinement du désir d'utilité, cher aux Idéologues. En effet, en montrant les réformes qu'il préconise déjà mises en oeuvre dans la société olbienne, il convainc plus facilement de leur efficacité. Il ne s'agit pas seulement de faire adhérer le lecteur aux principes énoncés ou de le faire réfléchir sur la réalité contemporaine dans l'œuvre de Sanchamau, mais de présenter un modèle en acte, déjà accompli et prêt à être imité dans la réalité contemporaine : l'enjeu de la fiction est surtout d'amener le lecteur à croire à ce modèle idéal.

Toute la fiction utopique de J.-B. Say est, d'ailleurs, bâtie sur le principe du modèle. L'un des principes fondateurs de la société idéale olbienne est le concept de modèle, dont l'importance est soulignée dans la structure même de l'œuvre ; il est ainsi rappelé dans les dernières lignes, comme une conclusion livrée aux lecteurs :

Les pères de famille suivirent peu à peu l'exemple offert par l'autorité publique ; car l'exemple, que, dans les commencements, on imite si peu, est ce qu'il y a de plus infailliblement imité dans le temps. On put lire dans leurs maisons des sentences applicables à l'ordre intérieur des familles, et les enfants nourris de ces maximes, que l'expérience confirmait pour eux, en firent la règle de leur conduite, et la transmirent à leurs enfants. On fut heureux, parce qu'on fut sage : hommes et nations ne peuvent l'être autrement.⁸³⁴

L'efficacité de ce recours au modèle est assurée, d'une part, par sa généralisation à toute la société : les préceptes et les exemples à suivre sont présents à la fois dans les lieux privés et publics - et d'autre part, par un mouvement de transmission allant du gouvernement aux citoyens puis des citoyens aux générations suivantes :

A Olbie, lorsqu'un incendie se manifestait autrefois, c'était à qui se soustrairait au devoir d'y porter secours. Plusieurs fois les premiers magistrats travaillèrent aux pompes, et donnèrent momentanément un abri et des vêtements aux incendiés ; depuis lors, c'est à qui se distinguera par les mêmes bienfaits.⁸³⁵

L'architecture participe ainsi de l'éducation permanente : dans toute la ville, les devoirs des citoyens sont rappelés sur les monuments publics où sont gravées des maximes morales ; temples, statues, tombeaux « enseignaient au peuple ce qu'il devait imiter »⁸³⁶. Enfin, les arts et notamment les représentations théâtrales offrent « des modèles d'humanité et de grandeur d'âme »⁸³⁷.

⁸³⁴ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 615.

⁸³⁵ *Ibid.*, p. 118.

⁸³⁶ *Ibid.*, p. 614.

⁸³⁷ *Ibid.*, p. 610.

Le principe de l'exemple à suivre décliné dans l'utopie de Say symbolise enfin le rôle qu'il attribue à sa propre fiction : servir de modèle à la France révolutionnaire. Puisqu'il croit au pouvoir de l'exemple, il confie son œuvre aux législateurs et les exhorte à « déployer leur génie, la fermeté de leur caractère, dans l'application de ces principes ; ce qui est sans doute la tâche la plus difficile, lorsqu'il s'agit de créer des institutions sociales. »⁸³⁸. Quelques lignes plus loin, il réitère de manière plus explicite son souci de participer à la construction politique de la France :

C'est donc aux législateurs des nations, aux plus influents de leurs magistrats, de leurs orateurs, de leurs écrivains, à concourir avec moi dans cette entreprise. Que ceux de mes concitoyens qui sont faits pour influencer sur les mœurs nationales, par leurs places ou par leurs talents, se livrent enfin à l'accomplissement de cette œuvre louable et grande. Puissent-ils concevoir combien il doit en résulter de solide gloire pour eux-mêmes, et de bonheur véritable pour tous !⁸³⁹

On voit qu'en tant qu'auteur, Say s'octroie un rôle non négligeable dans les actions à entreprendre pour terminer la Révolution française, répondant ainsi à l'appel lancé par Daunou dans son *Rapport sur l'instruction publique* du 23 vendémiaire an IV, où le rôle de la littérature en période de crise politique est magnifié :

Les lettres ont suivi, depuis trois années, la destinée de la Convention nationale. Elles ont gémi avec vous sous la tyrannie de Robespierre ; elles montaient sur les échafauds avec vos collègues ; et dans ce temps de calamités, le patriotisme et les sciences, confondant leurs regrets et leurs larmes, redemandaient aux mêmes tombeaux des victimes également chères [...]. Après tant de secousses violentes [...], après cinq années si pleines de tourments [...], qui mieux que l'instruction publique exercera le ministère de réconciliation générale ? [...] Oui, c'est aux lettres qu'il est réservé de finir la révolution qu'elles ont commencée, d'éteindre tous les dissentiments, de rétablir la concorde entre tous ceux qui les cultivent ; et l'on ne peut se dissimuler qu'en France, au XVIIIème siècle, et sous l'empire des Lumières, la paix entre les hommes éclairés ne soit pas le signal de la paix dans le monde.⁸⁴⁰

Le choix de l'utopie révèle également le caractère pédagogique de la démarche de J.-B Say, qui n'entend pas s'adresser aux seuls membres de l'Institut, ni aux législateurs. Cette nécessité de la démocratisation du savoir est explicitée dans une note de bas de page :

Quiconque ferait un traité élémentaire d'Economie politique, propre à être enseigné dans les écoles publiques, et à être entendu par les fonctionnaires publics les plus subalternes, par les gens de la campagne et par les artisans, serait le bienfaiteur de son pays.⁸⁴¹

⁸³⁸ *Ibid.*, p. 593.

⁸³⁹ *Ibid.*

⁸⁴⁰ Cité par Baczko (B.), *Une éducation pour la démocratie. Textes et projets de l'époque révolutionnaire*, Paris, 1982, p. 504, 512-513.

⁸⁴¹ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 589.

Et de publier, deux ans plus tard, son *Traité d'économie politique* (1803) poursuivant ainsi sa participation active au développement des bonnes mœurs du peuple français :

C'est surtout dans un Etat libre qu'il importe que le peuple soit éclairé. C'est de lui que s'élèvent les pouvoirs, et c'est du sommet du pouvoir que découlent ensuite la vertu et la corruption ; c'est entre les mains des gens en place que sont toutes les nominations, toutes les institutions et l'ascendant de l'exemple. S'ils sont ineptes, méchants et corrompus, l'ineptie, la perversité et la corruption inondent toute la pyramide sociale.⁸⁴²

Les utopistes de la Révolution française sont donc conduits par le désir de participer à l'amélioration de la situation politique, économique et sociale contemporaine : leur contribution prend diverses formes qui s'échelonnent des propositions de réformes aux textes législatifs mais le point commun à ces propositions est leur caractère transposable à la réalité révolutionnaire : il s'agirait alors moins d'un modèle universel, qui servirait de point de perfection à atteindre, que d'une solution prenant en compte les circonstances.

2- Les projets de réformes du système fiscal ou la participation à la régénération de la France

Se démarquant des fictions utopiques du XVIII^{ème} siècle, les utopies de la Révolution française contiennent des propositions de réformes détaillées propres à résoudre très concrètement les problèmes économiques, politiques et sociaux de la France : les utopistes entendent ainsi contribuer à la « régénération » du pays. Il n'est guère étonnant que la question de l'impôt et de l'organisation du système fiscal dans son ensemble soit aussi présente dans les fictions utopiques, puisque les problèmes financiers sont à l'origine de la crise de l'Ancien Régime et aboutissent à la convocation des Etats-généraux : la réforme du système fiscal s'avère l'un des enjeux majeurs de la Révolution française. Afin de mettre en lumière le rôle joué ici par la fiction utopique révolutionnaire, il est utile de comparer plusieurs utopies s'attachant à trouver des solutions pour réformer le système d'imposition.

On a vu précédemment comment Olympe de Gouges, dans les *Remarques patriotiques* (1788), fait suivre son *Projet d'impôt étranger au peuple, propre à détruire l'excès du luxe pour augmenter les finances du trésor, réservé à acquitter la dette nationale*, d'un *Songe de*

⁸⁴² *Ibid.*, p. 587.

l'Auteur qui en montre les conséquences positives. Dans le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, le narrateur rêve qu'il est l'Empereur de Chine et rapporte comment il est parvenu à redonner magnificence et prospérité à l'Empire chinois. Tout comme le préconise Delisle de Sales dans *Eponine, ou De la République* (1793), Le Breton s'attache en priorité à redresser les finances de la Chine, et commence par remédier aux abus et aux fraudes dans l'administration des finances en demandant des comptes précis aux différents administrateurs, soit une déclaration formelle des revenus de l'Etat, des frais de perception et du nombre d'employés. Il procède ensuite à une baisse générale des impôts en abolissant définitivement les « droits, franchises, aides, gabelles, traites »⁸⁴³, puis se livre alors à une réforme complète de l'impôt qui touche à la fois la nature des revenus imposés et le mode de perception. Il crée deux classes d'impôts : la première touche chaque particulier propriétaire de fonds, qui paie une somme proportionnée à sa terre ; la seconde est une taxe fixe sur les divers produits et gains des marchands, commerçants et artistes. Enfin pour limiter la corruption dans la perception des impôts, il limite le nombre des administrateurs : il n'existe désormais qu'un seul trésorier dans la ville d'élection des vingt-quatre provinces qui forment le royaume.

Toutes ces réformes sont décrites en détail avec des précisions chiffrées : l'Empereur baisse l'impôt d'un million deux cent mille livres ; la narration met en valeur leurs conséquences positives sur la société : elle instaure une égalité durable entre les différentes provinces du royaume, et les délivre des « petits tyrans qui les gouvernaient en despotes auparavant »⁸⁴⁴. Enfin, il réalise à intervalles réguliers des bilans financiers de son royaume, montrant clairement l'efficacité de ses réformes : après quatre ans de règne, il a réussi à conserver trois milliards de revenus sans augmenter les impôts, qui sont restreints à deux milliards ; il a dépensé quatre cent millions pour liquider les anciennes dettes de l'Etat, trois cent millions pour l'état militaire, les hôpitaux et le commerce et enfin cent millions pour payer les nouveaux employés de l'administration fiscale. Il reste ainsi dans les caisses impériales plus d'un milliard cinq cent millions, et il assure fièrement que depuis le jour de son avènement, le royaume s'est enrichi d'un tiers, le nombre de négociants se trouve accru de moitié, la population augmente de toute part et qu'il ne reste plus « un seul malheureux dans tout le royaume »⁸⁴⁵. Le Breton décline ainsi un plan de réforme avec logique et rigueur, et l'utilisation de la fiction utopique lui permet de le rendre vivant et de l'exposer avec plus de force de conviction. Si Le Breton ne livre pas explicitement

⁸⁴³ Le Breton, *op. cit.*, p. 55.

⁸⁴⁴ *Ibid.*, p. 57.

⁸⁴⁵ *Ibid.*, p. 67-68.

son utopie comme un modèle à réaliser, il propose des solutions concrètes aux problèmes de la France contemporaine et *L'Année littéraire* de 1789 en fait un commentaire élogieux, la présentant comme un ouvrage sérieux :

Si quelques-unes de ses pensées sont un peu exagérées, c'est apparemment qu'il a pensé qu'en matière de réformes, le philosophe doit viser au-dessus du but pour l'atteindre.⁸⁴⁶

On retrouve dans *L'heureux naufrage* (1789) de l'abbé Serane le même pragmatisme et la même utilisation de l'utopie pour proposer des réformes applicables à la France de l'époque. Le narrateur converse avec un magistrat qui lui explique comment les idées d'un citoyen ont permis de développer le travail et l'industrie dans toute l'île, alors que la situation du pays semblait désespérée, car une classe de riches citoyens était parvenue à donner plus de valeur à l'argent qu'à la possession de terres - les propriétaires cherchant donc davantage à vendre leurs terres qu'à les cultiver, ces dernières demeuraient en friche. Le citoyen résolut alors :

1°. De faire baisser le prix énorme de l'argent ; 2°. De rehausser le crédit des terres ; 3°. De procurer à tous les propriétaires de bien-fonds tous les secours dont ils auraient besoin pour cultiver leur bien ; 4°. De le leur procurer à très-bas prix, et de leur assurer les moyens de se libérer insensiblement ; et c'est ce qu'il a opéré par l'établissement de la caisse de crédit rural [...].⁸⁴⁷

A travers les propos du magistrat, Serane offre l'histoire de ce peuple comme un véritable modèle à suivre :

Voilà tout ce qu'il vous faut pour avoir la clef de cette heureuse abondance, de cette parfaite tranquillité qui fait notre bonheur, et qui fera le bonheur de tous les peuples qui nous pourront imiter.⁸⁴⁸

L'utopie permet aux auteurs de proposer des réformes et d'en montrer immédiatement l'efficacité puisqu'elles sont présentées comme étant déjà réalisées et à l'origine du bonheur de la société idéale ; ils se donnent ainsi les moyens de convaincre plus facilement leurs lecteurs et les fictions utopiques se différencient en cela des projets de réformes.

Dans son œuvre contre-révolutionnaire, *Voyage en l'air* (1791), Suleau, insère un projet de finance, présenté comme l'œuvre du pot - terme désignant les habitant de la lune - qui accueille le narrateur chez lui : il prévoit la création d'une caisse nationale, ainsi que l'établissement d'une taxe sur tous les produits de luxe provenant de l'étranger. Cependant, il est clairement précisé dans

⁸⁴⁶ *L'année littéraire*, 1789, V, pp. 207-208.

⁸⁴⁷ Serane (abbé Philippe), *op. cit.*, p. 27.

⁸⁴⁸ *Ibid.*, p. 26.

la fiction que ces réformes ne sont « encore qu'en projet »⁸⁴⁹ et ce plan est écrit au futur de l'indicatif, semblable par conséquent aux nombreux plans de réforme adressés aux différentes Assemblées révolutionnaires. On peut enfin citer l'exemple de L'Ange qui publie ses *Moyens simples et faciles de fixer l'abondance et le juste prix du pain* (9 juin 1792) sous la forme d'une brochure où il propose un ensemble de mesures pour stabiliser et réglementer le prix du pain : entre autres, la création d'un système d'abonnement permettant de mettre en place des greniers d'abondance dans tout le pays, un système d'assurance protégeant les récoltes des cultivateurs. Dans le chapitre « Lumières, critique sociale et utopie pendant le XVIIIème siècle français » dans *l'Histoire générale du socialisme*, Albert Soboul classe l'ouvrage de L'Ange parmi les utopies :

Tout le système est exposé avec ce souci de logique et de minutie qui caractérise la construction utopique. « Alors les propriétés seront bien gardées, alors les dépenses pour les ponts et chaussées seront enfin vraiment profitables à la nation, alors tous les chemins seront toujours beaux, les rivières et les canaux toujours navigables à fortes charges, les marais seront bientôt desséchés, les terres arides bientôt abreuvées, même les eaux des torrents seront bientôt contraintes à circuler doucement dans les prairies nouvelles : en un mot, du jour au lendemain, nous verrons la France devenir un paradis terrestre. » Vision idyllique...⁸⁵⁰

L'exemple cité par Albert Soboul montre que ce qu'il désigne par « utopie » est une proposition de réformes propres à créer la société idéale de l'auteur. Toutefois, cette dernière n'est pas encore réalisée puisqu'il en décrit les conséquences bénéfiques au futur de l'indicatif. Pour répondre à la critique d'Albert Soboul, on pourrait avancer que la fiction utopique propose une vision finalement plus réaliste, moins chimérique que certains plans de réforme non fictifs. Cette dernière se distingue ainsi tout autant des projets de réforme réels que fictifs, c'est-à-dire insérés dans une fiction, mais étant pareillement prospectifs, comme par exemple le projet législatif fictif présenté dans le *Thesmographe* (1789) de Rétif de la Bretonne.

Ce rôle que les utopistes révolutionnaires entendent jouer dans la Révolution française se trouve résumé dans les propos de Théobald, personnage-législateur du roman d'Isabelle de Charrière intitulé *Trois Femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour* (1796) :

Vous traitez mes projets de rêveries et mon espoir de chimère ; vous croyez que rarement on peut être utile à ses semblables, et que si l'on réussissait à leur faire du bien, ils ne le sentiraient, n'en aimeraient pas mieux leur bienfaiteur, ne l'en traiteraient pas mieux, et tourneraient contre lui les lumières, la liberté, l'opulence qu'ils lui devraient. Il se peut bien que vous ayez raison ; mais je veux l'ignorer. Je m'étourdirai là-dessus, je me persuaderai que j'aurai plus d'adresse que les autres ; que les hommes pour qui je travaillerai, seront

⁸⁴⁹ Suleau (François-Louis), *op. cit.*, p. 81.

⁸⁵⁰ *Histoire générale du socialisme*, tome 1, « Des origines à 1875 », *op. cit.*, p. 234.

faits autrement que d'autres. Il ne s'agit que de mettre la main à l'œuvre. Une fois engagé dans l'entreprise, on ne délibère plus, on agit. [...] Laissez-moi donc travailler à diminuer les souffrances et à accroître les jouissances de mes semblables.⁸⁵¹

Ce passage souligne parfaitement la lucidité des utopistes sur leur potentielle action sur la réalité, mais il met principalement en valeur leur détermination.

3- Les utopies juridiques : une alternative aux projets de lois révolutionnaires

Dans les utopies de la Révolution française, la question de la loi est centrale dans la mesure où elle est présentée comme une condition nécessaire à la construction d'une société heureuse. Dans *L'heureux naufrage* (1789), le narrateur s'entretient avec un magistrat qui lui explique que la tranquillité et le bonheur durable de sa société ne sont dus qu'à « la sagesse des lois ». La fiction utopique est entièrement consacrée à l'exposition des lois pénales découlant d'une loi principale qui :

en punissant le crime d'une manière proportionnée à son énormité la réparerait autant qu'il est possible, et deviendrait une leçon permanente, un exemple perpétuellement effrayant pour les pervers.⁸⁵²

Le « code criminel » de cette société idéale est livré sous la forme d'un dialogue entre l'utopien et le narrateur. De même, l'essentiel de la narration du *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton consiste à rapporter le travail effectué par l'Empereur pour instaurer de nouvelles lois, qui aboutit, après seize années de règne, à l'établissement d'un code civil comprenant dix articles. Cette nécessité de la loi se manifeste également dans *De la raison, ou Ponthiamas* (an VI-1798) de Saint-Lambert, où suite à l'augmentation de la population, la tâche des trois sages du pays consiste à trouver les moyens d'élaborer de bonnes lois. Enfin, les utopies révolutionnaires mettent fréquemment en scène un voyageur qui est amené à légiférer : dans les *Découvertes de la mer du Sud* (1798), les colons réfugiés dans « l'île Hospitalière » s'attachent en premier lieu à établir un code provisoire ; dans *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de son oncle Maurice* (1791) de Boulard, le narrateur a fondé un nouvelle société pour entretenir une paix durable entre les Péru-Mexicains et

⁸⁵¹ Charrière (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *op. cit.*, pp. 92-93.

⁸⁵² Serane (abbé Philippe), *op. cit.*, p. 15.

leurs voisins, et passe une année avec ce nouveau peuple pour lui « faire adopter de bonnes loix » qui assurent « sa tranquillité, sa gloire et son bonheur ». ⁸⁵³

Toutefois, cette importance de la loi ne donne pas nécessairement lieu à une exposition précise du code législatif des sociétés idéales. Bien souvent, les lois sont présentées dans la fiction utopique dans leur réalisation concrète ; plus rares sont les utopies qui comportent l'énonciation précise et exhaustive du code législatif fondant la société idéale. Dans *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de son oncle Maurice*, le narrateur avoue que la tâche de législateur n'est pas aisée, et les « bonnes loix » qui mènent ces peuples au bonheur ne sont pas précisées. Cette absence semble s'expliquer par les reproches fréquemment adressés au système législatif français : la trop grande abondance de lois et la complexité du système dans son ensemble. Aussi Maurice Vertamont, qui s'inquiète de pouvoir s'acquitter correctement de son rôle de législateur chez ce peuple sage, conclut-il :

Que sera-ce donc chez les peuples de nos climats, où les loix plus compliquées, et moins faites pour le plus grand nombre, oppriment presque toujours celui qu'elles sont destinées à protéger ; où l'œil du Souverain ne peut percer à travers les voiles qu'opposent les forts aux réclamations des faibles. ⁸⁵⁴

Apparaît alors l'idée que la loi doit nécessairement s'accompagner d'un travail sur les mœurs : les textes présents en utopie ne sont pas des textes législatifs, mais des livres de morale. Par exemple la plus grande partie de l'utopie de Moutonnet de Clairfons, *Le véritable philanthrope ou l'île de la philanthropie* (1790), rapporte le contenu du livre intitulé *Maximes et sentences morales que l'on inculque dans la mémoire des jeunes Philanthropes* ; cet ouvrage prône le principe de modération, autrement dit, « en tout, il faut éviter l'excès » ⁸⁵⁵, et il se compose de nombreuses injonctions morales, comme par exemple, « Ne soyez ni ingrats, ni infidèles, faites du bien à vos amis et à vos ennemis » et d'assertions diverses, telles :

Le meilleur gouvernement est celui où la loi est rigoureusement observée, où l'on craint encore plus le blâme que la loi, où les bons seuls peuvent gouverner, où toutes les conditions sont égales, où tous les citoyens poursuivent les injustices qui ne leur sont pas personnelles, comme s'ils les avaient éprouvées. ⁸⁵⁶

Ou encore :

La plus importante de toutes les lois est celle qui ne se grave ni sur le marbre, ni sur l'airain, mais dans le cœur des citoyens, qui fait la véritable constitution de l'État : ce sont les

⁸⁵³ Boulard (Martin-Sylvestre), *op. cit.*, p. 155.

⁸⁵⁴ *Ibid.*, p. 139.

⁸⁵⁵ Moutonnet de Clairfons, *op. cit.*, p. 85.

⁸⁵⁶ *Ibid.*, p. 53 et p. 78.

mœurs. Les autres loix forment ensemble le ceintre de la voûte, tandis que les mœurs en sont la clef solide et inébranlable.

Dans *De la raison, ou Ponthiamas* (an VI-1798) de Saint-Lambert, la morale revêt une aussi grande importance : au cours de leur réflexion sur les moyens de se trouver de bonnes lois, les trois Sages chinois Tsou-Chou, Kiang-Tsé et Chin-Vang décident de publier un dictionnaire qui a pour objectif essentiel « de préserver les hommes de se tromper en morale »⁸⁵⁷, et qui contient les définitions des différentes facultés de l'homme ; il est précédé d'une série de préceptes invitant chacun à s'interroger sur ses jugements personnels avant de les tenir pour vrais. Comme chez Moutonnet de Clairfons, ce livre est destiné à être diffusé le plus largement possible - « Les magistrats en ordonneront la lecture aux enfants et au peuple. »⁸⁵⁸-, et de même que dans la société olbienne proposée par Jean-Baptiste Say, ces préceptes sont mis en vers et peints en lettres majuscules sur les murs des maisons des habitants de Ponthiamas. Tous ces moyens mis en œuvre pour détruire les erreurs en morale portent leurs fruits et contribuent à rendre le peuple chinois raisonnable, autorisant ainsi l'élaboration d'un système législatif simple. Dans les utopies de Moutonnet de Clairfons et de Saint-Lambert, le bonheur de la société et de ses membres se voit ainsi subordonné à la morale.

Dans les œuvres révolutionnaires du début du XIX^{ème} siècle, les rapports entre la morale et la loi dénotent davantage une défiance à l'égard de cette dernière ; dans le *Voyage à la nouvelle Philadelphie* (1803) de Saige, la simplicité du système législatif des utopiens est également mise en valeur par le narrateur, mais derrière les propos de l'honnête vieillard qui lui fait découvrir l'île, on perçoit la voix de l'auteur :

Tel est le petit nombre des bases sur lesquelles repose notre existence politique. Le code civil est aussi peu compliqué que celui des loix constitutionnelles, et l'un et l'autre ne paraîtraient aux yeux des publicistes européens, qu'une faible ébauche de gouvernement ; mais c'est dans nos mœurs qu'est l'esprit vivifiant, qui anime, soutient et consolide l'ensemble de nos institutions : ce sont elles qui les dirigent vers le but que le législateur s'est proposé, suppléent à son silence et répare les imperfections de son ouvrage.⁸⁵⁹

Face aux difficultés rencontrées par les députés des différentes assemblées à établir une constitution stable et définitive, il semble qu'à la fin du siècle, la croyance en la loi ne soit plus aussi forte qu'en 1789.

⁸⁵⁷ Saint-Lambert (Jean-François, Marquis de), *op. cit.*, p. 316.

⁸⁵⁸ *Ibid.*, p. 319.

⁸⁵⁹ Saige (Joseph), *op. cit.*, pp. 98-99.

Il existe cependant, pendant la Révolution française, des œuvres utopiques qui, à la fois, prennent la forme d'un texte législatif et se donnent comme des modèles à réaliser dans la société contemporaine. Par exemple, *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* de Beffroy de Reigny et *Eponine, ou De la République* de Delisle de Sales, parues toutes deux en 1793, présentent la particularité de contenir une constitution fictive, prenant la forme d'un texte législatif complet avec des titres, des divisions et des sous-divisions. Le but essentiel de ces deux auteurs est de « consolider le règne de la loi » et tous les éléments de leur fiction y concourent⁸⁶⁰.

La Constitution de la Lune, rêve politique et moral est rédigée entre décembre 1792 et mai 1793. Elle se compose de trois parties : une observation de l'auteur qui contient le Précis historique de la révolution de la lune, c'est-à-dire une description de la société idéale lunaire, la Constitution de la lune exposée en 72 chapitres et abordant en détail tous les domaines, enfin la Profession de foi du Cousin Jacques. Dans la troisième division du premier chapitre de la Constitution de la lune, Beffroy de Reigny démontre la nécessité d'une constitution pour mettre un frein aux passions et affirme que la destinée des hommes de la lune – et de la France – est inextricablement liée à l'existence des lois, car selon lui, l'échec de l'ancien gouvernement est dû à l'absence d'une constitution solide fondée sur des bases démocratiques. Il préconise ainsi une république reposant sur un système représentatif qui a pour objectif de garantir la liberté de chaque membre de la société, et où la première autorité de l'Etat est le conseil législatif, fixé à 465 membres nommés par le peuple et composé de trois divisions qui siègent à tour de rôle pendant six mois. Beffroy insiste sur l'extrême importance de la loi : le bonheur de la nation dépendant de cette dernière, toute l'attention du peuple doit se tourner vers la nomination des législateurs ; pour pouvoir être élu, le citoyen doit répondre à plus de vingt-cinq qualités, majoritairement énoncées dans des phrases négatives, comme par exemple « n'être pas réputé violent, tapageur, et même enthousiaste »⁸⁶¹. La cupidité, le mensonge, l'inconstance, la frivolité, la violence, ou la fraude sont ainsi fortement condamnés ; toutefois, l'exaltation est considérée comme « la peste de la législature » et comme le plus grand des vices dans les fonctions législatives⁸⁶². Afin d'éviter tout abus de pouvoir, l'organisation du système politique permet un contrôle permanent des différents corps de l'Etat : il est par exemple formellement interdit au conseil législatif de se transformer en comité sous prétexte de faciliter les opérations législatives ; les législateurs en exercice sont soumis aux tribunaux ordinaires ; ceux sortant de leurs fonctions devront se justifier de leurs

⁸⁶⁰ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *op. cit.*, p. 299.

⁸⁶¹ *Ibid.*, p. 105.

⁸⁶² *Ibid.*

actions devant le peuple et devant le tribunal de justice. De même, tous les corps de l'Etat (administratifs et judiciaires) sont tenus de rendre des comptes clairs tous les trois mois. La seconde autorité de l'Etat chargée de donner de la force à la loi est le conseil exécutif, composé de treize ministres. Il n'existe aucun privilège et le droit fondamental reconnu à tous est la liberté d'opinion. Les deux principes fondant ce gouvernement sont la religion - le Grand conseil reconnaît l'existence d'un Dieu créateur et la nécessité de l'honorer par un culte public⁸⁶³-, et la modération que l'auteur définit dans le chapitre seize :

La modération consiste à gémir sans éclat, des désastres de ses concitoyens, à rester calme au milieu des agitations politiques, et à ne perdre jamais de vue la justice et la vérité, à se défier, comme de la peste, de toutes les opinions exagérées, et à proposer de sang froid les remèdes convenables aux maux publics, parce qu'on y a recours tôt ou tard.⁸⁶⁴

Beffroy de Reigny oppose l'exaltation et l'enthousiasme révolutionnaires à la vérité : le recours à l'utopie juridique lui permet ainsi de se livrer à une réflexion rationnelle et froide, qui contraste fort avec la personnalité fantaisiste du Cousin Jacques. Le ton personnel des notes de bas de page et de la Profession de foi qui clôt la *Constitution de la Lune*, et qui sert tant la plainte que la colère de l'auteur, nuance l'exposition rigoureuse du texte de loi, comme en témoigne la note qui achève son Précis de l'histoire de la lune, bonne illustration de cet entrelacement du modèle universel et de l'histoire personnelle :

J'étais au lit, malade et accablé de chagrin, quand j'ai fait les 32 pages qu'on vient de lire, au mois de décembre dernier ; peut-être que la solitude, l'ennui et les dégoûts ont contribué à frapper mon imagination. Si mes tableaux sont noirs, c'est que mon cœur est ulcéré ; mais qu'on en pense ce qu'on voudra, jamais on ne réconciliera un ami de la liberté, avec les vexations arbitraires ; et un ami de l'humanité, avec le sang des cadavres.⁸⁶⁵

Royaliste convaincu, Beffroy fait, entre autres, allusion au discours de Robespierre à la Convention demandant la condamnation à mort de Louis XVI (3 décembre 1792). On comprend par conséquent qu'il utilise la fiction utopique pour dénoncer la Révolution française qui voit disparaître les deux principes auxquels l'auteur est extrêmement attaché : la monarchie et la religion. De même, toute la dernière partie de son œuvre, intitulée « La profession de foi », vise à répondre « aux calomnies absurdes et infâmes que des hommes profondément pervers, aristocratissimes »⁸⁶⁶ ont fait circuler à son encontre : se défendant d'appartenir à un quelconque

⁸⁶³ Comme nous l'avons vu précédemment, les divisions traitant de la religion sont les plus développées de la Constitution de la lune.

⁸⁶⁴ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *op. cit.*, p. 85.

⁸⁶⁵ *Ibid.*, p. 32.

⁸⁶⁶ *Ibid.*, p. 280.

parti, il prétend n'avoir rien publié depuis le mois de juin 1792, et fournit différents certificats assurant sa bonne conduite ; il retourne contre ses détracteurs l'accusation de contre-révolutionnaire, désignant ainsi tout citoyen qui n'exprimerait pas ses idées, quelles qu'elles soient, pour sauver la France ; enfin, il avance le caractère imaginaire de sa Constitution :

Ma République est dans la lune ; la lune n'est pas la terre ; et il n'y a pas lieu de me chicaner sur un régime républicain, dont j'ai tracé le tableau, et qui existe à quatre-vingt mille lieues de notre planète. Les idées de ces républicains-là ne sont pas obligées de ressembler aux nôtres ; encore une fois, chaque peuple a ses mœurs. Je peins depuis que j'écris, celles des planètes : et je ne prie personne assurément de les adapter à celles de notre planète.⁸⁶⁷

Dans le roman complexe *Eponine, ou De la République* (1793) de Delisle de Sales, on suit les aventures d'un vieillard nommé Platon et de sa fille, Eponine, qui voyagent à bord du *Cosmopolite*, vaisseau anglais qui les amène chez l'empereur Joseph II, puis dans la France révolutionnaire. Ces très nombreuses péripéties, racontées par un premier narrateur extérieur à l'histoire, et auxquelles se mêlent les événements révolutionnaires réels, sont commentées par un autre narrateur, qui se livre à de longues réflexions philosophiques et politiques. L'œuvre de Delisle comporte une partie narrative qui contient l'histoire d'Eponine, et qui constituait la version de 1791, à laquelle s'ajoutent quatre nouveaux éléments : les « Fastes de l'Assemblée constituante » ; différents textes présentant la nouvelle œuvre ; le texte intégral des deux constitutions de 1791 et 1793, et enfin la Constitution du Philosophe, présentée comme un véritable texte de lois⁸⁶⁸. Ainsi, chez Delisle de Sales, si le texte législatif ne constitue qu'une partie de l'œuvre, il en est l'aboutissement : l'ensemble du roman (l'intrigue et le traité politique) vise à mettre en lumière la nécessité d'un texte constitutionnel, c'est-à-dire la version définitive des deux manuscrits de Platon enrichie par les ajouts successifs de l'histoire, qui n'est autre que la Constitution du philosophe, comme l'explique l'auteur :

Mais cette République, écrite à la manière des anciens, se trouve essentiellement liée avec l'histoire touchante d'Eponine ; j'ai cru qu'il fallait un ton plus sévère quand on voulait ne parler qu'aux hommes d'Etat, et j'ai détaché de ce grand drame la seule partie du dénouement, c'est-à-dire la Constitution du philosophe.⁸⁶⁹

Cette constitution se compose de deux parties : la première, intitulée « Principes de toutes les législations », pose les bases de tout code législatif capable de fonder une société heureuse, à

⁸⁶⁷ *Ibid.*, p. 297.

⁸⁶⁸ Ces informations sont extraites de l'introduction à *Eponine ou de la République* de Pierre Malandain, Paris, Annales de l'Université de Besançon, Les Belles Lettres, collection du Bicentenaire de la Révolution, 1990, pp. 17-19.

⁸⁶⁹ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), *op. cit.*, p. 633.

savoir la morale et le pacte social. Les droits de l'homme consistent essentiellement en la protection de tous les individus, en particulier des plus faibles, par l'ordre social, et afin de garantir leur liberté dans la société civile, sont introduits la liberté de la presse et le droit à l'insurrection. Ce dernier, qui fait l'objet de cinq divisions, représente la plus grande particularité de la Constitution du philosophe : il est défini comme « le frein le plus puissant pour réprimer toutes les forces illégales, pour briser toutes les tyrannies »⁸⁷⁰. Dans la seconde partie, intitulée « Code particulier de la monarchie », Delisle prône une monarchie représentative, la nation assemblée étant souveraine de droit. Pour préserver l'unité politique de la monarchie, l'auteur remplace la division du pays en provinces par quatre-vingt-dix villes, appelées Métropoles – chaque département compte dix métropoles -, qui servent de chefs-lieux pour les assemblées primaires. Le fondement de cette constitution est l'égalité des droits pour tous les citoyens : le droit à la propriété et à toutes les places du gouvernement, la liberté de culte et la répartition égale des impôts en proportion de l'étendue et de la valeur des propriétés. Delisle de Sales décrit avec une extrême minutie la manière dont s'exerce le principe de souveraineté ainsi que la formation, les pouvoirs et le rôle du corps législatif. La monarchie représentative repose sur deux organes soumis : une assemblée de représentants formant le corps législatif et un conseil chargé de réviser l'ouvrage de ces représentants. Les deux millions de citoyens actifs sont représentés par cent membres du corps législatif, dont dix sont élus par le monarque, neuf par le corps législatif et quatre-vingt-un par les citoyens actifs, qui ont l'obligation de se rendre aux assemblées primaires sous peine de perdre leur titre et leurs privilèges de citoyens et de voir afficher leur nom sur les monuments publics. Le pouvoir exécutif revient au monarque, mais afin d'éviter que ce dernier n'en abuse, il appartient au corps législatif de décider avec lui du mode de fonctionnement du corps exécutif. Comme chez Beffroy de Reigny, la constitution du philosophe vise essentiellement à éviter le despotisme et tout abus de pouvoir. De même, Delisle de Sales prône la modération dans le gouvernement, c'est-à-dire « l'absence de toute espèce d'enthousiasme »⁸⁷¹ et précise, par exemple, dans la division intitulée « Mode de l'insurrection », que l'insurrection du peuple contre le gouvernement ne peut être que pacifique et n'advenir que dans des conditions particulières, précisément définies par l'auteur :

On jugera toujours d'une manière saine quels sont les attentats du pouvoir qui justifient le droit terrible de le renverser, quand on se pénétrera de ces maximes éternelles : que la

⁸⁷⁰ *Ibid.*, p. 689.

⁸⁷¹ *Ibid.*, p. 447.

conscience éclairée ne doit jamais plier au gré du despote, que la morale est antérieure à toutes les conventions sociales, et qu'on est homme avant d'être citoyen.⁸⁷²

Cette théorie de l'insurrection fait aussi l'objet de plusieurs chapitres du roman : le chapitre XXIX, « préliminaires à la théorie de l'insurrection », le chapitre XXX, « Du dogme philosophique de l'insurrection » et enfin le chapitre XXXI intitulé « Application de cette théorie à une insurrection qui aurait sauvé à la France la nuit des régicides », où le narrateur propose un autre déroulement de la Révolution française, qui serait la conséquence de la mise en œuvre de ses principes. Ainsi, la Constitution du philosophe représente une synthèse de toutes les théories développées au fil du roman, sous la forme condensée du texte de lois.

Les deux auteurs répondent à l'appel des conventionnels, comme le précise Beffroy de Reigny dans une note placée dans l'Observation de l'auteur :

Je profite de la liberté de la presse pour dire ce que je crois utile à mon pays ; je réponds, à ma manière, à l'invitation faite par la législature à tous les écrivains de lui communiquer leurs idées et leurs lumières.⁸⁷³

Ces deux œuvres paraissent dans un contexte de changement politique important puisque s'effectue alors le passage de la monarchie à la république. La Constitution de 1791 a échoué à stabiliser la politique et à achever la Révolution ; en 1793, la première constitution élaborée ne résiste pas à l'éviction des Girondins de l'Assemblée le 2 juin 93 et la seconde, votée le 24 juin, précédée d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme, est fondée sur la prépondérance d'une assemblée élue au suffrage universel, dont les lois sont soumises au contrôle direct du peuple réuni dans des assemblées primaires - mais elle ne sera jamais appliquée. Erigeant la loi comme solution à la stabilisation de la situation politique de la France, les deux auteurs offrent ainsi aux conventionnels un texte législatif présenté comme une constitution idéale qui, seule, permettra de terminer la Révolution française. Selon Beffroy de Reigny, les différents principes et lois exposés dans sa constitution sont autant de remèdes à ce qui a fait échouer la Révolution jusqu'alors :

La Constitution que je soumets ici à la censure du public, ne plaira certainement pas aux exaltés ; mais qu'on me cite une seule contrée du globe, où l'exaltation ait fait de bonnes loix : j'en défie ; ... je dirai même plus ; c'est que plus on s'éloignera des principes que j'établis dans cet ouvrage, plus nos malheurs seront prolongés.⁸⁷⁴

⁸⁷² *Ibid.*, p. 685.

⁸⁷³ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *op. cit.*, « Observation de l'auteur », note de bas de page, p. 13

⁸⁷⁴ *Ibid.*, « Observation de l'auteur », p. 9.

L'exposition des différents principes de la Constitution de la lune donne la possibilité à Beffroy de Reigny de porter un jugement sur la Révolution française qu'il place dans des notes de bas de page ; par exemple, dans le chapitre cinquante-cinq, il expose le principe de l'administration des provinces et notamment la composition des collèges de cantons, qu'il commente ensuite dans une note :

De cette manière, chaque collège pourra être composé de vingt membres, environ ; chaque commune en ayant un qui la représente, c'est le vrai moyen d'effectuer ce qu'on appelle un gouvernement représentatif, chimère jusqu'à présent, que je n'ai vu réaliser que dans la lune, du moins à bien des égards.⁸⁷⁵

Beffroy de Reigny met en valeur ses propositions dans la dernière partie de l'œuvre intitulée Profession de foi :

L'expérience m'a convaincu pleinement de la solidité de mes réflexions ; et quand elles ne seraient pas fondées sur l'étude des hommes, sur la connaissance de l'histoire, etc., ce que j'ai vu et ce que je vois encore suffiraient bien pour les justifier. J'ai prédit dans mes Lunes et mes Planètes mot pour mot, tout ce qui est arrivé ; et je n'étais pas pourtant sorcier.⁸⁷⁶

De la même manière, Delisle déplore, dans la préface de son œuvre, l'instabilité politique de la France :

Déjà plusieurs fois, depuis l'insurrection de 1789, la France a changé de gouvernement ; on l'a vu exiger des Peuples, étonnés eux-mêmes de leur inconstance, des serments contradictoires ; se faire à grand frais des objet de culte, pour les plonger ensuite dans la fange ; créer péniblement un code qui devait être éternel, et le renverser.⁸⁷⁷

Dès la préface d'*Eponine, ou De la République* (1793), l'auteur affirme la visée pragmatique de son œuvre :

Oh ! Si avant cette époque, quelques-unes des idées heureuses de cette République, pouvaient germer dans l'entendement des Restaurateurs futurs de notre législation ! Si l'on commençait à se persuader qu'une Révolution préparée par les lumières, ne doit pas s'affermir avec l'épée ! [...] Si, dis-je, une partie de ces rêveries vertueuses venait bientôt se réaliser, il me semble que, tout proscrit que je serais dans ce moment d'orage, j'aurais payé mon tribut de Citoyen à un pays que j'idolâtre.⁸⁷⁸

Dans l'espoir d'atteindre cet objectif, toute la fiction sert à donner autorité à son texte de lois : dans le chapitre LIV « Ambassade de Léopold pour demander le plan d'une république », Platon est mandé par l'Empereur Léopold pour « régner avec le premier Monarque de l'Europe : car c'est

⁸⁷⁵ *Ibid.*, p. 176.

⁸⁷⁶ *Ibid.*, p. 295.

⁸⁷⁷ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), *op. cit.*, p. 23.

⁸⁷⁸ *Ibid.*, pp. 45-46.

régner que d'être appelé dans ses Etats pour y être législateur »⁸⁷⁹. Suite à l'aide que Platon a apportée à Joseph II, son frère, Léopold souhaite qu'un tel « génie » conçoive un Code législatif qui convienne à son Empire. Cette renommée de Platon qui transparaît au fil du roman présage la qualité de la Constitution du philosophe. De même, tout au long de l'œuvre, le narrateur ne cesse de montrer la pertinence et les qualités de sa réflexion : dans le chapitre XXXVIII intitulé « Spoliation du Clergé », ce dernier explique comment il aurait détruit le Clergé et mentionne le moment où la France sera prête à accueillir ses idées et sa Constitution :

Jusqu'à l'époque où la France ressuscitée sera digne de m'entendre, mes idées tutélaires seront méconnues ou perverties [...]. Des amis prétendus de la raison, non moins dangereux peut-être, croiront honorer ma République en la présentant comme un frêle tissu de rêveries vertueuses que le souffle de l'expérience doit dissiper. Ces critiques, s'ils sont éclairés, mentiront contre la conscience de leurs lumières : car ils verront aisément qu'en appuyant sans cesse ma théorie sur l'histoire de la Révolution française, je me suis mis en garde contre les chimères de l'Optimisme.⁸⁸⁰

Enfin, en plaçant la Constitution du philosophe à la suite des deux constitutions de 1791 et 1793, Delisle tend à lui octroyer un statut de texte législatif réel et à faire oublier son caractère fictif.

En raison du contexte politique et historique, les deux auteurs croient en la possible réalisation de leur constitution puisque, comme l'affirme Bronislaw Baczko à propos de l'ouvrage *Mémoires sur l'instruction publique* de Condorcet :

ce projet s'insère autrement dans l'histoire : la parole se veut être le Verbe fondateur d'une réalité nouvelle. L'utopie s'enrichit d'une expérience politique doublée d'illusions ; le projet une fois énoncé a toutes les chances de devenir acte. Un vote favorable ne le transformerait-il pas en institution ? La pratique politique révolutionnaire fait de l'histoire le lieu d'accueil pour les idées les plus hardies.⁸⁸¹

Force est de constater que malgré les échecs successifs politiques de la Révolution, ces deux auteurs partagent la même foi en l'action politique et en l'avènement d'un avenir meilleur. Dans sa Profession de foi, Beffroy de Reigny exhorte le lecteur à l'action :

Ne revenons plus sur le passé ; adoucissons le présent, et réglons l'avenir ; songeons à sauver la France ; voilà l'essentiel.⁸⁸²

Il s'interroge alors sur la possibilité de l'adaptation de son modèle idéal à la réalité. Son utopie juridique présente la particularité de contenir les moyens de préparer l'avènement de la

⁸⁷⁹ *Ibid.*, p. 453.

⁸⁸⁰ *Ibid.*, p. 329.

⁸⁸¹ Baczko, *Lumières de l'utopie, op.cit.*, p. 208.

⁸⁸² Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *op. cit.*, p. 298.

Constitution de la lune dans la société française de 1793, entre autres : développer la liberté d'opinion ; apporter la consolation dans les familles victimes de la guerre ; expliquer à tous le sens des décrets en vigueur ; abolir les pouvoirs illimités ; punir sévèrement les criminels ; joindre aux fêtes civiques des prières publiques.

Delisle expose sa solution d'une autre manière, ainsi que le montre Pierre Malandain :

Delisle n'oppose aux excès et aux apories de l'époque aucun « modèle » ancien, mais plutôt la figure prospective d'un schéma dynamique dont les éléments constitutifs ne prennent leur véritable sens que dans la structure qui les organise et les finalise, vers un ordre nouveau et inouï. [...] Toute l'évidence des anciennes fictions est appelée à l'aide pour dire *fictive* la réalité présente (qu'il résume dans la jolie formule de « démocratie absolue ») et en construire – lui en opposer et lui en proposer – une autre, *effective*.⁸⁸³

Ainsi, le deuxième narrateur revient sur les événements révolutionnaires et propose des améliorations, comme au chapitre XLVIII, où il analyse les raisons de l'échec de la Constitution de 1791, qui sont selon lui essentiellement l'oubli de la morale et le manque de générosité des législateurs. Son objectif est de contribuer à la création d'un autre futur :

J'espère toujours que quelque génie puissant viendra asseoir sur le roc un édifice politique qui, de son côté le plus beau, menace de se perdre dans les nuages et qu'on cessera de regarder comme des chimères de perfection impraticables pour l'espèce humaine les Républiques des élèves de Socrate.⁸⁸⁴

De plus, dans la seconde partie de la Constitution du philosophe, Delisle donne des conseils précis à la Convention : selon lui, le premier travail du corps législatif est de mettre de l'ordre dans les finances de l'Etat. Aussi, dans le Supplément à la Constitution du philosophe, propose-t-il un « Essai de plan pour acquitter, dans tous les empires de l'Europe, la dette nationale ».

L'analyse de ces deux utopies juridiques a montré à la fois leurs divergences philosophiques – le rôle accordé à la religion – mais surtout leurs ressemblances, notamment l'éloge du principe de modération dans l'établissement de la législation, qui vient justifier le choix de la forme rigoureuse et austère du texte législatif pour proposer leur constitution idéale. Dans ces deux œuvres, la raison, souvent invoquée, se voit tempérée par les sentiments : dans le roman de Delisle de Sales, parallèlement à la théorie politique, sont développées l'histoire d'amitié d'Eponine avec l'esclave Zima, qui n'est autre que sa sœur, et l'histoire d'amour d'Eponine et

⁸⁸³ Malandain, introduction à *Eponine ou de la République*, op. cit., p. 23.

⁸⁸⁴ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), op. cit., p. 411.

d'un officier. Dans l'utopie de Beffroy de Reigny, on a montré la forte présence du « je », plaintif ou exprimant sa colère et son indignation face aux événements révolutionnaires.

4- Le genre utopique ou la mise en action

Il est indéniable que l'action est au cœur des utopies révolutionnaires ; il ne s'agit plus de décrire l'état final de perfection, c'est-à-dire le bonheur statique d'un monde idéal, mais de montrer comment ce bonheur a été atteint - et surtout comment il pourrait être instauré dans la réalité.

L'analyse des utopies révolutionnaires permet par conséquent de réhabiliter l'utopie, tant par sa capacité à créer une alternative imaginaire, que par sa vocation juridique et politique et sa volonté de proposer des solutions sociales et politiques concrètes en période de crise. Ainsi la critique de l'utopie formulée par Paul Ricoeur dans *Du texte à l'action* n'est plus valide pour les œuvres utopiques de la Révolution. Il affirme en effet que :

L'utopie nous fait faire un saut dans l'ailleurs, avec tous les risques d'un discours fou et éventuellement sanguinaire. Une autre prison que celle du réel est construite dans l'imaginaire autour de schémas d'autant plus contraignants pour la pensée que toute contrainte du réel en est absente. Il n'est dès lors pas étonnant que la mentalité utopique s'accompagne d'un mépris pour la logique de l'action et d'une incapacité foncière à désigner le premier pas qu'il faudrait faire en direction de sa réalisation à partir du réel existant.⁸⁸⁵

Or cette réflexion critique sur l'utopie se trouve au cœur même des fictions utopiques de la Révolution : dans le chapitre LIII intitulé « Préliminaires d'une bonne législation » d'*Eponine, ou De la République* (1793) de Delisle de Sales, Platon explique à sa fille sa théorie des frottements :

Eh ! crois-tu ma fille, dit le vieillard, qu'il suffise de dresser péniblement dans mon cabinet un Code de lois pour forcer un grand peuple à être heureux ? [...] L'écueil où vont se briser tous ces métaphysiciens qui ayant plus d'amour du bien que de génie, plus de connaissances des livres que de la nature humaine, organisent des machines Républicaines où tous les rouages sont d'un poli éblouissant, mais qui ne sauraient marcher ; qui ont calculé la stérile admiration du vulgaire pour leur ouvrage, mais jamais les frottements et les résistances qui

⁸⁸⁵ Ricoeur (Paul), *Du texte à l'action, Essais d'herméneutique, II*, Chapitre intitulé « L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social », Paris, Editions du Seuil, 1986, p. 390.

en amènent la nullité. Les hommes de nos trois mondes, Eponine, ont besoin de rencontrer des lois, mais les lois ont encore plus besoin de rencontrer les hommes.⁸⁸⁶

La grande majorité des critiques formulées par Raymond Ruyer à l'égard de l'utopie dans le chapitre « les tares profondes de l'utopie sociale » de son ouvrage *L'utopie et les utopies* (1950), deviennent ainsi caduques si l'on prend en compte la production utopique de la Révolution française⁸⁸⁷, notamment le caractère fixiste des utopies (l'absence de devenir temporel) ; l'institutionnalisme (d'une part, la croyance que les institutions sont propres à créer le bonheur général et d'autre part, la nécessité que l'homme s'adapte aux institutions et non le contraire) ; la défiance à l'égard de la vie économique dans l'organisation globale de la société, et par exemple l'absence totale de budget chiffrant les réformes proposées. Tous les exemples précédemment analysés invalident ces différentes caractéristiques.

On pourrait par ailleurs se demander si l'utopie ne tombe pas dans le travers inverse : toute à sa volonté de s'incarner, elle cesserait d'être une utopie. Cette idée est défendue par Gilbert Leclerc dans sa contribution à l'ouvrage collectif *L'Utopie aujourd'hui* :

L'utopie n'envisage que le modèle achevé : elle ne dit rien des étapes pour y parvenir. Si elle le faisait, elle cesserait d'être utopique car il est de son essence de se situer dans un ailleurs radicalement différent de l'ici et que les chemins pour passer de l'un à l'autre ne peuvent être établis sans que l'ailleurs cesse d'être un ailleurs pour devenir simplement un prolongement de l'ici.⁸⁸⁸

Pendant la Révolution, les utopies conjuguent ces deux caractéristiques : elles construisent un modèle autre, tout en pensant sa réalisation. Cette particularité permet de comprendre que, de manière apparemment paradoxale, de nombreuses utopies s'offrent comme des modèles à la fois universels et contingents, c'est-à-dire réalisés pour être appliqués dans la France de 1789 ou 1793. Delisle de Sales, par exemple, affirme à plusieurs reprises que sa république est destinée à l'univers entier et présente la première partie de sa Constitution du philosophe comme « le code de l'univers », alors qu'il la livre dans un même temps aux membres de la Convention⁸⁸⁹. Je pense que ces œuvres demeurent toujours des utopies car si, comme nous l'avons vu précédemment, la distance entre le monde utopique et la société réelle peut s'avérer extrêmement ténue, il s'agit toujours d'un prolongement qui se veut meilleur, sinon idéal. Aussi les fictions utopiques de la

⁸⁸⁶ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), *op. cit.*, p. 445.

⁸⁸⁷ Ruyer (Raymond), *L'Utopie et les utopies*, Paris, PUF, 1950, pp. 57-113.

⁸⁸⁸ Bouchard (Guy), Giroux (Laurent), Leclerc (Gilbert), *L'Utopie aujourd'hui*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1985, p. 131.

⁸⁸⁹ Delisle de Sales (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), *op. cit.*, p. 699.

Révolution française ne perdent-elles pas leur caractère d'idéalité. Certes Beffroy de Reigny se défie du caractère illusoire des constructions rationnelles, comme le montre le passage suivant :

Une législature s'étonne quelquefois qu'après avoir posé des bases qu'elle croit bonnes, l'édifice vienne à s'écrouler ; mais cette législature ressemble à un architecte, qui consultant plus les vérités géométriques que son art, démontre à merveille un théorème, et vous présentant un plan bien conçu d'après ces idées-là, vous dit : *Monsieur, voilà votre maison ; vous pouvez y loger ; entrez dans les appartements*. Cet architecte oublie que ce plan n'existe que sur le papier et qu'on n'habite pas une maison sur du papier ; il oublie que ce plan si facile à construire en théorie, devient inexécutable dans la pratique.⁸⁹⁰

Cela ne l'empêche pas de rédiger un texte de lois dont la réalisation demeure imaginaire. Il ne développe pas minutieusement toutes les étapes de la mise en pratique réelle de son utopie, s'en tenant, pour reprendre l'expression de Paul Ricoeur, au « premier pas ». Si les Conventionnels tentaient de réaliser la Constitution de la lune, ils apporteraient peut-être la preuve de cette affirmation de Beffroy de Reigny lui-même : « en législation, il n'arrive que trop fréquemment que tel principe admirable dans la spéculation, devient chimérique et absurde dans la pratique »⁸⁹¹.

De même, les utopies de la Révolution n'échappent pas au danger de l'idéologie : Delisle de Sales présente sa République comme le fruit de la contribution de l'humanité entière, chaque penseur ayant fait un ajout au premier manuscrit de la République de Platon ; toutefois, elle reste la création d'un seul homme, proposée pour le bonheur de tous, et en cela devient potentiellement dangereuse, car elle peut mener à un régime arbitraire.

On observe, durant la période révolutionnaire, une véritable insertion de l'utopie dans le champ politique : les utopistes veulent contribuer à la régénération de la France soit en élaborant des plans de réformes pour améliorer la situation politique, économique et sociale du pays, soit en proposant une alternative à la politique, sous la forme d'un texte législatif, quand cette dernière ne permet pas de terminer la Révolution. Le désir d'assurer la stabilité de la nation par l'écriture se concrétise dans les utopies par la présence de constitutions ou de livres contenant les préceptes à suivre : ces derniers comprennent à la fois des lois et des maximes morales, et il est frappant de constater l'extrême importance accordée par les utopistes au rôle de la morale dans la législation. De même, certains d'entre eux prônent la modération et bannissent l'enthousiasme et on peut penser que la fiction utopique représente l'une des voies possibles pour mettre à distance le réel et concevoir des solutions propres à terminer la Révolution.

⁸⁹⁰ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *op. cit.*, p. 58.

⁸⁹¹ *Ibid.*

CHAPITRE 3

UNE INFLUENCE DES UTOPIES SUR LA REALITE REVOLUTIONNAIRE TEXTUELLE ET NON TEXTUELLE ?

1- La diffusion et la réception des utopies du corpus

Etudier la réception des œuvres littéraires d'une période passée n'est pas chose aisée, d'autant plus quand il s'agit de la période révolutionnaire, extrêmement riche en écrits divers - discours, traités, journaux, etc. – car ce travail nécessite de longues recherches. Pour déterminer si des œuvres littéraires ont été lues, il s'agit, d'une part, de mesurer leur diffusion, autrement dit de connaître les différentes éditions et le nombre de tirages pour chaque édition, les différentes représentations quand il s'agit d'œuvres dramatiques, de savoir si leur parution est annoncée, notamment dans les journaux, de connaître leur prix, et d'autre part, de trouver traces de leur lecture : par leur présence dans les bibliothèques des lettrés de l'époque – à travers, par exemple, les catalogues des livres de la bibliothèque -, par leur mention dans les correspondances, dans les discours des hommes de la Révolution, par les commentaires qu'en font les rédacteurs de journaux, etc. Cette enquête s'inscrit dans la filiation des travaux de Robert Darnton qui, dans son ouvrage *Gens de lettres, gens du livre* (1990) traite de la littérature comme d'un système de communication en se concentrant « sur les phases et les personnalités- clés du processus de communication : auteurs, éditeurs, libraires et lecteurs. »⁸⁹².

1-1- Rééditions et représentations théâtrales des utopies : une diffusion non négligeable

⁸⁹² Darnton (Robert), *Gens de lettres, gens du livre* (1990), pour la traduction française, Editions Odile Jacob, 1992, p. 5.

J'ai commencé par chercher si les utopies de mon corpus ont été rééditées au cours de la Révolution. Pour ce faire, j'ai consulté le catalogue de la Bibliothèque nationale, ainsi que les ouvrages qui mentionnent les différentes éditions des œuvres répertoriées : *La France révolutionnaire et impériale* (1930) d'André Monglond, le *Catalogue de l'histoire de la Révolution française* (1936-1943) d'André Martin et de Gérard Walter et la *Bibliographie du genre romanesque français : 1751-1800* (1977) d'Angus Martin, Vivienne G. Mylne et Richard Frautschi. J'ai obtenu des précisions importantes grâce aux journaux révolutionnaires : par exemple, Angus Martin cite une seconde édition du *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, qui ne comporte ni date ni nom d'éditeur ; or la *Feuille de correspondance du libraire, ou Notice des ouvrages publiés dans les différents journaux qui circulent en France et à l'étranger* du 1^{er} juin 1791 précise la date de cette seconde édition : 1791. De même, les critiques de Beffroy de Reigny annoncent une seconde édition de la *Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793) sans la dater précisément. Or, dans les *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, cette seconde édition est annoncée dans le numéro du 11 août 1793.

Les deux tableaux suivants indiquent les différentes rééditions des utopies pendant la Révolution française ainsi que les différentes représentations des pièces utopiques, qui sont classées par ordre chronologique.

Tableau n° 10 : Les rééditions des utopies narratives et dramatiques⁸⁹³

utopie	Date de première édition	Date de réédition	Nombre total de parutions
Le Breton, <i>Roman historique, philosophique et politique</i>	1789	1791	2
Rétif, <i>L'An deux-mille</i>	1789	1790	2
Rétif, <i>Le Thesmographe</i>	1789	1789	2
Sénac de Meilhan, <i>Les deux cousins</i>	1790	1806	2
Boulard, <i>La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont</i>	1790	- 1792 - 1798	3
Beffroy de Reigny, <i>Nicodème dans la Lune</i>	1791	- 1791 (4) ⁸⁹⁴ - 1792 - 1797	7
Nougaret, <i>Honorine Clarins</i>	1792	- 1793 - 1796 (an IV)	3
Beffroy de Reigny, <i>La Constitution de la lune</i>	1793	1793	2
Le Mercier de la Rivière, <i>L'heureuse nation</i>	1792	1792	2
Sade, <i>Aline et Valcour ou le Roman philosophique</i>	1795	1795 (2) ⁸⁹⁵	3

⁸⁹³ Pour le détail des différentes éditions et rééditions (date, éditeur, changement éventuel de titre), je renvoie à l'annexe 1.

⁸⁹⁴ J'indique entre parenthèses le nombre d'éditions. La seconde édition annoncée par Beffroy de Reigny dans ses *Nouvelles Lunes* d'avril 1791 demeure introuvable. On peut ajouter une édition contrefaite annoncée par Beffroy lui-même mais aussi par la *Feuille de correspondance du libraire* n° III (1791) où on peut lire : « Le public distinguera facilement la bonne édition de la contrefaite, en ce que celle-ci est imprimée sur mauvais papier et coûte 36 s., tandis que l'édition annoncée ici est imprimée sur beau papier, en caractère de Didot » (vol. 1, année 1791, p. 55).

⁸⁹⁵ Selon Angus Martin, trois éditions paraissent la même année, auxquelles s'ajoutent les reprises de l'épisode de l'histoire de Sainville et Léonore.

utopie	Date de première édition	Date de réédition	Nombre total de parutions
Fantin-Desodoards, <i>Révolutions de l'Inde</i>	1796	1797	2
Isabelle de Charrière, <i>Trois Femmes</i>	1796	1797 (2) 1798 (3)	6
Saint-Lambert, <i>De la raison, ou Ponthiomas</i>	1798	1801 (an IX)	2
Musset-Patay, <i>L'Anglais cosmopolite</i>	1799	1800 (an VIII) 1802 (an X)	3
Henriquez, <i>Voyage et aventures de Frondéabus</i>	1799	1801 (An IX)	2

Il apparaît que quinze des cinquante cinq œuvres de mon corpus ont eu au moins une réédition pendant la Révolution française. Le cas de figure de *Nicodème dans la Lune* (1791) donne un aperçu du phénomène éditorial pendant la Révolution française. Dans son ouvrage *Les originaux du siècle dernier : les oubliés et les dédaignés* (1864), Charles Monselet précise qu'il y eut quatre éditions différentes de *Nicodème dans la Lune* de 1791 à 1797 : une première en 1791 sous le nom de l'imprimeur (62 pages) ; une deuxième éditée par Froullé avec l'ajout de *Quelques réflexions de l'auteur* (104 pages) la même année ; une troisième par Bonnet Frères à Avignon, en 1792 (56 pages), une quatrième par Moutardier en 1797 avec des additions, corrections et variantes (99 pages). Dans son édition critique de *Nicodème dans la Lune*, Michèle Sajous détaille les différentes éditions encore consultables de la pièce, et en mentionne une troisième pour l'année 1791 imprimée chez Jacques Garrigan à Avignon. Ainsi, on relèvera deux caractéristiques intéressantes : d'une part, comme c'est alors fréquent la pièce est jouée avant d'être imprimée, ce qui peut entraîner des problèmes de propriété de l'œuvre. Dans plusieurs de ses œuvres et notamment dans le *Moniteur* du 13 décembre 1790, Beffroy de Reigny se plaint que « le brigandage qui s'exerçait à l'égard des productions des auteurs continue comme toujours, après comme avant la révolution »⁸⁹⁶ ; dans *La Lettre à tout le monde*, servant de Prospectus pour son

⁸⁹⁶ Bourez (G.), Bourez (M.T.), Sgard (J.), « La Révolution devant l'écrivain », in *L'écrivain devant la Révolution*, Grenoble, Université Stendhal, 1990, p. 311.

journal intitulé *Les nouvelles Lunes du Cousin Jacques* (1790), il rappelle alors à ses lecteurs de se méfier des contrefaçons :

On ne trouvera la partition manuscrite et la copie de cette pièce que chez moi ; je ne la fais ni imprimer ni graver et je dénoncerai les fripons qui la procureraient à quelque directeur de province à mon insu, aux municipalités des villes. [...] Il est temps qu'on mette un frein au brigandage des copistes, souffleurs, musiciens et accapareurs de pièces ; la liberté n'exige pas qu'on se ruine pour enrichir les plagiaires, les voleurs, les agioteurs d'esprit.⁸⁹⁷

D'autre part, une fois imprimée, cette œuvre est disponible à la fois chez l'Auteur et chez un autre imprimeur, ce qui en assure une diffusion plus large. D'autres utopies paraissent la même année chez des éditeurs différents, comme par exemple, *Le Thesmographe* de Rétif de la Bretonne (1789), *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) de Le Mercier de la Rivière ou encore *Trois Femmes* (1796) d'Isabelle de Charrière.

Enfin, les rééditions ayant lieu la même année prouvent bien le succès de ces utopies, comme par exemple *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793) de Beffroy de Reigny. Dans son ouvrage *Les originaux du siècle dernier : les oubliés et les dédaignés* (1864), Charles Monselet avance que la première édition de ce texte s'est écoulée en cinq jours et qu'une seconde édition a vu le jour très peu de temps après⁸⁹⁸. On peut ajouter l'exemple du roman *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle* (1791) de Boulard, qui semble s'être vendu avec succès : la première parution de cette œuvre est annoncée dans le numéro du 27 octobre 1791 du *Journal de Paris* et dans le numéro du 22 juin 1792, le rédacteur précise : « On a déjà annoncé cet ouvrage amusant et bien écrit, qui a eu beaucoup de débit, et dont il ne reste que peu d'exemplaires. »⁸⁹⁹.

Tableau n° 11 : Les représentations des utopies dramatiques

Titre	Sous-genre	Première représentation	Nombre de représentations	Lieu des représentations
Rétif de la Bretonne, <i>L'An deux-mille,</i>		Non représentée ⁹⁰⁰	-	-

⁸⁹⁷ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Lettre à tout le monde*, prospectus des *Nouvelles Lunes du Cousin Jacques*, Paris, Impr. du Journal général de politique, de littérature et de commerce, 1790, p. 3.

⁸⁹⁸ L'ouvrage de Charles Monselet se limite par ailleurs à une lecture biographique des œuvres.

⁸⁹⁹ *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, Supplément du 22 juin 1792, Paris, s. n., p. 4.

⁹⁰⁰ En ce qui concerne les deux pièces de Rétif de la Bretonne, je n'ai trouvé aucune annonce de leur représentation de cette pièce dans les journaux révolutionnaires dépouillés, ce qui semble confirmer l'absence de représentation affirmée par plusieurs critiques.

<i>ou la Régénération</i>				
Rétif de la Bretonne, <i>L'An 1788 à 1789 en 1888.</i>	Scène à trois personnages	Non représentée	-	-
Beffroy de Reigny, <i>Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique</i>	folie en prose et en trois actes	7 novembre 1790	- 324 ⁹⁰¹ 27 en 1790 170 en 1791 51 en 1792 67 en 1793 8 en 1794 1 en 1796 18 en 1797	Théâtre français, comique et lyrique (dont une au Théâtre des variétés dramatiques) Théâtre de la Cité
Picard, <i>Le Passé, Le Présent, L'Avenir</i> , comédies, chacune en 1 acte et en vers	comédies, chacune en 1 acte et en vers	24 août 1792 (reçue le 30 juillet 1791)	6 en 1792 1 en 1793	Délassements comiques
Titre	Sous-genre	Première représentation	Nombre de représentations	Lieu des représentations
Léger, <i>L'Isle des femmes</i>	divertissement en 1 acte et en vaudevilles	21 janv 1792	32 en 1792	Théâtre du Vaudeville
Thiébauld, <i>La Révolution française</i>	pièce en trois actes, pour être représentée en la Fête nationale du 10 août 1793	Non représentée	-	-
	prophétie			

⁹⁰¹ Je reprends ici le chiffre annoncé par André Tissier dans *Les spectacles à Paris pendant la Révolution, De la réunion des Etats généraux à la chute de la royauté : répertoire analytique, chronologique et bibliographique, 1789-1792*, Genève, Droz, 1992, 2 t. 525-528 p. Je renvoie par ailleurs à l'introduction à *Nicodème dans la lune* de Michèle Sajous qui fait une synthèse du nombre de représentations avancées par différents critiques : *Nicodème dans la lune, ou la révolution pacifique*, texte établi, annoté et présenté par Michèle Sajous, Paris, Nizet, 1983, p. 9 (note de bas de page).

Maréchal, <i>Le Jugement dernier des rois</i>		17 octobre 1793 (26 vendémiaire an II)	20 en 1793 1 en 1794	Théâtre de la République
			1 en 1796	Théâtre du Marais

Le tableau ci-dessus montre le succès populaire de trois pièces du corpus : tout d'abord, celui de *L'Isle des femmes* (1792) de Léger – La *Feuille de correspondance du libraire* du quatrième Cahier de l'année 1792 rapporte le commentaire des *Affiches, annonces ou avis divers, ou Journal général de France* du 3 mars 1792 : « Le public a décidé du succès de cette pièce »⁹⁰² ; ensuite, celui du *Jugement dernier des rois* (an II-1793) de Maréchal, qui est essentiellement dû à son caractère carnavalesque. Le *Journal des spectacles* du 22 octobre 1793 reprend le commentaire des *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France* :

Le jeu comique de Dugazon dans le rôle du pape, la caricature de la Catau, les mines grotesques de tous les tyrans, et le patriotisme brûlant de tous les Sans-Culottes qui les amènent ; tout assure un long succès à cet ouvrage.⁹⁰³

Mais le succès le plus frappant est celui remporté par *Nicodème dans la Lune, ou la Révolution pacifique* (1791) de Beffroy de Reigny. S'il s'avère extrêmement difficile de prouver que cet auteur a réussi à convaincre son lectorat et à le faire agir, il est toutefois possible de montrer que Beffroy de Reigny a disposé des moyens de le convaincre grâce au succès de ses œuvres et à leur large diffusion. On peut en effet souscrire à ce jugement du rédacteur du *Journal encyclopédique* qui, dans un article consacré aux comédies *Le Passé, Le Présent, L'Avenir* (1792) de Picard, affirme :

La représentation d'un grand ouvrage dramatique le fait connaître mille fois plus que la voie de l'impression, semblablement à l'orateur qui entraîne, à son gré, les cœurs et les esprits du haut de la tribune aux harangues, un grand ouvrage dramatique, déclamé avec énergie sur un grand théâtre, verse, pour ainsi dire, par torrents dans l'âme des spectateurs, les maximes de la liberté, s'il traite un sujet républicain, et fait germer à la fois, dans toutes ces âmes, l'amour de la vertu et la haine du vice : la morale enfin n'a point d'arme plus flexible et plus redoutable pour terrasser ses ennemis, et nous osons dire plus ; il aurait suffi peut-être d'un bel ouvrage de théâtre, fait dans le sens de la révolution pour amener la révolution : la politique et la morale marcheront peut-être plus sûrement à leur but, en s'appuyant sur Melpomène et sur Thalie qu'en se faisant précéder par des armées.⁹⁰⁴

⁹⁰² *Feuille de correspondance du libraire*, IVème Cahier, année 1792, Paris, chez Aubry, vol. 2, p. 118.

⁹⁰³ Cité dans Didier (Béatrice), *Ecrire la Révolution*, op. cit. p. 179.

⁹⁰⁴ *Le Journal encyclopédique*, décembre 1791, Liège, Everard Kints, 1756-1793, pp. 204-205.

Afin de mesurer plus précisément l'impact de ses œuvres sur ses contemporains, il paraît utile de s'interroger sur les raisons de ce succès. Tous les critiques s'accordent à présenter Beffroy de Reigny comme « l'homme de son époque » qui « sait accommoder ses plus étonnantes inventions aux goûts de ses lecteurs »⁹⁰⁵. Et de fait, certaines de ses pièces - *Nicodème dans la Lune, ou la Révolution pacifique* (1791), ou *La petite Nanette* (an V, 1796) - remportent un franc succès. Monselet affirme qu'en raison de son succès au début de la Révolution, il est surnommé « le poète comique de la Révolution »⁹⁰⁶.

André Tissier consacre un chapitre à cette question : « Comment expliquer le succès exceptionnel, en son temps, de *Nicodème dans la Lune* de Beffroy de Reigny, dit le Cousin Jacques (1790) ? ». ⁹⁰⁷ Il avance plusieurs raisons. Le sujet est original et contraste avec les comédies traditionnelles où le paysan est peint comme un rustre, par exemple le personnage de Sganarelle dans *Le médecin malgré lui* de Molière. Nicodème se révèle au contraire plus sensé que les nobles de la lune et parvient à transformer un état despotique en un gouvernement démocratique. Selon André Tissier, le public y voyait non plus une peinture chimérique comme chez Cyrano de Bergerac dans ses *Etats et Empires de la lune* (1657) mais une transposition de la réalité passée et des progrès à venir. En effet, en 1790, les Français plaçaient encore tous leurs espoirs en Louis XVI. Le ton modéré utilisé par Beffroy de Reigny et la peinture d'une monarchie libérale sans privilège ni abus correspondent ainsi à l'orientation politique populaire de cette période. La mise en scène semble également être aux goûts du public de l'époque : les indications scéniques laissent entrevoir un décor varié et riche ; la pièce compte de nombreux acteurs ; enfin et surtout, Beffroy a inséré dans sa comédie des chansons et des vaudevilles que le public de l'époque reprenait en chœur avec les acteurs. André Tissier dénombre, de 1790 à 1796, 249 représentations de *Nicodème dans la Lune* ⁹⁰⁸. Les journaux de l'époque célèbrent et entretiennent ce succès. Par exemple, dans le *Journal encyclopédique* de mai 1791, un très long article est consacré à *Nicodème dans la Lune* : il contient le résumé de la pièce ainsi que les explications possibles de ce succès exceptionnel.

⁹⁰⁵ Monselet (Charles), *Les originaux de ce siècle dernier : les oubliés et les dédaignés*, données textuelles, 2002, Num. de l'éd. de Paris, M. Lévy frères, 1864, p. 164.

⁹⁰⁶ *Ibid.*, p. 143.

⁹⁰⁷ Tissier (André), *op. cit.*, pp. 123-131.

⁹⁰⁸ A. Tissier détaille les différentes représentations de *Nicodème dans la lune* : du 7 novembre 1790 (date de la première représentation) au 30 mars 1792 au Théâtre français comique et lyrique ; une représentation aux Variétés dramatiques le 7 avril 1792 ; à nouveau au Théâtre français comique et lyrique lorsqu'il ouvre à nouveau ses portes du 29 juin 1793 à février 1794 ; enfin, le Théâtre de la Cité reprend *Nicodème* le 31 décembre 1796. Toutefois, les critiques diffèrent sur le nombre de ces représentations : H. Welschinger dans *Le théâtre de la Révolution : 1789-1799* (1968) et M. A. Carlson, dans *Le théâtre de la Révolution française* (1970), avancent 349 représentations ; ce chiffre figure également dans les *Mémoires* de Barba où il affirme que toutes les représentations ont été jouées par l'acteur Juliet.

Par le choix de la forme dramatique de son utopie, Beffroy touche un large public. Nicodème devient par ailleurs un personnage si célèbre que son créateur l'utilise dans d'autres œuvres : dans les « Quelques réflexions de l'auteur » qu'il ajoute à la fin de son *Nicodème dans la Lune*, il annonce au public qu'il va écrire une suite intitulée *Le Retour de Nicodème*. Et André Tissier, dans son répertoire des spectacles ayant eu lieu à Paris pendant la Révolution française, mentionne la pièce *Les deux Nicodèmes ou les Français dans la planète de Jupiter* écrite par Beffroy lui-même et représentée 7 fois au théâtre Feydeau (première représentation le 21 novembre 1791)⁹⁰⁹. De même, d'autres auteurs dramatiques s'appuient sur le succès de *Nicodème dans la Lune*. Dans son ouvrage *Le théâtre de la Révolution*, Henri Welschinger cite deux œuvres s'inspirant de cette comédie : le citoyen Déduit en fait une parodie intitulée *Nicodème dans le soleil*⁹¹⁰ qui sera jouée sur le théâtre de M. Yon, en son café, boulevard du temple en janvier 1791, et Armand Gouffé et Rouhier Deschamps font représenter *Nicodème à Paris ou la Décade et le Dimanche* sur le théâtre de la Cité-Variétés le 4 pluviôse an IV (25 janvier 1796) : il s'agit d'un vaudeville contenant une satire de l'abolition du dimanche⁹¹¹. A nouveau, Nicodème parvient à rétablir le calme et la paix, mais cette fois dans une famille déchirée parce que le père fête le décadi et la mère le dimanche⁹¹².

On peut retenir d'ailleurs que Beffroy de Reigny séduit également le public en choisissant des thèmes à la mode comme par exemple la référence à la Grèce et à la Rome antiques dans *Toute la Grèce ou Ce que peut la liberté* (1794) ou *Sylvius-Nerva, ou l'Ecole des familles* (1795).

1-2- Les utopies dans la presse révolutionnaire

La littérature joue un rôle important dans la société révolutionnaire, ne serait-ce que par l'amplification de l'événement éditorial pendant la Révolution, par la presse qui propose des résumés et des commentaires des œuvres littéraires. Dans « Journaux et fictions au XVIIIème siècle : introduction », Claude Labrosse affirme que « Le journal opère comme un des véhicules

⁹⁰⁹ Tissier (André), *Les spectacles à Paris pendant la Révolution, De la réunion des Etats généraux à la chute de la royauté : répertoire analytique, chronologique et bibliographique : 1789-1792*, Genève, Droz, Paris, Champion, 1992, 525 p.

⁹¹⁰ Déduit, *Nicodème dans le soleil*, Paris, chez Janois, 1791. Mais cette parodie est une pâle copie de la pièce de Beffroy de Reigny. Tissier cite également *Nicodème de retour dans la lune*, opéra folie en deux actes qui eut 15 représentations aux Délassements comiques (la première le 4 décembre 1790) et *Nicomède de retour du soleil*, comédie en un acte qui eut douze représentations au Théâtre de Molière (la première le 1^{er} septembre 1791).

⁹¹¹ Gouffé (Armand), *Nicodème à Paris ou la décade et le dimanche*, Paris, Barba, an IV.

⁹¹² Welschinger (Henri), *Le théâtre de la Révolution : 1789-1799 avec des documents inédits*, Fac-sim. de l'éd. de Paris, Charavay frères, 1880, Genève, Slatkine, 1968, pp. 448-451.

de la fiction romanesque. Il procède à sa diffusion et organise sa rencontre avec le public. »⁹¹³. J'ai donc choisi, parmi toutes les voies possibles pour étudier l'éventuelle influence des utopies révolutionnaires, de m'intéresser à leur présence dans les journaux. Faute de temps, je n'ai pu consulter tous les journaux révolutionnaires, qui connaissent une incroyable prolifération dès 1789 : j'ai dû effectuer une sélection à partir des informations données par les ouvrages suivants : *Les journaux de 1789, bibliographie critique* (1988) de Pierre Rétat, la *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française ou Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur publiés ou ayant circulé depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours* (1866) d'Eugène Hatin et le tome V, « Journaux et almanach » du *Catalogue de l'histoire de la Révolution française* (1943) d'André Martin et Gérard Walter⁹¹⁴, qui a abouti à une liste d'une trentaine de journaux à consulter, dont beaucoup paraissaient quotidiennement comme, par exemple, *Les Affiches, annonces ou avis divers*, la *Chronique de Paris*, le *Journal de Paris* ; le *Journal encyclopédique* est bimensuel de 1756 à 1790 et il paraît trois fois par mois de 1790 à 1793⁹¹⁵. Dans les journaux qui accordent peu de place à la littérature, je n'ai trouvé aucune mention des utopies de mon corpus ; en revanche, les nombreuses heures passées à feuilleter les pages des journaux « littéraires » ou comportant des rubriques littéraires conséquentes ont été largement récompensées, puisque j'ai trouvé plus de quatre-vingt-dix mentions des utopies de mon corpus dans les journaux révolutionnaires⁹¹⁶.

⁹¹³ Labrosse (Claude), « Journaux et fictions au XVIIIème siècle : introduction », in *Journalisme et fiction au 18è siècle*, éd. par Malcom Cook et Annie Jourdan, Paris, P. Lang, 1999, p. 11.

⁹¹⁴ Rétat (Pierre), *Les journaux de 1789, bibliographie critique*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1988, 428 p., Hatin (Eugène), *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française ou Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur publiés ou ayant circulé depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours*, Paris, Firmin-Didot frères, fils, 1866, 660 p., Martin (André) et Walter (Gérard), *Catalogue de l'histoire de la Révolution française*, tome V, *Ecrits de la période révolutionnaire, Journaux et almanach*, Paris, Bibliothèque nationale, 1943, 640 p.

⁹¹⁵ La liste de tous les journaux consultés se trouve en introduction de l'annexe 3, où il est précisé les années qui ont été dépouillées, puisque de nombreux journaux ne paraissent pas pendant toute la durée de la Révolution.

⁹¹⁶ J'ai trouvé l'indication de certaines de ces mentions dans l'ouvrage d'Angus Martin, Vivienne G. Mylne et Richard Frautschi, la *Bibliographie du genre romanesque français : 1751-1800*, (London, Mansell, Paris, France expansion, 1977), qui ont dépouillé les journaux suivants : le *Journal typographique et bibliographique*, le *Journal de Paris* (1789-1792), le *Journal littéraire de Lausanne* (1794-1798), la *Feuille de correspondance du libraire* (1791-1792), le *Journal général de la littérature de France* ; toutefois, mon corpus incluant d'autres œuvres narratives que celles répertoriées par Angus Martin (notamment les œuvres dramatiques) et se poursuivant jusqu'en 1804, j'ai repris ces journaux et j'ai par exemple trouvé des mentions du *Thesmographe* de Rétif dans le *Journal de Paris* du 7 février et 14 juin 1790 ; la mention des comédies de Picard, *Le Passé, Le Présent, L'Avenir* dans *La Chronique de Paris* du 14 mars 1792 est fournie par André Tissier (op. cit.) ; c'est également dans cet ouvrage que j'ai découvert l'existence des *Affiches, annonces et avis divers*, journal qu'il recommandait à tout chercheur et qui s'est avéré extrêmement riche ; enfin, j'ai trouvé sur le site Cesar : « Calendrier électronique des spectacles sous l'Ancien régime et sous la Révolution » (www.cesar.org.uk/cesar2/), la mention du *Jugement dernier des rois* dans le *Journal de Paris* du 20 octobre 1793.

Je présente dans le tableau qui suit le résultat de ma recherche en distinguant les simples annonces des œuvres narratives ou dramatiques (éditions ou représentations), des résumés, extraits ou commentaires, classés par ordre alphabétique d'auteur⁹¹⁷. Y figure également le prix indiqué à la suite du titre de l'œuvre, qui varie très peu d'un journal à un autre.

⁹¹⁷ Pour le détail des extraits de journaux mentionnant les utopies du corpus (extraits, résumés et commentaires), se reporter à l'annexe 3.

Tableau n° 12 : Mentions des utopies dans les journaux révolutionnaires

Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commen-taire	prix ⁹¹⁸
<ul style="list-style-type: none"> • • • Balthazard, L'Isle des philosophes (1790) 	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	1 ^{er} déc. 1790				+	
Beffroy de Reigny, <i>La Constitution de la Lune, rêve politique et moral</i> (1793)	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	11 août 1793	+				
	<i>Journal encyclopédique</i>	20 juillet 1793	+				
	<i>Mercure de France</i>	10 août 1793	+				
Beffroy de Reigny, <i>Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique</i> (1791)	<i>Feuille de correspondance du libraire</i>	1 ^{er} juin 1791	+				36 s.
	<i>Journal du soir, de politique et de littérature</i>	Numéro du : - 5 juillet 1793 - 15 août 1793 - 2, 5 octobre 1793	+ ⁹¹⁹				
	<i>Chronique de Paris</i>	2 août 1791 24 janv. 1792	+				
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commen-taire	prix

⁹¹⁸ Le premier chiffre correspond au prix pour Paris, et le second comprend les frais de port pour la Province. Avec la loi du 28 thermidor An III (15 août 1795), on passe de la combinaison livre-sou-denier au franc, qui devient la monnaie nationale.

⁹¹⁹ Annonce de la représentation de la pièce pour le lendemain au Théâtre du Palais, lieu qui n'est jamais indiqué dans les études critiques sur le théâtre révolutionnaire citées précédemment (voir plus haut).

Beffroy de Reigny, <i>Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique</i> (1791)	<i>Journal des spectacles, contenant l'analyse des différentes pièces qu'on a représentées sur tous les théâtres de Paris, depuis le commencement de l'année théâtrale 1793</i>	Numéro du : - 11, 25 juillet 1793 - 4, 6 août 1793 - 10, 15, 19, 27 sept. 1793 - 2, 4, 5, 8, 10, 13, 17 oct. 1793 - 17, 22 brum. an II - 5, 14, 18, 24 frimaire an II - 9, 10, 19 nivôse an II	+ ⁹²⁰				
	<i>Journal encyclopédique</i>	Mai 1791		+	+	+	
	<i>Moniteur</i>	15 nov. 1790				+	
	<i>Almanach général de tous les spectacles de Paris, dit Almanach Froullé</i>	Janvier-février 1791				+	
	<i>Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques</i>	Juillet 1791			+	+	
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commen taire	prix
	<i>L'Esprit des journaux</i>	Juillet 1792		+		+	

⁹²⁰ Annonce de la représentation de la pièce pour le soir même au théâtre français comique et lyrique.

Boulard, <i>La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont</i> (1791)							6 liv. pour un vol. (3 vol.)
	<i>Journal de Paris</i>	27 octobre 1791				+	
	<i>Journal de Paris</i>	22 juin 1792	+				
Isabelle de Charrière, <i>Trois femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour</i> (1796)	<i>Le Littérateur français ou Journal des sciences, de la littérature et des arts</i>	Therm. an V	+				2 fr. 10 cent. et 3 fr. 40 cent. (2 vol.)
	<i>Journal de Paris</i>	22 fructidor an V (8 sept. 1797)	+				
	<i>Journal général de la Littérature de France</i>	Nivose an VI (janvier 1798)	+				
Coste d'Arnobat, <i>Voyage au pays de Bambouc</i> (1789)	<i>Journal de la librairie</i>	28 mars 1789	+				
	<i>L'Esprit des journaux</i>	Sept. 1789		+		+	
	<i>Mercure de France</i>	6 juin 1789	+				
	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	14 octobre 1789				+	
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commentaire	prix
<i>Découvertes dans la mer du Sud</i>	<i>Journal général de la littérature de France ou Répertoire</i>	Germ. an VI	+				2 liv.

(1798)	<i>méthodique des livres nouveaux</i>	(Avril 1798)					
Delisle de Sales, <i>Ma République</i> (1791)	<i>Journal de Paris</i>	1 ^{er} déc. 1792		+		+	18 liv. pour 12 vol. 921
<i>Diane et son ami ou Voyages et aventures du Cher Mirmont de Larochefoucault</i> (an XI-1803)	<i>Journal typographique et bibliographique</i>	24 ventose an XI	+				3 fr. et 4 fr.
Fantin-Desodoards, <i>Heyder Azeima Typoo-Zaeb, histoire orientale, traduite de la langue malabare</i> (an X-1802)	<i>Journal typographique et bibliographique</i>	30 brum. an XI	+				6 fr. et 8 fr.
	<i>Journal général de la littérature de France ou Répertoire méthodique des livres nouveaux</i>	Brum. an XI	+				
Fantin-Desodoards, <i>Le désert du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du Sultan Maissour</i> (an VII-1799)	<i>Journal typographique et bibliographique</i>	25 floréal an VII	+				1 fr. 50 cent. et 2 fr.
	<i>Journal général de la littérature de France ou Répertoire méthodique des livres nouveaux</i>	Floréal an VII				+	
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commen taire	prix
Fantin-Desodoards <i>Révolutions de l'Inde</i>	<i>Journal littéraire</i>	5 vend. an V		+		+	
	<i>L'Esprit des journaux</i>	Sept. 1796		+		+	

⁹²¹ Les volumes 8 à 12 sont vendus séparément : 7 liv. 10 s.

(an IV-1796)							
	<i>Le Nouvelliste littéraire</i>	15 nivôse an V				+	
Gallet, <i>Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle</i> (1803)	<i>Journal des mœurs publiques, des beaux-arts, de la littérature, du commerce et de bibliographie</i>	Vend.-nivôse an XII (oct.-déc. 1803)				+	
Olympe de Gouges, <i>Le Prince philosophe</i> (1792)	<i>Feuille de correspondance du libraire</i>	1792				+	3 liv.
	<i>Mercure de France</i>	21 avril 1792	+				
Olympe de Gouges, <i>Remarques patriotiques</i> (1788)	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	13 février 1789		+		+	
Henriquez, <i>Voyage et aventures de Frondeabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde</i> (an VII-1799)	<i>Journal typographique et bibliographique</i>	15 fructidor an VII				+	
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commentaire	prix
Henriquez, <i>Voyage et aventures de Frondeabus, fils</i>	<i>Le Nouvelliste littéraire des sciences et de arts</i>	30 fructidor an VII				+	1 fr. 50
	<i>Mercure de France</i>	15 fructidor an VII		+		+	

<i>d'Herschell, dans la cinquième partie du monde</i> (an VII-1799)		(1 sept. 1799)					et 2 fr.	
	<i>Journal général de la littérature de France ou Répertoire méthodique des livres nouveaux</i>	fructidor an VII et pluviôse an IX	+					
Le Breton, Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend (1789)	<i>Journal de la librairie</i>	2 mai 1789	+				1 liv. 8 s.	
	<i>Feuille de correspondance du libraire</i>	1 ^{er} juin 1791	+					
	<i>L'Année littéraire</i>	1789			+	+		
	<i>Journal de Paris</i>	9 juin 1789			+	+		+
	<i>L'Esprit des journaux</i>	Février 1790			+	+		+
	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	10 août 1789 et 1 ^{er} déc. 1790	+					
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commentaire	prix	
	<i>L'Esprit des journaux</i>	Juin 1792			+	+		
	<i>Chronique de Paris</i>	24 janv. 21 juin 1792	+					
	<i>Feuille de correspondance du libraire</i>	1792				+		

Léger, <i>L'Isle des femmes</i> (1792)	<i>Journal du soir, de politique et de littérature</i>	Numéro du : -27 sept. 1792 - 2, 6, 7, 9, 12, 13, 21, 26, 27 oct. 1792 - 10, 11, 17 nov. 1792 - 14 déc. 1792 - 21 juin 1793 - 4 août 1793 - 2 oct. 1793	+ ⁹²²				20 s.
	<i>Journal des spectacles, contenant l'analyse des différentes pièces qu'on a représentées sur tous les théâtres de Paris, depuis le commencement de l'année théâtrale 1793</i>	- 5, 17 août 1793 - 11, 19 sept. 1793 - 4, 16 oct. 1793 - 16, 29 brum. an II	+ ⁹²³				
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commentaire	prix
Le Mercier de la Rivière, <i>L'heureuse nation ou</i>	<i>Journal encyclopédique</i>	30 déc. 1792		+	+	+	8 livr. 10 s. et
	<i>Mercure de France</i>	1 déc. 1792		+		+	
	<i>Affiches, annonces et avis</i>			+	+	+	

⁹²² Annonce de la représentation de la pièce pour le lendemain au Théâtre du Vaudeville.

⁹²³ Annonce de la représentation de la pièce pour le soir même au Théâtre du Vaudeville.

<i>Gouvernement des Féliciens (1792)</i>	<i>divers, ou Journal général de France</i>	20 sept. 1792					9 livr. 10 s.
	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	23 sept. 1792			+	+	
Maréchal, <i>Le Jugement dernier des rois (an II-1793)</i>	<i>Le Journal de Paris</i>	20 octobre 1793	+				
	<i>La Feuille du Salut public</i>	Octobre 1793				+	
	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>					+	
	<i>Journal des spectacles, contenant l'analyse des différentes pièces qu'on a représentées sur tous les théâtres de Paris, depuis le commencement de l'année théâtrale 1793</i>	17 octobre 1793 ⁹²⁴	+				
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commen taire	prix
<ul style="list-style-type: none"> • Moutonnet de Clairfons, • Le véritable philanthrope (1790) 	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	1 ^{er} déc. 1790				+	2 livr. 8 s.
<i>More, l'Utopia (traduction</i>	<i>Journal de la librairie</i>	22 août 1789	+				

⁹²⁴ Annonce de la représentation de la pièce pour le lendemain au Théâtre de la République.

Thomas Rousseau) (1789)	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	30 août 1789	+				
Musset-Patay, <i>L'Anglais cosmopolite</i> (an VII-1799)	<i>L'Esprit des journaux</i>	Pluviose an VIII		+	+	+	2 fr. et 2 fr. 60 cent.
	<i>Journal typographique et bibliographique</i>	30 therm. an VII				+	
	<i>La Décade philosophique, littéraire et politique</i>	Nivose- ventose an VIII		+	+	+	
	<i>Le Nouvelliste littéraire des sciences et de arts</i>	15 vend. an VIII	+				
Nicolai, <i>Voyage à l'île de Lemn, amusant, politique et guerrier</i> (an XI-1803)	<i>Journal général de la littérature de France ou Répertoire méthodique des livres nouveaux</i>	Pluviose an XII	+				3 fr. et 3 fr. 75 cent.
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commen taire	prix
Nougaret, Honorine Clarins, <i>histoire américaine</i> (1792)	<i>Feuille de correspondance du libraire</i>	1792				+	5 liv.
	<i>Journal du soir, de politique et de littérature</i>	2 janvier 1793				+	
	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou</i>	18 déc. 1792				+	

	<i>Journal général de France</i>						
Picard, <i>Le Passé, Le Présent, L'Avenir</i> (1792)	<i>Journal encyclopédique</i>	10 déc. 1792				+	1 liv. 10 s. ⁹²⁵
	<i>Feuille de correspondance du libraire</i>	1792	+				
	<i>Chronique de Paris</i>	14 mars 1792		+	+	+	30 s.
	<i>Mercure de France</i>	21 avril 1792		+	+	+	
Rétif de la Bretonne, <i>Le Thesmographe</i> (1789)	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	23 sept. 1792				+	5 liv. et 5liv. 10 s.
	<i>Journal de Paris</i>	7 février 1790 et 14 juin 1790		+		+	
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commen taire	prix
Sade, <i>Aline et Valcour</i> (1795)	<i>Journal de Paris</i>	9 frim. An IV	+				
Saint-Lambert, <i>De la raison, ou Ponthiomas</i> (an VI-1798)	<i>L'Esprit des journaux</i>	Floréal an IX		+		+	10 fr. et 13 fr.
	<i>Journal typographique et bibliographique</i>	1 prairial an VI	+				

⁹²⁵ Seul le prix de cette œuvre diffère fortement d'un journal à l'autre.

Saint-Simon, <i>Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains</i> (1803)	<i>Journal typographique et bibliographique</i>	15 vend. an XII	+				75 cent. Et 1 fr.
	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	30 mess. an XI (19 juillet 1803)	+				
Say, <i>Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation</i> (an VIII-1800)	<i>L'Esprit des journaux</i>	Ventose an VIII		+		+	
	<i>La Décade philosophique, littéraire et politique</i>	Nivose-ventose an VIII		+	+	+	
	<i>Journal général de la littérature de France ou Répertoire méthodique des livres nouveaux</i>	Fruct. an VII	+				
	<i>Journal du soir, de politique et de littérature</i>	11 ventôse an VIII				+	
Utopie	journal	date	Simple annonce	résumé	extrait	Commentaire	prix
• • Sénac de Meilhan, • Les deux cousins, histoire véritable (1790)	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	17 octobre 1792		+		+	
• • Serane, L'heureux naufrage (1789)	<i>Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France</i>	27 sept. 1789	+				
			+				

Suleau, <i>Voyage en l'air</i> (1791)	<i>Chronique de Paris</i>	12 déc. 1791					2 liv.
	<i>Feuille de correspondance du libraire</i>	1791				+	
<i>Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle</i> (1803)	<i>Journal typographique et bibliographique</i>	30 floréal an XI	+				6 fr. et 8 fr.
	<i>Journal général de la littérature de France ou Répertoire méthodique des livres nouveaux</i>	Prairial an XI		+		+	

Au regard de ce tableau, les utopies étaient bien présentes dans la presse révolutionnaire : 35 des 55 utopies de mon corpus - dont trois paraissent uniquement dans un journal⁹²⁶ - sont citées au moins dans un journal, et parmi elles, huit dans deux journaux différents, six dans trois journaux différents, huit dans quatre journaux différents. On notera que le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton est cité dans six journaux et *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique* (1791) de Beffroy de Reigny dans huit journaux.

Dans deux tiers des cas, il y a plus qu'une simple annonce de la parution de l'utopie, précisant le titre, l'éditeur, le lieu d'impression et le prix ; cette dernière est alors suivie d'un commentaire, d'un résumé et parfois même d'extraits de l'œuvre : ces différentes modalités de présentations se conjuguent parfois dans un même article et offrent ainsi un bon aperçu de l'utopie ; le *Journal encyclopédique* offre des articles particulièrement riches, qui contiennent plusieurs extraits, un résumé et différents commentaires touchant la composition de l'œuvre, ou proposant une réflexion sur le succès des représentations des utopies dramatiques – par exemple,

⁹²⁶ Il s'agit de trois utopies de Beffroy de Reigny publiées dans la presse : la première, *l'Assemblée nationale dans la planète Mercure*, dans le *Courrier des planètes, ou Correspondance du Cousin Jacques avec le firmament, folie périodique dédiée à la lune* (Paris, Belin, 15 janvier 1789, 14 p.), les deux autres, en épisodes : *L'Île déserte, anecdote véritable*, février-avril 1791, dans *Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques* et *La Constitution de la lune, ou Le Voyage du Cousin Jacques dans une planète fort aimable (ouvrage qui commence ici et qui aura une suite)*, mai-août 1792, dans *Le Consolateur ou le Journal des honnêtes gens par le Cousin Jacques*.

celui de *Nicodème dans la Lune* de Beffroy de Reigny – ou à l’inverse sur l’interdiction des représentations de certaines pièces, comme *Le Passé, Le Présent, L’Avenir* (1792) de Picard, qui fut acceptée au Théâtre de la Nation le 30 juillet 1791, mais ne fut jouée que le 24 août 1792⁹²⁷. On notera que les utopies ne subissent pas le même traitement : quelques-unes sont très représentées dans la presse et font l’objet de longs articles dans divers journaux, comme le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, *L’Anglais cosmopolite* (an VII-1799) de Musset-Patay ou encore *Olbie ou Essai sur les moyens d’améliorer les mœurs d’une nation* (an VIII-1800) de Jean-Baptiste Say⁹²⁸. Enfin, un phénomène courant est à noter, puisqu’il joue un rôle important dans la circulation des idées : les journaux se reprennent textuellement les uns les autres ; c’est particulièrement le cas de *L’Esprit des journaux* qui cite ses sources, par exemple, l’article sur le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, daté de février 1790, est pratiquement identique à celui paru dans *Journal de Paris* du 9 juin 1789.

Il est difficile de déterminer précisément quels étaient les lecteurs de ces différents journaux. Le système d’abonnement proposé à la fois pour Paris et pour la province autorise à penser que la plupart d’entre eux étaient largement diffusés. De plus, les rédacteurs assurent eux-mêmes la valorisation de leurs écrits, comme le montre la *Table raisonnée du Journal de Paris* pour l’année 1789 qui s’ouvre sur un extrait de la lettre du Ministre de la justice adressée aux auteurs du journal et datée du 7 janvier 1790 :

Les journaux sont très utiles... par la rapidité avec laquelle ils peuvent propager les lumières et répandre les faits qu’il est intéressant de connaître ; ils servent à donner une indication précieuse à l’opinion publique ; les hommes en place doivent les consulter souvent.

On peut supposer que les journaux ne touchaient pas seulement le public des lettrés ou des hommes politiques en place, puisqu’ils traitent de nombreux sujets à la fois – de politique, de commerce, de mode, d’histoire, etc. - répartis en différentes rubriques. Par exemple, le *Journal de Paris* contient des rubriques aussi diverses que : Assemblée nationale, Journal militaire, Vente, Avis, Bienfaisance, Municipalité, Livres divers, Extraits et Météorologie, auxquelles s’ajoute un supplément « Spectacles ». Les lecteurs ne lisaient peut-être que les rubriques les intéressant, cependant il est également possible qu’ils aient pris connaissance de la parution des utopies et

⁹²⁷ Cette information concernant la première représentation de la pièce provient de l’ouvrage de Tissier, *op. cit.*, p. 192.

⁹²⁸ Se reporter à l’annexe 3.

qu'ils aient diffusé l'information. Par ailleurs, il existe des journaux comme les *Affiches, annonces et avis divers ou le Journal général de France*, dites *Petites affiches* touchant d'emblée un public beaucoup plus large, puisqu'elles contiennent des informations de la vie quotidienne sur les maisons à vendre, sur les enterrements, etc., et elles annoncent en même temps les spectacles et les livres nouvellement parus. De manière plus générale, les articles de journaux sont à même d'inciter à la lecture des utopies car dans la plupart d'entre eux, les commentaires s'avèrent positifs, voire élogieux : dans le *Journal de Paris* du 1^{er} décembre 1792, *Ma République* (1791) de Delisle de Sales est décrite comme « chef d'œuvre de politique, de style et de sensibilité. »⁹²⁹ ; dans le numéro 6 du *Journal général de la littérature de France* (prairial an XI), la présentation du *Voyage de Candide fils, au pays d'Eldorado, vers la fin du XVIIIème siècle pour servir de suite aux aventures de M. son père* (1803) se termine ainsi : « On peut dire sans témérité que cet ouvrage est le meilleur roman satyrique qui ait paru depuis ceux de Voltaire »⁹³⁰. Certaines œuvres ne reçoivent que des commentaires élogieux dans les différents journaux qui les citent : c'est le cas de *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) de Le Mercier de la Rivière, *Voyage et aventures de Frondéabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde* (1799) d'Henriquez. De plus, les rédacteurs fournissent des indications précises sur le genre des ouvrages littéraires et prennent ainsi en considération les différents goûts des lecteurs ; dans la *Feuille de Correspondance du libraire*, l'annonce du *Prince des philosophes* (1792) d'Olympe de Gouges commence de la manière suivante : « Nous prévenons les lecteurs qui aiment les Contes dans le style oriental, qu'ils ont de quoi se satisfaire amplement »⁹³¹. Enfin, les journaux donnent toutes les indications nécessaires pour se procurer les livres nouvellement parus, comme par exemple, les lieux précis où l'on peut se les procurer, ainsi que leur prix pour Paris et le supplément des frais de port pour la province.

Sans savoir si les utopies annoncées dans les journaux sont lues ou non, on peut affirmer que ces différents commentaires ont, eux-mêmes, un impact certain sur l'évolution des mentalités.

Premièrement, ils agissent sur les lecteurs de deux manières différentes. D'une part, ils orientent la lecture des utopies par la présentation qu'ils en font : soumise à une première lecture influencée par la culture, les centres d'intérêt personnels et l'orientation politique des rédacteurs, la fiction parvient aux lecteurs remodelée et transformée. L'exemple suivant, extrait des *Affiches*,

⁹²⁹ *Journal de Paris*, 1^{er} décembre 1792, supplément n° 15, Paris, s. n., non paginé.

⁹³⁰ *Journal général de littérature de France*, sixième année, n° 6, prairial an XI, Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1803, p. 285.

⁹³¹ *Feuille de correspondance du libraire*, VIIIème Cahier, année 1792, op. cit., vol. 2, p. 246.

annonces et avis divers, ou Journal général de France du mardi 18 décembre 1792, montre parfaitement que les rédacteurs ne pointent parfois qu'un seul aspect de la fiction, puisqu'il n'est fait aucune mention des épisodes utopiques qui sont pourtant fortement liés à l'intrigue principale dans :

HONORINE CLARIUS, histoire américaine publiée par M. Mougaret, avec figures en taille douce, 2 vol. in-12, chez Louis, Libr. Rue S. Séverin (1792) – La collection intéressante des lettres que présente ce Roman, est remplie d'événements extraordinaires, et le but moral de cet ouvrage est de prouver qu'il est des hommes qu'une puissance irrésistible semble entraîner à faire le mal, tandis qu'il est des caractères honnêtes et vertueux naturellement portés à ne faire que des actions bonnes et estimables, qui vient sans doute de ce que les uns sont esclaves des passions les plus criminelles, tandis que les autres ne se livrent qu'à celles qui n'ont rien de condamnable. [...] Ce Roman est intéressant par la variété des faits qu'il présente, et par la vérité des caractères qu'on y rencontre, la lecture peut en être recherchée par ceux qui aiment les événements extraordinaires et le genre des Romans anglais.⁹³²

Ou bien ils sélectionnent des passages qu'ils recommandent particulièrement, comme dans cet article de la *Décade philosophique, littéraire et politique* consacré à *Olbie ou essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800) de Jean-Baptiste Say :

Il a rejeté à la fin de l'ouvrage des notes qui annoncent des connaissances étendues, et un grand talent pour la discussion. Nous parlons surtout de la note C qui est la plus longue, et qui forme à elle seule un traité particulier. Nous indiquerons encore la note F où l'auteur se plaît à rendre justice à un ouvrage du citoyen de T***, dont il cite un morceau plein de vérité et d'un profond raisonnement, et la note V sur le luxe. En général, il n'est pas une de ces notes qui ne répande de la lumière sur quelque point important pour le perfectionnement de l'art social.⁹³³

On différenciera par ailleurs les commentaires réalisés par les auteurs eux-mêmes : ils donnent une idée de la manière dont ils concevaient leur œuvre et souhaitaient que leurs lecteurs la perçoivent : par exemple, Gallet qualifie son *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle* (1803) de « roman philosophique, politique et moral » dans son *Journal des mœurs publiques, des beaux-arts, de la littérature, du commerce et de bibliographie* (Vendémiaire-nivôse an XII - oct.-déc. 1803).

D'autre part, même si les œuvres mentionnées ne sont pas systématiquement lues, ces commentaires pourront engager la réflexion du lecteur ou susciter des discussions à propos des thèmes abordés ou des idées politiques et philosophiques défendues. Dans le numéro des *Affiches*,

⁹³² *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, décembre 1792, *op. cit.*, p. 5212. On notera l'erreur commise sur le nom de l'auteur qui est Nougaret.

⁹³³ *La Décade philosophique, littéraire et politique*, Vol. 24, an VIII nivôse-ventôse, article signé par CH. T., p. 479.

annonces et avis divers, ou Journal général de France du 20 septembre 1792, après avoir résumé et donné un extrait de *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens* (1792) de Le Mercier de la Rivière : le rédacteur du commentaire se livre à une réflexion sur la loi :

Nous n'entreprendrons point ici de donner une idée du Gouvernement de son peuple imaginaire : nous nous contenterons de terminer cet extrait par désirer qu'il existe un Peuple sur la terre aussi sage et aussi éclairé sur ses véritables intérêts : mais la perfection dépend-elle des hommes ! Les plus sages Loix sont, avec le temps, obstruées par des abus que le législateur n'aurait jamais pu prévoir, et quand il s'agit d'en donner aux Hommes, des Loix, il faut toujours mettre dans la balance les passions, l'ambition et tous les fléaux désorganiseurs des Sociétés les mieux composées et les mieux administrées : il faut tout prévoir pour tout éviter, et le plus sage est celui qui entrevoit le plus de conséquences de ses démarches.⁹³⁴

Deuxièmement, les journaux exercent une influence sur les auteurs mêmes des fictions ; dans un article intitulé « Réception et anticipations croisées », Alain Viala développe l'idée selon laquelle « la réception précède la création »⁹³⁵, en ce sens que :

On écrit du lisible, fût-ce lisible autrement que par le modèle dominant, et on n'écrit que du lisible, même quand on prétend n'écrire que pour soi. En d'autres termes encore, et pour qu'il soit clair que tout cela est ici envisagé non comme calcul délibéré mais bien comme processus complexe : l'écrivain imagine en fonction de ce qu'il imagine qu'un ou des destinataires qu'il imagine imagine(nt) qu'il imagine.⁹³⁶

Il est certain que, sous la Révolution, plusieurs utopistes avaient connaissance des commentaires rédigés sur leurs œuvres, d'autant qu'ils étaient eux-mêmes rédacteurs de journaux ; je n'ai cependant trouvé aucune allusion directe à la presse dans les utopies, mais plusieurs auteurs mentionnent les goûts du public de l'époque comme, par exemple, l'abbé Serane : dans l'« Espèce de préface » de *L'heureux naufrage* (1789), le traducteur vante les différentes qualités de l'ouvrage qu'il apporte au libraire, mais ce dernier ne s'intéresse qu'au contenu de l'ouvrage car, précise-t-il, « on ne lit plus que ce qui a trait à la révolution présente »⁹³⁷. Cette affirmation témoigne d'une prise en compte de la réception dans l'élaboration de la fiction. Les commentaires des rédacteurs de journaux évoquent fréquemment le goût du public au moment de la publication d'un ouvrage et évaluent son succès futur en fonction de ce dernier. On peut lire dans *L'Esprit des journaux* de février 1790 à propos du *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton : « Bryltophend nous communique le rêve, qui est dans le goût actuel,

⁹³⁴ *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, septembre 1792, *op. cit.*, pp. 3879-3884.

⁹³⁵ Dans *La littérature comme objet social*, vol. 7, n° 3-4, 1995, p. 77.

⁹³⁶ *Ibid.*, pp. 77-78.

⁹³⁷ Serane (abbé Philippe), *op. cit.*, 1789, p. 5.

puisque'il contient des leçons de politique. »⁹³⁸. Les rédacteurs peuvent enfin influencer les auteurs de manière plus directe, en leur prodiguant des conseils ; dans *L'Esprit des journaux* de juillet 1792, l'annonce de *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle* (1791) de Boulard se termine ainsi :

Nous croyons que l'auteur est en état de faire d'autres ouvrages ; mais nous l'engageons à se prescrire un but moral, et à se livrer moins à ces tableaux un peu trop prononcés, qui peuvent être si dangereux pour l'innocence... Nous ne finirons point sans dire que ce roman est le premier ouvrage de M. Boulard, qui en est tout à la fois l'auteur, l'éditeur et le libraire, et sans l'engager à exercer son style qui manque quelquefois de régularité, mais qui cependant est ferme, concis et attachant.⁹³⁹

Ces conseils peuvent prendre la forme d'une incitation à poursuivre la réflexion menée dans l'ouvrage commenté, comme dans cet article de *La Décade philosophique, littéraire et politique* consacré à *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800) de Jean-Baptiste Say :

Aussi le citoyen Say n'hésite-t-il pas à dire qu'un bon traité d'économie publique qui répandrait les principes de cette science dans toutes les classes, et qui, sans déchirement, sans injustices, tendrait à rendre l'honnête aisance plus commune, et l'excès de l'opulence et de la misère fort rare, serait le meilleur de tous les livres de morale. De ce principe fécond, il tire une foule de conséquences, mais on regrette qu'il n'ait pas creusé son sujet encore davantage, et l'on ne saurait trop l'inviter à donner dans un nouvel ouvrage le développement complet de ce système.⁹⁴⁰

Cette esquisse de synthèse sur l'édition, la diffusion et la réception des utopies révolutionnaires prouve que ces dernières sont loin d'être méconnues pendant la Révolution : plusieurs d'entre elles rencontrent un vif succès populaire ; les journaux contribuent fortement à faire circuler les informations les concernant et jouent un rôle à la fois dans la diffusion des fictions et dans leur réception. De plus, les différents extraits de journaux cités montrent combien la littérature et l'imaginaire sont imbriqués dans la sphère du politique tout au long de la Révolution française. Il resterait néanmoins à étudier précisément le lectorat et le public de la Révolution française, ainsi que les différents modes de diffusion des écrits, comme par exemple, le colportage.

⁹³⁸ *L'Esprit des journaux, ouvrage périodique et littéraire*, février 1790, Liège, Bruxelles, chez J.J. Tutot, Paris, chez la veuve Valade, p. 145.

⁹³⁹ *L'Esprit des journaux*, juillet 1792, *op. cit.*, pp. 49-50.

⁹⁴⁰ *La Décade philosophique, littéraire et politique*, Vol. 24, an VIII nivôse-ventôse, article signé par CH. T., p. 479.

2- La circulation des idées philosophiques et politiques des utopistes

On a vu que plusieurs utopies étaient écrites dans une visée pragmatique et qu'elles étaient connues du public de l'époque, soit par les nombreuses représentations théâtrales, soit par les annonces et commentaires dans les journaux. Il s'agit, à présent, d'examiner dans quelle mesure ces œuvres ont pu avoir une influence sur la réalité révolutionnaire textuelle et non textuelle. J'aimerais préciser qu'il ne s'agit ici que de pistes de recherche car, vu la somme considérable de textes révolutionnaires (discours, chansons, etc.), cette enquête serait à elle seule le sujet d'une thèse de doctorat. J'ai ainsi choisi de développer plus précisément l'exemple de Beffroy de Reigny.

2-1- Une action directe sur la politique ?

Pour prouver l'influence des utopies sur la réalité non textuelle et plus précisément sur l'action politique des révolutionnaires, j'ai essayé, sans grand succès, de trouver des mentions des utopies dans les discours des députés et des orateurs de la Révolution ; j'ai également cherché s'il y avait eu des réalisations concrètes de micro-sociétés en France. Je n'ai trouvé aucune utopie réalisée, c'est-à-dire la mise en place dans la France révolutionnaire des sociétés idéales présentées dans les utopies. Des Français ont-ils fui la Révolution pour fonder une communauté dans un autre lieu comme c'est le cas dans de nombreuses utopies révolutionnaires ? Cela me paraît fort probable⁹⁴¹. J'ai, par exemple, cherché dans le *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes, inventions, innovations, perfectionnements, observations nouvelles et importations, en France, dans les sciences, la littérature, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie, de 1789 à la fin de 1820* (avril 1824), mais ce dernier ne comporte pas d'article *utopie* ; en revanche, à l'article *Terre (découvertes des terres australes)*, sont rapportées les découvertes de M. F. Péron, naturaliste, qui a exploré toutes les parties encore inconnues de la terre du Diemen⁹⁴². Autrement

⁹⁴¹ Il existe des exemples de communautés ainsi créées, d'une part au cours du XVIII^{ème} siècle, dans l'océan indien, et plus précisément dans les Mascareignes et à Madagascar, avec par exemple la république idéale de Libertalia (Jean-Michel Racault, *Nulle part et ses environs, Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)*, op. cit., pp. 373-375), et d'autre part, au XIX^{ème} siècle, avec entre autres les phalanstères de Charles Fourier et les familistères de Jean-Baptiste André Godin.

⁹⁴² *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes, inventions, innovations, perfectionnements, observations nouvelles et importations, en France, dans les sciences, la littérature, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie, de 1789 à la fin de 1820*, Paris, Louis Colas, avril 1824, p. 630.

dit, il faudrait analyser les récits de voyage de l'époque pour voir s'ils ne mentionnent pas la présence d'Européens dans ces régions éloignées de l'Europe.

Si l'on parle d'utopie « concrète », on pense immédiatement à la conspiration des Egaux, dirigée par Babeuf et destinée à renverser le régime instauré en l'an III. Même si cette dernière a échoué - la police arrête les conjurés le 11 mai 1796 -, cet exemple montre que le contexte révolutionnaire permet de passer d'un projet d'une société autre à sa réalisation, ou tout au moins de penser que ce passage est désormais possible : en effet, dans la France du directoire, les conjurés ont voulu mettre en place une société reposant sur une égalité « réelle », c'est-à-dire à la fois une absence totale de propriété de la terre et un partage égal des productions entre tous les membres de la société. J'ai essayé de trouver si cette action politique conçue par Babeuf a pu, par exemple, être influencée par la lecture d'utopies égalitaires. Je n'en ai trouvé aucune preuve, même si plusieurs critiques étudient le caractère utopique de l'œuvre de Babeuf⁹⁴³. Cette enquête a tout de même permis de mettre en valeur l'influence des utopies sur la réalité non textuelle ; dans un article intitulé « Rétif, Sylvain Maréchal et quelques "utopistes" », Yves Blavier montre dans quelle mesure les écrits de Rétif de la Bretonne ont influencé l'œuvre de Sylvain Maréchal, auteur du *Manifeste des Egaux* (1794), qui devient la charte du Directoire secret des conjurés, dirigé par Gracchus Babeuf⁹⁴⁴. Ainsi, si je n'ai pu trouver de preuves tangibles que Babeuf s'est directement inspiré des utopies de la Révolution, il semble qu'il ait été indirectement influencé par les idées des utopistes, notamment par l'intermédiaire de Sylvain Maréchal⁹⁴⁵. Toutefois, cette piste d'un impact des utopies sur la réalité textuelle s'est révélée relativement infructueuse : par exemple, il n'y a, dans les utopies de mon corpus, aucune trace de références à d'autres œuvres utopiques de la Révolution ; comme nous l'avons vu, la seule utopie mentionnée dans certaines œuvres est l'*Utopia* (1516) de Thomas More. En revanche, cette absence ne signifie pas que les utopistes ne se sont pas mutuellement influencés.

⁹⁴³ Voir en particulier Didier (Béatrice), « Statut de l'utopie chez Gracchus Babeuf », in *Présence de Babeuf, Lumières, Révolution, Communisme*, sous la direction d'Alain Maillard, Claude Mazauric, Eric Walter, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 29-48 et Dautry (Jean), « Le pessimisme économique de Babeuf et l'histoire des utopies », *Annales historiques de la Révolution française*, Janvier-Mars 1961, pp. 217-233.

⁹⁴⁴ Blavier (Yves), « Rétif, Sylvain Maréchal et quelques « utopistes » », *Etudes rétiviennes*, n°10, septembre 1989, pp. 87-93.

⁹⁴⁵ Pour une comparaison des idées de Gracchus Babeuf et Rétif de la Bretonne, voir Middell (Catharina), « Gracchus Babeuf et Rétif de la Bretonne, les voies du communisme utopique à la fin du XVIIIe siècle », in *Présence de Babeuf, Lumières, Révolution, Communisme, op. cit.*, pp. 67-78.

Il est également possible de s'interroger sur l'influence des constitutions fictives sur les constitutions réelles. On a précédemment analysé les deux utopies juridiques de Delisle de Sales et de Beffroy de Reigny qui paraissent en 1793 : il est cependant difficile de mesurer l'influence effective de ces deux œuvres sur la réalité révolutionnaire et sur les différentes constitutions, et plus particulièrement sur Constitution de l'an I (1793). La première version de l'œuvre de Delisle de Sales intitulée *Ma République* paraît en 1791, et la seconde après la proclamation de la Constitution de l'an I, puisqu'il l'inclut dans *Eponine, ou De la République* (1793) et en fait une critique non déguisée. Son œuvre a-t-elle fait germer des idées dans l'esprit des députés qui élaboreront la Constitution de l'an III ?

En ce qui concerne l'utopie de Beffroy de Reigny, elle est vraisemblablement publiée peu après le 31 mai 1793, puisque l'auteur fait référence à l'insurrection parisienne de cette date dans la note qui clôt la *Constitution de la Lune*, et dans l'article « Constitution » de son *Dictionnaire néologique des hommes et des choses* (an VIII), il se prévaut du courage d'avoir publié un texte de lois prônant la modération aux débuts de la Terreur⁹⁴⁶. Dans ce même article, il dénonce le plagiat dont a fait l'objet sa *Constitution de la Lune* :

O que je nommerais bien des orateurs et des écrivains, qui tout en dénigrant cet ouvrage, ne se sont faits aucun scrupule de le mettre à contribution d'un bout à l'autre et d'en piller des chapitres entiers, qu'ils ont donnés pour leur travail ! Mais c'était des patriotes, tout leur était permis ; j'étais déclaré aristocrate ; il fallait souffrir et me taire... Et encore à présent !⁹⁴⁷

Beffroy pourrait ici accuser Condorcet qu'il ne cesse, par ailleurs, d'attaquer dans ses journaux, et qui a contribué à l'élaboration de la Constitution votée le 24 juin 1793. De même, dans la *Profession de foi du Cousin Jacques* publiée à la fin de *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral*, Beffroy affirme avoir lu des passages de son œuvre à plusieurs fonctionnaires et avoir provoqué des discussions animées car les intéressés n'étaient pas d'accord avec lui ni même entre eux. Je n'ai pas réussi à trouver une preuve accréditant ces affirmations de Beffroy, mais si l'on choisit de le croire, on a alors l'exemple d'une influence directe de la fiction sur les mentalités par le biais de la lecture publique car, même si ces personnes ne partageaient pas les opinions politiques de Beffroy, son texte leur aura tout au moins permis de confronter leurs jugements.

⁹⁴⁶ Il n'y a aucune trace de cette édition dans les journaux : les *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France* annoncent seulement la seconde édition de *La Constitution de la lune* le 11 août 1793.

⁹⁴⁷ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, Paris, Moutardier, an VIII (1800), tome III, p. 495.

Si l'on compare la *Constitution de la Lune* et la Constitution votée le 24 juin 1793, on observe effectivement des points communs touchant essentiellement à la définition des droits de l'homme : Beffroy de Reigny s'attache à construire un système représentatif, ayant pour principal objectif de garantir la liberté de chaque membre de la société, ce qui correspond à l'article 9 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* qui ouvre la Constitution de l'an I : « La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression du gouvernement. ». Toutefois, on notera de grandes divergences, d'une part, dans les modalités de la représentation : Beffroy prône la suppression des assemblées primaires car elles n'expriment pas la volonté générale alors que ces dernières, qui occupent plus de trente articles sur cent vingt quatre, sont le fondement du système législatif décrit dans la Constitution de l'an I ; et d'autre part, dans la place accordée à la religion catholique : Beffroy l'érige en tant que religion nationale, alors que la Constitution de l'an I rappelle, dans l'article 122, « le libre exercice des cultes ». Comparer le texte final de la Constitution de l'an I et la *Constitution de la Lune* ne permet certes pas de confirmer ou d'infirmier l'accusation de plagiat formulée par Beffroy de Reigny ; il faudrait, pour ce faire, pouvoir examiner les différents discours des conventionnels lors de l'élaboration de la Constitution.

Evaluer l'influence des utopies révolutionnaires sur les représentations de l'époque se révèle d'autant plus délicat que les réformes proposées par les utopistes ne seront pas appliquées telles quelles dans la société contemporaine : mais d'une part, elles permettront davantage aux acteurs révolutionnaires de penser d'autres réformes plus circonstanciées et donc plus opératoires, qui contribueront à l'amélioration de la société ; et d'autre part, elles pourront créer de meilleures conditions de réception de ces nouvelles réformes en faisant évoluer l'imaginaire politique collectif.

L'influence directe des utopies sur la réalité révolutionnaire à court terme s'avère donc difficilement démontrable et il peut être plus judicieux de la mener sur un plus long terme.

L'œuvre de Jean-Baptiste Say en offre un exemple concret : en entrant le nom de ce dernier dans la base de données Frantext sur un corpus allant de 1789 à 1850, on obtient plusieurs occurrences à partir de l'année 1807. Il est, par exemple, plusieurs fois cité dans le *Commentaire sur « L'Esprit des lois » de Montesquieu* (1807) de Destutt de Tracy :

M. Say, ancien membre du Tribunal français, qui est sans contredit l'auteur du meilleur livre d'économie politique qui ait encore été fait, et qui a été écrit après Smith, voit bien comme lui que l'emploi de nos facultés est la source de toutes nos richesses et que lui seul est la cause de la valeur nécessaire de tout ce qui en a une, parce que cette valeur n'est que

la représentation de tout ce qui a été nécessaire à la satisfaction des besoins de celui qui crée une chose, pendant le temps qu'il a employé ses moyens.⁹⁴⁸

De plus, Jean-Baptiste Say réalise lui-même les caisses de prévoyance dont il est question dans la note N de *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800).

Il faudrait également retracer le devenir des utopies en faisant le bilan des éditions postérieures à la Révolution. Dans la *Bibliographie du genre romanesque français : 1751-1800* (1977), Angus Martin, Vivienne G. Mylne et Richard Frautschi indiquent deux éditions des *Trois Femmes* (1796) d'Isabelle de Charrière en 1808 et en 1809, et une édition pour *Les deux cousins, histoire véritable* (1790) de Gabriel Sénac de Meilhan en 1806. De plus, étudier les mentions des utopies et des utopistes dans les dictionnaires consacrés aux ouvrages littéraires permettrait d'établir si ces derniers sont encore connus peu après la Révolution. Pour ne prendre qu'un seul exemple, dans la *Petite bibliographie biographico-romancière, ou dictionnaire des romanciers tant anciens que modernes, tant nationaux qu'étrangers* (octobre 1821), Pigoreau commence par fournir la liste des ouvrages qu'il vend et qu'il estime être « convenables aux Cabinets de lecture »⁹⁴⁹ ; elle comprend deux œuvres de mon corpus : *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* (1795) de Sade, vendue douze francs et *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) de Nougaret, vendue trois francs. Dans la suite de son ouvrage, l'auteur propose des notices présentant la vie des auteurs ainsi que leurs œuvres dignes d'être lues ; on différenciera deux types de mentions des utopistes de la Révolution : d'une part, il cite Léger, Maréchal, Picard et Bernardin de Saint-Pierre sans mentionner leur utopie ; et d'autre part, il fait figurer dans les notices respectives des auteurs les utopies suivantes : *La vie et aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle* de Boulard, *Trois Femmes* d'Isabelle de Charrière, *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* de Sade, *Les Posthumes* et le *Thesmographe* de Rétif de la Bretonne et enfin, *Honorine Clarins, histoire américaine* de Nougaret. On notera, entre autres, l'absence de Beffroy de Reigny, pourtant si présent et connu pendant la Révolution française.

2-2- Lieux et modes de diffusion des idées des utopistes

⁹⁴⁸ Destutt de Tracy, *Commentaire sur « L'Esprit des lois » de Montesquieu*, Paris, 1807, tome XIII, p. 285. (Le catalogue de la Bibliothèque nationale date la première édition de cette œuvre en 1819 (Paris, Delaunay).

⁹⁴⁹ Pigoreau (Nicolas-Alexandre), *Petite bibliographie biographico-romancière, ou dictionnaire des romanciers, tant anciens que modernes, tant nationaux qu'étrangers*, Paris, Pigoreau, 1821, p. 5.

Je vais à présent tenter de montrer que les utopistes possédaient différents moyens de faire connaître leur utopie, et de manière plus générale, leurs opinions politiques et leurs idées philosophiques, autrement dit il s'agit d'explorer différents canaux assurant la circulation des idées à l'époque révolutionnaire.

2-2-1- La communication orale

Il est certes plus facile de montrer les liens qui se nouent entre le champ littéraire et la sphère du politique pendant la période révolutionnaire : étudier la biographie des auteurs permet de savoir s'ils avaient le pouvoir de diffuser leurs idées : par exemple, Joseph Saige est député à l'assemblée constituante ; Le Mercier de la Rivière est conseiller au Parlement de Paris : dans le numéro du lundi 14 décembre 1789 des *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, la rubrique « Avis divers » mentionne une LETTRE de M. de la Rivière, Conseiller honoraire au Parlement de Paris, à MM. Les députés composant le Comité des Finances de l'Assemblée nationale :

LE MONITEUR UNIVERSEL du 6 de ce mois a donné un extrait de cette lettre, tellement détaillé et si bien fait, qu'il nous suffit d'y renvoyer nos lecteurs. Ils y verront d'abord les objections de M. de la Rivière contre le Plan du Comité ; ensuite, la manière d'opérer qu'il propose pour relever nos espérances. C'est dans cette partie surtout qu'il nous serait impossible ici de le suivre. Bornons-nous à ce que cet estimable Ecrivain ajoute aux détails qui lui ont paru suffire pour faire connaître à MM. Les Députés *toute la grandeur et toute l'utilité de son Plan* : « Je ne chercherai point, dit-il, à le faire valoir par cette chaleur de style, par ces traits brillants d'imagination, qui semblent faits pour nous enlever la liberté de réfléchir ; je n'ai voulu vous parler que le langage de la froide raison, afin que la vôtre pût juger librement et sainement du plus grand intérêt dont vous aurez à vous occuper pour la Nation. »⁹⁵⁰

Cet auteur use de sa fonction politique pour exposer ses idées personnelles. On peut donc supposer qu'il le fait chaque fois qu'il lui est possible. Dernier exemple : dans le numéro du mardi 18 août 1789 des *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, la rubrique « Avis divers » donne toutes les informations nécessaires aux lecteurs pour qu'ils puissent, s'ils le désirent, se rendre au cours dispensé par l'abbé Serane ; ce dernier a ainsi eu l'occasion de diffuser oralement ses idées :

M. Serane, anc. Professeur d'Histoire et d'Eloquence, Auteur des *Cours de Mathématiques, de Géographie astronomique, d'Histoire de France*, et de la *Théorie de l'Education*,

⁹⁵⁰ *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, oct.-déc. 1789, *op. cit.*, pp. 3546-3547.

ouvrira incessamment un nouveau COURS COMPLET d'Education, à l'Hôtel du Bel air, près de la nouv. Barr. du Roule, où se distribue le Prospectus de ce Cours, et où se vend sa théorie, format in-12° : prix 36 s.⁹⁵¹

De plus, le développement des clubs favorise largement les échanges d'idées. Par exemple, Beffroy de Reigny occupe, après la Terreur, une position importante au sein de la section du Mail : il en devient le secrétaire général, le vice-président puis le président. Le 23 fructidor de l'an III (9 septembre 1795), il s'exprime devant plus de 1500 citoyens et expose les moyens qui, selon lui, permettront « le bonheur public » et le « salut de la France »⁹⁵². On observe dans ce discours les mêmes qualités pédagogiques que dans ses œuvres fictionnelles : il se montre très convaincant. Il donne le plan de son discours et le suit parfaitement : en premier lieu, il examine la situation générale des affaires de la France, puis il donne la position particulière de la Section du Mail, et il développe enfin les moyens pour accéder au bonheur public. Cette dernière partie nous intéresse particulièrement puisqu'elle revêt un caractère utopiste⁹⁵³, dans le sens où elle expose les conditions pour créer une situation et une société meilleures. Les deux solutions avancées par Beffroy de Reigny sont, d'une part, la modération, autrement dit, la nécessité de conserver une conduite prudente et réfléchie, dénuée de toute exagération, et d'autre part, l'acceptation pure et simple de l'acte constitutionnel de l'an III – même si cela va à l'encontre de ses convictions politiques. Pour convaincre ses auditeurs, il utilise la même expression après chaque argument avancé : « donc je vote pour l'acceptation pure et simple ». Son principal argument est l'urgence de la situation : il déploie toute sa verve pour les exhorter à voter pour l'acte constitutionnel « pour mettre fin aux horreurs du provisoire et aux atrocités révolutionnaires »⁹⁵⁴. Et de fait, il s'exprime pendant le référendum constitutionnel qui a commencé le 20 fructidor an III (6 septembre 1795) et la Constitution de l'an III sera proclamée le 1^{er} vendémiaire (23 septembre 1795). Il possède donc tous les moyens pour convaincre les citoyens puisque ce discours va être imprimé et distribué aux autres sections parisiennes et parce que le référendum vient juste de commencer. Pour ce faire, il emploie également une autre stratégie argumentative qui consiste à énoncer les objections que l'on pourrait avancer contre ses arguments pour mieux les réfuter par la suite. Il en prévoit trois principales :

⁹⁵¹ *Ibid.*, pp. 2386-2387.

⁹⁵² *Discours prononcé à la Section du Mail le 23 fructidor de l'an III par Beffroy de Reigny*, Paris, Impr. de la Citoyenneté Desbois, an III (1795), p. 1.

⁹⁵³ J'utilise l'adjectif « utopiste » qui est défini dans le *Dictionnaire historique de la langue française* comme un « mot didactique qui renvoie au sens historique et politique de *utopie* » et non l'adjectif « utopique » qui revêt un sens négatif : « qui ne tient pas compte de la réalité, qui est idéal et fictif », p. 2204.

⁹⁵⁴ *Discours prononcé à la Section du Mail le 23 fructidor de l'an III par Beffroy de Reigny*, *op. cit.*, p. 16.

- 1°. Encore faut-il connaître ce qu'on accepte.
- 2°. Plusieurs articles sont incohérents, inexécutables.
- 3°. On craint de se lier les mains par cette acceptation.⁹⁵⁵

Et il donne la réponse suivante :

Toute la France, toute l'Europe n'ignore pas que l'ouvrage des hommes, surtout dans des temps d'effervescence et d'orage, est toujours imparfait, mais c'est aux grands régulateurs des hommes et des choses, c'est-à-dire, au temps de l'expérience, qu'il appartient de rectifier les erreurs d'un nouveau pacte social.⁹⁵⁶

Ce discours ressemble fort à la Profession de foi qui clôt *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793). Cet exemple montre bien que l'utopiste avait les moyens d'exprimer publiquement ses idées et qu'il les a mis à profit. De plus, seul l'un de ses trois discours a été conservé et il n'est pas improbable qu'il y ait fait référence à l'une de ses fictions utopiques.

Les salons - désignés au XVIIIème siècle par le terme cercles - représentent peut-être l'endroit le plus propice à d'éventuelles mentions des utopies : lieux de création littéraire qui se politisent pendant la Révolution, ils ont pu occasionner des échanges sur les ouvrages en cours ou venant de paraître, assurant la circulation d'informations et d'idées. On peut citer parmi tant d'autres les salons de Mmes Helvétius, Condorcet et de Staël⁹⁵⁷. Dans un article intitulé « "Salons" du XVIIIème siècle : problème de sources », Jacqueline Hellegouarc'h avance que la conversation a conditionné la pensée collective et individuelle bien au-delà du cadre de la vie mondaine, en s'appuyant sur les propos de Mme de Staël :

Le cours des idées depuis un siècle a été tout à fait dirigé par la conversation. On pensait pour parler, on parlait pour être applaudi, et tout ce qui ne pouvait se dire semblait de trop dans l'âme.⁹⁵⁸

A nouveau, il ne s'agit ici que d'esquisser l'une des voies de la circulation des idées sous la Révolution française, car, pour apporter la preuve que les utopies du corpus étudié ont été

⁹⁵⁵ *Ibid.*, p. 15.

⁹⁵⁶ *Ibid.*, p. 16.

⁹⁵⁷ Ces exemples sont développés dans l'ouvrage de Jacqueline Hellegouarc'h, *L'esprit de société, cercles et « salons » parisiens au XVIIIème siècle*, préface de Marc Fumaroli de l'Académie française, Paris, Classiques Garnier, 2000, 524 p. ; voir également Brouard-Arends (Isabelle), « Qui peut définir la femme de lettre ? De la salonnière à la femme de lettres, intégration et exclusion, une dialectique complexe », in *Vie des salons et activités littéraires, de Marguerite de Valois à Mme de Staël*, Actes du colloque de Nancy, 6-8 octobre 1999, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2001, pp. 95-103.

⁹⁵⁸ *De l'Allemagne*, première partie, chapitre 11 « De l'esprit de conversation » dans *Vie des salons et activités littéraires : de Marguerite de Valois à Mme de Staël*, actes du colloque de Nancy, 6-8 octobre 1999, recueillis et publiés par Roger Marchal, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2001, pp. 29-37.

mentionnées, lues ou représentées, il faudrait, d'une part, établir avec rigueur la fréquentation des divers salons, et d'autre part, parvenir à retrouver des traces des conversations qui ont réellement eu lieu. Je renvoie ici à l'ouvrage d'Antoine Lilti, *Le monde des salons, sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIème siècle* (2005), dans lequel il s'est attaché à analyser diverses sources manuscrites, tels les rapports de police, les papiers et les lettres des hôtes et des invités des salons. S'appuyant sur le *Journal* tenu par le Gouverneur Morris de 1789 à 1792, il montre que l'activité des salons ne disparaît pas avec la Révolution, et que, si ces derniers se « politisent », la littérature y occupe encore une place importante, notamment chez Mme de Beauharnais : on y fait la lecture d'œuvres littéraires et des pièces de théâtre y sont jouées ; « on y parle des œuvres des uns et des autres et des succès théâtraux du moment »⁹⁵⁹.

Ainsi Sénac de Meilhan était le favori de l'hôtel de Noailles ; Olympe de Gouges est une habituée des cercles littéraires, notamment celui de Fanny de Beauharnais et de Mme de Condorcet ; elle fréquente également les cafés à la mode (chez Zoppi et Corazza), ainsi que les sociétés savantes : on l'aperçoit par exemple au Lycée. Rétif de la Bretonne fréquentait le salon de Fanny de Beauharnais et dans son article « Rétif et le salon de Mme de Beauharnais », Colette Piau-Gillot affirme que c'est cette dernière qui donna à l'auteur le sujet des *Posthumes* (1802)⁹⁶⁰.

2-2-2- La communication écrite

a) La promotion des utopies par leurs auteurs

On a vu que certaines utopies sont connues à travers les commentaires des journaux littéraires de l'époque. Plusieurs utopistes assurent eux-mêmes la « promotion » de leurs utopies, soit au sein de leurs œuvres fictionnelles ou non fictionnelles, soit dans les journaux dont ils sont les rédacteurs ou auxquels ils participent.

Pour le premier cas de figure, on peut citer l'exemple de Rétif de la Bretonne qui, dans le *Thesmographe* (1789), fait référence aux autres ouvrages de la série des *Idées singulières* par un système de renvois de notes ou dans le corps du texte : par exemple, dans la quatrième section de son *Projet de règlement, proposé aux Nations de toute l'Europe, pour avoir un code de lois facile*,

⁹⁵⁹ Lilti (Antoine), *Le monde des salons, sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIème siècle*, Librairie Arthème Fayard, 2005, p. 397.

⁹⁶⁰ *Etudes rétiviennes*, n° 11, décembre 1989, p. 124.

clair et précis, le premier article intitulé « De la propriété » contient une mention élogieuse de *L'Andrographe* (1782) :

On pourra donc, et l'on devrait même, anéantir la propriété particulière, pour s'en tenir à la propriété commune, qui prévient tous les inconvénients intérieurs : c'est le plan très étendu, très lucidement détaillé de l'ANDROGRAPHE.⁹⁶¹

De la même manière, dans *Le Cri du sage, par une femme* (1789), ouvrage publié anonymement, Olympe de Gouges conseille la lecture de ses propres œuvres : « Puissiez-vous lire avec attention la *Lettre au Peuple*, les *Remarques patriotiques* et surtout le *Bonheur primitif de l'homme* »⁹⁶². De même, elle annonce, dans *Le Bonheur primitif de l'homme ou les Rêveries patriotiques* (1789), la parution prochaine du *Prince philosophe* (1792). Dans le chapitre « De l'espérance », elle détaille l'objectif de son roman :

Les femmes ne forment-elles pas la moitié de la société ? Et malheureusement leur peu d'émulation contribue à la perte de l'autre moitié. C'est ce que je démontre dans mon *Prince philosophe*.⁹⁶³

Le titre du chapitre ainsi que le commentaire de l'auteur orientent la future réception de ce roman et créent également une attente chez le lecteur.

Quant à Beffroy de Reigny, il aborde fréquemment les modalités d'édition de ses œuvres et cite ses autres ouvrages : il fait ainsi suivre sa pièce *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique* (1791) de « Quelques Réflexions de l'Auteur » où il mentionne, entre autres, *Le retour de Nicodème*, suite de sa pièce dont il n'a établi, à cette date, que le plan. De même, il donne à ses lecteurs tous les moyens de se procurer ses *Lunes* - système d'abonnement différent pour Paris et la Province, prix, etc. - qui contiennent de continuelles références, mentions et extraits de *Nicodème dans la Lune* et de ses autres écrits. Il se sert de la même manière de son *Dictionnaire néologique* (an VII - 1800) pour mentionner l'une de ses œuvres : l'article « Constitution » ne donne pas une définition générale du terme, mais il est entièrement consacré à la présentation de son utopie de 1793, ainsi que le montre l'extrait suivant :

Constitution de la Lune, rêve politique et moral de 310 pages, qui parut en France en 1793 et qui eut deux éditions de suite, malgré la Terreur et les factions qui arrachaient chaque jour les affiches à mesure qu'on les collait contre les murs.

⁹⁶¹ Rétif de la Bretonne (Nicolas-Edme), *op. cit.*, p. 113.

⁹⁶² Information trouvée en interrogeant la base de données Frantext à partir des titres des utopies.

⁹⁶³ Ces informations proviennent de l'article d'Henri Coulet, « Sur le roman d'Olympe de Gouges : *Le Prince philosophe* », in *Les femmes et la Révolution française, l'individuel et le social, apparitions et représentations*, tome 2, actes du colloque international du 12-14 avril 1789, Presses Universitaires de Toulouse-Le Mirail, 1990, pp. 273-278.

Comme je suis l'auteur de cet ouvrage, je ne veux, ni ne dois en parler d'après mon sentiment. Qu'il me soit permis seulement de déclarer ici à la face de toute la France que je m'honore de l'avoir fait. On ne niera pas du moins qu'il a fallu du courage pour publier une pareille production, après le 31 mai, sous l'empire des bourreaux qui se disaient républicains.⁹⁶⁴

Beffroy de Reigny possède également les moyens de faire connaître ses utopies à travers les journaux auxquels il participe. Dans l'*Almanach général de tous les spectacles de Paris, dit Almanach Froullé* de Janvier-février 1791, Beffroy dresse un éloge dithyrambique de son *Nicodème dans la Lune* :

Il est de fait qu'il n'a jamais paru rien de si frais, de si neuf, et de si piquant sur la scène et que toutes les pièces que la Révolution a fait naître, doivent baisser pavillon devant celle-là. Nous avons vu à la vingt-et-unième représentation, renvoyer, à cinq heures, deux fois autant de monde que la salle en pouvait contenir ; et chaque fois qu'on la donne, c'est une telle affluence dès quatre heures que la garde a toutes les peines du monde à mettre le bon ordre.⁹⁶⁵

Il procède de la même manière dans les journaux qu'il a créés et dont il est le rédacteur. Dans le n° 42 du *Consolateur ou Le Journal des honnêtes gens*, du vendredi 25 mai 1792, il cite un extrait des *Deux Nicodèmes, ou les Français dans la planète de Jupiter* où Nicodème l'aîné tente de persuader sa mère de quitter Jupiter pour retourner en France. Dans le *Prospectus* de son journal intitulé *Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques* (1791), il affirme : « le succès prodigieux de mon *Nicodème* (1) a prouvé et prouve encore aux Français que l'on peut dire de grandes vérités en riant, et ridiculiser les extrêmes sans offenser personne. »⁹⁶⁶ Le (1) renvoie à une note de bas de page qui précise « *Nicodème dans la lune* qu'on joue au Théâtre français comique et lyrique, fait assez de sensation pour que je m'en dispense d'en parler. On ne trouvera la partition manuscrite et la copie de cette pièce que chez moi. »⁹⁶⁷.

D'autres utopistes utilisent les journaux pour faire connaître leur utopie soit directement en annonçant sa parution, tel Pierre Gallet qui mentionne son *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle* (1803) dans le *Journal des mœurs publiques, des beaux-arts, de la littérature, du commerce et de bibliographie* dont il est l'auteur et qui paraît tous les dimanches de vendémiaire à nivôse an XII (Octobre-décembre 1803), soit indirectement comme Suleau qui

⁹⁶⁴ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, op. cit., p. 495.

⁹⁶⁵ *Almanach général de tous les spectacles de Paris et des provinces, par une société de gens de lettres*, Données textuelles, 1995, Num. de l'éd. de Paris, chez Froullé, libraire, 1791, p. 275.

⁹⁶⁶ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Lettre à tout le monde*, op. cit., p. 3.

⁹⁶⁷ *Ibid.*

établit un lien étroit entre son journal contre-révolutionnaire et son œuvre utopique, puisque la première édition du *Journal de M. Suleau* s'intitule le premier réveil (le premier numéro paraît le 19 avril 1791) et son utopie *Voyage en l'air* (1791) porte le sous-titre de « second réveil ». Il est également à noter que plusieurs utopistes participent à la rédaction de journaux, sans qu'ils y fassent néanmoins mention de leur utopie : Coste d'Arnobat est le rédacteur du *Thermomètre de l'opinion publique, ou Journal des sections* (1791), Jean-Baptiste Say de *La Décade philosophique, littéraire et politique* (an II-an VIII), Henriquez de *Je m'en fous ou pensées de Jean Bart sur les affaires d'état* (1790) et du *Journal des sans-culottes* (1791), Fantin-Desodoards de la *Feuille d'esprit public* (vendémiaire an IV -1795) ; enfin, Sylvain Maréchal participe à la rédaction des *Révolutions de Paris* (1789-1793). Toutefois, ils disposent donc d'un moyen non négligeable d'exprimer leurs idées.

Enfin, certains utopistes ont les moyens de diffuser eux-mêmes leurs œuvres : Boulard est imprimeur et libraire pendant la Révolution ; dans le *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés, précédé d'un discours sur ces sortes d'ouvrages* (1806), Gabriel Peignot rapporte le danger auquel s'est exposé Delisle de Sales pendant la Terreur :

En 1793, il continuait chez lui l'impression d'un ouvrage intitulé Eponine : un ouvrier, qui travaillait à son imprimerie, le dénonça le 27 ventose an 2 (17 mars 1793). M. De Lisle fut arrêté et enfermé à Sainte-Pélagie ; son arrestation dura cent quarante jours, et il obtint sa liberté peu après le 9 thermidor an 2, jour mémorable qui vit s'écrouler tous les échafauds alimentés par la féroce anarchie pendant dix-huit mois.⁹⁶⁸

b) Cohérence de l'œuvre des utopistes et diffusion de leurs autres écrits : des auteurs connus

S'il est difficile de trouver des exemples qui prouveraient que les auteurs d'utopies ont mentionné leur œuvre lors d'un discours, lors d'une conversation dans un salon, etc., il est à noter qu'ils ont écrit des textes non fictionnels possédant des liens étroits avec leur utopie ; ils ont ainsi pu diffuser leurs idées politiques et philosophiques et ce faisant, acquérir une notoriété pouvant amener ensuite à la connaissance de leur utopie. Cette idée est particulièrement vraie chez Beffroy de Reigny car son œuvre possède une très grande cohérence, les mêmes thèmes étant développés

⁹⁶⁸ Peignot (Gabriel), *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés, précédé d'un discours sur ces sortes d'ouvrages*, Paris, Renouard, 1806, pp. 97-98.

dans chacun de ses textes : l'éloge de la modération et la condamnation des passions, la revendication de la liberté d'expression, la défense de la monarchie et de la religion. Il a su se créer un univers propre et il se définit lui-même ainsi : « en qualité de voyageur aérien, connu depuis 10 ans pour des courses nombreuses dans les planètes »⁹⁶⁹. Dans *Le Testament d'un électeur de Paris* (1795-1796), il retrace sa carrière d'auteur et affirme :

J'appelle cet ouvrage mon Testament, parce que ce sont les *adieux politiques* que je fais au public ; je renonce à ce genre d'écrits et cet ouvrage étant le dernier de cette nature, je puis à bon droit, l'appeler mon Testament. Il est temps de terminer ma carrière politique. Je ne suis pas né pour ce genre de travail qui est une besogne étrangère à mes goûts. J'ai sacrifié ma gaîté naturelle à la satisfaction de mes concitoyens [...] Je rentre dans ma carrière isolée. Les folies et les allusions, les contes et les voyages m'ont si bien réussi qu'il serait honteux de rester en si bon chemin.

Il parvient ainsi à créer une réelle complicité avec son lecteur par la référence constante à la lune comme autre monde possible. Ce dernier s'est progressivement familiarisé avec cet autre monde qui finit par acquérir une existence propre dans son imaginaire, faisant alors naître des normes et des valeurs nouvelles. Et c'est peut-être l'un des moyens les plus efficaces pour influencer l'évolution des mentalités. Beffroy semble ainsi correspondre à la définition de l'écrivain que propose Pierre Gallet dans *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle* (1803) :

ceux qui parviennent à éclairer, à instruire les hommes, à semer des fleurs sous leurs pas, en leur montrant la carrière du bonheur et la source des voluptés pures ouvertes pour eux, est [sic] un bienfaiteur de l'humanité. Que sont les autres services sociaux auprès de celui-ci ? Lorsque nous leur avons cédé ce droit, nous avons envisagé cette vérité : qu'eux seuls sont utiles à tous et servent la société entière ; tandis que les autres hommes s'isolent naturellement ; et, quelle que soit leur bienfaisance, ils ne peuvent la répandre que sur quelques individus.⁹⁷⁰

Dans les journaux révolutionnaires, les œuvres littéraires sont le plus souvent annoncées sans le nom de l'auteur : par exemple, le *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789), fréquemment cité, n'est jamais associé au nom de son auteur : Le Breton, qui semble peu connu. Or, on peut multiplier les exemples montrant que Beffroy de Reigny est un auteur connu pendant la Révolution : de nombreux journaux citent ses œuvres ; la pièce *Nicodème dans la lune ou la Révolution pacifique* (1791) est mentionnée dans huit journaux différents ; on

⁹⁶⁹ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Le Consolateur, ou Le Journal des honnêtes gens*, n° 44, vendredi 25 mai 1792, p. 285.

⁹⁷⁰ Gallet (Pierre), *op. cit.*, p. 128.

trouve également entre deux annonces de nouveaux livres des couplets des pièces du Cousin Jacques, avec la précision de l'air sur lequel ils sont chantés : par exemple, le Supplément des *Affiches, annonces et avis divers* du 4 décembre 1791 contient les deux couplets des *Deux Nicodèmes, ou les Français dans la planète de Jupiter*, qui sont redemandés à chaque représentation.

Beffroy concourt à cette notoriété d'écrivain, en se présentant sans cesse en tant qu'auteur, comme dans la *Lettre à tout le monde* servant de Prospectus pour son journal intitulé *Les nouvelles Lunes du Cousin Jacques* (1790):

Le fruit de mes veilles est ma propriété la plus sacrée, et l'on a plus le droit de filouter mon nom que la possibilité d'escroquer mon esprit. Chaque auteur a le sien, qui lui est propre ; mon caractère et mon genre sont à moi [...].⁹⁷¹

De même, Beffroy de Reigny intervient dans les journaux pour répondre aux attaques lancées contre ses œuvres. Dans le numéro du 23 novembre 1791, M. Brunot, le rédacteur de la rubrique « Avis divers » des *Affiches, annonces et avis divers*, commente longuement *Les deux Nicodèmes, ou les Français dans la planète Jupiter* de Beffroy de Reigny, représentée pour la première fois le 21 novembre 1791 ; avant de la résumer précisément, il dénonce la pièce en ces termes :

On ne s'attendait pas, après le *Club des bonnes gens*, Pièce où les principes les plus doux et les plus purs règnent sans humeur et sans passion, à rencontrer dans *Les deux Nicodèmes*, non cet esprit de conciliation, qui a fait le succès du curé Picard et qui plaît généralement à tout le monde, mais cet esprit de modération, le plus faux, le plus dangereux qu'on puisse apporter dans la société. Dire à chaque parti successivement qu'il a raison ; leur prêter des armes pour s'en frapper tour à tour, n'est-ce pas animer les plus forts contre les plus faibles, et redoubler la rage de ces derniers, en leur donnant de quoi prendre leur revanche ?⁹⁷²

La manière de s'exprimer du rédacteur et la mention des autres œuvres de Beffroy de Reigny laissent à penser que ce dernier est connu :

Excepté ce qui tient de plus près aux circonstances, l'on retrouve cet esprit, cette variété, ces détails charmants et ces couplets ingénieux qui distinguent la plume du Cousin Jacques. Nous l'engageons à traiter d'autres sujets, et nous sommes persuadés d'avance que ses succès seront complets.⁹⁷³

⁹⁷¹ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Lettre à tout le monde*, op. cit., p. 4.

⁹⁷² *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, Supplément du 23 novembre 1791, op. cit., p. 4253.

⁹⁷³ *Ibid.*, p. 4255.

Dans le supplément du numéro suivant (24 novembre 1791), le journal publie la réponse que l'auteur a immédiatement adressée au rédacteur :

Au rédacteur, ce 23 novembre - Vous me rendrez, Monsieur, un service essentiel, en annonçant 1°) que la pièce des *Deux Nicodèmes* est faite depuis près d'un an ; qu'elle doit servir au début de M. Juliet, en faisant suite à *Nicodème dans la lune* ; 2°) que l'Administration du Théâtre de la rue Feydeau n'a jamais voulu me la rendre, malgré tous mes efforts, quoi qu'elle ne lui fut vendue qu'à raison de *tant* de représentations ; 3°) que, d'après ce qui s'est passé à la première, pour ne pas perdre le fruit de mes veilles et de plusieurs mois de peines et de contestations, je viens de supprimer un bon tiers de cette pièce, entr'autre, deux rôles en entier, et particulièrement tout ce qui pouvait aigrir ou diviser les avis. J'ai l'honneur d'être etc. L.-A. Beffroy de Reigny, dit le Cousin Jacques.⁹⁷⁴

Cet exemple prouve que, même si les lecteurs n'ont pas assisté à la représentation des *deux Nicodèmes* ou les *Français dans la planète de Jupiter*, ils ont ici l'occasion de mieux connaître Beffroy de Reigny et ses idées ; les extraits de journaux qui précèdent donnent un bon exemple des échanges qui pouvaient avoir lieu autour des œuvres littéraires révolutionnaires.

Beffroy de Reigny n'est pas le seul auteur dont l'œuvre présente une forte cohérence. Dans les *Affiches, annonces et avis divers* du dimanche 23 septembre 1792, le rédacteur de la rubrique des « Avis divers » montre la cohésion de la production littéraire de Rétif de la Bretonne en présentant l'ensemble de son œuvre :

L'ANDROGRAPHE, les Gynographes et le Thesmographe, ou Idées singulières sur la réforme des hommes, des femmes et des loix ; par M. Rétif de la Bretonne, 5 vol. in-8°, qu'on vend ensemble ou séparément, et font suite au Pornographe ou la Prostitution réformée : pris 12 liv. br. Chez Maradan, rue S. André-des-arts. – Ce Citoyen est d'une activité prodigieuse. Le catalogue de ses ouvrages est vraiment étonnant ; passionné par la réforme des mœurs, observateur et philosophe, l'Auteur a produit des Romans tels que *La vie de mon père*, *Le Paysan pervers*, *La Femme vertueuse*, où, avec le pinceau de Rembrandt, il trace à grands et sombres traits, la noirceur hideuse du vice, et les affreux regrets qui suivent l'abandon de la vertu. Ses Livres de réformes sont marqués au coin de l'originalité ; mais on reconnaît partout l'ami des hommes, et le champion de la vertu.⁹⁷⁵

On peut également citer l'exemple de Jean-Baptiste Say qui, dans *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation* (an VIII-1800), affirme :

Quiconque ferait un traité élémentaire d'économie politique, propre à être enseigné dans les écoles publique, et à être entendu par les fonctionnaires publics les plus subalternes, par les gens de la campagne et par les artisans, serait le bienfaiteur de son pays.⁹⁷⁶

⁹⁷⁴ *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, Supplément du 24 novembre 1791, *op. cit.*, p. 4266.

⁹⁷⁵ *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France*, décembre 1792, *op. cit.*, p. 516.

⁹⁷⁶ Say (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 589.

L'auteur devient ce « bienfaiteur » en publiant en 1803 un *Traité d'économie politique*, où l'on retrouve le principe de l'interdépendance entre économie et morale développé dans l'utopie de 1800⁹⁷⁷. De même, l'œuvre d'Olympe de Gouges se caractérise par la défense des droits de la femme, idée majeure qui traverse tous ses écrits : elle revendique l'égalité civile et politique des deux sexes ; en 1791, elle propose une *Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne* à l'Assemblée nationale et dans *Le Prince philosophe* (1792), ainsi que nous l'avons vu précédemment, elle confère une place importante aux femmes dans les affaires politiques du royaume de Siam :

Donnez aux jeunes demoiselles la même éducation qu'aux jeunes gens, ouvrez à la femme ainsi élevée toutes les carrières, ne l'excluez plus d'aucune fonction et vous trouverez dans leurs rangs des guerriers intrépides, des magistrats intègres, des ministres sages et incorruptibles, [...] Les femmes à qui l'on n'a réservé que le soin du ménage, la conduirait bien mieux si elles étaient versées dans toutes les affaires [...] Sans cesse occupées de ce qui peut les embellir, elles négligent jusqu'aux choses les plus essentielles.⁹⁷⁸

De plus, dans plusieurs écrits, elle soutient l'idée que la participation des femmes est essentielle à la construction d'une société heureuse et prospère : dans *Le Prince philosophe*, on peut lire : « Qu'a produit l'impuissance et l'infériorité de la femme ? Des travers de toute espèce. », et dans *Mirabeau aux Champs Elysées* (1791), elle affirme que :

Tant que l'on ne fera rien pour élever l'âme des femmes, tant qu'elles ne contribueront pas à se rendre plus utiles, plus conséquentes, tant que les hommes ne seront pas assez grands pour s'occuper de leur véritable gloire, l'Etat ne peut prospérer.⁹⁷⁹

Le fait de placer une utopie au sein d'une œuvre non fictionnelle, comme le *Songe de l'Auteur* dans les *Remarques patriotiques* (1788) permet de toucher un lectorat plus large ou tout au moins différent. Enfin, on connaît l'action politique d'Olympe de Gouges qui ne cesse de publier tout au long de la Révolution en réaction aux divers événements révolutionnaires : des affiches, des brochures qu'elle édite elle-même, ou encore des articles dans la *Chronique de Paris*. Elle utilise ainsi tous les moyens dont elle dispose pour se faire connaître, jouant sur l'opinion

⁹⁷⁷ Say (Jean-Baptiste), *Traité d'économie politique, ou Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, Paris, Deterville, 1803, 2 vol.

⁹⁷⁸ Gouges (Olympe de), *op. cit.*, p. 22.

⁹⁷⁹ Gouges (Olympe de), *Mirabeau aux Champs Elysées*, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois le 15 avril 1791, Paris, Garnéry, 1791, p. 38.

publique. Dans son ouvrage intitulé *Olympe de Gouges, une femme de libertés* (1989), Olivier Blanc rapporte que les *Remarques patriotiques* ont fait la une du *Journal général de France* de décembre 1788⁹⁸⁰. De plus, elle adresse plusieurs de ses écrits directement à l'Assemblée : elle fait parvenir un exemplaire d'une brochure intitulée *Action héroïque d'une Française, ou la France sauvée par les femmes* à Stanislas de Clermont-Tonnerre, président de l'Assemblée et Mirabeau l'encourage dans une lettre du 12 septembre, après avoir lu son œuvre. Toujours selon Olivier Blanc, on parle beaucoup d'elle dans les journaux ; elle essaie, par ailleurs, de créer son propre journal le 13 mai 1789, mais l'autorisation lui en est refusée. Cette femme écrivain est donc connue sous la Révolution, comme c'est le cas de plusieurs auteurs du corpus qui sont aujourd'hui tombés dans l'oubli, mais qui furent des écrivains prolifiques pendant période révolutionnaire⁹⁸¹. Certains d'entre eux sont reconnus comme tels dès la Révolution, et leur notoriété sert la diffusion de leurs nouvelles oeuvres : par exemple, dans le *Journal de Paris*, l'annonce du *Thesmographe* (1789) se termine ainsi : « Le nom de l'Auteur recommande ce Livre, c'est M. Rétif de la Bretonne, connu pour son abondance et son originalité »⁹⁸². De même, dans les *Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France* du 17 octobre 1790, Sénac de Meilhan est qualifié de « On l'attribue à une plume très exercée, à M. S. de Mei..... »⁹⁸³.

2-2-3- Réduction de la distance entre imaginaire et réel

L'entrée de la littérature dans les journaux révolutionnaires entraîne une réduction de la distance entre imaginaire et réel. Si l'on prend à nouveau l'exemple de Beffroy de Reigny, il est évident que l'imaginaire est très présent dans tous ses écrits : il ne cesse d'y mêler fiction et réalité, personnages fictifs et personnes réelles et c'est en cela que réside toute son originalité, mais c'est particulièrement le cas dans ses journaux. Dans *Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques*, il raconte des anecdotes survenues lors de ses voyages dans la lune, tout en citant le personnage de Nicodème

⁹⁸⁰ Blanc (Olivier), *Olympe de Gouges, une femme de libertés*, Syros-Alternative, 1989, p. 244.

⁹⁸¹ Voir l'annexe 2.

⁹⁸² *Journal de Paris*, 7 février 1790, Supplément n° 9, *op. cit.*, p. iij.

⁹⁸³ *Affiches, annonces et avis divers*, 17 octobre 90, *op. cit.*, p. 3351.

qu'il fait aller dans la lune dans la comédie *Nicodème dans la Lune, ou La Révolution pacifique* (1791). Par exemple, à la fin du récit d'une aventure amoureuse qu'il a eue avec une femme de la lune, il affirme : « Après avoir crié, je me tus, parce que je compris qu'il faut suivre les usages du pays où l'on se trouve comme dit le Ministre de L'Empereur de la lune dans la pièce *Nicodème*. » De même, pour répondre à un lecteur qui lui demande de lui conseiller des journaux, il cite les propos de son personnage :

Nicodème dit que « c'est l'vent qu'est à la révolution et qu'i faut qu'i gnait queuqu'chose dans l'air, qui communique ça. ». Il a bien plus raison qu'on ne le pense ; même en l'applaudissant, on n'approfondit pas tout le sens de cette prétendue plaisanterie. Il est certain que presque toutes les têtes sont exaltées, que presque personne ne voit juste.⁹⁸⁴

Cette interaction entre réalité et imaginaire se révèle encore plus évidente dans l'histoire intitulée *La Constitution dans la lune, ou Le Voyage du Cousin Jacques* qui paraît en épisodes dans le journal *Le Consolateur, ou Le Journal des honnêtes gens* du 29 mai 1792 au 7 août 1792, date à laquelle sa parution s'interrompt. Il s'agit d'un récit de voyage du Cousin Jacques écrit à la première personne : las de la situation politique de la France, ce dernier décide de partir à la recherche d'une planète plus accueillante où règnent « la justice et la vertu puisqu'on ne les trouvait plus sur la terre »⁹⁸⁵. Il constitue une véritable flotte composée de 35 ballons qui forme une microsociété dont il est nommé « commandant général » et avec le consentement de tous ses membres, il établit des règles pour le bon déroulement du voyage ; cette micro-société est divisée en plusieurs sections avec une répartition des pouvoirs : un capitaine pour chaque ballon, un chef d'escadre pour cinq ballons, un lieutenant général pour onze ballons et un vice-amiral pour dix-sept ballons. Une petite clochette est utilisée pour signaler à tous un changement d'exercice, une conférence publique, un concert, ou encore un repas commun. Enfin, une chapelle a été installée dans la nacelle et des messes sont célébrées chaque jour. Après un long voyage, ils rencontrent des oiseaux qui parlent une langue inconnue ; grâce à un traducteur, le Cousin Jacques et le Général des oiseaux peuvent communiquer. Ce peuple est doué d'une intelligence supérieure à celle des humains et son rôle est de protéger l'entrée du tourbillon spatial dont s'est approché la flotte du Cousin Jacques. Le général leur indique la route pour atteindre la lune. Toutefois, la fiction s'interrompt avant l'arrivée dans la lune et avant la description de la société lunaire. Cette

⁹⁸⁴ Beffroy de Reigny, (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Les Nouvelles lunes du Cousin Jacques*, Paris, L'auteur, 1791, p. 13.

⁹⁸⁵ Beffroy de Reigny (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Le Consolateur ou le Journal des honnêtes gens*, op. cit., p. 268.

histoire est néanmoins intéressante car Beffroy ne cesse de mêler à la fiction des références à la réalité révolutionnaire. Dès l'incipit, il dénonce explicitement le gouvernement des Jacobins comme le règne de la tyrannie, du vice et de l'injustice en mentionnant les « comités de surveillance ». Plus loin, prenant la défense des prêtres et rappelant les humiliations qu'ils ont subies depuis le début de la Révolution, il désigne les coupables :

Nous nous entendions tous à merveille pour dédommager nos quatre prélats et nos sept prêtres, par des égards marqués, des vexations que leur avaient fait essuyer en France le pouvoir exécutif des Provinces Méridionales, la rage des Clubs antisacerdotaux, la fureur des peuples égarés, les décrets barbares de la Montagne des Jacobins, les calomnies atroces des Manuel, Brissot, Guadet, et Condorcet et les motions cannibales de nosseigneurs Fauchet, Torné et Thibault.⁹⁸⁶

Il emploie également des procédés stylistiques propres au discours ironique comme par exemple l'antiphrase : quand les Jacobins apprennent la nouvelle du départ du Cousin Jacques, ils le soupçonnent immédiatement de vouloir les attaquer par les airs « de manière que cette malheureuse France allait être complètement la proie des intrigants et des contre-révolutionnaires tandis qu'elle eût été parfaitement heureuse sous la domination jacobine, comme l'expérience l'avait prouvé depuis que les Jacobins gouvernaient »⁹⁸⁷. Mais le fait le plus intéressant s'avère la confusion qu'il instaure entre une instance fictive : le Cousin Jacques, personnage-narrateur de cette fiction et une personne réelle, le Cousin Jacques, qui est pour les lecteurs le pseudonyme que Beffroy utilise pour signer la majorité de ses textes. Ainsi, dans le numéro 52 du journal *Le Consolateur* (29 juin 1792), il insère la suite de l'histoire de *La Constitution de la Lune* après la mention d'un dîner au cours duquel le Cousin Jacques et plusieurs démocrates se sont entretenus de la journée du 20 juin 1792. Il mêle donc des faits inventés et des faits réels et réduit la frontière qui les sépare par l'utilisation de la figure commune du Cousin Jacques.

Cette incessante interaction entre réel et fiction donne du crédit à la description utopique : le monde présenté acquiert une plus grande légitimité, propre à présenter ce modèle social imaginaire comme réaliste et plausible.

Il est toutefois à noter que cette caractéristique n'est pas propre à l'utopie : elle est davantage le fait de la littérature révolutionnaire. Par exemple, l'auteur anonyme du *Retour de Babouc à Persepolis, ou la suite du monde comme il va* (juin 1789) crée un journal intitulé *Les Motions de Babouc* qui paraîtra du 11 décembre 1789 au 26 février 1790. Dans ce journal, l'auteur laisse la parole à son personnage qui s'est glissé dans l'assemblée perse et en rapporte des idées

⁹⁸⁶ *Ibid.*, p. 297.

⁹⁸⁷ *Ibid.*, p. 272.

sur la réforme des prisons, la place des femmes dans la Révolution, l'enseignement des collèges ou encore la place des prostituées dans la société. On peut également citer *Les Nuits de Paris* (1787-1794) de Rétif de la Bretonne où l'on retrouve cette juxtaposition de fictions et de références à la réalité révolutionnaire, présentées comme un témoignage véridique alors que certains faits sont inventés⁹⁸⁸.

Dans le cadre de l'histoire des idées, on comprend l'intérêt d'étudier les fictions car elles sont porteuses des représentations de l'époque qui les voit naître. Si l'on considère le fait que les périodes de crise politique, comme la Révolution française, offrent la particularité de produire presque au même moment l'événement et son image, c'est-à-dire sa représentation plus ou moins fidèle ou déformée, on peut considérer ces deux réalités - événementielle et représentative - sur un même plan : elles peuvent alors influencer toutes deux les mentalités de l'époque.

Toutes les pistes de recherche précédemment esquissées tendent à montrer que les utopistes ont disposé de divers moyens pour exprimer leurs idées. Aussi peut-on espérer conclure à la forte possibilité d'une influence des utopies sur la réalité textuelle et non textuelle révolutionnaire, même si l'enquête menée ici se doit d'être approfondie par de plus amples recherches.

⁹⁸⁸ Voir les deux articles suivants : Goulemot (Jean-Marie), « Effets de réalité et constructions narratives dans *Les Nuits révolutionnaires* », *Etudes rétiviennes*, n° 11, déc. 1989, pp. 201-209 et Loty (Laurent), « La Révolution éclairée par *Les Nuits de Paris* », *Revue des Sciences Humaines*, tome LXXXIII, n° 212, octobre-décembre 1988, pp. 49-60.

Cette enquête sur l'influence de l'utopie sur la réalité révolutionnaire a montré les liens étroits qui se tissent entre la sphère littéraire et la sphère politique pendant la Révolution française.

D'une part, l'imaginaire littéraire est explicitement mis au service de l'action politique. En effet, de nombreux auteurs utilisent la fiction utopique pour servir leur ambition de participer à la régénération de la France et à l'amélioration des générations futures. Qu'il s'agisse de faire rêver le lecteur à un avenir meilleur, de délivrer un message politique contre-révolutionnaire, ou de présenter des modèles politiques, les utopistes exploitent toutes les ressources littéraires afin d'emporter l'adhésion du lecteur. Ils s'appuient, en outre, sur les goûts d'un lectorat qui se diversifie et se popularise pendant la Révolution, par le biais de la multiplication des théâtres et du développement de la presse.

L'engagement politique des utopistes conduit également à l'émergence d'une forme inédite d'utopie : que ce soit sous la forme d'un plan de réforme du système fiscal ou d'un texte législatif fictifs, certains utopistes - tels Say, Beffroy de Reigny, Delisle de Sales ou encore Le Mercier de la Rivière - livrent un modèle de société à réaliser dans la France révolutionnaire. Le développement d'un tel imaginaire utopique – montrant la société idéale espérée déjà réalisée - est propre à développer la croyance du lecteur en la possibilité d'agir sur la réalité et à susciter son engagement et son action politiques.

D'autre part, en leur qualité de députés, professeurs, imprimeurs-libraires, rédacteurs de journaux, favoris des cercles littéraires, ou membres de sociétés savantes, plusieurs utopistes possèdent les moyens d'agir sur le réel. La Révolution française présente la particularité de multiplier les opportunités de participer à la vie politique et de développer de nouveaux modes d'expression : ce sont tous les effets possibles de l'appel des Conventionnels à la participation active des citoyens, des droits accordés aux auteurs de reproduire et de commercialiser leurs ouvrages, du développement exceptionnel du marché des spectacles et de la diffusion de

l'information par la presse révolutionnaire. Les utopistes ont su se servir du pouvoir de l'opinion publique naissant : les utopies de la Révolution ont ainsi bénéficié d'un contexte favorable à leur diffusion à travers leurs diverses rééditions, leurs représentations théâtrales ou leur présence dans la presse.

Il est certes difficile de mesurer l'influence des fictions utopiques sur les événements révolutionnaires et sur les mentalités, mais on peut assurément constater que l'action entrant en utopie, cette dernière appelle à une mise en mouvement ; les utopistes de la Révolution ont désiré voir leur modèle de société se réaliser et le contexte révolutionnaire engageait à croire ce désir réalisable.

CONCLUSION

« J'espère bien que vous n'êtes pas guéri de cette sainte folie que les poules mouillées du siècle appellent *utopie*. »
(George Sand) ⁹⁸⁹

La Révolution a favorisé l'imaginaire utopique, qui en porte à la fois les espérances et les doutes : la foi en l'avènement d'un avenir meilleur, le désir des femmes de participer à la vie politique, la destruction définitive du despotisme, l'espoir d'une plus grande égalité pour tous, mais aussi l'impossible conciliation entre liberté et égalité de conditions, la difficulté à élaborer et à mettre en place une constitution stable, la persistance d'un besoin de sacré dans une société devenant laïque, les limites de la perfectibilité. Michel Delon affirme à propos de la littérature révolutionnaire :

A une époque où les communications sont lentes, les nouvelles se déforment, s'amplifient d'une province à l'autre, parfois d'un quartier de la Capitale à l'autre. De la déformation incontrôlée à l'amplification légendaire, du mensonge au mythe, de la désinformation à l'exaltation, le romanesque a partie liée avec le dynamisme révolutionnaire. La guerre d'intoxication a déjà commencé. Mais l'invention romanesque représente également une façon de transformer un réel traumatisant : les uns imaginent une société régénérée par la Révolution, les autres un retour en arrière, une rétrogradation comme on dit alors, d'autres encore préfèrent fuir ailleurs. En fait, de subtiles analogies se tissent entre les époques, entre les continents évoqués.⁹⁹⁰

En tant que fiction politique, l'utopie représente bien cette complexité de l'imaginaire révolutionnaire. Exprimant à la fois les espoirs et les craintes de l'auteur qui oscillent au gré des événements révolutionnaires, elle est traversée par d'apparentes contradictions qui en font toute la richesse : l'irrationalité et l'onirisme se mêlent à la construction rationnelle d'un autre monde, l'énonciation d'un modèle qui tend à l'universalité croise l'activité pamphlétaire des contre-révolutionnaires ; la Révolution entre en utopie : l'événement révolutionnaire permet ou rend impossible la construction de la société idéale, et le recours à l'utopie permet de réécrire l'histoire.

⁹⁸⁹ Sand (George), *Lettre à l'abbé Richet*, in *Correspondance*, Textes réunis, classés et annotés par Georges Lubin, Paris, 1969, t. V, p. 107, cité par Hudde (Heinrich) et Kuon (Peter), « Utopie – uchronie – et après : une reconsidération de l'utopie des Lumières », *op. cit.*, p. 9.

⁹⁹⁰ Delon (Michel), « Révolution et imaginaire », *op. cit.*, p. 6.

Mais, selon moi, les événements révolutionnaires ont surtout participé d'un changement profond de l'imaginaire utopique que j'ai nommé « humanisation », n'ayant pas trouvé, pour l'instant, de meilleur terme pour rendre compte de ce renouvellement : les utopies de la Révolution, en s'ouvrant sur le monde réel, tendent à perdre leur caractère absolu. L'aveu du narrateur d'*Eponine ou de la République* (1793) de Delisle de Sales illustre parfaitement cette « humanisation », entendue comme l'action de « mettre à la portée des hommes »⁹⁹¹ :

Et moi aussi, j'ai longtemps été ce Philosophe présomptueux qui créait péniblement des Républiques parfaites comme si des intelligences seules devaient les habiter. L'expérience des hommes et des choses a depuis mûri mes idées sur cette vertueuse chimère. Je suis descendu des régions aériennes pour me mettre en commerce avec les passions de mes pareils ; j'ai examiné, avec Solon, non quelles étaient les meilleures lois, mais quelles étaient celles dont notre faiblesse s'accommodait le mieux.⁹⁹²

Cette « humanisation » signifie également l'entrée de l'individu et du sentiment en utopie : développement de l'histoire privée, évolution de la réflexion sur les fondements de la société s'appuyant sur l'homme, ses facultés intellectuelles, son développement personnel, ses désirs et ses sentiments ; la présentation de sociétés fondées par des Européens qui ont fui la Révolution permet, de même, de réduire sensiblement l'écart culturel entre le monde idéal et la société contemporaine : désormais le monde utopique n'est plus réservé à des êtres parfaits, et donc factices.

A cette volonté de partir de l'homme pour construire la société idéale, énoncée dans plusieurs utopies, s'ajoute la prise en compte de l'évolution et du relativisme des formes politiques, qui se matérialisent dans la fiction par la multiplication des modèles de société : on note ainsi un accroissement du nombre d'œuvres, où la présentation de la société idéale n'est qu'une étape dans la trame du récit : on trouve finalement rarement une société présentée dans son ensemble. De même, délaissant la description de l'état de perfection de la société, de nombreux utopistes accordent davantage d'importance à la construction de la société idéale et aux différentes réformes mises en place. Enfin, les utopistes s'interrogent sur l'adaptabilité de leur modèle politique à la réalité, et notamment sur la viabilité d'un gouvernement républicain. Aussi comprend-on que les utopies de la Révolution française sont loin de correspondre à l'acception

⁹⁹¹ *Dictionnaire historique de la langue française, op. cit.*, p. 981.

⁹⁹² Delisle de Sales, *op. cit.*, p. 199.

courante du terme utopie entendu comme une « vue politique ou sociale qui ne tient pas compte de la réalité »⁹⁹³.

L'ouverture au réel engendre ainsi une transformation de la forme textuelle de l'utopie en comparaison avec les œuvres qui paraissent au cours du siècle des Lumières ; les utopies sont marquées par un phénomène de fragmentation, la présentation de la société utopique étant interrompue par différents discours : de longues notes de l'auteur, des références à des événements révolutionnaires précis, etc. ; d'autre part, on observe une hybridation de la forme textuelle des utopies, qui reprennent par exemple la forme traditionnelle du récit de voyage en l'insérant dans un songe ou dans un roman épistolaire. Elles s'inscrivent bien dans le renouvellement de la littérature révolutionnaire, touchée, pour reprendre l'expression de Françoise Le Borgne, par une « crise des genres »⁹⁹⁴ : la politisation des écrits révolutionnaires donne lieu à un mélange des formes textuelles, qui varient au regard des enjeux politiques et des goûts du public du moment.

Toutefois, cette « humanisation » de l'utopie n'empêche pas sa vocation modalisatrice ; la société imaginée par les utopistes, bien qu'imparfaite et évolutive, est encore donnée comme un modèle : « si quelqu'un veut avoir l'idée de ce que c'est qu'une république parfaite, qu'il n'aille pas la chercher dans Platon ni ailleurs, l'île Hospitalière lui en fournira le modèle formidable »⁹⁹⁵, affirme le narrateur des *Découvertes dans la mer du Sud* (1798). L'utilisation de l'expression « l'idée de » montre que l'utopie constitue un mode particulier de pensée et d'acquisition du savoir : en tant que construction de l'esprit, elle représente une manière d'appréhender le réel et de le penser. L'imaginaire utopique influence ainsi la réalité en constituant, selon l'expression de Bronislaw Baczko, un ensemble d'« images-forces » qui nourrissent l'activisme révolutionnaire.

Toutefois, les utopies de la Révolution mettent en lumière une autre modalité d'interaction entre l'imaginaire littéraire et politique et la réalité.

On pourrait voir dans ce rapprochement de l'utopie au réel une crise de l'imaginaire utopique, mais à mon sens, la réduction de l'écart entre l'idéal et le réel autorise, au contraire, une plus grande influence des textes utopiques sur la réalité contemporaine : en choisissant le déplacement temporel, et non plus le déplacement géographique, les utopistes donnent leur société

⁹⁹³ Sens courant du terme *utopie* donné dans le *Nouveau Petit Le Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, p. 2349.

⁹⁹⁴ Voir la thèse de doctorat de Le Borgne (Françoise), intitulée *Rétif de la Bretonne ou la crise des genres littéraires, 1767-1797*, dirigée par Pierre Frantz et soutenue le 10 décembre 2004 à l'Université de Paris X, 606 p.

⁹⁹⁵ Anonyme, *Découvertes dans la mer du Sud*, *op. cit.*, p. 359.

idéale comme une prévision de ce qui va arriver ; ils esquissent également des embryons de société qui s'inscrivent dans la réalité du lecteur ; enfin, ils proposent des modèles de société à appliquer à la France révolutionnaire. Ces nouvelles modalités de présentation de la société idéale infléchissent la réception des utopies qui engagent davantage le lecteur à l'action en lui montrant une société idéale dans un avenir proche. Autrement dit en livrant un modèle de société non seulement souhaitable, possible, mais encore réalisable, les utopistes contribuent à développer la croyance en la possibilité d'une société meilleure, conditionnée par l'organisation politique. Transmettant l'idée que le bonheur dépend de la nature des lois et du gouvernement, ils participent du passage de la croyance religieuse à la foi en la politique.

La revendication du caractère imaginaire et ludique de la fiction pourrait participer de cette fonction de l'utopie ; dans son texte d'ouverture au numéro d'*Autrement dire* intitulé « Discours et utopie : stratégies », Norbert Elmalih souligne les affinités entre l'utopie et l'hypothèse scientifique : toutes deux élaborent une construction qui est censée être « image, figuration ou préfiguration du réel » en utilisant l'imagination⁹⁹⁶. On retrouve, dans les utopies révolutionnaires, une valorisation de l'imagination ; la récurrence du terme *véritable* est révélatrice des rapports établis entre utopie et savoir : les utopistes présentent leur réflexion politique comme étant supérieure à la réalité. On a par ailleurs pu remarquer que plusieurs utopistes construisent leur œuvre en deux parties distinctes : l'une théorique, l'autre illustrant la première par le « tableau » d'une société imaginaire ; le choix de l'utopie effectué par Say pour répondre à une question de l'Institut portant sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation est très significatif de la croyance de ces auteurs dans le pouvoir de l'utopie. De même, Delisle de Sales, dans *Eponine ou De la République* (1793), affirme que :

Il n'y a rien de parfait dans une nature dont l'essence est de se modifier sans cesse : ainsi tout plan auquel l'imagination n'a rien à ajouter n'est qu'une vertueuse rêverie.⁹⁹⁷

Chez Rétif de la Bretonne, ainsi que le souligne Pierre Hartmann, l'imagination est conçue « non plus comme créatrice mais comme co-extensive au réel », comme l'illustre ce passage des *Posthumes* (1802), qui met en scène au sein même de la fiction la réception des Lettres par la petite société qui s'est formée autour de l'épouse de Fonthlète :

Cela est en vérité, merveilleux, mon ami ! Ha ! Quelles belles choses on apprend, en voyageant dans les planètes ! [...] Mais tu as encore aujourd'hui causé une explosion de

⁹⁹⁶ Elmalih (Norbert), « Discours et utopie : stratégies », *Autrement*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, n° 3-4, 1986-1987, pp. 9-23.

⁹⁹⁷ Rétif de La Bretonne (Nicolas Edme), *op. cit.*, p. 53.

joie dans notre société ! C'est en nous répétant, que nous ne pouvions rien imaginer qui fût hors de la Nature, et que tout ce que nous paraissions inventer, existait quelque part.⁹⁹⁸

Le recours à l'imagination utopique permet à l'auteur d'accréditer ses théories illuministes, mais j'y vois surtout une stratégie pour emporter la croyance du lecteur. Tout au long du XVIIIème siècle, la fonction politique de l'utopie est dénoncée dans plusieurs dictionnaires et encyclopédies : par exemple, comme le souligne Georges Benrekassa, dans « Le savoir de la fable et l'utopie du savoir : textes utopiques et recueils politiques », l'article « Platon » de *La Science du gouvernement* est entièrement consacré à la critique des utopies :

Ces sortes d'ouvrages sont pour un politique ce que les romans sont pour les autres lecteurs. Le but des sociétés civiles est d'assurer la vie et la liberté des citoyens. Ce plan est simple et il n'est question que de l'exécuter de la manière dont on l'exécute dans tous les lieux par tous les moyens possibles ; mais il a déplu par sa simplicité même aux écrivains dont je parle. [...] Ils auraient dû considérer que tout plan est illusoire, quand il est absolument impraticable, et que tous les plans humains doivent supposer les vices et les passions des hommes puisqu'en effet ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés sont pleins de vices et de passions.⁹⁹⁹

Le recours à la forme utopique par les auteurs révolutionnaires semble montrer une évolution de son traitement et de sa fonction tout au long du XVIIIème siècle : dans plusieurs préfaces des utopies révolutionnaires, les auteurs insistent sur sa capacité à transmettre un savoir abstrait. On conçoit combien l'« humanisation » à l'œuvre dans les utopies révolutionnaires contredit la définition et le jugement de l'utopie qui dominent tout au long du XVIIIème siècle. Resterait à savoir si cette évolution est perçue par les auteurs et les lecteurs de l'époque, ou si elle n'est qu'une reconstruction rétrospective. Elle présente cependant l'intérêt de mettre en lumière l'apport de l'utopie aux sciences politiques, en tant que modèle, mais aussi l'intérêt de l'utilisation de l'utopie dans l'action politique, par sa capacité à toucher le lecteur.

La Révolution et les mutations profondes du champ littéraire qu'elle engendre ont fortement contribué à renforcer cette interaction entre l'imaginaire utopique - et plus globalement littéraire - et la réalité. En premier lieu, le développement de la presse révolutionnaire, la multiplication des théâtres, et le droit des auteurs à commercialiser leur oeuvre permettent une communication et une diffusion rapides et directes des idées, auprès d'un public qui s'élargit et se popularise au cours de la Révolution. En second lieu, la « fictionnalisation » de l'événement dans

⁹⁹⁸ *Ibid.*, « Réponse à la CCLXXIIIème Lettre, 13 novembre », IV, p. 60.

⁹⁹⁹ Benrekassa (Georges), *Le concentrique et l'excentrique. Marges des Lumières*, op. cit., pp. 131-132.

les journaux et dans les discours révolutionnaires, ainsi que la mise en scène de la réalité historique dans les représentations théâtrales, réduisent d'autant les frontières entre fiction et réalité.

Force est de constater que l'imaginaire utopique est présent tout au long de la Révolution, et que la question de la réalisation du modèle proposé est au centre des préoccupations des auteurs comme des lecteurs ou spectateurs ; au vu des commentaires des rédacteurs de journaux, les utopies ne sont pas seulement lues pour leur caractère divertissant, mais aussi pour leur capacité à proposer des solutions à la situation politique de la France révolutionnaire.

Ainsi, l'analyse détaillée des utopies révolutionnaires autorise, me semble-t-il, une réhabilitation de l'utopie : les fictions utopiques de la Révolution en contenant une réflexion sur les modalités de leur application dans la réalité, ou en se donnant comme des modèles à réaliser, amènent à revenir sur le sens actuel de « chimère » et de « projet irréalisable ». Il est toutefois bien entendu que ces utopies ne sont pas applicables telles quelles dans la réalité, mais il s'agit davantage de mettre en avant que la postérité s'est emparé d'un seul versant de l'utopie et a ainsi influencé l'évolution du « genre » utopique. Il est vrai que l'utopie peut porter les germes du « totalitarisme » en construisant des modèles de société qui portent atteinte à la liberté et à la vie privée des individus - et certaines utopies de la Révolution n'en sont pas exemptes comme *L'Architecture dans ses rapports sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* (1804) de Ledoux -, mais en s'ouvrant à l'histoire, en devenant perfectible et donc imparfaite, en contenant les doutes de l'auteur, les utopies révolutionnaires procèdent d'une réduction de l'altérité du modèle de société proposé, qui atténue la radicalité souvent reprochée à la construction utopique. De plus, le recours à l'utopie pendant la Révolution française révèle le besoin de modèles dans les périodes de crise et de reconstruction politiques, et il me semble utile de rappeler la nécessité de développer l'imaginaire utopique aujourd'hui.

Plusieurs axes de recherche futurs se dégagent de ce travail.

En s'inscrivant dans le cadre des recherches actuelles sur le roman pendant la Révolution, il serait utile de poursuivre la recherche des œuvres romanesques qui comportent des épisodes utopiques ; je pense notamment aux fictions épistolaires qui semblent, comme le montrent les œuvres de mon corpus, particulièrement investies par l'utopie.

Cette étude a permis d'évaluer l'évolution de l'utopie au cours du XVIIIème siècle : en effet, j'ai tenté de montrer que plusieurs caractéristiques des utopies de la Révolution étaient présentes dans les utopies antérieures - notamment l'insertion d'un épisode utopique dans un

roman, le déroulement de la construction de la société idéale, l'introduction du temps et des passions, une société non plus parfaite, mais la plus parfaite possible -, et qu'elles se généralisent et s'accroissent pendant la Révolution française. Il aurait également fallu comparer la production utopique révolutionnaire à celle de la première moitié du XIX^{ème} siècle afin de mesurer plus précisément l'ampleur du phénomène utopique pendant la Révolution. La question de la réalisation du modèle proposé, renvoyant à l'originalité des utopies révolutionnaires, autorise à penser qu'elles ont joué un rôle de précurseurs dans l'avènement de différentes tentatives de réalisation d'utopies au XIX^{ème} siècle, avec, par exemple, les Phalanstères de Fourier. Il s'agirait ainsi d'analyser ces liens de manière approfondie, en complétant les travaux antérieurs, comme l'ouvrage de Françoise Sylvos intitulé *L'Épopée du possible, ou l'arc-en-ciel des utopies* (1800-1850)¹⁰⁰⁰.

De même, bien que présentes dans les romans révolutionnaires - comme le montrent les recherches de Joël Castonguay-Bélanger¹⁰⁰¹ -, et dans certaines utopies - chez Balthazard ou Rétif de la Bretonne, chez Beffroy de Reigny et Suleau -, les sciences « exactes » et la technologie ne sont pas la préoccupation majeure des utopistes révolutionnaires (seul Saint-Simon accorde un rôle important aux savants dans la construction du bonheur social), qui placent tous leurs espoirs dans les institutions politiques. Il conviendrait d'étudier précisément l'évolution de la place et de la fonction de la science et de la technologie dans l'organisation de la société idéale¹⁰⁰², puisqu'elles deviennent omniprésentes dans plusieurs utopies du début du XIX^{ème} siècle, comme dans les *Voyages de Kang-Hi ou Nouvelles Lettres chinoises* (1810) du duc de Lèvis où l'on retrouve une forme présente pendant la Révolution : une utopie dans le futur insérée dans un roman épistolaire.

Enfin, dans le cadre de l'histoire littéraire et de l'histoire des idées, il serait nécessaire de faire connaître ces textes méconnus par un travail d'édition critique : je pense particulièrement à *L'Anglais cosmopolite* (1799) de Musset-Patay, au *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend* (1789) de Le Breton, à *Honorine Clarins, histoire américaine* (1792) de Nougaret, ou encore à l'ouvrage anonyme intitulé *Découvertes dans les mer du Sud* (1798) qui n'ont jamais

¹⁰⁰⁰ Sylvos (Françoise), *L'Épopée du possible ou l'arc-en-ciel des utopies* (1800-1850), à paraître aux Editions Champion en 2007.

¹⁰⁰¹ Castonguay-Bélanger (Joël), *Les écarts de l'imagination : pratiques et représentations de la science dans le roman au tournant des Lumières* (1775-1810), sous la direction de Benoît Melançon (Université de Montréal) et de Michel Delon (Université Paris IV-Sorbonne), thèse déposée et soutenue en 2007.

¹⁰⁰² Voir Loty (Laurent), « Science et politique en fiction », in *Dictionnaire des utopies, op. cit.*, pp. 200-203.

fait l'objet de rééditions. Les utopies de Beffroy de Reigny, *L'Île déserte, anecdote véritable* (1792) et *La constitution de la lune, ou Le Voyage du Cousin Jacques dans une planète fort aimable* (1792), qui sont parues par épisodes dans ses journaux mériteraient également d'être réunies dans un ouvrage qui contribuerait à faire connaître cet auteur original et prolixe, totalement tombé dans l'oubli peu après la Révolution. Rendre hommage à ces auteurs ne représenterait pas le seul intérêt d'un travail de rééditions, mais permettrait de transmettre un peu de leur foi en l'écriture et en l'engagement politique, avec l'espoir de susciter, aujourd'hui, l'envie d'écrire des utopies et de penser de nouveaux possibles.

ANNEXES

Annexe 1

Répertoire des utopies de la Révolution française

Le premier objet de mon étude étant de chercher s'il existe des fictions utopiques pendant la Révolution française, il m'a paru important de privilégier la présentation de ces œuvres.

Comme l'affirme Edith E. Schlanger, dans « La puissance et l'impuissance de l'imaginaire utopique », quiconque tente de rendre compte d'une fiction utopique se heurte à un « échec très particulier » : en effet, « Lorsqu'on nous raconte le monde utopique de tel livre célèbre, tout est exact, mais insipide, exact, mais d'une déconcertante platitude »¹⁰⁰³. J'espère néanmoins pouvoir rendre un tant soit peu de la fantaisie, de la richesse et de l'originalité de ces milliers de pages écrites en pleine Révolution. Chaque titre est suivi d'un court paragraphe qui précise les principales caractéristiques de la société idéale proposée : pour une présentation plus générale de l'œuvre, je renvoie à l'annexe 3, « les mentions des utopies dans les journaux ». Celles-ci apportent un complément intéressant aux présentations succinctes qui vont suivre, en particulier pour les œuvres à épisodes utopiques.

Les notices, classées par ordre alphabétique d'auteur, sont suivies le cas échéant des différentes éditions et rééditions de ces œuvres pendant la Révolution française - information précieuse dans le cadre d'une réflexion sur la réception des utopies révolutionnaires et de leur éventuelle influence sur la réalité contemporaine.

¹⁰⁰³ Schlanger (Judith E.), « Puissance et impuissance de l'imaginaire utopique », *Diogène*, n° 84, oct.-déc. 1973, p. 1.

ŒUVRES ANONYMES

- *Diane et son ami ou Voyages et aventures du Cher Mirmont Larochefoucault dans l'Inde*, Paris, Mme Devaux, libraire rue de Malte, n° 382, 1803, 2 vol. in-12°, 218, 160 p.

Ce roman contient une robinsonnade et deux épisodes utopiques. Un homme fait le récit de sa vie en mettant en ordre le journal qu'il a tenu pendant des années : il raconte son naufrage sur une île sauvage aux environs du Cap de Bonne Espérance, où il rencontre une femme, Diane, et son esclave. Le narrateur ainsi que son ami Dumontel tombent amoureux de cette « sauvage », qu'ils vont éduquer. Après de nombreuses péripéties occasionnées par l'amour et la jalousie, il part à la recherche de Diane et découvre les Hottentots, en guerre avec leurs voisins. Il les aide à signer un traité de paix : les deux peuples lui proposent alors de devenir leur chef, mais il refuse, de peur de corrompre ce monde par l'instauration de nombreuses lois. Les Hottentots, gouvernés par un roi, vivent en effet selon des lois naturelles et ne connaissent ni la propriété privée, ni l'argent.

Reprenant son voyage, le narrateur aborde l'île des Péruviens, qui ont fui la tyrannie espagnole et ont créé leur propre société. Afin de se prémunir du danger du despotisme, ils ont choisi une forme de gouvernement limité : un chef dirige la nation, mais son pouvoir est contrôlé par un conseil représentant l'Etat.

De retour en France avec Diane, le narrateur choisit de s'installer à la campagne pour fuir la société parisienne, légère et corrompue. Cette œuvre contient une critique des mœurs françaises et de la colonisation, en particulier des missions catholiques. L'auteur fait l'éloge des sociétés proches de la nature qui ne connaissent ni la corruption ni la futilité des nations policées.

- *Découvertes dans la mer du Sud. Nouvelles de M. de la Peyrouse jusqu'en 1794. Traces de son passage trouvées en diverses isles et terres de l'Océan pacifique ; grande Isle peuplée d'émigrés français*, Paris, chez Evrerat, 1798, 397 p.

Cette utopie est l'extrait d'une lettre écrite par un Français à son ami établi à Pondichéry ; datée du 28 janvier 1795, elle contient le récit de voyage du narrateur : en 1793, ce dernier s'est embarqué sur un navire portugais qui partait à la recherche d'une île précédemment découverte dans la mer du Sud par le capitaine d'une compagnie de négociants. Après avoir rencontré différents peuples, dont des « sauvages » anthropophages, les voyageurs débarquent sur une île où ils découvrent avec étonnement une colonie fondée par des Français ayant fui leur pays en 1789 : cette « Isle hospitalière » est une république communautaire, administrée par un sénat, appelé « conseil d'administration », qui a établi un code législatif provisoire afin d'assurer le

développement de la colonie. Le narrateur se marie avec Eléonore, l'une des habitantes de l'île, et participe à la vie heureuse et patriarcale des colons. L'œuvre se termine par un extrait du manuscrit de M. de Torribio qui décrit avec minutie la faune et la flore de l'île Hospitalière.

- *Le Conte vrai*, s.l., s.n., 1792, in-8°, 8 p.

Ce récit à la troisième personne s'ouvre sur un éloge des contes orientaux, qui selon l'auteur, sous l'apparence de la plaisanterie et de la gaieté, traitent de politique et de philosophie. Au fil de la narration, on suit l'évolution des affaires politiques du royaume de Canfre, dont le peuple est présenté comme le plus doux et le plus aimable de la contrée de Peuroé. Les habitants, qui vivent dans des conditions très difficiles, accablés par les impôts exigés par le roi, croient en un changement possible lorsque le Prince Sezei Vislo, économe, bon et juste, monte sur le trône. Pour s'opposer au ministre Néocaln qui décide d'augmenter les impôts, les Canfrois forment une assemblée, qui modifie les lois, établit une nouvelle forme d'impôts permettant d'effacer toutes les dettes du gouvernement et diminue les pouvoirs du roi. Mais ce peuple retombe sous le joug du despotisme des faux clubs : les deux frères Thelam s'emparent du pouvoir par la flatterie : le peuple parvient à les bannir sans effusion de sang, et décide de limiter les pouvoirs des ministres. Depuis ce jour, il vit libre, heureux et serein. Le conte s'achève sur une adresse directe au lecteur qui doit lire attentivement ce conte qui renferme « toute la véracité de l'histoire ».

- *Le Roi trompé et détrompé, ou Les bonnes leçons, histoire indienne, traduite d'un manuscrit arabe, et trouvée au sac de la Bastille, dans la chambre du prisonnier au masque de fer*, Paris, Palais-Royal, 1790, in-8°, 42 p.

Ce court récit qui s'apparente au genre du conte, décrit une société indienne gouvernée par le monarque Kalahad, un homme sage et bon qui fait le bonheur de son peuple. Le royaume est administré par un premier ministre nommé Chimas, soixante-dix vizirs et trois-cent-soixante cadis. Afin d'assurer sa succession, le roi confie l'éducation de son héritier aux meilleurs savants, mais à sa mort le prince se détourne des affaires politiques, et mené par l'attrait du plaisir, ne s'intéresse qu'aux femmes de son sérail. Il met alors en danger la paix du royaume, et doit faire face au peuple, qui, mécontent, finit par se soulever ; toutefois sur les conseils d'une des femmes

du sérail, il étouffe ce début de révolte en faisant assassiner le premier ministre et tous les autres savants. Il doit également protéger le pays des attaques des rois voisins qui veulent profiter de l'affaiblissement du royaume pour se l'approprier. Sans administrateurs et abandonné par les femmes du sérail, il réalise ses erreurs passées et met alors en place des réformes, notamment l'exclusion totale des femmes de l'administration de la monarchie. Sous couvert d'un cadre oriental, cette utopie propose une réflexion sur le gouvernement monarchique et sur l'importance de l'organisation du pouvoir.

- *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux*, par un solitaire, s. l., s. n., 1789, in-8°, viii-94 p.

L'auteur précise dans la préface qu'il va diffuser les idées de la Constitution française et de l'Assemblée nationale, sous la forme d'un roman. Il crée donc un Prince qui décide de partir pour le royaume de Naudelit, monde très réputé. Cette monarchie fondée sur la religion peut être comparée à un tout, une famille - le père étant le Roi et les fils, les citoyens du royaume. Dans cette société hautement hiérarchisée, la vertu est considérée comme le seul moteur de l'ordre social. L'agriculture, première source de prospérité du royaume, touche tous les domaines de la société et toutes les classes sociales ; de plus, elle nourrit des liens étroits avec le commerce extérieur, très développé dans l'île, qui est également protégée par un important dispositif militaire. A la fin de l'œuvre, le Prince meurt subitement et ne peut donc pas mettre en place les réformes qu'il projetait pour son propre royaume. Cette utopie contient des personnages individualisés et des épisodes narratifs, et ressemble fort à la *Relation du voyage du prince de Montbéraud dans l'île de Naudely* de Lesconvel (1706).

- *Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saib, où il est beaucoup parlé des affaires du Royaume de Gogo, avec l'aventure de Gigy, Prince du sang des Rois de cet empire, et de quelques autres princes qui en sont, ou qui n'en sont pas*, Paris, Impr. de Laporte, 1789, in-8°, 30 p.

Cette utopie se présente sous la forme d'un récit épistolaire : un ambassadeur envoie à l'empereur Typoo-Saib le compte rendu de ses observations sur la société française. Il compare l'empire indien et la France et dénonce principalement l'instabilité du gouvernement français. L'épistolier fait également la description d'un autre monde : le royaume de Gogo, une société monarchique très hiérarchisée où règnent de fortes inégalités. Cet épisode fait l'objet d'un récit intercalé à la première personne : le narrateur Gigy, un prince de ce royaume, découvre après plusieurs péripéties un autre monde, où il rencontre Ao, un Européen qui a fui la France et vit depuis dans cette république égalitaire. Le

vieillard de cette nation explique à Gigy l'évolution politique de la société où le gouvernement monarchique a été renversé à la suite d'une grande révolution.

La peinture du royaume de Gogo et des réactions du Prince Gigy permet à l'auteur une critique de la noblesse et des privilèges.

- *Philo, histoire politico-philosophique par MM. L...Y., grenadier non soldé de la Garde nationale parisienne, L...T, de Patriophile, Paris, Girardon et chez les marchands de nouveautés, de l'imprimerie de Momoro, 1790, in-8°, ii-78 p.*

Récit d'une « heureuse révolution qui amena le bonheur et la liberté » d'Oriza, et de l'histoire des amours de Philo et de Thériza, la fille du premier ministre Zulimo. La Révolution française est représentée dans la fiction de manière allégorique. A la suite d'un naufrage, Philo est recueilli par des pêcheurs, qui le vendent comme esclave à Zulimo ; toutefois, le mérite et la vertu du jeune homme l'amènent rapidement à occuper une place importante dans le gouvernement. Philo élabore alors un plan de réformes pour détruire le despotisme, et l'on suit, au fil de la narration, les progrès de sa mise en oeuvre, qui conduisent progressivement à une constitution élaborée par toutes les nations du royaume, et fondée sur l'égalité des droits et la liberté d'expression.

- *Un habitant de la lune aux Français, A Lunol, et se trouve à Paris, chez tous les marchands de nouveautés, l'an III (1794), 20 p.*

Un habitant de Lunol s'interroge sur la Révolution française en la comparant à la révolution qui a eu lieu sur la lune ; ce citoyen cherche à donner les moyens aux Français de mettre fin à la période troublée (1793-94) qu'ils traversent. La révolution lunaire s'est arrêtée dès la création de la constitution, car l'homme de lettres a su guider l'opinion du peuple - la constitution a donc été respectée. La distinction entre citoyen et habitant a conduit à l'harmonie sociale : seuls peuvent être citoyens ceux qui possèdent un domicile et en sont propriétaires. Au fur et à mesure de l'oeuvre, le narrateur abandonne la comparaison entre les deux mondes et s'adresse aux Français, les mettant en garde sur leur future constitution (1795) et le choix de ses représentants : il dénonce la malhonnêteté et l'égoïsme des hommes de lois.

- *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle, pour servir de suite aux aventures de M. son père, Paris, Barba, 1803, 2 vol. in -8°, 213-222 p.*

Cette parodie dystopique de l'épisode de l'Eldorado, attribuée par Barbier à (L.-F.-M.) Bellin de la Liborlière, narre les aventures du fils de Candide, qui se rend au pays d'Eldorado accompagné de Martin, Pangloss, et Cacambo. Arrivés à Rispa, la capitale, les voyageurs découvrent une

société où règnent, depuis une révolution, l'arbitraire et la loi du plus fort : la corruption des habitants est source de nombreuses péripéties. Cette oeuvre peint la société française de la fin du XVIIIème siècle en dénonçant à la fois la Révolution française et le gouvernement de Bonaparte.

BALTHAZARD (abbé), *L'Isle des philosophes et plusieurs autres, nouvellement découvertes et remarquables par leurs rapports avec la France actuelle*, s. l., s. n., 1790, xii-340 p.

Cette œuvre contre-révolutionnaire prend la forme d'un récit épistolaire : l'auteur y défend l'Ancien Régime et revendique la liberté d'expression pour les hommes d'Eglise. Le neveu du chevalier de Haut-Mont publie les lettres qu'il a reçues de son oncle : dans sa correspondance, ce dernier relate le voyage entrepris avec son ami, le vicomte de Bisval, vers les Amériques. A la suite d'un naufrage et de diverses péripéties, les deux hommes vont successivement découvrir quatre mondes inconnus : l'Isle Fortunée, une société élitiste et idolâtre où ils vont être réduits à l'état d'esclaves ; l'Isle des Ours, où les hommes sont devenus des animaux gouvernés par des ours ; l'Isle du Hasard, où la nature a créé de curieux phénomènes ; et enfin, l'Isle des Philosophes, société déiste sans lois ni gouvernement, à la justice cruelle et radicale. Le récit de leur voyage est enrichi de nombreuses discussions sur différents sujets, comme la religion et l'Eglise, la forme de gouvernement, la révolution, la formation du monde, l'existence d'un Etre supérieur, la nature de l'âme humaine, les théories matérialistes... Les lettres du chevalier sont suivies de post-scriptum qui ont tous pour thème la Révolution française, et plus précisément les nouveaux décrets de l'Assemblée nationale de 1789 ; les post-scriptum sont tous construits de la même façon : le chevalier rappelle l'événement ou le décret annoncé par son neveu, et rapporte la discussion qu'il a eue avec le vicomte sur le sujet. En effet, bien que bons amis, les deux hommes ne partagent pas les mêmes opinions : le vicomte s'insurge contre les décrets de l'Assemblée nationale et adhère aux dogmes de la religion catholique, alors que le chevalier défend les idées des philosophes du siècle des lumières et s'enthousiasme devant les changements sociaux, économiques et politiques qui s'opèrent en cette année 1789. Ainsi s'engagent des conversations passionnées sur la réunion des trois ordres lors des Etats-généraux, les décrets engendrés dans la nuit du 4 août 1789, la nationalisation des biens du clergé le 2 novembre 1789, la Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789, ou l'abolition des ordres religieux en France le 13 février 1790. Les deux personnages finiront par se convertir : le chevalier, avant de mourir, se laisse convaincre par son ami et adhère à la religion catholique ; le vicomte avait, lui, accepté de se convertir à la nouvelle

philosophie afin d'accéder aux salons à la mode, mais y avait renoncé lorsque, très malade, il se croyait mourant.

BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Assemblée nationale dans la planète Mercure*, dans le *Courrier des planètes, ou Correspondance du Cousin Jacques avec le firmament, folie périodique dédiée à la lune*, n° du 15 janvier 1789, Paris, Belin, 1788- 1789, 14 p.

Cette utopie qui n'a paru que dans la presse révolutionnaire présente la presqu'île de Gublouk, découverte dans la planète Mercure, par un Français fugitif. La cité, construite sur l'eau, est gouvernée par un monarque qui convoque tous les trois ans une assemblée composée de cinq cents députés ; ceux-ci, élus par l'ensemble de la population, sont issus de toutes les classes sociales. Le rôle de cette assemblée est de faire le bilan des propositions de réformes proposées par tous les individus du royaume, afin de les présenter au monarque. Le système représentatif, minutieusement décrit - de l'élection des députés dans les villages à la version finale du plan de réforme -, assure la pérennité du pouvoir en place et le bonheur des habitants de Mercure.

BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique*, Folie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes et de vaudevilles (représentée pour la première fois à Paris, au Théâtre Français Comique et Lyrique, le 7 novembre 1790), Paris, chez l'Auteur, 1791, 104 p.

Cette pièce de théâtre relate les aventures de Nicodème, un paysan français qui, parvenu accidentellement sur la lune, se voit mêlé aux troubles sociaux et politiques de cette monarchie : les villageois ne supportent plus leurs conditions de vie et Nicodème va aider l'Empereur à répondre à leurs doléances, en lui présentant le modèle de la Révolution française. La société de la lune, très peu décrite, ressemble fort à la France d'avant 1789. On assiste par ailleurs dans cette pièce à un inversement de la tradition utopique, puisque la France est présentée comme un modèle à suivre : sur les conseils de Nicodème, l'Empereur est l'auteur d'une « révolution pacifique ».

Dans cette œuvre, l'auteur, très critique vis-à-vis de certains événements révolutionnaires, présente une Révolution « idéale », voulue et acceptée de tous, et un roi bon et éclairé.

----- *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique*, Folie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes et de vaudevilles, Paris, chez l'Auteur au bureau d'abonnement des nouvelles lunes, rue Phelypeaux, n° 15 rue de Bondy, 1791, in-8°, 78 p.

----- *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique*, Folie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes et de vaudevilles, Avignon, chez Jacques Garrigan, 1791, 56 p.

----- *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique*, Folie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes et de vaudevilles, Avignon, Bonnet Frères, 1792, 56 p.

----- *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique*, Folie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes et de vaudevilles, Paris, Moutardier et chez l'Auteur, 1797, in-8°, 99 p.

BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral*, Paris, Froullé, 1793, 302 p.

Cette utopie « juridique » se compose de trois parties : la première intitulée « Observation de l'auteur » contient le « Précis historique de la révolution de la lune », c'est-à-dire une description de la société idéale lunaire qui, après la chute de l'Empire, s'est vue dans l'obligation d'établir une nouvelle constitution. La deuxième partie consiste en l'exposition de ce texte de loi qui s'ouvre sur une déclaration des droits et des devoirs des citoyens, et comprend soixante douze chapitres. La société lunaire s'appuie sur deux fondements : l'égalité de droits et la religion. L'auteur contre-révolutionnaire, qui prône la modération comme unique principe pouvant mener au bonheur commun, ne cesse de dénoncer les événements et les acteurs révolutionnaires dans des notes de bas de pages qui interrompent l'exposé du texte législatif. Enfin, la « Profession de foi du Cousin Jacques » clôt l'œuvre sur un plaidoyer en faveur de l'auteur : se défendant des différentes attaques dont il a été l'objet, il ne cesse d'exprimer son désir « d'être utile à [sa] patrie ».

----- *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral*, seconde édition, Paris, août 1793.

BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *L'Île déserte, anecdote véritable*, dans *Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques*, février-avril 1791, Paris, L'auteur, 1791.

Parues en épisodes dans *Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques*, ce récit narre les aventures d'un homme qui s'exile à la suite des événements de 1789 ; au terme d'un long voyage, il fait naufrage

sur une île inconnue et s'endort. L'auteur intervient alors pour implorer le Sommeil de consoler le malheureux par « un rêve agréable » : il s'ensuit la présentation d'une société champêtre idéale fondée sur un système monarchique, où le respect des lois assure la paix et la sûreté. A son réveil, le voyageur français part à la découverte de l'île qui est habitée... (L'œuvre demeure inachevée).

BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), *La Constitution de la lune, ou Le Voyage du Cousin Jacques dans une Planète fort aimable (ouvrage qui commence ici et qui aura une suite)*, dans *Le Consolateur ou le Journal des honnêtes gens par le Cousin Jacques*, mai-août 1792.

Cette œuvre publiée en épisodes dans *Le Consolateur ou le Journal des honnêtes gens* prend la forme d'un récit de voyage : le Cousin Jacques décide de fuir la France révolutionnaire et de partir à la recherche d'une planète hospitalière, où il trouverait vertu et justice. La fiction contient une critique acerbe des Jacobins et de la législation contre les prêtres réfractaires. Déjouant la vigilance des comités de surveillance, le Cousin Jacques annonce son projet de voyage, et 56560 personnes se présentent pour l'accompagner ! Mais la flotte qu'il a composée ne contient que 35 aérostats pouvant chacun accueillir dix personnes ; nommé « commandant général de la flotte », il instaure un règlement provisoire pour la durée du voyage, et la petite société est divisée en plusieurs sections, chacune dirigée par un capitaine ; il installe une chapelle dans sa nacelle et plusieurs messes sont célébrées chaque jour sous l'autorité d'un archevêque nommé « Grand aumônier » de la flotte. Après trois semaines de voyage, ils rencontrent une brigade de maréchaussée aérienne formée de deux cent cinquante mille oiseaux, doués d'une intelligence supérieure et parlant une langue inconnue. Grâce à un traducteur, le Cousin Jacques peut s'entretenir avec le Général de cette brigade, qui lui délivre un passeport pour que la flotte puisse arriver sans encombre sur la lune. La fiction s'arrête sur le départ de la flotte et demeure inachevée.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (Jacques-Henri), *L'Amazone* (rédigée entre 1800 et 1803), Paris, Pinard, 1831.

Ce récit de voyage se présente sous la forme d'un « journal » retraçant les aventures du narrateur qui a dû fuir Paris pendant la Terreur, sous peine d'être arrêté. Au cours d'une longue traversée à bord de *L'Europe*, il rencontre différents peuples « sauvages » vivant dans l'innocence et la simplicité, qu'il oppose aux nations civilisées. Un dernier périple l'amène à découvrir la « République des Amis » : une société égalitaire et communautaire, fondée par le quaker Antoine Benezet et composée de douze tribus. Le narrateur, guidé par Varron, s'émerveille devant ce peuple vertueux, qui a su tirer tous les avantages d'une nature féconde en développant l'industrie, l'agriculture, et le commerce extérieur. La fiction demeure inachevée, et le récit est interrompu au moment de la lecture du code législatif de cette nation heureuse, qui n'est autre que l'« application des principes de la nature aux institutions humaines ».

BOULARD (Martin-Sylvestre), *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle avec la description du pays et des mœurs des Péru-Mexicains, et la découverte du trésor des anciens empereurs du Mexique, par M. B. I. L. et E. (M.-S. Boulard), Paris, Boulard, 1791, 3 t., in-8°, 238, 260 et 258 p.*

Ce roman d'aventures comprend de nombreux récits enchâssés dont deux épisodes utopiques, où une même société indienne est successivement décrite par deux narrateurs différents : Maurice Vertamont, puis son neveu Frédéric. Après de nombreuses péripéties maritimes et maintes aventures galantes, Maurice Vertamont découvre au cœur de la forêt mexicaine un « paradis terrestre », peuplé par les Péru-mexicains (des Péruviens et des Mexicains chassés de leurs terres par les Espagnols). Il s'agit d'une société égalitaire gouvernée par le Cacique, qui possède les pouvoirs religieux, judiciaire et militaire. Le peuple, adorateur du soleil, élit lui-même ses prêtres, peu nombreux, qui ne possèdent aucune richesse personnelle et ne peuvent prendre part aux séances du conseil de la nation - une assemblée constituée de vieillards qui discutent et proposent les lois. Cette société jouit d'une paix intérieure sans faille (les mœurs sont simples et pures ; le divorce est autorisé mais s'avère extrêmement rare car il n'y a pas de mariage d'intérêt ; la pauvreté n'existe pas), mais doit se défendre contre les attaques des Espagnols et des peuples sauvages voisins. Maurice épouse Zeila, la fille du Cacique, et ce dernier lui laisse la souveraineté. Devenu le chef de cet Etat, le narrateur met en place un système de réformes pour améliorer la société dont il a la charge : il entend civiliser les nations sauvages voisines et établir une paix durable. Pour ce faire, il fonde une nouvelle colonie formée d'hommes Péru-Mexicains et de femmes des autres nations, ce qui permet de régler le problème de la surpopulation masculine au sein de la société péru-mexicaine ; il améliore également la défense militaire en créant des armes à feu et des canons en cas d'une attaque des Espagnols. Mais après la mort de sa femme et de ses enfants, il décide de rentrer en Europe.

Plusieurs années plus tard, son neveu part sur ses traces et rejoint les Péru-mexicains, qui l'accueillent avec honneur en mémoire de son oncle, qu'ils considèrent tous comme leur « bienfaiteur législateur ». Ferdinand découvre ainsi les progrès de ce peuple dans le maniement des armes, les exercices militaires et les « arts utiles » : les hommes ont fabriqué toutes sortes d'instruments pour cultiver la terre, et de nouvelles armes - ils sont désormais prêts à combattre les Espagnols. Les quatre nations demandent au neveu de leur donner des descendants : après avoir longuement hésité, car il est marié en Europe, celui-ci décide de se plier aux coutumes du

peuple qui l'accueille, et féconde de nombreuses femmes. Ce roman contient une critique de la religion européenne et une réflexion sur le pouvoir.

----- *La vie et les aventures singulières de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle avec la description du pays et des mœurs des Péru-Mexicains, et la découverte du trésor des anciens empereurs du Mexique*, seconde édition corrigée, Madrid et Maastricht, Cavelier et Rotterdam, L. Benett et Leyde, Les Frères Muray, 1792, 3 t. in-12°, 206, 222, 210 p.

----- *Les enfants du bonheur ou les amours de Ferdinand et Mimi*, an VI (1798), 3 tomes, in-8°, 238, 260, 258 p.

BREZ (Jacques), *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, dans le goût du recueil de M. Campe*, Utrecht, B. Wild et J. Altheer, 1792, 352 p.

Suivant un schéma fréquent au XVIIIème siècle, cette utopie décrit un naufrage, la découverte d'une île, puis la description de ce nouveau monde. Dans la Préface, Brez cite Rousseau et précise qu'il va peindre « un spectacle utile » : « celui d'un peuple vraiment bon et sensible réunissant toutes les vertus des nations civilisées et n'en connaissant point les vices », en s'appuyant sur la « relation du séjour des Anglais de l'équipage de l'Antilope aux îles Pelew ». Commence alors un récit de voyage à la troisième personne : le narrateur fait naufrage sur une île et découvre la société de Pelew, un pays monarchique pauvre, peuplé d'individus vertueux qui vivent, sans lois, dans « la simplicité originelle ». Le roi, un homme sage et bon, est secondé par le Général, chargé de faire exécuter ses ordres, et par un conseil formé de rupacks (des nobles) et d'officiers d'Etat, qui s'occupe des affaires les plus pressantes. Les habitants de Pelew ne possèdent que leur maison et leur canot : les terres sont la propriété du roi, et chaque famille vit sur une terre qu'elle est tenue de cultiver : la production est réduite aux besoins de ce peuple polygame, qui ne connaît ni le luxe ni le commerce. Le narrateur ne cesse d'opposer la vertu de ce peuple et la corruption des nations civilisées.

CAMBRY (Jacques), *Fragments du dernier voyage de La Pérouse*, Quimper, an V (1797), 55 p.

Cette œuvre contient la description d'un monde paradisiaque : une société patriarcale dirigée par vingt-quatre vieillards. Le narrateur assiste à la fête annuelle, qui célèbre la fin de la royauté, et rend hommage aux Français venus sur l'île des années auparavant. Dans une note située à la fin de l'ouvrage, l'éditeur insiste sur la différence entre ce monde heureux et paisible et la France déchirée par la Terreur. Le récit se clôt par une partie consacrée aux « Plantes de l'Isle bleue ».

CAMUS-DARAS (Nicolas-René), *Le Songe, suivi du Discours d'un nègre conduit au supplice* (mis en vers d'après le texte en prose de l'abbé Le Monnier), Paris, Desenne, 1790, 56 p.

Le narrateur de cette utopie, qui prend la forme d'un récit allégorique, s'endort et rêve qu'il se trouve dans « le plus beau des pays possibles », la Gaule. Un vieillard lui raconte l'histoire de son pays : à l'origine, ce peuple vivait heureux au sein d'une société égalitaire où seul le mérite distinguait les individus ; chaque canton était gouverné par un chef de famille élu par tous pour un an. Mais un jour, à la fin d'un combat, le citoyen reconnu comme le plus courageux fut proclamé roi : devenue monarchique, la Gaule souffrit alors des différents travers de ses souverains. Le vieillard conclut son récit en expliquant que le roi actuel, ne pouvant s'appuyer sur ses ministres corrompus afin d'améliorer les conditions de vie de son peuple, convoque les Etats-généraux : sa tentative se solde par un échec, du fait d'une machination organisée par les nobles. Le peuple armé se révolte. L'Humanité en personne tente alors de mettre fin à la guerre, et de restaurer la Gaule originelle. Le Fanatisme engage la noblesse à poursuivre le combat, mais lorsque cette dernière est vaincue par le peuple, il se donne la mort. Les Etats-généraux se transforment en assemblée générale, et la Gaule redevient une société simple et heureuse.

CHARRIERE (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *Trois Femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour* (1796), Londres de l'Impr. de Baylis, et se trouve chez J. Deboff, Duleau et Co, et chez tous les marchands de nouveautés, 1796, 2 tomes, 156-137 p.

Dans l'avant-propos au récit, la baronne de Berghen émet le souhait d'être divertie dans ce moment où « on ne rêve que politique » : l'abbé de la Tour lui propose le récit de l'histoire de trois femmes, qui illustre leurs conversations des jours passés sur la doctrine du devoir de Kant. La première partie contient ainsi le récit des destins d'Emilie, de Joséphine et de Constance. Emilie, à la suite de la mort de ses parents, part s'installer dans un petit village de la Westphalie avec sa servante Joséphine ; après diverses péripéties, elle se marie avec Théobald, baron d'Altendorf. La seconde partie de l'œuvre est constituée de douze lettres de Constance à l'abbé de la Tour et datées du 30 novembre 1794 au 12 février 1795, dans lesquelles cette dernière raconte la vie heureuse des jeunes mariés, ainsi que les réformes mises en place par Théobald pour améliorer les conditions de vie des habitants d'Altendorf. Elles concernent essentiellement le système éducatif : Théobald crée une école publique, et projette de faire publier un *Dictionnaire politique, moral et rural, ou explication par ordre alphabétique* des termes les plus usités, dont il a déjà écrit plusieurs articles. Les événements révolutionnaires viennent interrompre la construction de cette société.

----- *Trois Femmes*, publié par l'auteur de Caliste, Paris, 1797, 2 t. in-12°, xii+168, 139 p.

----- *Trois Femmes*, Paris, Mourer et Pinparé, 1797, 2 t. in-18°, xii+168, 139 p.

----- *Trois Femmes*, Lausanne, Mourer, 1798, 2 t. in-12.

----- *Trois femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour, suivie de trois dialogues*, dans *L'Abbé de la Tour ou recueil de nouvelles et autres écrits divers*, Leipsic, Pierre Philippe Wolf, 1798, in-8, tome 1.

CHARRIERE (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), *Lettres trouvées dans la Neige*, publiées en brochures, s. n. s. l., janvier-avril 1793.

Cette œuvre se compose de dix lettres datées du 31 janvier au 17 avril 1793, échangées entre un Français et un Suisse. La fiction épistolaire s'ouvre sur le projet du Français d'aller se réfugier au Locle, mais le Suisse met rapidement fin à cet espoir en informant son correspondant de la situation réelle de la Suisse touchée par la Révolution : les deux hommes se mettent alors en quête d'un lieu susceptible de les accueillir pour fonder une colonie agraire et familiale. Pourtant ce projet reste suspendu à l'évolution de la situation au Locle, présenté dans la fiction comme un lieu idéal, où pourra renaître une société à la fois agreste et civilisée, propre à assurer le bonheur commun.

COSTE D'ARNOBAT (Charles-Pierre), *Voyage au pays de Bambouc, suivi d'observations intéressantes sur les castes indiennes, sur la Hollande et sur l'Angleterre*, Bruxelles, Dujardin ; Paris, Defer de Maisonneuve, 1789, in-8°, 358 p.

L'objectif du narrateur, qui ne cesse de critiquer les relations de voyages mensongères, est énoncé à plusieurs reprises au fil de ce récit de voyage : il s'agit de « détruire les idées reçues, et contribuer par le récit le plus irréprochable » à rétablir la vérité sur le monde de Bambouc, un modèle politique pouvant s'avérer utile aux gouvernants de la France.

Ce récit à la première personne offre une présentation précise du monde de Bambouc divisé en trois royaumes ; le pouvoir se transmet de façon héréditaire ; chaque village est dirigé par un chef, le Farin, nommé par le peuple. Le pouvoir du roi est limité : il n'a que peu de droits sur ses sujets et sur les richesses du pays ; le peuple obéit et respecte davantage les Farins. Les affaires du

royaume sont examinées lors d'un conseil qui réunit toute la population dans une enceinte au milieu de la place publique. Les terres sont très peu chères et chaque individu en possède une quantité nécessaire aux besoins de sa famille. Les immenses richesses de ce pays (des mines d'or, une terre très fertile) ne sont exploitées que pour subvenir aux stricts besoins des habitants. Ne possédant pas d'armes et détestant la guerre, ce peuple évite de commercer avec les peuples voisins. Dans ce monde qui a adopté la religion mahométane, la vieillesse, le mérite et le travail sont érigés en valeurs morales. Le narrateur oppose l'innocence et l'ignorance de ce peuple vertueux à la cupidité des nations civilisées.

DELISLE de SALES (Jean-Baptiste-Claude Izouard, dit), *Éponine, ou de la République, ouvrage de Platon découvert et publié par l'auteur de la « Philosophie de la nature », Paris, 1793, 6 vol.*

Ce roman très complexe se compose de différents éléments. Il débute par le récit des aventures de Platon et de sa fille Eponine ; Platon, le philosophe athénien, a écrit un second manuscrit de la *République* dont il a fait deux copies, vouées à être transmises et étoffées de génération en génération, puis refondues, alliant ainsi leur vertu antique à l'enrichissement historique. Le Platon moderne et sa fille, qui possèdent l'une des deux copies, voyagent à bord du *Cosmopolite*, vaisseau anglais présenté comme un lieu de vie idéal, qui les amène chez l'empereur Joseph II, puis dans la France révolutionnaire de 1790 dont ils fuient l'anarchie en Allemagne. Ces multiples péripéties - naufrages, emprisonnements, amours contrariées - sont interrompues par de longues réflexions politiques.

Le roman comprend plusieurs passages uchroniques, dans lesquels l'auteur livre une autre version des événements révolutionnaires, mais aussi un texte de lois présentant une véritable constitution fictive qui, placée aux côtés des Constitutions de 1791 et de 1793, propose une monarchie représentative divisée en Métropoles, et fondée sur le principe de l'égalité des droits - le texte insiste notamment sur le droit à l'insurrection dans le combat contre le despotisme. Delisle de Sales insère également à la fin de l'œuvre un ensemble de documents qu'il a amassés depuis l'écriture de *Ma République* (1791) : les « fastes de l'Assemblée constituante », la « chronologie de ses décrets mémorables » et un « résumé philosophique de ses travaux ».

DELISLE de SALES (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), *Ma République*, Auteur, Platon. Editeur, J. de Sales... Ouvrage destiné à être publié en 1800, Paris, 1791, 12 vol. in-24°, 192, 214, 184, 215, 220, 235, 216, 212, 242, 216, 268, 214 p.

Cette œuvre, que Delisle reprendra intégralement dans *Eponine, ou De la République*, contient le récit des aventures de Platon et de sa fille (voir ci-dessus).

FANTIN-DESODOARDS (Antoine-Etienne-Nicolas), *Heyder, Azeima, Typoo-Zaeb*, tome premier : histoire orientale, traduit de la langue malabare par Ant. Fantin-Desodoards, Paris, Barba, 1802, 236 p.

Ce récit de voyage comporte une robinsonnade, puis un épisode utopique : à l'occasion du passage du personnage principal, Heyder, dans cette région, le narrateur explique comment la colonie ayant peuplé la vallée de Dinam a été fondée ; il décrit ensuite le gouvernement, les coutumes, les fêtes et les cérémonies de cette colonie, une société patriarcale - le conseil est composé de tous les chefs de la famille et présidé par les deux hommes les plus âgés -, qui repose sur un communautarisme agraire - la nature est fertile et fournit de la nourriture en abondance -. L'industrie n'est pas totalement absente de cette société qui commence à exploiter les mines de fer pour fabriquer des outils, et « cette branche d'amélioration se perfectionne tous les jours ». Cet épisode, très court dans l'économie du roman, est pratiquement semblable à celui que l'on peut lire dans *Le désert du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du Sultan de Maissour, depuis son départ de la Perse jusqu'à son retour dans ses Etats* (an VII-1799), ouvrage du même auteur.

FANTIN-DESODOARDS (Antoine-Etienne-Nicolas), *Le désert du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du sultan de Maissour, depuis son départ pour la Perse, jusqu'à l'époque de son retour dans ses Etats*, Paris, Pigoreau, Dentu, an VII (1799), 2 tomes in-18°, viii-166, 179 p.

L'avant-propos de cette œuvre est instructif, car l'auteur affirme le besoin de roman qu'éprouve toute nation en temps de guerre ou de conflits sociaux et politiques. Il se plaint de la pauvreté de

la production littéraire de l'époque et dénigre le roman noir : selon lui, « les romans les mieux écrits » élèvent la pensée en la libérant des malheurs qui l'accablent. Ce roman comporte un épisode utopique décrivant une colonie vivant dans la vallée de Dinam (voir ci-dessus). Le personnage principal, Zama, voyage avec Heyder dont elle tombe amoureuse ; le récit de leurs aventures permet la comparaison entre le peuple de Delhi vivant dans le luxe et la mollesse et une société nouvellement créée qui progresse vers le bonheur.

FANTIN-DESODOARDS (Antoine-Etienne-Nicolas) ou TIPOU SAHIB, *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle ou Mémoires de Typoo-Zaeb, sultan du Maissour*, écrits par lui-même et traduits de la langue indostane, tome premier, Paris, Georges Bridel, an IV (1796), 2 tomes in-8°, xvi-382, 358 p.

Dans l'avertissement, l'auteur invite son lecteur à comparer le déroulement et les effets de la Révolution de l'Inde avec la Révolution française. Des intrigues galantes et romanesques se greffent sur le récit des guerres aux Indes au XVIIIème siècle. On y trouve la description de la ville de Bassora et de son gouvernement, et la fondation de la colonie dans la vallée de Dinam (voir ci-dessus).

----- *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle ou Mémoires de Typoo-Zaeb, sultan du Maissour* , Paris, 1797, 3 tomes in-18°.

GALLET (Pierre), *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle*, Paris, Levrault, 1803, 211 p.

Le narrateur de ce récit vient d'une autre planète et découvre la France, qu'il compare à la lune, présentée comme un monde parfait. Dans l'avertissement au lecteur, l'auteur explique que ce roman est une satire « qui a pour but de montrer aux hommes le tableau de leurs vices ou de leurs ridicules [...] et de les ramener vers la nature et le bon sens ». Afin de mieux connaître les habitants de la Terre au cas où les deux astres viendraient à se rapprocher, le roi de la lune envoie sur terre un physicien, Alphonaponor, pour étudier les terriens. Au cours de nombreuses conversations avec

des femmes, des savants et des nobles, le voyageur lunian décrit son monde, composé d'un seul Etat : cette société harmonieuse et déiste est régie par un système monarchique avec séparation des pouvoirs - le roi est présenté comme un despote éclairé. Les Lunians vivent simplement, sainement et vertueusement ; le principe de l'uniformité préside dans l'architecture et l'habillement ; le système économique, reposant essentiellement sur l'agriculture, assure la subsistance de millions d'habitants ; enfin le développement de l'industrie est contrôlé, et l'entreprise libérale est limitée afin d'éviter les excès du luxe. Cette peinture de la Lune conquiert les terriens puisque deux d'entre eux, Éléonore et Marouban, accompagnent Alphonaponor dans sa planète. Evoquant les conséquences désastreuses de la guerre, Gallet dénonce tout au long de cette œuvre la politique consulaire.

GOUGES (Olympe de), *Le Prince philosophe, conte oriental*, par l'auteur de la pièce intitulée « L'Esclavage des nègres », Paris, Briand, 1792, 2 vol. in-12°, 261-261 p.

Ce conte qui narre les aventures et les voyages d'Almoladin, fils du roi de Siam, contient un épisode utopique ; le prince épouse Idamée, la fille de l'Empereur de Chine, et à la mort de ce dernier, gouverne le pays de Siam avec sagesse. Son épouse tente de le convaincre de la laisser gouverner avec lui, mais sans succès : sensible au sort des femmes, elle rédige alors un plan de réformes qu'elle fait parvenir anonymement au roi et qui se répand dans tout le pays. Elle souhaite que les femmes puissent avoir accès aux mêmes fonctions sociales que les hommes, et parvient à créer l'« académie des dames ». Après plusieurs péripéties dont l'adultère de la reine, Almoladin renonce à sa couronne et va rejoindre son premier amour, Palmyre, réfugiée avec son père dans un « pays charmant », un village de Galles où la nature est accueillante. Les deux amants se marient et vivent ainsi retirés du monde en élevant leur fils « dans les principes rustiques ». L'auteur fait ainsi l'éloge de la vie champêtre.

GOUGES (Olympe de), *Songe de l'Auteur*, dans *Remarques patriotiques*, par la citoyenne, auteur de la *Lettre au peuple*, s. l. s. n., 1788, in-8°, pp. 37-48.

Cette utopie dans le futur, dont la dimension onirique est renforcée par un récit convoquant l'allégorie, comprend deux sauts temporels. Après avoir présenté son *Projet d'impôt étranger au peuple et propre à détruire l'excès de luxe et à augmenter les finances du trésor, réservé à acquitter la dette nationale*, l'auteur fait part de l'un de ses rêves, qui la transporte devant les Etats-généraux et les époux royaux qui acceptent les manuscrits du peuple. A l'intérieur de ce premier rêve, l'auteur s'endort à nouveau, et se réveillant quelques jours plus tard, elle découvre

les changements survenus depuis l'application de son Projet : Paris est devenu une ville paisible, où règnent le respect des lois et une plus grande égalité de conditions.

HENRIQUEZ, (L.-M., citoyen de la section du Panthéon-Français), *Voyage et aventures de Frondeabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde*, ouvrage traduit de la langue herschellique, par L.-M. Henriquez, Paris, Cailleau, an VII (1799), in-12°, 216 p.

Cette utopie originale et fantaisiste relate le voyage de Frondeabus, un géant doué de pouvoirs magiques qui vient de la planète Herschell. Ce brillant académicien âgé de 3790 ans a été choisi pour recueillir des informations sur un nouveau monde découvert par les savants de la planète : après avoir visité l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Europe, il découvre au Groenland le pays de Moria protégé par des montagnes et des glaciers. L'Herschellien rencontre, après plusieurs péripéties, un peuple corrompu qu'il tente de corriger. Il rapporte de son voyage des échantillons de végétaux, de minéraux, d'animaux et d'hommes : les humains sont séparés en deux cages, l'une pour les hommes vertueux et bons – dont la reproduction permettra de repeupler la Terre -, l'autre pour les êtres vils et corrompus – qui seront examinés et mis en cage avec les animaux sauvages. Le pays de Moria présente de fortes similitudes avec la France thermidorienne, et Frondéabus ne tarit pas d'éloges sur les mœurs et le système politique français - la France étant présentée comme un modèle républicain -, mais il est immédiatement contredit par les interventions du narrateur. L'oeuvre propose une réflexion sur la meilleure forme de gouvernement, qui serait une république reposant sur des mœurs vertueuses, sur l'éducation des citoyens et sur le respect des lois, et s'achève par une prédiction : la France et sa république naissante deviendront un modèle pour tous les peuples.

-----*Voyage et aventures de Frondéabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde*, Paris, Au magasin des pièces de théâtre, an IX (1801), in-12°, 216 p.

LE BRETON, *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend, écrit par lui-même currente calamo, pour la première fois en 1778, r'écrit de mémoire l'année suivante en quinze soirées. suivi de trois Relations, la première sur le royaume de Thibet, en 1774, par M. Bogle ; la deuxième sur le Japon, en 1776 par M. Thunberg ; et la troisième sur l'île de Sumatra, par M. Muller fils,* traduit de l'anglais par Bryltophend, A Pékin, Paris, Royer, 1789, in-8°, xxxii-112, 72 p.

Récit à la première personne, ne contenant que « Le rêve philosophique et politique de Bryltophend ».

Le narrateur, souffrant, reçoit son médecin qui vient l'aider à tromper son ennui ; s'ensuit une conversation portant sur les différents modes de gouvernement, qui lui inspire un songe étrange dans lequel il est le fils de l'Empereur de Chine. Amené à gouverner au terme de diverses

péripéties, il met en place de grandes réformes, minutieusement décrites, dont un nouveau Code civil et une réforme des impôts, et développe une nouvelle religion ; l'empire chinois finit ainsi par retrouver magnificence et prospérité.

A son réveil, le narrateur s'émerveille de sa faculté de rêver, qu'il considère comme un don, et se félicite de pouvoir mener de la sorte une infinité de vies.

----- *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend*, Paris, 1791, in -8°, 148 p.

LEDOUX (Claude-Nicolas), *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, tome 1, Paris, L'Auteur, Rue Neuve d'Orléans, 1804, iv-247 p., 50 planches repliées, sans légende, représentant des dessins de perspective.

Cette œuvre commence comme un récit de voyage : le narrateur apprend que le gouvernement a lancé des chantiers considérables dans une partie de la Franche-Comté ; il s'y rend immédiatement et découvre une saline en construction.

Le récit est rapidement abandonné au profit de la présentation des différents œuvres architecturales de l'auteur. La page de titre annonce la présentation des bâtiments « construits ou commencés de 1768 jusque en 1789 », et on trouve en effet les plans commentés de la Saline d'Arc-et-Senans et du Théâtre de Besançon, que Ledoux a réellement réalisés ; mais il ajoute ceux de la ville idéale de Chaux, dont les diverses constructions assurent le bien-être des habitants - des bains publics, un hospice, des écoles, un marché couvert, etc. En outre, différents édifices ont une portée morale, comme le paranthéon ou temple de la vertu, le pacifère ou temple de la paix, ou encore la maison d'éducation. L'analyse des plans des différents bâtiments de la ville est enrichie de réflexions de l'auteur sur le fondement de la société idéale, ainsi que sur la place et la fonction de l'« homme de génie » dans l'organisation sociale et politique.

LEGER (François-Pierre-Auguste), *L'Isle des femmes, divertissement en 1 acte et en vaudevilles*, Représenté à Paris, au Théâtre du Vaudeville le 21 janvier 1792, Paris, Théâtre du Vaudeville, 1792, in-8°, 45 p.

L'intrigue de cette pièce de théâtre, aux accents anti-utopiques, se noue autour du naufrage de deux Européens dans une île inconnue, composée uniquement de femmes, et régie par une monarchie. La Reine parvient difficilement à imposer aux jeunes filles de l'île les lois visant à interdire la présence d'hommes, et à punir de mort tous les naufragés. Toutefois, une fois par an, une femme est autorisée à choisir un époux pour assurer sa descendance. Un abbé et son domestique Germain font naufrage sur l'île au moment où les jeunes filles commencent à se rebeller contre ces lois. Toutes les femmes de l'île (La Reine, les vieilles femmes et les jeunes filles) désirent prendre pour époux Germain et l'Abbé, qui renonce alors à la prêtrise et se marie : l'île retrouve son harmonie.

LE MERCIER DE LA RIVIERE (Pierre-Paul-François-Joachim-Henri), *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens, peuple souverainement libre sous l'empire absolu de ses lois ; ouvrage contenant des détails intéressants sur leurs principales Institutions Civiles, Religieuses et Politiques ; sur leurs divers Systèmes et leurs Mœurs, tant publiques que privées ; détails auxquels a été ajouté un Manuel politique de cette nation*, Paris, Impr. de Creuse et Bréhal, 1792, 2 vol. in-8°, 334, 496 p.

Cette utopie se compose de deux parties, qui prennent essentiellement une forme discursive : la description de la société des Féliciens et « le Manuel des Féliciens », qui détaille les principes du gouvernement d'une manière accessible à tous les habitants ; les rares événements narratifs de l'œuvre sont tous subordonnés au discours argumentatif du Félicien - le narrateur est totalement désindividualisé et pratiquement absent de la narration. La société félicienne repose sur un système monarchique, avec une séparation des pouvoirs et sur une forte hiérarchisation sociale ; l'économie se fonde à la fois sur l'agriculture, l'industrie et le développement du commerce extérieur, et les lois civiles visent à encourager la liberté d'entreprendre et l'enrichissement personnel. Le Mercier, qui considère que l'être humain est intelligent et perfectible, privilégie l'éducation. La perfectibilité des êtres et des sociétés humaines aboutit à une conception positive du temps et à une philosophie du progrès qui sous-tendent toute l'œuvre.

----- *L'heureuse nation, ou Relations de gouvernement des Féliciens, peuple souverainement libre sous l'empire absolu de ses lois ; ouvrage contenant des détails intéressants sur leurs principales Institutions Civiles, Religieuses et Politiques ; sur leurs divers Systèmes et leurs Mœurs, tant publiques que privées ; détails auxquels a été ajouté un Manuel politique de cette nation*, Paris, Buisson, 1792, 2 vol. in-8°.

MARECHAL (Sylvain), *Le Jugement dernier des rois*, prophétie en un acte, en prose, jouée sur le Théâtre de la République, au mois Vendémiaire et jours suivants (18 octobre 1793), Paris, Impr. de C.-F. Patris, an II (1793), in-8°, viii-36 p.

Dans cette « prophétie », un vieillard français vit depuis vingt ans sur une île peuplée de Sauvages bienveillants, et assiste un jour au débarquement de Sans-Culottes qui cherchent un lieu d'exil pour les rois européens et le pape. Chacun raconte alors son histoire : le vieillard a été condamné à l'exil par la cour pour avoir protesté contre l'enlèvement de sa fille par des courtisans ; pendant son absence, il s'est produit une révolution : Louis XVI est mort, toutes les nations de l'Europe sont devenues des républiques, et l'acte inaugural des nouveaux gouvernements a consisté en la condamnation des anciens rois à l'exil. La pièce se clôt sur la mort de ces derniers, engloutis par l'explosion d'un volcan. Maréchal convoque le motif de l'île peuplée de bons sauvages, mais l'utopie réside dans l'avènement d'une république et d'une constitution européennes, conséquence d'une révolution commune contre toutes les monarchies de l'Europe.

MOUTONNET DE CLAIRFONS, (Julien-Jacques), *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie, par J.J.M.D.C., suivie de La bonne mère ; de la Promenade solitaire, du Sommeil et de la toilette de Vénus ; de La fille bien née ; de l'Hirondelle et ses petits, du Premier Amour, Etc. Etc., précédée d'Anecdotes et de détails peu connus sur J.-J. Rousseau ; avec une réfutation de son prétendu suicide*, Philadelphie, 1790, in-8°, 171 p.

Cette utopie, qui débute par un long hommage à J.-J. Rousseau, contient la présentation d'une société idéale - qui se compose de « *L'heureux naufrage ou l'Isle de la Philanthropie* », ainsi que d'un manuel destiné aux habitants de l'Isle de la Philanthropie, un recueil de sentences et d'aphorismes moraux -, et s'achève par une série de courtes histoires. L'auteur reprend des critères traditionnels du genre : le naufrage, la découverte d'une île inconnue, la discussion avec l'un des habitants de l'île qui décrit les lois, les mœurs, la religion et le gouvernement de son monde. Cette république communautaire repose sur l'égalité et l'amitié fraternelle : le gouvernement, est « philadelphocratique », et les habitants possèdent un caractère bon et vertueux, préservé par des mœurs rigides et pures, et par l'absence de hiérarchisation sociale ; les principes de la mesure et de la médiocrité permettent de combattre les passions. Le système éducatif occupe une place très importante : l'enseignement est public et commun. Le fondement de l'ordre social repose sur une unique loi : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te fasse. ». L'œuvre contient un autre

modèle de société qui présente la particularité d'exister dans la réalité du lecteur : dans l'histoire *La Promenade solitaire*, le narrateur présente le monde rural comme une société égalitaire reposant sur le travail et où « règnent la paix et l'innocence ».

MUSSET (Victor-Donatien de, dit Musset-Pathay), *L'Anglais cosmopolite*, traduit de l'anglais de milord Laughher, avec des notes critiques, Paris, Debrai, Louis, Colnet, Delance, avec des annotations et additions manuscrites de l'auteur, an VII (1799), in-12°, ii-284 p.

L'ouvrage, présenté comme la traduction d'un manuscrit rédigé par Milord Laughher, se compose de deux parties distinctes. La première est un récit de voyage écrit à la première personne qui contient un long épisode utopique. Le narrateur étant malade, son médecin lui conseille de voyager. Il part, en cette année 1797 et fait, sur le bateau, la connaissance d'un Français, Adolphe. Au cours de leur voyage, ils découvrent l'île de l'Espérance où s'est établie une colonie fondée par un breton ayant fui la France en 1793. Cette société patriarcale naissante repose sur un système égalitaire rejetant toutes les marques de la civilisation, synonyme de corruption : les institutions, les arts, le commerce, le luxe. Le peuple, qui célèbre le Dieu des Chrétiens, vit heureux, sans lois sinon celles de la nature. Le narrateur et son ami, repartis en Europe, décident de s'installer définitivement sur cette île. La seconde partie se compose de notes sur l'époque révolutionnaire, principalement sur l'état de la littérature française.

----- *L'Anglais cosmopolite*, Paris, Bebray et Delance, an VIII (1800), ii+284 p.

----- *L'Anglais cosmopolite*, seconde édition revue, corrigée et augmentée, paris, Delance et Lesueur, an X (1802), x+286 p.

NICOLAI (Christoph Friedrich), *Voyage à l'isle de Liman, amusant, politique et guerrier*, Paris, Impr. de Chaigneau aîné, 1803, in-12°, 192 p.

Ce récit de voyage daté du XV^{ème} siècle comprend un court épisode utopique ; un homme et son fils, partis en Inde pour y chercher des pierres précieuses, découvrent l'île de Liman ; le narrateur, le fils du voyageur, décrit alors le gouvernement et les mœurs de ce monde : il s'agit d'une société patriarcale, archaïque (absence de monnaie, d'écriture et d'arithmétique) et polygame fondée sur une religion très proche du mahométisme. Cette île est en guerre contre l'île de Nazir, rapidement décrite, (une société très primitive livrée à la superstition et au fanatisme) : les voyageurs sont amenés à participer à ce conflit et à le résoudre.

NOUGARET (Pierre-Jean-Baptiste) (pseud. Frère P.-J. Discret N*, M. t.***), *Honorine Clarins, histoire américaine*, 1792, 2 tomes in-12°, viii -364, 267 p.

Ce roman épistolaire contenant trois épisodes utopiques narre les amours d'Honorine Clarins et du comte d'Aramans qui vont être contrariées par la jalousie et la perversité de M. Warwrood. Lors d'une expédition, le comte va découvrir deux sociétés qui sont décrites avec précision. La première le séduit au point qu'il voudrait y rester jusqu'à la fin de ses jours s'il n'était épris d'Honorine : il s'agit du monde des Kanadaques, un peuple cannibale qui vit simplement au sein de la nature. La langue du pays comporte peu de mots, désignant les objets de première nécessité ou les principaux sentiments, mais ne représentant pas les idées métaphysiques. Les habitants vivent de façon communautaire et leur cabane est le seul bien qu'ils possèdent exclusivement. Leurs besoins, très modérés, sont comblés par la pêche et la chasse et ils ne connaissent pas d'autres richesses. La seconde société décrite est celle des Chikikis, des amazones dirigées par la reine Zarisca. Cette nation florissante et prospère est très structurée, et chaque classe - les laboureurs, ouvriers, citoyens aisés, prêtres, guerriers, commandants - doit porter le même vêtement ; les lois visent à réduire les inégalités sociales et sont en faveur des pauvres ; l'appartenance à une classe est définitive et il est défendu d'acheter les biens d'autrui. Ainsi, l'ambition et l'envie sont inconnues de ce peuple.

Cette œuvre propose une réflexion sur les lois et remet en question leur nécessité dans la construction d'une société vertueuse et prospère. L'auteur fait l'éloge des sociétés proches de l'état de nature, et esquisse un mode de vie idéal dans le présent : un pays soigneusement cultivé situé au cœur des terres américaines, composé de paysans vertueux conduits par l'amour du travail.

----- *Honorine Clarins, histoire américaine*, Regensburg, 1793, 2 t.

----- *Honorine Clarins, histoire américaine*, nouvelle édition revue et corrigée avec figures en taille douce, paris, Louis, 1796, 4 t. in-8, 175, 180, 174, 168 p.

PICARD (Louis-Benoît), *Le Passé, Le Présent, L'Avenir*, comédies chacune en 1 acte et en vers, reçues au Théâtre de la Nation, le 30 juillet 1791, Paris, Impr. du Postillon, s. n., [1792], 3 parties en 1 vol., 39 p.

La troisième de ces pièces est une uchronie, et décrit la France future : Dulis, de retour en France après un long voyage, découvre une société nouvelle fondée sur l'égalité des droits et des conditions ; le despotisme est totalement anéanti, et la France a servi de modèle à tout l'univers, où règne désormais une entente pacifique et fraternelle entre les peuples. L'action se déroule précisément le jour de la proclamation de la paix universelle, qui inaugure l'avènement d'un nouvel âge d'or.

RETIF DE LA BRETONNE (Nicolas-Edme), *Les Posthumes, Lettres reçues après la mort du Mari, par sa femme, qui le croit à Florence, Par Feu Cazotte*, Paris, 1802, 4 vol. in-12°.

Ce roman épistolaire complexe narre les aventures de deux êtres doués de pouvoirs surnaturels, notamment celui de « se décorpore ». Le premier, le président de Fonthlète, s'empoisonne par dépit amoureux pour Hortense ; mais celle-ci, devenue veuve, consent à l'épouser : durant les six mois de son agonie, il lui écrit trois cent soixante six lettres afin qu'elle les reçoive après sa mort. Le roman présente ainsi la particularité de mettre en scène la réception des lettres à travers la petite société qui se constitue autour d'Hortense. Lors de ses multiples voyages, le narrateur rencontre le duc de Multipliandre, second héros de la fiction, dont l'histoire passe au premier plan de la narration dès le début du deuxième tome. On suit alors les périples cosmiques de ce dernier ; toutefois tous les faits narrés présentés au passé ne se sont pas encore produits : la fiction mêle différentes temporalités, et contient également les prévisions de Multipliandre, doué de prescience – qui décrit notamment l'état futur de la France. Le voyageur entreprend de réformer la Terre entière afin d'instaurer un gouvernement « sage et fondé sur la raison » : il unit les peuples voisins et leur donne de nouvelles lois, enfante de nouvelles races d'êtres, visite une infinité de planètes, et découvre leur fonctionnement, en incorporant son âme dans nombre d'animaux et de créatures en tous genres.

RETIF DE LA BRETONNE (Nicolas-Edme), *Le Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement proposé à toutes les Nations d'Europe pour opérer une réforme générale des lois*, Paris, Maradan, 1789, pp. 464-587.

Cette œuvre prend la forme d'une fiction épistolaire, et comprend huit lettres ; la troisième contient un « Projet de règlement, proposé aux nations de toute l'Europe pour avoir un code de lois facile, clair et précis ». La note I qui se trouve dans la seconde partie de l'ouvrage contient deux utopies dans le futur : *L'An 1788 à 1789 en 1888* qui fait l'objet d'une édition séparée et plus courte, publiée sous le nom de Rubiscée et *L'An 2000* insérée dans la *Suite de L'An 1788 à 1789 en 1888* (voir la présentation de ces œuvres ci-après). Cette *Suite* contient d'autres œuvres, lettres ou essais qui sont commentés par l'une ou l'autre des années 1788, 1789 ou 1888 : l'on obtient alors d'autres précisions sur le monde de 1888 ; il s'agit d'une société patriarcale égalitaire fondée sur la religion et le respect des lois ; toutes les propriétés personnelles sont remplacées par des « possessions », et l'An 1888 précise les réformes mises en place, qui ont permis d'améliorer la société de 1789.

----- *Le Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement proposé à toutes les Nations d'Europe pour opérer une réforme générale des lois*, La Haie, Gosse-Junior et Changuion, 1789.

RETIF DE LA BRETONNE (Nicolas-Edme), *L'An deux-mille, ou la Régénération*, Comédie héroïque, mêlée d'ariettes, paru dans le *Thesmographe*, Paris, Maradan, 1789, pp. 515-556.

Insérée dans la note I du *Thesmographe*, cette « uchronie » dramatique, aux accents anti-utopiques, s'ouvre sur le jour de la Fête des mariages, au cours de laquelle les jeunes Parisiens choisissent une épouse, selon un ordre fondé sur leur mérite et leur talent. Deux d'entre eux, Unitanville et Hardion, sont amoureux de Désirée : le bonheur de cette monarchie constitutionnelle se voit alors menacé par la révolte de Hardion, qui refuse de se soumettre aux lois et de renoncer à celle qu'il aime. Mais après diverses péripéties, Hardion renonce finalement à son amour : Unitanville épouse Désirée, et la concorde générale est rétablie.

----- *L'An deux-mille, ou la Régénération*, Comédie héroïque, mêlée d'ariettes, dans *Théâtre de NE Rétif de la Bretonne*, 1790, vol. IV, pag. séparée, pp. 1-56.

RUBISCEE (pseudonyme), *L'An 1788 à 1789 en 1888, Scène à trois personnages, suivie du Voyageur, dialogue*, par M. Rubiscée, s. l., juillet 1789, in-12°, 24 p.

Cette utopie dans le futur apparaît également dans la note I de la seconde partie du *Thesmographe* de Rétif de la Bretonne. Deux ombres, 1788 et 1789, s'entretiennent avec l'an 1888, qui est encore en vie. 1788 se plaint de 1789 qui a anéanti tous ses espoirs, mais 1888 prend la défense de cette dernière en la présentant comme l'origine du bonheur de sa société. 1888 fait la lecture d'un ouvrage intitulé *Le Voyageur et l'Insulaire, dialogue*. Le Voyageur, informé de l'existence d'un peuple bon et humain, vient chercher le bonheur dans cette île ; mais cette monarchie où il rencontre des pauvres et des esclaves le déçoit : il décide de rester assister aux Etats-généraux qui se tiennent le lendemain. La lecture de 1888 est interrompue par le « vacarme » provoqué par la dissolution de l'Assemblée générale.

SADE (Donatien-Alphonse-François, Marquis de), *Aline et Valcour ou le Roman philosophique*, écrit à la Bastille un an avant la Révolution de France, orné de quatorze gravures, par le Citoyen S****, Paris, Veuve Girouard, 1795, 8 t. en 4 vol. in-18°, xiv- 315, 503, 575, 374 p.

Ce roman épistolaire convoque au fil de la narration d'autres genres narratifs : le roman de type picaresque, le récit de voyage, et l'utopie. Les amours de deux jeunes gens, Aline et Valcour, sont contrariées par les projets du père d'Aline, le président de Blamont qui la destine à son ami Dolbourg ; celles de la sœur d'Aline et de Sainville sont également menacées par la séparation involontaire des deux amants. C'est au cours d'une course autour du monde à la poursuite de Léonore que Sainville découvre deux nouveaux mondes, celui du royaume de Butua et celui de l'île de Tamoé, occasion pour l'auteur de décrire deux systèmes socio-politiques très différents. Ces deux épisodes sont construits sur le mode dialogique. Le monde de Butua est régi par un système politique despotique dur et cruel reposant sur la loi du plus fort : les lois civiles et religieuses favorisent la jouissance des plus puissants et imposent au peuple une totale soumission. La société de Tamoé, dirigée par Zamé, véritable despote éclairé, se fonde sur un égalitarisme total : les citoyens ne possèdent rien et toute l'organisation sociale et politique vise à empêcher l'enrichissement personnel, pour étouffer les passions qui y sont liées. Sade met également en scène une autre communauté, la société antireligieuse des Bohémiens.

----- *Aline et Valcour ou le Roman philosophique*, Paris, Veuve Girouard, 1795, 8 t. in-18°, 16 gravures.

----- *Aline et Valcour ou le Roman philosophique* Paris, Maradan, 1795, 8 part. in-18°.

SAIGE (Joseph), *Voyage à la nouvelle Philadelphie*, dans *Opuscules d'un solitaire*, Bordeaux, Bergeret, 1803, 104 p.

Cette utopie est présentée comme la traduction de la relation de voyage rédigée par Sire James Anderson en 1791. Lors d'un voyage au Portugal, le narrateur découvre une île inconnue : la nouvelle Philadelphie. De longues conversations avec l'un des habitants, un vieillard, lui permettent de connaître l'histoire de cette société, fondée par trois Pennsylvaniens ; ceux-ci ont rassemblé autour d'eux des individus de diverses nationalités, dont le point commun était de fuir la corruption de l'Europe. Cette république égalitaire et patriarcale repose sur la « religion primitive », considérée comme le seul fondement possible de la cohésion sociale et de la morale. Toute la législation est fondée sur le principe moral de l'amour de Dieu et de son prochain ; les dogmes et le culte sont simples, et le temple est dirigé par un collège de douze prêtres vivant à l'écart de la société, qui ne peuvent prendre part au gouvernement. Toute interrogation métaphysique est interdite. Pour éviter la corruption des villes, les habitations doivent être réparties dans la campagne et le temple est construit en haut d'une colline dominant le pays. La demeure des prêtres comprend une bibliothèque ouverte à tous plusieurs jours par semaine, ainsi qu'un observatoire et un cabinet d'histoire naturelle. Ces utopiens vivent dans la simplicité et l'innocence : ils ne connaissent ni l'industrie, ni le commerce et leur économie repose sur le travail agraire d'une terre généreuse dont ils célèbrent l'auteur divin lors de fêtes champêtres ; les journées débutent et se terminent par un concert, la musique étant considérée comme un moyen certain d'apaiser les passions. Le système politique vise à maintenir un juste équilibre entre la liberté individuelle et l'ordre collectif. La république est dirigée par deux consuls, nommés pour un an par l'assemblée du peuple. Les pouvoirs législatif et exécutif sont séparés : le premier appartient au Grand Conseil formé des délégués élus par chaque assemblée des différentes curies ; le second revient au sénat dont les membres sont élus à vie par le peuple. Le Grand Conseil prépare les lois, le sénat les discute et émet un avis motivé et la décision finale revient à l'assemblée du peuple qui vote. Les fonctions judiciaires sont assurées par le Prêteur et les vices prêcheurs. Membre du parlement anglais, le narrateur quitte la nouvelle Philadelphie afin d'honorer ses engagements,

et rentre dans sa patrie défendre les droits et la liberté du peuple, éclairé par le tableau de cette république vertueuse.

SAINT-LAMBERT (Jean-François, Marquis de), *De la raison, ou Ponthiamas*, Paris, an VI (1798), in *Principes des mœurs*, 6 vol. in-8°, tome 1, pp. 259-348.

Dans l'introduction de cette utopie, l'auteur annonce explicitement l'objectif de son œuvre : apporter une réflexion nouvelle sur la manière de former la raison. Pour ce faire, il choisit la forme fictionnelle afin de rendre plus accessibles et plus attrayantes ces réflexions abstraites et métaphysiques. L'ouvrage prend la forme d'un récit à la première personne qui contient la description de Ponthiamas, une société patriarcale où les individus, guidés par la raison universelle, vivent heureux et en paix. Cette société sans lois ni chefs s'est développée grâce à une agriculture diversifiée et un commerce étendu.

Toutefois, l'essentiel de l'ouvrage est consacré aux réflexions et discours des sages qui ont fondé Ponthiamas : en effet, en 50 ans d'existence, le pays s'est tellement développé qu'il est devenu nécessaire d'élaborer des lois permettant de développer l'usage de la raison. Aussi cette œuvre propose-t-elle une véritable réflexion sur l'éducation, la théorie de la connaissance et le sensualisme.

---- *De la raison, ou Ponthiamas*, dans *Œuvres philosophiques de Saint-Lambert*, an IX (1801), Paris, H. Agasse, 6 vol., pp. 259-348.

SAINT-SIMON (Claude-Henry de Rouvroy, comte de), *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, Paris, Surosne, 1803, in-12°, 103 p.

Cette fiction épistolaire est composée de deux lettres qui contiennent l'exposition d'un plan d'organisation générale de la société, la réponse de l'ami de l'auteur qui commente ce plan, trois discours, un songe prophétique où Dieu présente le monde futur, et enfin le commentaire de ce songe. L'auteur des lettres livre ainsi à l'humanité son projet de réforme, qui repose sur l'ouverture d'une souscription collective permettant de rendre leur indépendance aux hommes de génie : ces derniers, dégagés de tous liens avec le gouvernement, pourront servir le bonheur général en travaillant au progrès des sciences. Cette fiction contient un autre plan de société prenant la forme d'un songe prophétique où Dieu présente une nouvelle société mondiale, dirigée par vingt et un élus formant le conseil de Newton. L'humanité est partagée en quatre divisions appelées Anglaise, Française, Allemande et Italienne, qui possèdent leur propre conseil, et les femmes peuvent,

comme les hommes, y siéger. Dès les élections du conseil en chef et des conseils des différentes divisions, la paix naîtra en Europe et gagnera la terre entière.

SAY (Jean-Baptiste), *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation*, Paris, Deterville, an VIII (1800), in-8°, xii-132 p.

Pour répondre à la question mise au concours par l'Institut en l'an VI et VII, interrogeant sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation, Say a proposé cette utopie. Dans sa préface, il énonce clairement la finalité de son ouvrage : éclairer l'opinion générale, combattre les préjugés et instruire le peuple. Pour ce faire, l'œuvre se compose de deux parties : d'une part, l'exposition des principes politiques, économiques et moraux défendus par l'auteur et d'autre part, la description de la société d'Olbie, présentée comme une illustration des principes généraux et abstraits de la première partie - la forme discursive est donc largement privilégiée au détriment de la narration. A la suite d'une révolution, les Olbiens sont parvenus à réformer les mœurs de leur société. Olbie est désormais une République dont l'organisation politique, sociale et morale est subordonnée à l'économie : la condition première pour créer de bonnes mœurs est l'aisance et le confort de tous les individus, qui découlent directement de l'application du principe de la mesure. Dans le domaine social, il s'agit de remédier à l'inégalité des fortunes pour donner à tous une « honnête aisance » ; la reconnaissance et la considération sociale ne passent plus par l'acquisition de richesses mais par le mérite et l'instruction. Dans le domaine économique, le luxe est banni : l'argent qui était dépensé en consommations inutiles est désormais réinvesti dans des domaines productifs comme l'industrie ou le commerce. De même, l'Etat encourage les citoyens à travailler et à épargner : des caisses de prévoyance ont été créées, où chacun peut déposer ses économies, qui fructifient, et permettent au citoyen de posséder un capital non négligeable une fois parvenu à la retraite. Dans cette réforme des mœurs, l'éducation joue un rôle prépondérant : la notion de modèle et l'habitude sont des outils efficaces pour combattre les passions.

SENAC DE MEILHAN (Gabriel), *Les deux cousins, histoire véritable*, Paris, chez Desenne, libraire, au Palais royal, 1790, in-8°, 176 p.

Ce récit à la troisième personne ressemble fort à un conte oriental merveilleux. L'histoire se déroule dans un royaume de Perse gouverné par le Sultan Iskandor le sensible ; celui-ci a deux petits-enfants, Aladin et Salem, à qui les fées ont donné des qualités différentes. A la suite de la publication d'écrits sur la république, Aladin, condamné à la prison, décide de s'enfuir de cette société monarchique pour se rendre dans les grandes Indes déchirées par la guerre ; mais en route, il fait naufrage et découvre un pays, dont les habitants adorent le soleil et sont gouvernés par un Grand prêtre. Cette société égalitaire et communautaire a été créée par une famille qui a fui sa patrie. La science, considérée comme nuisible pour l'homme, est réservée aux gouvernants qui, en s'appuyant également sur la religion, contrôlent la population. Le peuple a renoncé à l'argent et aux richesses, car elles sont sources de passions. Au même moment, Salem est devenu Grand Vizir du royaume de Perse : les fées, qui veulent savoir si l'esprit et le talent permettent de bien gouverner, échangent les rôles des deux cousins. Finalement, Aladin renonce au titre de Grand vizir et mène une vie heureuse loin des intrigues du pouvoir. Cette œuvre propose une réflexion sur la nature de l'homme, sur le pouvoir et sur l'influence des écrits politiques sur les mentalités.

SERANE (abbé Philippe), *L'heureux naufrage où l'on trouve une idée de législation conforme à l'humanité, à la nature et au bien public*, Paris, Impr. de Demonville, 1789, in-8°, 28 p.

Ce récit de voyage écrit à la première personne du singulier comporte de nombreux aphorismes et prend davantage la forme d'un projet politique, convoquant le genre de la prophétie. Dans la préface, l'auteur présente son œuvre comme la traduction d'un manuscrit dont le but est d'instruire : il s'agit à la fois d'un exposé des événements récents et d'une prévision de ce qui pourrait arriver. Cette œuvre utopique comprend des éléments fréquemment utilisés dans l'utopie au XVIIIème siècle : un naufrage, la découverte d'une île inconnue, la description d'une nature belle, accueillante et fertile, et la conversation de l'Européen avec un Utopien.

A la suite d'une révolution qui a mis fin aux privilèges, le monde décrit jouit du bonheur et de la tranquillité ; les habitants sont vertueux et honnêtes, du fait d'un système judiciaire très développé, dans lequel les peines sont proportionnelles aux délits et ont pour objectif l'utilité publique. La révolution de ce monde utopique et sa reconstruction ressemblent fort à la Révolution française et au travail de l'Assemblée nationale au cours de l'année 1789.

SULEAU (François-Louis), *Voyage en l'air, par M. Suleau, second «réveil »*, à Balonnapolis, 1791, 160 p.

Deux parties bien distinctes composent ce récit de voyage. La première est consacrée à la description de la lune : le narrateur, dans un aérostat en forme de dindon, atterrit à Balonnapolis et converse avec ses habitants, les Ballons, qui sont des pots et des cruches. Puis il décrit l'organisation de la société et des institutions - le gouvernement, la religion, le système éducatif, le système financier et le nouveau Code civil qui a été établi à la suite d'une révolution. La seconde partie, qui occupe la moitié de l'œuvre, narre les amours malheureuses de l'une de ces cruches nommée Fragile.

Cette utopie, bien qu'elle débute et se termine sur un ton léger, contient des discussions très précises et sérieuses sur les impôts ou le rôle des prêtres dans la société, invitant le lecteur à faire des comparaisons avec la France. A la fin du récit, le narrateur est contraint de demeurer sur la planète car son engin est détruit : il donne alors le manuscrit à une comète pour qu'elle le dépose sur la terre.

THIEBAULT C. (Citoyen d'Epinal), *La Révolution française*, pièce en 3 actes, pour être représentée en la Fête nationale du 10 août 1793, l'An deuxième de la République, par de jeunes citoyens, Epinal, impr. de Hoener, 1793, in-8°, 24 p.

Cette pièce de théâtre relate, dans les deux premiers actes, les principaux événements révolutionnaires qui ont eu lieu avant 1793 : la prise de la Bastille, la déclaration des droits de l'homme et la chute de la monarchie. Au troisième acte, le lecteur-spectateur assiste à la proclamation de la République française, qui inaugure un nouvel âge d'or et mène à une paix universelle : la pièce se termine sur la promesse d'un avenir heureux.

Annexe 2

Bio-bibliographie des auteurs du corpus

Dans la perspective d'étudier les interactions entre les fictions et la politique pendant la Révolution française, il me paraît important de disposer d'informations sur les auteurs des utopies de mon corpus. En effet, on pourra comparer les fictions utopiques et les autres écrits de ces auteurs afin d'établir leurs éventuels points communs et tenter de comprendre le choix de la fiction utopique pour exprimer leurs idées politiques ; d'autre part, la position sociale, ainsi que la profession de ces utopistes montreront les moyens dont ils disposaient pour diffuser leurs idées. On constate que bon nombre de ces auteurs ont produit une œuvre importante, parfois au prix de leur vie, et qu'ils sont aujourd'hui totalement tombés dans l'oubli. Cette présentation peut illustrer le rôle des auteurs « mineurs » dans la sphère littéraire et dans la sphère politique révolutionnaires.

Cette bio-bibliographie contient pour chaque auteur une notice biographique suivie de la liste des œuvres éditées ou rééditées pendant la Révolution française¹⁰⁰⁴. Les œuvres antérieures ou postérieures (principalement des utopies) seront citées dans le corps de la notice biographique si elles sont jugées importantes pour mon étude.

¹⁰⁰⁴ Les notices et les références bibliographiques qui suivent ont été réalisées grâce aux informations issues des œuvres citées dans les deux sections suivantes de ma bibliographie : « Ouvrages bibliographiques sur la littérature du dix-huitième siècle » et « Ouvrages biographiques sur les auteurs du dix-huitième siècle ».

BALTHAZARD (abbé) (?- ?)

L'Isle des philosophes et plusieurs autres, nouvellement découvertes et remarquables par leurs rapports avec la France actuelle, s.l., s.n., 1790, xii-340 p.

Prêtre du diocèse de Metz.

- *Année chrétienne, ou Précis de la vie du saint*, Paris, Varin, 1789, 687 p.

BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques) (1757-1811)

- *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral*, Paris, Froullé, 1793, 302 p.

Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique, Folie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes et de vaudevilles (représentée pour la première fois à Paris, au Théâtre Français Comique et Lyrique, le 7 novembre 1790), Paris, chez l'Auteur, 1791, 104 p.

- *L'Ile déserte, anecdote véritable*, dans *Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques*, février-avril 1791, Paris, L'auteur, 1791.

- *La Constitution de la lune, ou Le Voyage du Cousin Jacques dans une Planète fort aimable (ouvrage qui commence ici et qui aura une suite)*, dans *Le Consolateur ou le Journal des honnêtes gens par le Cousin Jacques*, mai-août 1792.

- *Assemblée nationale dans la planète Mercure*, dans le *Courrier des planètes, ou Correspondance du Cousin Jacques avec le firmament, folie périodique dédiée à la lune*, n° du 15 janvier 1789, Paris, Belin, 1788- 1789, 14 p.

Journaliste, chansonnier et auteur dramatique, aussi connu sous le nom de Cousin Jacques. Il fait ses études au collège Louis Le Grand en compagnie de Camille Desmoulins et Robespierre, puis devient professeur au collège de Cambrai, mais quitte rapidement la profession pour se consacrer au journalisme, à la poésie burlesque et au théâtre. Il est le rédacteur de plusieurs journaux édités pendant la Révolution : le *Courrier des planètes ou Correspondance du Cousin Jacques*, feuille périodique dédiée à la lune ; *Le Cousin Jacques, ou Courrier de la lune et des planètes* ; *Le Défenseur du peuple* ; *Le Lendemain, ou L'Esprit des feuilles de la veille* ; *Les Nouvelles lunes du Cousin Jacques, Le Consolateur ou Journal des honnêtes gens*. Suspecté pendant la Terreur, il réussit à échapper au Tribunal révolutionnaire. Il a mis en musique les romances de Berthin de 1798 : *l'Innocence reconnue, la funeste vengeance de la jalousie, Plaintes d'une femme abandonnée par son amant, le Pressentiment, l'Inconstance*. Il fait représenter des pièces en vaudevilles comme *Turlututu, empereur de l'île verte* ; *Nicomède dans la lune* ; *Hurluberlu...* dont les airs à succès ont été réunis dans un ouvrage publié en 1805 : *Les Soirées chantantes ou le Chansonnier bourgeois*. Par ailleurs, ses oeuvres contiennent une esquisse des mœurs et des événements révolutionnaires ; ses pièces de circonstances comme *La petite Nanette* ou *Nicodème dans la lune* connaissent un grand succès, car elles traitent des sujets reflétant l'intérêt du

moment : *Nicodème dans la lune* est représentée plus de trois cents fois pendant la Révolution. Il écrit également, selon Flammermont, la première relation qui ait été publiée sur la journée du 14 juillet à Paris : *Précis exact de la prise de la Bastille* (1789). En 1800, il commence à éditer un *Dictionnaire néologique des hommes et des choses, ou Notice alphabétique des personnes de deux sexes, des événements... et des mots qui ont paru le plus remarquable à l'auteur dans tout le cours de la Révolution française*, dans lequel il entend porter un jugement sur la Révolution, mais l'ouvrage s'arrête à la lettre C car la police de Fouché en interrompt la publication.

- *Ah ! Sauvons la France puisqu'on le peut encore, ou Plan de finances simple, facile, prompt et moral dans son exécution, soumis à l'opinion publique* par un citoyen de Paris qui veut garder l'anonymat, Paris, Moutardier, 1793, 27 p.
- *Allons, ça va, ou le Quaker en France*, tableau patriotique en vers et en 1 acte, représenté pour la première fois, au théâtre de la rue Feydeau, le 7ème jour du second mois de l'an second de la République française, Paris, Huet, 1793, 47 p.
- *Almanach général de tous les spectacles de Paris et des provinces pour l'année 1791*, par une société de gens de lettres et d'artistes (L.-A. Beffroy de Reigny, Mayeur, Ribié et Saint-Aubin), Paris, Froullé, 1791-1792, 2 vol.
- *Ariette de l'Épreuve amoureuse*, (contient aussi : "Chanson nouvelle" et "Ronde de Nicodème dans la lune", extrait de la pièce de Louis-Abel Beffroy de Reigny) de l'Impr. de Goujon, à Saint-Germain en Laye, 1790, 4 p.
- *Bordier aux enfers*, comédie en 1 acte, Paris, 1789, 28 p.
- *Courrier des planètes ou Correspondance du Cousin Jacques, feuille périodique dédiée à la lune* (1788-1792).
- *Dictionnaire néologique des hommes et des choses, ou Notice alphabétique des personnes de deux sexes, des événements... et des mots qui ont paru le plus remarquable à l'auteur dans tout le cours de la Révolution française par le Cousin Jacques*, Paris, Moutardier, An VIII (1799-1800).
- *Discours prononcé au sein de l'Assemblée primaire de la section du Mail, dans la séance du 23 fructidor de l'an troisième de la République une et indivisible, avant la discussion relative à l'acceptation de l'Acte constitutionnel*, Paris, Impr. de la citoyenne Desbois, s.d., 18 p.
- *Emilie, ou les Caprices*, comédie en vers et en 3 actes, Représentée au théâtre de la rue de Bondy, dit des Jeunes Artistes, le 21 messidor an VIII, Paris, Moutardier, an VIII (1800), 8 p.
- *Histoire de France pendant trois mois, ou Relation exacte, impartiale et suivie des événements qui ont eu lieu à Paris, à Versailles, et dans les Provinces depuis le 15 mai jusqu'au 15 août 1789 et suivi d'un épître en vers à Louis XVI*, Paris, Belin, 1789, 184 p.
- *Jean-Baptiste*, opéra comique en prose et en 1 acte, Représentée au théâtre Feydeau le 13 prairial an VI, Paris, Moutardier, 1798, 48 p.
- *L'Histoire universelle*, comédie en vers et en 2 actes, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, Représentée pour la vingt-septième fois au théâtre de Monsieur le 15 mai 1791, Paris, Froullé, 1791, 68 p.
- *La Couronne de fleurs*, comédie en 1 acte et en vaudevilles, représentée par les comédiens ordinaires du roi, à l'ouverture de leur théâtre, le lundi 20 avril 1789, données textuelles, Num. BNF de l'éd. Maxwell, cop. 1992, 1 microfiche, Les archives de la Révolution française, repr. de l'éd. s.l., 1789, 15 p.

- *La petite Nanette*, opéra comique en 2 actes, Représentée au Théâtre Feydeau le 19 frimaire an V (9 décembre 1796), Paris, Moutardier, an V (1796), 76 p.
- *Le Club des bonnes gens, ou la Réconciliation* en vers et en 2 actes, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, paroles et airs du Cousin Jacques, Représentée au théâtre de Monsieur le 24 septembre 1791, Paris, Moutardier, 1791, 62 p.
- *Le Consolateur, ou Journal des honnêtes gens* (du 3 janvier au 7 août 1792), Paris, Impr. du Consolateur, 2 tomes en 3 vol.
- *Le Cousin Jacques, ou Courrier de la lune et des planètes*, de janvier à juillet 1790, Paris, Belin, 1790, 3 vol.
- *Le Défenseur du peuple*, Paris, Impr. de J.-B. Hérault, 1791.
- *Le Lendemain, ou L'Esprit des feuilles de la veille* (10 oct. 1790-19 juin 1791), Paris, Froullé, 1790-1791, 3 vol.
- *Les Deux Charbonniers, ou les Contrastes*, comédie en prose et en 2 actes mêlée d'ariettes, parole et musique du Cousin Jacques, Paris, parles comédiens du théâtre du Palais Egalité, dit Montansier, 7 fructidor an VII, Paris, Moutardier, an VIII (1798-1799), 74 p.
- *Les Clefs du jardin, ou les pots de fleurs*, divertissement en vers et en vaudevilles, s.l.n.d.
- *Les Nouvelles lunes du Cousin Jacques* (1er. Lune de janvier 1791 à Lune de juillet 1791), Paris, l'Auteur, 1791.
- *Les Repentirs de l'année 1788, suivis de douze petites lettres*, écrites à qui voudra les lire, Londres, Paris, chez Briand, 1789, 152 p.
- *Les Soirées chantantes, ou le Chansonnier bourgeois*, formé du choix de tous les vaudevilles, couplets, romances, scènes chantantes du Cousin Jacques, recueil revu, épuré par l'auteur, avec les airs nouveaux notés, Paris, Moutardier, an XI (1803).
- *Lettre à tout le monde*, Paris, Impr. du Journal général de politique, 1790, 4 p.
- *Magdelon*, comédie épisodique en prose et en 1 acte, Représentée par les comédiens du théâtre du Palais Egalité, dit Montansier le 16 prairial an VII), Paris, Moutardier, an VIII (1798-1799), 35 p.
- *Nouveau Te Deum en vers saphiques, avec des notes sur le pape, le légat, sur le nouvel archevêque de Paris, sur les philosophes*, Paris, Moutardier, 1802, 17 p.
- *Précis exact de la prise de la Bastille rédigé sous les yeux des principaux acteurs qui ont joué un rôle dans cette expédition et lu le même jour à l'hôtel de ville*, Impr. Baudouin, 1789, 10 p.
- *Supplément nécessaire au précis de la prise de la Bastille avec des anecdotes curieuses sur le même sujet*, 24 juillet 1789, 8 p.
- *Sylvius-Nerva, ou l'Ecole des familles*, drame lyrique en 3 actes, paroles du Cousin Jacques, musique de J. Le Moyne, ballets de P.-G. Gardel, Représenté au Grand Opéra ou Théâtre des Arts, an III, Paris, Moutardier, an III (1795-1795), 44 p.
- *Testament d'un électeur de Paris*, Paris, Mayeur, an IV (1795), 192 p.
- *Toute la Grèce, ou Ce que peut la liberté*, tableau patriotique an 1 acte, Représenté à l'Opéra national le 16 nivôse an II, Paris, Huet, an II, 19 p.
- *Turlututu, empereur de l'isle verte*, folie, bêtise, farce ou parade, comme on voudra, en prose et en 3 actes, Paris, Moutardier, an V (1796), 96 p.
- *Un Rien, ou l'Habit de noce*, folie épisodique en 1 acte et en prose, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, Représentée à l'Ambigu-Comique le 19 prairial an VI, Paris, Au Bureau dramatique, an VI, 36 p.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (Jacques-Henri) (1737-1814)

L'Amazone (rédigé entre 1800-1803) *L'Amazone*, Paris, Pinard, 1831.

Ecrivain français, membre de l'Académie française. Après avoir étudié chez les Jésuites de Caen, il entre en 1757 à l'École des ponts et chaussées d'où il ressort ingénieur. Il voyage alors beaucoup : Allemagne pendant la guerre de sept ans, Malte, Hollande, Russie, Pologne et Autriche. De 1767 à 1770, il remplit la fonction de capitaine-ingénieur de la colonie de l'île de France. De retour en France en 1770, il se fait le disciple de J.-J. Rousseau, se consacre à la littérature et fréquente le salon de Mlle de Lespinasse. De 1784 à 1788, il publie les *Etudes de la nature*, qui connaît un franc succès et l'amène à ajouter des textes dans des rééditions successives. La troisième édition (1788) contient le roman pastoral *Paul et Virginie*. Saint-Pierre rédige également une utopie intitulée *L'Arcadie* : cette œuvre, qui devait comporter douze livres dont il ne reste que le premier, " Les Gaules ", décrit une république patriarcale et égalitaire. Les habitants cultivent la terre et vivent heureux au sein d'une nature généreuse. L'argent n'existe pas dans ce monde et le travail et la solidarité sont les principales valeurs respectées de tous. En 1792, Bernardin de Saint-Pierre est nommé intendant du jardin des Plantes et du Muséum d'Histoire naturelle ; en 1795, il entre à l'Institut et en 1802, il se rallie à Bonaparte. Il obtient les faveurs de l'Empire et reçoit la légion d'honneur en 1806. En 1807, il devient le président de l'Académie française où il était entré en 1803. L'autre œuvre utopique de Bernardin, *L'Amazone*, n'est publiée qu'en 1831 mais selon M. Souriau et son étude de la correspondance de l'auteur, elle semble avoir été écrite entre 1800 et 1803 puis terminée en 1805.

- *Invitation à la Concorde, pour la fête de la confédération, au 14 juillet 1792*, Paris, Didot, 1792.
- *La Chaumière indienne*, de l'impr. de Monsieur, Paris, Chez P. Fr. Didot le jeune, 1790, 130 p.
- *Les Harmonies de la nature*, 1796.

BOULARD (Martin-Sylvestre) (1750-1809)

La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle avec la description du pays et des mœurs des Péru-Mexicains, et la découverte du trésor des anciens empereurs du Mexique, par M. B. I. L. et E. (M.-S. Boulard), Paris, Boulard, 1791, 3 t., in-8, 238, 260 et 258 p.

Imprimeur, libraire et écrivain français. Il rédige plusieurs catalogues de vente, entre autres celui de la bibliothèque de l'abbé Sépher, et monte un atelier d'imprimeur en 1789 ; il fait partie du corps des électeurs de Paris en 1790 et 1791, mais ne prend pas part aux mouvements révolutionnaires. Après la Révolution, il agrandit son imprimerie d'un cabinet de lecture et se charge des commissions des amateurs pour les ventes de livres.

- *Adresse à mes concitoyens*, Paris, Impr. de Boulard, s.d. (sur Louis XVI).
- *Barthélemy et Joséphine, ou le Protecteur de l'Innocence*, Paris, 1803, 3 vol.
- *Le Renard, ou le Procès des animaux, nouvelle édition remise en meilleur ordre et considérablement augmentée*, Paris, 1803.
- *Le Roman de Merlin l'Enchanteur, remis en bon français et dans un meilleur ordre*, Paris, 1797, 3 vol.
- *Les Enfants du bonheur, ou les Amours de Ferdinand et de Mimi*, Paris, 1798.
- *Manuel de l'imprimeur*, Paris, 1791.

- *Satire contre les ridicules des coquettes du siècle et les perruques des élégants du jour*, Paris, 1798.
- *Traité élémentaire de bibliographie*, Paris, 1804-1806.

BREZ (Jacques) (1764-1798)

Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, dans le goût du recueil de M. Campe, Utrecht, B. Wild et J. Altheer, 1792, 352 p.

Elevé dans la religion vaudoise, devient ministre de la religion protestante.

- *Catéchisme des Vaudois, tel qu'il a été publié par eux en l'année 1100 avec la traduction française*, s. l., 1796.
- *Histoire des Vaudois, habitant les vallées occidentales du Piémont*, Lausanne, Leyde et Paris, 1797, 2 vol.
- *La Flore des insectophiles, précédée d'un discours sur l'utilité des insectes*, Utrecht, B. Wild et J. Altheer, 1791, 324 p.
- *Notice des manuscrits de Lyonnet dans le Magasin encyclopédique*, n°6.

CAMBRY (Jacques) (1749-1807)

Fragments du dernier voyage de La Pérouse, Quimper, an V (1797), 55 p.

Ecrivain né à Lorient, il est l'un des fondateurs de l'Académie celtique. Il prend l'habit ecclésiastique sans toutefois entrer dans les ordres, et devient instituteur. En 1795, il est nommé président du district de Quimperlé, département du Finistère, chargé d'en parcourir les neuf districts. En 1799, il devient administrateur du département de Paris, puis préfet du département de l'Oise jusqu'en 1803.

- *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère*, Quimper, Impr. de Y.-J.-L. Derrien, an III, 156 p.
- *Description du département de l'Oise*, Paris, Impr. de P. Didot l'aîné, an XI (1803), 2 vol.
- *Essai sur la vie et les tableaux de Poussin* (1783), Paris, Impr. de P. Didot, an VII (1798-1799), 62 p.
- *L'île de Batz en 1794*, extrait de *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795* (1798), Ile-de-Batz, les Murs d'Alysses, 2001, 38 p.
- *La mesure des rois*, texte imprimé, Bibliothèque royale, 1797, 14 p.
- *Promenades d'automne en Angleterre*, seconde édition, Paris, Poinçot, 1791, 147 p.
- *Rapport sur les sépultures, présenté à l'administration centrale du département de la Seine*, Paris, Impr. de P. Didot aîné, an VII (1798-1799), 83 p.
- *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Impr.-librairie du Cercle social, an VII (1798-1799), 3 vol.

CAMUS-DARAS (Nicolas-René) (1775- ?)

Le Songe, suivi du Discours d'un nègre conduit au supplice (mis en vers d'après le texte en prose de l'abbé Le Monnier), Paris, Desenne, 1790, 56 p.

Citoyen de la ville de Reims.

CHARRIERE (Isabelle de) (1740-1805)

- *Lettres trouvées dans la Neige*, publiées en brochures, s. n. s. l., janvier-avril 1793.
- *Trois Femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour* (1796), Londres de l'Impr. de Baylis, et se trouve chez J. Deboff, Duleau et Co, et chez tous les marchands de nouveautés, 1796, 2 tomes, 156-137 p.

Née dans une famille de la haute noblesse néerlandaise, Isabella Agneta van Tuyll van Serooskerken débute sa carrière littéraire à 20 ans, en langue française, avec la publication anonyme de *Le Noble* (1762), une satire des préjugés de l'aristocratie néerlandaise. Elle épouse Charles-Emmanuel de Charrière à 31 ans. En 1787, elle fréquente le salon de Mme Necker, où elle rencontre notamment Stuard et Mme de Staël. Erudite et audacieuse, elle aborde de front certains sujets délicats comme la richesse du clergé et les inégalités dans *Six lettres à un évêque français à la Nation* (1798), adressant même ses conseils au roi (dans le conte *Bien né* en 1788), puis à Marie-Antoinette dans *Aiglonette et insinuante* (1791). Sceptique, mais engagée politiquement et socialement, elle craint les violences populaires, tout en gardant ses distances vis-à-vis d'une certaine aristocratie trop conservatrice à son goût. Sa production littéraire est riche et variée sous la période révolutionnaire ; dénonçant le dogmatisme et le fanatisme, en particulier politiques, elle s'interroge également sur la condition des femmes à la fin du XVIIIème siècle.

- *Caliste ou Suite des lettres écrites de Lausanne*, seconde partie, Genève, Paris, Prault, 1788, 148 p.
- ***Eclaircissements relatifs à la publication des Confessions de Rousseau, 1790.***
- *Éloge de Jean-Jacques Rousseau, qui a concouru pour le prix de l'Académie française*, Paris, Grégoire, 1790, in-8°, 60 p.
- *Lettre à M. Necker sur son administration*, Paris, s.n., 1791.
- *Lettres écrites de Lausanne*, Paris, Prault, 1788, 2 part. en 1 vol. in-8°.
- *Bien né, Nouvelles et anecdotes, Apologie de la flatterie*, Paris, s.n., 1788, 39 p.
- ***Réponse à l'écrit du colonel de La Harpe, intitulé: 'De la neutralité des gouvernans de la Suisse depuis l'année 1789', s.n., 1797.***
- *Aiglonette et insinuante*, Neuchâtel, 1791
- *L'Émigré*, comédie en 3 actes (1793), Neuchatel, Impr. de Wolfratk et Sperlé, 1906, in-16°, 76 p.
- *Les lettres trouvées dans le porte-feuille d'un émigré*, 1793
- *Plainte et défense de Thérèse Levasseur*, Neuchâtel, 1789.
- *Six lettres d'un évêque à la Nation*, 1789.

COSTE D'ARNOBAT (Charles-Pierre) (1732-1808)

Voyage au pays de Bambouc, suivi d'observations intéressantes sur les castes indiennes, sur la Hollande et sur l'Angleterre, Bruxelles, Dujardin ; Paris, Defer de Maisonneuve, 1789, in-8°, 358 p.

Ecrivain français. Il entre très jeune dans les gendarmes de la maison du roi mais, bien que destiné à la carrière des armes, préfère se consacrer à la littérature ; il rédige des articles sur la littérature espagnole dans le *Journal étranger*. Il fuit la France pendant les événements révolutionnaires, mais selon Palissot de Montenoy, il publie pendant la Révolution, et de façon anonyme, des *Lettres adressées aux Grands*, dans lesquelles il défend les droits du Tiers-état.

- *Essai sur de prétendues découvertes nouvelles, dont la plupart sont âgées de plusieurs siècles*, Paris, an XI (1803).
- *Lettre d'un Comédien du Théâtre de la République aux demoiselles Gros et Bourgoïn*, Paris, an IX (1801).
- *Mémoires de Marie-Françoise Duménil, en réponse aux Mémoires d'Hippolite Clairon*, Paris, an VIII (1800).
- *Nouvelles imitées de Cervantes et autres auteurs espagnols*, Paris, 1802, 2 vol.

DELISLE DE SALES (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit),

- *Ma République*, Auteur, Platon. Editeur, J. de Sales... Ouvrage destiné à être publié en 1800, Paris, 1791, 12 vol. in-24°, 192, 214, 184, 215, 220, 235, 216, 212, 242, 216, 268, 214 p.
- *Eponine, ou De la République*, ouvrage de Platon découvert et publié par l'auteur de la « Philosophie de la nature », Paris, 6 t., in-8°, 1793.

Ecrivain fécond, Delisle débute sa carrière littéraire à Paris. Son œuvre *La Philosophie de la nature*, jugée irréligieuse et immorale, lui vaut d'être incarcéré au Châtelet, et condamné au bannissement perpétuel. Mais il fait appel du jugement, et obtient de recevoir des visites dans sa prison : il accède ainsi à la notoriété, plusieurs personnalités politiques et littéraires venant lui apporter leur soutien. Une souscription est même ouverte en sa faveur, cependant il distribue l'argent collecté aux autres prisonniers, sous couvert d'anonymat. Une fois libéré, Voltaire le recommande à la cour du roi de Prusse, mais il rentre rapidement à Paris pour cultiver sa notoriété, sans grand succès : *Ma République. Auteur, Platon* (1791) paraît dans l'indifférence quasi générale. Lorsqu'il refonde son ouvrage en *Eponine, ou De la République* (1793), il est emprisonné onze mois à Sainte-Pélagie : il y rédige *De la Philosophie du bonheur*. Il est libéré le 9 thermidor. Nommé membre de l'Institut lors de sa formation, il y est respecté et écouté. Après le 18 fructidor, il est le seul à oser défendre les membres exclus par décision du directoire, et réclame l'indépendance savants. Il manifeste un penchant pour un gouvernement monarchique, seul capable selon lui d'assurer le bonheur de la France.

- *A l'institut national de France, sur la destitution des citoyens Carnot, Barthélemy, Pastoret, Sicard et Fontanes*, Paris, an VIII, VIII-158 p.
- *Défense de l'auteur de la « Philosophie de la nature », suivie d'une Lettre de Platon à Eponine, qui démontre la pureté de son civisme républicain*, Paris, an II, 44 p.
- *J. de Sales... au Gouvernement provisoire chargé de préparer la liberté de la France et la paix de l'Europe*, Paris, l'auteur, an VIII, 52 p.
- *Histoire philosophique du monde primitif*, 4^{ème} édition, Paris, 1793, 7 vol.
- *De la Philosophie du bonheur*, Paris, 1796, 2 t. en 1 vol.
- *La République du philosophe*, Paris, an II, 68 p.
- *Sylvain Bailly, maire de Paris... hommage à sa mémoire, précédé de la préface générale d'une édition projetée d'œuvres dramatiques et littéraires et suivi d'un essai sur la nature et les éléments de l'éloge ainsi que de divers opuscules*, s.l.n.d, XLVIII-208 p.
- *Le Vieux de la montagne, histoire orientale*, Paris, J.-J. Fuchs, an VII.
- *De la Fin de la Révolution française et de la stabilité possible du gouvernement actuel de la France*, Leipsic, G.A. Grieshammer, 1800, 9 p.
- *De la Paix de l'Europe et de ses bases*, Paris, Maradan, an X, 383 p.
- *Défense d'un homme atteint du crime d'avoir défendu Dieu, adressée à l'archevêque de Besançon*, an XI, 234 p.
- *Discours prononcé aux funérailles de Louis-Sébastien Mercier*, Paris, imp. De L.-P. Sétier fils, 12 p.
- *Discours prononcé le 12 brum. an XIII aux funérailles d'Armand-Gaston Camus*, Paris, imp. De Baudouin, 8 p.

FANTIN-DESODOARDS (Antoine-Etienne-Nicolas) pseud. TIPOU SAHIB (1738-1820)

- *Heyder, Azeima, Typoo-Zaeb*, tome premier : histoire orientale, traduit de la langue malabare par Ant. Fantin-Desodoards, Paris, Barba, 1802, 236 p.
- *Le désert du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du sultan de Maissour, depuis son départ pour la Perse, jusqu'à l'époque de son retour dans ses Etats*, Paris, Pigoreau, Dentu, an VII (1799), 2 tomes in-18°, viii-166, 179 p.
- *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle ou Mémoires de Typoo-Zaeb, sultan du Maissour*, écrits par lui-même et traduits de la langue indostane, tome premier, Paris, Georges Bridel, an IV (1796), 2 tomes in-8°, xvi-382, 358 p.

Ecrivain et historien. Il est élevé chez les Jésuites, chez lesquels il enseigne par la suite, avant d'être ordonné prêtre. Après la suppression de l'ordre par Louis XV en 1764, il se réfugie en Toscane. Il revient en France en 1773 et devient vicaire général d'Embrun, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris et prieur de Betteville en Normandie. En 1789, il adopte les idées de la Révolution, collabore aux *Annales patriotiques* avec Mercier et Carra de 1789 à l'an V, et fréquente Danton et Robespierre. Après le 10 août, il est suspecté en raison de son titre de prêtre, et incarcéré. Par la suite, il participe à la rédaction des journaux suivants : *Feuille d'esprit public du 3 vendémiaire, an IV*, *L'Ami du gouvernement, journal de littérature et d'économie politique*,

n°1 : *Observations sur la constitution de l'an VIII*, et a la charge de la rubrique politique de *La Tribune des hommes libres, journal politique, littéraire et de commerce*. Il est présenté comme candidat par l'Institut lors de l'organisation de ce corps par Bonaparte en 1803, mais le premier consul ne le nomme pas. En 1807, le ministre Crétet lui obtient une subvention de six mille francs pour publier son histoire de France.

- ***Abrégé chronologique de la Révolution de France, à l'usage des écoles publiques, Paris, Barle, an X (1802), 3 vol.***
- ***Considérations sur le gouvernement qui convient à la France et sur les moyens de concourir au rétablissement des finances de l'état en vendant pour deux milliards de biens du clergé, 1789, 140 p.***
- *Feuille d'esprit public, 3 vendémiaire, an IV*
- *Histoire d'Italie, depuis la chute de la république romaine jusqu'aux premières années du XIXème siècle, Paris, Perlet, 1802-1803, 9 vol.*
- *Histoire de France depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la paix de Versailles de 1783, Moutard, 1789, 8 vol.*
- *Histoire de la République française depuis le traité de Campo-Formio jusqu'à l'acceptation de la constitution de l'an XIII, Paris, Maradan, 1801, 1 vol.*
- *Histoire de la République française depuis sa séparation de la Convention nationale jusqu'à la conclusion de la paix entre la France et l'empereur, C. Carteret, an VI (1797-1798), 2 vol.*
- *Histoire de la République française, depuis la séparation de la Convention nationale, jusqu'à la conclusion de la paix entre la France et l'empereur, pour servir de suite à l'Histoire philosophique de la Révolution française, 1798-1800, 2 vol.*
- *Histoire philosophique de la République française, nouvelle édition, an V (1796-1797).*
- *Histoire philosophique de la Révolution de France, depuis la convocation des notables, par Louis XVI, jusqu'à la séparation de la Convention nationale, Paris, Impr. de l'Union, an IV (1795-1796), 2 vol.*
- *L'Ami du gouvernement, journal de littérature et d'économie politique, n°1 : Observations sur la constitution de l'an VIII, Paris, L'auteur, frimaire, an IX (1800), 48 p. (parution d'un seul numéro)*
- *Louis XV et Louis XVI, F. Buisson, 5 vol., an VI (1798).*
- *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France par le président Hénault, continué depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la paix de 1783 par A.-E.-N. Fantin-Desodoards, 3ème édition, Paris, Pilardeau, an VIII (1800), 2 vol.*
- *Observations sur la Constitution de l'an VIII, an IX (1800), 48 p. (cet ouvrage forme le premier numéro du journal L'Ami du gouvernement)*

GALLET (Pierre-Charles) (1760-1847 (?))

Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle, Paris, Levrault, 1803, 211 p.

Avocat, législateur et magistrat. Il étudie le droit et est reçu avocat du parlement de Toulouse en 1785 puis devient, en 1790, juge suppléant au district du Puy et en novembre 1792, accusateur public. Le 22 germinal an V, il est élu député au conseil des Cinq-Cents par 123 voix sur 166, mais son élection sera annulée en raison du coup d'état du 18 fructidor. Il reprend sa charge

d'avocat au Puy et sera nommé juge suppléant au tribunal de cette ville par le gouvernement consulaire. Il est l'auteur du *Journal des mœurs publiques, des beaux-arts, de la littérature, du commerce et de bibliographie* qui paraît tous les dimanches de vendémiaire à nivôse an XII (Octobre-décembre 1803).

- *Bythis, ou l'Elève de la nature*, Paris, J.-J. Fuchs, 1802, 274 p.
- *Choix des meilleurs morceaux de la littérature russe, à dater de sa naissance jusqu'au règne de Catherine II*, traduits en français par M. L. Pappadopoulo et par Gallet, Paris, Lefort, an IX (1800), 390 p.
- *Commentaire politique du poème de la Pitié, suivi de l'analyse morale et littéraire de l'exposition du poème*, Paris, Impr. de J.-B. Rousseau, an XI (1803), 114 p.
- *Epître à Bonaparte*, Chez tous les marchands de nouveautés, an VIII (1799-1800), 15 p.
- *Examen analytique et raisonné de la déclaration du roi d'Angleterre, avec les développements relatifs à la justification de la France*, Paris, Rousseau, an XI (1803), 66 p.
- *Journal des mœurs publiques, des beaux-arts, de la littérature, du commerce et de bibliographie*, Paris, 1803.
- *Le Véritable Evangile*, Impr. du cercle social, an II, 92 p.
- *Lérix, chef de voleurs, victime de l'ambition paternelle, chez les solitaires de l'Appennin*, Paris, Fusch, 1803, 2 vol.
- *Les puissances de l'Europe au tribunal de la vérité*, poème en trois chants, Chez les Marchands de nouveautés, an VIII (1799-1800), 55 p.
- *Précis sur la paix, contenant le tableau de la situation politique de la France envers les puissances armées et les moyens propres à accélérer l'œuvre de la pacification*, Chez les marchands de nouveautés, an VIII (1799-1800), 28 p.
- *Première promenade d'un solitaire provincial depuis le faubourg Saint-Honoré jusqu'au palais du Tribunat*, Paris, Fuchs, an X (1801-1802), 172 p.
- *Thaira et Fernando, ou les Amours d'une péruvienne et d'un espagnol*, Paris, Fuchs, 1801, 206 p.
- *Zeir et Zulica, histoire indienne*, Paris, Fuchs, 1801, 2 vol.

GOUGES (Marie Gouge dite Olympe de) (1748-1793)

- *Songe de l'Auteur*, dans *Remarques patriotiques*, par la citoyenne, auteur de la *Lettre au peuple*, s.l. s. n., 1788, in-8°, pp. 37-48.
- *Le Prince philosophe, conte oriental*, par l'auteur de la pièce intitulée « L'Esclavage des nègres », Paris, Briand, 1792, 2 vol. in-12°, 261-261 p.

Née à Montauban en 1748 et morte sur l'échafaud en 1793. Le Grand dictionnaire socialiste (1924) et le Petit Robert des noms propres (1994) la présentent comme une "féministe française", et ne retiennent de ses nombreuses œuvres que sa *Déclaration des Droits de la femme* (1791), dans laquelle elle demandait l'égalité civile et politique entre les hommes et les femmes. Lors du procès de Louis XVI, elle se constitue défenseur du monarque ; elle se prononce également contre la Terreur. Arrêtée en juillet 1793, elle est traduite au tribunal révolutionnaire, condamnée à mort le 14 brumaire an II et exécutée le jour même.

- *Action héroïque d'une Française, ou la France sauvée par les femmes*, Paris, Guillaume junior, de l'Impr. de L. Jorry, s.d., 7 p.

- *Adresse au Don Quichotte du Nord, suivie de La Fierté de l'innocence, ou le Silence du véritable patriotisme*, Paris, Impr. nationale, 1792, 16 p.
- *Adresse aux Représentants de la nation. Mémoire contre la Comédie-française*, s.l. n.d., 46 p.
- *Ambassade au roi. Adresse à la reine. Adresse au prince de Condé. Observation à M. Duveyrier sur sa fameuse ambassade*, s.l.n.d., 24 p.
- *Arrêt de mort contre Louis Capet*, s.l.n.d., 4 p.
- *Avis pressant, ou Réponse à mes calomniateurs*, s.l.n.d., 8 p.
- *Avis pressant à la convention, par une vraie républicaine*, s.l.n.d., 16 p.
- *Correspondance de la cour. Compte moral rendu et dernier mot à mes chers amis, à la Convention nationale et au peuple sur une dénonciation faite contre son civisme, aux Jacobins, par le sieur Bourdon*, s.l.n.d., 24 p.
- *Déclaration des Droits de la femme et de la citoyenne*, 1791.
- *Départ de Necker et de Mme de Gouges, ou les Adieux de Mme de Gouges aux Français et à M. Necker*, Paris, 1790, 41 p.
- *Dialogue allégorique entre la France et la Vérité*, s.l.n.d., 32 p.
- *Discours de l'aveugle aux Français*, s.l.n.d., 19 p.
- *L'Entrée de Dumourier à Bruxelles, ou les Vivandiers*, pièce en 5 actes et en prose, Représentée au Théâtre de la République en janvier 1793, Paris, Reynaud, 1793, 148 p.
- *L'Esclavage des noirs, ou l'Heureux naufrage*, drame en 3 actes, en prose, Représenté à la Comédie-française en décembre 1789, Paris, Veuve Duchesne, 1792, 50 p.
- *L'Esprit français, ou Problème à résoudre sur le labyrinthe des divers complots*, Paris, Veuve Duchesne, 1792, 32 p.
- *L'Ordre national, ou le Comte d'Artois inspiré par Mentor*, s.l., 1789, 24 p.
- *Le Bon sens français ou l'Apologie des vrais nobles*, dédié aux Jacobins, s.l., 1792, 56 p.
- *Le bonheur primitif de l'homme, ou les Rêveries patriotiques*, Amsterdam et Paris, Royer, 1789, 126 p.
- *Le Couvent, ou les Vœux forcés*, drame en 3 actes, Paris, Veuve Duchesne, 1792, 83 p.
- *Le Cri du sage, par une femme*, s.l. n.d., 8 p.
- *Le Philosophe corrigé, ou le Cocu supposé*, comédie en 5 actes et en prose, s.l. n.d., 179 p.
- *Le Prêlat d'autrefois, ou Sophie et Saint-Elme, fait historique mis en action*, comédie en 3 actes et en prose, par Maurin de Pompigny et Degouges, Représentée à la Cité-variétés en 1794, Paris, Impr. de Cailleau, an III (1795), 103 p.
- *Le Tombeau de Mirabeau*, s.l. n.d., 2 p.
- *Les Comédiens démasqués, ou Mme de Gouges ruinée par la Comédie-française, pour se faire jouer*, Paris, Impr. de la Comédie-française, 1790, 53 p.
- *Les Droits de la femme. A la reine*, s.l., 1789, 24 p.
- *Les Fantômes de l'opinion publique*, s.l. n.d., 8 p.
- *Lettre à Monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang*, s.l. n.d., 8 p.
- *Lettre aux littérateurs français*, s.l. n.d., 7 p.
- *Lettre aux représentants de la nation*, Paris, Impr. de L. Jorry, s.d., 8 p.
- *Lettres à la reine, aux généraux de l'armée, aux amis de la constitution et aux Françaises citoyennes. Description de la fête du 3 juin*, Paris, Impr. de la société typographique, s.d., 16 p.
- *Lettres de Marie Olympe de Gouges à Philippe d'Orléans*, s.l., 1794, 16 p.
- *Mes vœux sont remplis, ou le Don patriotique*, s.l. n.d., 4 p.
- *Mirabeau aux Champs-Élysées*, comédie en 1 acte et en prose, Représentée par les Comédiens Italiens ordinaires du roi le 15 avril 1791, Paris, Garnery, s.d., 46 p.
- *Pour sauver sa patrie, il faut respecter les trois ordres, c'est le seul moyen de conciliation qui nous reste*, s.l. n.d., 8 p.

- *Projet sur la formation d'un tribunal populaire et suprême en matière criminelle, présenté le 26 mai 1790 à l'Assemblée nationale*, Paris, Impr. du Patriote français, s.d., 8 p.
- *Remarques patriotiques*, s.l. n.d., 48 p.
- *Repentir de Mme de Gouges*, s.l., 5 septembre 1791, 4 p.
- *Réponse à la justification de Maximilien Robespierre, adressée à Jérôme Pétion. Pronostic sur Maximilien Robespierre, par un animal amphibie*, s.l., 1792, 16 p.
- *Réponse au champion américain, ou Colon très aisé à connaître*, du 18 janvier 1790, s.l., 8 p.
- *Séance royale. Motion de Monseigneur le duc d'Orléans, ou les Songes patriotiques*, s.l., 1789, 32 p.
- *Sera-t-il roi, ne le sera-t-il pas ?*, s.l. n.d., 16 p.
- *Testament politique d'Olympe de Gouges*, s.l., 4 juin 1793, 12 p.
- *Théâtre politique*, Paris, Côté-femmes, 1993, 286 p.
- *Zamore et Mirza, ou l'heureux naufrage*, drame indien, en trois actes et en prose, Num. BNF de l'éd. de Micro Graphix, cop. 1993, 2 microfiches, Reprod. de l'éd. de Paris, Cailleau, impr.-libraire, 1788, 99 p.

HENRIQUEZ, L.-M. (citoyen de la section du Panthéon-Français) (1765-1815)

Voyage et aventures de Frondeabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde, ouvrage traduit de la langue herschellique, par L.-M. Henriquez, Paris, Cailleau, an VII (1799), in-12°, 216 p.

Ecrivain français, professeur au collège de Blois et membre de plusieurs sociétés littéraires. Il a participé à la rédaction des journaux suivants : *Je m'en fous ou pensées de Jean Bart sur les affaires d'état* et le *Journal des sans-culottes*.

- *Épître et évangile du Républicain pour toutes les décades de l'année, à l'usage des sans-culottes*, V. Cailleau, an II (1793-1794), 86 p.
- *Histoires et morales choisies, pour chaque mois de l'année républicaine, ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse*, Demoraine, an III (1794-1795), 72 p.
- *Je m'en fous ou pensées de Jean Bart sur les affaires d'état* (1790, 117 premiers numéros attribués à Henriquez)
- *Journal des sans-culottes*.
- *La Dépanthéonisation de Marat, patron des hommes de sang et des terroristes*, Prévost, 16 p.
- *Le Chaudronnier de Saint-Flour*, comédie en 1 acte, mêlée de vaudevilles, par les citoyens Armand Gouffé et Henriquez, Paris, Louvois, 1^{er} prairial an VI (1798), Paris, Barba, an XI (1802), 24 p.
- *Le Diable à confesse, poème*, Pairs, Impr. du cercle social, 1791, 8 p.

- *Le pape traité comme il le mérite, ou réponse à la bulle de Pie VI*, Impr. du cercle social, 1791, 8 p.
- *Les Aventures de Jérôme Lecoq, ou les vices du despotisme et les avantages de la liberté*, Impr. de Célère, an II (1793-1794), 139 p.
- *Les Grâces à confesse*, poème en 4 chants, Paris, Mongie l'aîné, an XI (1803), 69 p.
- *Morale républicaine ou Conseils et exemples pour toutes les décades de l'année à l'usage des jeunes sans-culottes*, nouvelle édition, an III (1794-1795), 86 p.
- *Pensées républicaines pour chaque jour du mois*, Champon, an III (1794-1795), 72 p.
- *Principes de civilité républicaine, dédiés à l'enfance et à la jeunesse*, Hugard, an III (1794-1795), 90 p.
- *Réponse au libelle intitulé " le directoire exécutif traité comme il le mérite "*, Impr. de la Soc. Typ. des trois amis, 8 p.

LE BRETON (?) (?- ?)

Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend, écrit par lui-même currente calamo, pour la première fois en 1778, r'écrit de mémoire l'année suivante en quinze soirées. suivi de trois Relations, la première sur le royaume de Thibet, en 1774, par M. Bogle ; la deuxième sur le Japon, en 1776 par M. Thunberg ; et la troisième sur l'île de Sumatra, par M. Muller fils, traduit de l'anglais par Bryltophend, A Pékin, Paris, Royer, 1789, in-8°, xxxii-112, 72 p.

Auteur inconnu.

LEDOUX (Claude-Nicolas) (1736-1806)

L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, tome 1, Paris, L'Auteur, Rue Neuve d'Orléans, 1804, iv-247 p., 50 planches repliées, sans légende, représentant des dessins de perspective.

Architecte français, au talent reconnu, il acquiert rapidement la conviction que seule une œuvre inspirée, voire imitée des Anciens (et particulièrement des Grecs en architecture) peut connaître un succès durable. Il réalise plusieurs projets - souvent controversés car on lui reproche son originalité – comme le *théâtre de Besançon* et les *salines d'Arc*, mais c'est surtout ses plans des *barrières de Paris* qui le rendent célèbre. Il emploie une grande partie de sa fortune à faire graver le recueil de ses œuvres et projets, cependant sur cinq volumes prévus, seul *L'Architecture ...* paraît, en 1801. Il paie son attachement à l'ancienne monarchie en subissant une longue détention à partir de 1793 (il a presque 60 ans). A sa mort en 1806, les vers que Delille avait rédigés en son honneur sont lus sur sa tombe.

LE MERCIER DE LA RIVIERE (Pierre-Paul-François-Joachim-Henri) (1720-1794 ? 1801 ?)

L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens, peuple souverainement libre sous l'empire absolu de ses lois ; ouvrage contenant des détails intéressants sur leurs principales Institutions Civiles, Religieuses et Politiques ; sur leurs divers Systèmes et leurs Mœurs, tant publiques que privées ; détails auxquels a été ajouté un Manuel politique de cette nation, Paris, Impr. de Creuse et Bréhal, 1792, 2 vol. in-8°, 334, 496 p.

Economiste physiocrate. Issu d'une famille de financiers, il acquiert la charge de conseiller au Parlement de Paris, puis de 1759 à 1763 occupe avec succès la charge d'intendant des Antilles. A son retour, il devient disciple de Quesnay et l'ouvrage *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1767) le rend célèbre. Il y défend les principes suivants : la propriété privée comme seule base de toute société et étant garantie par les lois, le despotisme légal d'un souverain absolu comme seul régime pouvant respecter l'ordre naturel, un impôt uniquement établi sur les bénéfices de l'agriculture. Il a été l'un des collaborateurs du *Journal d'agriculture*.

- *Essai sur les maximes et lois fondamentales de la monarchie française, ou canevas d'un code constitutionnel pour servir de suite à l'ouvrage : les Vœux d'un Français, du même auteur*, Paris, Vallat-La-Chapelle ; Versailles, Vieillard, 1789, 96 p.
- *Lettre de M. de La Rivière, conseiller honoraire au parlement de Paris, à MM. les députés composant le Comité des finances dans l'Assemblée nationale*, s.l., s.n., 1789, 23 p.
- *Lettre sur les économistes*, données textuelles, 1995, Num. BNF de l'éd. de Maxwell, cop. 1992, une microfiche, Les archives de la Révolution française, repr. de l'éd. de [s.l.], [s.n.], 179 ?, 70 p.
- *Mémoire à l'Assemblée nationale pour les syndics généraux des créanciers et des Jésuites*, Impr. de New-York, Lyon, 1790, 46 p.
- *Palladium de la constitution politique, ou Régénération morale de la France, question importante proposée à l'examen des départements, des districts, etc. et à la décision de l'Assemblée nationale*, Baudouin, 32 p.
- *Rapport fait à la Convention nationale le 25 nivôse, au nom du Comité de surveillance, sur les vivres, habillements et charrois militaires*, impr. par ordre de la Convention nationale, données textuelles, 1995, Num. BNF de l'éd. de Maxwell, cop. 1991, une microfiche, Les archives de la Révolution française, repr. de l'éd. de Paris, Impr. nationale, 1794, 14 p.

LEGER (François-Pierre-Auguste) (1768-1823)

L'Isle des femmes, divertissement en 1 acte et en vaudevilles, Représenté à Paris, au Théâtre du Vaudeville le 21 janvier 1792, Paris, Théâtre du Vaudeville, 1792, in-8°, 45 p.

Acteur et auteur dramatique, membre de l'Athénée des Arts de Paris. Il porte le titre d'abbé et sans être entré dans les ordres, il remplit tout d'abord la fonction de précepteur. Au début de la Révolution, il devient comédien et en 1792, débute au Théâtre du Vaudeville où il demeure jusqu'en 1799. Il tente de créer une troupe nommée *Les Troubadours* mais sans grand succès. En 1801, il redevient professeur dans un pensionnat de jeunes filles, puis est nommé greffier de la Justice de paix de Saint-Denis jusqu'à la Restauration.

- *Alain et Rosette*, comédie en vaudevilles, en un acte, Représentée à la Cité-variétés le 14 décembre 1792, Paris, Impr. de Cailleau, an III (1795), 32 p.
- *Apothéose du jeune Barra*, tableau patriotique en un acte, mêlé d'ariettes, 1794.
- *Belle et bonne, ou les Deux sœurs*, comédie en un acte, en prose et en vaudevilles, Représentée au Théâtre du Vaudeville le 5 frimaire an VI (25 novembre 1797), Paris, Théâtre du Vaudeville, an VI (1798), 54 p.
- *Bombarde, ou les Marchands de chansons, parodie d'Ossian, ou les Bardes*, mélodrame lyrique en cinq actes, par MM. Daudet, Servièrre et Léger, Représenté au Théâtre Molière le 30 messidor an XII (1804), Paris, Madame Cavanagh, an XII (1804), 26 p.
- *Caroline de Lichtfield*, comédie en trois actes et en vers, s.l., 1792.
- *Chœurs chantés le dimanche 22 septembre 1793, l'an deuxième de la République française, une et indivisible, à la fête de l'inauguration des bustes de Marat et Lepelletier, dans le lieu des séances de l'Assemblée générale des Tuileries*, Num. BNF de l'édition Maxwell, cop. 1991, une microfiche, Les archives de la Révolution française, Repr. de l'édition de s.l., 1793, 7 p.
- *Christophe Dubois*, fait historique en un acte et en prose, mêlé de vaudevilles, Représenté au Théâtre du Vaudeville le 21 vendémiaire an III (1794), Paris, Théâtre du Vaudeville, an III (1794), 46 p.
- *Couplets chantés, le 10 frimaire, à la fête de la Raison, dans le sein de l'Assemblée générale de la section des Tuileries. L'Inutilité des prêtres*, vaudeville républicain du citoyen Piis, Paris, Impr. de Baudouin, s.d., 6 p.
- *Don Carlos, opéra-comique en trois actes*, 1800.
- *Georges et Gros-Jean, ou l'Enfant trouvé*, fait historique, en un acte et en vaudevilles, Représenté au Théâtre du Vaudeville le 19 juin 1793, Paris, Théâtre du Vaudeville, 1793, 33 p.
- *Henri de Bavière, opéra en trois*, Représenté à l'Opéra-Comique le 4 fructidor an XII, Paris, Masson, an XII (1804), 45 p.
- *Il faut un état, ou La revue de l'an six*, proverbe en un acte, en prose et en vaudevilles, Num. BNF de l'édition de Maxwell, cop. 1991, 1 microfiche, reprod. de l'éd. de Paris, chez le libraire au Théâtre du Vaudeville, an VII (1798-1799), 38 p.
- *L'apothéose du jeune Barra*, tableau patriotique en un acte, mêlé d'ariettes, représenté sur le Théâtre de la rue Feydeau, le 17 prairial de l'an II de la République (1794), une et indivisible, Num. BNF de l'édition Micro Graphix, cop. 1993, une microfiche, Les archives de la Révolution française, repr. de l'édition de Paris, chez le libraire au Théâtre du Vaudeville, an II (1793-1794), 32 p.
- *L'Auteur d'un moment*, comédie en un acte et en vaudevilles, Représentée au Théâtre du Vaudeville le 18 février 1792, Paris, Théâtre du Vaudeville, 1792, 33 p.
- *L'Heureuse décade*, divertissement patriotique en un acte et en vaudevilles, des citoyens Barré, Léger et Rosières, représentée au Théâtre du Vaudeville le 5^{ème} jour de la première décade de l'an II), Paris, Théâtre du Vaudeville, an II (1793), troisième édition, 32 p.
- *L'Heureuse ivresse*, opéra-comique en un acte, 1791.
- *L'Homme sans façon, ou le Vieux cousin*, comédie en trois actes et en vers, Représentée à l'Odéon le 22 pluviôse en VI (1798), Paris, Théâtre de l'Odéon, an VI (1798), 54 p.
- *L'Orphelin et le curé*, fait historique, en un acte et en prose, Représenté au Théâtre français, comique et lyrique le 29 juillet 1790, Paris, Cailleau et fils, 1790, 34 p.
- *La Clef forée*, comédie anecdotique en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par MM. Jacquelin et Léger, représentée le 16 thermidor, an VII (1799), Paris, Fages, an VIII (1799-1800), 24 p.

- *La Folle gageure*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, Représentée au Théâtre-français comique et lyrique le 30 juin 1790, Paris, Cailleau et fils, 1790, 35 p.
- *La Journée de Saint-Cloud ou le 19 Brumaire*. Divertissement-vaudeville en un acte et en prose, par les citoyens Léger, Chazet, Armand Gouffé, représenté au Théâtre des Troubadours le 23 brumaire an VIII, Paris, Théâtre des Troubadours, an VIII (1799), 39 p.
- *Le Billet de logement*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, Représentée au Théâtre des Troubadours le 15 floréal en VII (1799), Paris, Barba, an X (1802), 32 p.
- *Le Corsaire comme il n'y en a point*, comédie en trois actes, s.l., 1790.
- *Le Danger des conseils, ou la Folle inconstance en un acte et en vers*, Représenté au Théâtre français comique et lyrique le 26 juin 1790, Paris, Impr. de Cailleau, an II (1793-1794), 31 p.
- *Le Dédit mal gardé*, divertissement patriotique en un acte, en prose et en vaudeville, par les citoyens Léger et Philipon, représenté au théâtre du Vaudeville le 4 messidor an II (1794), Paris, Théâtre du Vaudeville, an II (1794), 35 p.
- *Le Déménagement du salon, ou le Portrait de Gilles*, comédie-parade en un acte et en vaudevilles par les citoyens Léger, Chazet, Duty et Desfougerais, représentée au théâtre du Vaudeville le 25 vendémiaire an VII, Paris, Chez le libraire au théâtre du Vaudeville, an VII (1798), 45 p.
- *Le Sourd guéri, ou les Tu et les Vous*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, par les citoyens Barré et Léger, représenté au Théâtre du Vaudeville le 12 pluviôse an II (1794), Paris, Impr. des Droits de l'homme, an III (1794-1795), 36 p.
- *Le Vieux cousin, ou l'homme sans façon*, comédie, Paris, Théâtre de l'Odéon, an VI (1797-1798), 52 p.
- *Le Vieux major*, vaudeville en un acte et en prose, par F.-P.-A. Léger et R.-C. Guilbert-Pixérécourt, représenté au théâtre Montansier le 6 fructidor an IX (1800), Paris, Barba, an IX (1801), 36 p.
- *Les Aveugles mendiants, ou Partie et revanche*, vaudeville anecdotique en un acte, Représenté au Théâtre Montansier-variétés le 28 nivôse an X (1801), Paris, Barba, an X (1802), 36 p.
- *Nicaise peintre*, opéra-comique en un acte et en prose, Représenté au Théâtre du Vaudeville le 26 février 1793, Paris, Cailleau, an II (1793-1794), 24 p.
- *Petite réponse à la grande Epître de M. Chénier*, S.l., 1797, 7 p.
- *Rhétorique épistolaire, ou Principaux éléments de l'art oratoire appliqués au genre épistolaire, suivis d'un traité succinct sur la manière de lire et de réciter à haute voix*, Paris, Petit, 1803, 339 p.
- *Un quart-d'heure d'un sage*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, par MM Léger et Servièrre, représentée au Théâtre Molière le 12 messidor an XII, Paris, Madame Cavanagh, an XII (1804), 24 p.
- *Un tour de jeune homme, anecdote en un acte et en prose*, par F.-P.-A. Léger et R. Chazet, représentée au Théâtre de Louvois le 4 floréal an X, Paris, Huet, an X (1802), 33 p.
- *Ziste et Zeste, ou les Importuns, folie en un acte et en vaudevilles*, par les citoyens Cailhava et Léger, représentée au Théâtre du Vaudeville le 10 fructidor an IV (27 août 1796), Paris, Impr. des Droits de l'homme, an V (1796-1797), 35 p.

MARECHAL (Pierre-Sylvain) (1750-1803)

Le Jugement dernier des Rois, prophétie en 1 acte, en prose, joué en vendémiaire, an II au théâtre de la République, Paris, Impr. C.-F. Patris, an II de la République (1793-1794), 36 p.

Avocat de formation, n'exerce jamais la profession et se consacre à la littérature ; il débute sa carrière littéraire par des poésies, mais rapidement sa quête de notoriété le pousse à la provocation : en 1784, il est renvoyé de la bibliothèque du collège Mazarin, où il occupait un poste de sous-bibliothécaire, pour avoir parodié la Bible dans son *Livre échappé au déluge*, et en 1788, son *Almanach des honnêtes gens* est brûlé et lui vaut 4 mois d'incarcération à Saint-Lazare. Il ne prend pas parti dans le conflit entre les Girondins et les Jacobins et s'inquiète du tour pris par la Révolution. Auteur du *Manifeste des Egaux* (1794), qui devient la charte du Directoire secret des conjurés, dirigé par Gracchus Babeuf, il n'est pourtant pas arrêté à la suite de l'échec de la conjuration des Egaux. Rédacteur en chef du journal *Révolutions de Paris*, il mène une virulente campagne anticléricale ; néanmoins il consacre la fin de sa vie à développer un athéisme tolérant, lui donnant ses lettres de noblesse dans le *Dictionnaire des Athées anciens et modernes*, publié en 1800.

- *Almanach des hommes et des femmes pour l'an 1791.*
- *Almanach des Républicains pour servir à l'instruction publique, 1793.*
- *Almanach nouveau de l'an passé.*
- *Apologue moderne à l'usage du dauphin ; Premières leçons du fils aîné d'un roi, par un député présomptif aux futurs Etats-généraux, Bruxelles, 1789, 118 p.*
- *Bréviaire des philosophes, contenant plusieurs morceaux curieux, Rome, 1792, 108 p.*
- *Correctif à la gloire de Bonaparte ou Lettre à ce général, an VI (1797-1798), 29 p.*
- *Correctif à la révolution, Impr. du Cercle social, 1793, 314 p.*
- *Cultes et lois d'une société d'homme sans dieu, an VI (1797-1798), 64 p.*
- *Dame nature à la barre de l'Assemblée nationale, Paris, Chez les marchands de nouveautés, 1791, 46 p.*
- *Décret de l'Assemblée nationale portant sur le règlement d'un culte sans prêtres, ou moyen de se passer de prêtres sans nuire au culte, suivi de notices historiques, servant de pièces justificatives, Paris, 1790, 26 p.*
- *Dictionnaire des athées anciens et modernes, Paris, Grabit, an VIII (1799-1800).*
- *Dieu et les prêtres, fragment d'un poème philosophique, Paris, Patris et Devaux, an II de la république (1793), 115 p.*
- *Histoire universelle en style lapidaire, Paris, Déterville, 1800.*
- *Hymne sur l'Eternel, Impr. de la société des jeunes Français, 4 p.*
- *Hymnes pour les 36 fêtes décadaires, suivis d'un calendrier pour l'an III de la République, Basset, 42 p.*
- *L'Opinion d'un homme, sur l'étrange procès intenté au Tribun du peuple, et à quelques autres écrivains démocrates, Paris, De l'Impr. des patriotes de 92, 1796, 8 p.*
- *La Constitution française en chansons, à l'usage des honnêtes gens, Paris, Gueffier, 1792.*
- *La fable de Christ dévoilée ou Lettre du muphti de Constantinople à Jean-Ange, muphti de Rome, données textuelles, 1995, Num. BNF de l'éd. de Paris, Franklin, Desenne, an II (1794), 108 p.*
- *La fête de la raison, opéra en un acte, Impr. de C.-F. Patris, an II (1793-1794), 23 p.*

- *La Religion sans prêtres, ou le Catéchisme de l'honnête homme, suivi d'un chapitre sur le célibat*, Paris, 1790, 58 p.
- *Le Catéchisme des christicoles, avec les vraies réponses aux questions du prêtre, à l'usage des vieux enfants*, Paris, chez les marchands de nouveautés, an VI (1798), 108 p.
- *Le Lucrèce français, fragment d'un poème*, nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée, an VI (1797-1798), 220 p.
- *Le Remue-ménage du Paradis, ou la Députation du Vatican, relation fidèle de ce qui vient de se passer au séjour des cieux. Orné d'une gravure en taille-douce*, par M. Sylvain et L.-A. Caraccioli, Paris, A la ménagerie des cieux, De l'impr. du cochon de Saint-Antoine, 1789, 22 p.
- *Le tiers Etat adressé à Mr le docteur G.*, chanté le 19 mai 1789, à Versailles, par les dames de la Halle, devant les députés du Tiers-Etat, Paris, Bonvalet, 1789, 2 p.
- *Liste civile, des personnes soldées par cette liste, dont la plupart étaient poursuivies par la cour martial, et les autres prisonniers qui sont à Orléans, ainsi que ceux qui ont échappé à la vengeance du peuple, et qui se font enrôler pour les frontières, avec l'abrégé de leurs crimes*, Paris, De l'impr. de la Liberté, 1792, 32 p.
- *Nouvelle légende dorée, ou Dictionnaire des saintes, mis au jour par S. M. rédacteur de l'almanach des honnêtes gens*, Rome, rue des Prêcheurs, 1790, 2 vol.
- *Pensées libres sur les prêtres*, Chez les marchands de nouveautés, an premier de la Raison et VI de la République française (1797-1798), 216 p.
- *Relation exacte et véritable de tout ce qui vient de se passer à Rome, et découverte d'un grand ouvrage mis à l'index de Rome, par le pape et les inquisiteurs, contenant les noms et les portraits, d'après nature*, Rome, Paris, chez le citoyen Tisset et chez tous les marchands de nouveautés, an VI (1798), 32 p.
- *Tableau historique des événements révolutionnaires, depuis la fondation de la République jusqu'à présent, rédigé principalement par les campagnes*, Dufort, an III de la République (1794-1795), 192 p.
- *Voyages de Pythagore en Egypte, dans la Chaldée, dans l'Inde, en Crète, à Sparte, en Sicile, à Rome, à Carthage, à Marseille et dans les Gaules, suivis de ses lois politiques et morales* (1798-1799).

MOUTONNET DE CLAIRFONS (Julien-Jacques) (1740-1813)

Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie, par J.J.M.D.C., suivie de La bonne mère ; de la Promenade solitaire, du Sommeil et de la toilette de Vénus ; de La fille bien née ; de l'Hirondelle et ses petits, du Premier Amour, Etc. Etc., précédée d'Anecdotes et de détails peu connus sur J.-J. Rousseau ; avec une réfutation de son prétendu suicide, Philadelphie, 1790, in-8°, 171 p.

Traducteur, écrivain, membre des Académies de Rouen, de Lyon, des Arcades de Rome, de Florence, de la société des belles lettres et arts de Paris, et enfin du portique républicain. Il fait ses études au grand collège du Mans chez les Oratoriens, où il se distingue dans les lettres classiques et devient un brillant helléniste. Il vit ensuite de ses leçons particulières puis occupe un emploi dans l'administration des postes à Paris de 1783 à 1813. Ses premiers écrits lui permettent de se lier avec les écrivains de l'époque, entre autres le père Elisée et Jean-Jacques Rousseau. Il est

l'auteur d'une utopie : *Les Iles fortunées, ou Les Aventures de Bathille et de Cléobule* (1771) ; il a également écrit de nombreux articles dans le *Journal des arts, sciences et de la littérature* et publié des lettres et jugements dans différents journaux, notamment *l'Année littéraire* et *l'Ami des arts*. Il est l'auteur de plusieurs traductions dont *Héro et Léandre* (1774), *Anacréon, Sapho, Bion, Moschus* (1779) ou *L'Enfer du Dante* (1776), et a laissé manuscrite une traduction du *Paradis* de Dante.

- ***La Galéide, ou le Chat de la nature, poème, suivi de notes, d'un précis et d'un jugement sur le Mantouan, avec la traduction de plusieurs morceaux des Eglogues de ce poète, Galéopolis, Chez Galéophile, rue des chats, à l'enseigne du matou, an VI (1798), 63 p.***
- ***Panurge, ballet par Fr. Parfait, et M. Morel dénoncé au public comme le plus grand stagiaire, Paris, 1803.***
- **Réflexions sur les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X, etc., Paris, 1800.**

MUSSET (Victor-Donatien de) (1768-1832)

Plus connu sous le nom de MUSSET-PATHAY

L'Anglais cosmopolite, traduit de l'anglais de milord Laughler, avec des notes critiques, Paris, Debrai, Louis, Colnet, Delance, avec des annotations et additions manuscrites de l'auteur, an VII (1799), in-12°, ii-284 p.

Ecrivain français, chevalier de la légion d'honneur. Admis en 1780 à l'école militaire de Vendôme comme élève du roi, il sert dans l'armée du génie jusqu'en 1793, époque à laquelle il est arrêté et détenu en tant que frère d'un émigré. Après la Terreur, il est employé dans le commissariat des guerres et en 1805, obtient une place de chef de bureau au ministère de la guerre puis intègre le ministère de l'intérieur. En 1811, il quitte l'administration pour se consacrer à l'écriture de *l'Histoire de J.-J. Rousseau* (1821). En 1823, il entre au ministère de la guerre et y dirige le bureau de la justice militaire.

Musset a fourni différents articles au *Cours complet d'agriculture* de Sonnini, à *La Décade philosophique*, aux *Mémoires de l'académie celtique* et à la *Biographie universelle* des frères Michaud ; il a également traduit des ouvrages de Goldsmith qui ont été maintes fois réédités. En tant qu'éditeur, il a fait publier un ouvrage de M. de la Messelière : *Voyage à Pétersbourg, ou Nouveaux mémoires sur la Russie*, précédés d'un tableau historique de cet empire jusqu'en 1802 (1803) ou encore un ouvrage des généraux Marescol, Dejean, Poitevin, Dembarrère : *les Relations de principaux sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis 1792 jusqu'en 1804, précédées d'un Précis historique des guerres de la France depuis 1791 jusqu'au traité de Presbourg* par M. Musset (1806).

- *Abrégé de l'Histoire grecque*, par le Dr Goldsmith, traduit de l'anglais par M. Musset, 1801.
- *Abrégé de l'Histoire romaine*, par le Dr Goldsmith, traduit de l'anglais sur la 12^{ème} édition par M. Musset, première partie, *la République romaine*, Paris, H. Langlois, an IX (1801).
- *La Cabane mystérieuse*, 2 vol., an VII (1799).
- *Vie militaire et privée de Henri IV, d'après ses lettres inédites, précédée d'une notice sur Corisandre et d'un précis des amours de Henry IV*, Paris, F. Louis, an XII (1803), 386 p.
- *Voyage à Pétersbourg, ou Nouveaux mémoires sur la Russie*, par M. de la Messelière, précédés d'un tableau historique de cet empire jusqu'en 1802, éd. par M. Musset, Paris, Veuve Panckoucke, an XI (1803), 342 p.
- *Voyage en Suisse et en Italie, à la suite de l'armée de réserve*, Paris, Moutardier, an IX (1801).

NICOLAI (Christoph Friedrich) (1733-1811)

Voyage à l'isle de Liman, amusant, politique et guerrier, Paris, Impr. de Chaigneau aîné, 1803, in-12°, 192 p.

Libraire et écrivain allemand, membre des Académies de Berlin, Munich et Saint-Pétersbourg. Fils d'un libraire saxon établi à Berlin, il fréquente les écoles de Berlin et de Halle avant d'être envoyé par son père à Francfort-sur-l'Oder pour y apprendre le commerce de la librairie. Il participe ensuite à l'entreprise familiale tout en prenant part aux débats littéraires de l'époque avec la publication de ses *Lettres sur l'état actuel de la littérature*. Il travaille en collaboration avec Lessing et Mendelssohn, formant ainsi un centre de ralliement pour les écrivains de la Prusse. En 1757, il quitte l'entreprise de son père pour ne plus se consacrer qu'à la littérature ; toutefois, l'année suivante, la mort de son frère aîné l'oblige à reprendre le commerce. Il dirige à nouveau la librairie familiale et entreprend alors la publication de la *Bibliothèque des Belles lettres* avec Mendelssohn, puis édite de 1761 à 1766 les *Lettres concernant la littérature moderne*. Enfin, il met à exécution le projet d'une revue littéraire et encyclopédique qu'il intitule *Bibliothèque allemande universelle*, qui sera publiée de 1765 à 1792.

- *Anecdotes caractéristiques du roi Frédéric II*, 1788-1792.
- *De mon éducation scientifique, de mes connaissances relatives à la philosophie critique, de mes écrits qui la concernent, et de MM. Kant, Erhard et Fichte*, Berlin, 1790.
- *Dernière déclaration sur de nouvelles injustices commises dans la querelle concernant le prédicateur de cour Stark*, Berlin, 1791.
- *Histoire d'un gros homme*, Berlin, 1795, 2 vol.
- *Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes*, Berlin, 1801.
- *Remarques franches sur les doutes du chevalier de Zimmerman relatifs à Frédéric le Grand*, Berlin, 1791-1792, 2 vol.
- *Vie et opinions de Sempronius Gundibert, philosophe allemand*, Berlin, 1798.

NOUGARET (Pierre-Jean-Baptiste (pseud. Frère P.-J. Discret N*, M. t.*)) (1742-1823)**

Honorine Clarins, histoire américaine, 1792, 2 tomes in-12°, viii -364, 267 p.

Ecrivain et compilateur. Alors qu'il n'a poursuivi aucune étude classique, il s'est illustré dans tous les genres littéraires : le roman, la poésie, le théâtre, la critique, l'histoire. Après le 10 août 1792, on l'emploie, dans certains départements, comme agent du Comité de sûreté générale pour déceler les complots royalistes. Il est ensuite nommé chef du bureau de la surveillance, mais Pache, maire de Paris à cette époque et Chaumette, procureur de la Commune, le renvoient en l'accusant d'être modéré. Après la Terreur, en vertu du décret de la Convention du 4 septembre 1793 qui apporte un soutien financier aux gens de lettres, il reçoit deux mille livres. Toutefois, il vit toujours dans une situation précaire. Il a fait publier de nombreuses compilations et est l'éditeur des *Contes et poésies érotiques* de Jacques Vergier (1801). Il est décrit comme un auteur médiocre par nombre de ses contemporains.

- *Anecdotes de Constantinople ou du Bas-Empire, depuis le règne de Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, et continuées jusqu'à nos jours*, Paris, l'auteur, an VIII (1799-1800), 5 vol.
- *Anecdotes du règne de Louis XVI, contenant tout ce qui concerne ce monarque, l'Assemblée nationale, les détails et secrets intéressants de la Révolution, les événements de la dernière guerre, etc.*, Paris, 1797, 6 vol.
- *Chansons de guerre pour les soldats français, au moment de combattre les ennemis de la République et de la liberté, suivies des Nouvelles Minerves*, Paris, Debray, an II (1793-1794), 15 p.
- *Contes et poésies érotiques, dégagés des longueurs qui les défiguraient, corrigés et mis dans un meilleur ordre, suivis d'un choix de ses chansons bachiques et galantes, et des plus jolis contes de B. de la Monnoye*, Paris, Goujon, 1801, 2 vol.
- *Contrat social des républiques, ou Essai sur les abus religieux, politiques, civils, etc., parmi toutes les nations et principalement en France*, Paris, Desenne, an VIII (1800), 384 p.
- *Graves reproches au général Bonaparte, suivis d'un poème épique en vaudeville*, Paris, l'auteur, s.d., 8 p.
- *Histoire de la guerre civile en France et des malheurs qu'elle a occasionnés, depuis l'époque de la formation des Etats-généraux en 1789, jusqu'au 18 brumaire de l'an VIII (9 novembre 1799)*, Paris, Lerouge, 1803, 3 vol.
- *Histoire des prisons de Paris et des départements, contenant des mémoires rares et précieux, pour servir à l'histoire de la Révolution française, à la tyrannie de Robespierre et de ses agents et complices*, Paris, Courcier, an V (1797), 4 tomes en 2 vol.
- *Hymnes pour toutes les fêtes nationales, précédés de réflexions sur le culte exclusif et les prêtres, extraites d'Helvétius, d'une prière à l'Etre suprême, suivie de couplets patriotiques, destinés aux différentes fêtes républicaines, et de poésies relatives à notre Révolution*, Paris, Louvet, 1796, 148 p.
- *L'Amante coupable sans le savoir, ou les Amants criminels et vertueux*, Paris, Maison, 1802, 2 vol.
- *La mort de l'Opéra-comique, élégie pour rire et pour pleurer, par un jeune homme de 17 ans*, Paris, Michel, an V (1796-1797), 13 p.
- *Le Plaisir et l'illusion, ou Mémoires et aventures de Volsange*, Paris, Duchesne, 1802, 2 vol.

- *Les Astuces et les tromperies de Paris ou Histoire d'un nouveau débarqué écrite par lui-même*, Paris, l'auteur, an VII (1798), 3 vol.
- *Les Aventures galantes de Jérôme, frère capucin*, Paris, 1797.
- *Les Dangers de la séduction et les faux pas de la beauté, ou les Aventures d'une villageoise et de son amant*, Paris, Desenne, an VII (1798-1799), 2 tomes en 1 vol.
- *Les Dangers des circonstances, ou Lettres du chevalier de Joinville et de Mademoiselle d'Arans*, Bruxelles ; Paris, Defer de Maisonneuve, 1789, 4 vol.
- *Les Destinées de la France, sous la quatrième dynastie*, poème, Paris, Mongie et Pillot, an XIII (1804), 13 p.
- *Les Faiblesses d'une jolie femme, ou Mémoires de Madame de Vilfranc, écrits par elle-même*, Paris, Desenne, an VII (1798-1799), 2 tomes en 1 vol.
- *Les Jolis péchés d'une marchande de mode, ou Ainsi va le monde* (1769), 3^{ème} édition, Paris, Desenne, an VIII (1799-1800), 144 p.
- *Les Mœurs du temps, ou Mémoires de Rosalie de Terval, en forme de lettres*, mis au jour par P.-J.-B. Nougaret, Metz, P. Antoine, 1802, 4 vol., 252 p.
- *Les Nouveaux changements de domicile, ou les rêves d'un Homme tout éveillé*, Paris, Chez le citoyen Nougaret, 1799, 15 p.
- *Les Quatre générations, ou les Confidences réciproques, histoires galantes et morales, terminées par les Victimes de la Révolution française, et par le journal de la femme d'un émigré*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1803, 2 vol.
- *Parallèle de la Révolution d'Angleterre, en 1642, et celle de France, suivi de poésies satyriques relatives à la Révolution française, d'épigrammes et de contes, etc.*, Paris, 1801.
- *Paris métamorphosé, ou Histoire de Gilles-Claude Ragot pendant son séjour dans cette ville centrale de la République française*, Paris, l'auteur, an VII (1798-1799), 3 tomes en 1 vol., 135-148-120 p.
- *Paris, ou le Rideau levé, anecdotes singulières, bizarres et sentimentales pour servir à l'histoire de nos mœurs*, Paris, chez l'auteur, an VIII (1799-1800), 3 tomes en 1 vol., 243-230-227 p.
- *Précis historique des départements français, à l'usage de la jeunesse, avec des cartes de chaque département par M. Chanlaire*, Paris, Pernier, an XI (1803), 211 p.
- *Quels sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la République française ? Discours par P.-J.-B. Nougaret*, Paris, Moutardier, an X (1802), 19 p.
- *Réflexions essentielles relatives au droit du timbre sur les journaux, les prospectus, etc., et la liberté de la presse*, Paris, impr. d'E. Brosselard, an VII (1798-1799), 16 p.
- *Sémiramis, tragédie lyrique en 3 actes*, pièce qui peut être représentée sur tous les théâtres moyennant de légers changements, Paris, Impr. de Hugelot, 1802, 24 p.
- *Suite de la " Pucelle d'Orléans " en sept chants*, poème héroï-comique par M. de Voltaire, trouvé à la Bastille le 14 juillet 1789, Berlin, Paris, Laurens junior, 1791, 102 p.
- *Théâtre à l'usage des collèges, des écoles royales militaires et pensions particulières*, Paris, Defer de Maisonneuve, 1789, 2 vol.

PICARD (Louis-Benoît) (1769-1828)

Le Passé, Le Présent, L'Avenir, comédies chacune en 1 acte et en vers, reçues au Théâtre de la Nation, le 30 juillet 1791, Paris, Impr. du Postillon, s. n., [1792], 3 parties en 1 vol., 39 p.

Auteur dramatique français. Fils d'un procureur au Châtelet, il décide, après de brillantes études, de laisser le barreau pour se consacrer au théâtre. Il devient auteur et même comédien entre 1797

et 1807, jusqu'à ce que le gouvernement lui confie la direction de l'Opéra. Il dirige également l'Odéon et le Théâtre-Favart. Picard est l'un des auteurs les plus féconds de son époque : il a donné plus de quatre-vingt pièces et certains l'ont même surnommé le “ *le petit Molière du XIXème siècle* ”. Il a lui-même publié ses œuvres dans un ouvrage intitulé *Théâtre de L.-B. Picard*. Ses pièces sont toutes des comédies dans lesquelles il peint les mœurs et la société de son époque, qui sont en perpétuels changements pendant la Révolution. Il a également écrit des *Poésies légères* et plusieurs romans comme *L'Exalté, ou Histoire de Gabriel Desodry sous l'Ancien Régime, la révolution et l'Empire* (1823) ; *Le Gil Blas de la Révolution, ou les Confessions de Laurent Giffard* (1824).

- *Andros et Almona, ou le Français à Bassora*, comédie en 3 actes mêlée d'ariettes, paroles des citoyens Duval et Picard, représentée au Opéra-Comique le 16 pluviôse an II (1794), Paris, Toubon, 1794.
- *Arlequin friand*, comédie-parade en 1 acte, en prose, mêlée de vaudeville, Représentée au Théâtre du Vaudeville en mai 1793, Paris, Chez la citoyenne Toubon, 1793, 32 p.
- *Bertrand et Raton*, comédie en cinq actes, s.l., 1805.
- *Du Haut cours ou le Contrat d'union*, comédie en prose et en 5 actes, Représentée au Théâtre de Louvois le 18 thermidor, an IX, Paris, Huet, Charon, an IX (1801-1802), 90 p.
- *Encore des méchechmes*, comédie en 3 actes et en prose, Représentée au Théâtre de Feydeau en 1791, Paris, Huet, an X (1802), 66 p.
- *L'Acte de naissance*, comédie en 1 acte et en prose, Représentée au Théâtre de l'Impératrice le 10 vendémiaire an XIII (1804), Paris, Masson, an XIII (1804-1805), 39 p.
- *L'Entrée dans le monde*, comédie en 5 actes, en vers, Représentée au Théâtre de la Cité le 27 Prairial an VII (1799), Paris, Huet, an X (1801), deuxième édition, 107 p.
- *La Critique de la Petite Ville*, en un acte et en prose, s.l., 1801.
- *La Noce sans mariage*, comédie en 5 actes, s.l.n.d.
- *La Perruque blonde*, comédie en 1 acte et en prose, Représentée au Théâtre de la République le 22 brumaire an III (1794), Paris, Maradan, an III (1794-1795), 34 p.
- *La Petite ville*, comédie en 4 actes et en prose, Représentée au Théâtre Louvois le 19 floréal an IX (1801), Paris, Huet, Charon, an IX (1801-1802), 89 p.
- *La Saint-Jean*, comédie en trois actes et en prose, s.l., 1802.
- *La Saint-Pierre ou Corneille à Rouen*, s.l., 1800.
- *La Vraie bravoure*, comédie en 1 acte et en prose, par les citoyens Duval et Picard, représentée au Théâtre de la république le 13 frimaire an II (1793), Paris, Lepetit, s.d., 59 p.
- *Le Badinage dangereux*, comédie en 1 acte et en prose, Représentée au Théâtre de Monsieur, 1789.
- *Le Collatéral, ou la Diligence de Joigny*, comédie en 5 actes, en prose, Représentée au Théâtre Feydeau le 15 brumaire an VIII (1799), Paris, Huet, an VIII (1799-1800), 92 p.
- *Le Conteur, ou les Deux postes*, comédie en 3 actes, en prose, Représentée au Théâtre de la Nation le 4 février 1793, Paris, Impr. de Didot l'aîné, s.d., 79-97 p.
- *Le Cousin de tout le monde*, comédie en 1 acte, en prose, Représentée aux Variétés du Palais le 22 juillet 1793, Paris, Toubon, 1793, 36 p.

- *Le Mari ambitieux, ou l'Homme qui veut faire son chemin*, comédie en 5 actes et en vers, Représentée au Théâtre de Louvois le 24 vendémiaire an XI (1802), Paris, Huet, Ravinet, Charon, an XI (1802-1803), 82 p.
- *Le Masque*, comédie en 2 actes et en prose, Représentée au Théâtre de Monsieur, 1790.
- *Le Susceptible*, comédie en un acte, s.l., 1804.
- *Le vieux comédien*, comédie en un acte et en prose, s.l., 1803.
- *Le Voyage interrompu*, comédie en 3 actes, en prose, Représentée au Théâtre français du Faubourg Saint-Germain le 29 brumaire an VII (1798), Amsterdam, Lefrancon, an VII (1798-1799), 59 p.
- *Les Amis de collège*, comédie en trois actes et en vers, s.l., 1795.
- *Les Comédiens ambulants*, opéra comique en 2 actes et en prose, Représenté au Théâtre Feydeau le 8 nivôse an VII (1798), Paris, Huet, an VII (1798), 40 p.
- *Les Conjectures*, comédie en 3 actes, en vers, Représentée au Théâtre Feydeau le 28 vendémiaire an IV (1795), Paris, Huet, an IV (1795-1796), 79 p.
- *Les Provinciaux à Paris*, comédie en 4 actes et en prose, Paris, Huet, Charon, an X (1802), 95 p.
- *Les Suspects*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, Paroles des citoyens Picard et Duval, représentée au Théâtre de Louvois, Paris, Barba, 1797, 32 p.
- *Les Tracasseries, ou M. et Madame Tatillon*, comédie en 4 actes et en prose, Représentée au Théâtre de l'Impératrice le 6 messidor an XII (1804), 80 p.
- *Les trois maris*, comédie en 5 actes et en prose, Représentée au Théâtre Feydeau le 27 thermidor an VIII (1800), Paris, Huet, Charon, an VIII (1800), 104 p.
- *Les Visitandines*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, Représentée au Théâtre Feydeau le 7 août 1792, Paris, Maradan, 1792, 62 p.
- *Les Voisins*, comédie en 1 acte et en prose, Représentée le 21 messidor an VII (1799), Paris, l'auteur, Huet, Charon, an VII (1799-1800), 40 p.
- *Médiocre et rampant, ou le Moyen de parvenir*, comédie en 5 actes et en vers, Représentée au Théâtre français le 1^{er} thermidor an V (1797), Paris, Huet, an V (1797), 63 p.
- *Monsieur Musard, ou Comme le temps passe*, en un acte et en prose, 1803.
- *Rose et Aurèle*, comédie en 1 acte, mêlée de chants, Représentée au Théâtre Feydeau le 21 thermidor an II (1793), Paris, Huet, an II (1793), 32 p.

RETIF DE LA BRETONNE (Nicolas-Edme) (1734-1806) pseud. RUBISCEE

- *Le Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement proposé à toutes les Nations d'Europe pour opérer une réforme générale des loix*, Paris, Maradan, 1789, pp. 464-587.
- *L'An deux-mille, ou la Régénération*, Comédie héroïque, mêlée d'ariettes, paru dans le *Thesmographe*, Paris, Maradan, 1789, pp. 515-556.
- *Les Posthumes, Lettres reçues après la mort du Mari, par sa femme, qui le croit à Florence, Par Feu Cazotte*, Paris, 1802, 4 vol. in-12°.
- *L'An 1788 à 1789 en 1888, Scène à trois personnages, suivie du Voyageur, dialogue, par M. Rubiscée*, s.l., juillet 1789, in-12°, 24 p.

Ecrivain français. Il commence à travailler comme apprenti chez un imprimeur d'Auxerre. En 1755, il fait son compagnonnage à Paris, dans l'imprimerie royale, sous la direction d'Anisson-Duperron. Son œuvre s'avère à la fois abondante et multiple, et la réflexion rétivienne sur la société idéale – qui est égalitaire et communautaire – revêt des formes très variées. Elle peut se développer dans des romans épistolaires qui contiennent des plans de réformes politiques et sociales concrètes, comme dans l'ensemble intitulé *Les Idées singulières* comprenant *Le Pornographe* (1769), *La Mimographe* (1770), *Les Gynographes* (1777), *L'Andrographe* (1782), *Le Thesmographe* (1789) ; un ultime volume : *Le Glossographe* n'a jamais été achevé. Cette réflexion prend également la forme de fiction utopique comme *La Découverte australe par un homme-volant, ou le dédale français* (1781), une œuvre fort riche qui présente plusieurs mondes utopiques. Enfin, Rétif insère la description de sa société idéale dans des œuvres romanesques : *le Paysan perversi* (1776) contient les “ statuts ” de la communauté d'Oudun, une société égalitaire, familiale et agricole ; il en est de même dans *Les vingt épouses des vingt associés*, nouvelle faisant partie des *Contemporaines* (1781), qui décrit la création d'une micro-société égalitaire et communautaire. Ces deux derniers exemples montrent l'originalité de l'œuvre rétivienne car le monde idéal n'est plus situé dans une île lointaine mais dans la réalité paysanne ou urbaine de l'époque. Rétif se fait ainsi connaître à la veille de la Révolution par cet ouvrage intitulé *Les Contemporaines* dans lequel il peint les mœurs corrompues de l'époque. Il établit une imprimerie rue de la Bûcherie. Mais la Révolution lui fait perdre sa fortune et sa réputation. A partir de 1794, il publie ses mémoires sous le titre de *Monsieur Nicolas*.

- *Avis aux confédérés des LXXXIII départements ; sur les avantages et les dangers du séjour à Paris*, Paris, Bossanges, 1790, 8 p.
- ***L'Année des dames nationales ou Histoire, jour par jour, d'une femme de France*, 12 vol., 1791-94.**
- *L'Anti-justine ou Les délices de l'amour*, Palais royal, Chez feu la Veuve Girouard très connue, 1798, deux parties en 1 vol., 252 p.
- *L'Instituteur d'un prince royal, tiré d'un ouvrage irlandais intitulé O-Ribeau et O-Ribel*, publié en français sous le titre des *Veillées-du-marais*, Paris, chez la dame Veuve Duchesne, 1792, 4 vol.
- *Le drame de la vie contenant un homme tout entier*. Pièce de treize actes des ombres et en dix pièces régulières, Paris, Veuve Duchêne et Mérimot jeune, 1793, 5 vol.
- *Les Nuits de Paris ou le Spectacle nocturne*, 1788-1793.
- *Les Nuits révolutionnaires* (1789-1793), Paris, Ed. de Paris, 1989, 188 p.
- *Monsieur Nicolas ou le cœur dévoilé, publié par lui-même*, Paris, 1794-1797, 8 vol.
- *Théâtre* (*La sage journée ou le nouvel-Epiménide ; Le père-Valet ou l'épouse aimée dans son fils ; L'épouse comédienne ; Le congé ou Le bouledogue ; Sa mère l'allaita, telle qu'on la joue*), Neufchâtel, deux parties en 1 vol., 238-200 p.

SADE (Donatien-Alphonse-François, Marquis de) (1740-1814)

Aline et Valcour ou le Roman philosophique, écrit à la Bastille un an avant la Révolution e France, orné de quatorze gravures, par le Citoyen S****, Paris, Veuve Girouard, 1795, 8 t. en 4 vol. in-18°, xiv- 315, 503, 575, 374 p.

Ecrivain français. Lorsque son père part, en 1744, comme ministre de France à Cologne, Sade est envoyé auprès de son oncle à l'abbaye d'Ebrevil, puis fait des études jusqu'à la troisième à

Paris au collège Louis-le-Grand. Il devient successivement sous-lieutenant au régiment du roi, lieutenant dans les carabiniers et enfin capitaine dans un régiment de cavalerie. Il effectue dans ces différents corps l'ensemble de la guerre de sept ans en Allemagne. De retour en France, il se marie avec Renée Pélagie de Montreuil en 1763 et succède à son père dans la charge de lieutenant général des provinces de Bresse, Bugey et Valmorey en 1764. Mais il est condamné et incarcéré à plusieurs reprises pour des affaires de mœurs : en 1771, il est emprisonné pour dettes puis en 1772, il est condamné à mort par contumace pour avoir participé à une orgie à Marseille : il est incarcéré au fort de Moilans d'où il parvient à s'échapper ; en 1775, de nouvelles affaires de mœurs l'obligent à fuir en Italie ; mais en 1777, il est arrêté et emprisonné à Vincennes d'où il s'échappe grâce à l'aide de son épouse en 1778 ; il est retrouvé et enfermé de nouveau à Vincennes ; on le transfère à la Bastille en 1784 ; à la suite de menaces contre le gouverneur de la Bastille, il est admis à l'hôpital des fous de Charenton. Pendant cette longue période d'incarcération, il rédige *Le Dialogue entre un prêtre et un moribond* (1782), *Les Infortunes de la vertu* (1787) et entame la rédaction d'*Aline et Valcour, roman philosophique* en 1786, ainsi que celle des *Cent Vingt journées de Sodome*, dès 1782. En 1790, suite au décret du 17 mars par lequel l'assemblée constituante rend la liberté à tous les prisonniers enfermés par lettres de cachet, il sort de l'hôpital le 29 mars. Il est nommé secrétaire de la société populaire de la section des piques. Dénoncé comme modéré, il est arrêté le 6 décembre 1793 et ne reprend sa liberté qu'au mois d'octobre 1794. Il est, de nouveau, incarcéré, pour ses écrits libertins, en 1801 à Sainte-Pélagie, puis déplacé à Bicêtre après avoir tenté de séduire de jeunes détenus, et finit ses jours dans l'asile d'aliénés de Charenton. Pendant la dernière période de sa vie, il rédige, de 1804 à 1807, *Les Journées de Florbelle ou la Nature dévoyée*, puis, en 1812, *Adélaïde de Brunswick, princesse de Saxe* en 1812 et en 1813, *L'Histoire secrète d'Isabelle de Bavière*, ouvrages qui ne seront pas publiés du vivant de l'auteur.

- *Adresse d'un citoyen de Paris, au roi des Français*, Paris, Girouard, juin 1791, 8 p.
- *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, libelle intégré dans *La Philosophie dans le Boudoir*, Paris, Bibliothèque pour les curieux, 1795, 254 p.
- *Idées sur le mode de la sanction des lois*, Impr. de la rue S. Fiacre.
- *Justine, ou les Malheurs de la vertu*, Hollande, Les Libraires associés, 1791, deux tomes en 1 vol.
- *La Nouvelle Justine, ou les Malheurs de la vertu*, Hollande, 1797, 3 vol.
- *La Nouvelle Justine, ou les Malheurs de la vertu, suivie de l'Histoire de Juliette, sa sœur*, Hollande, 1797, 4 vol.
- *La Philosophie dans le boudoir*, Paris, Bibliothèque pour les curieux, 1795, 254 p.
- *Les Crimes de l'amour, nouvelles héroïques et tragiques, précédés d'une idée sur les romans*, Paris, Massé, an VIII (1800), 4 vol.
- *Oxtiern, ou les Malheurs du libertinage*, drame en trois actes et en prose, Versailles, Blazot, an VIII (1799), 48 p.
- *Pauline et Belval, ou les Victimes d'un amour criminel, anecdote parisienne du dix-huitième siècle*, Paris, 1798, 2 vol.
- *Pétition de la section des Piques aux représentants du peuple français le 25 brumaire an II*, Paris, Impr. de la section, s.d., 7 p.
- *Section des Piques. Discours prononcé à la fête décernée par la section aux mânes de Marat et de Le Pelletier le 29 septembre 1793*, Paris, Impr. de la section des Piques, s.d., 8 p.
- *Valmor et Lydia, ou Voyage autour du monde de deux amants qui se cherchaient*, Paris, chez Pigoreau, Leroux, an VII (1798-1799), trois tomes en 1 vol.

- *Zoloé et ses deux acolytes, ou Quelques décades de la vie de trois jolies femmes, histoire véritable du siècle dernier, par un contemporain*, Turin, Paris, Chez tous les marchands de nouveautés, an VIII (1799-1800), 142 p.

SAIGE (Joseph) (1735-1812)

Voyage à la nouvelle Philadelphie, dans *Opuscules d'un solitaire*, Bordeaux, Bergeret, 1803, 104 p.

Avocat au parlement de sa ville natale Bazas. Il est élu député du tiers aux Etats généraux le 10 mars 1789 avec 152 voix sur 284 votants, et fait le serment du Jeu de paume. Après cette session, il est élu maire de Bordeaux puis grand juré près la haute cour le 8 septembre 1791. Il se rallie au 18 brumaire et devient conseiller général de la Gironde le 1^{er} thermidor an XIII, puis juge de paix et juge suppléant au tribunal de Bazas en 1805.

- *Code national, ou Manuel français à l'usage des trois ordres et principalement des députés aux prochains Etats-généraux*, 1789, 192 p.
- *Discours prononcé par M. Saige, maire de la ville de Bordeaux, et M. Veille, procureur de la commune, le jour de l'installation de MM. Les nouveaux officiers municipaux et notables, qui a eu lieu le 3 décembre 1791*, Bordeaux, de l'impr. de Michel Racle, 1791, 8 p.
- *L'Ami des trois ordres, ou Réflexion sur les dissensions actuelles*, 1789, 14 p.

SAINT-LAMBERT (Jean-François, Marquis de) (1716-1803)

De la raison, ou Ponthiomas, Paris, an VI (1798), in *Principes des mœurs*, 6 vol. in-8°, tome 1, pp. 259-348.

Ecrivain français, membre de l'Académie française. Il fait ses études au Collège des Jésuites de Pont-à-Mousson. Il se destine en premier lieu à une carrière militaire en servant quelques années dans le corps des gardes lorraines, mais en 1748, démissionne afin de s'attacher à la cour du roi de Pologne, Stanislas Leczinski. Après la mort de ce dernier, il vend la charge d'exempt des gardes du corps qu'il exerçait auprès du monarque et obtient un brevet de colonel au service de France, grâce auquel il participe aux campagnes de Hanovre de 1756 et 1757. La publication du poème intitulé *Les Saisons* (1769) qui connaît un très grand succès lui permet d'entrer à l'Académie française le 23 juin 1770 : il participe activement aux séances de l'Académie jusqu'à sa suppression en 1793. En revanche, il ne prend nullement part à la Révolution et se retire à

Eaubonne, dans la vallée de Montmorency. Il revient à Paris en 1800 afin de reconstituer l'Académie française. Lorsque cette dernière devient l'une des quatre sections de l'Institut en janvier 1803, il est appelé à en faire partie, mais meurt peu après. Saint-Lambert a collaboré à l'*Encyclopédie* en écrivant notamment les articles : *Génie, intérêt de l'argent, législateurs, luxe, manières*. Il a consacré de nombreuses années à rédiger un ouvrage de philosophie intitulé *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel* qu'il s'apprête à publier lorsque la Révolution éclate. La première partie de cette œuvre ne sera publiée qu'en 1797 et les autres en 1801 ; l'ouvrage contient six parties : la première comprend *l'Analyse de l'homme* et la deuxième *l'Analyse de la femme* ; la troisième s'intitule *De la raison, ou Ponthiomas* ; la quatrième est consacrée au *Cathéchisme universel* et son *Commentaire* constitue la cinquième partie ; l'ouvrage se termine sur *l'Analyse historique de la société*. En 1806, le jury, nommé par Napoléon pour décerner les prix décennaux, propose le *Catéchisme universel* de Saint-Lambert, mais cette décision est très mal accueillie - l'ouvrage est jugé anti-chrétien et dépassé.

- *Discours prononcé dans l'Académie française le 29 décembre 1788, à la réception de M. le chevalier de Boufflers*, Paris, Demonville, 1789, 34 p.
- *Les Saisons, poèmes. Pièces fugitives, contes, fables orientales*, réédition, Paris, Didot, 1796, 408 p.
- *Mémoires sur la vie de Bolingbroke*, 1796.
- *Œuvres mêlées de Saint-Lambert*, Paris, Impr. de P. Didot l'aîné, 1795.
- *Œuvres philosophiques*, Paris, 1801, 5 vol.
- *Principes des mœurs chez toutes les nations ou Catéchisme universel*, Paris, Agasse, an VI (1797), 6 vol.

SAINT-SIMON (Claude-Henry de Rouvroy, comte de) (1760-1825)

Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains, Paris, Suroisne, 1803, in-12°, 103 p.

Saint-Simon est d'abord officier, et part se battre pour l'indépendance des colonies d'Amérique en 1779. Rentré en France en 1783, il quitte l'armée, attiré par « le goût de l'étude des civilisations humaines » ; au cours de divers voyages en Hollande et en Espagne, il se lance dans des projets ambitieux, rarement couronnés de succès. Il ne s'engage pas politiquement en 1789, et fait fortune en spéculant sur les biens nationaux, ce qui lui vaut d'être incarcéré sous la Terreur (de novembre 1793 à juin 1794). En 1797, il emploie ce qui lui reste de sa fortune à s'instruire, étudiant les sciences, et voyageant à travers l'Europe ; il sera notamment reçu par Mme de Staël lors d'un passage en Suisse. Il mène ensuite une vie particulièrement fastueuse – selon lui dans le but d'explorer les vices et les excès de la nature humaine – ce qui le ruine totalement, et il se fait

commis pour survivre. Il commence à publier au début du XIX^{ème} siècle, et développe en quelques années la doctrine selon laquelle la science et l'industrie doivent être placées au centre du pouvoir ; le rôle qu'il attribue au christianisme dans l'organisation sociale évoluera radicalement. Ses écrits n'ayant qu'un écho très limité auprès de la majorité ses contemporains, il termine sa vie dans le dénuement le plus complet, après avoir réuni autour de lui quelques disciples qui assureront la postérité de ses réflexions.

- *A la Société du Lycée*, Paris, impr. de Porthmann, an XI, in-8^o, 10 p.

SAY (Jean-Baptiste) (1767-1832)

Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation, Paris, Deterville, an VIII (1800), in-8^o, xii-132 p.

Economiste français et professeur, membre des différentes académies de l'Europe (Berlin, Madrid, Naples). Après de brillantes études, Say séjourne en Angleterre avec son frère chez un négociant dont il devient le commis. De retour en France, il est placé comme commis dans une maison de banque puis entre comme employé dans une compagnie d'assurances sur la vie, dont le gérant est Clavière (futur ministre des finances de la république). Ce dernier lui fait connaître l'œuvre d'Adam Smith intitulée *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* qu'il annote et commente. Il publie des poésies fugitives dans *l'Almanach des Muses*, et collabore pendant la Révolution au *Courrier de Provence* de Mirabeau. En 1792, il part comme volontaire et fait la campagne de Champagne ; en 1793, il change son prénom en celui d'Atticus et devient le secrétaire de Clavière, nommé alors ministre ; en 1794, il fonde avec Ginguené et Chamfort la *Décade philosophique, littéraire et politique*, journal dont il restera le rédacteur en chef pendant six ans et dans lequel il publie de nombreux articles de morale et d'économie sous le pseudonyme d'Atticus. Sous le Directoire, Bonaparte lui demande de composer la bibliothèque qu'il emportera en Egypte et de l'accompagner afin d'en prendre soin. Après le 18 brumaire, il est nommé secrétaire d'une des commissions qui préparent la constitution ; il devient membre du Tribunat en novembre 1799 et se voit attaché au comité des finances, mais s'oppose aux tendances absolutistes du nouveau gouvernement et vote contre la motion de l'établissement de l'Empire. Il combat en outre la taxe d'entretien des routes en mars 1800. Il est alors exclu du Tribunat en 1802, se tourne vers l'industrie et crée en 1805 une grande filature à Auchy avec M. Grivel. En 1803, paraît la

première édition de son *Traité d'économie politique* qui a permis de populariser la science économique en proposant une lecture éclairante du système d'Adam Smith. Say s'attaque aux systèmes prohibitifs et prône l'allègement des taxes et la liberté du commerce. Il développe notamment une idée nouvelle : la théorie des débouchés qui tend à montrer que les différents pays n'achètent des produits qu'au moyen d'autres produits et que toute loi qui leur défend d'acheter les empêche en même temps de vendre. Les guerres sont tout aussi néfastes aux vainqueurs qu'aux vaincus. Il devient par la suite professeur à l'Athénée de Paris ; en 1819, le gouvernement crée pour lui une chaire nouvelle d'Economie industrielle au Conservatoire des arts et métiers. En 1830, il est nommé membre du conseil régional de la Seine, mais quitte ses fonctions pour ne plus se consacrer qu'à la chaire d'économie politique que le Collège de France a créée à son intention. Il publie ses leçons sous le titre de *Cours complet d'économie politique pratique* (1828-1830).

- *Abrégé de la vie de Franklin*, in *La Science du bonhomme Richard, de Benjamin Franklin*, traduite par F.-A. Quétant et J.-B. Lécuy, précédée d'un *Abrégé de la vie de Franklin* par J.-B. Say et suivie de son interrogatoire devant la chambre des Communes traduit pour la plus grande partie par P.-S. Dupont de Nemours, Paris, Impr. des sciences et des arts, l'an II (1793-1794), 119 p.
- *De la liberté de la presse*, Paris, 1789, 29 p.
- *Discours prononcé au Corps législatif pour appuyer le projet de loi tendant à déclarer que l'armée d'Orient a bien mérité de la patrie*, séance du 23 nivôse an IX (1800), Paris, Impr. nationale, an IX (1800-1801), 7 p.
- *Nouveau voyage en Suisse, de Hélène Maria Williams*, trad. de l'anglais par M. Say, an VII (1798), 2 vol.
- *Opinion de J.-B. Say, sur un projet de loi relatif à la taxe d'entretien des routes*, séance du 5 germinal an VIII (1800), Paris, Impr. nationale, an VIII (1800), 6 p.
- *Opuscules d'un solitaire*, Bordeaux, Bergeret, an XI (1803), 325 p.
- *Prospectus. Décade philosophique. On peut se procurer les ouvrages suivants chez le directeur de la Décade philosophique, rue Thérèse, butte des Moulins*, Paris, chez le directeur de la Décade philosophique, et Dubray, 1797, 2 p.
- *Rapport fait par J.-B. Say, au nom de la section des finances, sur le crédit provisoire de 300 millions demandé par le gouvernement sur les produits de l'an XI*, séance du 14 floréal an X (1802), Paris, Impr. nationale, an X (1802).
- *Rapport fait par le tribun J.-B. Say, au nom d'une commission chargée d'examiner un projet de loi relatif à un échange de terrains entre l'hospice de Charenton et les citoyens Charles Lacroix et Couturier*, séance du 4 germinal an VII (1799), Paris, Impr. nationale, an VIII (1799-1800).
- *Traité d'économie politique, ou Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, Paris, Deterville, 1803, 2 vol.

SENAC DE MEILHAN (Gabriel) (1736-1803)

Les deux cousins, histoire véritable, Paris, chez Desenne, libraire, au Palais royal, 1790, in-8°, 176 p.

Ecrivain français. D'abord maître de requêtes, il devient, en 1766, intendant d'Aunis, puis de Provence et de Hainaut. En 1775, le ministre de la guerre, le comte Saint-Germain, le nomme intendant de la guerre, fonction qu'il n'occupe que très peu de temps. Il espère obtenir la place de contrôleur général quand la Révolution éclate. Refusant de prendre part aux événements révolutionnaires, il gagne alors la Pologne puis la Russie où Catherine II lui demande d'écrire les annales de l'empire russe.

- *Considérations sur l'esprit des mœurs*, Londres, Paris, Prault, 1789, 356 p.
- *Considérations sur la richesse et le luxe*, Amsterdam, Paris, Veuve Valade, 1789, 589 p.
- *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Londres, Paris, Veuve Duchesne, 1790, Saint-Petersbourg, 1792, 108 p.
- *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution, avec le caractère des principaux personnages du règne de Louis XVI*, Hambourg, Hoffmann, 1795, 216 p.
- *L'Emigré*, Brunswick, P. F. Fauche, 1797, 4 vol, Genève, Famot, diffusion F. Beauval, cop. 1979, 343 p.
- *La Foutro-Manie, poème lubrique en six chants, suivie du Temple de l'amour*, nouvelle édition corrigée et augmentée, Londres, aux dépens de la Chambre des Pairs, 1791, 75 p.
- *Lettre de Monsieur de M** à l'abbé Sabatier de Castres, sur la République française*, Vienne, Alberti, 1792, 46 p.
- *Mélanges de philosophie et de littérature*, Brunswick, 1790.
- *Mémoires sur la vie du maréchal duc de Richelieu, pour servir à l'histoire du XVIIIème siècle*, Londres, Paris, Chez les marchands de nouveautés, 1790, 9 p.
- *Œuvres philosophiques et littéraires*, Hambourg, Hoffmann, 1795, 2 vol.
- *Traductions des Annales de Tacite*, 1790.

SERANE (abbé Philippe)

L'heureux naufrage où l'on trouve une idée de législation conforme à l'humanité, à la nature et au bien public, Paris, Impr. de Demonville, 1789, in-8°, 28 p.

Prêtre, professeur d'histoire-géographie à Angers sous l'Ancien Régime puis à Paris pendant la Révolution.

- *Anecdotes romaines et françaises, ou parallèle des Romains et des Français*, Paris, 1797, 66 p.
- *Aperçu d'une éducation raisonnable présentée à la convention nationale*, Paris, Desenne, 1793, 20 p.
- *Catéchisme du citoyen à l'usage des jeunes républicains français*, Paris, An II (1793-1794), 80 p.

- *Géographie élémentaire enrichie de l'histoire naturelle et industrielle des différents peuples de la terre*, Paris, an VIII (1800).
- *Principes généraux et raisonnés de la langue latine, suivant la méthode de Dumarsais*, Paris, an VIII (1800).
- *Théorie d'une éducation républicaine, suivant les principes de J.-J. Rousseau présenté à la Convention* (la première édition de cet ouvrage parut en 1774 sous le titre *Théorie de J.-J. Rousseau sur l'éducation corrigée et réduite en pratique* et la deuxième en 1787 sous le titre *Théorie de l'éducation*), Paris, chez l'auteur : Lepeit ; Dieppe ; Dubocq ; Aix, E. David, 179 ?, 236-48 p.

SULEAU (François-Louis) (1757-1792)

Voyage en l'air, par M. Suleau, second « réveil », à Balonnopolis, 1791, 160 p.

Ecrivain et pamphlétaire français. Il fait ses études à Amiens et au collège Louis le Grand. Il sert quelque temps dans la gendarmerie française, puis en 1784, devient avocat aux conseils du roi. En 1787, il part en voyage en Guadeloupe où il recueille la démission du Sénéchal, mais ne peut le remplacer sans l'agrément du roi : il revient donc en France, après avoir visité l'Amérique du Nord. La Révolution a déjà commencé, et il lui semble d'abord possible de concilier les nouveaux principes et la monarchie. Toutefois, après les journées d'octobre, il prend la défense de la royauté en publiant différentes brochures. Soupçonné de vouloir soulever la Picardie contre la nouvelle constitution, il est arrêté sur une dénonciation de la Commune et jugé par le tribunal du Châtelet : il est incarcéré quatre mois puis relâché le 7 avril 1790. Il publie à cette époque *le Journal politique* et *Le Martirologue national* et écrit des articles dans les journaux de l'aristocratie comme par exemple, *les Actes de Apôtres*. En 1791, le *Journal de M. Suleau* déçoit les royalistes, mais il apporte des renseignements intéressants sur la cour de Coblenz et sur les plans de l'émigration. En novembre 1791, considérant que la cause des Bourbons est désormais perdue, il tente d'établir une monarchie représentative et essaie, pour ce faire, en 1792, de convaincre Danton et Robespierre en leur désignant le modèle anglais. Le 10 août 1792, ayant reçu l'ordre de faire un rapport sur l'état des choses au procureur général syndic du département, il se rend aux Tuileries : il est arrêté et massacré par la foule. Son cadavre est jeté sur la place Vendôme avec celui de huit autres victimes et sa tête portée au bout d'un pique.

- *Appel aux gens sensés, ou Très-humbles et très-respectueuses représentations de la capitale de la Picardie à l'Assemblée nationale*, s.l., 1789, 15 p.
- *Avis aux Français, Actes des Apôtres*, n°156.
- *Fidelissimae Picardorum genti, ou Tu dors, Picard, Louis est dans les fers*, Amiens, déc. 1789 (brochure incriminée par le Châtelet).
- *Journal de M. Suleau, introduction*, datée de mars 1791 ; numéros I-VI, 19 avril-juillet 1791, Paris, rue Caumartin, 7 fascicules en 1 vol.
- *Journal de M. Suleau*, rédigé à Coblenz et dédié à toutes les puissances, servant de suite au précédent, 12 numéros du 26 avril 1791 à mars 1792.
- *Le Martirologue national*, Paris, mars-juillet 1790.
- *Le Réveil de M. Suleau, suivi du prospectus du journal politique que le public lui demande*, Paris, Impr. de l'Homme sans peur, et chez Guillemard, 1^{er} mars 1791, 56 p.

- *Les Pâques de M. Suleau*, Paris, avril 1790, réimpression du n°5 de l'*Apocalypse*, publication périodique.
- *Lettre à Monseigneur l'évêque d'A. et compagnie, auteurs de l'adresse aux Provinces*, 1790, 22 p.
- *Lettre à Monsieur Coustallerau, rédacteur des Révolutions de Paris*, *Actes des Apôtres*, n°102, mai 1790.
- *Lettre d'un citoyen à MM. Les présidents et commissaires de son district en réponse à la menace de le faire traîner dans les prisons*, Paris, Desenne, sept. 1789, 20 p.
- *Lettre impartiale de M. Suleau à M. Necker*, 8 juillet 1790, *Actes des Apôtres*, n°126, 16 p.
- *Nouvelle Conspiration de M. Suleau arrêté avec tous ses instruments de contre-révolution*, 1790, 16 p.
- *Philippe d'Orléans traité comme il le mérite*, *Actes des Apôtres*, n°155.
- *Premiers interrogatoires de M. Suleau*, Paris, janvier 1790, 44 p.
- *Projet d'adresse à l'Assemblée nationale*, Amiens, novembre 1789.
- *Signalement et condamnation des factieux régicides qui détruisent le Royaume*, s.l., 1791, 27 p.
- *Suite de l'interrogatoire de M. Suleau*, s.l., janvier 1790, 34 p.
- *Supplément à la feuille intitulée : " L'indicateur des mariages "*, *Actes des Apôtres*, n°108, mai 1790.
- *Un petit mot à Louis XVI, sur les crimes de ses vertus et l'insuffisance pour le bonheur de son peuple, de la pureté de ses vœux, par un ami des trois ordres*, Paris, oct. 1789, 30 p.

THIEBAULT C. (Citoyen d'Epinal),

La Révolution française, pièce en 3 actes, pour être représentée en la Fête nationale du 10 août 1793, l'An deuxième de la République, par de jeunes citoyens, Epinal, impr. de Hoener, 1793, in-8°, 24 p.

Citoyen d'Epinal, puis de Nancy, chef de bureau à l'administration de la Meurthe. N'est connu que de nom pour les œuvres qu'il a publiées pendant la période révolutionnaire.

- *Catéchisme des républicains, à l'usage des adolescents*, Nancy, Guivard, an II, 72 p.
 - *Discours pour les décades. Premier discours sur la nécessité des bonnes mœurs*, (S.l.n.d.), 8 p.
 - *La Guerre de Vendée, pièce révolutionnaire*, Nancy, Vve Bachot, an II, 32 p.
 - *Manière de célébrer dans les campagnes la fête à l'Etre suprême*, Nancy, Guivard, 8 p.
 - *Le Mariage républicain, pièce révolutionnaire en prose, en 1 acte, faisant suite à la pièce intitulée : « La Guerre de la Vendée »*, Nancy, Vve Bachot, an II, 16 p.
 - *Petit catéchisme républicain à l'usage des enfants*, Nancy, Guivard, an II, 32 p.
- Prière des patriotes français*, s.l.n.d., 4 p.

INDEX DES NOMS PROPRES ET DES ŒUVRES ANONYMES

AILLARD (J.-P.), 45
ALBERT (Maurice), 22
ALLEMAND (Roger-Michel), 25 ; 26
ANDERSON (James), 116
ANDRE (Jean-François), 48
ARISTOTE, 394 ; 628
AUSTIN (John Langshaw), 384
BABEUF (Gracchus), 30 ; 39 ; 344 ; 476
BABIE DE BERCENEY, 34, 35
BACON (Francis), 37
BACZKO (Bronislaw), 39 ; 91 ; 93 ; 98n ; 168 ; 202 ; 205 ; 209 ; 216 ; 233 ; 252 ; 359 ; 376 ; 422n ; 439 ; 504
BALTHAZARD (abbé), 31 ; 34 ; 36 ; 43 ; 44 ; 45 ; 84 ; 101 ; 113 ; 117n ; 138-159 ; 284 ; 286 ; 387 ; 391 ; 392n ; 398 ; 398n ; 400n ; 457 ; 518 ; 553 ; 602
BARBERIS (Pierre), 396-397
BARBIER (Antoine-Alexandre), 43 ; 49 ; 56n ; 81n ; 100n ; 138 ; 311
BASTON (abbé), 45
BEAUFORT D'HAUTOUL (J. de), 22 ; 46
BEAUHARNAIS (Fanny de), 32 ; 36 ; 42, 113 ; 116 ; 485
BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques), 25 ; 26 ; 27 ; 31 ; 34 ; 35 ; 37 ; 38 ; 49 ; 57 ; 65 ; 84 ; 101 ; 102 ; 103 ; 114 ; 117n ; 160 ; 162 ; 164 ; 165 ; 167 ; 178 ; 245 ; 281n ; 284 ; 286 ; 287 ; 292 ; 293 ; 296 ; 307 ; 310 ; 310n ; 312 ; 319 ; 351 ; 352n ; 359 ; 360n ; 381 ; 385n ; 394 ; 395 ; 396 ; 404n ; 407 ; 410-412 ; 411n ; 431-440 ; 443 ; 446 ; 447 ; 447n ; 448 ; 449 ; 450 ; 451-454 ; 454n ; 457 ; 458 ; 469 ; 475 ; 477 ; 478-479 ; 481 ; 482-484 ; 486-488 ; 489 ; 490-492 ; 495-497 ; 499 ; 508 ; 509 ; 520-522 ; 553-554 ; 603-609
BELLIN DE LA LIBORLIERE, 81n
BENREKASSA (Georges), 59n ; 506
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (Jacques-Henri), 8 ; 24 ; 34 ; 38 ; 57 ; 72 ; 96-98 ; 105 ; 116 ; 117n ; 124 ; 169 ; 221 ; 268 ; 269 ; 270n ; 327 ; 329 ; 335 ; 336n ; 481 ; 523 ; 556-557
BIESTERFELD (Wolfgang), 28 ; 35
BLANC (Olivier), 494
BLANCHARD (Pierre), 44
BLAVIER (Yves), 477
BLEYMEHL (Jakob), 28 ; 35
BOESNIER DE L'ORMA, 349n
BOÏELDIEU (M.-J.-A.), 47
BOISSEL, 32
BOISSY D'ANGLAS, 233
BOISTE (P. C. V.), 61
BONIN (Madeleine), 285n
BONIN (Serge), 285n
BONNEVILLE (Nicolas de), 31, 39
BORGETTO (Michel), 355 ; 363
BOSQUET (Maris-Françoise), 15 ; 270n
BOUCHARD (Guy), 442n

BOUCHET (Thomas), 26 ; 53n ; 87n ; 219n
 BOULAD-AYOUB (Josiane), 231n
 BOULANGER, 221
 BOULARD (Martin-Sylvestre), 68 ; 102 ; 181 ; 181n ; 195 ; 196n ; 237 ; 240n ; 255 ; 289n ; 291 ;
 292 ; 302 ; 382 ; 382n ; 428 ; 447 ; 449 ; 459 ; 474 ; 481 ; 488
 BOUREZ (G.), 449n
 BOUREZ (M.-T.), 449n
 BREZ (Jacques), 51 ; 65 ; 66n ; 103 ; 180 ; 181 ; 221 ; 238n ; 259 ; 259n ; 302 ; 312n ; 337-342 ;
 350 ; 357 ; 388 ; 525 ; 558
 BROUARD-ARENDS (Isabelle), 17 ; 484
 BRUNEL (Pierre), 51 ; 413n ;
 BRUNOT, 141
 BUFFON (Georges-Louis Leclerc, comte de), 113

BURNIER (Michel-Antoine), 45
 CABET (Etienne), 37 ; 92-93 ; 220 ; 345
 CAMBRY (Jacques), 44 ; 45 ; 66 ; 91n ; 104 ; 119 ; 169 ; 171 ; 171n ; 319 ; 319n
 CAMPANELLA (Tommaso), 37
 CAMPBELL (Mary), 6n
 CAMUS-DARAS (Nicolas-René), 83 ; 102 ; 110 ; 112 ; 113 ; 292 ; 317 ; 318 ; 323 ; 358 ; 360 ;
 362 ; 526 ; 559
 CARBON DE FLINS DES OLIVIERS, 210
 CARSLON (M. A.), 453n
 CASANOVA, 7 ; 38 ; 43 ; 45
 CASTONGUAY-BELANGER (Joël), 508
 CAYLUS (Comte de), 128
 CAZOTTE (Jacques), 116
 CHAMAYOU (Anne), 157
 CHARRIERE (Isabelle-Agnès-Elisabeth de), 37 ; 92 ; 104 ; 115 ; 117n ; 120 ; 124 ; 172n ; 173-
 178 ; 266 ; 269 ; 271 ; 281 ; 321n ; 323 ; 326 ; 344 ; 368 ; 369 ; 427 ; 448 ; 449 ; 459 ; 480 ; 481 ;
 527-528 ; 559-560 ; 612
 CHARTIER (Roger), 34n ; 85 ; 377
 CHATEAUBRIAND (François-René), 135
 CIORANESCU (Alexandre), 43 ; 49 ; 56n ; 138n
 CLARKE (I. F.), 128n
 CLARK (Roger E.), 403
 COCULA (Bernard), 192n
 COMPIEGNE (C.-F.-X.), 48
 CONDORCET (Marie-Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de), 29 ; 33 ; 98 ; 114 ; 135 ;
 206 ; 224 ; 231 ; 345 ; 439 ; 478 ; 484 ; 496
Le Conte vrai, 102 ; 109 ; 114 ; 312 ; 514-515
 COOK (Malcom), 23 ; 26 ; 43 ; 50 ; 53 ; 97 ; 108n ; 218 ; 219 ; 455n
 COOK (Marie-Claire), 136n
 COSTE D'ARNOBAT (Charles-Pierre), 51 ; 101 ; 135 ; 182 ; 221 ; 312 ; 459 ; 488 ; 528-529 ;
 560 ; 612-613
 COTTIN, 57n ; 180
 COULET (Henri), 272 ; 396 ; 486n
 CREPEL (Pierre), 135n

CRETET, 562
 CUBIERES DE PALMEZAUX, 48
 CYRANO DE BERGERAC (Savinien de), 453
 D'ALEMBERT, 152
 D'ARGENSON (René-Louis de Voyer, marquis de), 337n
 DAMIN (Louis), 48
 DARNTON (Robert), 22 ; 445
 DAUNOU, 232 ; 422
 DAUTRY (Jean), 477n
 DAVID (Marcel), 354
 DE BAECQUE (Antoine), 228
Découvertes dans la mer du Sud. Nouvelles de M. de la Peyrouse jusqu'en 1794. Traces de son passage trouvées en diverses isles et terres de l'Océan pacifique ; grande Isle peuplée d'émigrés français, 38 ; 51 ; 66 ; 104 ; 115 ; 117n ; 124 ; 169 ; 170 ; 198 ; 199 ; 238 ; 253-255 ; 268 ; 274-275 ; 287 ; 306 ; 323 ; 367 ; 382 ; 460 ; 504 ; 514 ; 560-562
 DEDUIT, 454
 DEJACQUE, 37
 DELACROIX, 626
 DELAPORTE (André), 44 ; 218 ; 219
 DELEULE (Didier), 337n
 DELISLE DE SALES (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit), 5 ; 31 ; 34 ; 64 ; 104 ; 115 ; 129 ; 164-165 ; 178 ; 216 ; 218 ; 244 ; 247 ; 256-257 ; 284 ; 288 ; 309 ; 336 ; 418 ; 424 ; 431-440 ; 441 ; 442 ; 443 ; 460 ; 470 ; 477 ; 489 ; 499 ; 502 ; 505 ; 529-530 ; 613
 DELON (Michel), 13 ; 22 ; 23 ; 247 ; 337n ; 375 ; 378 ; 501 ; 508n
 DEMUR (Angélique), 5n
 DESMOULINS (Camille), 62 ; 63
 DESTUTT DE TRACY, 480
Diane et son ami ou Voyages et aventures du Cher Mirmont Laroche foucault dans l'Inde, 105 ; 116 ; 217 ; 251 ; 280 ; 301 ; 369n ; 390 ; 460 ; 513
 DIDEROT (Denis), 31 ; 61 ; 72n ; 146 ; 148 ; 156 ; 172 ; 283 ; 333
 DIDIER (Béatrice), 22 ; 23 ; 37 ; 163 ; 451n ; 477n
 DOLIVIER (Pierre), 29 ; 31 ; 33 ; 39
 DORVIGNY (Louis-François Archambault, dit), 56n
 DOUTHWAITE (Julia), 6
 DROUIN-HANS (Anne-Marie), 259 ; 342
 DUBOIS (Claude-Gilbert), 193
 DUFRESNOY (Marie-Louise), 22
 DUVAL (Georges-J.), 21
 DUVIGNAUD (Françoise), 45
 DUVILLARD, 657
 EHRARD (Jean), 250
 ELMALIH (Norbert), 505
 ENGELS (Friedrich), 40
 ESCHERNY (François-Louis), 305 ; 352
 FANTIN-DESODOARDS (Antoine-Etienne-Nicolas) ou TIPOU SAHIB, 65 ; 104 ; 183 ; 186-188 ; 197 ; 274 ; 393 ; 448 ; 460 ; 461 ; 488 ; 530-531 ; 562-563
 FAUCHET, 32, 39
 FELLOWS (Otis), 120

FENELON (François de Salignac de la Mothe), 24
 FERAUD (Abbé), 58
 FERNANDEZ-RECATALA (Denis), 37
 FEUILLANT (E.), 70
Le Fils de Babouc à Persépolis ou le nouveau monde, 53 ; 81 ; 184
 FLAHAUT (Madame de), 115
 FONTENELLE (Bernard Le Bouyer de), 75
 FORT (Bernadette), 23
 FORTUNATI (Vita), 27
 FOUGERE (Eric), 44
 FOURIER (Charles), 37 ; 476 ; 508
 FRANTZ (Pierre), 394n ; 396
 FRAUTSCHI (Richard), 45 ; 46 ; 49 ; 52 ; 446 ; 447n ; 455n-456n ; 480
 FREUND (J.), 40
 FRICK (Jean-Paul), 348
 FUMAROLI (Marc), 484n
 FUNKE (Hans-Günter), 62 ; 63 ; 65
 FURET (François), 17 ; 98n ; 168n ; 308n
 GALLET (Pierre), 33 ; 35 ; 48 ; 54 ; 66 ; 107 ; 116 ; 183 ; 285 ; 319 ; 321 ; 394 ; 414 ; 461 ; 472 ;
 488 ; 490 ; 532 ; 563-564 ; 595 ; 596 ; 613-614
 GARDY (J.-A.), 47
 GARNIER (Charles Georges Thomas), 7 ; 24n ; 72 ; 75-76 ; 82n
 GAUCHET (Marcel), 298
 GENETTE (Gérard), 81 ; 384 ; 410-411
 GENGEMBRE (Gérard), 24n ; 178n ;
 GERUZEZ (Eugène-Nicolas), 22
 GIBBON, 221
 GILBERT (Claude), 286 ; 300 ; 327 ; 354
 GINGUENE (Pierre-Louis), 405n
 GIROUX (Laurent), 442n
 GODIN (André), 37 ; 476n
 GOLDSMITH, 575
 GOUFFE (Armand), 454
 GOUGES (Olympe de), 17 ; 37 ; 48 ; 51 ; 66 ; 82 ; 87 ; 101 ; 103 ; 112 ; 113 ; 130 ; 203-205 ;
 206 ; 236 ; 245 ; 270-272 ; 405 ; 424 ; 461 ; 471 ; 485 ; 486 ; 493-495 ; 532-533 ; 564-566 ; 615-
 616
 GOULEMOT (Jean-Marie), 24 ; 28 ; 34 ; 50 ; 59n ; 70 ; 75 ; 85n ; 93 ; 99 ; 118 ; 195 ; 200 ; 224 ;
 235 ; 243 ; 381 ; 388 ; 497n
 GOVE (Philip Babcock), 44, 149
 GRACZYK (Annette), 209
 GRIVEL (Guillaume), 24 ; 62
 GUADALUPI (Gianni), 28 ; 36
 GUEUDEVILLE, 88-89n
 GURY (Jacques), 89n
 HARTIG (Irmgard), 28 ; 29 ; 30 ; 32 ; 33 ; 138
 HATIN (Eugène), 455
 HAUSSER (Michel), 192n
 HAZARD (Paul), 286

HEINSE (Johann Jacob Wilhelm), 32
 HELLEGOUARC'H (Jacqueline), 484n
 HELVETIUS (Claude-Adrien), 145 ; 151 ; 653
 HENRIET (Eric B.), 129 ; 130
 HENRIQUEZ, (L.-M., citoyen de la section du Panthéon-Français), 46 ; 54 ; 85 ; 105 ; 116 ; 178 ;
 246 ; 287 ; 324 ; 328 ; 389 ; 448 ; 461 ; 462 ; 471 ; 488 ; 533-534 ; 567 ; 616
 HERAULT-SECHELLES, 232n
 HINCKER (François), 25-26 ; 29
Histoire véritable de Gingigolo, roi de Manu-Emugi, 309
 HUDDE (Heinrich), 130 ; 501n
 HUGO (Victor), 22 ; 41
 HUME (David), 221
 IMBROSCIO (Carmelina), 167
 JAUFFRET (Louis-François), 44 ; 309
 JAUME (Lucien), 309
 JOUHAUD (Christian), 377n
 JOURDAN (Annie), 455n
 KOSSELECK (Reinhart), 135
 KRAUSS (Werner), 82n
 KRIEF (Huguette), 108 ; 109n ; 181n ; 270n
 KUON (Peter), 9, 130 ; 501n
 L'ANGE (François-Joseph), 29 ; 31 ; 32 ; 39 ; 426-427
L'Education d'Admète, 25
 LA HARPE (J.-F.), 61
 LA METTRIE (Julien Offray de), 145 ; 148 ; 151
 LABROSSE (Claude), 454-455
 LACROIX (Jean-Yves), 390
 LAFON (Henri), 175 ; 177
 LALLE, 614
 LALLY-TOLLENDAL (Trophime-Gérard de), 55
 LANE (Gilles), 384n
 LANGLOIS (Claude), 285n
 LAROUSSE (Pierre), 5
 LASSAY (Armand-Léon de Médaillon de Lesparre, marquis de), 195
 LAVOCAT (Françoise), 44
 LE BORGNE (Françoise), 394 ; 503
 LE BRETON, 26 ; 83 ; 101 ; 123 ; 181 ; 182 ; 185n ; 198 ; 245 ; 246 ; 247 ; 264-265 ; 272 ; 290 ;
 312 ; 313 ; 314 ; 316 ; 336 ; 384 ; 424-426 ; 428 ; 446 ; 447 ; 462 ; 469 ; 470 ; 474 ; 490 ; 509 ;
 534-535 ; 568 ; 619-622
 LE DENMAT (Guillaume), 348n
 LE DOEUFF (Michèle), 87 ; 406
 LE MERCIER DE LA RIVIERE (Pierre-Paul-François-Joachim-Henri), 16 ; 24 ; 26 ; 31 ; 35 ;
 37 ; 68 ; 69 ; 84 ; 103 ; 242 ; 259 ; 260-263 ; 265 ; 275 ; 312 ; 313 ; 314 ; 316 ; 336 ; 337-342 ;
 349 ; 350 ; 365 ; 388 ; 400 ; 407-408 ; 417 ; 447 ; 449 ; 464 ; 471 ; 473 ; 481 ; 499 ; 536-537 ;
 568-569 ; 624-633
 LE ROY DE BARINCOURT, 311
 LE SUEUR (Théodore), 33
 LECLERC (Gilbert), 442

LEDOUX (Claude-Nicolas), 33 ; 37 ; 52 ; 66 ; 106 ; 117 ; 247 ; 418 ; 507 ; 535 ; 568
 LEGER (François-Pierre-Auguste), 103 ; 112n ; 240 ; 250 ; 275 ; 284 ; 451 ; 453 ; 481 ; 536 ; 569-572
 LEGRAND (M. –A.), 85n
 LEIBACHER-OUVRARD (Lise), 40
 LEJEUNE (Augustin), 57n
 LELY (Gilbert), 29
 LESAGE (Alain-René), 85
 LESCONVEL (Pierre de), 190 ; 195 ; 293-294 ; 308
 LESSING, 576
Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saib, où il est beaucoup parlé des affaires du Royaume de Gogo, avec l'aventure de Gigy, Prince du sang des Rois de cet empire, et de quelques autres princes qui en sont, ou qui n'en sont pas, 101 ; 113 ; 118 ; 317 ; 318 ; 328 ; 393 ; 395 ; 516-517
 LÈVIS (duc de), 509
 LILTI (Antoine), 485
 LIOMIN (M.), 44
 LIRIS (ELISABETH), 231
 LISLE DE LA DREVETIERE, 85n
 LISTONAI, 128
 LITRE (Emile), 63
 LOTTERIE (Florence), 219
 LOTY (Laurent), 5, 6n ; 17n ; 41 ; 211 ; 250n ; 251 ; 348n ; 497n ; 509n
 LOUVET DE COUVRAY (Jean-Baptiste), 283
 LUBIN (Georges), 501n
 MADONNA-DESBAZEILLE (Michèle), 87n
 MAILLARD (André), 477n
 MALANDAIN (Pierre), 64n ; 165 ; 166 ; 434n ; 439
 MANGUEL (Alberto), 36
 MANUEL, 220
 MARAT (Jean-Paul), 108-109 ; 302
 MARCHAL (Roger), 484n
 MARECHAL (Sylvain), 32 ; 35 ; 37n ; 44 ; 104 ; 114 ; 123 ; 129 ; 162-164 ; 319 ; 451 ; 464 ; 477 ; 481 ; 488 ; 537 ; 572-574
 MARIVAUX (Pierre Carlet de Chamblain), 85
 MARMONTEL (Jean-François), 58 ; 114
 MAROUBY (Christian), 11
 MARTIGNY (Comte de), 82n
 MARTIN (André), 43 ; 446 ; 455
 MARTIN (Angus), 45 ; 46 ; 49 ; 52 ; 82 ; 446 ; 447n ; 455n-456n ; 480
 MARTIN (Henri-Jean), 34n ; 85n
 MARX (Karl), 40 ; 41
 MAZAURIC (Claude), 477n
 MEISTER (Jakob Heinrich), 32
 MENDELSSOHN, 576,
 MENEGAULT (A.-P.-F.), 56n
 MERCIER (Louis-Sébastien), 37 ; 60 ; 82 ; 128 ; 203 ; 205 ; 241 ; 640
 MESSAC (Régis), 25 ; 28 ; 29 ; 34 ; 138n
 MESSELIERE, 575

MICHAUD (Frères), 575
 MIDDELL (Catharina), 477n
 MINERVA (Nadia), 27
 MIRABEAU (Honoré-Gabriel Riqueti, comte de), 62 ; 494
 MONGLOND (André), 43 ; 49 ; 56n-57n ; 138n ; 446
 MONSELET (Charles), 448 ; 449 ; 452
 MONTESQUIEU (Charles de Secondat), 70 ; 113 ; 224 ; 308 ; 311 ; 351 ; 480 ; 659
 MORE (Thomas), 5 ; 6n ; 10 ; 16 ; 24 ; 37 ; 53 ; 54 ; 59 ; 60 ; 61 ; 64 ; 65 ; 68 ; 69 ; 70 ; 75 ; 86-88 ; 132 ; 226 ; 256 ; 388 ; 406 ; 465 ; 477 ; 627 ; 656 ; 659
 MOREAU (Pierre-François), 10
 MOREL (Anne-Rozenn), 6 ; 12
 MORELLY, 75
 MORTIER (Roland), 94
 MOSSE (Claude), 225
 MOUREAU (François), 51n ; 413n
 MOUTONNET DE CLAIRFONS, (Julien-Jacques), 26 ; 31 ; 43 ; 45 ; 89 ; 98 ; 113 ; 119 ; 212-216 ; 264 ; 281n ; 290 ; 306 ; 309 ; 356 ; 357 ; 359 ; 361 ; 363 ; 369n ; 401 ; 429 ; 430 ; 465 ; 538 ; 574-575 ; 634
 MUSSET-PATAY (Victor-Donatien de Musset, dit), 43n ; 49 ; 66 ; 68 ; 105 ; 117n ; 169-170 ; 171-173 ; 267 ; 286 ; 289 ; 300 ; 303 ; 323 ; 331-333 ; 366 ; 368 ; 369 ; 413-414 ; 448 ; 465 ; 469 ; 509 ; 539 ; 575-576 ; 634-637
 MYLNE (Vivienne G.), 45 ; 46 ; 49 ; 52 ; 446 ; 447n ; 455n-456n ; 480
 NICOLAI (Christoph Friedrich), 106 ; 180 ; 181 ; 182 ; 273 ; 465 ; 539-540 ; 576-577
Nitona Franka, 26, 43 ; 53 ; 380-381
 NOUGARET (Pierre-Jean-Baptiste) (pseud. Frère P.-J. Discret N*, M. t.***), 66 ; 103 ; 183 ; 188-192 ; 217 ; 237 ; 239 ; 241 ; 251 ; 255 ; 275 ; 291 ; 343 ; 447 ; 466 ; 472 ; 480 ; 481 ; 509 ; 540-541 ; 577-579 ; 637-639
 NOUVEL (Pascal), 389n
Nouvelle vision de Babouc ou la Perse comme elle va, 53 ; 63 ; 81 ; 184
 OMACINI (Lucia), 24 ; 57n ; 92
 OZOUF (Mona), 36-37 ; 40 ; 98n ; 168n ; 308 ; 334 ; 335 ; 359 ; 365 ; 370 ; 380
 PAGES (F.-X.), 48
 PALISSOT DE MONTENOY, 560
 PAQUOT (Thierry), 62-63
 PEIGNOT (Gabriel), 489
 PERONNET (Michel), 346n
Philo, histoire politico-philosophique, 43 ; 45 ; 80 ; 102 ; 110 ; 184 ; 281 ; 312 ; 313 ; 314-315 ; 316 ; 357 ; 362 ; 370 ; 517
 PICARD (Louis-Benoît), 43 ; 57 ; 69 ; 102 ; 112n ; 114 ; 121 ; 130 ; 202 ; 205-210 ; 284 ; 299 ; 362 ; 394 ; 395 ; 450 ; 452 ; 456n ; 466 ; 469 ; 481 ; 491 ; 541 ; 579-581 ; 639-652
 PICAVET (Emmanuel), 389
 PICON (Antoine), 26 ; 53n ; 87n ; 219n
 PIGOREAU (Nicolas-Alexandre), 62 ; 480
 PLAGNOL-DIEVAL (Marie-Emmanuelle), 17
 PLATON, 40 ; 45 ; 60 ; 64 ; 69 ; 70 ; 256 ; 443 ; 627, 659
 PONS (Alain), 311
 POPPER (K.-R.), 40
 PREVOST (abbé), 250

PREVOST, 88-89n
 QUERARD (Joseph-Marie), 43 ; 49 ; 56n-57n
 RACAULT (Jean-Michel), 8 ; 14 ; 16 ; 38 ; 39 ; 51 ; 75 ; 89n ; 90 ; 91 ; 96 ; 128 ; 220 ; 224 ; 413 ; 476n ;
 RAYNAL (Guillaume, abbé), 148 ; 151
Le Règne du prince trop bon, dans le royaume des fols, conte oriental, 45
 REICHLER (Claude), 377n
 REINSER, 30
Relation véritable et remarquable du grand voyage du Pape en paradis et enfer suivi de la translation du Clergé en enfer, 35-36
 RETAT (Pierre), 98-99 ; 285n ; 455
 RETIF DE LA BRETONNE (Nicolas-Edme), 7 ; 15 ; 27 ; 32 ; 34 ; 35 ; 36 ; 37 ; 38 ; 45 ; 55 ; 65 ; 66 ; 91 ; 101 ; 105 ; 112n ; 113 ; 116 ; 128n ; 130 ; 131 ; 167 ; 210-211 ; 217n ; 244 ; 245 ; 246 ; 247 ; 249-251 ; 255-256 ; 258 ; 333 ; 394 ; 427 ; 447 ; 449 ; 450 ; 456n ; 466 ; 477 ; 481 ; 485 ; 486 ; 492 ; 494 ; 497 ; 505 ; 508 ; 541-543 ; 582-583 ; 653
Le Retour de babouc à Persépolis, ou la suite du monde comme il va, 33 ; 53 ; 81 ; 184 ; 497
 REY (Alain), 40n ; 63 ;
 RIALS (Stéphane), 305n
 RICHARD (Jérôme), 35
 RICOEUR (Paul), 413 ; 441 ; 443
 RIOT-SARCEY (Michèle), 26 ; 53n ; 87n ; 219n
 RIVAROL, 62 ; 63
 RIVIERE (Marc-Serge), 300n ; 327n
 ROBERT (Richard), 23-24 ; 256 ; 308 ; 415
 ROBINET (Jean-Baptiste-René), 59
 ROCHEFORT (A. T. de), 43 ; 50 ; 56n ; 219n
Le Roi trompé et détrompé, ou Les bonnes leçons, histoire indienne, traduite d'un manuscrit arabe, et trouvée au sac de la Bastille, dans la chambre du prisonnier au masque de fer, 102 ; 114 ; 183-184 ; 186 ; 274 ; 312 ; 318 ; 515
 ROSANVALLON (Pierre), 364
 ROSNY (Joseph), 45
 ROSSO (Corrado), 168n
 ROUSSEAU (Jean-Jacques), 32 ; 46 ; 90 ; 95 ; 99 ; 115 ; 116 ; 117 ; 118 ; 213 ; 215 ; 221 ; 229 ; 264 ; 306 ; 310 ; 357 ; 361 ; 392 ; 396 ; 525 ; 538 ; 556 ; 559 ; 564 ; 574 ; 575 ; 591 ; 656
 ROUSSEAU (Thomas), 25 ; 88 ; 89 ; 388 ; 465
Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux, par un solitaire, 34 ; 35 49 ; 66 ; 67 ; 99 ; 101 ; 113 ; 183 ; 244 ; 287 ; 291 ; 293 ; 379-380 ; 516
 RUBISCEE, 128n ; 130n ; 543
 RUYER (Raymond), 442
 SADE (Donatien-Alphonse-François, Marquis de), 8 ; 29 ; 31 ; 34 ; 35 ; 36 ; 37 ; 38 ; 45 ; 104 ; 113 ; 115 ; 116 ; 118 ; 240 ; 252 ; 258 ; 332 ; 391 ; 447 ; 467 ; 480 ; 481 ; 544 ; 583-585
 SAIGE (Joseph), 32 ; 34 ; 35 ; 37 ; 65 ; 106 ; 116 ; 125 ; 285 ; 290 ; 293 ; 297 ; 320 ; 325 ; 359 ; 363 ; 364 ; 365-366 ; 370 ; 430 ; 481 ; 544-545 ; 585
Saint-Hélène et Monrose ou les aventures aériennes, histoire véritable, 35
 SAINT-JUST, 33
 SAINT-LAMBERT (Jean-François, Marquis de), 35 ; 67 ; 68 ; 104 ; 182 ; 252 ; 260-264 ; 267 ; 273 ; 281n ; 299 ; 303 ; 323 ; 329 ; 344 ; 369 ; 391 ; 402 ; 404 ; 408-409 ; 428 ; 430 ; 448 ; 467 ; 546 ; 586-587 ; 654-655

SAINT-MARTIN (Louis-Claude de), 31, 45
 SAINT-SIMON (Claude-Henry de Rouvroy, comte de), 52 ; 55 ; 83 ; 106 ; 117 ; 130 ; 247-249 ;
 273 ; 345 ; 418 ; 467 ; 509 ; 546-547 ; 587
 SAJOUS (Michèle), 394n ; 448 ; 450n
 SANCHAMAU (J.-B.), 419-420
 SAND (Georges), 41 ; 501
 SAY (Jean-Baptiste), 16 ; 32 ; 34 ; 35 ; 37 ; 66 ; 68 ; 70 ; 87 ; 107 ; 111 ; 116 ; 159n ; 242-243 ;
 244 ; 252 ; 264 ; 274 ; 321-323 ; 326 ; 336 ; 345-351 ; 378 ; 393 ; 404 ; 405 ; 408n ; 418-423 ;
 430 ; 467 ; 469 ; 472 ; 474 ; 479-480 ; 488 ; 492 ; 499 ; 505 ; 547-548 ; 588-589 ; 656-661
 SCHAEFFER (Jean-Marie), 383 ; 411 ; 412 ; 413
 SCHAER (Roland), 36n
 SCHANDELER (Jean-Pierre), 135n
 SCHLANGER (Judith E.), 512
 SENAC DE MEILHAN (Gabriel), 63 ; 91 ; 102 ; 222-224 ; 255 ; 316 ; 318 ; 335 ; 447 ; 468 ;
 480 ; 485 ; 494 ; 548 ; 590 ; 662
 SERANE (abbé Philippe), 30 ; 34 ; 65 ; 67 ; 101 ; 111 ; 113 ; 193 ; 200 ; 201-203 ; 281 ; 288 ;
 301 ; 333n ; 425-426 ; 428 ; 468 ; 473-474 ; 482 ; 549 ; 590-591
 SGARD (Jean), 99n ; 449n
 SMITH (Adam), 337
 SOBOUL (Albert), 30 ; 32 ; 33 ; 39 ; 138 ; 426-427
Songe d'un habitant de Scioto, 48
Le Songe singulier ou Nation comme il n'en existe pas, 34
 SOURIAU (Maurice), 97
 SPITZ (Jean-Fabien), 334
 STAËL (Madame de), 22 ; 115 ; 334 ; 484
 STAROBINSKI (Jean), 95
 STERNE (Laurence), 332 ; 634
 SULEAU (François-Louis), 25 ; 26 ; 34 ; 35 ; 38 ; 85 ; 102 ; 114 ; 236 ; 273 ; 287 ; 291 ; 292 ;
 393 ; 394 ; 395 ; 401 ; 426 ; 468 ; 488 ; 508 ; 549-550 ; 591-592 ; 596 ; 662
 SYLVOS (Françoise), 325-326 ; 345 ; 366 ; 508
 TACKETT (Timothy), 285n
 TALMON (J.-L.), 40
 TEYSSEIRE (Daniel), 232
 THIEBAULT C. (Citoyen d'Epinal), 104 ; 112n ; 208 ; 451 ; 550 ; 593
 TIPHAINE DE LA ROCHE (Charles-François), 82n
 TISSIER (André), 57n ; 450n ; 452-454 ; 456n ; 469n
 TOURNEMINE (René Joseph de), 44, 48
 TROUSSON (Raymond), 10-11 ; 27 ; 28 ; 34 ; 75n ; 85n ; 97n ; 128 ; 138 ; 213
 TYSSOT DE PATOT (Simon), 45 ; 237 ; 286 ; 289 ; 308
Un habitant de la lune aux Français, 104 ; 115 ; 117n ; 179 ; 386-388 ; 517
 VAN WIJNGAARDEN (N.), 22n
 VANOFLEN (Laurence), 176
 VEIRAS, 239n
 VERNES (François), 48
 VERSINS (Pierre), 27 ; 128 ; 129 ; 138n
 VOLTAIRE (François-Marie Arouet dit), 33 ; 53 ; 81 ; 99 ; 113 ; 114 ; 414 ; 471 ; 601, 617
 VOVELLE (Michel), 285n

Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle, pour servir de suite aux aventures de M. son père, 35 ; 81 ; 99 ; 105 ; 116 ; 301 ; 324 ; 386 ; 468 ; 518 ; 600-601

WALTER (Gérard), 43 ; 446 ; 455

WELLS, 37

WELSCHINGER (H.), 453n ; 454

WESTERCAMP (Charles), 57n

WUNENBERGER (Jean-Jacques), 40

ZATORSKA (Izabella), 164

BIBLIOGRAPHIE

Pour la présentation des études bibliographiques et critiques, j'ai choisi de mettre en lumière l'état des travaux effectués sur le sujet de ma thèse, en commençant par l'utopie et en élargissant à la littérature française pendant la Révolution, puis pendant le XVIIIème siècle. Loin de prétendre à l'exhaustivité, cette bibliographie témoigne des ouvrages qui m'ont servi tout au long de cette étude.

Je voudrais préciser que j'inclus bien la Révolution française dans le siècle des Lumières bien que ces dernières soient séparées dans le corps de ma bibliographie pour mettre en valeur les études sur la littérature révolutionnaire. J'ai classé les ouvrages traitant du « tournant des lumières » dans la partie comprenant les ouvrages sur le XVIIIème siècle, même s'ils abordent pour une part la littérature révolutionnaire.

J'ai inclus, dans mon corpus des sources, des œuvres qui ne sont pas des utopies. En effet, lors de ma recherche, j'ai découvert de nombreux textes fictionnels qui proposent une réflexion sur la société (voire la meilleure société possible) et ses différents domaines : politique, économique, social, judiciaire et éducatif. De nombreuses histoires littéraires dénoncent la pauvreté de la production littéraire pendant la Révolution. Je tiens, à cet égard, à faire figurer ces œuvres dans cette bibliographie autant parce qu'elles sont en lien direct avec mon sujet que parce qu'elles donnent un panorama intéressant de la littérature révolutionnaire.

I-Bibliographie des sources

A- Corpus : les utopies pendant la Révolution française (1789-1804)

1- Fictions utopiques (utopies ou œuvres à épisodes utopiques) écrites et éditées pendant la Révolution

- BALTHAZARD (abbé), *L'Isle des philosophes et plusieurs autres, nouvellement découvertes et remarquables par leurs rapports avec la France actuelle*, s.l., s.n., 1790, xii-340 p.
- BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel, dit le Cousin Jacques),
 - *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral*, Paris, Froullé, 1793, 302 p.
 - *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique*, Folie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes et de vaudevilles (représentée pour la première fois à Paris, au Théâtre Français Comique et Lyrique, le 7 novembre 1790), Paris, chez l'Auteur, 1791, 104 p.
 - *L'Île déserte, anecdote véritable*, dans *Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques*, février-avril 1791, Paris, L'auteur, 1791.
 - *La Constitution de la lune, ou Le Voyage du Cousin Jacques dans une Planète fort aimable (ouvrage qui commence ici et qui aura une suite)*, dans *Le Consolateur ou le Journal des honnêtes gens par le Cousin Jacques*, mai-août 1792.
 - *Assemblée nationale dans la planète Mercure*, dans le *Courrier des planètes, ou Correspondance du Cousin Jacques avec le firmament, folie périodique dédiée à la lune*, n° du 15 janvier 1789, Paris, Belin, 1788- 1789, 14 p.
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (Jacques-Henri), *L'Amazone*, Paris, Pinard, 1831.
- BOULARD (Martin-Sylvestre), *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamont et de Maurice son oncle avec la description du pays et des mœurs des Péru-Mexicains, et la découverte du trésor des anciens empereurs du Mexique, par M. B. I. L. et E. (M.-S. Boulard)*, Paris, Boulard, 1791, 3 t., in-8, 238, 260 et 258 p.
- BREZ (Jacques), *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, dans le goût du recueil de M. Campe*, Utrecht, B. Wild et J. Altheer, 1792, 352 p.
- CAMBRY (Jacques), *Fragments du dernier voyage de La Pérouse*, Quimper, an V (1797), 55 p.
- CAMUS-DARAS (Nicolas-René), *Le Songe, suivi du Discours d'un nègre conduit au supplice (mis en vers d'après le texte en prose de l'abbé Le Monnier)*, Paris, Desenne, 1790, 56 p.
- CHARRIERE (Isabelle-Agnès-Elisabeth de),
 - *Lettres trouvées dans la Neige*, publiées en brochures, s. n. s. l., janvier-avril 1793.
 - *Trois Femmes, nouvelles de l'abbé de la Tour (1796)*, Londres de l'Impr. de Baylis, et se trouve chez J. Deboff, Duleau et Co, et chez tous les marchands de nouveautés, 1796, 2 tomes, 156-137 p.
- COSTE D'ARNOBAT (Charles-Pierre), *Voyage au pays de Bambouc, suivi d'observations intéressantes sur les castes indiennes, sur la Hollande et sur l'Angleterre*, Bruxelles, Dujardin ; Paris, Defer de Maisonneuve, 1789, in-8°, 358 p.
- *Découvertes dans la mer du Sud. Nouvelles de M. de la Peyrouse jusqu'en 1794. Traces de son passage trouvées en diverses isles et terres de l'Océan pacifique ; grande Isle peuplée d'émigrés français*, Paris, chez Evrerat, 1798, 397 p.
- DELISLE DE SALES (Jean-Baptiste-Claude Izouard dit),

- *Ma République*, Auteur, Platon. Editeur, J. de Sales... Ouvrage destiné à être publié en 1800, Paris, 1791, 12 vol. in-24°, 192, 214, 184, 215, 220, 235, 216, 212, 242, 216, 268, 214 p.
- *Eponine, ou De la République*, ouvrage de Platon découvert et publié par l'auteur de la « Philosophie de la nature », Paris, 6 t., in-8°, 1793.
- *Diane et son ami ou Voyages et aventures du Cher Mirmont Larochefoucault dans l'Inde*, Paris, Mme Devaux, libraire rue de Malte, n° 382, 1803, 2 vol. in-12°, 218, 160 p.
- FANTIN-DESODOARDS (Antoine-Etienne-Nicolas) ou TIPOU SAHIB,
 - *Heyder, Azeima, Typoo-Zaeb*, tome premier : histoire orientale, traduit de la langue malabare par Ant. Fantin-Desodoards, Paris, Barba, 1802, 236 p.
 - *Le désert du Zend, ou Histoire des malheurs et aventures de Zama et du sultan de Maissour, depuis son départ pour la Perse, jusqu'à l'époque de son retour dans ses Etats*, Paris, Pigoreau, Dentu, an VII (1799), 2 tomes in-18°, viii-166, 179 p.
 - *Révolutions de l'Inde pendant le dix-huitième siècle ou Mémoires de Typoo-Zaeb, sultan du Maissour*, écrits par lui-même et traduits de la langue indostane, tome premier, Paris, Georges Bridel, an IV (1796), 2 tomes in-8°, xvi-382, 358 p.
- GALLET (Pierre), *Voyage d'un habitant de la lune à Paris à la fin du XVIIIème siècle*, Paris, Levrault, 1803, 211 p.
- GOUGES (Olympe de),
 - *Songe de l'Auteur*, dans *Remarques patriotiques*, par la citoyenne, auteur de la *Lettre au peuple*, s.l. s. n., 1788, in-8°, pp. 37-48.
 - *Le Prince philosophe, conte oriental*, par l'auteur de la pièce intitulée « L'Esclavage des nègres », Paris, Briand, 1792, 2 vol. in-12°, 261-261 p.
- HENRIQUEZ, (L.-M., citoyen de la section du Panthéon-Français), *Voyage et aventures de Frondeabus, fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde*, ouvrage traduit de la langue herschellique, par L.-M. Henriquez, Paris, Cailleau, an VII (1799), in-12°, 216 p.
- LE BRETON, *Roman historique, philosophique et politique de Bryltophend, écrit par lui-même currente calamo, pour la première fois en 1778, r'écrit de mémoire l'année suivante en quinze soirées. suivi de trois Relations, la première sur le royaume de Thibet, en 1774, par M. Bogle ; la deuxième sur le Japon, en 1776 par M. Thunberg ; et la troisième sur l'île de Sumatra, par M. Muller fils*, traduit de l'anglais par Bryltophend, A Pékin, Paris, Royer, 1789, in-8°, xxxii-112, 72 p.
- *Le Conte vrai*, s.l., s.n., 1792, in-8°, 8 p.
- LEDOUX (Claude-Nicolas), *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, tome 1, Paris, L'Auteur, Rue Neuve d'Orléans, 1804, iv-247 p., 50 planches repliées, sans légende, représentant des dessins de perspective.
- LEGER (François-Pierre-Auguste), *L'Isle des femmes*, divertissement en 1 acte et en vaudevilles, Représenté à Paris, au Théâtre du Vaudeville le 21 janvier 1792, Paris, Théâtre du Vaudeville, 1792, in-8°, 45 p.
- LE MERCIER DE LA RIVIERE (Pierre-Paul-François-Joachim-Henri), *L'heureuse nation ou Gouvernement des Féliciens, peuple souverainement libre sous l'empire absolu de ses loix ; ouvrage contenant des détails intéressants sur leurs principales Institutions Civiles, Religieuses et Politiques ; sur leurs divers Systèmes et leurs Mœurs, tant publiques que privées ; détails auxquels a été ajouté un Manuel politique de cette nation*, Paris, Impr. de Creuse et Bréhal, 1792, 2 vol. in-8°, 334, 496 p.
- *Le Roi trompé et détrompé, ou Les bonnes leçons, histoire indienne, traduite d'un manuscrit arabe, et trouvée au sac de la Bastille, dans la chambre du prisonnier au masque de fer*, Paris, Palais-Royal, 1790, in-8°, 42 p.

- *Le Royaume de Naudelit ou la France ressuscitée par les Etats-généraux*, par un solitaire, s.l., s.n., 1789, in-8°, viii-94 p.
- *Lettres de l'un des ambassadeurs de Typoo-Saib, où il est beaucoup parlé des affaires du Royaume de Gogo, avec l'aventure de Gigy, Prince du sang des Rois de cet empire, et de quelques autres princes qui en sont, ou qui n'en sont pas*, Paris, Impr. de Laporte, 1789, in-8°, 30 p.
- MARECHAL (Sylvain), *Le Jugement dernier des rois*, prophétie en un acte, en prose, jouée sur le Théâtre de la République, au mois Vendémiaire et jours suivants (18 octobre 1793), Paris, Impr. de C.-F. Patris, an II (1793), in-8°, viii-36 p.
- MOUTONNET DE CLAIRFONS (Julien-Jacques) , *Le véritable philanthrope ou l'Isle de la philanthropie, par J.J.M.D.C., suivie de La bonne mère ; de la Promenade solitaire, du Sommeil et de la toilette de Vénus ; de La fille bien née ; de l'Hirondelle et ses petits, du Premier Amour, Etc. Etc., précédée d'Anecdotes et de détails peu connus sur J.-J. Rousseau ; avec une réfutation de son prétendu suicide*, Philadelphie, 1790, in-8°, 171 p.
- MUSSET-PATAY (Victor-Donatien de Musset, dit), *L'Anglais cosmopolite*, traduit de l'anglais de milord Laughier, avec des notes critiques, Paris, Debrai, Louis, Colnet, Delance, avec des annotations et additions manuscrites de l'auteur, an VII (1799), in-12°, ii-284 p.
- NICOLAI (Christoph Friedrich), *Voyage à l'isle de Liman, amusant, politique et guerrier*, Paris, Impr. de Chaigneau aîné, 1803, in-12°, 192 p.
- NOUGARET (Pierre-Jean-Baptiste) (pseud. Frère P.-J. Discret N*, M. t.***), *Honorine Clarins, histoire américaine*, 1792, 2 tomes in-12°, viii -364, 267 p.
- *Philo, histoire politico-philosophique par MM. L...Y., grenadier non soldé de la Garde nationale parisienne*, L....T, de Patriophile, Paris, Girardon et chez les marchands de nouveautés, de l'imprimerie de Momoro, 1790, in-8°, ii-78 p.
- PICARD (Louis-Benoît), *Le Passé, Le Présent, L'Avenir*, comédies chacune en 1 acte et en vers, reçues au Théâtre de la Nation, le 30 juillet 1791, Paris, Impr. du Postillon, s. n., [1792], 3 parties en 1 vol., 39 p.
- RETIF DE LA BRETONNE (Nicolas-Edme),
 - *Le Thesmographe ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement proposé à toutes les Nations d'Europe pour opérer une réforme générale des loix*, Paris, Maradan, 1789, pp. 464-587.
 - *L'An deux-mille, ou la Régénération*, Comédie héroïque, mêlée d'ariettes, paru dans le *Thesmographe*, Paris, Maradan, 1789, pp. 515-556.
 - *Les Posthumes, Lettres reçues après la mort du Mari, par sa femme, qui le croit à Florence, Par Feu Cazotte*, Paris, 1802, 4 vol. in-12°.
 - *L'An 1788 à 1789 en 1888, Scène à trois personnages, suivie du Voyageur, dialogue, par M. Rubiscée*, s.l., juillet 1789, in-12°, 24 p.
- SADE (Donatien-Alphonse-François, Marquis de), *Aline et Valcour ou le Roman philosophique*, écrit à la Bastille un an avant la Révolution e France, orné de quatorze gravures, par le Citoyen S****, Paris, Veuve Girouard, 1795, 8 t. en 4 vol. in-18°, xiv- 315, 503, 575, 374 p.
- SAIGE (Joseph), *Voyage à la nouvelle Philadelphie*, dans *Opuscules d'un solitaire*, Bordeaux, Bergeret, 1803, 104 p.
- SAINT-LAMBERT (Jean-François, Marquis de), *De la raison, ou Ponthiamas*, Paris, an VI (1798), in *Principes des mœurs*, 6 vol. in-8°, tome 1, pp. 259-348.
- SAINT-SIMON (Claude-Henry de Rouvroy, comte de), *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, Paris, Surosne, 1803, in-12°, 103 p.

- SAY (Jean-Baptiste), *Olbie ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation*, Paris, Deterville, an VIII (1800), in-8°, xii-132 p.
 - SENAC DE MEILHAN (Gabriel), *Les deux cousins, histoire véritable*, Paris, chez Desenne, libraire, au Palais royal, 1790, in-8°, 176 p.
 - SERANE (abbé Philippe), *L'heureux naufrage où l'on trouve une idée de législation conforme à l'humanité, à la nature et au bien public*, Paris, Impr. de Demonville, 1789, in-8°, 28 p.
 - SULEAU (François-Louis), *Voyage en l'air, par M. Suleau, second « réveil »*, à Balonnopolis, 1791, 160 p.
 - THIEBAULT C. (Citoyen d'Epinal), *La Révolution française*, pièce en 3 actes, pour être représentée en la Fête nationale du 10 août 1793, l'An deuxième de la République, par de jeunes citoyens, Epinal, impr. de Hoener, 1793, in-8°, 24 p.
 - *Un habitant de la lune aux Français*, A Lunol, et se trouve à Paris, chez tous les marchands de nouveautés, l'an III (1794), 20 p.
 - *Voyage de M. Candide fils au pays d'Eldorado vers la fin du XVIIIème siècle, pour servir de suite aux aventures de M. son père*, Paris, Barba, 1803, 2 vol. in-8°, 213-222 p.
- 2- *Fictions utopiques écrites avant la Révolution et éditées ou rééditées pendant la Révolution*

◆1787-1789

- *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques ornés de figures*, collection éditée par Charles-Georges-Thomas Garnier, Amsterdam, Paris, 36 vol. et 3 vol. de suppl.

◆1789¹⁰⁰⁵

- MORE (Thomas), *Tableau du meilleur gouvernement possible, ou l'Utopie de Thomas More*. Trad. Nouvelle par M.-T. Rousseau (1780), Paris, Blanchon, 1789.
- STERNE (Laurence), *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie*, traduit de l'anglais : *A Sentimental journey through France and Italy* (1749), 1769.

◆1790

- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).
- MERCIER (Louis-Sébastien), *Songes et visions philosophiques* (1768).
- STERNE (Laurence), *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie*, traduit de l'anglais : *A Sentimental journey through France and Italy* (1749), 1769.

◆1791

- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *L'Arcadie* (1781).
- CARRA (Jean-Louis), *Système de la raison, ou le Prophète philosophe* (1773), Paris, chez Buisson, (1791).
- MERCIER (Louis-Sébastien), *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* (1770).

¹⁰⁰⁵ Les informations qui suivent proviennent principalement de l'ouvrage de Martin (Angus), Mylne (Vivienne G.), Frautschi (Richard), *Bibliographie du genre romanesque français : 1751-1800*, London, Mansell, Paris, France expansion, 1977, 529 p.

- CARRA (Jean-Louis), *Système de la Raison, ou le Prophète philosophe* (1773)

◆1792

- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).

◆1793

- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).
- GRIVEL (Guillaume), *L'Isle inconnue, ou Mémoires du chevalier de Gastine* (1783-1787).
- MERCIER (Louis-Sébastien), *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* (1770).
- POIVRE (Pierre), *Voyages d'un philosophe, ou Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique* (1768).
- STERNE (Laurence), *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie*, traduit de l'anglais : *A Sentimental journey through France and Italy* (1749), 1769.
- SWIFT (Jonathan), *Voyages de Gulliver dans des contrées lointaines*, traduit de l'anglais : *Gulliver's travels* (1726), 1727.
- VOLTAIRE, *Candide, ou l'Optimisme* (1759).

◆1794

- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).
- MERCIER (Louis-Sébastien), *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* (1770).

◆an II

- POIVRE (Pierre), *Voyages d'un philosophe, ou Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique* (1768)

◆an IV

- POIVRE (Pierre), *Voyages d'un philosophe, ou Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique* (1768)

◆1795

- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Voyages d'Amasis* (version abrégée en français et en anglais de l'*Arcadie*).
- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).
- MERCIER (Louis-Sébastien), *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* (1770).
- STERNE (Laurence), *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie*, traduit de l'anglais : *A Sentimental journey through France and Italy* (1749), 1769.
- TERRASSON (Abbé Jean), *Séthos, ou Vie tirée des monuments et anecdotes de l'ancienne Egypte, traduite d'un manuscrit grec* (1731) : an III

◆1796

- DIDEROT, *Supplément au voyage de Bougainville* (édition manuscrite 1773-1774).
- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).
- POIVRE (Pierre), *Voyages d'un philosophe, ou Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique* (1768).
- STERNE (Laurence), *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie*, traduit de l'anglais : *A Sentimental journey through France and Italy* (1749), 1769.
- SWIFT (Jonathan), *Voyages de Gulliver dans des contrées lointaines*, traduit de l'anglais : *Gulliver's travels* (1726), 1727.

◆1797

- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).
- STERNE (Laurence), *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie*, traduit de l'anglais : *A Sentimental journey through France and Italy* (1749), 1769
- SWIFT (Jonathan), *Voyages de Gulliver dans des contrées lointaines*, traduit de l'anglais : *Gulliver's travels* (1726), 1727.
- VOLTAIRE, *Candide, ou l'Optimisme* (1759).
- MERCIER (Louis-Sébastien), *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* (1770).

◆1798

- **BERINGTON (Simon), Gaudence de Lucques (1737).**
- **DIDEROT, Supplément au voyage de Bougainville (édition manuscrite 1773-1774).**
- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).
- STERNE (Laurence), *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie*, traduit de l'anglais : *A Sentimental journey through France and Italy* (1749), 1769.

◆1799

- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).
- MERCIER (Louis-Sébastien), *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* (1770).
- SADE (Donatien-Alphonse-François, Marquis de), *Alzonde et Koradin ; Valmor et Lydia* (versions adaptées de l'épisode de Sainville et Eléonore dans *Aline et Valcour*).
- STERNE (Laurence), *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie*, traduit de l'anglais : *A Sentimental journey through France and Italy* (1749), 1769.
- SWIFT (Jonathan), *Voyages de Gulliver dans des contrées lointaines*, traduit de l'anglais : *Gulliver's travels* (1726), 1727.

◆1800

- LESUIRE (Robert-Martin), *Le nouveau monde*, poème (1791).
- STERNE (Laurence), *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie*, traduit de l'anglais : *A Sentimental journey through France and Italy* (1749), 1769.

- TIPHAINE DE LA ROCHE (Charles-François), *Giphantie* (1760).

◆1801

- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).

◆1802-

- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).
- LESUIRE (Robert-Martin), *Le nouveau monde*, poème, (1781).
- LIGNE (Charles-Joseph de), *Règne du grand Selrahcengil* (1780 ?)
- MERCIER (Louis-Sébastien), *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* (1770).

◆1804

- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699).

B- Autres œuvres datant de la Révolution française

1- Œuvres fictionnelles

1-1- récits de voyages imaginaires

- ANDRE, J.-F. (de Ligneville), *Le Comte d'A*** (Artois), ou les Aventures d'un jeune voyageur sorti de la cour de France en 1789*, ouvrage publié d'après le manuscrit original, Paris, Monory, an VIII, deux parties en 1 vol., 215-216 p.
- BLANCHARD (Pierre), *Le Voyageur de la jeunesse dans les quatre parties du monde*, Paris, Leprieur, 1804, 6 vol.
- DAMIN (Louis), *Le Voyageur curieux et sentimental, ouvrage en deux parties, contenant 1- Le voyageur de Chantilly et d'Ermenonville et 2- Le voyage aux Isles Boromé*, Toulouse, Impr. de A. D. Manavit fils, an VIII (1799-1800), 2 parties en 1 volume.
- JAUFFRET (Louis-François), *Les Voyages de Rolando et de ses compagnons de fortune autour du monde*, Coburg, Leipzig, J.C.D. Sinner, 1803, 2 vol. en 1 tome, VIII-389 + 422 p.
- *Journal d'un voyage de Genève à Paris, par la diligence, fait en 1791*, document électronique, 2000, Num. BNF de l'éd. de Paris : 2 microfiches, reprod. de l'éd. de Genève, chez J. E. Didier ; Paris, au bureau des nouveaux livres classiques, 1792, 144 p.
- LANTIER (Etienne-François de), *Voyages d'Anténor en Grèce et en Asie, avec des notions sur l'Égypte, manuscrit grec trouvé à Herculanum*, traduit par E.-F. Lantier, Paris, Belin, an VI (1797-1798), deuxième édition, 3 vol.
- *Le Voyageur politique*, Paris, s.n., 30 mai 1790.
- LEFEBVRE D'Auverneaux, *Zabulon, ou Voyages et aventures du véritable Juif-errant*, Paris, Bertin frères, 1803, iv-248 p.
- LEMPRIÈRE (William), *Voyage dans l'empire du Maroc et le royaume de Fez, fait pendant les années 1790 et 1791*, trad. de l'anglais, document électronique, 1995, Num. BNF de l'éd. de Paris, Tavernier, an IX (1800-1801), 383 p.

- *Narration d'Omaï, insulaire de la mer du Sud, ami et compagnon de voyage du capitaine Cook*, tome 1, ouvrage traduit de l'o-taïtien par M. K.*** ; publié par le capitaine L.A.B., Rouen, Le Boucher le jeune, Paris, Buisson, 1790, 454 p.
- PAGES (François-Xavier), *Journées et veillées maritimes, ou Entretiens, confidences, amours et aventures de voyageurs sur la mer*, Paris, Gérard, s.d., 2 vol.
- PERCIVAL (Robert), *Voyage à l'île de Ceylan, fait dans les années 1797 à 1800*, Paris, an XI (1803), 2 vol.
- RICHARD (Jérôme), *Voyage chez les peuples sauvages ou l'homme de la nature, tome premier : Histoire morale des peuples sauvages des deux continents et des naturels des îles de la mer du Sud*, par le cit. Babié, d'après les mémoires du cit. R.***, Paris, Impr. de Laurens aîné, an IX (1801), xxxi-464 p.
- SÉRIEYS (Antoine), *Voyage en Orient, ou Tableau fidèle des mœurs, du commerce de toute espèce... de différents peuples du Levant*, Paris, Oubrè, an IX (1801), 270 p.
- THIÉBAUT (Arsenne), *Voyage à l'île des Peupliers*, Paris, Lepetit, an VII (1798-1799).
- *Voyage à Cayenne, dans les deux Amériques et chez les anthropophages. Ouvrage orné de gravures, contenant le tableau général des déportés, la vie et les causes de l'exil de l'auteur, des notions particulières sur Collot et Billaud, sur les îles Seychelles et les déportés de nivôse, sur la religion, le commerce et les mœurs des Sauvages, des Noirs, des Créoles et des quakers*, Paris, chez l'Auteur, an XIII (1805), 2 vol.
- *Voyage de Triptolème en France. Sur la fin du dix-huitième siècle ; Au Moyen sûr et facile de remédier aux inconvénients de la disette et de la cherté des grains, en empêchant qu'elles ne retombent sur la classe du peuple qui est le moins en état de les supporter*, Paris, de l'impr. de Chaudé, 1798.

1-2- romans, contes, fables, nouvelles

- *Adélaïde*. Petit Ouvrage, philosophique, politique et sentimental ; analogue aux circonstances actuelles, suivi du *Prélude d'un beaucoup plus grand, sur divers sujets ; entr'autres sur les seuls moyens de remédier, enfin, suffisamment partout et pour toujours, nonobstant la guerre, à la Misère, ...* Germinal an IX de la République Française (1801), Paris, chez Maréchal, 90 p.
- *Atala et Chactas ou les amours de deux sauvages*, Paris, Impr. de Stahl, s.d.
- AVISSE (J.-B.),
 - *L'Épingle et le fichu*, fable dédiée à la République naissante, s.l.n.d.
 - *La Mort et le vivant*, fable dédiée à M. Vergniaud, s.l.n.d.
 - *Le Savetier philosophe et le curé réfractaire*, conte moral, s.l.n.d.
 - *Les Marchands de la foire*, fable dédiée à M. de la Cépède, s.l.n.d.
- BARBAULT-ROYER (P.-F.),
 - *Les Loisirs de la liberté*, nouvelles républicaines, Paris, Bailly, an III (1794-1795), 321 p.
 - *Les Pergamines ou les Tablettes sentimentales*, suivies de notes et de remarques, Paris, Impr. de Guilleminet, an XI (1802), 195 p.
- BEAUFORT (J. de, Comtesse), *Zilia*, roman pastoral, Toulouse, 1789.
- BEAUHARNAIS (Fanny), *L'Île de la Félicité ou Anaxis et Théone*, poème philosophique en trois chants, Paris, Masson, An IX de la République, 41 p.
- BELIN DE LA LIBORLIÈRE (L.-F.-M.), *La Nuit anglaise ou les Aventures de M. Dabaud, Roman comme il y en a trop*, par le R. P. Spectoruini, moine itamien, se trouve dans les ruines de Paluzzi, Paris, C. Pougens, s.d., 2 tomes en 1 vol.

- BODARD DE TEZAY (Nicolas-Marie-Félix),
 - *Le dernier cri du monstre, conte indien*, numérisation BNF de l'éd. de Pergamon Press, cop. 1989. 1 microfiche, Les archives de la Révolution française, reprod. de l'éd. s.l, s.n., 1789, 15 p.
 - *Les Trois ordres en voyage*, s.l., 1789, 31 p.
- BOÏELDIEU (Marie-Jacques, Amand), *Valcindor et Florella, ou les Heureux infortunés*, conte moral et didactique, Paris, Fusch, 1801, 2 tomes en 1 vol.
- BONAPARTE (Lucien), *La tribu indienne, ou Edouard et Stellina*, Paris, de l'impr. de Honnert, an VII (1798-1799), 2 tomes en 1 vol., 184-223 p.
- BROSSIN DE MERE (Elisabeth Guénard), *Irma, ou les Malheurs d'une jeune orpheline, histoire indienne*, Delhi, Paris, an VIII (1799-1800), 4 vol.
- CARBON DE FLINS DES OLIVIERS (Claude-Marie Louis-Emmanuel (1757-1806), *Voyage aux Etats-généraux, en vers et en prose*, s.l., 1789, 31 p.
- DECREMPS (Henri), *Les petites aventures de M. Jérôme Sharp, ouvrage contenant autant de tours ingénieux que de leçons utiles* par l'auteur de la "Magie blanche", Bruxelles, Vve Dujardin, 1789, 386 p.
- DUCRAY-DUMINIL (François-Guillaume),
 - *Victor, ou L'enfant de la forêt*, tome premier, données textuelles, 1995, Num. BNF, cop. 1992, 3 microfiches, Les archives de la Révolution française, Reprod. de l'éd. de Paris, Le Prieur, an V (1797), 236 p.
 - *Les Journées au village, ou Tableau d'une bonne famille (Le désert enchanté ; L'île du géant, allégorie ; Aldolphe le voyageur, roman)*, 8 vol., Paris, Le Prieur, an XII (1804).
- FREY (Lucius Junius), *Les Aventures politiques du père Nicaise, ou l'Antifédéraliste*, Paris, chez les marchands de nouveautés, de l'impr. de Froullé, 1793, 72 p.
- GARDY (J.-A.), *Palma, ou l'Isle de la montagne noire*, Paris, Ancelle, 1801, 167 p.
- GORJY (Jean-Claude), *Tablettes sentimentales du bon Pamphile, pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre, en 1789*, Paris, Guillot, 1791, 229 p.
- *Histoire de la princesse liberté, anecdote orientale*, s.l.n.d.
- *Histoire naturelle, philosophique et politique des ânes*, traduit de l'italien, s.l, s.n., 1789, 90 p.
- *Histoire véritable de Gingigolo, roi du Mano-Emugi*, s. l. n. d., 1789, 23 p.
- KERSAINT (Armand-Guy-Simon de Cetnempren, Cte de), *Le Naufrage et la mort du comte de Boulainvilliers, nouvelle historique*, publiée par le citoyen Paillet, Versailles, Impr. de P.-D. Pierres, an VI (1797-1798), 83 p.
- LA HARPE (Frédéric César de), *Lettres de Philanthropus sur une prétendue révolution arrivée en Suisse en 1790*, extraites de "The London chronicle", traduites et accompagnées de notes, Paris, Batilliot frères, s.d., 54 p.
- LA SALLE D'OFFEMONT (Adrien-Nicolas-Piédefer, Mis de), *Le Mieux, conte moral*, Paris, Impr. de la Cne Balleu, an VI (1797-1798).
- LALLY-TOLLENDAL (Trophime-Gérard de), *Songe d'un Anglais fidèle à sa patrie et à son roi*, traduit de l'anglais, Londres, M. Elmsley 1793-1794, 30 p.
- LAMBERT (Charles), *Les Fourmis du parc de Versailles raisonnant ensemble dans leur fourmilière*, fable allégorique et philosophique, traduite de l'anglais, Londres, Volf, et se trouve à Paris : chez les marchands de nouveautés, 1803, 56 p.
- LANGLES (Louis-Mathieu), *Fables et contes indiens, nouvellement traduits, avec un Discours préliminaire et des notes sur la religion, la littérature, les mœurs, etc., des Hindoux*, par L. Langlès, Paris, Royez, 1790, 187 p.
- *L'écouteur, ou une soirée au palais de Philippe*, par l'auteur des Mille et une fadaises, A Cocopolis, l'an III de la papirocratie.

- *L'Education d'Admète, roi de Thessalie*, conte patriotique, traduit du grec, Paris, Desenne, 1791, 42 p.
- *Le fils de Babouc à Persepolis ou le nouveau monde*, Num. BNF de l'éd. de Paris : Bibliothèque nationale, 1988, 2 microfiches Reprod. de l'éd. de Paris : Roland, De Senne, 1790, 120 p.
- *L'espion ottoman, ou l'envoyé secret de la Porte Ottomane, pour examiner l'état présent de la France, sa révolution, son assemblée nationale, ses différents décrets, et généralement tout de qui a contribué à renverser cet empire, etc.*, Paris, et se trouve chez Denné, Impr. de Boulard, 1791, sur l'édition de Constantinople, 12 p.
- *Le Tartuffe révolutionnaire, imité de l'anglais*, par Mme***, Paris, Rue Saint-André-Des-Arcs, 1800, 2 vol.
- LEJEUNE (Augustin), *Almazor, ou le Soldat du Liban*, Paris, Levrault, 1801, 3 vol.
- LEMAIRE (Henri), *Gil-Blas François ou Aventures de Henri Lançon*, tome premier, Paris, 1790, 3 vol.
- *Le monstre déchiré, vision prophétique d'un Persan qui ne dort pas*, Ispahan, Paris, s.n., 1789, 29 p.
- *Le règne du prince Trop-Bon, dans le royaume des fols, conte oriental*, publié par la toujours comtesse de ***, Coblenz, Worms, Paris, au bureau de l'Ami du roi, 1792, 64 p.
- *Le Retour de Babouc à Persepolis, ou la suite du monde comme il va*, Num. BNF de l'éd. de Paris, Bibliothèque nationale, 1988, une microfiche reprod. de l'éd. de Condordopolis, 1789, 20 p.
- LESUIRE (Robert-Martin), *Charmansage ou Mémoires d'un jeune citoyen faisant l'éducation d'un citoyen noble*, tome premier, par l'auteur de "l'Aventurier français", Paris, Defer de Maisonneuve, 1792, 272 p.
- *Lettres persanes ou Contes de la mère Bobby*, s.l., s.n., 1789-1790.
- LOOSJES (Adriaan), *Rose et Damette, roman pastoral*, Paris, 1806.
- LORY DE NARP (Madame), *Les Deux insulaires, ou Histoire de M. de Fayel et de Mme de Forlis, suivie de Nathalie, anecdote récente*, Paris, Renard, 1802, 2 vol.
- MATON DE LA VARENNE (Pierre-Anne-Louis de), *Camille et Formose*, histoire par P.-A.-L. Maton, Paris, André, 1795, 2 vol.
- MAURY (J.-S.), *Les grandes Prédications d'un petit prophète*, Paris, chez les marchands de nouveautés, 1793.
- MERCIER DE COMPIÈGNE (Claude-François-Xavier),
 - *Ismaël et Christine, nouvelle africaine*, Paris, de l'impr. de Girouard, 1793, 180 p.
 - *Lubies théologiques, ouvrage posthume du compère Mathieu*, Rome, s.d., VIII p.
 - *Rosalie et Gerblois, nouvelle historique*, Paris, Louis, 1796, 176 p.
 - *Songe systéma-physi-comico-moral de M. Jérôme, mis au jour par sa tante Barbe-Catherine-Charlotte Amidon, des confréries du Sacré cœur de jésus, et du Saint-Rosaire, 30 nov. 1790 et amplifié le 25 mai 1792 dans Opuscules philosophiques et poétiques du frère Jérôme*, Paris, Imp. de Mercie, an IV de la République (1796), vi-146 p.
- NERCIAT (André-Robert-Andréa de (pseudo. Docteur Cazzoné), *Julie philosophe ou le bon patriote, histoire à peu près véritable d'une citoyenne active qui a été tour à tour agent et victime dans les dernières révolutions de Hollande, du Brahant et de la France*, Paris, Tchou, 1968, 2 vol.
- *Nitona Franka et le sultan Patapouf, ou histoire de la révolution Franche, à l'ordre du jour*, traduction libre, Paris, l'an Vième de la liberté, 122 p.
- *Nouveau conte arabe*, s.l., s.n., 1789, 15 p.

- *Nouvelle vision de Babouc ou la Perse comme elle va*, texte imprimé sur le rivage de l'Oxus : de l'imprimerie de Babouc ; et se trouve à Paris chez l'auteur, quai de l'école, n°2, près le Louvre, 2 parties en un vol, L'auteur, Desne, Maret et tous les marchands de nouveautés, première partie, 112 p. (1796), deuxième partie, 139 p. (1797)
- PAGES (François-Xavier), *Le Délire des passions, ou la Vie et les aventures de Gérard Montclar*, Paris, Artaud, an VII (1798-1799), 2 tomes en 1 vol.
- RÉVÉRONI SAINT CYR, (Jacques-Antoine de), *Nos folies ou Mémoires d'un Musulman connu à Paris en l'an 1798*, Londres, Bell, 1799, 197-182 p.
- ROSNY (Antoine-Joseph-Nicolas de),
 - *Les Infortunes de la Galetierre pendant le régime décemviral*, document électronique, 1995, Num. BNF de l'éd. de Paris, Leprieur, an VII (1798-1799), 3ème édition, 232 p.
 - *Ulamor et Feltidie, histoire allégorique, traduit de l'arabe par M. R...*, données textuelles, 1995, Num. BNF de l'éd. de Paris, Gattey, 1789, 90 p.
- *Sainte-Hélène et Montrose ou les aventures aériennes*, Paris, Lepetit, an VII (1798-1799), 2 vol.
- SANCHAMAU (J.-B.), *L'Observateur sentimental, ou Correspondance anecdotique, politique, pittoresque et satyrique entre Mohamed Saady et quelques-uns de ses amis, ayant surtout pour objet les événements et les mœurs de nos jours, A Smyrne, l'an de l'Hégyre, 1215*, Paris, Patris, 1800, 244 p.
- SOLLIER (Pierre), *Le Petit Sancho, roman narcotique par l'auteur du " Manuel des fous "*, Paris, Ouvrier, 1801, 2 tomes en 1 vol.
- *Songe d'un habitant de Scioto*, publié par lui-même, Paris, 1790, 47 p.
- USSIÈRES (H. d'), *Cyrus et Milto, ou la République*, Genève, J.-J. Paschould, 1796. (incomplet, ne contient que les 96 dernières pages)
- VERNES (François), *Odisco et Félicie, ou la Colonie des Florides*, Paris, P. Mongié, Genève, G. J. Manget, an XI (1803), 2 vol.
- VESQUE DE PUTTELANGE (Jean), *Le Roi Guiot : histoire nouvelle, tirée d'un vieux manuscrit poudreux et vermoulu*, s.l., s.n., 144 p.
- *Voyage du diable et de la folie, ou Causes des révolutions de France*, Braband, Liège et autres, impr. dans la lune : se trouve chez la plupart des libraires de l'Europe, mai 1793.

1-3- pièces de théâtre, opéras et chansons

- ANDRÉ-MURVILLE (Pierre-Nicolas), *Abdélazis et Zuleima*, tragédie en 5 actes et en vers, document électronique, 1995, Num. BNF de l'éd. de Maxwell, cop. 1991, 1 microfiche, Les archives de la Révolution française, Reprod. de l'éd. de Paris, chez Maradam, le 3 octobre 1791, 79 p.
- ARNAULT (Antoine Vincent),
 - *Oscar, fils d'Ossian*, tragédie en 5 actes, Num. BNF de l'éd. Maxwell, cop. 1991, 2 microfiches, Reprod. de l'éd. de Paris, Chez Du Pont, an VII (1798), 87 p.
 - *Horatius Coclès*, acte lyrique, Représenté pour la première fois sur le Théâtre national de l'opéra, le décadi 30 pluviôse, Num. BNF de l'éd. Maxwell, cop. 1991, 1 microfiche, Reprod. de l'éd. de Paris, de l'impr. de P. de Lormel, 1794, 26 p.
 - *Scipion consul*, drame héroïque an 1 acte et en vers, Paris, Impr. de Gillé, fructidor an XII (1804), 20 p.

- BILLARDON DE SAUVIGNY (Louis-Edmé), *Vashington, ou la liberté du Nouveau Monde*, tragédie en quatre actes, Représentée au Théâtre de la Nation le 13 juillet 1791, Paris, Maillard d'Orivelle, 1791, 56 p.
- CAMMAILLE-SAINT-AUBIN (M.-C.), *Ima, ou les Deux mondes, mélodrame allégorique en 3 actes, à spectacle*, paroles et pantomime de M. Cammaille, ballets de M. Ledet, musique arrangée de M Dreuilh, représenté au Théâtre de la Gaîté le 5 brumaire an XI (1802), Paris, Théâtre de la Gaîté, an XI (1802), 30 p.
- CARBON DE FLINS DES OLIVIERS (Claude-Marie Louis-Emmanuel), *Le Réveil d'Epiménide à Paris*, comédie en 1 acte, en vers, Paris, Hachette, Bibliothèque nationale, 1975, 1 microfiche, reproduction de l'édition de Paris, Maradan ; Nantes, Louis et Bruxelles, Le Charlier, 1790, 54 p.
- CHARLEMAGNE (Armand), *Les Voyageurs*, comédie en 3 actes et en vers, Représentée à Paris, au Théâtre de la rue Feydeau le 17 nivôse an VIII (1799), Paris, Impr. des Droits de l'homme, an VIII (1799-1800), 100 p.
- CHAUSSARD (Pierre-Jean-Baptiste), *La France régénérée : pièce épisodique en vers et à spectacle*, précédé d'un prologue, document électronique, 1995, Num. BNF de l'éd. de Paris : chez Limondin, Impr. de la section des Lombards, 1792, 28 p.
- COLLIN D'HARLEVILLE (Jean-François),
- *Rose et Picard, ou Suite de l'optimiste*, comédie en 1 acte et en vers, avec un vaudeville et des couplets, Num. BNF de l'éd. de Maxwell, cop. 1991, Reprod. de l'éd. de Paris, chez Prault, an III (1794-1795), 54 p.
- *Le vieux célibataire*, comédie en cinq actes et en vers, Représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre de la Nation, en 1792, données textuelles, 1995, Num. BNF de l'éd. de Maxwell, cop. 1991, 2 microfiches, Reprod. de l'éd. de Paris, chez Maradan, an II (1793).
- COULOUGNAC (Jean-Louis-Daniel (fils)), *Les Voyageurs en retard*, comédie en 1 acte et en vers, Paris, Mestayer, an XII (1804), 15 p.
- CUBIERE-PALMEZEAUX (Michel de), *L'Homme d'état imaginaire*, comédie en 5 actes en vers, Paris, Volland, 1789, 136 p.
- DORVIGNY (Louis-Archambault (pseudo Piquet-Lenoir)),
 - - *La Parfaite égalité, ou les tu et toi*, comédie en 3 actes et en prose, Représentée au Théâtre national le 3 nivôse an II (1793), Paris, Barba, an II (1793-1794), 77 p.
 - *Le nouveau roman comique ou Voyage et aventures d'un souffleur, d'un perruquier et d'un costumier de spectacle, nouvelle éd. revue, corrigée et augmentée*, Paris, Vatar-Jouannet, 1801, 4 tomes en 2 vol., 160-164, 143-191 p.
- DUBOIS (Jean-Baptiste), MONTGOBERT (Pseud. Gobert), *Tippô-Saïb, ou la Prise de Seringapatam*, mélodrame historique en 3 actes, en prose, musique de M. Alex. Piccini, représenté à Paris, Porte-Saint-Martin le 16 Thermidor an XII (1804), Paris, Barba, 1804, 36 p.
- FABRE D'OLIVET (Antoine), *Le Sage d'Indostan*, drame philosophique en 1 acte et en vers, mêlé de chœurs de musique, Représenté à l'Institut national des aveugles-travailleurs en thermidor an V (1797), Paris, Dufay, 1797, 28 p.
- GOUFFE (Armand),
 - *Gilles aéronaute, ou l'Amérique n'est pas loin*, comédie-parade en 1 acte, mêlée de vaudevilles, Représentée au Théâtre du Vaudeville le 6 thermidor an VII (1799), Paris, Impr. de Logerot, 49 p.
 - *Nicomède à Paris, ou la Décade et le dimanche*, vaudeville en 1 acte, Représenté à la Cité-Variétés le 4 pluviôse an IV (1796), Paris, Louis, an IV (1796), 25 p.
- *La République en vaudevilles, précédée des principaux événements de la Révolution, pour servir de calendrier à l'année 1795*, données textuelles, 1995, Num. BNF de l'éd. de Maxwell,

- cop. 1991, 2 microfiches, Repr. de l'éd. de Paris, Chez les marchands de nouveautés, 1793, 158 p.
- LARIVALLIERE, *Les Africains, ou le Triomphe de l'humanité*, comédie en 1 acte et en prose, Représentée sur les principaux théâtres de la République, Paris, Meurant, an III (1794-1795), 48 p.
 - *L'Ecole de la société, ou la révolution française à la fin du dix-huitième siècle*, tragi-comédie historique, en prose, de cinq actes, avec intermèdes, Paris, chez l'auteur, an IV de la République française (1795).
 - MITTIÉ (Jean-Corisandre), *Descente en Angleterre*, prophétie en deux actes et en prose, paroles et pantomimi de Ceb Méttié, représentée à la Cité-variétés le 4 nivôse an VI (1797), Paris, au café du Théâtre de la Cité, an VI (1798), 34 p.
 - *Motion des harengères de la Halle* (chanson), données textuelles, 1995, Num. BNF de l'éd. de s.l., Micro graphix, cop. 1993, 1 microfiche, 179 ?, 2 p.
 - *Nouveau chansonnier patriote, ou Recueil de chansons, vaudevilles, et pots-pourris patriotiques*, par différents auteurs, dédié aux martyrs de la Révolution, avec leurs portraits, précédés de leurs éloges, données textuelles, 1995, Num. BNF de l'éd. Maxwell, cop. 1991, 2 microfiches, reprod. de la cinquième éd. de Lille, chez Deperne, Paris, Barba, an II (1793-1794), 196 p.
 - PAGES (François-Xavier), *Le Naufrage héroïque du vaisseau " le Vengeur "*, opéra en 3 actes, Représenté à Paris, au Théâtre de l'Egalité, Paris, C. Hugand, an III (1794-1795), 38 p.
 - PERIN (René), *L'Ile flottante, ou les Voyageurs aériens*, comédie-féerie et à grand spectacle, en 1 acte et en prose, Paris, Huguélet, 1806, 28 p.
 - PICARD (Louis-Benoît),
 - *Le voyage interrompu, comédie en trois actes et en prose, document électronique*, 1995, Num. BNF de l'éd. de maxwell, cop. 1991, 1 microfiche, Les archives de la Révolution française, Reprod. de l'éd. de Paris, chez Huet, Charon, an X (1801), 72 p.
 - *Les conjectures, comédie en trois actes, en vers, document électronique*, 1995, Num. BNF de l'éd. de Paris : chez Huet, an IV (1795), 79 p.
 - PREVOST (Augustin), *Le Retour d'Astrée, ou la Correction des mœurs*, pièce allégorique et mythologique en 1 acte et en prose, Représentée à Paris le 15 pluviôse an VIII (1800), Paris, Fages, an X (1802), 28 p.
 - RADET (Jean-Baptiste),
 - *Le Rêve, ou la colonne de Rosback*, divertissement de circonstance, en prose et en vaudevilles, Paris, L. Collin, 1806, 35 p.
 - *M. Guillaume, ou le Voyageur inconnu*, comédie en 1 acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par les cc. Barré, Radet, Desfontaines, Bourgueil, représentée au Théâtre du Vaudeville le 1^{er} février 1800, Paris, Brunet, an VIII (1800), 80 p.
 - ROSIERES (Jean-René), *L'Heureuse décade*, divertissement patriotique en 1 acte et en vaudevilles, Représenté le 5^{ème} jour de la première décade de brumaire an II (1793), Paris, chez le libraire, au Théâtre du Vaudeville, s.d., 31 p.
 - SEWRIN (Charles-Augustin de Bassompierre, dit), *Le Voyageur*, comédie en 1 acte et en prose, Représentée à Paris, à l'Ambigu-comique le 23 thermidor an XII (1804), Paris, Mme Cavanagh, an XIII (1804), 28 p.

1-4- dialogues

- ANDRÉ (Jean-François), *Les Œufs de Pâques*, s.l.n.d.

- ANTONELLE (Pierre-Antoine), *L'hermite et le détenu : les questions ci-devant hermite des environs de Paris, et les réponses du détenu de Vendôme, soliloque d'un nouveau genre*, données textuelles, 1995, Num. BNF de l'éd. de Paris : Hachette 1973. 1 microfiche, Reprod. de l'éd. de Paris, Impr. de "l'Ami du peuple", 1793, 38 p.
- BOÏELDIEU (Marie-Jacques-Armand), *La Promenade politique, ou Dialogue sur le décret du 23 juillet et l'arrêté du département de la Seine-inférieure, concernant l'exil des ci-devant fonctionnaires publics non assermentés, ouvrage mêlé d'épisodes et de quelques morceaux de poésie lyrique, le tout pour servir de méditation à un administrateur judiciaire, par un émigré, ennemi du despotisme*, Bruxelles, Impr. de la Société des vrais patriotes, an VIII (1799-1800), 75 p.
- *Dialogue entre Tranchefétu et Prêtatout, soldats au régiment d'infanterie du roi*, Nancy, 1790, 64 p.
- *Le docteur Pangloss et le docteur Martin ou Tout est au mieux dans le meilleur royaume du meilleur des mondes possibles, Dialogue*, Constantinople, s.n., 1790, 15 p.
- PAGÈS (François-Xavier), *Nouveaux dialogues des morts, entre les plus fameux personnages de la Révolution française et plusieurs hommes célèbres...morts avant la Révolution, suivis de plusieurs autres dialogues entre des personnages vivants*, Paris, Laurens, 1803, 2^{ème} édition, viii-242 p.
- REGNAULT-WARIN (Jean-Joseph-Innocent-Philadelphie, dit Julius Junius), *Le Paquet-bot de Calais à Douvres*, roman politique et moral trouvé sur une échoppe de bouquiniste du quai des Ormes, Paris, André, an X (1802), xii-183 p.
- SANCHAMAU (J.-B.), *L'aristocratie à genoux devant le tribunal du peuple ou Dialogue sur la proposition d'une amnistie générale entre un patriote français et un Indien*, Paris, l'auteur, 1789, 8 p.
- SOLLIER (Pierre), *Manuel des fous, ou le Grand festin de l'Élisée*, Paris, Impr. de Cailleau, 1800, 188 p.
1-5- poèmes
- CUBIÈRES-PALMÉZEAUX (Michel de), *Dieu et les saints, ou Suite du poème sur le calendrier républicain, précédée d'une dissertation où l'on prouve que les arts fleurissent plus dans les républiques que dans les monarchies*, Paris, J.-B. Lesourd, xxiv-45 p.
- DIÈRES, *La Philosophomanie, poème, ou la Maladie des têtes à systèmes, A la suite sont : une lettre sur la conduite politique de la faction des jacobins en France, et une satire attribuée au même auteur*, Rouen, s.d., xlvi-183 p.
- HENRION (Charles), *La champêtréide, ou les Beautés de la paix et de la nature, poème publié et mis au jour par le citoyen Henrion*, Paris, Henrion, s.d., 59 p.
- *La Révolution, poème en vers français, plus libres que la liberté elle-même*, par l'ami de la France, s.l., 1790, 16 p.
- *Le Bonheur des fous, poème*, Paris, Lefebvre, an VIII (1799-1800).
- NOGARET (François-Félix), *Hercule triomphant, ou le despotisme terrassé : poème lyrique*, Versailles, M.-D. Cosson, 1794, 15 p.
- ROSNY (Antoine-Joseph-Nicolas de), *Le bonheur rural, ou Tableau de la vie champêtre : poème*, données textuelles, 1795, Num. de l'éd. de Paris : Chez Poisson, 1801, xx-276 p.
- TOURNEMINE (René-Joseph de), *Daphnis et Chloé*, poème en six chants, traduit de la langue celtique par M. B.***, Paris, Maradam, 1789, xxxv-162 p.

2- Oeuvres philosophiques et politiques

- ANDRÉ (Jean-François (de Ligneville)), *La Fin du XVIIIème siècle, ou anecdotes curieuses et intéressantes pour servir de matériaux et de pièces justificatives à l'histoire de la République française*, Paris, Monory, 1805-1806.
- BLANCHARD (Pierre), *Catéchisme de la nature ou Religion et morale naturelles*, Paris, Macadam, Leprieur, an II (1793-1794), 222 p.
- BOISSEL (François),
 - *Le Catéchisme du genre humain, que, sous les auspices de la nature et de son véritable auteur, qui me l'ont dicté, je mets sous les yeux et la protection de la nation française et de l'Europe éclairée, pour l'établissement du véritable ordre moral et de l'éducation sociale des hommes*, s.l., 1789, 206 p.
 - *Le Code civique de la France, ou le Flambeau de la liberté. Dédié à la fédération française*, Paris, Debray, 1790, 41 p.
- CONDORCET (Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, Marquis de), *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Nouvelle édition suivie de fragments de l'histoire de la quatrième époque et d'un fragment sur l'Atlantide, Paris, Agasse, an III (1795).
- DELORMEL (Jean), *La Grande période, ou le retour de l'âge d'or, ouvrage dans lequel on trouve les causes des désordres passés, des espérances pour l'avenir et le germe du meilleur plan de gouvernement ecclésiastique, civil et politique*, Paris, Blanchon, 1790, 453 p.
- DOLIVIER (Pierre), *Le Vœu national, ou Système politique propre à organiser la nation dans toutes ses parties et à assurer à l'homme l'exercice de ses droits sociaux*, Paris, Gastelier, 1790, 78 p.
- ESCHERNY (François-Louis), *De l'égalité ou principes généraux sur les institutions civiles, politiques et religieuses* (1796), Paris, t. 1, Escherny (François-Louis), *De l'égalité ou principes généraux sur les institutions civiles, politiques et religieuses* (1796), Paris, t. 1.
- DU GOUR (Antoine Jeudy) (pseud. De Gouroff), *Collection des meilleurs ouvrages qui ont été publiés pour la défense de Louis XVI*, Paris, F. Dufart, 1793, 2 vol.
- GUIBOURT, *Le Culte des arbres, ou Idées de l'état heureux des premiers hommes guidés par les seules lumières de la raison. Origine du despotisme féodal et superstitieux. Avantage du culte de la raison sur le culte catholique*. Discours prononcé le 4 ventôse à la Société populaire de la section de la République, à l'occasion de la plantation de l'arbre de la liberté, Paris, Impr. de G.-F. Galletti, an II (1793-1794), 14 p.
- L'ANGE (François-Joseph), *Moyens simples et faciles de fixer l'abondance*, Lyon, Cutty, 1792, 16 p.
- *La fin du dix-huitième siècle, satire*, s.l.n.d.
- LE ROY DE BARINCOURT, *La monarchie parfaite, ou l'accord de l'autorité d'un monarque avec la liberté de la nation qu'il gouverne*, discours, Genève, Paris, Briand, 1789, 292 p.
- MERCIER DE COMPIEGNE (Claude-François-Xavier), *Les Délassements d'un philosophe*, almanach dédié à la Convention nationale, pour faire suite aux "Etrennes poétiques et morales". Par une pensionnaire de la République, Paris, Chez Favre, an III (1795), 116 p.
- ROUX (sergent-major du district des Prémontrés), *Le Nouveau Mississipi, ou les dangers d'habiter les bords du Scioto, par un patriote voyageur*, Paris, Impr. de Jacob-Sion, 1790, 44 p.
- STAEL (Madame de),
 - *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800), Paris, Classiques Garnier, 1998, 752 p.

- *Essais sur les fictions*, suivi de *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (1795), Paris, Ramsay, 1979, 256 p.
- SAINT-MARTIN (Georges-François (Vte de Briouze)), *La Pierre philosophale, ou Tous heureux, tous contents, tous à l'aise, ou Projet d'un plan d'administration convenable à la France et à tout état monarchique, aristocratique, démocratique ou républicain*, Domfront, Lambleux, 1789, 31 p.
- VERNES (François), *Le Francinisme, ou la Philosophie naturelle*, Londres, 1794, 339 p. [attribué à Vernes par Barbier]

3- Journaux révolutionnaires

- *Affiches, annonces et avis divers ou Journal général de France*, dite « Petites Affiches », 1783-sept. 1811, Paris, s. n.
- *Almanach général de tous les spectacles de Paris et des Provinces, pour l'année 1791*, par une société de gens de lettres, Paris, Froullé, 1791, 314 p.
- *Annales de la politesse et du bon goût, ou Journal des mœurs publiques, des beaux-arts, de la littérature, du commerce et de bibliographie*, par Pierre Gallet, vendémiaire-nivose an XII (oct.-déc. 1803).
- *Annales patriotiques et littéraires de la France, et affaires politiques de l'Europe, journal libre*, par une société d'écrivains patriotes, et dirigé par M. Mercier, 1^{er} octobre 1789-30 frimaire an III (1794), Paris, Buisson, 11 vol.
- *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle*, ouvrage périodique par Linguet, mars 1777-sept. 1780 (n°1-71), 1783-1784 (n° 72-96), oct. 1787-mars 1792 (n° 97-179).
- *Bulletin de littérature, des sciences et des arts*, par Jean-Claude Lucet, an IV-XI, 2 vol. in-8°.
- *Chronique de Paris*, rédigé par Condorcet, Delaunay, Rabaut, Millin, 24 août 1789-25 août 1793, Paris, s.n.
- *Courrier des planètes ou Correspondance du Cousin Jacques, feuille périodique dédiée à la lune* (1788-1792).
- *Feuille d'esprit public* par Fantin-Desodoards, 1795, Paris, s. n.
- *Feuille de correspondance du libraire, ou Notice des ouvrages publiés dans les différents journaux qui circulent en France et à l'étranger, et par le moyen de laquelle il met ses correspondants au courant des nouveautés, sans se donner la peine de les recueillir*, Paris, Aubry, 2 vol. In-8°, 416-640-10 p.
- *Journal de la librairie, ou Catalogue hebdomadaire contenant par ordre alphabétique les livres, tant nationaux qu'étrangers, les arrêts du Conseil et des parlements, déclarations du Roi, ordonnances, sentences et cartes géographiques, musique et estampes, qui sont mis en vente chaque semaine, avec l'indication des auteurs, du nombre et du format des volumes, et les adresses des libraires et autres qui les vendent*, Paris, Ph. D. Pierres, 1782-1789, 8 vol. in-8°, tomes 20 à 27.
- *Journal de littérature et des théâtres*, 16 pluv. An V (4 février 1797), n° 1-17, Rouen, Imprimerie de J. Duval, 1797, 204 p.
- *Journal de M. Suleau*, numéros I-VI du 19 avril à juillet 1791, Paris, rue Caumartin, s.d., 7 fascicules en 1 vol.
- *Journal de Paris*, Paris, s.n., 1777-1840.
- *Journal des arts, de littérature et de commerce*, n°1 (5 thermidor an VII (23 juillet 1799))- n° 592 (14 juin 1808).

- *Journal des muses, par une société de gens de lettres*, an V- an VII (1797-1799), n° 1-14, Paris, s. n.
- *Journal des spectacles, contenant l'analyse des différentes pièces qu'on a représentées sur tous les théâtres de Paris, depuis le commencement de l'année théâtrale 1793, vieux styles, et des notices historiques sur tout ce qui peut intéresser les spectacles*, par Pascal Boyer, A Paris, Au bureau général du « Journal des spectacles », an II, 3 vol.
- *Journal des théâtres, de littérature et des arts*, rédigé par le citoyen Ducray-Duminil et autres gens de lettres, 10 frim.-30 flor. An VII (30 nov. 1798-19 mai 1799, n° 1-17, Paris, s.n., 684 p.
- *Journal du soir, de politique et de littérature*, rédigé par E. Feuillant, 21 sept. 1792-30 sept. 1811, Paris, s. n. [sept. 1792- an X (sept. 1802)]
- *Journal encyclopédique*, par une société de gens de lettres, 1756-1793, Liège, Everard Kints, 1756-1793 ; Genève, Slatkine reprints, Nendeln (Liechtenstein), Kraus reprints, 1967 (76 vol.). *Journal général de France*, 6 avril 1789-juillet 1789, Paris, s. n.
- *Journal général de la littérature de France ou Répertoire méthodique des livres nouveaux, cartes géographiques, estampes et œuvres de musique*, Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1798-1811.
- *Journal littéraire de Lausanne*, 1794-1798, 10 vol. in-8°.
- *Journal littéraire*, par J.M.B. Clément, 15 messidor an IV- 2 thermidor an V (3 juillet 1796-20 juillet 1797), n° 1-44, de Dijon, Paris, s.n., 400 p.
- *Journal typographique et bibliographique*, 22 sept. 1797-16 oct. 1810, Paris, s.n., 13 vol. in 8°.
- *L' "Invariable", journal de politique et de littérature*, par M. Royou, 15 juin-3 sept. 1797, n° 1-81, Paris, Impr. de Le Normant, 1797.
- *L'Ami des arts, journal de littérature et de politique*, par Auguste de Labouisse 5-26 frimaire an VI, Paris, Tutot, in 4°.
- *L'Année littéraire ou Suite des Lettres sur quelques écrits de ce temps par Fréron*, février 1754-1791. Novembre 1800-janvier 1802, Amsterdam, Paris, s.n.
- *L'Esprit des journaux, ouvrage périodique et littéraire*, juillet 1772-mars 1803 ; septembre 1804-1814, Liège, Bruxelles, chez J.-J. Tutot ; Paris, Chez la veuve Valade. [sept. 1789 – nivôse an XIII (volumes an XI et XII manquants)]
- *L'Observateur des spectacles. Journal de politique et de littérature*, 1^{er} vent. An X-20 frim. An XII (20 déc. 1802-12 déc. 1803), n° 1-651, Paris, s. n.
- *La Décade philosophique, littéraire et politique*, par une société de républicains, an II, n°1 (10 floréal) (1794)-an XII, n° 36 (30 fructidor) (1804), Paris, s.n., 1794-1804.
- *La Macédoine à la rumfort, journal de littérature et de bienfaisance*, Paris, an VIII (1799), in-12.
- *La Macédoine ou Mélanges de littérature, science et arts*, prair. An VIII (mai-juin 1800), paris, s.n., 144 p ;
- *La Petite poste du soir ou Journal de politique, de littérature et de commerce*, 18 brum.-28 frim. An VI (8 nov.-18 déc. 1797), n° 1-41, Paris, s. n., in-8° puis in 4°.
- *La Toilette, journal de politique et de littérature*, 9-25 brumaire an VI, n° 1-17, Paris, Impr. de Pallissaux, in-4°.
- *La Tribune des hommes libres, journal politique, littéraire et de commerce*, rédigé par L.-S. Mercier, député à la Convention nationale, Paris, Buisson.
- *Le Consolateur, ou Journal des honnêtes gens* (du 3 janvier au 7 août 1792), Paris, Impr. du Consolateur, 2 tomes en 3 vol.

- *Le Courrier des spectacles ou Journal des théâtres*, 18 niv. An V (7 janv. 1797)-31 mai 1807, n° 1-3762, Paris, s.n.
- *Le Cousin Jacques, ou Courrier de la lune et des planètes*, de janvier à juillet 1790, Paris, Belin, 1790, 3 vol.
- *Le Diplomate, ou le Publiciste français, journal de politique, commerce et littérature*, 22-29 février 1792, Paris, rue Haute-Feuille, 8 numéros in-4°.
- *Le Gardien de la Constitution*, par Jollivet, dit Baralère, premier décembre 1791-30 juin 1792 ; 24 décembre 1795-19 avril 1797, Paris, s. n. (absorbé par le *Journal général de France*).
- *Le Lendemain, ou L'Esprit des feuilles de la veille* (10 oct. 1790-19 juin 1791), Paris, Froullé, 1790-1791, 3 vol.
- *Le Littérateur français ou Journal des sciences, de la littérature et des arts*, an V (juillet-août 1797), n° 1-7, Paris, s.n., 56 p.
- *Le Mercure de France. Journal politique, littéraire et dramatique*, janvier 1724-décembre 1791, Paris, G. Cavelier, N. Pissot, 1724-1791 ; Genève, Slatkine, 1968.
- *Le Nouvelliste littéraire des sciences et des arts*, par J.-F. Morin et A. Lenoir, Paris, an IV (1796) -an IX (1800-1801).
- *Les Motions de Babouc, relatives aux opérations de l'assemblée nationale*, Paris, Perlet, 23 n° en 1 vol.
- *Les Nouvelles lunes du Cousin Jacques* (1^{er}. Lune de janvier 1791 à Lune de juillet 1791), Paris, l'Auteur, 1791.
- *Mes Tablettes sentimentales, ou Notes politique, commerciales et littéraires* par L.-S. de Balestrier-Canilhac, du mercredi 20 avril au jeudi 23 novembre 1796, Paris, Impr. de F. Buisson, 1796, 2 vol.
- *Nouvelles bibliothèque des romans dans laquelle on donne l'analyse raisonnée des romans anciens et modernes*, an VI- an XV (juin-juillet 1798-1805, Paris, s.n., 212 p.

4- Dictionnaires

- Abbé Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, tome 3, Paris, Mossy, 1787.
- *Dictionnaire de l'Académie française*, cinquième édition, Paris, J.-J. Smits, an VII-1798.
- La Harpe (J.-F.), *Lycées, ou cours de littérature ancienne et moderne*, H. Agasse, 1798.
- Mercier (Louis-Sébastien), *Néologie, ou Vocabulaire des mots nouveaux, à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles*, Paris, chez Maradan et chez Moussard, an II (1801).
- PEIGNOT (G.), *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés : précédé d'un discours sur ces sortes d'ouvrages*, Paris, Renouard, 1806.
- *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes, inventions, innovations, perfectionnements, observations nouvelles et importations, en France, dans les sciences, la littérature, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie, de 1789 à la fin de 1820*, Paris, Louis Colas, avril 1824.

C- Oeuvres antérieures à la Révolution française

1- Utopies

- GILBERT (Claude), *Histoire de Caléjava ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur Morale & du Christianisme* (1700), édition critique de Marc-Serge Rivière, University of Exeter, collection dirigée par Keith Cameron, 1990, 113 p.
- BACON (Francis), *La Nouvelle Atlantide* (1627), Paris, Garnier-Flammarion, 1995, 177 p.
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (Jacques-Henri), *L'Arcadie* (1781) et *l'Amazone*, présenté par Raymond Trousson, Genève, Slatkine "Reprints", "Ressources", 1980.
- BOUGEANT (Guillaume-Hyacinthe), *Voyage du Prince Fan-Férédin dans la Romancie* (1735), numérisation BNF de l'édition de Paris, INALF, 1961, reproduction de l'édition de Paris, Lemercier, 1735, 275 p.
- BRANCAS-VILLENEUVE (André-François de), *Histoire ou Police du royaume de Gala* (1754), numérisation BNF de l'édition de Paris, Hachette, 1972, Fac-simile de l'édition de Londres, 1754, 185 p.
- BRICAIRE DE LA DIXMERIE (Nicolas), *Sauvage de Taïti aux français, avec un Envoi au philosophe ami des Sauvages* (1770), numérisation BNF de l'édition de Paris, Hachette, 1972, reproduction de l'édition de Londres et Paris, Lejay, 1770, 149 p.
- CAMPANELLA (Tommaso), *La Cité du Soleil* (1623), éd. L. Firpo, Genève, Droz, 1972, 68 p.
- COYER (Gabriel François)
 - *La découverte de l'isle frivole* (1751), numérisation BNF de l'édition de Hachette, 1972, reproduction de l'édition de La Haye, J. Swart, 1751, 52 p.
 - *Chinki, Histoire cochinchinoise, qui peut servir à d'autres pays* (1768), numérisation BNF de l'édition de Paris, Hachette, 1972, reproduction de l'édition de Londres, 1768, 96 p.
- CYRANO DE BERGERAC (Savinien), *L'Autre Monde, les Etats et Empires de la Lune et du Soleil* (1657-1622), Paris, Garnier-Flammarion, 1970, 184 p.
- FENELON (François de Salignac de la Mothe), *Les Aventures de Télémaque* (1699), Paris, Hachette, 1920.
- LAHONTAN (Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de), *Dialogues de M. le baron de Lahontan et d'un sauvage dans l'Amérique* (1703), trad. par Nicolas Gueudeville, Paris, Éditions Desjonquères, 1993, 126 p.
- LASSAY (Armand-Léon de Madaillon de Lesparre, marquis de), *Relations du Royaume des Féliciens : peuple qui habite dans les terres australes ; dans laquelle il est traité de leur origine, de leur religion, de leur gouvernement, de leurs mœurs et de leurs coutumes* (1727), Paris, Hachette, 1972. Trois microfiches de 60 images, Reproduction d'un extrait du *Recueil de différentes choses* par le Marquis de Lassay, Lausanne, M. Bousquet, 1756, tome 4, pp. 345-491.
- LESAGE (Alain-rené), *Isle des Amazones* (1721), numérisation BNF de l'édition de Paris, 1721, 44 p.
- LESCONVEL (Pierre de), *Relation du Voyage du Prince de Montbéraud dans l'Ile de Naudely, où sont rapportées toutes les maximes qui forment l'harmonie d'un parfait gouvernement* (1706), numérisation BNF de l'édition de Paris, Hachette, 1972. Reproduction de l'édition de Merinde, I. Democrite, 1706, 382 p.
- LESUIRE (Robert-Martin), *L'Aventurier français, ou Mémoires de Grégoire Merveil* (1782), numérisation BNF de l'édition de Paris, INALF, 1961, reproduction de l'édition de Londres, Paris, Quillau, 1782.
- MANDEVILLE (Bernard de)

- *La Fable des abeilles ou les vices privés font le bien public*, première partie (1714), Paris, Librairie philosophique J. Vrin, “ Bibliothèque des textes philosophiques ”, 1974.
- *La Fable des abeilles ou les vices privés font le bien public*, deuxième partie (1729), Paris, Librairie philosophique J. Vrin, “ Bibliothèque des textes philosophiques ”, 1991.
- MERCIER (Louis-Sébastien), *L’an 2440, Rêve s’il en fut jamais* (1771), Paris, Éditions La Découverte, 1999, 372 p.
- MORE (Thomas), *La meilleure des républiques et l’Ile d’Utopie* (1516), Paris, Garnier-Flammarion, 1987.
- MORELLY, *Code de la Nature, ou le Véritable esprit des lois de tout temps négligé et méconnu* (1755), Paris, Éditions sociales, 1970.
- PONCELIN DE LA ROCHE-TILHAC (Jean-Charles), *Histoire des révolutions de Taïti avec le tableau du gouvernement, des mœurs, des arts par Messire Poutavery* (1782), numérisation BNF de l’édition de Paris, Lamy, 1782, 333 p.
- RESTIF DE LA BRETONNE (Nicolas Edme Rétif), *La Découverte australe par un Homme-Volant, ou le Dédale français* (1781), dans *Voyages aux pays de nulle part*, anthologie de textes utopiques édités par Francis Lacassin, Paris, Robert Laffont, “ Bouquins ”, 1990, pp. 1086-1261.
- SEGRAIS (Jean-Regnault de), MONTPENSIER (Anne-Marie Louise d’Orléans, duchesse de), *Relation de l’isle imaginaire et l’Histoire de la princesse de Paphlagonie* (1721), numérisation BNF de l’édition de Paris, La Compagnie des Libraires associés, 1721, 115 p.
- RUSTAING DE SAINT-JORY (Louis), *Les Femmes militaires : relation historique d’une isle nouvellement découverte* (1735), numérisation BNF de l’édition de Paris, Hachette, 1972, Reprod. de l’éd. de Paris, C. Simon, P. de Paris, 1735, 312 p.
- TIPHAINE DE LA ROCHE (Charles-François),
 - *Giphantie* (1760), *Voyages aux pays de nulle part*, anthologie de textes utopiques édités par Francis Lacassin, Paris, Robert Laffont, “ Bouquins ”, 1990, pp. 1020-1085.
 - *Empire de Zaziris sur les humains ou la Zazirocratie* (1761), numérisation BNF de l’édition de Paris, 1761, 121 p.
- TYSSOT DE PATOT (Simon), *Voyages et aventures de Jaques Massé* (1714-1717), édition, introduction et notes de Aubrey Rosenberg, Paris, Universitas, 1993, 227 p.

2- Autres œuvres fictionnelles ou philosophiques

- BEAUMARCHAIS, *Théâtre (Le Barbier de Séville (1775) ; Le Mariage de Figaro (1784) ; La Mère coupable (1792))*, introduction et notes de Gilbert Sigaux, Paris, Éditions Galimard et Librairie Générale Française, 1966, 506 p.
- CREBILLON, *Les Égarements du cœur et de l’esprit* (1736-1738), introduction, notes, chronologie par Jean Dagen, Flammarion, coll. “ Garnier-Flammarion ”, 1985, 295 p.
- DIDEROT (Denis),
 - *Œuvres*, éd. L. Versini, Robert Laffont, coll. “ Bouquins ”, 1994-1997, 5 vol.
 - *De l’interprétation de la nature* (1753), dans *Œuvres philosophiques*, Paris, Éditions Paul Vernière, Garnier, 1961.
 - *Jacques le Fataliste* (publié en 1796), préface d’Yvon Belaval, Paris, Éditions Gallimard, coll. “Folio ”, 1973, 373 p.

- *Le Neveu de Rameau* (1805, traduction de Goethe, édition posthume), introduction, notes, chronologie, dossier, bibliographie par Jean-Claude Bonnet, Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1983, 246 p.
- *Le Rêve de d'Alembert* (1769), chronologie et introduction de Jacques Roger, Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1965, 186 p.
- *Les Bijoux indiscrets* (1748), Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1993, 316 p.
- *Contes et Entretiens (Mystification ; Les deux amis de Bourbonne ; Entretien d'un père avec ses enfants ; Ceci n'est pas un conte ; Madame de la Carlière ; Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de***)*, Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1977, 246 p.
- *Textes politiques*, préface et notes d'Yves Benot (*Observations sur l'instruction de S.M.I. aux députés pour la confection des lois ; Réfutation du livre De l'homme d'Helvétius ; Lettre apologétique de l'abbé Raynal à Monsieur Grimm ; Apostrophes aux insurgents d'Amérique*), Paris, Éditions sociales, 1971, 214 p.
- *Pensées philosophiques* (1746), *Lettres sur les aveugles* (1749), chronologie et introduction par Antoine Adam, Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1972, 186 p.
- *La Religieuse* (1796), notice et notes de Geneviève Bulli, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, 1966, 378 p.
- *Paradoxe sur le comédien, précédé des Entretiens sur le fils naturel*, chronologie et préface par Raymond Laubreaux, Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1967, 191 p.
- HELVÉTIUS (Claude-Adrien), *De l'esprit* (1758), présentation par François Châtelet, Verviers (Belgique), Éditions Gérard et C°, 1973, 501 p.
- KANT (Emmanuel), *Critique de la raison pure* (1781), préface de Luc Ferry, chronologie et bibliographie de Bernard Rousset, Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1987, 716 p.
- LACLOS (Pierre-Ambroise-François Chaderlos de), *Les Liaisons dangereuses* (1782), Paris, Gallimard, coll. " Folio ", 1972, 505 p.
- MARIVAUX (Pierre Carlet de Chamblain de)
 - *Théâtre complet*, tome 1, texte établi, avec introduction, chronologie, commentaires, notes et variantes par Frédéric Deloffre, Paris, Dunod, coll. " Classiques Garnier ", 1996, 1192 p.
 - *Le Paysan parvenu* (1735), Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", chronologie et introduction par Michel Gilot, 1965, 379 p.
- MONTESQUIEU (Charles-Louis de Secondat, baron de),
 - *Lettres persanes* (1721), Paris, Gallimard, coll. " Folio ", 1973.
 - *De l'Esprit des lois* (1748), chronologie, introduction, bibliographie par Victor Goldschmidt, Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1979, 486 p.
- PRÉVOST (Antoine-François, dit l'abbé),
 - *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut* (1731), introduction de M.-H. Deloffre, Paris, Librairie Générale Française, 1972, 239 p.
 - *Histoire d'une Grecque moderne* (1740), présentation par Robert Mauzi, Paris, Union Générale d'Éditions, 1965, 272 p.
 - *Le philosophe anglais ou Histoire de M. Cleveland, fils naturel de Cromwell, écrite par lui-même* (1729-1738), Autrecht, chez Étienne Neaulme, 1739, tome VII, 372 p.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques)

- *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755) Paris, Union générale d'Éditions, 1971, 251 p.
- *Du contrat social* (1762), Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1966.
- *Écrits politiques (Lettre à M. Philipolis ; Discours sur l'économie politique ; Lettres écrites de la montagne (Vième lettre) ; Projet de Constitution pour la Corse ; Lettres à Buttafoco ; Considérations sur le gouvernement de Pologne, et sur sa réforme projetée ; Lettres à Wielhorski)*, textes présentés et choisis par J.-D. Selche, Paris, Union générale d'éditions, 1972, 317 p.
- *Émile ou De l'éducation* (1762), Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1972, 628 p.
- *Les Confessions* (rédigées de 1765 à 1770, publiées en 1782 pour les six premiers livres et 1789 pour les six autres), Paris, Éditions Gallimard, coll. " folio classique ", 1959.
- *Les Rêveries du promeneur solitaire* (écrites de 1772 à 1776, publiées en 1782), Paris, Dunod, coll. " Classiques Garnier, 1997, 270 p.
- *La Nouvelle Héloïse* (1761), Paris, Flammarion, coll. " Garnier-Flammarion ", 1999, 614 p.
- SAINT-PIERRE (abbé de), *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, (1713-1717), Paris, Garnier Frères, 1981, 606 p.
- SEDAINE, *Aline, reine de Golconde, ballet héroïque en 3 actes*, musique de Monsigny, données textuelles, 1195, Num. BNF de l'éd. de Paris, Impr. de Lormet, 1766, 52 p.
- SWIFT (Jonathan), *Instructions aux domestiques*, édition et traduction d'Emile Pons, Paris, Mercure de France, Coll. " Le petit Mercure ", 128 p.
- VOLTAIRE (François-Marie Arouet, dit)
 - *Le Mondain* (1736), suivi de la *Défense du Mondain ou l'apologie du luxe, Mélanges de Voltaire*, Paris, Gallimard, coll. " Bibliothèque de la Pléiade ", 1961, pp. 202-210.
 - *Le Marseillais et le lion, Contes et romans*, tome 5, Paris, Boutain Marguin, 1967, pp. 271-276.
 - *Dictionnaire philosophique* (1765), Paris, Garnier-Flammarion, 1964.
 - *Candide ou l'optimisme*, (1759), *Zadig ou la destinée* (1748), *L'Ingénu* (1767), dans *Contes*, Paris, Gallimard, 1985.
 - *Romans et contes*, préface de Roland Barthes, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Folio », 1972, 595 p.
 - *Zammedin, histoire orientale*, texte imprimé, 1768.

2- Bibliographie des études

A- Sur l'utopie

1- Ouvrages bibliographiques sur l'utopie

- BIESTERFELD (Wolfgang), *Die Literarische Utopie*, Stuttgart, 1974.
- BLEYMEHL (Jakob), *Beiträge zur Geschichte und bibliographie der Utopischen und Phantastischen Literatur*, Fürth, Offizin Bleymel, 1965.
- *Dictionary of literary utopias*, éd. By Vita Fortunati and Raymond Trousson, Paris, H. Champion, 2000, 732 p.

- FERNANDEZ-RECATALA (Denis), *Mémoires du futur : une anthologie de l'utopie*, Paris, Messidor, 1991, 250 p.
- GIBSON (Reginald Walter), *St Thomas More, a preliminary bibliography of its works and of Moreana to the year 1750*, compiled by R.W. Gibson, with a bibliiography of Utopiana compiled by R.W. Gibson and J. Max Patrick, New Haven, London, Yale university press, 1961, 499 p.
- GOVE (Philip Babcock), *The Imaginary voyage in prose fiction, an history of its criticism and a guide for its study, with an annotated chek list of 215 imaginary voyages from 1700 to 1800*, New York, Octagonbooks, 1975, xi-445 p.
- HARTIG (I.), SOBOUL (A.), *Pour une histoire de l'utopie en France au XVIIIème siècle*. Suivi de I. HARTIG, *Essai de bibliographie*, Paris, Société des Etudes robespierristes, 1977, 83 p.
- HASCHAK (Paul G.), *Utopian, dystopian literature : a bibliography of literary criticism*, London, the Scarecrow press, 1994, 370 p.
- *Katalog einer merkwüdigem Sammlung von Werken utopistischen Inhalts 16-20 jahrh*, aus dem Nachlasse des Schriftstellers Ludwig Hevesi, München, Kraus Reprint, 1980. 112 p.
- MESSAC (Régis), *Esquisse d'une chrono-bibliographie des " utopies "*, notes et index de Pierre Versins, Lausanne, Club Futopia, 1962, iv-95 p. [erreurs de dates]
- NEGLEY (Glenn), *Utopian literature : a bibliography with a supplementary listing of works influential in utopian thought*, Lawrence, Regents press of Kansas, cop. 1977, 228 p.
- TRAHAIR (Richard C.S), *Utopias and utopians : an historical dictionary*, Wesport, Greenwood press, 1999, xvi-480 p.
- TROUSSON (Raymond), *Voyages au pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Edition de l'Université de Bruxelles, 1975, 256 p.
- VAN WIJNGAARDEN (N.), *Les odysées philosophiques en France entre 1616 et 1789*, rééd. Genève, Paris, Slatkine, 1982, 257 p.
- VERSINS (Pierre), *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1972.
- WINTER (Michael), *Compendium utopiarum, Typologie und Bibliographie literarischer Utopien*, Stuttgart, J.B. Metzler, 1978, XLVI-287 p.

2- Etudes particulières sur les utopies et les auteurs du corpus¹⁰⁰⁶

SUR BALTHAZARD

- McMAHON (Darrin M.), « narratives of dystopia in the French Revolution : enlightenment, conter –Enlighntenment, and the « Isle des philospshes » of the abbé Baltazard, *Yale franch Studies*, 101, 2201, pp. 103-108.
- MOREL (Anne-Rozenn), “ Lettre et utopie dans l'œuvre contre-révolutionnaire de l'abbé Balthazard ”, *Revue de L'AIRE*, n° 30 hiver 2004, Editions Champion, pp. 40-47.

SUR BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

¹⁰⁰⁶ Je ne mentionne uniquement les travaux qui portent sur les utopies de mon corpus ou qui apportent un éclairage sur l'auteur.

- TROUSSON (Raymond) préface à *L'Arcadie et l'Amazone* (1788), présenté par Raymond Trousson, Genève, Slatkine "Reprints", "Ressources", 1980.

SUR BEFFROY DE REIGNY

- ALBERT (Maurice), *Les théâtres des boulevards (1789-1848)*, Genève, Slatkine reprints, 1978, pp. 39-46.
- CARLSON (Marvin A.), *Le Théâtre de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1970, pp. 88-93.
- GRILLE (François-Joseph), *Miettes littéraires, biographiques et morales, livrées au public, avec des explications*, Paris, Ledoyen, 1853, vol. 1, pp. 1-22.
- LECOCQ (Georges), *Notes et documents sur Beffroy de Reigny dit le Cousin Jacques*, Laon, Impr. de Jacob, 1874.
- MONSELET (Charles), *Les Originaux du siècle dernier : les oubliés et les dédaignés*, données textuelles, 2002, Num. de l'éd. de Paris, M. Lévy frères, 1864, pp. 142-179.
- MOREL (Anne-Rozenn), « Modes d'engagement de l'utopie : le ludique et le juridique », *Littérature et engagement pendant la Révolution française*, Presses Universitaires de Rennes, collection « interférences », 2007, pp. 80-88.
- SAJOUS (Michèle), intro à *Nicomède dans la lune*, Paris, Nizet, 1983, 285 p.
- TISSIER (André), « Comment expliquer le succès exceptionnel, en son temps, de *Nicomède dans la lune* de Beffroy de Reigny, dit le Cousin Jacques (1790) ? » in *Convegno di Studi sul teatro e la Rivoluzione francese*, Vicenza 14-15-16 settembre 1989, Academia Olimpica Vicenza, 1991, pp. 123-131.
- WELSCHINGER (Henri), *Le Théâtre de la Révolution française : 1789-1799*, Genève, Slatkine, 1968, pp. 448-451.
- WESTERCAMP (Charles), *Beffroy de Reigny dit le Cousin Jacques*, préface de Jean Ott, Laon, Éd. des Tablettes de l'Aisne, 1930, 513 p.
- Zatorska (Izabella), « De l'utopie à la prophétie, la mutation de l'utopie dans le théâtre de la Révolution », in *La Révolution française et ses fantasmes dans la littérature*, colloque organisé par l'Institut de philologie romane de l'université de Wrocław et l'Institut d'études romanes de l'université de Varsovie, Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego ; Paris, A.G. Nizet, 1992, p. 16 et p. 19.

SUR CAMBRY

- GAILLARD (Y.), *Supplément au voyage de La Pérouse. Essai sur les voyages imaginaires et autres au XVIIIème siècle*, Paris, 1980.
- GURY (Jacques), « Cambry, Fragments du dernier voyage de la Pérouse (1797) », *Dix-Huitième siècle*, n° 22, 1990, pp. 203-236.
- *Notice historique sur M. de Cambry, par un associé de l'Académie celtique.*

SUR CHARRIERE

- CHABUT (Marie-Hélène), « Louvoyer pour innover : Trois femmes d'Isabelle de Charrière », *Écriture de la ruse*, éd. Elzbieta Grobek, Amsterdam, Atlanta, Ga., 2000, pp. 241-251.
 - COULET (Henri), « Sur le roman d'Olympe de Gouges : le Prince philosophe », *Les Femmes et la Révolution française, l'Individuel et le social, apparitions et représentations*, tome 2, actes du colloque international, 12-14 avril 1989, Université de Toulouse-Le Mirail, Presses universitaires du Mirail, 1990.
 - DEGUISE (Alix), *Trois femmes, le monde de Madame de Charrière*, thèse présentée à la faculté de l'Université de Lausanne, Genève, Editions Slatkine, 1981, 233 p.
 - LAFON (Henri), « Isabelle de Charrière : Trois femmes dans l'ornière », dans *Morale et fiction aux XVIIe et XVIIIe siècle, Revue des Sciences Humaines*, textes réunis par Marc Escola, n° 254, avril-juin 1999.
 - TROUSSON (Raymond), « Isabelle de Charrière et Jean-Jacques Rousseau », *Lettre de Zuylen et du Pontet*, n° 12, sept. 1987, pp. 4-10.
 - VANOFLÉN (Laurence), « Utopies politiques et usage de la lettre chez Isabelle de Charrière », dans *Revue de L'AIRE, Lettre et utopie*, n° 30, hiver 2004, pp. 10-22.
 - VISSIERE (Isabelle), « Madame de Charrière et la Révolution française », *Lettre de Zuylen et du Pontet*, n° 13, sept. 1988, pp. 5-7.
- KARMARKAR (Medha Nirody), *Madame de Charrière et la révolution des idées*, New-York ; Washington ; Paris : P. Lang, 1996, 241 p.

SUR DELISLE DE SALES

- MALANDAIN (Pierre), « Le fantasme au cœur du réel : Platon dans la Révolution française » in *La Révolution française et ses fantasmes dans la littérature*, colloque organisé par l'institut de philologie romane de l'université de Wrocław et l'institut d'études romanes de l'université de Varsovie, Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego ; Paris, A.G. Nizet, 1992, pp. 23 -31.

SUR GOUGES

- BLANC (Olivier), « Une humaniste au XVIIIème siècle : Olympe de Gouges », dans *1789-1799 : combats de femmes*, Paris, Éditions Autrement, 2003, pp. 15 -34.
- BURMEISTER (Karl Heinz), *Olympe de Gouges : die Rechte der Frau 1791*, Bern, Stämpfli Verl ; Wien, Manz, 1999, 197 p.
- *Femme et pouvoir : réflexions autour d'Olympe de Gouges*, textes issus de la journée d'études organisée le 8 déc. 1993, par le département de science politique de l'Université de Moncton, pour le bicentenaire de la mort d'Olympe de Gouges, sous la direction de Shannon Hartigan, Moncton, Éd. d'Acadie, 1995, 290 p.
- KRIEF (Huguette), « Femmes dans l'agora révolutionnaire ou le deuil d'un engagement : Olympe de Gouges, Constance Pipelet, Germaine de Staël », in *Littérature et engagement pendant la Révolution française*, Presses Universitaires de Rennes, collection « interférences », 2007, pp. 141-160.

- *Les Femmes dans la Révolution française, 1789*, Bruxelles, Commission des communautés européennes, 1991, 88 p.
- MORIN-ROTUREAU (Évelyne), *Olympe de Gouges*, Mouans-Sartoux, PEMF, 2002, 60 p.
- MOUSSET (Sophie), *Olympe de Gouges et les droits de la femme*, Paris, Le félin, 2003, 133 p.
- NOACK (Paul), *Olympe de Gouges, 1748-1793 : courtisane et militante des droits de la femme*, trad. De l'allemand par Isabelle Duclos, Paris, Éd. de Fallois, 1993, 233 p.
- Site qui consacre un dossier à Olympe de Gouges : <http://facweb.furman.edu/%7Eepcoy/projects/gouges/>

SUR LEDOUX

- GALLET (Michel), *Claude-Nicolas Ledoux*, Paris, Picard, 1980, 303 p.
- OZOUF (Mona), *L'école de la France, Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, Gallimard, pp. 287-319.
- RABREAU (Daniel), *Claude-Nicolas Ledoux, 1736-1806 : l'architecture et les fastes du temps*, Bordeaux : William Blake & Co : Art & arts, 2000, 432 p.
- RITTAUD-HUTINET (Jacques), *Claude-Nicolas Ledoux : l'oeuvre & la vie*, Châtillon-sur-Chalaronne, Éd. la Taillanderie, impr. 2006, 64 p.

SUR LE MERCIER DE LA RIVIÈRE

- MAY (L.-P.), *Le Mercier de La Rivière (1719-1801). Aux origines de la science économique*, Paris, C.N.R.S., 1975, 179 p.
- SHIN (Hyun-Sook), *utopie romanesque et libertinage*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du septentrion, 2001, 418 p., th. de doctorat litt. Française, Paris 4, 1998.

SUR MARECHAL

- BLAVIER (Yves), « Rétif, Sylvain Maréchal et quelques « utopistes », *Etudes rétiviennes*, n°10, septembre 1989, pp. 87-93.
- DIDIER (Béatrice), *Ecrire la Révolution, 1789-1799*, P.U.F, 1789, chapitre 5, pp. 171-180.
- ZATORSKA (Izabella), « De l'utopie à la prophétie, la mutation de l'utopie dans le théâtre de la Révolution », in *La Révolution française et ses fantasmes dans la littérature*, colloque organisé par l'Institut de philologie romane de l'université de Wroclaw et l'Institut d'études romanes de l'université de Varsovie, Wroclaw, Wydawnictwo Uniwersytetu Wroclawskiego ; Paris, A.G. Nizet, 1992, p. 16 et p. 20.

SUR PICARD

- *Institut royal de France. Funérailles de M. Picard. Discours de M. Villemain le 2 janvier 1829*, Impr. de F. Didot, s.d.

SUR RESTIF DE LA BRETONNE

- BLAVIER (Yves), « Rétif, Sylvain Maréchal et quelques « utopistes », *Etudes rétiviennes*, n°10, septembre 1989, pp. 87-93.
- BOSQUET (Marie-Françoise), « Lettre et utopie : l'exemple des graphes de Rétif de la Bretonne », *Revue de l'Aire*, n° 30, 2004, pp. 23-39.
- COVARD (David),
 - « L'utopisme de Rétif », in *Modèles et moyens de la réforme politique au dix-huitième siècle*, II, Lille, 1978.
 - « The revolutionary pamphlets of Restif de la Bretonne », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, n°242, 1986, pp. 293-334.
- GOULEMOT (Jean Marie) et Masseur (Didier), « Discours réglementaires et constructions utopiques chez Rétif », *Etudes rétiviennes*, n°17, décembre 1992, pp. 131-149.
- HARTMANN (Pierre), « Le dispositif des lectures intradiégétiques dans *Les Posthumes* » dans *Etudes rétiviennes*, n° 33, déc. 2006, pp. 19-33.
- KRIEF (Huguette), « *L'An 2000 ou la régénération* de Rétif de la Bretonne : de la théâtralisation de l'utopie à l'utopie du théâtre », dans *Rétif et le théâtre*, Rabat, Publications de la faculté des Lettres de Rabat, coll. « Colloques et séminaires », 66, 1995, pp. 161-168.
- LE BORGNE (Françoise), in « Rétif de la Bretonne », *Dictionnaire des utopies*, sous la direction de Mivhèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet, Antoine Picon, Larousse/ VUEF 2002, pp. 184-185.
- LOTY (Laurent),
 - « *L'An deux mille (1789) : une utopie révolutionnaire* » Actes du colloque d'Auxerre, 18-19 septembre 1992, « Rétif et l'utopie », *Études rétiviennes*, n° 17, décembre 1992, p. 77-98.
 - « Le peuple et la populace chez les philosophes des Lumières et chez Rétif de la Bretonne (le projet de réforme utopique de l'*Anthropographe* et l'analyse de son impossibilité historique) », *Etudes rétiviennes*, n°8, juin 1988, pp. 33-41.
- MIDDELL (Catharina), « Gracchus Babeuf et Rétif de la Bretonne, les voies du communisme utopique à la fin du XVIIIe siècle », in *Présence de Babeuf, Lumières, Révolution, Communisme*, sous la direction de Alain Maillard, Claude Mazauric et Eric Walter, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 67-78.
- ZATORSKA (Izabella), « De l'utopie à la prophétie, la mutation de l'utopie dans le théâtre de la Révolution », in *La Révolution française et ses fantasmes dans la littérature*, colloque organisé par l'Institut de philologie romane de l'université de Wrocław et l'Institut d'études romanes de l'université de Varsovie, Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego ; Paris, A.G. Nizet, 1992, pp. 15-16 et p. 19

SUR SADE

- ABRAMOVICI (J-C.), « Ecrire et captiver. La lecture piégée d'*Aline et Valcour* », in *Europe*, LXXVI, 1998.
- DELON (Michel),
 - « «Aline et Valcour», ou l'ambition philosophique », dans *Cahier 4 ; Sade, Rétif et les formes du roman pendant la Révolution française*.
 - « Dix années d'études sadiennes », *Dix-huitième siècle*, n°11, Paris, Garnier Frères, 1979, pp. 392-426.

- DOMENECH, *L'Ethique des Lumières, les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIIIème siècle*.
- FAVRE (Pierre), *Sade utopiste : sexualité, pouvoir et état dans le roman "Aline et Valcour"*, Paris, PUF, 1967, 105 p.
- GOULEMOT (Jean-Marie) et MASSEAU (Didier), « Discours réglementaires et construction utopiques chez Rétif », in *Eudes rétiviennes*, 17, 1992.
- GOULEMOT (Jean-Marie), « Lecture politique d'Aline et Valcour », in *Le Marquis de Sade*, Actes du colloque d'Aix en Provence, Paris, 1968.
- KLOSSOWSKI, *Les derniers travaux de Gulliver suivi de Sade et Fournier*, Montpellier, Fata Morgana, 1974.
- MALL (Laurence), « Théories de l'égalité et de l'inégalité dans "Aline et Valcour" », in *Lire Sade*, Robert Sclipa éd., Paris, L'Harmattan, 2004.
- MERCIER Roger, « Les voyages dans *Aline et Valcour* », *Dix-huitième siècle*, n°1, Paris, Garnier Frères, 1969, pp. 337-352.
- ROGER (Philippe), « Sade et la Révolution », in *L'écrivain devant la Révolution : 1780-1800*, actes du colloque franco-italien de Grenoble, 24-26 septembre 1987, organisé par la société d'étude du XVIIIe siècle et par la Societa italiana di studi sul secolo XVIII, textes réunis par Jean Sgard, Grenoble, Université Stendhal, 1990, p. 139-154.
- Sade en toutes lettres : autour d'Aline et Valcour, actes du colloque de Rouen, déc. 2002, textes réunis par Michel Delon et Catriona Seth, Paris, Desjonquères, 2004, 247 p.

SUR SAINT-LAMBERT

- DAMION, *Mémoires sur Saint-Lambert, lus à l'Académie des sciences morales et politiques*, Paris, 1855.
- *Institut royal de France. Discours prononcé par M. de Pongerville, pour la translation des restes de Saint-Lambert du cimetière du Nord au cimetière de l'Est*, le 12 septembre 1844, Paris, F. Didot frères, s.d.
- PUYMAIGRE (Théodore), *Saint-Lambert*, Metz, Verronnais, s.d.

SUR SAINT-SIMON

- LEROY (Maxime), *La Vie véritable du comte Henri de Saint-Simon : 1760-1825*, Paris : B. Grasset, 1925, 1 vol. (339 p.).
- MANUEL (Franck Edouard), *The new world of Henri Saint-Simon*, Notre Dame (Ind.) : University of Notre Dame Press, cop. 1963, 433 p.
- RÉGNIER (Philippe), "Saint-Simon", *Dictionnaire des utopies*, édité par Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet et Antoine Picon, Larousse, 2002, pp. 193-195.
- SYLVOS (Françoise), « Épistolaire, utopie et songe prophétique dans *Les Lettres d'un habitant de Genève de Saint-Simon* », *Revue de l'Aire*, n° 29, 2003, pp. 99-111.

SUR SENAC DE MEILHAN

- LE MEUR (Cyril), *Les moralistes français et la politique à la fin du XVIIIème siècle : le prince de ligne, Sénac de Meilhan, Chamfort, Rivarol, Joubert, Hérault-Séchelles devant la mort d'un*

genre et la naissance d'un monde, Paris, H. Champion, 2002, 615 p. (texte remanié d'une thèse de doctorat, Paris IV, 2000).

- STAVAN (Henry Anthony), *Gabriel Sénac de Meilhan (1736-1803) moraliste, romancier, homme de lettres*, Paris, Lettres modernes, 1968, 159 p.

SUR SULEAU

- VITU (Auguste), *Etudes littéraires sur la Révolution française. François Suleau*, Paris, France, 1854.

SUR SAY

- FRICK (Jean-Paul), Introduction à *Olbie*, P.U.N., Travaux et mémoires de l'Université de Nancy II, série « Théorie et Pratiques Sociales », 1985.
- Jean-Paul Frick, "Philosophie et économie politique chez Jean-Baptiste Say", *Histoire, économie et société*, numéro I, 1987
- LE DENMAT (Guillaume), *Morale, économie et littérature utopique : Olbie (1800) de J.-B. Say, ou la fiction d'une harmonie social*, mémoire de Maîtrise de Lettres modernes, sous la direction de Laurent Loty, Université Rennes 2, année 2001-2002.
- *Notice sur la vie et les travaux de J.-B. Say*, lue à la séance annuelle des 5 académiciens, le 3 mai 1841, par M. Blanqui, Paris, Au bureau de la revue de la législation et de la jurisprudence, 1841.
- STEINER (P.),
 - « Comment stabiliser l'ordre social moderne ? Jean-Baptiste Say, l'économie pendant la révolution française, 1789-1799, Grenoble, 1991.
 - « L'économie politique pratique contre les systèmes : quelques remarques sur la méthode de Say », in *Revue d'économie politique*, 1990.
- SYLVOS (Françoise), *L'Épopée du possible ou l'arc-en-ciel des utopies (1800-1850)*, à paraître aux Editions Champion en 2007.

3- Etudes sur le genre utopique pendant la Révolution française

- ALTAIRAC (Joseph), " Science-fiction et uchronies : et si la Révolution française n'avait pas eu lieu ? ", in *Cahiers pour la lecture populaire, Roman, roman populaire, Révolution française*, Actes du colloque de Mont-Saint-Martin, n° 11, été, automne 1989, pp. 129-137.
- BACZKO (Bronislaw), *Lumières de l'utopie* (1978), Paris, Payot et Rivages, 2001, 416 p.
- CHARLTON (Anne), " La classification journalistique de l'utopie narrative 1760-1795 " in *Journalisme et fiction au 18^{ème} siècle*, textes des communications du colloque tenu à Exeter, sept. 1996, éd. Par Malcom Cook et Annie Jourdan, Bern, New York, Paris, P. Lang, 1999, 241 p.
- COOK (Malcom), " Fictions utopiques révolutionnaires " in *Dictionnaire des utopies*, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet et Antoine Picon, Larousse/VUEF, 2002, p. 97-98.

- GOULEMOT (Jean-Marie), “ Voyages imaginaires à la veille de la Révolution ”, in *Le voyage révolutionnaire*, actes du colloque franco-néerlandais du Bicentenaire de la Révolution française, Amsterdam, 12-13 octobre 1989, publiés par Willem Frijhoff et Rudolf Dekker, Hilversum, Verloren, 1991, p. 121-139.
- KRIEF (Huguette), “ L’Utopie dans la fiction romanesque sous la Révolution française ”, *Parabasis*, 7, 1995, Revue publiée par Alta Press (Alberta, Canada)
- MOREL (Anne-Rozenn),
 - “ Les utopies de la Révolution française ou l’introduction de l’histoire dans la fiction (1789-1804) ”, dans *Que m’arrive-t-il ? Littérature et événement*, Actes du colloque international Jeunes chercheurs *Littérature et événement* organisé par le C.E.L.A.M. - Rennes 2, les 4, 5 et 6 mars 2004, Presses Universitaire de Rennes, collection « Interférences », 2006, pp. 145-154.
 - “Utopies égalitaires et utopies libérales pendant la Révolution française”, actes du Quatrième Congrès international d’études utopiques organisé par l’Utopian Studies Society à Madrid (2003), (paru sous la forme de résumés sur le site de l’Utopian Studies Society (http://www.utopianstudieseurope.org/abstracts2003/abstracts_2003.htm))
 - « La fin du siècle des Lumières par les utopistes ou l’imaginaire au service du politique », actes du colloque international organisé par la Voltaire Fondation sous la direction d’Edward Nye, *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, juillet 2004, pp. 145-155.
 - « Modes d’engagement de l’utopie : le ludique et le juridique », actes de la journée d’études *Littérature et engagement sous la Révolution française* organisée par Isabelle Brouard-Arends et Laurent Loty à l’Université de Rennes 2, Presses Universitaires de Rennes, collection « Interférences », 2007, pp. 79-88.
 - « Les fictions utopiques sous la Révolution française (1789-1804) : un nouveau rapport à l’histoire », actes du Séminaire international de la Société internationale d’étude du dix-huitième siècle (SIEDS) intitulé *Lumières et histoire, Réinventer l’Antiquité, imaginer de nouveaux mondes, penser les révolutions*, organisé par Marc-André Bernier et Hans-Jürgen Lüsebrink, édition Honoré Champion, à paraître en 2008.
 - « Individuation de la loi et fraternité dans les fictions utopiques sous la Révolution française (1789-1804) », dans la Revue *Dix-huitième siècle*, n° 41 *Individus et communautés dans les pensées et les sociétés des Lumières*, à paraître en 2009.
- SILVER (Marie-France), “ La femme, le mariage et la sexualité dans trois utopies de la période révolutionnaire ” in *Transactions of the Eighth international congress of the enlightenment*, Bristol, 21-22 July 1991, tome II, University of Oxford, 1992, S.V.E.C n° 304, p. 804-808.
- ZATORZKA (I.), “ De l’utopie à la prophétie, la mutation de l’utopie dans le théâtre de la Révolution ”, in *La Révolution française et ses fantasmes dans la littérature*, colloque organisé par l’Institut de philologie romane de l’université de Wroclaw et l’Institut d’études romanes de l’université de Varsovie, Wroclaw, Wydawnictwo Uniwersytetu Wroclawskiego ; Paris, A.G. Nizet, 1992, pp. 15-23.

4- Etudes sur le genre utopique au dix-huitième siècle

- ANSART (Guillaume), *Réflexion utopique et pratique romanesque au siècle des Lumières : Prévost, Rousseau, Sade*, Paris ; Caen, Lettres modernes-Minard, 1999, 171 p.
- BENREKASSA (Georges),

- « Le statut du narrateur dans quelques textes dits utopiques », *Le Concentrique et l'Excentrique, Marges des Lumières*, Paris, Payot, « Bibliothèque historique », 1980, pp. 239-257.
- « Le savoir de la fable...
- « Utopie et fracture révolutionnaire : Senancour et la critique du discours utopique », in *Utopia e modernità*, éd. par Giuseppa Saccaro Del Buffa et Arthur O. Lewis, Roma, Gangemi, 1989.
- BOSQUET (Marie-Françoise), *Images du féminin dans les utopies françaises classiques*, Oxford, Voltaire Foundation, 2007, 451 p.
- DELAPORTE (André), *Bergers d'Arcadie : poètes et philosophes de l'Age d'or dans la littérature française du XVIIIe siècle*, Puiseaux, Pardès, 1988, 94 p.
- *EMF : studies in early modern France*. Vol. 5, *Utopia. 2, the eighteenth century*, ed. by David Lee Rubin, Charlottesville, Rookwood press, 1999, 131 p.
- FOUGÈRE (ÉRIC), *Les voyages et l'ancrage : représentation de l'espace insulaire à l'âge classique et aux Lumières (1615-1797)*, Paris, Éd. de l'Harmattan, 1995, 445 p.
- GARINO (Violaine), *Art utopique, utopie de l'art (Fénelon, Foigny, Fontenelle, Tyssot de Patot, Veiras)*, Mémoire de maîtrise en Lettres, Aix-Marseille 1, 1995, 57 p.
- GOULEMOT (Jean-Marie), « Nouveautés : les utopies », *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, avec la collaboration de Jean-Pierre Vivet, II, *Le Livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Éditions Promodis, 1984, pp. 231-239.
- GOULEMOT (Jean-Marie), MASSEAU (Didier), TATIN-GOURIER (Jean-Jacques), « Utopie » in *Vocabulaire de la littérature du XVIIIème siècle*, Paris, Minerve, 1996, 242 p.
- HUDDE (Hinrich), « Utopie », *Dictionnaire européen des Lumières* (sous la direction de Michel Delon), Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp. 1078-1082.
- LE FLAMANC (Auguste), *Les utopies prérévolutionnaires et la philosophie du 18^e siècle*, Paris, J. Vrin, 1934, 178 p.
- LEIBACHEN-OUVRARD (L.), *Libertinage et utopie sous le Règne de Louis XIV*, Paris, Droz, 1989, 245 p.
- LEPEZ (Brigitte),
 - « Eros dans la littérature utopique française du XVII et du XVIIIème siècle. A la recherche d'une problématique de socialisation de l'amour », in *Uranie*, n° 8, 1998, pp. 181-188.
 - *L'enfant dans l'utopie en France de 1675 à 1789*, Thèse de doctorat de littérature française, Paris 3, 1994, Paris, 2 vol.
- LILJEGREN (Sten Bodvar), *Studies on the origin and early tradition of English Utopian fiction*, Uppsala, Lundequistska Bokhandeln, 1961, 151 p.
- « L'utopie en procès au siècle des Lumières », *Essays on the age of Enlightenment in honor of Ira O. Wade*, edited by Jean Macary, Genève-Paris, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », n° 164, 1977, pp. 313-327.
- MAROUBY (Christian), *Utopie et primitivisme, essai sur l'imaginaire anthropologique à l'âge classique*, Paris, Seuil, 1990, 221 p.
- MOREL (Anne-Rozenn),
 - « Les utopies libérales au dix-huitième siècle ou l'introduction de l'économie dans la littérature », in *Art et argent en France au temps des Premiers Modernes (XVIIe-XVIIIe siècles)*, actes du colloque international de l'Université Paris X sous la direction de Martial Poirson, *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, octobre 2004, pp. 185-191.

- *Modèles de société égalitaires et libéraux dans les utopies du dix-huitième siècle*, mémoire de DEA sous la direction de Laurent Loty, Université de Rennes 2, année 1999-2000, 192 p.
- RACAULT (Jean-Michel),
 - “ Les jeux de la vérité et du mensonge dans les préfaces des récits de voyages imaginaires à la fin de l’âge classique (1676-1726) ” in *Métamorphoses du récit de voyage*, actes du colloque de la Sorbonne et du Sénat, 2 mars 1985, recueillis par François Moureau, préface de Pierre Brunel, Paris, Champion ; Genève, Slatkine, 1986, pp. 82-98.
 - *L’utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1991, 830 p.
 - *Nulle part et ses environs, Voyage aux confins de l’utopie littéraire classique (1657-1802)*, Presses de l’Université de Paris-Sorbonne, 2003, 473 p.
- REES (Christine), *Utopian imagination and eighteenth century fiction*, London and New-York, Longman, 1996, 296 p.
- ROBERT (Richard), *Utopie et individu au tournant des Lumières, 1770-1810*, Caen, Gérard Gengembre dir., 2001, 388 p.
- *Reise und Utopie : zur Literatur des Spätaufklärung*, Beiträge von Uwe Japp, Klaus Laermann ; Hans Joachim Piechotta, Ralph-Rainer Wuthenow, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1976, 300 p.
- RHIS (Charles),
 - *Les philosophes utopistes, le mythe de la cité communautaire en France au XVIIIème siècle*, Paris, Edition Marcel Rivière et Cie, 1970, 414 p.
 - “ Les utopistes contre les Lumières ”, *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, Genève, 1967, LVII, pp. 1321-1355.
- SHIN (Hyun-Sook), *utopie romanesque et libertinage*, Villeneuve-d’Ascq, Presses Universitaires du septentrion, 2001, 418 p., th. de doctorat de littérature Française, Paris 4, 1998.
- SOBOUL (Albert), *Utopies au siècle des Lumières : étude et bibliographie*, Paris, Microéditions Hachette, 1972, 22 p.
- TCHUDINON (A.), “ Secularisation of mentality and social utopianism in the eighteenth century ”, in *Transactions of the Eighth international congress of the enlightenment*, Bristol, 21-22 July 1991, University of Oxford, 1992, S.V.E.C n° 303, p. 348-351.
- TROUSSON (Raymond),
 - “ Orientation et problèmes de l’utopie au siècle des Lumières : rapport de synthèse ”, *Transaction of the fifth International Congress of the Enlightenment*, S.V.E.C., 1981, pp. 613-636.
 - “ Les bibliothèques de l’utopie au XVIIIème siècle ”, in *Buch and Sammler : private und öffentliche Bibliotheken im 18. Jahrhundert*, colloquium des Arbeitsstelle 18. Jahrhundert, Gesamthochschule Wuppertal, Universität Münster, Düsseldorf vom 26-28 September 1977, Heidelberg, C. Winter, 1979, pp. 99-107.
- *Utopia. 2. The eighteenth century*, éd. By David Lee Rubin, Charlottesville, Rookwood cop., 1999, 131 p.
- YARDENI (Myriam), *Utopie et révolte sous Louis XIV*, Paris, Nizet, 1980, 167 p.

5- Etudes sur l'utopie en général

- ABENSOUR (Michel),
 - « L'Histoire de l'utopie et le destin de sa critique », *Textures*, n°6/7, 1773-1774.
 - « L'utopie socialiste : une nouvelle alliance de la politique et de la religion », *Le temps de la réflexion*, pp. 61-112.
- ALLEMAND (Roger-Michel), *L'utopie*, Paris, Ellipses, 2005.
- ANGENOT (M.), *L'utopie collectiviste*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.
- BACZKO (Bronislaw), « Fictions historiques et conjonctures historiques », in *Lectures, livres et lecteurs du XVIIIème siècle*, Actes publiés sous la direction de Jean-Marie Goulemot, Université de Tours, *Cahier d'Histoire culturelle*, n° 12, 2003, pp. 135-144.
- BARBERIS (Pierre), *Prélude à l'utopie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BENREKASSA (Georges), « Époques de l'utopie, fin de l'utopie », dans *L'Imaginaire utopique*, *Revue L'Esprit créateur*, winter 1994, vol. XXXIV, n°4, Lexington, University of Kentucky, 1994, pp. 34-46
- BLOCH (Ernst),
 - *L'esprit de l'utopie*, traduit de l'allemand par Anne-Marie Lang et Catherine Piron-Audard, version de 1923 revue et modifiée, Paris, Gallimard, “ Bibliothèque de philosophie ”, 1977, 344 p.
 - *Le principe espérance*, quatrième partie : « Les épures d'un monde meilleur », pp. 56-59.
- BOST (Hubert), « Utopie et pluralité des mondes : l'espace imaginaire comme lieu théologique à l'âge classique », dans *Etudes théologiques et religieuses*, tome 70, 1995/1, pp. 1-13.
- Bouchard (Guy), Giroux (Laurent), Leclerc (Gilbert), *L'Utopie aujourd'hui*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1985.
- BRUNET (P.), *Mythe et utopie*, Napoli, Istituto Italiano per gli Studi filosofici, 1999, pp. 3-18.
- BURNIER (Michel-Antoine), *Les paradis terrestres : 25 siècles d'utopies de Platon à Biosphère 2*, Paris, F. Massot- COL., 2000, 206 p.
- CHIRPAZ (François), *Raison et déraison de l'utopie*, Paris, l'Harmattan, 1999.
- CIORAN (E. M.), *Histoire et utopie*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1977, 147 p.
- CIORANESCU (Alexandre), *L'Avenir du Passé : Utopie et Littérature*, Paris, Gallimard, “ Les Essais ”, 1972.
- *De l'utopie à l'uchronie, formes, significations, fonctions*, Actes du Colloque d'Erlangen édités par Hinrich Hudde et Peter Kuon, 16-18 oct. 1986, Tübingen, Guther Narr Verlag, 1988, 178 p.
- DESROCHE (Henri), *Les Dieux rêvés : théisme et athéisme en utopie*, Paris, Desclée, 1972, 227 p.
- *Dictionnaire des utopies*, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet, Antoine Picon, Larousse-VOUEF, 2002, 284 p.
- DILAS (Y.), GERVEREAU (L.), PAQUOT (T.), *Rêver demain, utopies, science-fiction et villes idéales*, Paris, Éd. Alternatives, 1994.
- DILAS-ROCHERIEUX (Y.), *L'utopie ou la mémoire du futur : de Thomas More à Lénine, le rêve éternel d'une autre société*, Paris, Robert Laffont, 2000, 401 p.
- *Discours et utopie : stratégies (littérature, philosophie, architecture)*, actes du Colloque du Centre de recherches sur le discours et le texte, Nancy, 1-4 mai 1986, textes rassemblés par Michel Rémy, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1987, 271 p.

- DROUIN-HANS (Anne-Marie),
- “ Différences, harmonie et exclusions : la solution des utopies ”, à paraître dans la revue *Spirale*, communication personnelle, 12 p. dactylographiées.
- *Education et utopies*, J. Vrin, 2004, 286 p.
- DUBOIS (Claude-Gilbert), *Problèmes de l’utopie*, Paris, Minard, 1968, 64 p.
- DUPONT (Victor), *L’Utopie et le roman utopique dans la littérature anglaise*, thèse de doctorat, Cahors, Impr. A. Coueslant, 1941.
- Elmalih (Norbert), « Discours et utopie : stratégies », *Autrement*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, n° 3-4, 1986-1987, pp. 9-23.
- FUNCKE (Hans-Günter), *Utopie, Utopiste*, Munich, R. Oldenbourg Verlag, 1991, 104 p.
- GIANZILY (Jean-Antoine), *Le pouvoir, le réel et l’illusoire : en finir avec les utopies*, Paris, Denoël, 1993, 205 p.
- GNUG (Hiltrud), *Utopie and utopischer Roman*, Stuttgart, Reclam, 1999, 269 p.
- GOULEMOT (Jean-Marie),
 - « Le Temps de l’utopie », in *l’Intelligence du passé*, Tours, Publication de l’université de Tours, 1988, pp. 359-365.
 - « Utopie et histoire », dans *Critique*, Paris, Ed. de Minuit, mai-septembre 1979, pp. 445-456.
 - « L’Utopie de Thomas More à l’ombre des Lumières : histoire fragmentaire et hypothétique d’une subversion, d’une appropriation, d’un investissement et de quelques opérations encore », in *Les représentations du XVIe siècle et de la Renaissance au XVIIIe et XIXe siècle*, Université de Tours, *Cahiers d’histoire culturelle*, n° 11, 2002, pp. 51-59.
- GUADALUPI (Gianni), *Guide de nulle part et d’ailleurs, à l’usage du voyageur intrépide en maints lieux imaginaires de la littérature universelle*, préface, André Dhôtel, traduction, Patrick Reumaux, Paris, Éditions du Fanal, 1981, 410 p.
- HENRIET (Eric B.), *L’histoire revisitée : panorama de l’uchronie sous toutes ses formes*, Amiens, Encrage ; Paris, Les belles lettres, 1999, 222 p.
- HUGUES (Michèle), *L’utopie*, ouvrage publié sous la direction de Claude Thomasset, Paris, Nathan, 1999, 128 p.
- IMBROSCIO (Carmelina.) (sous la direction de),
 - *Requiem pour l’utopie ? Tendances autodestructrices du paradigme utopique*, introduction de R. Trousson, Pise, Libreria Goliardica, Coll. “ Histoire et critique des idées ”, 1986, 228 p.
 - *L’Utopie à la dérive : sur les compromissions vitales du lieu utopique*, préface de Corrado Rosso, Pise, Edition Libreria goliardica, 1995, 216 p.
- JEAN (George), *Voyages en utopie*, Paris, Gallimard, 1994, 176 p.
- KOLAKOWSKI (Leszek), *L’Esprit révolutionnaire. (suivi de) Marxisme, utopie et anti-utopie*, traduction de l’allemand et postface de Jacques Dewitte, Bruxelles, Éditions Complexe, 1978, 303 p.
- KRANICH (Carine), *Voyage en terre d’utopie imaginaire et politique dans quelques romans du XXème siècle*, Mémoire de maîtrise en Lettres modernes, Saint-Étienne, 2003.
- KUON (Peter), “ Le primat du littéraire, utopie et méthodologie ”, in *Per una definizione dell’utopia. Metodologie e discipline a confronto*, éd. par Nadia Minerva, Ravenna, Longo, 1992, pp. 41-49.
- *L’Imaginaire subversif : interrogations sur l’utopie*, Genève, Éditions Noir ; Lyon, Atelier de création libertaire, 1982, 185 p.
- *L’Utopie en question*, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2001, 245 p.

- *L'Utopie*, Actes édités par la Société chauvinoise de philosophie, , 2002, I, 126 p.
- *La fin des utopies*, *Magazine littéraire*, juillet-août 1978, n° 139.
- *La renaissance des utopies*, *Magazine littéraire*, n° 387, mai 2000.
- LABARRIÈRE (Pierre-Jean), *Poïétiques : quand l'utopie se fait histoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 327 p.
- LACROIX (Jean-Yves), *L'utopie : philosophie de la nouvelle Terre*, Paris, Bordas, 1994, 191 p.
- *Le Discours utopique*, Colloque de Cerisy, Paris, Union Générale d'éditions, " 10/18 ", 1978.
- LEIBACHER-OUVRARD (Lise), FITTING (Peter), « L'imaginaire utopique : paradigmes, formes et fonctions », dans *L'Imaginaire utopique*, *Revue L'Esprit créateur*, winter 1994, vol. XXXIV, n° 4, Lexington, University of Kentucky, 1994, pp. 5-18.
- LEMMEL (Olivier), *L'utopie dans la science-fiction moderne : eutopie et dystopie*, Mémoire IEP, Aix-Marseille 3, 1987.
- *Les Utopies, moteurs de l'histoire ? Les rendez-vous de l'histoire*, Blois 2000, textes de Jacques Attali, Michèle Riot-Sarcey, Alain Touraine, préface de Michèle Riot-Sarcey, débats animés par Pauline Smitt Pantel et Michel Winok, Nantes, Ed. Plains feux, 2001, 123 p.
- *L'utopie en question*, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2001.
- LOTY (Laurent),
 - « Science et politique en fiction », in *Dictionnaire des utopies*, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet, Antoine Picon, Larousse-VOUEF, 2002, pp. 200-203.
 - « Which utopias for today ? Historical considerations and propositions for a dialogical and paradoxical alterrealism », *Spaces of Utopia*, *Revue en ligne avec notes de lecture*, n° 1, spring 2006, pp. 98-116, http://1er.letras.up.pt/uploads/ficheiros/74_9.pdf.
- *Lieux de l'utopie*, n° spécial de *Littérature*, n° 21, janvier 1976.
- MALER,
 - *Congédier l'utopie ? L'utopie selon Karl Marx*, Paris, L'Harmattan, 1994.
 - *Convoiter l'impossible : l'utopie selon Karl Marx*, Paris, Albin Michel, 1995.
- MANHEIM (Karl), *Idéologie et utopie*, trad. par Pauline Rollet, Paris, Rivière et Cie, 1956.
- MARCUSE (H.), *La fin de l'utopie*, Paris, Éditions du Seuil/Combats, 1968.
- MARX (Karl), *Engels (Friedrich)*,
 - *Les Utopistes, introduction, traduction et notes de Roger Dangeville*, Paris, F. Maspero, 1976, 181 p.
 - *Utopisme et communauté de l'avenir, introduction, traduction et notes de Roger Dangeville*, Paris, F. Maspero, 1976, 190 p.
- MATTELART (Armand), *Histoire de l'utopie planétaire : de la cité prophétique à la société globale*, Paris, La Découverte, 1999, 417 p.
- MINOIS (Georges), *Histoire de l'avenir : des Prophètes à la prospective*, Paris Fayard, 1996, 645 p.
- MOREAU (Pierre-François), *Le Récit utopique : droit naturel et roman de l'Etat*, Paris, Presses Universitaires de France, " Pratiques théoriques ", 1982.
- MUCCHIELLI (R.), *Le Mythe de la cité idéale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.
- *Nouvelles de nulle part : Utopies urbaines (1789-2000)*, Catalogue de l'exposition organisée conjointement par le Musée de Valence et le Centre Pompidou, Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle et présentée au musée de Valence, du 26 janvier au 29 avril 2001, Paris, Réunion des musées nationaux, 2001, 198 p.
- PAQUOT (Thierry),

- *L'Utopie ou l'idéal piégé*, Paris, Hatier, coll. Optiques Philosophie, 1996, 79 p.
- *Utopies et utopistes*, Paris, Éditions La Découverte, collection « Repères », 2007, 121 p.
- PORRET (Michel), « Crimes et châtements en utopie. Esquisse », in *Le jardin de l'esprit*, Textes offerts à B. Baczko, réunis et publiés par M. Porret et François Rosset, Genève, Droz, 1995, pp. 143-165.
- RAULET (Gérard),
 - « Fin de l'utopie ou nouvelle utopie. Réflexion sur la condition post-moderne », dans *Utopia e modernita*, éd. par G. Saccaro et A.O. Lewis, Roma, Gangemi, 1989.
 - « L'utopie comme texte et structure processuelle », dans *Stratégies de l'utopie*, éd. par G. Raulet et P. Furter, Paris Galilée, 1979.
 - « L'Utopie est-elle un concept ? », *Ligne 17*, oct. 1992.
 - « Sur la conjecture anti-utopique », dans *L'Imaginaire utopique*, *Revue L'Esprit créateur*, winter 1994, vol. XXXIV, n°4, Lexington, University of Kentucky, 1994, pp. 103-116.
- RAYNAUD (Jean), *Utopies et réalités : spécificité du récit de science-fiction américain de 1958 à nos jours*, Thèse d'état de littérature, Paris 3, 1980, Paris, 2 vol.
- RESZLER (A.), « Mythe et utopie », *RESS*, n°53, 1980, pp. 75-84.
- RICOEUR (Paul),
 - *Du texte à l'action, Essais d'Herméneutique, II*, chapitre « L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social », Paris, Éd. du Seuil, 1986, 410 p.
 - *L'Idéologie et l'utopie*, trad. de *Lectures on ideology and utopia*, recueil d'un ensemble de cours donnés aux Etats-Unis, Paris, Éditions du Seuil, 1997.
- RIOT-SARCEY (Michèle), BOUCHET (Thomas), PICON (Antoine), *Dictionnaire des utopies*, Paris, Larousse/VUEF, 2002, 284 p.
- ROGER CLARK (E.), « L'Utopie : Tentative de réintégration universelle », in *Studies in eighteenth century culture*, n°6, Congrès international sur le siècle des Lumières, tenu à Yale University, 13-20 juillet 1975, Madison, University of Wisconsin press, 1977, pp. 417-426.
- ROUDAUT (Jean), *Les villes imaginaires dans la littérature française*, Paris, Hatier, 1990.
- RUYER (Raymond), *L'Utopie et les utopies*, Paris, PUF, 1950, 293 p.
- SERVIER (Jean), *Histoire de l'utopie*, Gallimard, « Folio Essais », Paris, (1967 pour la première édition), 1991.
- SCHLANGER (Judith E.), « Puissance et impuissance de l'imaginaire utopique », *Diogène*, n° 84, oct.-déc. 1973, pp. 3-27
- STAQUET (Anne), *L'utopie ou les fictions subversives*, Québec, Éditions du Grand Midi, 2003, 182 p.
- STEINER (G.), « Le futur du verbe », *Utopie et terreur*, Cadmos, n° 9, 1980, p. 9-18.
- TENENTI (Alberto), « Utopie », *Dictionnaire de la philosophie politique*, sous la direction de P. Raynaud et S. Rials, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, pp. 716-721.
- TROUSSON (Raymond),
 - *Transaction of the fifth International Congress of the Enlightenment*, S.V.E.C., 1981, pp. 613-636 p.
 - *D'utopies et d'utopistes*, Paris, l'Harmattan, Coll. « Utopies », 1998, 239 p.
- *Utopia e modernita : teoria e prassi utopiche nell'eta moderna e postmoderna*, éd. par Giuseppa Saccaro Del Buffa et Arthur O. Lewis, 2 vol., Roma, Gangemi, 1989, 1196 p.
- *Utopia : de quelques utopies actuelles à l'aube du 3^{ème} millénaire*, sous la direction de Laurent Lavoie, préface de Derrick de Kerckhove, Québec, Presses de l'Université de Laval, Paris, Éditions Syllepse, 2001, 219 p.

- *Utopian literature : a selection*, éd. by J.W. Johnson, New York, the Modern library, cop. 1968, 332 p.
- *Utopie et utopies, l'Imaginaire du projet social européen*, actes du séminaire européen d'études des idées et de l'imaginaire collectif, Bordeaux, 1989-1990, textes réunis par Claude Gilbert Dubois, Éditions Interuniversitaires, Mont-de-Marsan, 1993, 2 vol., 239-204 p.
- *Utopie und Pädagogik in Frankreich : 1798-1860*, Bad Heilbrunn, Verlag Julius Klinkhardt, 1996, 286 p.
- *Utopie : la quête de la société idéale en occident*, exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, site François Mitterand, du 4 avril au 9 juillet 2000, Paris, Bibliothèque nationale de France, B.N.F.-Fayard, 2000, 367 p. [La BNF a numérisé de nombreuses œuvres utopiques qui sont disponibles sur le site de la BNF (Gallica)]
- *Utopie, Marxisme, selon Ernst Bloch : un système de l'inconstructible*, hommages à Ernst Bloch pour son 90^{ème} anniversaire, publiés sous la direction de Gérard Raulet, Paris, Payot, 1976, 331 p.
- *Utopie, utopies*, n° spécial de *Mots*, n° 35, 1993.
- *Utopies*, *Revue des Deux Mondes*, avril 2000.
- VENTURI (Franco), *Utopia and reform in the Enlightenment*, cambridge, 1971.
- VERSINS (Pierre), *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1972.
- WAGNER (Birgit), *Gärten und Utopien : Natur und Glücksvorstellungen in der französischen Spätanflärung*, Wien, H. Böhlau Nachf., 1985, 211 p.
- WUNENBURGER (Jean-Jacques), *L'Utopie ou la crise de l'imaginaire*, Paris, J. P. Delarge, 1979, 254 p

SITES INTERNET CONSACRES A L'UTOPIE

- **Society for Utopian Studies (www.utoronto.ca/utopia/)**
- **Utopian Studies society (United Kingdom) (www.utopianstudies.org)**
- **Utopia (www.euro.net/mark-space/Utopia.html)**
- **Utopia on the net (www.users.erols.com/jonwill/utopialist.htm)**
- **Thomas More Society (www.d-holliday.com/tmore/default/htm)**
- **Utopie et science-fiction : (www.neuronnexion.fr/~yves-p/centre.html)**
- **Utopie (www.gallica.bnf.fr)**
 [Ce site, créé à l'occasion de l'exposition *Utopie. La quête de la société idéale en Occident* s'étant déroulée à la BNF du 4 avril au 9 juillet 2000, comprend un dossier très complet sur l'évolution de l'utopie de l'Antiquité à nos jours. Il propose surtout une très riche bibliographie de textes utopiques du XVI au XX^{ème} siècle, numérisés et donc consultables en ligne.]
- **Synthèse historique sur l'utopie (www.neuroconnexion.fr/~yves_/utopie/utopidx.html)**

B- Sur la Révolution française

1- Ouvrages bibliographiques sur la littérature pendant la Révolution française

- ESCOFFIER (Maurice), *Le Mouvement romantique, 1788-1850, essai de bibliographie synchronique et méthodique*, précédé d'une lettre à l'Académie française sur l'édition originale et suivi de notes et documents sur le même sujet, Paris, Maison du Bibliophile, 1934, 431 p.
- MARTIN (André), WALTER (Gérard), *Catalogue de l'histoire de la Révolution française (Écrits de la période révolutionnaire 1789-1799)*, 5 tomes : *Auteur, Anonymes, Journaux, Almanachs*, Paris, Édition des Bibliothèques nationales, 1943.
- MONGLOND (André), *La France révolutionnaire et impériale*, Genève, Slatkine, Mégariotis, Paris, diffusion Champion, 1976.

2- Etudes sur la littérature pendant la Révolution française

- ALBERT (Maurice), *Nouvelle bibliothèque littéraire. La littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration*, Genève, Slatkine, 1970, fac-simile de l'éd. de Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 4^{ème} édition, 1898, 361 p.
- BONNAL DE GANGES (Edmond), *Etude sur l'histoire de la littérature pendant la Révolution*, Toulouse, Impr. Bonnal et Gibrac, 1866, 22 p.
- BOUREZ (G. et M.-T.), SGARD (Jean) « L'écrivain devant la Révolution » in *L'écrivain devant la Révolution : 1780-1800*, actes du colloque franco-italien de Grenoble, 24-26 septembre 1987, organisé par la société d'étude du XVIII^e siècle et par la Societa italiana di studi sul secolo XVIII, textes réunis par Jean Sgard, Grenoble, Université Stendhal, 1990, pp. 305-314.
- *Chantiers Révolutionnaires : science, musique, architecture*, études réunies et présentées par Béatrice Didier et Jacques Neefs, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1992, 230 p.
- CHENIER (Marie-Joseph), *Rapports à l'Empereur sur le progrès des sciences, des lettres et des arts depuis 1789. 3, Littérature française, préface de Denis Woronoff, présentation et notes de Jean-Claude Bonnet et Pierre Frantz*, Paris, Belin, 1989, 317 p.
- COOK (Malcom),
 - « La critique de la religion dans le roman révolutionnaire : l'exemple de Louvet de Couvray, Emilie de Varmont ou le divorce nécessaire et les amours du curé Sévin (1791) », in *Roman et religion en France (1713-1866)*, textes réunis, présentés et édités par Jacques Wagner, Paris, Éditions Champion, 2002, pp. 171-177.
 - « Le roman en France en 1789 », dans *Dix-huitième siècle*, l'année 1789, n° 20, 1788, pp. 221-233.
- COULET (Henri), « Quelques aspects du roman anti-révolutionnaire sous la Révolution », *Revue de l'Université d'Ottawa*, n° 54, 1984, pp. 27-47.
- DARNTON (Robert),
 - *La fin des Lumières : le mesmérisme et la Révolution*, trad. de l'américain par Marie-Alyx Revellat, Paris, O. Jacob, 1995, 220 p.
- DELON (Michel), « Révolution et imaginaire », in *La Révolution mise à nu par ses écrivains mêmes, Europe*, n° 715-716, nov. déc. 1788, p. 3-7.
- *Dialogues révolutionnaires*, textes établis et présentés par Malcom Cook, Exeter, University of Exeter Press, 1994, xv-93 p.
- DEMENTIJEV (E.-G.), « Le roman philosophique pendant la Révolution française, 1789-1794 », *Courrier de l'Université de Leningrad*, n° 8, 1963, pp. 574-585.
- DIDIER (Béatrice),

- « La Révolution dans le roman noir », in *La Révolution française et ses fantasmes dans la littérature*, colloque organisé par l'institut de philologie romane de l'université de Wrocław et l'Institut d'études romanes de l'université de Varsovie, Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego ; Paris, A. G. Nizet, 1992, p. 41-49.
- *La littérature de la Révolution française*, Paris, P.U.F., collection « Ecriture », 1989.
- *Ecrire la Révolution*, Paris, P.U.F., 1989, 318 p.
- DUVAL (Georges-J.), *Histoire de la littérature révolutionnaire*, précédée d'une introduction par M. Henri Marchal, Paris, E. Dentu, 1879, 422 p.
- DOUTHWAITE (Julia V.), « In Search of a New Paradigm : Recent Work on Revolutionary History, Literature, and Art », in *Eighteenth-Century Studies*, vol. 37, Number 2, winter 2004, pp 285-291.
- FORT (Bernadette), « The French Revolution and the making of fictions », in *Fictions of the French Revolution*, ed. by Bernadette Fort, Evanston, Northwestern University Press, 1991, pp. 3-32.
- *Frauen-Literatur-Revolution*, Pfaffenweiler, Centaurus-Verl.-Ges., 1992, 361 p.
- GÉRUZEZ (Eugène-Nicolas), *Histoire de la littérature française pendant la Révolution*, Paris, Charpentier, 1859, 423 p.
- GIDEL (Charles-Antoine), *Histoire de la littérature française depuis la fin du XVIIème siècle jusqu'en 1815*, Paris, A. Lemerre, 1898, 487 p.
- GILOT (Michel), OUDART (Jean), « L'écrivain en question de l'an I à l'an III », in *L'écrivain devant la Révolution : 1780-1800*, actes du colloque franco-italien de Grenoble, 24-26 septembre 1987, organisé par la société d'étude du XVIIIe siècle et par la Societa italiana di studi sul secolo XVIII, textes réunis par Jean Sgard, Grenoble, Université Stendhal, 1990, pp. 291-304.
- GRACZYK (Anette), « Le théâtre de la Révolution française, média de masses entre 1789 et 1794 », (traduit de l'allemand par Élisabeth Landes), *Dix-huitième siècle*, n°21, 1989, pp. 395-409.
- HASSLER (Gerda), « Lumières et idéologie : continuité ou rupture ? », in *Transactions of the Eighth international congress on the enlightenment*, tome I, S.V.E.C. n° 303, Oxford, 1992, p. 606-609.
- *Il Teatro e la Rivoluzione francese*, Vicenza, Accademia Olimpica.
- JEANROY-FELIX (Victor), *Nouvelle histoire de la littérature pendant la Révolution française et le premier Empire*, Paris, Bloud et Barral, 1886 (2^{ème} éd.), viii-474 p.
- KRIEF (Huguette),
 - « Censure et roman sous la Révolution française », dans *Censures et interdits*, textes rassemblés par Bernard Baillaud, Jérôme de Gramont et Denis Hüe, Presses Universitaires de Rennes, Cahiers Diderot n° 9, 1997, pp. 229-241.
 - « Temps et idéologie dans la fiction romanesque de la Révolution française », *L'espace et le temps reconstruits, La Révolution française, une révolution des mentalités et des cultures ?* Actes du colloque organisé à Marseille par la commission scientifique régionale pour le bicentenaire de la Révolution française et le Centre Méridional d'Histoire sociale des mentalités et des cultures, les 22-24 février 1989, Publications de l'Université de Provence, 1990, pp. 217-227.
 - *Vivre libre et écrire, Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789-1800)*, textes choisis, présentés et annotés par Huguette Krief, Oxford, Voltaire Fondation, Paris, PUPS, 2005, 303 p.
- KUPIEC (Anne), *Le livre-sauveur. La question du livre sous la Révolution française 1789-1799*, Paris, Kimé, 1998.

- LABROSSE (Claude), « Missions et figures de l'homme de lettre à l'aube de la Révolution : le témoignage des journalistes de 1789 », in *L'écrivain devant la Révolution : 1780-1800*, actes du colloque franco-italien de Grenoble, 24-26 septembre 1987, organisé par la société d'étude du XVIIIe siècle et par la Societa italiana di studi sul secolo XVIII, textes réunis par Jean Sgard, Grenoble, Université Stendhal, 1990, pp. 31-41.
- *La Révolution française et la littérature*, actes du colloque international du bicentenaire, Kyoto, 13-14 octobre 1992, éd par Hisayasu Nakagawa, Presses Universitaires de Kyoto, 1992, 281 p.
- *Le Roman de la Révolution française*, éd. par Raymond Trousson, Bruxelles, éd. Complexe Nathan, 1997, 1289 p.
- *Le Roman et l'histoire. 3, La Révolution française : une sélection d'ouvrages de la Bibliothèque nationale de France reproduits en microformes*, Paris, BNF, 1996.
- *Le voyage révolutionnaire*, actes du colloque franco-néerlandais du Bicentenaire de la Révolution française, Amsterdam, 12-13 octobre 1789, publ. Par Willem Frijhoff et Rudolf Dekker, Hilversum, Verloren, 1991, 151 p.
- *Literatur der Französischen Revolution : eine Einführung*, Stuttgart, J.-B. Metzler, 1988, 316 p.
- *Littérature et engagement pendant la Révolution française*, sous la direction de Isabelle Brouard-Arends et de Laurent Loty, Presses Universitaires de Rennes, collection « Interférences », 2007, 200 p.
- LOTY (Laurent), « Condorcet contre l'optimisme : de la combinatoire historique au méliorisme politique », Actes du colloque international de Paris, 8-11 juin 1988, sous la direction de Pierre Crépel et Christian Gilain, Paris, Minerve, 1989.
- LUMIÈRE (Henry), *Le théâtre français pendant la Révolution, 1789-1799*, Paris, s.n., 1894.
- LÜSEBRINK (Hans-Jürgen), « L'imaginaire social et ses focalisations en France et en Allemagne à la fin du XVIIIème siècle. Propositions méthodologiques pour l'étude d'un champ carrefour entre l'histoire littéraire et l'histoire des mentalités », in *Revue roumaine d'Histoire*, 1983, XXII, n° 4, pp. 371-383.
- *Madame de Staël*, actes du colloque de la Sorbonne du 20 nov. 1999, sous la direction de Michel Delon et Françoise Mélonio, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, 136 p.
- MARON (Eugène), *Histoire littéraire de la Révolution*, Paris, Chamerot, 1856, 324 p.
- MORTIER (Roland), « Les générations littéraires devant la Révolution française (1789-1792) » in *Transactions of the Eighth international congress on the enlightenment*, tome I, S.V.E.C. n° 303, Oxford, 1992, p. 17-30.
- MARTIN (Angus),
 - « Le Roman en France sous la Révolution : thèmes et tendances, 1789-1799 », *Studi francesi*, XVI, Torino, Rosenberg e Sellier, 1972, pp. 281-294.
 - « Le roman de l'époque révolutionnaire (1789-1794). Conclusions tirées du traitement informatique des titres », in *Lendemains*, XIV, 55-56, 1989, pp. 87-95.
- NAGY (Peter), *Libertinage et Révolution*, Paris, Gallimard, 1975.
- *Representing the french Revoluition : literature, historiography, and art*, ed. by James A. W. Hefferman, Hanover, University Press of New England, 1992, 285 p.
- RETAT (Pierre), « L'ébranlement de la littérature en 1789 », in *L'écrivain devant la Révolution : 1780-1800*, actes du colloque franco-italien de Grenoble, 24-26 septembre 1987, organisé par la société d'étude du XVIIIe siècle et par la Societa italiana di studi sul secolo XVIII, textes réunis par Jean Sgard, Grenoble, Université Stendhal, 1990, pp. 17-30.

- *Révolution et littérature : la Révolution française de 1789 dans les littératures allemande, française et polonaise*, actes du colloque organisé par l'institut de romanistique de l'université de la Sarre, sous la direction de Jochen Schllobach et Maciej Zurowski, Varsovie, éd. de l'Université de Varsovie, 1992, 228 p.
- *Révolution française, peuples et littératures*, Actes du XXIIème congrès de la société française de Littérature générale et comparée, Nantes, Angers, 1989, Paris, Klincksieck, 1991.
- *Sortir de la Révolution : Casanova, Chénier, Staël, Constant, Chateaubriand*, études réunies et présentées par Béatrice Didier et Jacques Neefs, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1994, 260 p.
- TISSIER (André) dans *Les spectacles à Paris pendant la Révolution, De la réunion des Etats généraux à la chute de la royauté : répertoire analytique, chronologique et bibliographique, 1789-1792*, Genève, Droz, 1992, 2 t. 525-528 p.
- TRAHARD (Pierre), *La Sensibilité révolutionnaire (1789-1794)*, Genève, Slatkine Reprints, 1968.
- *Vorhang auf für die Revolution : das französische Theater, 1789-1794*, hrsg. Von Annatte Graczyk, Weinheim ; Berlin, Quadriga, 1989, 309 p.
- Welschinger (Henri), *Le théâtre de la Révolution : 1789-1799 avec des documents inédits*, Fac-sim. de l'éd. de Paris, Charavay frères, 1880, Genève, Slatkine, 1968, pp. 448-451.

3- Bibliographies et études sur la presse révolutionnaire

- *Catalogue des journaux révolutionnaires (1789-1799)*, Bibliothèque nationale, département des imprimés, éd. Par Gérard Walter, Paris, Bibliothèque nationale, 1943, 585 p.
- CAVE (Christophe), *1793 : l'esprit des journaux*, Saint-Étienne, Publ. de l'Université de Saint- Etienne, 1993, 345 p.
- ELYADA (Ouzi), « L'usage des personnages imaginaires dans la presse et les pamphlets politiques pendant la Révolution française », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XLIV, 1997, pp. 484-503.
- GALLOIS (Léonard-Charles-André-Gustave), *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française, 1789-1796*, données textuelles, 1995, Num. BNF de l'éd. de Paris, Société de l'industrie fraternelle, 1845, 574 p.
- HATIN (Eugène), *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française ou Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur publiés ou ayant circulé en France, précédé d'un Essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la presse périodique dans les deux mondes*, Paris, Anthropos, 1965, 660 p.
- *Histoire de France à travers les journaux du temps passé. La Révolution française : 1789-1799*, documents réunis et présentés par André Rossel, Montreuil, A l'enseigne de l'Arbre verdoyant, 1988, 319 p.
- *Histoire générale de la presse française, tome 1 : Des origines à 1814*, publiée sous la direction de Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou, préface de Pierre Renouvin, Paris, Presses universitaires de France, 1969, 633 p.
- JOURDAN (Annie), « Le journaliste Robespierre : fictions politiques », in *Journalisme et fiction au 18^{ème} siècle*, textes des communications du colloque tenu à Exeter, sept. 1996, éd. par Malcom Cook et Annie Jourdan, Bern, New York, Paris, P. Lang, 1999, 241 p.
- KITCHIN (Joanna), *Un journal philosophique : La Décade, 1794-1807*, données textuelles, Num. BNF de l'éd. de Paris, Minard, 1965, 315 p.
- LABROSSE (Claude),

- *Naissance du journal révolutionnaire, 1789*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989, 320 p.
- « Essai de définition du phénomène “ opinion publique ” à partir des journaux parisiens de 1789 », in *Opinione, Lumi, Rivoluzione*, Atti del III Colloquio italo-francese, 21-23 sett. 1993, Roma, Soci. It. Di Studi sul secolo XVIII, 1993, pp. 51-58.
- *La Révolution du journal, 1788-1794*, textes présentés par Pierre Rétat, Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1989, 354 p.
- *Le « Journal encyclopédique », 1756-1793 : une suite de l'Encyclopédie*, notes, documents et extraits réunis par Gustave Charlier et Roland Mortier, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1952, 134 p.
- MARTIN (A.), WALTER (G.), *Catalogue de l'histoire de la Révolution française. Journaux. Almanach*, Bibliothèque nationale, 1943.
- RETAT (Pierre),
 - *Les journaux de 1789, bibliographie critique*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1988, 428 p.
 - *L'Instrument périodique : la fonction de la presse au XVIIIème siècle*, avec la collaboration de Henri Durantou, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985, 178 p.
 - « Le journalisme comme guide et interprète de l'opinion publique », in *Opinione, Lumi, Rivoluzione*, Atti del III Colloquio italo-francese, 21-23 sett. 1993, Roma, Soci. It. Di Studi sul secolo XVIII, 1993, pp. 43-50.

4- Etudes sur la Révolution française en général

- *Autour des mentalités et des pratiques politiques sous la Révolution française*, 112^e Congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1987, Section d'histoire moderne et contemporaine, Paris, Éd. du CTHS, 1987, 316 p.
- *Aux Origines de l'anthropologie française : les mémoires de la Société des observateurs de l'homme de l'an VIII*, textes réunis et présentés par Jean Copans et Jean Jamin, Paris, J.M. Place, 1994, 212 p.
- BACZKO (B.),
 - « Démocratie rationnelle et enthousiasme révolutionnaire », in *Mélanges de l'école française de Rome*, CVIII, 1996, pp. 583-599.
 - « La Constitution de l'an III et la promotion culturelle du citoyen », dans *L'Institution de la raison*, sous la direction de François Azouvi, Vrin, 1989.
- BORGETTO (Michel), *La devise « Liberté, Egalité, Fraternité »*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.
- CHARTIER (Roger), *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éd. du Seuil, 2000, 304 p.
- *1789-1799 : combat de femmes, les révolutionnaires excluent les citoyennes*, dirigé par Évelyne Morin-Rotureau, Paris, Éditions Autrement, 2003, 245 p.
- CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), *1789*, Éditions Hervas, collection Banque Nationale de Paris, 1988.
- DAVID (Marcel), *Fraternité et Révolution française (1789-1799)*, Paris, Aubier, 1987, 350 p.
- Dautry (Jean), « Le pessimisme économique de Babeuf et l'histoire des utopies », *Annales historiques de la Révolution française*, Janvier-Mars 1961, pp. 217-233.

- *Ecrire la liberté*, actes du colloque Images littéraires de la Révolution, Bordeaux, 12-13 octobre 1989, textes réunis par Bernard Cocula et Michel Hausser, Bordeaux, l'Horizon chimérique éd., 1991, 198 p.
- De Baecque (Antoine), « L'homme nouveau est arrivé. La "régénération" du Français en 1789 », *Dix-huitième siècle*, n° 20, 1988.
- EDHIS, « La Révolution française et l'abolition de l'esclavage », in *Métissage*, tome I, actes du colloque international de Saint-Denis La Réunion, 2-7 avril 1990, textes réunis par Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Jean-Michel Racault, Paris, L'Harmattan, 1992, 304 p.
- FAY (Bernard), *L'esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du XVIIIème siècle*, Paris, Éd. Champion, 1925, 378 p.
- *Former un nouveau peuple, Pouvoir, Education, Révolution*, Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Montréal en avril 1993, sous la direction de Josiane Boulad-Ayoub, Presses de l'Université de Laval, 1996
- FURET (François),
- *La Révolution*, Paris, 1988, rééd. Hachette pluriel, 1990, t.1 (1770-1814).
- *La Révolution de Turgot à Jules Ferry, 1770-1880*, Paris, Hachette, 1988.
- FURET (François), OZOUF (Mona), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1992, 544 p.
- GAUCHET (Marcel),
 - *La Révolution des pouvoirs, la souveraineté, le peuple, la représentation (1789-1799)*, Paris, Gallimard, coll. "Bibliothèque des historiens", 1995.
 - « Croyances religieuses, croyances politiques », *La Revue des revues*, n° 115, mai-août 2001.
- GENGEMBRE (Gérard), *La contre-Révolution ou l'histoire désespérante*, Paris, Éditions Imago, 1989, 350 p.
- *Histoire des faits politiques, économiques et sociaux en France depuis 1789*, Paris, Ellipses, 1995, 251 p.
- HUNT (Lynn Avery), *Le roman familial de la Révolution française*, préf. de Jacques Revel, traduit de l'américain par Jean-François Sené, Paris, Albin Michel, 1995, 262 p.
- KOSELLECK (Reinhart), *Le futur passé, contribution à la sémantique des temps historiques* ; traduit de l'allemand par Jochen Cook et Marie-Claire Cook, Paris, Éd. de l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, 1990, 334 p.
- *La Constitution du 24 juin 1793 : l'utopie dans le droit public français ?*, actes du colloque de Dijon, 16-17 septembre 1993, organisé par le centre Georges Chevrier pour l'histoire du droit ; le Centre d'études constitutionnelles et l'Association française des constitutionnalistes, textes réunis par Jean Bart, Jean-Jacques Clère, Claude Courvoisier et Michel Verpaux, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 1997, 431 p.
- Langlois (Claude), Tackett (Timothy), Vovelle (Michel), Bonin (Serge), Bonin (Madeleine), *Atlas de la Révolution française, Religion*, tome 9, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1996.
- *La Révolution française et les processus de socialisation de l'homme moderne*, textes des conférences, communications et rapports présentés au colloque international de Rouen les 13, 14 et 15 juin 1988, Rouen, IRED ; Paris, Éd. Messidor, 1989, 778 p.
- *L'imaginaire des Révolutions*, Actes du colloque tenu à l'Université de Paris-X Nanterre, les 27 mars et 26 mai 1989, organisé par le centre de recherches sur les origines de la modernité et les pays anglophones, sous la direction de Maurice Robin et d'Armand Himy, Nanterres, Université de Paris X, 1991, 145 p.

- *L'Invention de la démocratie, 1789-1914*, Volume dirigé par Serge Berstein, Michel Winock, première partie " Le temps des fondations " par Clément Martin, Paris, Éditions du Seuil, 2002, 514 p.
- LEFEBVRE (G.), *La Révolution française*, Collection « Peuples et civilisations », t. 12 et 13, Paris, 1930, rééd. PUF, 1968.
- *Les Orateurs de la Révolution française*, choix de textes présentés, annotés et expliqués par Roger Garaudy, Paris, Larousse, 1989, 240 p.
- MOSSÉ (Claude), *L'Antiquité dans la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1989, 168 p.
- OZOUF (Mona),
 - *L'École de la France : essai sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement* (1984).
 - *La fête révolutionnaire*, Paris, Gallimard, 1976, 340 p.
- PARISSET (Georges), *Études d'histoire révolutionnaire et contemporaine*, Paris, Société d'édition « les Belles lettres », 1929, 328 p.
- *Philosophie(s) de la Révolution française : représentations et interprétations*, colloque du Centre de recherches d'histoire des idées de l'Université de Nice, 21-22 janvier 1983, Paris, Vrin, 1984, 334 p.
- PERONNET (Michel), *Le XVIIIème siècle des Lumières à la Sainte-Alliance*, Paris, Hachette supérieur, 1998.
- POUGET DE SAINT-ANDRE (H.), *Les Auteurs cachés de la Révolution française* (d'après des documents inédits), Paris, Perrin, 1923, 296 p.
- POULOT (Dominique), *Surveiller et s'instruire : la Révolution française et l'intelligence de l'héritage historique*, Oxford, Voltaire foundation, 1996, 591 p.
- *Révolution et République : l'exception française*, actes du colloque de Paris, 21-16 septembre 1992, organisé par l'Institut d'histoire de la Révolution française, sous la direction de Michel Vovelle, textes réunis par Raymonde Monnier, Paris, Éd. Kimé, 1994, 699 p.
- RIALS (Stéphane), *La déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, Hachette, 1988.
- SAINT-ALLAIS, (M. de), Almanach législatif, contenant un précis chronologique sur les états-généraux qui ont eu lieu depuis le commencement jusqu'en 1789 ; sur l'assemblée constituante, l'assemblée législative et la convention ; sur le conseil des cinq-cents, le sénat conservateur, le tribunat et le corps législatif ; avec le nom des députés, des sénateurs et des législateurs qui ont été appelés à ces diverses assemblées constitutionnelles, Paris, Audibert, 1814.
- SLEDZIEWSKI (Elisabeth G.), " Le droit naturel fondement ou accessoire de la Révolution " in *La nature en Révolution*, textes réunis et présentés par André Corvol, éd. L'Harmattan, 1993, p. 182-187.
- SOBOUL (Albert),
 - *1789, l'an un de la liberté : étude historique, textes originaux*, 3ème éd. revue et complétée, Paris, Messidor-Éditions sociales, 1989, 350 p.
 - *La Révolution française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1965, 123 p.
 - « Utopie et Révolution française », *Histoire générale du socialisme*, sous la direction de Jacques Droz, Paris, P.U.F., 1972, chapitre V, pp. 195-254.
- SOLÉ (Jacques), *La Révolution en question*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, 413 p.
- SPITZ (Jean-Fabien), *L'amour de l'égalité, essai sur la critique de l'égalitarisme républicain en France, 1770-1830*, Paris, Librairie Philosophique Jean Vrin, Éd. de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2000, 286 p.

- TACKETT (Timothy), *La Révolution, l'Église, la France, le serment de 1791*, préface de Michel Vovelle, Postface de Claude Langlois, traduit de l'américain par Alain Spiess, Les Editions du Cerf, 1986, 481 p.
- TULLARD (Jean), FAYARD (Jean-François), FIERRO (Alfred), *Histoire et dictionnaire de la Révolution française (1789-1799)*, Paris, Éditions Robert Laffont, Paris, 1987.
- TRAHARD (Pierre), *La sensibilité révolutionnaire (1789-1794)*, Genève, Slatkine reprints, 1968.
- VOVELLE (Michel),
- *La Révolution française*, Paris, Armand Colin, Cursus, 1992.
- *La mentalité révolutionnaire, société et mentalités sous la Révolution française*, Paris, Editions sociales, 1985.
- WALTER (Gérard), *Le Mémorial des siècles. XVIIIème siècle. Les événements. La Révolution française*, Albin Michel, 1967.

C- Sur le dix-huitième siècle

1- Ouvrages bibliographiques sur la littérature du dix-huitième siècle

- BARBIER (Antoine-Alexandre), *Dictionnaire des ouvrages anonymes* (1822), 3^{ème} édition, Paris, 1872-77, 4 vol.
- CIORANESCU (Alexandre), *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1968-1969, X-2137 p., 3 tomes.
- CLAYTON (Vista), *The prose poem in french literature of the Eighteenth century*, New-York, Publications of the Institut of French Studies, Columbia university, 1936.
- DANTREYGAS (Pierre), *Histoire des Naufrages célèbres, ou Extrait fidèle des relations tant anciennes que récentes des naufrages et aventures les plus remarquables des marins depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours*, Paris, M. Ardant frères, 1839, 2 vol.
- DAWSON (Robert L.), *Additions to the bibliographies of french prose fiction : 1618-1806*, Oxford, Voltaire fondation, 1985.
- DELCRO (A.-J.), *Dictionnaire universel littéraire des romans*, manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale.
- DEPERTHES (Jean-Louis-Hubert-Simon), *Histoire des naufrages, ou recueil des relations les plus intéressantes des naufrages, hivernements, délaissements... et autres événements funestes arrivés depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours*, Poitiers, Impr. de Samin, 4 vol.
- KLAPP (Otto), *Bibliographie des Französischen, deutschen, englischen Literaturwissenschaft*, Frankfurt Am Mian, Vittorio Klostermann, 1960->
- MARTIN (André), WALTER (Gérard), *Catalogue de l'histoire de la Révolution française, (Ecrits de la période révolutionnaire, 1789-1799)*, Paris, Publications Bibliothèque nationale, *Auteurs, Anonymes, Journaux, Almanachs* : 5 tomes en 6 col., 1943 ; *Table analytique* : 1vol., 1969.
- MARTIN (Angus), MYLNE (Vivienne G.), FRAUTSCHI (Richard), *Bibliographie du genre romanesque français : 1751-1800*, London, Mansell, Paris, France expansion, 1977, 529 p.
- PIGOREAU (Alexandre-Nicolas), *Petite bibliographie biographico-romancière ou dictionnaire des romanciers*, Paris, Didot, 1839.

- QUÉRARD (J.-N.), *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens, et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrits en Français, plus particulièrement pendant les XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Firmin Didot, 1827-1864, 12 vol. ; reprint Paris, Maisonneuve et Larose, 1964.
- RANCŒUR (René), *Bibliographie de la littérature française du Moyen-Age à nos jours*, *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, Paris, Armand Colin, 1962.

2- ouvrages biographiques sur les auteurs du dix-huitième siècle

- *Académie des sciences d'Outre-mer*, Paris, 1975.
- *Archives biographiques françaises* [microformes], München, K.G. Saur, 2^{ème} série, réalisation Tommaso Nappo, 1993-1996 ; 2^{ème} série, supplément, réalisation Tommaso Nappo et Isabelle Davy, 2000 ; 3^{ème} série, réalisation Tommaso Nappo et Isabelle Davy, 2001-2002.
- BEAUCHAMP (Alphonse), Psaume (Étienne), *Biographie moderne ou galerie historique, civile, militaire, politique et judiciaire, contenant les portraits politiques de Français depuis le commencement de la Révolution jusqu'à nos jours*, 2^{ème} éd. revue, corrigée et augmentée, Paris, 1816, 3 tomes.
- BERTHES (Léon-Noël), *Dictionnaire des correspondants de l'Académie d'Arras au temps de Robespierre*, Arras, 1969.
- CLÉMENT (Marilène), *Les grands hommes de la Bourgogne*, Paris, 1966.
- COMPÈRE-MOREL, *Grand dictionnaire socialiste du mouvement politique et économique national et international*, Paris, 1924.
- DENINA (Carlo), *La Prusse littéraire sous Frédéric II, ou Histoire abrégée de la plupart des auteurs, des académiciens, et des artistes qui sont nés ou ont vécu dans les états prussiens*, Berlin, 1790-1791.
- DESESSARTS (Nicolas Toussaint Le Moyne), *Les siècles littéraires de la France ou Nouveau dictionnaire historique, critique et bibliographique de tous les écrivains français et vivants, jusqu'à la fin du XVIIIème siècle*, 6 tomes, Paris, 1800-1801.
- DEZOBRY (Louis-Charles-Bachelet-Théodore), *Dictionnaire général de biographie et d'histoire, de mythologie, de géographie ancienne et moderne comparée, des antiquités grecques, romaines, françaises et étrangères*, 5^{ème} édition revue, 2 tomes, 1869.
- *Dictionnaire biographique et historique des hommes marquants de la fin du dix-huitième siècle, et plus particulièrement ceux qui ont figuré dans la Révolution française* [document électronique]. Tome 3, M-Z, suivi d'un supplément et de 4 tableaux des massacres et proscriptions, rééd. par une société de gens de lettres, données textuelles, 2001, Num. BNF de l'éd. de Londres, 522 p.
- DIMOFF (Jean-Pierre), *Anthologie des poètes de Lorraine de 1700 à 1750*, Nancy, 1965.
- ERSCH (Johann samuel), *La France littéraire contenant les auteurs français de 1771 à 1796*, Hambourg, B. G. Hoffmann, 1797-1806, 5 vol.
- FELLER (François-Xavier), *Biographie universelle, ou Dictionnaire des hommes qui se sont fait un nom*, nouvelle édition, 8 tomes, Lyon, 1851.
- FRÈRE (Édouard-Benjamin), *Manuel du biographe normand, ou Dictionnaire bibliographique et historique*, 2 tomes, Rouen, 1958-1960.
- HAAG (Eugène), HAGG (Émilie), *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes pour l'Assemblée nationale*, 9 tomes, Paris, 1846-1859.

- HARVEY (Paul), HESELTINE (J.-E.), *The Oxford companion to the french literature*, Oxford, 1959.
- HÆFER, *Nouvelle Biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1850-1860 avec les renseignements bibliographiques et l'indication des sources à consulter*, Copenhague, Rosenkilde et Bagger, 1968.
- LANGUE (Charles-Victoire-Alfred), *Dictionnaire biographique et bibliographique, alphabétique et méthodique des hommes les plus remarquables dans les lettres, les sciences, les arts, chez tous les peuples, à toutes les époques*, Paris, 1875.
- *Le Tribunal de la cour de cassation, notices sur le personnel (1791-1879)*, recueillies et publiées avec l'autorisation de M. le garde des sceaux par les soins du parquet de la cour, Paris, 1879.
- Les Constituants : liste des députés et des suppléants élus à l'Assemblée constituante de 1789, précédée d'un avertissement par Armand Brette, données textuelles, 1995, Num. de la BNF de l'éd. de Genève, Mégariotis reprints, Reprod. de l'éd. de Paris, s.n., 1897, 310 p.
- LETILLOIS DE MEZIÈRES, *Biographie générale de Champenois célèbres morts et vivants*, Paris, 1836.
- LEVOT (Prosper-Jean), *Biographie bretonne, recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, 2 tomes, Vannes, 1852-1857.
- Liste de MM. Les députés à l'Assemblée nationale, constituante depuis le 17 juin 1789, jusqu'au 3 septembre 1791, et législative jusqu'au 30 septembre de la même année, Paris, chez l'auteur, s.d.
- *Liste des portraits dessinés, gravés ou lithographiés des députés à l'Assemblée nationale de 1789, avec l'indication de leur format et le nom des artistes à qui ils sont dus, précédés d'une notice bibliographique sur chaque personnage*, par Soliman Lieutaud, Paris, 1854.
- LORENZ, *Catalogue général de la librairie française*, Paris, 1908-1909, tomes 18-19.
- LYONNET (Henry), *Dictionnaire des comédiens français (ceux d'hier), biographie, bibliographie, iconographie*, 2 tomes, Paris, 1902-1908.
- MICHAUD (Louis-Gabriel), *Biographie universelle ancienne et moderne*, Bad Feilnbach, Schmidt, 1998, 45 vol., repr. En fac-simile de l'éd. de Paris, chez Madame C. Desplaces, Leipzig, F. A. Brockhaus, et Paris, Delagrave, 1854.
- MICHEL (E.), *Biographie historique et généalogique des hommes marquants de l'ancienne province de Lorraine*, Nancy, 1829.
- MONTET (Albert de), *Dictionnaire biographiques des Genevois et des Vaudois qui se sont distingués dans leur pays ou à l'étranger par leurs talents*, 2 tomes, Lausanne, 1877-1878.
- PALISSOT DE MONTENOY (Charles), *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature, depuis François 1^{er} jusqu'à nos jours*, 2 tomes, Paris, 1803.
- Pigoreau (Nicolas-Alexandre), *Petite bibliographie biographico-romancière, ou dictionnaire des romanciers, tant anciens que modernes, tant nationaux qu'étrangers*, Paris, Pigoreau, 1821
- ROBERT, *Dictionnaire des parlementaires français, comprenant tous les membres des Assemblées françaises et tous les ministres français depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889, avec leurs noms, état civil, états de service, actes politiques, votes parlementaires, etc.*, 5 tomes, Paris, 1889-1891.
- ROBINET (Jean-François-Eugène), ROBERT (Adolphe), LE CHAPLAIN (Julien), *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire (1789-1815)*, Paris, 1898, 2 tomes.

- VEDRENN (Prosper), *Fauteuils de l'Académie française : études biographique et littéraire sur les fauteuils de Fléchier, Gresset, Volney, d'Agnesseau, Esménard, Montesquieu, Fénelon, Maury*, 4 tomes, Paris, 1887-1888.
- VITU (Auguste), *Etudes littéraires sur la Révolution française. François Suleau*, Paris, France, 1854.

3- Etudes sur la littérature et la philosophie du dix-huitième siècle

- *Anecdotes, Faits-divers, contes, nouvelles, 1700-1820*, Actes du colloque d'Exeter, sept. 1998, French studies, University of Exeter, 2000.
- BAKER (Keith Michael), *Au tribunal de l'opinion : essais sur l'imaginaire politique au XVIIIème siècle*, trad. de l'anglais par Louis Évrard, Paris, Payot, 1993, 319 p.
- BARGUILLET (Françoise), *Le roman au XVIIIème siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, 250 p.
- BECQ (Annie),
 - *Lumières et modernité de Malebranche à Baudelaire*, Orléans-Caen, Paradigme, 1994, 466 p.
 - *Genèse de l'esthétique française moderne. De la raison classique à l'imagination créatrice, 1680-1814*, Paris, Albin Michel, 1994.
- BÉNICHOU (Paul), *Le sacre de l'écrivain 1750-1830. Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, José Corti, 1973, 492 p.
- BERCHTOLD (Jacques), *Les prisons du roman (XVII-XVIIIème siècle) lecture plurielle et intertextuelles de « Guzman d'Alfarache » à « Jacques le fataliste »*, Genève, Droz, 2000, 784 p.
- BINOCHE (Bertrand), *Les trois sources des philosophies de l'histoire : 1764-1798*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 255 p.
- BOCHENEK-FRANCZAKOWA (Régina), *Le roman épistolaire à voix multiples en France de 1761 à 1782 : problèmes de forme, destinataire-destinataire*, Krakow, Nkladem Uniwersytetu Jagiellonskiego, 1986, 144 p.
- BONNEL (Roland G.), *Ethique et esthétique du retour à la campagne au XVIIIème siècle : l'œuvre littéraire et utopique de Lezay-Marnésia*, New-York ; Bern ; Paris, P. Lang, cop. 1995, 499 p.
- BONNEROT (Olivier H.), *La Perse dans la littérature et la pensée française au XVIIIe siècle*, Éditions Champion-Slatkine, Paris-Genève, 1988, 379 p.
- BROUARD-ARENDS (Isabelle),
 - « Qui peut définir la femme de lettre ? De la salonnière à la femme de lettres, intégration et exclusion, une dialectique complexe », in *Vie des salons et activités littéraires, de Marguerite de Valois à Mme de Staël*, Actes du colloque de Nancy, 6-8 octobre 1999, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2001, pp. 95-103.
 - *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, Oxford, The Voltaire Fondation, 1991, 465 p.
- CASTONGUAY-BELANGER (Joël), *Les écarts de l'imagination : pratiques et représentations de la science dans le roman au tournant des Lumières (1775-1810)*, sous la direction de Benoît Melançon (Université de Montréal) et de Michel Delon (Université Paris IV-Sorbonne), thèse déposée et soutenue en 2007.

- CONDÉ (Michel), *La genèse sociale de l'individualisme romantique : esquisse de l'évolution du roman en France du dix-huitième au dix-neuvième siècle*, Tübingen, M. Niemeyer Verl., 1989, 151 p.
- COOK (Malcom),
 - *Fictional France, social reality of French Novel, 1775-1800*, Oxford, Berg, 1993.
 - « Politics in the fictions of the french Revolution », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, n° 201, Voltaire fondation, 1982, p. 223-340.
 - *Fictional France, social reality of French Novel, 1775-1800*, Oxford, Berg, 1993.
- COULET (Henri),
 - *Le Roman jusqu'à la Révolution*, 1967, Paris, Armand Colin, 2000, 524 p.
 - « La distanciation dans le roman et le conte philosophique », *Roman et Lumières au XVIIIème siècle*, Paris, Éditions sociales, 1970, pp. 438-447.
- DARNTON (Robert),
 - *Edition et sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIIIème siècle*, Paris, Gallimard, 1991, 278 p.
 - *Bohème littéraire et révolution, le monde des livres au XVIIIème siècle*, Paris, Gallimard, Éditions du Seuil, 1983, 208 p.
 - *Gens de lettres, gens du livre*, Robert Darnton, 1991, Paris, Editions Odile Jacob, 1992, 302 p.
- DELAPORTE (André), *Bergers d'Arcadie : poètes et philosophes de l'Âge d'or dans la littérature française du XVIIIe siècle*, Puisseaux, Pardès, 1988, 94 p.
- DELON (Michel),
 - *L'idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, 521 p.
 - « Rupture et transitions dans les romans libertins à la fin de l'Ancien régime : Louvet et Nerciat », in *Signes du roman, signes de la transition*, sous la direction de J. Bessière, Paris, Presses Universitaires de France.
 - « Les Lumières aujourd'hui. L'universel et le particulier », *Actes du 9ème Congrès International des Lumières*, Münster, 23-29 juillet 1995, Oxford, Voltaire Fondation, 1996, pp. 163-171.
- DENBY (David),
 - *Sentimental narrative and the social order in France 1760-1820*, Cambridge, Cambridge university press, 1994, 281 p.
 - « Crise des Lumières, crise de la modernité ? », in *Dix-huitième siècle*, XXX, 1998, pp. 257-270.
- Dialogisme culturel au XVIIIème siècle, publié sous la direction de Jean-Marie Goulemot, Tours, Université de Tours, 1997, 116 p.
- DIDIER (Béatrice), *Le roman français au XVIIIème siècle*, Paris, Ellipses, 1998, 127 p.
- DOUTHWAITE (Julia V.), « Visions du temps passé : Rousseau, Chardin, et Greuze », *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, tome 45, Droz, 2003, pp. 427-456.
- DUVIGNAUD (Françoise), *Terre mythique, terre fantasmée : l'arcadie*, Paris, éd. de l'Harmattan, 1994, 285 p.
- FELLOWS (Otis), « Naissance et mort du roman épistolaire français », *Dix-huitième siècle*, n° 4, 1972, p. 29.
- FERRAND (Nathalie), *Livre et lecture dans les romans français du XVIIIème siècle*, préface de Michel Delon, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, 379 p.
- GAHA (Kamel), « Le "projet" des lumières », dans *Etre dix-huitièmiste aujourd'hui ? (Actualité et didactique des Lumières)*, travaux du groupe d'étude du XVIIIème siècle,

- Université de Strasbourg II, Université de Tunis I, Presses Universitaires de Starsbourg, 1998, pp. 141-149.
- GAILLARD (Yann), *Supplément au voyage de La Pérouse : essai sur les voyages imaginaires et autres au XVIIIème siècle*, Paris, M. Nadeau, Papyrus, 1980, 206 p.
 - Hellegouarc'h, *L'esprit de société, cercles et « salons » parisiens au XVIIIème siècle*, préface de Marc Fumaroli de l'Académie française, Paris, Classiques Garnier, 2000, 524 p.
 - KHADHAR (Hédia), « Les Lumières et l'orient des *Lettres persanes* à l'Or de Paris », dans *Etre dix-huitièmiste aujourd'hui ? (Actualité et didactique des Lumières)*, travaux du groupe d'étude du XVIIIème siècle, Université de Strasbourg II, Université de Tunis I, Presses Universitaires de Starsbourg, 1998, pp. 57-71.
 - KAROUI (Abdeljelil), « De quelques affinités entre le siècle des Lumières et notre époque », dans *Etre dix-huitièmiste aujourd'hui ? (Actualité et didactique des Lumières)*, travaux du groupe d'étude du XVIIIème siècle, Université de Strasbourg II, Université de Tunis I, Presses Universitaires de Strasbourg, 1998, pp. 75-83.
 - FELLOWS (Otis), « Naissance et mort du roman épistolaire français », *Dix-huitième siècle*, n° 4, 1972, p. 29.
 - *Femmes en toutes lettres. Les épistoliers du XVIIIème siècle*, textes réunis et présentés par Marie-France Sylver et Marie-Laure Girou Swiderski, Oxford, Voltaire Fondation, 2000, 276 p.
 - FERRAND (Nathalie), *Livre et lecture dans les romans français au XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, 379 p.
 - GALLINGANI (Daniela), *Mythe, machine, magie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, 135 p.
 - GILLET (Jean), *Le paradis perdu dans la littérature française de Voltaire à Chateaubriand*, Paris, Klincksieck, 1975.
 - GOULEMOT (Jean-Marie), « Effets de réalité et constructions narratives dans *Les Nuits révolutionnaires* », *Etudes rétiviennes*, n° 11, déc. 1989, pp. 201-209.
 - Lilti (Antoine), *Le monde des salons, sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIème siècle*, Librairie Arthème Fayard, 2005.
 - Loty (Laurent), « La Révolution éclairée par *Les Nuits de Paris* », *Revue des Sciences Humaines*, tome LXXXIII, n° 212, octobre-décembre 1988, pp. 49-60.
 - HERMAN (Jean), *Le mensonge romanesque, paramètres pour l'étude du roman épistolaire en France*, Amsterdam, Leuven University Press, 1989, 245 p.
 - *Histoire littéraire de la France, 1715-1794*, par un collectif sous la direction de Pierre Abraham et Roland Desné sous la direction de Michèle Duchet et J.-M. Goulemot, Paris, Éditions sociales, 1976, 485 p.
 - *Idées sur le roman, textes critiques sur le roman français, XIIème-XXème siècle*, sous la direction d'Henri Coulet, Paris, Larousse, 1992, 427 p.
 - JAECKEL (Katja), « L'engagement philhellène et l'image de la Grèce dans la littérature française de 1770 à 1830 » in *Der Philhellenismus in der westeuropäischen Literatur 1780-1830*, Amsterdam-Atlanta, Edition, Rodopi B. V., 1994, p. 87-109.
 - *La peur au XVIIIème siècle : discours, représentations, pratiques*, études réunies et présentées par Jacques Berchtold et Michel Porret, Genève, Droz, Paris Champion, 1994, 276 p.
 - LE BRETON (André), *Le roman français au XVIIIème siècle*, Paris, Boivin, 396 p.
 - *Lectrices d'Ancien Régime*, actes du colloque, 27-29 juin 2002, UFR ALC, Université de Rennes II, sous la dir. de Isabelle Brouard-Arends, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, 719 p.

- *Le Discours anthropologique à la fin des Lumières*, actes du colloque de l'Institut Benjamin Constant, in *Annales Benjamin Constant*, XIII, 1992.
- *L'inscription de l'histoire dans les œuvres directement ou indirectement inspirées par la Révolution française*, R. Brau, R. Pester, L. Calvie, M. Choblet, Paris, les Belles lettres, 1987, 358 p.
- *La fin de l'Ancien régime : Sade, Rétif, Beaumarchais, Laclos*, études réunies et présentées par Béatrice Didier et Jacques Neefs, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1991, 203 p.
- LAVOCAT (Françoise), *Arcadies malheureuses, aux origines du roman moderne*, Paris, H. Champion, 1998, 538 p.
- Le Borgne (Françoise), intitulée *Rétif de la Bretonne ou la crise des genres littéraires, 1767-1797*, dirigée par Pierre Frantz et soutenue le 10 décembre 2004 à l'Université de Paris X, 606 p.
- *Les Genres et l'histoire, XVIIIème et XIXème siècles*, Centre de recherches d'histoire et de littérature au XVIII et au XIX siècles, Université de Besançon, Paris, Belles Lettres, 1977, 371 p.
- *Les Lumières : utopie et sensibilité*, vol. 2, Dijon, Centre de recherches sur les idéologies, les mentalités et la civilisation au siècle des Lumières, 1986, 136 p.
- LESTRINGANT (Franck), « L'Insulaire des Lumières. Esquisse introductive », in *L'insularité, thématique et représentation*, actes du colloque international de Saint-Denis la Réunion, L'Harmattan, 1995, 475 p.
- *Le voyage imaginaire*, éd. par Willem Frijhoff et Rudolf Dekker, Hilversum, Verloren, 1991, 151 p.
- *Littérature et exotisme, XVI-XVIIIème siècles*, Etudes et rencontres de l'école de Chartres, Paris, Ecoles de Chartres, 1997.
- LOTTERIE (Florence), « Les Lumières contre le progrès ? La naissance de l'idée de perfectibilité », *Dix-huitième siècle*, n° 30, 1998
- *Progrès et perfectibilité : un dilemme des Lumières françaises (1755-1814)*, Oxford, Voltaire Fondation, 2006, 203 p.
- LOTY (Laurent),
 - *La genèse de l'optimisme et du pessimisme*, (de Pierre Bayle à la Révolution française), thèse de doctorat sous la direction de Jean-Marie Goulemot, Tours, 1995.
 - « Providence », Dictionnaire européen des Lumières (sous la direction de Michel Delon), Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp. 920-921.
- LYNCH (Lawrence W.), *Eighteenth century french novelist and the novel*, York, French literature publications company, 1979, 190 p.
- MAKOUTA-MBOUKOU, *Enfers et paradis des littératures antiques aux littératures nègres, illustration comparée de deux mondes surnaturels*, Paris, Honoré Champion, 1996.
- MARTIN (Angus),
 - *Anthologie du conte en France, philosophie et cœurs sensibles*, Paris, Union générale d'Éditions, 1981.
 - « Romans et romanciers à succès de 1751 à la Révolution d'après les rééditions », in *Revue des sciences humaines*, 1970, pp. 383-389.
- MASSEAU (Didier), *Les ennemis des philosophes, L'antiphilosophie au temps des Lumières*, Paris, Éditions Albin Michal, 2000, 451 p.
- MORTIER (Roland),
 - « L'actualité des Lumières à la fin du XXe siècle », in *Revue des sciences morales et politiques*, fasc. 3, 1998, pp. 45-56.

- « La transition du 18^e au 19^e siècle », *Dix-huitième siècle, Au tournant des Lumières : 1780-1820*, numéro spécial, n°14, 1982, pp. 8-9.
- MYLNE (Vivienne), *The Eighteenth-century French Novel : techniques of illusion*, Manchester University Press, 1965, 280 p.
- *Nouvelles françaises du XVIII^e siècle, de Marmontel à Potocki*, préface et notes de Jacqueline Hellegouardh, Paris, Librairie générale française, 1994.
- OMACINI (Lucia), *Le roman épistolaire français au tournant des Lumières*, Paris, Éditions Champion, 2003, 281 p.
- Plagnol-Diéval (Marie-Emmanuelle), « Le cas des mineurs », in *Dix-huitième siècle*, n° 30, 1998, pp. 87-101.
- PERCY (G.), *Travelers and Travel Liars, 1660-1800*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1962.
- PINGAUD (Bernard), MANTÉRO (Robert), *Les Infortunes de la raison, 1774-1815*, Hatier, Paris, 1992.
- REYNAUD (Denis), « La lecture de la presse dans les genres narratifs au XVIII^e siècle », in *L'Épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime*. Actes du VIII^e colloque de la société d'analyse de la Topique Romanesque, Louvain, Anvers, 19-21 mai 1994, éd. par Jan Herman et Paul Pelkmans, Louvain-La-Neuve, 1995, 502 p.
- *Roman et lumières au XVIII^e siècle*, actes du colloque organisé par la Société Française d'Études du XVIII^e siècle, Paris, Éditions sociales, 1970, 480 p.
- *Roman et religion en France (1713-1866)*, textes réunis, présentés et édités par Jacques Wagner, Paris, Éditions Champion, 2002, 286 p.
- ROSSO (Corrado), *Mythe de l'égalité et rayonnement des Lumières*, Pise, Libreria goliardica, 1980, 309 p.
- ROUBEN (César), « Une polémique inattendue à la fin du siècle des Lumières : le *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes* de P.-S. Maréchal », *Transactions of the Eighth international congress of the enlightenment*, Bristol, 21-22 July 1991, University of Oxford, 1992, S.V.E.C n° 303, pp. 763-766.
- SAULNIER (Verdun-L.), *La littérature française du siècle philosophique*, 5^e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 1958, 136 p.
- *Sens du devenir et pensée de l'histoire au temps des Lumières*, sous la dir. de Bertrand Binoche et Frank Tinland, Seyssel, Champ vallon, 2000, 226 p.
- SGARD (Jean), *Le roman français à l'âge classique, 1600-1800*, Paris, Librairie générale française, 2000, 254 p.
- VAN CRUGTEN-ANDRÉ (Valérie), *Le roman du libertinage, 1782-1815. Redécouverte et réhabilitation*, Paris, Éditions Champion, 1998.
- VERSINI (Laurent), *Le Dix-huitième siècle, littérature française*, Presses Universitaires de Nancy, 1988.
- WERNER-FÄDLER (Margarethe), *Das Arkadienbild und der Mythos der Goldenen Zeit in der französischen Literatur des 17 und 18 Jahrhunderts*, Salzburg, Institut für romanische Philologie der Universität Salzburg, 1972, 136 p.

D- Etudes théoriques

- AUSTIN (John Langshaw), *Quand dire c'est faire* (1962), traduction et commentaire par Gilles Lane, Paris, Editions du Seuil, 1970, 189 p.
- BARTHES (Roland), « L'écriture de l'événement », dans *Communications*, Éditions du Seuil, Paris.
- BRUNET (Pierre-Gustave), *Les Fous littéraires, essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires*, Genève, Slatkine, 1970, 229 p.
- CAULY (Olivier), *Comenius, l'utopie du paradis*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 2000.
- Chartier (Roger), Jouhaud (Christian), « Pratiques historiennes des textes », dans *L'interprétation des textes*, sous la direction de Claude Reichler, Paris, Editions de Minuit, 1989.
- CHELEBOURG (Christian), *L'imaginaire littéraire : des archétypes à la poétique du sujet*, Paris, Nathan, 2000, 192 p.
- DENBY (David), *A quoi sert la littérature ?*, Paris, Robert Laffont, 1999, 502 p.
- FURTER (Pierre), *Mondes rêvés : formes et expressions de la pensée imaginaire*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1995, 236 p.
- GENETTE (Gérard), *Fiction et diction, introduction à l'architexte* (1979), Paris, Editions du Seuil, collection points essais, 2004
- LE DŒUFF (Michèle), *L'imaginaire philosophique*, Paris, Payot, 1980, 222 p.
- *Les usages politiques du passé*, sous la direction de François Hartog et Jacques Revel, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001, 206 p.
- *L'Idée de Révolution, quelle place lui faire au XXIe siècle ?*, Contributions des journées d'études organisées sous la direction d'Olivier Bloch, Paris, Sorbonne, 3-5 octobre 2003, fascicule conçu par la Société Chauvinoise de Philosophie, 2003, 232 p.
- RICOEUR (Paul),
 - *Temps et récit. Tome II. La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Éditions du Seuil, 1985.
 - *Du texte à l'action, Essais d'herméneutique, II*, Chapitre intitulé « L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social », Paris, Editions du Seuil, 1986, p. 390.
- SCHAEFFER (Jean-Marie),
 - *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 346 p.
 - « De l'imagination à la fiction », in *Vox Poetica*, 10-12-2002, p. 4. (www.vox-poetica.org/t/fiction.htm)
- SOHIER-OZOUF (Mona), *Les aveux du roman : le XIXème siècle entre Ancien régime et Révolution*, Paris, Fayard, 2001, 348 p.
- TAGUIEFF (Pierre-André), *Du Progrès, Biographie d'une utopie moderne*, Paris, Flammarion, collection Libro, 2001, 187 p.
- TEYSSEIRE (Daniel), « Eugénisme et euthanasie chez Cabanis », in *Transactions of the Eighth international congress on the enlightenment*, tome I, S.V.E.C. n° 303, Oxford, 1992, p. 272-275.
- VERSINI (Laurent), *Le roman épistolaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, 264 p.
- WALLERSTEIN (Immanuel), *L'utopistique ou les choix politiques du XXIème siècle*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, coll. « Intervention », 2000.

